

**DEPARTEMENTS de la GIRONDE, des LANDES
et des PYRENEES-ATLANTIQUES**

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

**PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE ENTRE
LA FRANCE ET L'ESPAGNE**

« Projet Golfe de Gascogne »

ANNEXES 2/3

Valérie BEDERE – Présidente
Daniel ALAMARGOT – Commissaire Enquêteur
Virginie ALLEZARD – Commissaire Enquêteur
Joël GILLON – Commissaire Enquêteur
Patrick GOMEZ – Commissaire Enquêteur
Pascal MONNET – Commissaire Enquêteur
Christian LECAILLON – Commissaire Enquêteur

Annexe 3 - PV de synthèse

**DEPARTEMENTS de la GIRONDE, des LANDES
et des PYRENEES-ATLANTIQUES**

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
**PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE ENTRE
LA FRANCE ET L'ESPAGNE**
« Projet Golfe de Gascogne »

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Valérie BEDERE – Présidente
Daniel ALAMARGOT – Commissaire Enquêteur
Virginie ALLEZARD – Commissaire Enquêteur
Joël GILLON – Commissaire Enquêteur
Patrick GOMEZ – Commissaire Enquêteur
Christian LECAILLON – Commissaire Enquêteur
Pascal MONNET – Commissaire Enquêteur

SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS.....	2
2. QUESTIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE.....	2
3. DÉTAIL DES OBSERVATIONS DU PUBLIC.....	11
4. LISTE DES PIÈCES JOINTES AUX CONTRIBUTIONS DU PUBLIC.....	311

1. GÉNÉRALITÉS

L'enquête publique unique arrêtée par les préfets de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques s'est déroulée du 17 octobre au 16 décembre 2022.

Elle concernait le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, dit « projet Golfe de Gascogne ».

Le public avait la possibilité d'émettre des observations par les moyens suivants :

- Lors des **122 permanences** tenues par les membres de la commission d'enquête au sein des 46 communes concernées par le projet, dont les 3 sièges de l'enquête (Le Porge, Capbreton et Saint-Jean-de-Luz).
- Sur les **registres d'enquête** ouverts au sein des 46 communes.
- Par **correspondance postale** adressée à l'une des trois mairies sièges de l'enquête.
- Par **courrier électronique** (*projet-golfe-de-gascogne@mail.registre-numerique.fr*).
- Sur le **registre dématérialisé** dédié à l'enquête publique (*https://www.registre-numerique.fr/projet-golfe-de-gascogne*).

2. QUESTIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

JUSTIFICATION DU PROJET

INTERET DE LA CONNEXION

- Au cours de la dernière décennie, la France était fortement exportatrice, le bilan s'est réduit progressivement et, actuellement, la France importe pour faire face à une indisponibilité de son potentiel de production nucléaire.

Question 1 : Quand, à qui et quel type d'électricité la France achète-t-elle aux pays voisins ? Quand, à qui et quel type d'électricité vend-elle ?

Question 2 : Quels enseignements peut-on tirer de l'expérience sur quelques années des échanges transfrontaliers permis par les différentes interconnexions ?

Question 3 : Compte-tenu des perspectives à moyen et long terme des capacités de production de la France et de l'Espagne, quelle estimation peut être faite des échanges import et export dans les prochaines décennies ? Quel sera le bénéficiaire de ces échanges ?

CHOIX DE LA SOLUTION TECHNIQUE

- Dès le principe d'une interconnexion France Espagne acté en façade ouest pour une puissance d'environ 2000 MW, plusieurs stratégies ont été envisagées. La réalisation d'une ligne aérienne a été écartée en raison de la longueur et de la présence d'habitat (dispersé en Pays Basque et dense autour de Bordeaux). Une stratégie entièrement souterraine s'appuyant sur les infrastructures autoroutières a également été écartée. Cette option est évoquée par des services consultés pour avis au titre des enjeux environnementaux (Autorité environnementale, CNPN).

Question 4 : Au-delà des éléments mis en exergue dans le dossier, quelles contraintes ont conduit à abandonner l'option d'une ligne souterraine le long des grandes infrastructures ?

Question 5 : Quels critères rendent inenvisageable le contournement du Gouf de Capbreton au large, côté ouest ?

Question 6 : Le projet XLinks relatif à une liaison sous-marine entre le Maroc et l'Angleterre traverserait le Golfe de Gascogne en longeant les côtes françaises et en franchissant, *a priori*, le Gouf de Capbreton. Quelle analyse peut en être réalisée ?

LES CHAMPS MAGNETIQUES

– D'après le dossier :

- le transport de courant continu génère des champs magnétiques statiques (les champs électriques étant absorbés par l'écran métallique des câbles).
- ceux-ci sont différents des champs générés par le transport de courant alternatif, du fait de leur nature semblable au champ magnétique terrestre et du faible niveau résiduel estimé au droit de la canalisation enterrée.

Question 7 : Sur quels fondements physiques reposent les différences entre ces 2 types de champs ? Pourquoi leurs impacts sont-ils de natures distinctes ?

Question 8 : Des études récentes apportent-elles des éléments relatifs aux effets potentiels sur la santé ? Quelles sont les interactions avec les fonctions biologiques humaines ?

Question 9 : La valeur limite préconisée est de 500 μ T pour les porteurs de stimulateur cardiaque. Quels sont les effets potentiels des champs magnétiques sur le fonctionnement de ce type d'appareil ? A partir de quelle valeur ?

Question 10 : Quels seraient la valeur du champ magnétique et ses effets, pour une personne se déplaçant à 25 km/h pendant 20 mn sur une piste cyclable à la verticale d'une ligne enterrée à une profondeur de 1 m ou de 2 m, avec un vélo métallique électrique ou conventionnel ?

Question 11 : Par quel phénomène un champ magnétique statique de faible intensité pourrait-il produire un effet sur des installations métalliques fixes, comme les glissières de sécurité ou les canalisations de gaz (courant induit, polarisation) ?

– Un rapprochement par superposition des câbles d'une même liaison, est prévu pour la traversée de certaines zones boisées étroites (*DUP Liaison – pièce 19, Réponses aux PPA – pages 163 et 164*).

Question 12 : Pour quelles raisons n'a-t-il pas été envisagé d'utiliser cette solution sur la totalité du parcours terrestre dans le but de diminuer la valeur du champ magnétique ?

Question 13 : Est-il possible de réduire encore les champs résiduels en rapprochant les câbles souterrains ?

Question 14 : Quelle profondeur d'enfouissement permettrait de porter à zéro la valeur du champ résiduel au niveau du sol ? Pour quelles raisons cette profondeur n'a-t-elle pas été retenue pour l'ensemble du tracé ?

Question 15 : A quelle distance à la surface du sol la valeur du champ résiduel est-elle nulle ?

– L'intensité du champ magnétique à 1 m au-dessus du câble est très supérieure en milieu marin (environ 150 à 200 μ T à 1 m du câble en mer, contre 30 μ T sur terre).

Question 16 : Comment cela s'explique-t-il ?

Question 17 : Existe-t-il des travaux en cours sur la compréhension des impacts entre les champs magnétiques engendrés par les câbles en fonctionnement et les organismes marins ?

– Des publications ont fait état de risques en s'appuyant sur des exemples illustrés (enfants jouant sur la plage, promeneur dans la forêt, cycliste sur piste, etc.).

Question 18 : La commission d'enquête souhaite des éléments pour expliquer ces craintes dans les différentes situations évoquées ?

Question 19 : Existents-ils des exemples d'équipements de la vie courante, qui génèrent des champs magnétiques statiques, pour lesquels on dispose de valeurs mesurées ?

VOLET ENVIRONNEMENTAL

- Le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) pointe dans son avis relatif au projet (page 4), l'utilisation de données anciennes.
Le rapport final SPECIES (*projet de recherche biodiversité marine piloté par l'Ifremer 2016 – p.64*) précise « que la connaissance des principaux risques environnementaux associées à ces nouvelles activités en mer montre encore parfois d'importantes lacunes ».

Question 20 : Dans la dernière version de l'étude d'impact (août 2022) au sein du dossier d'enquête, quelles données actualisées ont été intégrées pour préciser la caractérisation du milieu initial ou les effets du projet sur la biodiversité ?

Question 21 : D'ici le démarrage des travaux, quelles sont les dispositions de veille envisagées pour assurer l'actualisation des connaissances utiles sur le milieu naturel terrestre et marin en lien avec le projet ?

Question 22 : De quelle façon ces nouvelles connaissances seront-elles intégrées dans la définition des modalités opérationnelles en phase travaux, pour garantir le moindre impact sur la biodiversité terrestre et marine ?

BIODIVERSITE TERRESTRE

Milieu naturel initial

- Le CNPN indique dans son avis (page 3) que la présence de la couleuvre vipérine, la vipère aspic et l'orvet fragile n'a pas été prise en compte, alors que leur présence est à peu près certaine. Le mémoire en réponse de RTE ne semble pas aborder ce point.

Question 23 : Ces espèces sont-elles protégées ?

Question 24 : Quel est le niveau d'enjeu associé et quelles sont les mesures ERC envisageables le cas échéant ?

- RTE mentionne (*mémoire en réponse à l'avis du CNPN*) l'existence depuis septembre 2022 d'un atlas des papillons de jour d'Aquitaine.

Question 25 : RTE envisage-t-il d'intégrer ces connaissances dans le projet ?

Question 26 : Cette intégration a-t-elle une incidence sur les mesures Eviter-Réduire-Compenser ?

Mesures Réduire – Eviter - Compenser

- Le CNPN indique dans son avis (page 6) que la mesure MS1 n'est pas suffisamment explicite. Le mémoire en réponse de RTE (page 62) ne semble pas aborder ce point.

Question 27 : La fiche MS1 peut-elle être complétée pour en comprendre l'opérationnalité (modalités, fréquences, périodes d'intervention sur les différents tronçons du chantier, compétences, etc.) ?

- RTE indique (*mémoire en réponse à l'avis du CNPN – page 62*) que la maîtrise totale du planning de fin des travaux n'est pas possible techniquement. Cette absence de certitude ne semble pas aller dans le sens de la limitation des impacts sur les chauves-souris.

Question 28 : La commission d'enquête souhaite des compléments concernant les modalités de planification des travaux permettant d'éviter les périodes les plus à risque pour ces chiroptères ?

Demande de dérogation aux mesures de protection des espèces végétales et animales

- Le dossier (*Dossier de demande de dérogation aux mesures de protection des espèces végétales et animales – Page 223*) liste les espèces identifiées sur les fuseaux girondin et landais, faisant l'objet de demandes de dérogation dans les dix CERFA joints.

La commission d'enquête note plusieurs écarts :

- CERFA n°2 et 3 : la Grenouille de Perez est listée, alors qu'elle n'apparaît pas dans le tableau (page 223) ;
- CERFA n°4 et 5 : le lézard ocellé est listé, alors qu'il n'apparaît pas dans le tableau (page 223) ;
- CERFA n°8 : le petit rhinolophe et le grand rhinolophe sont listés, mais n'apparaissent pas dans le tableau (page 223).

Question 29 : La commission souhaite une justification de ces écarts et leurs incidences.

Question 30 : Les mesures ERC ont-elles effectivement intégré ces différentes espèces ?

Question 31 : Le contenu des fiches détaillant les mesures ERC sont-elles exhaustives, eu égard à ces espèces ?

- La totalité des espèces protégées identifiées dans les fuseaux girondin et landais est listée en annexe des fichiers CERFA, même si le projet n'induit pas d'impact résiduel significatif sur leurs populations.

Question 32 : Quels critères expliquent ce parti pris, et quelle finalité ?

- Des tableaux sont joints à la fin de chaque CERFA.

Question 33 : La commission souhaite avoir des précisions sur ces tableaux, dont le contenu interroge.

Question 34 : Pour chaque CERFA, les espèces listées font-elles bien l'objet de la demande de dérogation ?

BIODIVERSITE MARINE

Milieu naturel initial

- L'Ifremer a été sollicité en tant que PPA ; n'ayant pas formulé d'avis, celui-ci est réputé favorable. Cependant, l'Ifremer a émis 2 avis techniques et scientifiques sur le projet (*datés respectivement du 7 juin 2019 et 6 juillet 2021*).

Question 35 : La commission d'enquête souhaite connaître les modalités détaillées de prise en compte de ces études au sein de l'étude d'impact et, le cas échéant, dans le dossier de demande de dérogation de destruction des espèces protégées.

- Le CNPN indique dans son avis (page 4) que les enjeux de conservation des habitats benthiques sont extrêmement forts.
En outre, le niveau de sensibilité pour certaines pressions sur le milieu est évalué à « moyen » sans que les mesures de prévention ou de précaution ne soient explicitées.

Question 36 : La commission d'enquête souhaite des clarifications à propos de ces différents points, et, le cas échéant, des éléments permettant de compléter les mesures.

Effets du projet sur le milieu

- Depuis la réalisation et la mise à jour de l'étude d'impact et du dossier de demande de dérogation de destruction des espèces protégées, de nouveaux articles scientifiques ou rapports de thèses¹ sont disponibles sur les effets des champs magnétiques sur la biodiversité marine.

Question 37 : Dans quelle mesure ces nouvelles connaissances seront-elles prises en compte ?

¹ Thèse soutenue le 31 mai 2022 par Madame Luana Albert, intitulée « Développement de méthodes de suivi des effets des champs magnétiques produits par les câbles sous-marins sur le comportement de la faune marine ». Article britannique publié le 21 avril 2022 sur les effets des CEM anthropiques sur le développement précoce de deux crustacés commerciaux (*Homarus gammarus* et *Cancer pagarus*). Petra Harsanyi).

Mesures Eviter – Réduire – Compenser

- L'étude d'impact aborde la séquence ERC en phase travaux.
 - Question 38** : Quelles sont les mesures de précaution et de prévention envisagées par les entreprises de travaux ?
 - Question 39** : Quelles informations seront communiquées à RTE par les entreprises de travaux ?
 - Question 40** : Quel protocole est prévu en cas de découverte d'espèces échouées sur les côtes ?
 - Question 41** : Quel réseau de surveillance sera mis en place pendant cette phase de travaux ?
- L'étude d'impact indique que les connaissances sur les impacts des champs magnétiques sur la biodiversité marine sont lacunaires.
 - Question 42** : Quelles mesures de précaution pourraient être envisagées par RTE ?
 - Question 43** : Des mesures de suivi *in situ* sont-elles envisagées pour apprécier l'impact de la liaison sur le milieu marin ?
 - Question 44** : Quelles sont les actions de recherche que RTE soutient ou envisage de soutenir, notamment *in situ*, pour parfaire l'évaluation de l'impact réel de son activité en milieu marin.

Démantèlement des installations sous-marines au terme de leur utilisation

- La convention entre l'Etat et RTE (*Convention de concession d'utilisation du domaine public maritime en-dehors des ports – Article 4.3 « Obligations des parties au terme normal de la concession »*) : « Le concessionnaire s'engage à procéder aux opérations de remise en état, de restauration ou réhabilitation du site afin d'assurer la réversibilité effective des modifications apportées au milieu naturel. Par exception, sur la base d'une étude prise en charge par RTE et sous réserve de la réglementation alors en vigueur, le concédant peut autoriser le concessionnaire à déroger à l'obligation de procéder aux opérations ci-dessus et décider du maintien total ou partiel des ouvrages, constructions et installations faisant l'objet de la présente concession, identifiés dans l'inventaire mentionné à l'article 4-1.»
Or, la Préfecture Maritime se prononce pour un démantèlement intégral.
 - Question 45** : De quelle manière le porteur du projet prévoit-il de collaborer avec les services compétents dans le cadre de la réflexion concernant le démantèlement des liaisons maritimes et terrestres ?

VOLET ECONOMIQUE

ENJEUX FINANCIERS ET BILAN ECONOMIQUE

- Le dossier (*Etude d'impact – Partie 1. Description du projet – p. 4 et suivantes*) met en exergue « le nécessaire renforcement des échanges électriques entre la France et l'Espagne ». Il indique en outre que « l'Union européenne a reconnu l'interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne comme *Projet d'Intérêt Commun (PIC)* », et aborde succinctement le mécanisme européen d'évaluation des renforcements du réseau de transport d'électricité européen.
 - Question 46** : La commission d'enquête souhaite des informations plus détaillées relatives aux processus de définition des besoins et de validation des projets d'interconnexions, tant au niveau national qu'europpéen.
- Lors de la présentation du dossier à la CRE en 2017, les coûts d'investissement du projet incluant le franchissement sous-marin du Gouf de Capbreton étaient estimés à 1 750 M€ +/- 200 M€.
L'ensemble du projet incluant le contournement terrestre landais, du poste de Gatika au poste de Cubnezais, a été estimé, lors du dépôt des demandes d'autorisations, à 1 950 M€ (*Etude d'impact – Partie 1 – Description du projet – p.101*).
 - Question 47** : Quelle est la différence de coût entre le franchissement sous-marin et le contournement terrestre ?

- Le dossier précise que « *la situation actuelle liée au contexte international (hausse du coût des matières premières, de l'énergie, de l'inflation, dépréciation de l'euro face au dollar...), est susceptible d'engendrer une évolution potentiellement conséquente de cette estimation. A ce jour, le montant de cette évolution reste incertain et n'a pas été intégré dans les documents soumis à l'enquête publique. Toutefois, dès qu'une estimation raisonnable de cette évolution sera avérée dans son principe et son montant, elle sera communiquée et pourra être soumise, si nécessaire, à la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), et le cas échéant, au régulateur espagnol. En tout état de cause, le budget prévisionnel sera connu lors de la conclusion des marchés et de l'obtention des autorisations* ».

En outre, la commission d'enquête constate que la CRE a décidé de modifier le niveau du budget cible du projet d'interconnexion « Celtic » entre l'Irlande et la France².

La CRE précise que « *l'écart entre le coût estimé du projet en 2019 et l'estimation actuelle est principalement lié à l'augmentation du coût des contrats de fourniture, à l'issue des processus d'appel d'offres sur les câbles et les stations de conversion. Cet écart traduit une évolution sur les marchés de fourniture* ».

Question 48 : Une augmentation de 60% hors provision pour risques peut-elle être envisagée pour le projet Golfe de Gascogne ?

- La CRE a validé le projet en 2017 et le financement a été acté sur la base des résultats d'une analyse coûts-bénéfices. A ce titre, le dossier (*Etude d'impact – Partie 1. Description du projet – p.6 et 7*) indique les principaux bénéfices socio-économiques du projet, notamment :
 - l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement ;
 - l'augmentation de l'efficacité des systèmes interconnectés ;
 - l'augmentation de l'intégration des énergies renouvelables.

Question 49 : Quels indicateurs permettent de mesurer l'atteinte de ces objectifs ?

Question 50 : Quels indicateurs valorisés ont été utilisés par la CRE en 2017 ?

Question 51 : Ces indicateurs ont-ils évolué dans le contexte international tendu actuel, et quelles sont les perspectives d'évolution à moyen terme ?

Question 52 : Comment ces évolutions seront-elles intégrées dans le processus de décision ?

- La « Décision commune de répartition transfrontalière des coûts » (*Décision du 21 septembre 2017*) entre les Autorités de Régulation Nationales (ARN) française et espagnole précise que le projet ne procurant pas de revenus directs suffisants aux gestionnaires de réseau pour être commercialement viable, il est éligible à une aide européenne.

Celle-ci a été octroyée au regard du bilan économique et en tenant compte de l'aspect innovant du projet pour la traversée du Gouf de Capbreton. La répartition financière de l'investissement entre la France et l'Espagne a été décidée en tenant compte du fait que, selon les données de l'époque, l'Espagne était la principale bénéficiaire du projet.

Question 53 : Quel sera l'impact de l'évolution des coûts (et des bénéfices) sur ces modalités de financement ?

- Si le projet peut présenter de l'intérêt pour les partenaires du marché de l'électricité (producteurs, gestionnaires de réseau, fournisseurs-distributeurs), la commission d'enquête s'interroge sur son impact sur les tarifs appliqués à l'utilisateur final.

Question 54 : Au-delà des bénéfices socio-économiques à l'échelle européenne mis en avant au sein du dossier dans les domaines de la sécurité d'approvisionnement et de l'augmentation de l'efficacité des systèmes interconnectés, quelle sera la répercussion sur l'utilisateur final ?

Question 55 : Existe-t-il des dispositifs pour garantir que l'accès facilité aux meilleurs prix sur le marché de gros se traduira nécessairement par le meilleur prix pour l'utilisateur ?

² La délibération n°2022-288 du 10 novembre 2022 indique que le coût total prévisionnel du projet « Celtic » est porté de 930 M€ (budget initial 2018-2019) à 1 623 M€, incluant 141 M€ de provisions pour risques.

- Le réseau interconnecté vise à permettre aux fournisseurs de s'approvisionner auprès des producteurs proposant la meilleure offre.

Question 56 : La priorité donnée au prix sera-t-elle toujours cohérente avec la volonté de privilégier la production décarbonée ?

- Dans le cadre des bénéfices socio-économiques du projet, le dossier (*Etude d'impact – Partie 1. Description du projet – p.7*) met notamment en exergue l'augmentation de l'intégration des énergies renouvelables.

Question 57 : La commission d'enquête souhaite être éclairée à propos des enseignements issus de l'expérience des échanges transfrontaliers permis par les différentes interconnexions, notamment quant à la part des énergies renouvelables importées, mais également en termes d'impact sur la part des énergies renouvelable du mix énergétique français.

PHASES TRAVAUX ET EXPLOITATION

BILAN CARBONE

- La méthode ENTSO-E permet de calculer l'incidence du projet en termes de diminution des émissions de CO₂.

Question 58 : Compte-tenu de l'évolution du contexte énergétique, le bilan carbone selon la méthode ENTSO-E est-il actualisé ?

Question 59 : Si oui, quels en sont les résultats ?

GESTION DES DECHETS

- Les quantités de déchets produits sont estimées dans l'étude d'impact.

Question 60 : Quelles seront les exigences prévues à l'égard des contractants visant à réduire, réutiliser, recycler les déchets en phase chantier ?

Question 61 : Des opérations de transformation *in situ* pour réutilisation sont-elles envisagées ? Si oui, quelles sont les mesures prises pour en limiter les impacts ?

Question 62 : Selon quels éléments la vérification de la capacité des installations de stockage des déchets de chantier, en particulier les déchets inertes, sera-t-elle réalisée ?

Question 63 : Quelles mesures sont envisagées pour une prise en charge de ces déchets au plus près de leurs lieux de production ?

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL – ISO 14001

- L'entreprise RTE est certifiée ISO 14001.

Question 64 : Sur quel périmètre porte cette certification ?

Question 65 : Le chantier sera-t-il assuré en adéquation avec les exigences de cette norme ? Sera-t-il certifié par un organisme tiers ?

Question 66 : Des exigences de certification environnementale seront-elles été formulées dans le cadre des appels d'offres ?

Question 67 : Un système de management environnemental est-il envisagé pour garantir la performance environnementale globale du chantier ?
Quels objectifs de performance sont envisagés, voire actés ?

Question 68 : Quelles sont les garanties apportées en matière de maîtrise opérationnelle et en particulier de surveillance des modalités d'intervention des entreprises de travaux ?

Question 69 : La qualification et la quantification des mesures de suivi peuvent-elles être précisées pour en justifier la proportionnalité par rapport à l'ampleur du projet ?

RISQUE INCENDIE

- Question 70** : Quelles sont les mesures de prévention du risque incendie exigées aux entreprises de travaux lors de la construction des réseaux et atterrages ?
Quelles sont les modalités de contrôle et de surveillance prévues par RTE ?
- Question 71** : Sur quelles périodes les travaux à proximité des zones boisées ou en forêt sont-ils envisagés ?
Sont-elles compatibles avec les exigences de précaution ?
- Question 72** : Les moyens d'extinction en cas de départ de feu peuvent-ils être précisés selon les typologies de zones d'intervention (en forêt, à proximité d'espaces à risque d'incendie, en milieu sans risque incendie marqué) ?
- Question 73** : Eu égard aux retours d'expérience lors des incendies de forêt, existe-t-il un risque de dommages au niveau des liaisons ?

SUIVI DU CHANTIER

- L'étude d'impact (*Partie 7 – Mesures ERC*) précise que le chantier au sein des zones sensibles sera suivi par un écologue.
- Question 74** : Cet écologue sera-t-il seul pour l'ensemble du chantier sur les 3 départements ?
Sera-t-il présent tout au long du chantier ?

COMITE DE SUIVI – GESTION DES MESURES COMPENSATOIRES

COMITE DE SUIVI

- La création d'un comité de suivi est proposée par RTE, en suivant l'exemple de l'interconnexion Baixas – Santa Llogaia.
- Question 75** : Quels acteurs précisément participeront à ce comité ?
- Question 76** : Quelles seront les modalités d'action de ce comité (démarrage, fréquence des réunions, points traités, accès public aux conclusions, etc.) ?
- Question 77** : Ce comité sera-t-il limité au suivi des mesures ERC de l'étude d'impact ou intégrera-t-il notamment :
- Les éventuelles mises à jour de l'étude d'impact, leurs portés à connaissance ?
 - L'ensemble des engagements pris par RTE lors du processus de participation et à l'occasion des réponses aux avis des PPA ?

GESTION DES MESURES COMPENSATOIRES

- RTE s'est engagé à fournir les plans de gestion des mesures compensatoires des zones humides, comprenant *a minima* 10 points (*avis reçus lors de la phase d'examen – avis du SMIDDEST*).
- Question 78** : Ces plans de gestion sont-ils disponibles ?
- Dans son mémoire en réponse à l'avis du CNPN (*page 73*), RTE indique que les mesures de suivi seront détaillées ultérieurement dans un plan de gestion.
- Question 79** : Quelles seront les modalités de validation de ce plan de gestion ?
- Question 80** : Quelle communication du suivi écologique est envisagée et vers quels publics ?
- Question 81** : Est-il envisagé la validation des données de suivi par un organisme de contrôle externe ?

DEMANDES PARTICULIERES – CONTRIBUTIONS RECURRENTES

- Certains contributeurs interrogent le porteur du projet sur des éléments précis relevant dans la majorité des cas de la propriété privée (*notamment les contributions codifiées AGS001 – AGS002 – AGS005 – AGS009 – AGS011 – AMB001 – AMB003 – AMB004 – BEN006 – BEN011 – CAP048 – CAP064 – HOS017 – LAC001 – LPG001 – LPG002 – PEM001 – PEM002 – PEM004 – @0052 – @0650 – @0663 – @0681 – @0903 – @1033 – @1467*).

Question 82 : La commission d'enquête souhaite que le porteur du projet apporte des éléments de réponse individualisés pour ces différentes demandes.

- Les contributions mettent en exergue des domaines de préoccupations récurrents, formulés comme suit :
 - Ligne expérimentale – 1^{er} projet au monde.
 - Impact santé – Absence d'étude épidémiologique – Risque santé publique.
 - Stimulateurs cardiaques – Troubles du sommeil – Leucémies infantiles.
 - Instruction BATHO.
 - Dépréciation immobilière.
 - Choix techniques maritimes – Tracé alternatif proposé par le collectif STOP THT 40 – Suivi de l'autoroute.
 - Impacts sur la circulation en phase travaux.
 - Principe de précaution.
 - Désastre, massacre écologique – Projet écocide – Déforestation massive – Destruction des dunes et des plages (atterrages).
 - Gouffre financier.
 - Impact sur l'économie locale – Baisse attractivité touristique – Impacts fréquentation commerciale zone Pédebert – Travaux plages – Dégradation image Capbreton – Dégradation territoire.
 - Dédommagement des collectivités.
 - Information insuffisante des citoyens – Dissimulation.
 - Inutilité du projet – Spéculation.
 - Capacité à détourner des zones situées en EBC loi littoral.
 - Répercussion de l'abandon du franchissement du Gouf sur le financement européen.
 - Actions en justice contre RTE pour des impacts sur le bétail.
 - Risques de pollution durant la phase travaux (déchets), pendant l'exploitation et en cas d'absence de démantèlement liés à la présence des câbles enterrés et des chambres de jonction-atterrage.

Question 83 : La commission d'enquête sollicite du porteur du projet, en complément des réponses qu'il apportera aux questions *supra*, des éclairages particuliers sur ces domaines.

3. DÉTAIL DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Lecture du tableau des observations

La quasi-totalité des observations regroupant plusieurs thématiques, la commission d'enquête a décidé de présenter le tableau des observations dans l'ordre chronologique de saisie pour chaque type de support : registre numérique – Email – Registres papier – Courrier.

Le tableau du procès-verbal des observations se lit selon les règles suivantes :

– Colonne « Support »

Les 1973 observations ont été codifiées de la façon suivante :

- 4 reçues par courrier : code « **Courrier** » ;
- 72 reçues par email : code « **Mail** » ;
- 1683 déposées sur le registre dématérialisé : code « **Registre numérique** » ;
- 213 déposées dans les registres papier : code « **Registre papier** ».

– Colonne « Référence »

- Afin de faciliter le traitement ultérieur des pièces jointes aux observations, des courriers, ainsi que le report aux différents supports, les règles suivantes ont été appliquées :
 - contribution reçue par courrier : « **Trigramme commune** » ;
 - contribution rédigée sur le registre papier : « **Trigramme commune** » ;
 - contribution rédigée sur le registre dématérialisé : « @ » ;
 - contribution envoyée par email : « **E** ».
- Un numéro d'ordre a été attribué à chaque contribution, suivi de la date (ND en cas d'absence de date).
- Les **trigrammes des communes** sont précisés *infra*.
- Règles relatives aux **pièces jointes** :
 - toutes les pièces jointes des registres papier sont notées PJ (lettre, photo, tract, etc.) ;
 - elles sont numérotées chronologiquement ;
 - si une pièce jointe seule (sans contribution manuscrite sur le registre) est déposée par un contributeur hors permanence, elle est codifiée de la même manière.
- Exemples de codification :
 - Registre papier : **CAP0006_PJ12_1017**
Contribution n°6 du registre papier de Capbreton, avec la pièce jointe n°12, enregistrée par le CE ou inscrite par le contributeur le 17 octobre (ND si pas daté).
 - Registre numérique : **@361_1116**
Contribution n°361 du registre numérique, sans PJ, enregistrée par le contributeur sur le registre numérique le 16 novembre.
 - Email : **E018_PJ1_PJ2_1201** :
Contribution n°18 envoyée par email le 1^{er} décembre, et comportant 2 pièces jointes.
 - Courrier reçu à l'un des 3 sièges de l'EP : **CAP0061_PJ6_PJ7_1030** :
Lettre datée du 30 octobre reçue à Capbreton, comportant les pièces jointes n°6 et 7.
- Trigrammes des 46 communes :

Code	Lieu de permanence
AMB	Ambès
ARS	Arsac
AVE	Avensan
CEZ	Cézac
CUB	Cubnezais
LTB	La Teste-de-Buch
LAC	Lacanau
LPM	Le Pian-Médoc
LPG	Le Porge
LCF	Lège-Cap-Ferret
MAC	Macau
PEU	Peujard
PEM	Prignac et Marcamps
SAM	Saint Aubin de Médoc
SHN	Sainte-Hélène
SLA	Saint-Laurent-d'Arce
SMJ	Saint-Médard-en-Jalles
SAL	Salaunes
SAU	Saumos
AGS	Angresse

BEN	Bénesse-Maremne
BIS	Biscarosse
CAP	Capbreton
GAS	Gastes
LAB	Labenne
LIT	Lit-et-Mixe
MSG	Messanges
MMZ	Mimizan
MOL	Moliets-et-Maa
OND	Ondres
SJB	Saint-Julien-en-Born
SEB	Sainte-Eulalie-en-Born
SEI	Seignosse
HOS	Soorts-Hossegor
SOU	Soustons
TAR	Tarnos
VSG	Vielle-Saint-Girons
VBB	Vieux-Boucau-les-Bains
ANG	Anglet
BTZ	Biarritz
BID	Bidart
CIB	Ciboure
GUE	Guéthary
HEN	Hendaye
SJL	Saint-Jean-de-Luz
URR	Urrugne

— Colonne « Observation »

Les observations enregistrées sur le registre dématérialisé (« *Registre numérique* » et « *Mail* »), sans pièce jointe, ont été retranscrites intégralement (dans le fond et la forme).

Les observations manuscrites enregistrées sur les registres papier (« *Registre papier* ») ont été retranscrites intégralement (dans le fond et la forme).

Les 125 pièces jointes sont listées en fin de procès-verbal.

Support	Référence	Auteur	Commune concernée	Observation
Registre numérique	@0001_1017	Anonyme		<p>Ce projet est absurde au regard de l'indépendance énergétique de la France L'argument de RTE pour nous vendre cette interconnexion en réunion publique était : ça permettra de baisser le coût de l'électricité pour les utilisateurs MENSONGE !!!! NOUS SOMMES EN DANGER cette ligne est expérimentale, les modélisations ne sont pas opposables RTE NOUS MENT SUR LES CEM Dans le pire des cas si cette ligne passe RESPECTER LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION et éloignez cette lignes des habitations (directive batho) Cette ligne aura un impact considérable sur notre santé et notre environnement pour enrichir la S.A RTE qui n'est que le trader de l'énergie et qui s'enrichit sur notre dos</p>
Mail	E0002_1017	Anonyme	Capbreton Hossegor	<p>POURQUOI NE PAS MODIFIER LE TRACE RTE QUI PASSE TROP PRES DE LA VILLE EN PROPOSANT L AJUSTEMENT DU COLLECTIF STPO THT40 QUI EVITE LA VILLE DE CAOPBRETON ET HOSSEGOR .MERCI DE TENIR COMPTE DE NOTRE REQUETTEBERTRAND VINSONNEAU CAPBRETON</p>
Registre numérique	@0003_1017	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>je suis contre le projet car nous avons aucun recule sur ses lignes à très haute tension concernant la santé (les ondes?) et la sécurité (incendie) . Surtout quand celle-ci passe très près des habitations et des zones très fréquenté. pet sans oublié la pollution des sols.(câble). Il faudrait réétudier le tracé pour éviter au maximum les proches habitations et les zone fortement fréquenté. On est directement concerné contenu de notre habitation .qui est extrêmement proche de notre habitation(résidence les Arboursiers rue des résiniers soorts-Hossegor)</p>
Registre numérique	@0004_1017	ROUCH Sébastien	Capbreton	<p>En raison de la situation en France d'un réseau électrique incapable de fournir l'électricité à la population, il est préférable de rétablir les moyens de production avant de se lancer à exporter de l'électricité Non écologique également Mauvais pour la santé Non favorable à ce projet sur la commune de capbreton</p>
Registre papier	CAP001_PJ125_1017	Pascale JACOPIN	Capbreton	<p>Je viens par la présente vous dire que je ne comprends pas l'autorisation des maires des communes de faire passer une telle ligne qui va impacter défavorablement le secteur sans qu'il y ait aucun avantage pour les habitants. Uniquement des inconvénients (santé, désagréments pendant les travaux, baisse de la valeur des biens, etc.). Si le projet doit être réalisé malgré tout cela je pense que le tracé retenu par RTE n'est pas judicieux ; l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT 40 semble moins impacter la population puisque un peu plus loin des habitations et des campings ainsi que des zones de surf. Si au moins la municipalité pouvait profiter de ces travaux pour réaliser le prolongement de la rocade dont on entend parler depuis tant d'années... Je remercie par avance Mme BEDERE de bien vouloir prendre en considération nos ressentis et j'ai foi en son pouvoir de persuasion pour faire infléchir RTE.</p>
Registre papier	AMB001_1017	M. et Mme CASCARRA	Ambès	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence Demande de renseignements. Souhaitent connaître le tracé exact de la ligne en projet. A l'aide des cartes, le commissaire enquêteur a pu établir que leur propriété ne serait pas impactée.</p>
Registre numérique	@0005_1018	SARNIGUET Timothé	Capbreton	<p>Bonjour, Ne pouvant pas nous opposer au projet global de la RTE. Un collectif (stop tht 40) s'est formé pour réfléchir à un tracé plus respectueux de l'environnement et utilisant des aménagements déjà existants pour faire passer ce tracé dans la</p>

				forêt (DFCl) et plus loin des habitations (respect instruction Mme BARTHO). JE SOUTIENS DONC LOGIQUEMENT L'AJUSTEMENT DU TRACÉ PROPOSÉ PAR LE COLLECTIF: THT 40 Merci de prendre en considération l'avis des personnes impactées lors de ce genre de décision.
Registre numérique	@0006_1018	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Je m'oppose au tracé proposé par RTE et soutiens celui proposé par le collectif THT 40 car il est plus respectueux de l'environnement et des populations. Je ne suis pas partie de région parisienne dans le but d'élever mes enfants dans un environnement plus sain, pour me retrouver avec des lignes très haute Tension sous les pieds! Mais surtout avant de penser à envoyer de l'électricité dans les pays limitrophes, il serait plus important de penser à fournir en énergie la France. Merci de prendre en considération les avis de populations vivant sur place avant de décider d'un tracé dans des bureaux très loin de l'endroit concerné. Espérant que cette contribution ait un impact.
Registre numérique	@0007_1018	CARLIER Kevin	Capbreton	RTE, pourquoi nous faire subir ça ? Vous savez, les risques encourus pour les populations de notre très attractive, cité balnéaire. Pensez-vous en cette période de crise écologique et énergétique, que des travaux durant deux ans, seront bénéfique à tous les points de vue. Des centaines de milliers de kilomètres de bouchons à la sortie de l'autoroute en direction de CAPBRETON. En pleine période estivale ne fera qu'agacé de plus en plus de contribuables et sera catastrophique écologiquement parlant Le collectif stop THT40, propose un tracé, respectant tous les habitants ainsi que tous les enfants et notre patrimoine forestier qui fait des Landes ce qu'elles sont aujourd'hui. Mettez-vous à notre place, croyez-vous que promener nos enfants et futures petits-enfants, ainsi que nos animaux de compagnie sur l'équivalent de deux centrales nucléaires, nous réjouissent, bien au contraire, on ne nous a pas entendu pour le projet d'interconnexion alors s'il vous plaît entendez-nous pour un tracé raisonnable. L'AVENIR DE NOTRE POPULATION LANDAISE DE SA FORÊT, DE SES PLAGES, DE SES VAGUES, DE SA QUIÉTUDE ET DE TOUT CE QUE REPRÉSENTE LES LANDES AUX YEUX DU RESTE DE LA POPULATION FRANÇAISE ET MONDIALE EST ENTRE VOS MAINS, RESPECTER NOUS RESPECTER NOS ENFANTS, RESPECTER NOS PETITS-ENFANTS, RESPECTER NOTRE PATRIMOINE. QUANT À LA SÉCURITÉ, LE COLLECTIF, STOP, THT 40 VOUS A PROPOSÉ UN TRACÉ LIMITANT les risques. Donnant la possibilité aux sapeurs-pompiers de pouvoir intervenir plus rapidement en cas d'incident et d'INCENDIE. Voulez-vous reproduire le méga INCENDIE de la période estivale 2022 sur le bassin d'Arcachon ? J'espère de tout cœur que nos voix seront entendu. Nous ne sommes pas contre le projet, car nous comprenons la nécessité d'énergie que nous avons besoin et que nous n'arrivons pas à produire, mais pour que la réalisation soit belle et réussie, marchons main dans la main, et non pas dos à dos.
Registre numérique	@0008_1018	Anonyme	Paris	Je refuse le tracé RTE par principe de précaution. Une ligne de 400 000 volts ne peut passer aussi près des habitations sans exposer les populations
Registre numérique	@0009_1018	DUTIL Marie Aimée	Saint-Jean-de-Luz	Je refuse le tracé RTE et propose celui Stoptht40
Registre numérique	@0010_1018	Anonyme	Saint-Jean-de-Luz	Je refuse le tracé RTE et propose celui de stoptht40
Registre numérique	@0011_1018	MIGUEL Fabrice	Capbreton	Je refuse le tracé RTE et propose celui de stoptht40

Registre numérique	@0012_PJ1_PJ2_1018	Anonyme	Seignosse	Bonjour, Je suis contre le projet de tracé actuel RTE, soyez logique et suivez celui proposé par "Stop THT 40" et supporté par les locaux. Je n'ai aucune envie d'avoir votre cable à 400m de chez moi. Bonne journée
Mail	E0049_1018	Anonyme	Non Précisé	Bonjour, je soutiens le projet de contournement proposé par le collectif Stop THT 40, et je refuse celui de la RTE. Cordialement.
Registre numérique	@0013_1019	DREYFUS Marion	Capbreton	bonjour, je soutiens l'Ajustement du tracé de RTE que propose le Collectif Stop THT 40 Cordialement, Marion Dreyfus
Registre numérique	@0014_1019	BROSSE Jean-Paul	Capbreton	Je refuse le tracé RTE proposé pour éviter le gouf de Capbreton qui passe à proximité de mon quartier " Le gaillou" et demande que le tracé proposé par le collectif Stop THT40 soit retenu. Le projet initial RTE est un non sens qui va à l'encontre de la sécurité des riverains. Quels seront les effets sur notre santé au regard de cette exposition à vie de cette ligne. Le principe de précaution doit s'appliquer.
Registre numérique	@0015_PJ3_1019	VALLEAU Patrick	Capbreton	Je conteste le projet de tracé actuel RTE. - Il passe encore trop près des habitations (campings Seignosse, résidences à Hossegor, quartiers Bouhèbe, Clairière aux Chênes et Gaillou à Capbreton) - il doit longer la route départementale D28 qui rejoint l'autoroute, et qui bouchonne déjà en temps normal. Les travaux vont engendrer des difficultés de circulation supplémentaires pendant une très longue période, notamment pour les véhicules d'urgence pour accéder aux hôpitaux de Bayonne et Dax ainsi que pour toutes les personnes qui travaillent à l'extérieur (Bayonne Anglet Biarritz Saint-Jean-de Luz etc...) ou qui viennent travailler à Hossegor Seignosse et Capbreton, pour les lycéens et étudiants qui se rendent tous les jours dans ces villes... Cela fait beaucoup de monde impacté par ce tracé. Alors qu'il existe la solution du Collectif Stop THT 40 de passer plus au sud à travers la forêt loin de cette route et loin des habitations... -Sans compter les risques potentiels des champs électromagnétiques.. - Le Collectif Stop THT40 a énormément travaillé et a trouvé un tracé qui me semble très cohérent et à moindre impact, j'espère qu'ils seront entendus...
Mail	E0016_1019	de CAZANOVE Franck	Non Précisé	Bonjour, Nous habitons en bordure de forêt à Capbreton et le projet RTE a prévu un passage des canalisations à 100 mètres de la maison. 400 000 volt doivent circuler si près des habitations, comment ne pas se poser des questions : - quid du principe de précaution, pour ceux qui ont des appareils type Pace Maker ? - pourquoi détruire la forêt pour un transfert d'énergie d'une centrale nucléaire vers l'Espagne et échanger des énergies vertes pourquoi faire? On nous dit que nous n'aurons pas assez d'énergie pour cet hiver, on nous parle de sobriété, mais tout ce que l'état propose c'est l'inverse. Ça n'a pas de sens. La pression des défenseurs du gouf a obligé l'état à réfléchir sur la possibilité d'un contournement terrestre qu'elle a fait au plus prêt de la population en détruisant une forêt accessible à de nombreux randonneurs, cyclistes, chasseurs. Qui va au fond du gouf? Personne en dehors de quelques spécialistes.... Nous refusons net ce tracé et proposons le tracé du collectif THT40 dont vous avez été informé mais que la mairie a refusé de recevoir. De plus qui dit tracé, dit route (subventionnée par l'état)et puis urbanisation , les citoyens ne sont pas dupes.... Il ne restera rien ! Voilà l'avenir pour nos enfants! Au mieux le tracé THT40 ou rien du tout!!!
Registre numérique	@0017_1019	COUDROY Jean-François	Capbreton	Je soutiens l'ajustement du tracé de RTE proposé par la collectif Stop THT 40
Registre numérique	@0018_1019	CHUNG Hélène	Capbreton	Je soutiens l'ajustement du tracé de RTE que propose le collectif Stop THT 40

Registre numérique	@0019_1019	LASSALLE Jean-Bernard	St-Vincent-de-Tyrosse	Bonjour. Je souhaite, par ce courrier, vous témoigner de mon désaccord avec le projet de la RTE. Pour des raisons écologiques, idéologiques et de bon sens, je préfère apporter mon soutien au tracé de THT 40. Merci d'en tenir compte.
Registre papier	SEI001_1019	Mme BOUSQUET M. DUVERT	Seignosse	Suite à consultation du commissaire enquêteur, nous sommes plutôt favorables au tracé actuel proposé par RTE.
Registre numérique	@0020_1020	Anonyme	Capbreton	Je soutiens le tracé proposé par l'association THT40 et je suis contre celui défini par RTE : trop proche des habitations et trop dangereux pour la santé des riverains bien trop nombreux autour du tracé RTE !! Merci de prendre en compte le chiffrage supplémentaire généré par le tracé de l'association THT40 car il sera largement inférieur aux coûts sanitaires sur la population autour du tracé RTE! Au vu de supers profits actuels et à venir en lien avec le report énergétique sur l'électricité, je pense que le refus d'une telle demande serait vraiment inapproprié !!
Registre numérique	@0021_1020	BOURKACHE Aurélie	Capbreton	Ce projet dont on ne peut imaginer à l'heure actuelle qu'il soit approuvé et validé est une hérésie totale. Tout d'abord, c'est un désastre écologique qui va mutiler notre côte sauvage déjà fragilisée par le réchauffement climatique, l'érosion côtière, les inondations et tout récemment, des feux jamais connus jusqu'alors. Sur le plan sanitaire, c'est encore pire puisque le principe de précaution devrait prévaloir. Préserver la santé des habitants est le devoir de nos représentants. Les risques sont trop importants comparés au peu d'utilité. Beaucoup de familles seront victimes de ce projet, c'est une certitude. Et enfin, en pleine période de restrictions énergétiques où tout le monde doit faire des efforts au risque de se voir privé d'énergie en hiver, pourquoi fournir le pays voisin si nous n'avons déjà pas assez pour nous-mêmes? Je suis capbretonnaise et landaise, et il est hors de question que nos familles servent de cobayes à RTE ! STOP THT 40, Projet inutile et dangereux !
Registre numérique	@0022_1021	Anonyme	Bayonne	Bonjour, Je m'oppose au tracé initial prévu par RTE, au profit du projet alternatif proposé par le collectif a politique Stop THT 40, qui privilégie l'utilisation des pistes forestières moins densément peuplées.
Registre numérique	@0023_1021	Anonyme	Tarnos	Je suis très inquiète quand au tracé retenu et souhaiterai qu'il soit déplacé loin des écoles et habitations et que des études sur l'impact sur la santé soient faites avant de lancer le projet
Registre numérique	@0024_1021	Anonyme	Capbreton	Je suis contre le projet du tracé RTE et je soutiens la contre proposition du collectif THT 40 qui permet d'éviter de long er les zones habitées.
Registre numérique	@0025_1022	Anonyme	Angresse	Je conteste la validité du tracé actuellement retenu, pour des raisons de risques sanitaires liés à la proximité des lieux de vie et des risques environnementaux.
Registre numérique	@0026_1022	Anonyme	Soorts-Hossegor	Après avoir pris connaissance du projet je soutien le proposition d'un collectif STOP THT 40 pour des questions environnementales
Registre numérique	@0027_1022	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis contre le projet de la RTE qui est une aberration d'un point de vue écologique et humain. Je soutiens la contre proposition du collectif THT 40 qui évite les zones habitées même si le projet en lui même est absurde.
Registre numérique	@0028_1022	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je soutiens le projet d'ajustement collectif stop HTH 40 pour des questions environnementales Plages,pistes cyclables, proximité des habitations, circulation durant les travaux ect
Registre numérique	@0029_1022	Karel SAMEC	Capbreton	Bonjour, Je suis propriétaire à Capbreton et ingénieur nucléaire. Je ne comprends pas pourquoi ces câbles ne suivent pas le tracé de l'autoroute proche A63 et qui est déjà impactante sur l'environnement. Un câble sous-marin est fragile, peut être saboté et il est de plus bien plus difficile à entretenir qu'un câble terrien. La question a-t-elle été examinée ? Je cite un député Suisse spécialisé dans la question: « Pour le député, un réseau souterrain serait tout à fait adapté au Plateau suisse. D'une part, le sol y est mou, donc facile à creuser, et de l'autre, les autoroutes et les voies ferrées qui le sillonnent offrent déjà les tracés nécessaires, le long desquels on pourrait creuser les canaux pour faire passer les lignes ». (https://www.swissinfo.ch/fr/on-finira-bien-par-enterrer-les-lignes-%C3%A0-haute-tension/31578928) Or nous avons exactement les mêmes conditions le long de l'A63. Meilleures salutations, Karel Samec, Ingénieur INSTN, Ingénieur EPF

Registre numérique	@0030_1023	Jocelyn GOURLET	Capbreton	Après avoir pris connaissance du projet, je suis contre le tracé proposé par RTE pour le contournement de Capbreton, et soutiens la proposition du collectif STOP THT pour les raisons suivantes: risques sanitaires liés à la proximité des lieux de vie (habitant le quartier de Bouhèbe, notre maison de situe à moins de 100 mètres du tracé prévisionnel de la liaison souterraine de la ligne THT) des campings et des pistes cyclables, dépréciation inévitable de la valeur des biens immobiliers à proximité du tracé, absence d'étude épidémiologique indépendante pour un projet de cette taille qui est visiblement une première mondiale, impact environnemental avec un déboisement massif de la pinède (des milliers d'arbres vont être abattus et ne sont pas replantés, alors même qu'ils existent des pistes déjà aménagées de la long de l'autoroute A63) et enfouissement de milliers de tonnes de matières plastiques, métaux et produits polluants, risque incendie, impact des travaux le long de la RD 28 qui est la seule voie d'accès depuis l'autoroute à Capbreton. Jocelyn Gourlet, Ingénieur des Ponts et Chaussées
Registre numérique	@0031_PJ4_1023	Arnaud FAYET	Soorts-Hossegor	Notre résidence va se trouver en bordure du tracé de la ligne THT, pas à plus d'une cinquantaine de mètres. Les classements en milieu forestier peuvent très bien être révisés au vu de la déclaration du projet d'utilité publique. Il ne peut pas y avoir deux poids deux mesures en terme de traitement des citoyens. Comme le demande le collectif THT40, nous souhaitons que le tracé vert sur le doc ci-joint soit retenu.
Registre numérique	@0032_1023	Anonyme	Capbreton	Bonjour, j'ai pris connaissance du projet et je suis contre le tracé proposé par RTE pour le contournement de Capbreton! Je souhaite soutenir le projet proposé par Collectif STOP THT. En effet, nous habitons le quartier Bouhebe et nous avons une maison familiale. Notre maison se situe à moins de 100 mètres du tracé proposé. J'aimerais plus tard pouvoir y élever mes enfants ou partir en vacances sereinement avec eux dans ce quartier... De plus, dans cette zone il y a des pistes cyclables, des maisons, des campings ect ... Je n'ai jamais vu un projet d'une telle ampleur! De plus, je pense à nos régions. Ce projet va avoir un impact environnemental irréversible: je pense au reboisement de la pinède qui va être détruite.. Dans nos terres il va y avoir des matières plastiques, des métaux. Enfin, je pense aux travaux titanesques que ce projet compte mener notamment par le contournement de l'autoroute.. la seule qui donne accès à Capbreton. Merci beaucoup pour votre attention.
Registre numérique	@0033_1023	Anonyme	Capbreton	Bonjour, étant résidente à Bouhèbe Capbreton je ne peux que m'indigner du projet RTE de construction d'une ligne haute tension si proche de nos lieux de vie. Je suis extrêmement inquiète de toutes les conséquences déplorables que ce projet pourrait amener : qu'en est-il de notre environnement boisé et riche en végétation et espèces animales? qu'en est-il de la santé de nos enfants, de nos aïeux? qu'en est-il de la préservation de nos plages qui risquent d'être polluées par tous les déchets rejetés par les travaux? qu'en est-il de nos pistes cyclables? qu'en est-il de notre qualité de vie qui va être sacrifiée ainsi que de la valeur de nos biens immobiliers? N'est-il pas possible de remettre en question ce projet ou du moins d'envisager la modification du trajet de cette ligne? Ecoutons les arguments du collectif STOP THT et prenons en considération leur projet alternatif. Je vous remercie de l'attention portée à ma lettre, En vous souhaitant une bonne journée, Charlotte, Etudiante en 5ème année de médecine
Registre numérique	@0034_1023	Anonyme	Capbreton	Contre le tracé de RTE Bonjour, Je vous écris car j'ai pris connaissance de ce nouveau projet grâce au compte internet STOP THT. Et je suis contre le tracé proposé par la RTE. Tout d'abord, car c'est un projet d'une ampleur considérable. Je pense à toutes nos villes. Depuis mon enfance, mes grands-parents ont une maison dans les Landes et j'y vais tous les étés. Et je souhaite protéger nos terres mais aussi habitants. En effet, si une ligne à haute tension passe à proximité des habitations (environ 100 mètres à Capbreton par exemple) cela génère un champ magnétique et électrique causant des effets néfastes sur le système nerveux et la vision.

				<p>De plus, cela peut être la cause de cancers, d'après l'OMC.</p> <p>Enfin je pense à notre environnement. Ce projet est totalement dévastateur : aujourd'hui le réchauffement climatique est au cœur des débats et nous pouvons éviter une déforestation massive (de la pinède) et la préservation de notre environnement local.</p> <p>J'espère que mon message aura retenu votre attention. Merci beaucoup</p>
Mail	E0050_1023	Anonyme	Non Précisé	<p>Bonjour, Par la présente, je tiens à signaler que je pense que la proposition du collectif << stopTHT40 >> pour le contournement du Gouf de Capbreton me paraît beaucoup plus judicieuse, du point de vue des risques de santé publique et de l'environnement avec un impact moins important sur la vie des habitants des communes sur lequel le tracé doit passer. Merci d'inscrire mes remarques dans le registre. Cordialement Dr Jean-Marc FABIÉ 37, impasse des roussettes 40150 Hossegor</p>
Registre numérique	@0035_1023	Anonyme	Capbreton	<p>L'intérêt de l'interco a été présenté et selon les arguments semble d'une portée nationale et européenne, il ne s'agit donc pas dans mon propos un rejet en bloc du projet mais il s'agit de souligner l'importance d'une réflexion commune avec les premiers concernés et les usagers au quotidien des lieux impactés.</p> <p>Point 1</p> <p>J'habite le quartier du Gaillou en lisière de forêt.</p> <p>Cette forêt est un bien commun à tous les capbretonnais, promeneurs, cueilleurs, chasseurs. Elle est un atout majeur pour la commune du fait de sa diversité et son rôle primordial dans notre équilibre : frein aux nuisances sonores et environnementales de l'autoroute toute proche, développement de la biodiversité.</p> <p>Notre impact doit donc être bien réfléchi.</p> <p>Au regard de ces observations, le travail du collectif « STOP THT 40 » est une proposition intéressante et la réflexion doit être poursuivie . Un tracé plus respectueux de l'existant est à privilégier.</p> <p>Point 2</p> <p>Je souhaiterais souligner l'absence de visibilité quant au vieillissement des matériaux enterrés : l'évolution du pouvoir d'isolation des matériaux au fil du temps au regard de la faible profondeur d'enfouissement.</p> <p>Que se passerait-il en cas d'incendie violent qui se propagerait par le sol comme cela a été le cas en Gironde cette année ?</p> <p>EN RESUME :</p> <p>1- Le tracé peut être amélioré en partant des propositions du collectif « STOP THT 40 »</p> <p>2- Quelles garanties a-t-on concernant</p> <p>-une éventuelle destruction ou endommagement accidentel</p> <p>-le vieillissement des matériaux enfouis et non accessibles une fois les travaux achevés?</p>
Registre numérique	@0038_1023	Marine GOURLET	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis une résidente dans le quartier de Bouhèbe à Capbreton.</p> <p>Après avoir pris connaissance du projet, je suis contre le tracé proposé par RTE pour le contournement de Capbreton, et je soutiens la proposition du collectif STOP THT.</p> <p>Je suis contre ce projet car il présente énormément de risques sanitaires (la santé de tous, le risque de maladie, effets néfastes sur le système nerveux et la vision), de risques environnementaux (déforestation massive de la pinède, matières plastiques et câbles installés dans le sable, déchets, pollution très agressive, les animaux de la pinède disparaîtront), de risques sociaux (difficulté pour les habitants de se déplacer pendant la durée des travaux et même après, difficulté d'accéder aux pistes cyclables, à la plage, stress, anxiété, tristesse, stupéfaction pour tous les habitants des zones concernées) et des risques écologiques.</p> <p>Je vous demande s'il vous plait de revoir le tracé de cette ligne électrique et de penser à l'avenir et à l'écologie. Nous</p>

				devons vivre dans un cadre qui respecte l'environnement. Merci beaucoup de votre attention. Bien à vous
Registre numérique	@0039_1024	Sophie AURENSAN	Soorts-Hossegor	Nous refusons le tracé RTE prévu et soutenons l'ajustement du collectif Stop THT 40 qui génèrera moins de nuisances temporaires(lors de la construction) ainsi que peu de nuisances pérennes pour la population mais aussi pour la faune et la flore de notre environnement . Cordialement, Sophie Aurensan Michel Aurensan
Registre numérique	@0040_1024	Michael POCH	Seignosse	Le tracé proposé par RTE est une hérésie! Aucune prise en compte de l'écologie ni les habitants de la région, quand un tracé alternatif est possible. Il faut écouter ceux qui seront impactés. Merci
Registre numérique	@0041_1024	Christelle BOIVIN	Soustons	Je refuse le tracé RTE mais je soutiens le tracé du collectif STOP THT 40. Il est beaucoup moins impactant sur les populations locales. Les pistes cyclables extrêmement fréquentées, l'un de nos atouts majeurs touristiques sur la côte sud Landes, ne seront plus impactées.
Registre numérique	@0042_1024	Isabelle POCH	Seignosse	refusez le tracé RTE et soutenez le tracé du collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0043_1024	Anonyme	Tosse	Je refuse le tracé RTE et soutiens le tracé du collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0044_1024	Pascale SAUTEREAU	Soorts-Hossegor	Je refuse le tracé RTE et soutiens le tracé du collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0045_1024	Annick BAUDRAND	Capbreton	Je refuse le tracé proposé par RTE et je soutiens le tracé du collectif STOP THT 40 pour minimiser l'impact sur le trajet urbain et ses conséquences électro magnétiques sur la population.
Registre numérique	@0046_PJ5_1024	Flora RICHARD	Seignosse	Bonjour, je souhaite par la présente m'opposer au tracé imposé par RTE, en effet celui-ci passe tout près de mon habitation (aux Bourdaines à Seignosse à l'ouest du golf), et sachant qu'il n'y a aucune étude prouvant qu'il n'est pas néfaste sur la santé (ayant un petit enfant cela m'inquiète), que ce n'est clairement pas une bonne chose écologiquement, et que ca risque de plus d'être un gros inconvénient si je veux un jour vendre ma maison (personne ne veut vivre près d'une ligne à haute tension, hors ou sous terre..) Je souhaite en revanche soutenir l'ajustement du tracé que proposé le collectif Stop THT 40, qui sort plus au nord de la plage des Casernes à Seignosse, contourne le golf de Seignosse par le nord est, et contourne largement Capbreton au sud.
Registre numérique	@0047_1024	Paul MEYER	Capbreton	Après avoir lu le dossier RTE , je refuse ce tracé beaucoup trop proche des habitations et je soutiens le tracé du collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0048_1024	Elisabeth SCHMIDT DORNEDDEN	Seignosse	Nous résidons sur le golf de Seignosse, et nous préférons l'ajustement du collectif stop THT 40 pour le nouveau tracé.
Registre papier	VBB001_1024	Marc BECKER	Vieux-Boucau-les-Bains	Je m'oppose formellement à ce projet, secrétaire du club de plongée « Les Aquanautes de Capbreton » en 2020, j'ai suivi ce dossier depuis 2015. La finalité de ce projet mentionnait une économie financière pour le consommateur final. De quelle façon ce projet me garantit ce résultat à l'heure où ce projet sera livré. La conjoncture actuelle et l'évolution du prix de l'énergie ne donne aucun crédit à cet argument de « Réduction de facture » ! Lors des différentes études de terrain, il était observable la gêne provoquée par l'homme (fuite des dauphins sur le secteur...) Laisser cet ouvrage en héritage aux générations futures est contre toute logique environnementale et ne correspond absolument pas aux valeurs que je soutiens ou que je transmettrai! Merci pour cette possibilité de parole.

Registre numérique	@0051_1025	Simon RIES	Bayonne	Je refuse le tracé RTE et soutiens le tracé du collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0052_1025	Henri CASCARRA	Ambès	<p>Monsieur et Madame CASCARRA Henri, demeurant au 47, chemin du Roy - 33810 AMBES. Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Nous avons pris connaissance auprès de la Mairie d'Ambès (Gironde 33), de l'avis de l'enquête publique unique relatif ("Projet Golfe de Gascogne") par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) aux travaux de construction de lignes électriques souterraines.</p> <p>Sur les plans soumis par l'enquête, nous constatons, à notre insu, de l'instauration de servitudes d'utilité publique dans nos parcelles par RTE. La parcelle AR1 concerne la Jalle privée nous appartenant, en indivis avec Monsieur et Madame TILLAC. La tranchée devra servir uniquement pour le passage des lignes électriques souterraines. Dans cette tranchée, il sera interdit de mettre des buses et des cuvelages et il sera interdit de laisser la tranchée ouverte. La tranchée devra être rebouchée avec la même terre extraite de cette dite tranchée.</p> <p>En ce qui concerne la Jalle, la tranchée devra passer à 1.5 mètres en dessous des étrépillons (structures en bois pour maintenir la largeur au fond de la Jalle). Nous interdisons que les eaux de pluie des riverains se déversent dans la Jalle. Chaque bassin a sa jalle. A la fin des travaux, la Jalle doit rester à l'initial, c'est à dire Jalle pour une prise d'eau, jalle privée.</p> <p>Nous avons acquis la propriété par la SAFER grevée par des servitudes d'utilité publique de lignes d'électricité à haute tension sur nos parcelles à EDF (devenu RTE) et nous en subissons les conséquences.</p> <p>Nous ne pouvons absolument pas en supporter d'avantage. RTE réalise des travaux d'entretien régulièrement, qui occasionnent, des dégâts parfois importants qui sont ni réparés, ni indemnisés.</p> <p>Nous n'avons pas été avertis de cette nouvelle situation sur nos parcelles.</p> <p>Nous nous opposons formellement aux travaux de construction de lignes électriques souterraines dans nos parcelles. Nous vous prions de croire, Monsieur le commissaire enquêteur en l'expression de notre haute considération.</p>
Registre numérique	@0053_1025	Henri CASCARRA	Ambès	<p>Monsieur et Madame CASCARRA Henri, demeurant au 47, chemin du Roy - 33810 AMBES. Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Nous avons pris connaissance auprès de la Mairie d'Ambès (Gironde 33), de l'avis de l'enquête publique unique relatif ("Projet Golfe de Gascogne") par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) aux travaux de construction de lignes électriques souterraines.</p> <p>Sur les plans soumis par l'enquête, nous constatons, à notre insu, de l'instauration de servitudes d'utilité publique dans nos parcelles par RTE. La parcelle AR1 concerne la Jalle privée nous appartenant, en indivis avec Monsieur et Madame TILLAC. La tranchée devra servir uniquement pour le passage des lignes électriques souterraines. Dans cette tranchée, il sera interdit de mettre des buses et des cuvelages et il sera interdit de laisser la tranchée ouverte. La tranchée devra être rebouchée avec la même terre extraite de cette dite tranchée.</p> <p>En ce qui concerne la Jalle, la tranchée devra passer à 1.5 mètres en dessous des étrépillons (structures en bois pour maintenir la largeur au fond de la Jalle). Nous interdisons que les eaux de pluie des riverains se déversent dans la Jalle. Chaque bassin a sa jalle. A la fin des travaux, la Jalle doit rester à l'initial, c'est à dire Jalle pour une prise d'eau, jalle privée.</p> <p>Nous avons acquis la propriété par la SAFER grevée par des servitudes d'utilité publique de lignes d'électricité à haute tension sur nos parcelles à EDF (devenu RTE) et nous en subissons les conséquences.</p> <p>Nous ne pouvons absolument pas en supporter d'avantage. RTE réalise des travaux d'entretien régulièrement, qui occasionnent, des dégâts parfois importants qui sont ni réparés, ni indemnisés.</p> <p>Nous n'avons pas été avertis de cette nouvelle situation sur nos parcelles.</p>

				Nous nous opposons formellement aux travaux de construction de lignes électriques souterraines dans nos parcelles. Nous vous prions de croire, Monsieur le commissaire enquêteur en l'expression de notre haute considération.
Registre numérique	@0054_1025	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Sur la partie Nord du tracé RTE, une variante proposée passant par la forêt, au nord du golf de Seignosse et rejoignant directement la déchetterie Pédebert est pleine de pertinence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tracé bien plus court , donc économique. - aurait l'avantage de remettre en excellent état les sentiers de la DFCI, non négligeable au vu des incendies de forêts du dernier été. - chantier plus simple avec moins de contraintes, de danger et de perturbations pour les usagers (véhicules ou vélos) qu'à suivre les routes . - éloignement des zones habitées. <p>Au sud, pourquoi ne pas suivre l'autoroute plus au sud et s'éloigner de l'agglomération de Capbreton, pour les mêmes motifs de facilités et de sécurité de chantier (RD28) et protection des zones habitées.</p> <p>RTE devrait examiner attentivement l'intérêt économique de ces propositions ainsi que leur aspect rassurant et apaisant pour la population locale qui ne tirera aucun bienfait de cette ligne qui aurait pu passer malgré tout en mer.</p>
Registre papier	HOS001_1025	M. et Mme OLIVEIRA	Soorts	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>Habitent Résidence le Corsier, 70 rue des résiniers à Soorts, en face d'Intermarché.</p> <p>La ligne passe à une centaine de mètres de la résidence. Ne sont pas opposés au projet global, mais souhaitent la modification du tracé telle que proposée par STOP THT40 pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques pour la santé (CEM crée des ondes) - Dépréciation valeur appartement
Registre numérique	@0055_1025	Marie DARZACQ	Capbreton	<p>Ce projet est une hérésie économique et environnementale.</p> <p>Le tracé de RTE est inconcevable sur un plan sanitaire.</p> <p>Compte tenu des incertitudes de la science, je demande</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect de la circulaire Batho - que le principe de précaution soit respecté <p>CIRCULAIRE BATHO</p> <p>pourquoi Madame la Préfète n'applique t-elle pas cette directive ?</p> <p>La ministre de l'écologie, Delphine Batho, a adressé aux préfets le 15 avril 2013 une instruction relative à l'urbanisme à proximité des lignes de transports d'électricité de très haute tension et a recommandé de ne pas installer de bâtiments sensibles (crèches, écoles, maternité, etc) à moins de 100 mètres des lignes THT. Vous remarquerez que cette instruction ne stipule pas en courant continu ou en courant alternatif, mais TOUTES LES LIGNES THT.</p> <p>Je dénonce le fait que le choix politique ne respecte pas le principe de précaution et soit fondé sur l'expertise, financée directement ou indirectement par RTE, et inexistante sur une ligne présentant les mêmes caractéristiques</p> <p>RTE présente une modélisation qui ne l'engage pas et qui ne tient pas compte</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une exposition chronique sur du long terme - d'une exposition en mouvement à l'aplomb de la ligne comme sur les pistes cyclables <p>Je dénonce le fait que les politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prétendent que cette ligne est sans danger ,et nient le débat démocratique sur ce thème - qu'ils vident la science de son doute salutaire en supprimant toute incertitude. <p>EXPERTISE</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'expertise est sacralisée alors qu'elle n'obeit pas à des critères strictes. - elle fonde le choix politique sur "la raison". Des ONG ou des associations peuvent se prévaloir d'expertise qui hélas n'obéit à aucun critère scientifiquement reconnu de la "peer review"

			<p>- Aucune expertise n'a été réalisée sur une ligne présentant les mêmes caractéristiques.</p> <p>-L'expertise se base donc sur une modélisation effectuée par RTE, seule société habilitée à prendre des mesures, quel crédit peut-on apporter à RTE?</p> <p>Je ne souhaite pas que ce projet se concrétise sans une étude épidémiologique</p> <p>Je demande à nos responsables politiques d'exiger une étude épidémiologique indépendante avant d'accepter de faire prendre aveuglement un tel risque à sa population</p> <p>ETUDE EPIDEMIOLOGIQUE</p> <p>Aucune étude épidémiologique n'a été réalisée.</p> <p>Comment peut-on exposer la population à un risque non connu à ce jour parce que non mesuré ?</p> <p>Je refuse de servir de cobaye à RTE.</p> <p>RISQUES CONNUS A CE JOUR mais totalement passés sous silence par nos responsables politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effets sur les implants médicaux - RTE reconnaît que cette ligne aura un impact sur les implants : - Les implants passifs (broches, plaques, vis ou stent par exemple lorsqu'ils contiennent des matériaux conducteurs) : le risque est le déplacement de l'implant par attraction lorsque l'implant est ferromagnétique, et l'échauffement des tissus en contact avec l'implant. - Les implants actifs (stimulateur cardiaque, défibrillateur, stimulateurs neurologiques, valves neurologiques, les pompes à insulines, tous dispositifs médicaux actifs portés près du corps) peuvent subir des dysfonctionnements électriques et/ou électroniques (déprogrammation, reprogrammation, arrêt, stimulation ou inhibition inappropriés). <p>Je demande l'ajustement du tracé de RTE sur la base du tracé proposé par le collectif THT 40</p> <p>Je demande que l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT 40 soit retenu et donc validé par l'ensemble de nos politiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour éviter la mise en danger de la vie d'autrui - pour qu'aucune habitation ne soit à moins de 100 m de cette ligne expérimentale - pour qu'aucune piste cyclable ne soit construite sur cette ligne - pour que nos plages fréquentées ne soient pas impactées - pour qu'aucun camping ne soit à moins de 100 m de cette ligne <p>REFUS DU TRACE ? POURQUOI ?</p> <p>CONCERTATION FONTAINE - REFUS du TRACE respectant le principe de précaution</p> <p>L'ajustement du tracé a été refusé parce qu'il traverse un espace boisé classé, dont l'acronyme est EBC.</p> <p>L'article L 130-1 du code l'urbanisme n'interdit pourtant pas des travaux sur une zone EBC si ces travaux ne sont pas de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.</p> <p>L'ajustement proposé par le collectif n'empêche que les pistes DFCl qui sont par nature déboisées, et ne présentent donc pas d'enjeu environnemental particulier.</p> <p>'Par conséquent, l'administration n'est pas obligée de refuser systématiquement un projet situé en zonage EBC mais elle peut, comme fréquemment en droit de l'urbanisme, procéder à une appréciation au cas par cas.</p> <p>pourquoi ce refus a-t-il été systématique, sans aucune étude au cas par cas ?</p> <p>Les citoyens doivent-ils saisir le tribunal administratif pour faire respecter les articles R.104-28 à R.104-32 du code de l'urbanisme ?</p> <p>Le tracé de RTE traverse, sur la commune de SOORTS-HOSSEGOR, une zone EBC en empruntant les DFCl.</p> <p>Ces DFCl sont détournées contrairement à la zone EBC de Capbreton. Sur le dossier d'enquête publique RTE reconnaît que ces DFCl mesurent par endroit 3m</p> <p>Sachant que RTE peut utiliser un forage dirigé, sur des sites présentant des contraintes environnementales importantes,</p>
--	--	--	--

				<p>que la DFCI soit détournée ou pas, les travaux envisagés sur ces pistes déboisées n'auraient aucun impact environnemental et pourraient être réalisés en vertu de l'article L 130-1 du Code de l'urbanisme (Article L 130-1 du Code l'urbanisme le classement EBC interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol "de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements".)</p> <p>RTE est-il capable d'utiliser les DFCI de 3m de large pour réaliser les travaux ? Si oui quelle méthode envisage-t-il d'utiliser ?</p> <p>Par contre, si les tranchées envisagées pour cette ligne, sont supérieures à 3 m, et peuvent atteindre 7 m comme mentionné dans le dossier d'enquête publiques, les travaux, sur les DFCI de HOSEGOR de 3 m, seraient donc de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements sur une zone supérieur à 3m, nous devrions trouver dans l'enquête publique une procédure de déclassement sur la commune de SOORTS HOSSEGOR, sur la bande d'EBC jouxtant les DFCI.</p> <p>Si ces travaux impactent la zone EBC limitrophe aux DFCI, Pourquoi ne trouvons nous pas une procédure de déclassement de cette zone sur la commune d'Hossegor ?</p> <p>Si le passage, dans les zones EBC sur les DFCI non détournée ou détournée mais d'une largeur insuffisante, nécessite une procédure de mise en compatibilité, les ajustements du tracé proposé par les citoyens sont tout à fait réalisables, si les autorités administratives respectent la directive Batho, et refusent tout habitat dans les 100m de cette ligne.</p> <p>Puisque la DUP emporte le PLUi, pourquoi RTE refuse ce tracé en prétextant qu'il est irréalisable, puisque cette zone EBC peut être légalement déclassée ?</p> <p>Pourquoi les autorités administratives n'imposent-elles pas ce tracé à RTE puisque la loi permet qu'un projet d'utilité publique puisse être réalisé sur une zone boisée classée ?</p> <p>Les autorités ne risquent-elles pas d'être mise en examen pour mise en danger d'autrui ?</p> <p>Le risque de compromettre la conservation, la protection ou la création de boisements doit-il passer avant le risque sanitaire de la population ?</p> <p>Conclusion:</p> <p>Si le tracé que propose le collectif sur les pistes DFCI n'entraîne aucune incidence environnementale, et qu'il ne qu'il ne compromet pas la conservation, la protection ou la création de boisements. L'autorité administrative devrait être raisonnablement favorable à ce tracé, qui respecte la législation et ne nécessite donc aucun détournement, déclassement ou autre en l'état.</p> <p>Si le tracé que propose le collectif sur les pistes DFCI entraîne un impact environnemental la loi permet de lever ce veto puisqu'il s'agit d'un PIC, et que la DUP emporte le PLUi</p> <p>la validation du tracé proposé par le collectif n'est pas impossible comme le prétend RTE, ou nos politiques mais tout à fait réalisable si les autorités administratives, et politiques le souhaitent.</p> <p>J'ajouterai que cet ajustement permettrait l'entretien des DFCI sur cette zone. On sait que l'accès facilité aux massifs forestiers est un gage d'efficacité pour lutter contre l'incendie.</p> <p>Votre refus n'est donc pas fondé, par contre en ma qualité de citoyenne je suis fondée à solliciter un tracé qui respecte le principe de précaution.</p> <p>Un vieil adage stipule : Dans le doute, Abstiens-toi</p>
Registre numérique	@0056_1025	Anonyme	Capbreton	Je suis totalement contre le tracé proposé par Rte. Ce projet est un massacre écologique et un gouffre financier.
Registre papier	HOS002_1025	Anonyme	Hossegor	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>2 personnes résidant à Hossegor, à proximité du golf.</p> <p>Souhaitent des informations sur le projet et faire part de leur anxiété et de leurs sérieux doutes à propos des points suivants :</p>

				<p>- Ce projet semble être le premier au monde, il n'existe donc pas de retour d'expérience. Et pourtant, RTE a proposé un premier fuseau urbain, en dépit des risques sanitaires méconnus.</p> <p>- Projet pharaonique pour une durée de vie d'à peine 40 ans : le ratio coût/rentabilité n'est pas du tout avantageux. Pourquoi une durée d'existence aussi faible ?</p> <p>- S'étonnent de « l'impossibilité » de franchissement du Gouf : RTE n'est pas honnête et a mis en place un écran de fumée, en réalisant une étude de franchissement du Gouf tout en sachant qu'ils réaliseraient un contournement terrestre ; la preuve en est que le premier projet de contournement terrestre urbain a été proposé en deux mois. En outre, il semblerait qu'une ligne entretenue annuellement traverse déjà le Gouf.</p> <p>- Les impacts sur la santé sont réhhibitoires, à telle enseigne que les études et la mise en œuvre de la ligne opérationnelle depuis 2015 entre la France et l'Espagne ont été réalisées à grande distance des habitations.</p> <p>- S'interrogent sur la raison mise en avant par l'UE pour financer à hauteur de 700 M€ un projet « non rentable ».</p>
Registre papier	LAC001_1025	Le maire Le directeur des services techniques	Lacanau	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>La municipalité avait interrogé RTE sur la réfection des chaussées après construction des lignes. Le problème avait été posé lors de la réunion du 01/12/2021. Depuis, RTE n'a pas apporté de réponse.</p> <p>Le maire va préparer un document complet et va profiter du registre numérique pour qu'il soit pris en compte au cours de cette enquête.</p>
Registre papier	PEM001_1025	P.A. FAUX	Prignac-et-Marcamps	<p>Propriétaire (entre autres) de la parcelle cadastrée D135/n°799 localisation "Govain" souhaite des précisions concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'éventuelles destructions d'arbres, empêchement de possibilité de publicité entre autres pour mon vignoble "Château Sirac". - mise à disposition de surfaces nécessaires aux travaux sur la parcelle voisine 799. - le tracé exact. <p>Compléments notés par la commission d'enquête:</p> <p><i>M. FAUX possède une petite parcelle en bordure de la RD669 au lieu dit « GOVAIN » (repérée sur la plan joint à sa 2ème contribution en hachuré). Le tracé longe la RD669 à cet endroit et M. FAUX craint que l'emprise nécessaire pour passer les liaisons empiète sur sa parcelle sur laquelle il y a deux grands arbres (« centenaires »?) et sur laquelle il laisse installer parfois des panneaux publicitaires pour des producteurs locaux. C'est pour cela qu'il demande des précisions sur le tracé. Il a laissé ses coordonnées et souhaite entrer en contact avec un responsable du projet.</i></p>
Registre numérique	@0057_1026	Magali TEZENAS DU MONTCEL	Capbreton	<p>En tant que résidents sur la commune de Capbreton en proximité du tracé proposé par RTE nous sommes très inquiets des conséquences sur notre cadre de vie et notre santé.</p> <p>Le tracé est encore trop proche de nombreuses habitations et même quartiers entiers, plages fréquentées, campings, pistes cyclables bref tout ce qui fait l'essentiel du cadre de vie de la commune de Capbreton mais aussi Hossegor et Seignosse.</p> <p>Ces 3 villes sont essentielles au capital de la région et leur développement raisonné est primordial pour la vie économique des Landes.</p> <p>Nous comprenons parfaitement la démarche et le besoin de cette interconnexion électrique entre la France et l'Espagne aussi il vous a été proposé par le collectif Stop THT 40 un tracé alternatif permettant de respecter les habitants, la faune, la flore et l'économie de nos communes.</p> <p>Nous vous prions de bien vouloir reconsidérer le tracé, étudier cette proposition et nous donner des réponses.</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@0058_1026	Hugo TEZENAS	Barcelone	Finit l'abondance
Registre numérique	@0059_1026	Olivier TEZENAS	Capbreton	Modifier le tracé, conformément à la proposition du collectif STOP THT 40

Registre papier	BEN001_1026	Mme WENZINGER	Bénése-Maremne	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence Demande le montant du budget global et l'impact qu'aura l'enterrement à une profondeur plus importante (précautions sanitaire et sécuritaire) sur ce budget. La balance avantages-inconvénients pour les habitants de Bénése-Maremne étant déficitaire, il est important de veiller à réduire au maximum l'impact négatif (travaux, exploitation et en cas de risque majeur).
Registre papier	CAP002_PJ124_1026	Mme GEMAIN	Capbreton	Madame, dans le cadre de l'enquête publique de la ligne RTE, nous voudrions vous rencontrer et surtout vous faire reconnaître de visu le tracé alternatif que nous proposons avec THT40. Pouvez-vous m'appeler au 06 78 76 53 64 pour nous mettre d'accord. Dans l'attente de vous rencontrer, bien cordialement. Mme GEMAIN - Bénése Environnement
Registre papier	CAP003_1026	Guy TREZIERES	Capbreton	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence Considère comme scandaleuse la proposition de RTE et soutient le tracé et les ajustements de STOP THT40
Registre papier	CAP004_1026	M. PARUSSOLO	Capbreton	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence Soutient le tracé et les ajustements de STOP THT40
Registre papier	CAP005_1026	Anne CAZASSUS	Capbreton	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence Opinion réservée et attend d'autres avis d'experts. Soutient toutefois la proposition de STOP THT40
Registre papier	CAP006_1026	Nathalie FLAMENT	Capbreton	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence Demande d'informations sur le projet, notamment sur les aspects sanitaires du tracé et l'impact environnemental.
Registre papier	CAP007_1026	Françoise THIERRY	Capbreton	Je suis inquiète par rapport aux conséquences sanitaires liées aux champs électromagnétiques. Je souhaite que le tracé passe plus loin des habitations et je soutiens la proposition de STOP THT40.
Registre papier	CAP008_1026	Jean-Paul MESSU	Capbreton	En plus des conséquences sur la santé des habitants de nos stations, en particulier de ceux qui habitent à proximité de la ligne, je crains fortement les conséquences désastreuses que le tracé actuel aura sur l'activité économique de Capbreton, Hossegor, Seignosse. J'ai une activité de chambres d'hôtes et je suis convaincu que l'existence d'une ligne d'une telle puissance dissuadera de nombreux vacanciers de résider ne serait-ce que quelques jours dans nos stations. Sans parler de l'impact sur l'immobilier!! Surtout, tôt ou tard, des accidents seront observés, j'entends par là le risque d'exposition continue à cette ligne, la presse se pressera de le relater. Ce sera désastreux pour notre image. Donc votre projet nous place dans une situation difficile à l'avenir. Faites au moins le choix de suivre les recommandations de l'association STOP THT40, cet ajustement me semble la meilleure solution, puisqu'il n'est plus question de mettre fin à ce projet pharaonique.
Registre papier	CAP009_1026	Mme KRELL	Capbreton	Je ne suis pas d'accord avec le tracé proposé et soutiens la proposition faite par le STOP THT40. Les sorties sont trop proches des plages très fréquentées, les passages à proximité des quartiers des communes de Soorts et Capbreton sont trop importants. Des zones moins boisées peuvent être privilégiées et éviter l'abattage de nombreux arbres... Je ne m'étendrai plus ici et confirme mon soutien aux différents arguments portés par le collectif. Et même si les lignes haute tension sont enterrées, les champs électromagnétiques restent présents. Aussi, autant les maintenir le plus possible (éloignées) des zones urbaines pour limiter les impacts sur la santé.
Registre papier	CAP010_1026	Charlotte BARANX	Capbreton	Je soutiens le projet de (réhabilitation?) de RTE en proposant le nouveau tracé soutenu par le collectif STOP THT40
Registre numérique	@0060_1027	Anonyme	Capbreton	Je suis contre ce projet car je souhaite que l'on prenne en compte le principe de précaution. Ce projet est une première mondiale. Je ne souhaite pas être un cobaye.
Registre numérique	@0061_1027	Liliane GUILLERM	Capbreton	Déjà que ce projet est écologiquement complètement irresponsable et mis en place simplement pour des questions financières très discutables, je demande à ce que le trajet soit réellement de moindre impact : le tracé proposé par Stop THT 40 est le moins impactant et il serait bon de suivre leurs préconisations. Il y a plein de questions sur celui de RTE, notamment l'entrée vers capbreton perturbée pendant des années

				Une piste cyclable au dessus de la ligne Nous allons avoir un maximum de problèmes mais aucune compensation et nous devrions accepter cela avec le sourire Notre cadre de vie est en danger pour cause de spéculation sur les prix de l'énergie Quelle infamie
Registre numérique	@0062_1027	Anonyme	Soorts-Hossegor	Beaucoup trop proche de certaines habitations Passage sous des plages et des pistes cyclables très fréquentées Aucune étude (ni recul) sur les risques pour la santé
Registre numérique	@0063_1027	Anonyme	Soorts-Hossegor	Modifier le tracé, conformément à la proposition du collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0064_1027	Anonyme	Capbreton	Habitante de Capbreton, je refuse le tracé RTE proposé et demande que soit validé à la place le tracé proposé par le collectif THT40 plus cohérent et moins impactant sur la population locale.
Registre numérique	@0065_1027	Florence DELCLOY	Saubion	Bonjour, Je souhaiterais savoir quels sont les risques pour la santé des animaux ainsi que des humains d'avoir des câbles de 400 000w sous leurs pieds, dans des zones très fréquentées. Nous adorons notre région et nous sommes très souvent en nature. La population rencontrera t'elle des problèmes de santé sur le court et le long terme ? Existe t-il des lignes qui ont été installées ailleurs ? Existe t'il des enquêtes suite à leurs installations ? Si oui par qui ont elles été réalisées? Merci.
Registre numérique	@0066_1027	Raphaël LEGRAS	Capbreton	Je m'oppose à ce que ce projet voit le jour en l'état actuel ! La santé est un bien précieux... La population où qu'elle soit n'a pas à subir le choix d'entreprise privé et public soutenue par des politiques non irréprochables !
Mail	E0067_PJ6_1027	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonsoir Madame ou Monsieur, Une pétition RTE Route Pedebert en date du 14 Juin 2021 pour soutenir les Habitant et commerçants de Soorts Hossegor.
Mail	E0068_1027	Sophie BOUZET	Capbreton	Bonsoir, En tant que résidente de Capbreton , je trouve le tracé de la ligne THT pas judicieux et je suis inquiète des conséquences sur les habitants. Je pense que d'autres tracés sont possibles et seront bcp moins nocifs pour les habitants. Je soutiens le collectif stop THT 40.
Registre papier	SLA001_1027	Philippe GIBERT Hélène DESTREM	Saint-Laurent-d'Arce	Demande de renseignements sur le projet, qu'ils approuvent.
Registre papier	PEM002_PJ7_1027	P.A. FAUX	Prignac-et-Marcamps	En complément à mes commentaires du 25 octobre dernier: - Je signale un problème éventuel au sujet de la traversée sous ou sur la route de "Portdespeau" qui collecte deux affluents venant de la parcelle 814. - En cas de reconstruction il convient d'en abaisser le fil d'eau au maximum. 2 esquisses (situation actuelle et situation souhaitable) complètent l'observation. Compléments notés par la commission d'enquête: <i>Le tracé du projet traverse la route et si les travaux doivent toucher l'ouvrage existant pour la traversée du ruisseau à cet endroit, M. FAUX demande à ce que l'occasion soit saisie pour améliorer son fonctionnement. Sont dessinés deux schémas « ACTUEL » et « SOUHAITABLE » montrant le souhait d'une pente de l'ouvrage abaissée de 50 cm environ. M. FAUX signale également l'existence d'un repère NGF à l'angle de deux parcelles 820 et 537. Est joint un plan avec quelques annotations pour situer l'ouvrage concerné et le sens d'écoulement des eaux drainées. La parcelle triangulaire hachurée et notée 7 est celle visée par la 1ère contribution</i>

Registre numérique	@0069_1028	Anonyme	Capbreton	Non au projet Trop de risque dangereux pour de nombreuses personnes
Registre numérique	@0070_1028	Anonyme	Capbreton	Je suis contre la proposition du tracé initial. Je suis pour la modification du tracé, telle que proposée par le collectif Stop THT 40
Registre numérique	@0071_1028	Xavier FAUCHER	Capbreton	C'est une mise en garde particulièrement alarmante qui est émise ce vendredi par l'agence sanitaire Anses. Les champs magnétiques à basse fréquence, émis notamment par les lignes à haute tension, représentent un risque « possible » de leucémie chez les enfants qui habitent à proximité. Aussi, elle recommande « par précaution » de « ne pas implanter de nouvelles écoles à près des lignes à très haute tension », même si aucun lien de cause à effet n'est pour le moment démontré. L'Agence nationale de sécurité sanitaire, qui avait déjà alerté en 2010 sur une « association possible entre l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences et le risque à long terme de leucémie infantile », explique que les nouvelles études parues depuis cette date la conduisent à « réitérer » ses conclusions. Les champs magnétiques basses fréquences sont tous ceux dont la fréquence est inférieure à environ 8,3 kilohertz, seuil au-delà duquel commencent les radiofréquences. Ils sont émis par les réseaux de transport d'électricité et les transformateurs électriques, mais aussi par les transports, les aimants, les appareils électroménagers ou encore l'ensemble des câbles électriques dans lesquels un courant circule. Un autre étude britannique sur les lignes haute tension et les cas de leucémies chez l'enfant publiée en juin par des chercheurs de l'université d'Oxford a ouvert une « nouvelle époque » dans l'évaluation de ce risque, selon un responsable d'EDF-RTE, Jacques Lambrozo. « La surprise a été totale », a-t-il déclaré jeudi, lors de rencontres parlementaires consacrées au thème « électromagnétisme et santé ». Portant sur plus de 29.000 enfants souffrant de cancer, dont 9.700 de leucémie, cette étude a montré que le risque de leucémie augmente de 69% pour les enfants dont le domicile se trouve à moins de 200 mètres des lignes haute tension au moment de leur naissance et de 23% pour ceux domiciliés à une distance située entre 200 et 599 mètres, par rapport à ceux nés à plus de 600 mètres, a rappelé Gerald Draper, principal auteur de ces travaux. Plusieurs explications ont été recherchées (particules ionisées sous l'effet des lignes haute tension qui seraient ensuite inhalées, peintures recouvrant les pylônes, utilisation d'herbicides...), car on ne savait pas expliquer l'effet des champs électromagnétiques à une distance supérieure à 200 mètres, a-t-il relevé.
Registre numérique	@0072_1028	Anonyme	Léon	Je suis contre le tracé de cette ligne, il n'est pas tolérable que des intérêts financiers prime sur la santé des populations surtout quand il y a des solutions alternatives. Comment est-il possible de négliger la population à ce point. L'accès à la piste cyclable et aux plages serait donc restreint pour les personnes avec pacemaker, ce n'est pas normal. Il est temps de retrouver du bon sens et de la logique dans les choix que nous menons. La proposition de tracé du collectif stopTHT40 semble plus adaptée à l'ensemble des problématiques que pose ce projet.
Registre numérique	@0073_1028	Cassandra MARGIER	Seignosse	Je refuse de voir certains lieux interdits ou dangereux d'accès à mon père munis d'un pacemaker ! Cela ne fait que prouver les dangers d'un tel dispositif pour l'homme sur le long terme. C'est une honte !
Registre numérique	@0074_1028	Philippe SAINTORENS	Capbreton	Je refuse le tracé d'interconnexion de RTE. Je demande un tracé terrestre de Bordeaux à Saint Jean de Luz le long de l'autoroute ou dans le pire des cas, le tracé du collectif StopTHT40
Registre numérique	@0075_1029	Anonyme	Soorts-Hossegor	Très inquiets des conséquences sanitaires du passage de ce tracé si près de keuf habitées et fréquentées. S'il vous plaît revoyez ce tracé pour qu'il passe à distance des lieux de vie et ne mette pas notre santé en danger.
Registre numérique	@0076_1030	Anonyme	Bénesse-Maremne	Je suis contre le projet pour la sécurité des habitants
Registre numérique	@0077_1030	Françoise BOURDETTE	Soorts-Hossegor	Je soutiens l'ajustement du tracé de RTE que propose le collectif stop THT 40

Registre numérique	@0078_1030	Yannick COUTY	Capbreton	Je suis contre la proposition du tracé initial. Je suis pour la modification du tracé comme le propose le collectif Stop THT 40
Registre numérique	@0079_1030	Axele MADELAINNE	Capbreton	bonjour Je suis contre la proposition du tracé initial. Je suis pour la modification du tracé, comme le propose par le collectif Stop THT 40
Registre numérique	@0080_1031	Dominique DELHAYE	Orx	Je suis contre le projet du tracé RTE initial en raison des risques sanitaires. Je suis pour la modification du tracé proposé par le collectif stop THT40.
Registre numérique	@0081_1031	Anonyme	Seignosse	<p>Les causes et effets de cette ligne THT ne sont pas connus et encore moins communiqués aux riverains. Les perturbations seront multiples tel que le trafic urbain dans les agglomérations qui vont créer des embouteillages conséquents au quotidien.</p> <p>Le plus important reste encore les perturbations électromagnétiques qui au mieux ne sont pas calculées et au pire sont minimisé pour favoriser la validation de ce projet.</p> <p>Savez-vous que le cerveau humain est la plus grosse machine à fréquences au monde?</p> <p>Alors que nous parlions il y a 10 ans des conséquences des fréquences de téléphonie mobile sur le corps humain nous ne pouvons que supposer les effets des émanations électromagnétiques sur nos corps.</p> <p>Et là encore je ne pense qu'à ma petite personne mais que pouvons nous dire des conséquences sur toutes les espèces qui vivent dans cette réserve naturelle? Nous parlons ici de milliers d'espèces animales et végétales.</p> <p>Dans le dossier nous entendons parler de "favoriser l'intégration des énergies renouvelables". Encore des prouesses rhétoriques, mais expliquez-moi en quoi faire passer une ligne ThT dans une zone majoritairement en réserve naturelle sera un élément permettant le développement de quelconque énergie renouvelable ou projet eco responsable...</p> <p>Encore une fois nous assistons à un non sens des élites de ce système où le seul but véritable est de favoriser un capitalisme consumériste sans fin et je m'explique ci dessous :</p> <p>Avec la demande toujours plus grande en électricité, sous-couvert de transition énergétique, nous assistons à des projets tous plus ridicules les uns que les autres pour que Mr toutlemonde puisse recharger sa toute nouvelle voiture tous les soirs, que ses enfants rechargent leur tout nouveaux vélos électriques les iPhone les tablettes le chauffage électrique et j'en passe...</p> <p>La véritable solution serait encore une fois de localiser les productions d'énergie et c'est LÀ que les solutions sont multiples et les cerveaux brillants en France ne manquent pas. (Parlons alors du budget annuel du CNRS par rapport à celui de la défense...)</p> <p>J'ai l'impression que nous marchons sur la tête, comme sans ce vieux film 'Idiocracie' ou un homme lambda se retrouve cryogénisé et se réveille dans un futur où les actions des hommes sont dénués de sens et conscience. On attend le prochain projet où nous mettrons du Redbull dans les champs, qui sait peut être que nos carottes seront plus grosses et goutues...</p> <p>Laissez à cette zone encore pseudo rurale et naturelle son cachet. Mettre une ligne THT sous terre ne changera pas le soucis il ne sera que masqué.</p> <p>Quand je pense que l'on remet tout le blâme sur la population alors que ce sont les élitistes qui prennent des décisions sans sens et nous mettent dans des positions sans issues. Pour une fois agissez consciemment...</p> <p>Vous voulez de l'électricité ? Demandez à AREVA et ERDF de fabriquer une centrale en Espagne plutôt que de tirer le plus gros câble électrique d'Europe dans une zone fragile et protégée.</p> <p>Les anciennes civilisations nous ont bien montrées que l'évolution n'est pas le progrès et ici nous assistons encore à un exemple digne de la statue de Néros dans la Rome antique.</p> <p>Je vous en conjure, soyez conscient des conséquences de vos actes, vous pouvez trouver un projet avec une vraie valeur. Et plus encore, vous nous le devez en tant qu'élite.</p>

Registre numérique	@0082_PJ8_1031	Jacques DUQUESNE	Seignosse	Nous sommes résidents sur le Golf de Seignosse et soutenons l'ajustement du projet proposé par le collectif Stop THT 40. Leur solution a le mérite de sorties d'eau dans des zones moins fréquentées, la mise à distance des câbles des zones d'habitation et un minimum de dégâts aux pistes cyclables. Elle permet opportunément d'en profiter pour réaménager la défense des forêts contre l'incendie sur le tracé des câbles dans les massifs forestiers de Seignosse et Capbreton/Labenne et de faciliter les interventions ultérieures des pompiers.
Registre numérique	@0083_1101	Pascal CLAVERIE	Capbreton	Les propositions contenues dans le projet de ce collectif permettent de réduire l'impact sur les zones habitées et de moins détruire la forêt qui est en grand danger sur notre planète. De plus une distance de sécurité respectable au contact des ondes électromagnétique me paraît être une mesure préventive de bon sens. Nous avons de plus réussi à survivre jusqu'à aujourd'hui sans ce genre de dispositif, je pense que nous pouvons largement nous en passer.
Registre numérique	@0084_1101	Anonyme	Capbreton	La ligne haute Tension telle que tracée par RTE met en danger notre santé, abîme notre région et nos écosystèmes. Je souhaite une modification de ce tracé incluant un espacement plus important des habitations et campings, des plages fréquentées, des pistes cyclables, des forêts encore préservées et de tout autre endroit nécessitant d'être protégé de la nocivité d'un courant électrique si puissant. En parallèle, je demande une réelle démonstration de la nécessité d'une telle installation sans laquelle nous avons très bien pu vivre jusqu'à aujourd'hui.
Registre numérique	@0085_1101	Myriam FERAUD	Capbreton	Ma première interrogation concerne la pertinence de créer une telle ligne. Apportera-t-elle une amélioration dans le quotidien des citoyens français et espagnols concernés par cette ligne ou est-ce encore un énième projet qui va profiter aux plus riches, aux lobbys et à une société de consommation qui détruit notre planète, les écosystèmes dans une logique purement économique et financière. Le gouvernement nous parle sans cesse depuis quelques mois de sobriété énergétique ; cette ligne électrique s'inscrit-elle dans cette logique ? Habitant Capbreton au Gaillou, la forêt et l'océan sont mes havres de paix pour nager, surfer, me ressourcer, me promener, faire du vélo, courir, rêver. Je ne veux pas d'une ligne à haute tension potentiellement dangereuse pour ma santé et celle de mes enfants, délétère pour les espaces naturels qui m'entourent. Le tracé RTE aura un impact clairement négatif sur l'environnement mais également un impact social avec des travaux très impactants pour les populations locales. Seul l'impact économique pour les sociétés exploitantes semble avoir été pris en compte et je n'en veux pas. Localement, le tracé que propose le collectif stopTHT40 aura un impact moins important pour l'ensemble de la population mais également pour la biodiversité. Je souhaite que ce tracé soit adopté à défaut de l'abandon pur et simple du projet de ligne de haute tension.
Registre numérique	@0086_1101	Anonyme	Capbreton	Je pense que cela peut nuire à la santé des personnes aux alentours de ce câble à cause des ondes que ce dernier émettra. Je m'oppose à cet itinéraire de l'RTE pour ce projet et je propose de prendre un itinéraire qui sera moins dangereux pour les habitants résidents près de l'emplacement de ce câble, celui du THT 40.
Registre numérique	@0087_1101	Corinne LESGOURGUES	Capbreton	Après avoir pris connaissance du projet, je suis contre le tracé proposé par RTE pour le contournement de Capbreton, et soutiens la proposition du collectif STOP THT avec un nouveau tracé proposé, contre pour les raisons suivantes: risques sanitaires liés à la proximité des lieux de vie (habitant le quartier de la Civelle), des campings et des pistes cyclables, des plages, dépréciation inévitable de la valeur des biens immobiliers à proximité du tracé, absence d'étude épidémiologique indépendante pour un projet de cette taille qui est visiblement une première mondiale, impact environnemental alors même qu'ils existent des pistes déjà aménagées le long de l'autoroute A63, l'enfouissement de milliers de tonnes de matières plastiques, métaux et produits polluants, risque incendie, impact des travaux pour l'économie locale, la maintenance du câble sur le long terme.
Registre numérique	@0088_1101	Jean-Jacques LESGOURGUES	Capbreton	Après avoir pris connaissance du projet, je suis contre le tracé proposé par RTE pour le contournement de Capbreton, je soutiens la proposition du collectif STOP THT avec un nouveau tracé proposé. Les risques sanitaires liés à la proximité des habitations, écoles, plages lors du passage du câble, aucune étude épidémiologique pour un projet de cet envergure.

				Les travaux vont éventrer nos rues et vont avoir des conséquences économiques énormes .Il y a des solutions le RTE peut les étudier !
Mail	E0089_1101	Corinne LESGOURGUES	Capbreton	Bonjour , Après avoir pris connaissance du projet, je suis contre le tracé proposé par RTE pour le contournement de Capbreton, et soutiens la proposition du collectif STOP THT avec un nouveau tracé. Contre pour les raisons suivantes: risques sanitaires liés à la proximité des lieux de vie (habitant le quartier de la Civelle), des campings et des pistes cyclables, des plages, des écoles, dépréciation inévitable de la valeur des biens immobiliers à proximité du tracé, absence d'étude épidémiologique indépendante pour un projet de cette taille qui est visiblement une première mondiale, impact environnemental alors même qu'ils existent des pistes déjà aménagées le long de l'autoroute A63, l'enfouissement de milliers de tonnes de matières plastiques, métaux et produits polluants, risque incendie, des travaux qui vont éventrer nos rues, les travaux vont avoir un impact sur l'économie locale, la maintenance à court terme demandera de réouvrir les tranchées ... Non et non Le RTE doit réfléchir et prendre en compte les avis de notre population Landaise et autres pour définir un nouveau tracé !!! Une habitante de Capbreton qui demande de prendre soin de nos territoires qui souffrent déjà beaucoup trop
Mail	E0090_1101	Jean-Jacques LESGOURGUES	Capbreton	Après avoir pris connaissance du projet, je suis contre le tracé proposé par RTE pour le contournement de Capbreton, je soutiens la proposition du collectif STOP THT avec un nouveau tracé proposé. Les risques sanitaires liés à la proximité des habitations, écoles, plages lors du passage du câble, aucune étude épidémiologique pour un projet de cet envergure . Les travaux vont éventrer nos rues et vont avoir des conséquences économiques énormes .Il y a des solutions le RTE peut les étudier !
Registre papier	HOS003_1102	Anonyme	Soorts-Hossegor	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence - Demande de renseignements sur le tracé exact de contournement d'Hossegor. - Inquiétudes vis-à-vis des impacts sanitaires liés au CEM.
Registre papier	HOS004_1102	Anonyme	Soorts-Hossegor	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence - Habite Résidence les Corsiers à Soorts, à quelque dizaines de mètres du passage de la ligne. - Déploie le manque de communication à propos de la phase de concertation: le magazine de la mairie aurait pu évoquer le projet et l'enquête publique. Contre le projet: ne comprend pas son objectif au sein de la politique énergétique nationale. - Fortes inquiétudes à propos des conséquences du CEM, d'autant plus que les données chiffrées ne sont pas fournies par des organismes indépendants, mais par RTE.
Registre numérique	@0091_1102	Manon LESGOURGUES	Capbreton	Je suis contre le tracé proposé par TRE pour le contournement de Capbreton ! Je soutiens la proposition du collectif STOP THT qui propose un autre tracé ! Je suis Contre pour différentes raisons : - le risque sanitaire à proximité des habitations, des campings, (j'habite à côté du camping la civelle !!), des pistes cyclables, des plages - la dépréciation des prix des habitations à proximité de la THT - l'absence d'étude épidémiologique - l'impact environnemental alors qu'il existe des possibilités au bord de l'A63 - l'enfouissement de t de matières plastiques, métaux, polluants - Le risque incendie - l'impact des travaux pour l'économie locale - les dépenses liées à la maintenance sur le long termes

Registre numérique	@0092_1102	Hugo AMZALLAG	Seignosse	<p>Je suis contre le tracé propose par le RTE qui contourne Capbreton ! Je soutiens la proposition du collectif STOP THT qui propose un nouveau tracé !</p> <p>Je m'oppose pour les conditions différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risques sanitaires - absence d'étude épidémiologique - impact environnemental - enfouissement de matières et polluants - risque incendie - impact sur l'économie locale - coût maintenance
Registre numérique	@0093_1102	Anonyme	Seignosse	<p>Mesdames, messieurs,</p> <p>Peu accoutumé aux réseaux sociaux, je découvre ce projet ahurissant et tout bonnement scandaleux qui se dessine en catimini: jusqu'où ira-t-on pour plus de profit?</p> <p>Le tracé devrait entièrement éviter les zones habitées si personne n'est en mesure de prédire les conséquences à long terme sur la santé des riverains. Ce principe devrait régir toutes les décisions de ce genre, pourquoi élit-on un gouvernement sans cela !</p> <p>Les décisionnaires de ce projet et de ce tracé seraient ils prêts à vivre proche d'une ligne à THT le restant de leur vie ? Les personnes qui vivent là ont le droit de vouloir préserver leur santé et celle de leurs enfants!</p> <p>Les personnes qui habitent ces communes, utilisent ces routes, ces plages, ces réseaux toute l'année. Nous vivons là toute l'année contrairement aux décisionnaires de ce projet qui doivent tranquillement vivre dans leurs appartements parisiens ou autres !!</p> <p>Quid de notre environnement immédiat ? A l'heure de la médiatisation des désastres environnementaux en tout genre, n'avez vous pas compris qu'un tel projet est une aberration environnementale ? Combien de temps encore allons nous continuer à détruire ce qui nous entoure ? Ah j'oubliais, encore une fois, il est facile de ne pas se sentir concerné lorsqu'on vit à des centaines de kilomètres ...</p> <p>J'espère que ce projet n'aboutira pas ou rencontrera les pires difficultés à être mis en œuvre. J'espère également que les personnes qui en sont à l'origine vivront à leur tour ce genre de situation sans pouvoir agir.</p> <p>Un local dépité pour sa famille.</p>
Registre numérique	@0094_1103	Stéphane LACOSTE	Seignosse	<p>Bonjour</p> <p>Je vous fais part de mon opposition au tracé Seignosse Capbreton pour la ligne THT et ce pour de multiples raisons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le principe de précaution doit s'appliquer. Il n'y a aucune étude d'impact et aucune certitude quant à la dangerosité des lignes passant sous les postes cyclables, à proximité d'habitations, de campings et sous une plage très fréquentée. - c'est une aberration écologique avec l'abattage de centaines d'arbres - un autre tracé est possible. Utilisant les pistes DFCI et donc doublement utile. Forêt moins détruite, pistes plus larges pour la lutte incendie. <p>Merci pour votre lecture.</p>
Registre numérique	@0095_1103	Fabrice QUINARD	Hossegor	<p>Le câble devrait passer en mer, entre le gouf et la cote, mais certainement pas en zone habitée.</p> <p>La circulation et l'état des routes dans la MACS sont déjà intolérables et ces travaux ne vont qu'amplifier les problèmes de circulations a cause des milliers de m3 de béton qui devront être acheminés.</p>
Registre numérique	@0096_1103	Alexandra HEMON	Seignosse	<p>Très inquiets du projet notamment sur la partie terrestre et également sur les impacts de la biodiversité marine</p> <p>Ce projet est t il déjà voté ?</p> <p>Nous souhaitons nous y opposer entant qu'habitants de seignosse</p>

Registre numérique	@0097_1103	Nicolaz	Seignosse	Bonjour, Faire sortir/entrer les réseaux dans des endroits moins fréquentés Préserver faune et flore aux abords des massifs forestiers (cf voies cyclables) Éviter des travaux conséquents dans des zones aujourd'hui assez urbanisés (passage bourgs des communes notamment)
Registre numérique	@0098_1103	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour, Je suis contre le tracé proposé pour le RTE. Il faudra transmettre notre électricité loin des habitants de la région. Cordialement,
Registre numérique	@0099_1103	Nathalie LARTIZIEN	Soorts-Hossegor	Je suis totalement opposée au tracé RTE. C'est une aberration écologique, un danger pour les populations (sur les plages sur les pistes cyclables dans les habitations etc), un danger pour l'économie locale aussi et une subvention publique pharaonique engagée,... Je soutiens le tracé proposé par Stoptht40 !!
Registre numérique	@0100_1103	Anthony MONTIBERTS	Capbreton	Après m'être informé du projet, je suis contre le RTE pour le contournement par Capbreton, et soutiens la proposition du collectif STOP THT avec un nouveau tracé proposé, en raison des risques sanitaires, de l'impact environnemental et économique local.
Registre numérique	@0101_1103	Anonyme	Saint-Vincent-de-Tyrosse	Ce projet ne semble pas adapté au respect de l'environnement, de l'océan, ni de la sécurité des surfeurs et personnes de la région. Une tension sans précédent, nous demandons l'abandon du projet.
Registre numérique	@0102_1103	Charline NAQUET	Soorts-Hossegor	Bonjour, J'ai de gros doutes sur les conséquences sanitaires pour les personnes à risques (et les autres) de l'installation de la ligne HT mais aussi sur l'impact environnemental de cette installation sur la forêt et l'océan . Il semble évident que forêt et océan pâtiront des travaux (et pâtiront également des effets de cette ligne??) idem pour les usagers des routes des forêts et des plages concernés J'aimerais que des experts en ces 2 domaines soient consultés avant toute décision/action. Il est impensable de risquer la santé des personnes (et de la faune et flore)des communes concernées. Par ailleurs j'aimerais savoir ce que cela va changer pour le quotidien des habitants ? Quels sont les bénéfices de ce projet sur nos quotidiens ?
Registre numérique	@0103_1103	Laëtitia PENDANX	Labenne	Bonjour Résidant à Labenne et le rendant régulièrement dans les communes plus au nord concernées par le projet je souhaite marquer via ce message mon mécontentement car cela comporte un risque pour la santé des riverains Merci par avance. Bien cordialement
Registre numérique	@0104_1103	Anonyme	Bénése-Maremne	Bonjour, Résident de la commune de Bénése Maremne et ayant pris connaissance du projet, je trouve que le trajet proposé n'est pas cohérent par rapport aux alternatives existantes qui auraient moins d'impact sur la nature et l'humain. Je suis donc fermement opposé au projet tel qu'il est proposé actuellement.
Registre numérique	@0105_1103	Elsa PERRIER	Bénése-Maremne	Bonjour, J'ai pris connaissance du projet et il n'y a aucune cohérence avec le trajet proposé et la volonté actuelle de vouloir prôner le respect environnemental et humain . Le sans impact n'existe nullement et les conséquences futures non évaluées dans le réel . Je m'oppose donc activement à ce projet et espère que ma contribution aura du poids afin que ma voix puisse préserver ce morceau de terre qui n'a encore rien demandé !
Registre numérique	@0106_1103	Anonyme	Capbreton	Je suis totalement opposée au passage de la ligne à très haute tension dans nos communes des Landes cela met en danger la santé de nos enfants. Il y a des écoles à proximité du tracé choisi c'est une honte. Comment pourrions nous

				vivre en toute sérénité comme nous le faisons jusqu'au là sachant ce qui se trouvera sous nos pieds. Je suis choquée que nos enfants ne soient pas une priorité
Registre numérique	@0107_1103	Jérémie SALMON	Capbreton	Le tracé devrait emprunter un autre tracé il n'est pas envisageable de laisser nos enfants jouer sur des espaces proche de cette ligne Oui pour un contournement par la forêt loin des habitants et des pistes cyclable !
Registre numérique	@0108_1103	Amandine BORDERIE	Capbreton	Il est inconcevable de ne pas privilégier le principe de précaution, et de faire passer des enjeux financiers avant la santé de la population. Je suis contre la proposition du tracé initial. Je suis pour la modification du tracé, telle que proposée par le collectif Stop THT 40 .
Registre papier	SEI002_1103	Mme POCQUET	Seignosse	Après consultation du commissaire enquêteur, je note que la carte présentée est obsolète, la présence de l'intermarché et des habitations qui lui font face ne sont pas indiquées, Les panneaux de l'avis d'utilité publique du projet plantés au bord de la route par RTE délimitent le parcours du tracé Beaucoup de questions restent sans réponses et la partie dédommagement de la commune aux mouens de taxes n'est pas abordé Je ne suis pas d'accord avec le tracé qui mériterait une information plus complète aux habitants des communes concernées qui seront impactés sans avoir aucun bénéfice.
Registre papier	SEI003_1103	M.-G. LARRUE	Seignosse	Je suis favorable au projet
Registre papier	SEI004_1103	Jocelyn GOURLET	Capbreton	Après consultation du projet, je suis contre le tracé proposé par RTE pour le contournement de Capbreton et soutiens la proposition du collectif STOP THT 40 pour les raisons suivantes : 1. Risques sanitaires liés à la proximité des habitations (parfois à moins de 100mètres comme dans le quartier de Bouhèbe) 2. Risque pour les porteurs de pacemakers et pompes à insuline 3. Absence d'étude épidémiologique indépendante pour un projet de cette taille qui est visiblement une 1ère mondiale ! 4. Impact environnemental avec un déboisement massif de la pinède (des milliers d'arbres vont être abattus) alors même qu'il existe des pistes déjà aménagées le long de l'autoroute A63 5. Risque lié à l'enfouissement des milliers de tonnes de plastique, métaux et produits polluants 6. Risque incendie alors que la ligne ne sera enterrée qu'à 1,5 mètres 7. Risque de leucémie pour les jeunes enfants 8. Impact des travaux le long de la RD28 qui est la seule voie d'accès à Capbreton depuis l'autoroute 9. Dépréciation inévitable de la valeur des biens immobiliers à proximité du tracé Le marquage à la bombe de peinture dans la pinède derrière le quartier de Bouhède à Capbreton a déjà commencé visiblement. ce n'est pas normal ! pourquoi faire une enquête publique alors ?!
Registre papier	CEZ001_1103	Le maire	Cézac	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence La commune est peu impactée et Mme le maire ne pense pas qu'une opposition puisse se former contre ce projet. En tout cas sur son secteur, une ligne souterraine est mieux acceptée que les lignes aériennes qui altèrent les paysages.
Registre papier	AMB002_1103	Francis VIGNAUD-SAUGNIER	Ambès	En parfait accord avec le maire de Lacanau
Registre numérique	@0109_1104	Anonyme	Capbreton	Peut-on avoir une réelle étude sur l'impact environnemental et sanitaire avant d'engager de tels travaux ? Nous souhaitons des garanties qu'il n'y a aucun risque et que les responsables s'engagent à réparer tous les dommages qui seront causés si il y en a
Registre numérique	@0110_1104	Léa LABORDE	Pau	Bonjour, Mais quand tout cela va s'arrêter ?

				Quand allons nous prendre conscience de notre impact sur la nature, pour si peu... Je suis révoltée qu'en 2022 on fasse encore des projets comme celui. Il n'est ni écologique ni humain.
Registre numérique	@0111_1104	Anonyme	Capbreton	Je suis contre ce projet, cela a un gros gros impact négatif sur le futur, pour nous, nos enfants, notre chance d'être dans un endroit paisible avec l'océan et la forêt ne sera que souvenir si cela se fait. Non au projet.
Registre numérique	@0112_1104	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour, Je vous fais part de mon opposition au tracé Seignosse Capbreton pour la ligne THT pour toutes les raisons suivantes: - Il n'y a t-il pas un principe de précaution à appliquer. Il n'y a aucune étude d'impact et aucune certitude quant à la dangerosité des lignes passant sous les postes cyclables, près des habitations et des plages très fréquentées. - c'est une aberration écologique avec l'abattage de centaines d'arbres. - un autre tracé est possible. Utilisant les pistes DFCI et donc doublement utile. Forêt moins détruite, pistes plus larges pour la lutte incendie.
Registre numérique	@0113_1104	Anonyme	Capbreton	Je suis contre absolument contre le tracé proposé. Il n'est pas possible qu'il passe trop près d'habitation et lieux fréquemment fréquentés. Je suis pour les proposition du groupe stop tht 40. Merci d'écouter ce collectif qui s'engage intelligemment et qui ne se contente de refuser, mais qui propose réellement d'autres solutions et axes d'amélioration réfléchis et réalisables.
Registre numérique	@0114_1104	Anonyme	Capbreton	Ce tracé va bouleverser irrémédiablement la vie des gens qui viennent chercher dans la zone de Seignosse à Capbreton une existence en accord avec la nature, dans un lieu qui a su être préservé jusqu'à aujourd'hui. Au delà de la question de l'utilité de cette ligne, qui paraît aberrante, il y a le choix, tout aussi fou de son tracé. Le collectif d'opposition à cette liaison a proposé un tracé bien plus cohérent qui préserve la vie et les habitations. Il faut empêcher cette ligne de traverser les communes et de se couper la plage des oceanides!
Registre numérique	@0115_1104	Anonyme	Tarnos	Ce projet est une aberration. Mais où va t on? Je m'oppose à ce projet !
Registre numérique	@0116_1104	Anonyme	Seignosse	Bonjour, Je vous fais part de mon opposition au tracé Seignosse Hossegor Capbreton pour la ligne THT pour toutes les raisons suivantes: - Aucune étude d'impact quant à la dangerosité des lignes passant sous les pistes cyclables, près des habitations et des plages très fréquentées; - Abattage de centaines d'arbres non nécessaire; - risque incendie augmenté; - réutiliser le tracé actuel est possible (pistes DFCI >> Forêt moins détruite, plus loin des pistes et plages fréquentées, pistes plus larges pour la lutte incendie). Merci. Bien cordialement,
Registre numérique	@0117_1104	Cécilia HOYAU	Capbreton	Je suis contre ce tracé qui n'apportera rien à la population locale si ce n'est que des problèmes plus tard. Faites le dans des zones non fréquentées. Le littoral est assez fragile comme ça ..
Registre numérique	@0118_1104	Sandrine	Capbreton	Le tracé actuel envisagé de passer trop près des habitations, des lieux très utilisés par tout type de personnes enfants, adultes, personne âgée. Le tracé actuel ne permet pas de garantir la sécurité de tous. Se projet devrait être totalement abandonné. Les énergies renouvelables sont le futur pas les câbles qui polluent.
Registre numérique	@0119_1104	Sandy DUPUY	Magescq	Le projet est méconnu puisque les premiers concernés, c'est à dire les riverains, n'ont pas été mis au courant. Un projet sans précédent en France, puisque les lignes à très haute tension de 400 000 Volts (aériennes ou souterraines) passent HORS AGGLOMERATION.

				<p>L'enfouissement des lignes ne supprime pas les champs magnétiques.. à l'aplomb d'un câble enterré, le champ magnétique peut parfois être supérieur à celui d'une ligne aérienne de même tension. Il y a des risques sanitaires (leucémie chez les enfants, cancer et maladies graves même chez l'adulte..), l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, l'environnement et du travail) préconise de ne pas implanter de collectivité sensible (crèche, école..) proche des lignes. Qui veut faire le test en exposant ses enfants ?</p> <p>Une conséquence également sur nos compteurs et lignes privées. Qui a envie de remplacer ses équipements régulièrement ?</p> <p>Des travaux interminables (au moins 3 ans) que nous allons subir... entraînant des conséquences économiques irrémédiables pendant les travaux.. sur les locations saisonnières, le tourisme qui permet à nos commerçants et restaurateurs d'exister (qui subissent de plein fouet la crise du COVID 19 depuis 1 an)...</p> <p>La valeur de nos biens en chute libre ! Et l'obligation de prévenir les acquéreurs sous peine de poursuite en justice...</p> <p>LE PRINCIPE DE PRECAUTION DOIT ETRE DE MISE : pas de ligne à très haute tension dans nos rues !!!</p> <p>Si le projet de RTE ne peut pas se faire à cause du GOUF.. ce n'est pas notre problème et ce n'est pas à nous et à nos enfants, à en subir les conséquences.</p> <p>Je ne suis pas un groupe, ni dans une démarche politique, je suis voisine de ces communes et dans une démarche citoyenne.</p> <p>Je suis en colère et j'ai peur pour l'avenir de notre région !</p>
Registre numérique	@0120_1104	Jupp HAMACHER	Capbreton	<p>Le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, allant en partie par le Golfe de Gascogne s'inscrit dans la politique de l'Union Européenne en matière de réseaux transeuropéens. Il est important de garder cela en mémoire, car le projet en question ne doit pas être vu sous le seul angle de l'approvisionnement énergétique, mais il doit simultanément respecter tous les autres principes de la politique européenne. En l'occurrence, il s'agit notamment de la politique de santé et celle de la protection de l'environnement. Seul un projet qui est compatible avec d'autres politiques qu'il touche est acceptable et légal.</p> <p>Je considère que les principes cités en haut ne sont pas respectés et, dès lors, je m'oppose au tracé souterrain de ligne de haute tension actuellement prévu entre Seignosse et le Sud de Capbreton.</p> <p>La ligne envisagée par RTE (une sous-entité d'EDF) aura une puissance de 400.000 Volt. Cela causera des champs magnétiques et des changements de températures à la superficie. Les champs magnétiques risquent d'entraîner des conséquences graves, si des humains y sont exposés, par ex. cancers, dysfonctionnements de pace maker etc. et la nature réagira avec certitude à l'augmentation permanente de la terre dans les zones parcourues par les câbles.</p> <p>Actuellement, le tracé prévu influencera des plages, des pistes cyclables, des quartiers d'habitation et des campings. Il est d'ailleurs étonnant que l'on entend placer des câbles sous des pistes cyclables, alors que le Conseil Départemental a interdit l'emprunt longitudinal de celles-ci expressément le 2 mai 2022.</p> <p>De plus, il est irresponsable de sacrifier des parties de forêt dense derrière les quartiers Bouhèbe et Gaillou en détruisant non seulement inutilement de la nature, mais en abattant des plantes et arbres précieux et protégés, tel que des chênes de liège par ex.</p> <p>Enfin, une période de construction d'un minimum de deux ans créera des conséquences lourdes pour la population locale et notamment pour le tourisme. Si, en haute saison, le trafic dans la zone s'avère assez problématique, il risque de subir un collapse total à cause des travaux. Comme cela ne restera pas un secret, beaucoup de touristes chercheront un autre lieu de vacance. La perte financière pour les commerces locaux et pour les communes sera considérable. Qui va payer pour cela ?</p> <p>Une grande partie des nuisances auxquelles allusion a été faite ci-avant pourraient être évitées, si RTE prendrait en considération le tracé alternatif proposé par le collectif "Stop THT". Très regrettamment, RTE refuse cela. Il reste donc à espéré que RTE sera obligé par les pouvoirs publiques de le faire.</p>

Registre numérique	@0121_1104	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Pourquoi ne pas choisir un tracé qui ne passe pas du tout par la cote Landaise?</p> <p>Les effets pourrait être nocifs pour toute la population y habitant et aussi pour les très nombreux vacanciers.</p> <p>Il est primordial de bénéficier d'un principe de précaution. Ce tracé proposé n'est pas judicieux.</p> <p>Je soutiens l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOPTHT40.</p>
Registre numérique	@0122_1104	Jupp HAMACHER	Capbreton	<p>Le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, allant en partie par le Golfe de Gascogne s'inscrit dans la politique de l'Union Européenne en matière de réseaux transeuropéens. Il est important de garder cela en mémoire, car le projet en question ne doit pas être vu sous le seul angle de l'approvisionnement énergétique, mais il doit simultanément respecter tous les autres principes de la politique européenne. En l'occurrence, il s'agit notamment de la politique de santé et celle de la protection de l'environnement. Seul un projet qui est compatible avec d'autres politiques qu'il touche est acceptable et légal.</p> <p>Je considère que les principes cités en haut ne sont pas respectés et, dès lors, je m'oppose au tracé souterrain de ligne de haute tension actuellement prévu entre Seignosse et le Sud de Capbreton.</p> <p>La ligne envisagée par RTE (une sous-entité d'EDF) aura une puissance de 400.000 Volt. Cela causera des champs magnétiques et des changements de températures à la superficie. Les champs magnétiques risquent d'entraîner des conséquences graves, si des humains y sont exposés, par ex. cancers, dysfonctionnements de pace maker etc. et la nature réagira avec certitude à l'augmentation permanente de la terre dans les zones parcourues par les câbles.</p> <p>Actuellement, le tracé prévu influencera des plages, des pistes cyclables, des quartiers d'habitation et des campings. Il est d'ailleurs étonnant que l'on entend placer des câbles sous des pistes cyclables, alors que le Conseil Départemental a interdit l'emprunt longitudinal de celles-ci expressément le 2 mai 2022.</p> <p>De plus, il est irresponsable de sacrifier des parties de forêt dense derrière les quartiers Bouhèbe et Gaillou en détruisant non seulement inutilement de la nature, mais en abattant des plantes et arbres précieux et protégés, tel que des chênes de liège par ex.</p> <p>Enfin, une période de construction d'un minimum de deux ans créera des conséquences lourdes pour la population locale et notamment pour le tourisme. Si, en haute saison, le trafic dans la zone s'avère assez problématique, il risque de subir un collapse total à cause des travaux. Comme cela ne restera pas un secret, beaucoup de touristes chercheront un autre lieu de vacance. La perte financière pour les commerces locaux et pour les communes sera considérable. Qui va payer pour cela ?</p> <p>Une grande partie des nuisances auxquelles allusion a été faite ci-avant pourraient être évitées, si RTE prendrait en considération le tracé alternatif proposé par le collectif "Stop THT". Très regrettamment, RTE refuse cela. Il reste donc à espérer que RTE sera obligé par les pouvoirs publiques de le faire.</p>
Mail	E0123_PJ9_1104	Jupp HAMACHER	Capbreton	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Par la présente je voudrais exprimer mon opposition contre le projet en objet.</p> <p>Je vous prie de trouver une lettre de ma part à ce sujet en pièce jointe.</p> <p>Meilleures salutations, J. Hamacher</p>
Mail	E0124_1104	Luce PINERO	Seignosse	<p>Bonjour Messieurs,</p> <p>Veuillez noter que mon épouse, moi-même et enfants, sommes FERMEMENT OPPOSES AU TRACE de RTE objet du projet de raccordement électrique France-Espagne.</p> <p>Le tracé proposé par le COLLECTIF Stop THT nous apparaît par contre beaucoup plus respectueux des habitants concernés et l'environnement.</p> <p>Nous espérons que notre réflexion adossée au collectif sera bien entendu par RTE.</p> <p>Avec nos sincères salutations.</p>

Registre numérique	@0125_1104	Muriel NAZABAL	Bénesse-Maremne	<p>J'habite et je travaille sur cette commune en la sillonnant toute la journée depuis 32 ans et je me joins avec tant d'autres pour contester ce tracé</p> <p>« De nouveau, nous Bénessois, devons donner notre avis sur un projet qui va impacter lourdement notre commune. Cette ligne THT RTE semble indispensable pour la connexion électrique avec nos voisins espagnols. La traversée du gouf semble difficile et donc un tracé par la terre a été proposé par RTE. Nous refusons ce tracé et nous sommes d'accord avec le tracé proposé par le collectif stop THT40.</p> <p>Pourquoi :</p> <p>1- aspect sanitaire : nous n'avons aucun recul sanitaire concernant cette ligne à haute tension en courant continu. Par principe de précaution : nous refusons 400 000 volts sous nos pistes cyclables ; nous refusons le passage du câble près de nos maisons ; nous refusons les câbles sortant de l'eau au niveau des plages très fréquentées.</p> <p>2- Aspect environnemental : Nous refusons : la destruction d'un massif forestier dense et sans chemin existant avec abattage de chênes lièges. Nous proposons : le passage par un vrai pare feu sur 2 DFCI existantes.</p> <p>3- aspect touristique : Nous refusons des bouchons occasionnés pendant des mois sur la RD28 en particulier (sortie A63). Campings à proximité de cette ligne. Pour ces différents aspects, nous refusons le fuseau de moindre impact actuel de contournement du gouf de Capbreton proposé par RTE. Nous voulons le tracé proposé par le collectif stop THT40 ».</p>
Registre numérique	@0126_1104	Marie DUZAC	Saint-Jean-de-Marsacq	Je ne comprends pas comment une telle aberration est possible.
Registre numérique	@0127_1104	Anonyme	Rouen	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Ce projet d'interconnexion va à l'encontre de la protection environnementale instaurée depuis plusieurs années sur le patrimoine de Gascogne (dunes, forêts, patrimoine). De plus il va à l'encontre de la protection des populations en vue des nombreux désagréments et risques encourus sur la santé des populations.</p> <p>Ce projet ne doit pas être mené en l'état, le ratio « risque/bénéfice » étant totalement déséquilibré.</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@0128_1104	Britany AMBLARD	Seignosse	<p>Bonjour</p> <p>Par ce message, je vous expose mon opposition au passage d'une ligne très haute tension dans nos communes. Je soutiens l'ajustement du tracé proposé par le groupe stopht40 qui respecte le principe de précaution</p> <p>En espérant que la voix des citoyens / habitants / amoureux de la région soit entendue eh que chacun puisse ne courir aucun danger</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@0129_1104	Anonyme	Capbreton	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Ce genre de projets doivent absolument passer par référendum de la population locale!</p> <p>Une enquête ne suffit pas.</p> <p>Notre région a une biodiversité phénoménale, et fragile, la population et le territoire n'ont pas à pâtir d'un projet qui n'apporte rien de positif à notre localité.</p> <p>L'Espagne a une superficie suffisante pour produire des énergies renouvelables de surcroît !!</p> <p>Non à ce projet dangereux pour la santé de la population, de la faune et de la flore !</p>
Registre papier	AGS003_1104	Sylvie FORT	Angresse	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>Demande format lisible (original) p.159 de l'avis 39.</p>

Registre papier	AGS004_1104	M. et Mme BAYLE	Angresse	Non à la ligne RTE. Impacts sur la santé de nos enfants et sur l'environnement. Même à 700 m.
Registre numérique	@0130_1105	Anonyme	Capbreton	Je m oppose au tracé et au projet de l interconnexion France Espagne RTE . Trop dangereux pour les enfants, les personnes à risques, la faune et la flore. Dégradation de l attraction et de l intérêt portés à nos communes. Ce n est pas aux habitants d endurer les conséquences d un projet mal étudié. Le gouf est certes un obstacle alors, les responsables doivent en trouver les solutions mais certainement pas terrestre.
Registre numérique	@0131_1105	Viviane GONZALEZ	Le Bouscat	J'exige un ajustement du tracé de RTE afin de préserver le principe de précaution. Il est impensable d'enfourer des lignes électriques provoquant des modifications des réglages de pacemakers et autres appareils de soins proche des zones fréquentées. Une étude épidémiologique indépendante doit être réalisée afin de garantir la sécurité de chacun. De plus qu'en est-il d'un point de vue écologique ? Avez-vous étudié l'impact des tonnes de métal et plastique enfouies sous les sols et nos océans ? Qu'en est-il du démantèlement puisque la durée de vie de ce projet est seulement de 40ans ? Vous ne pouvez pas saccager notre environnement pour une durée de vie si limitée sans penser à l'après. Il est nécessaire de repenser le projet et à minima d'ajuster le tracé tel que le propose le collectif StopTHT40 en passant par les pistes DFCl existantes .
Registre numérique	@0132_1105	Christine BRANENX	Boucau	Arrêtons de détruire la nature
Registre numérique	@0133_1105	Anonyme	Seignosse	Ce projet ne garantie ni notre sécurité énergétique, ni notre sécurité sanitaire ni sur terre ni sous la mer. Sa viabilité économique est un non sens en termes de respect de nos engagements climatiques ; il alimente notre incapacité à réduire notre impact sur la planète en mettant en avant une obligatoire production au delà de nos besoins réels et identifiés. Tant du coté espagnol que français. La difficulté technique pour franchir le Gouf de Capbreton est certainement le dernier cri d'alarme que la planète ait voulu nous faire entendre pour que le projet ne voit pas le jour. Il n'est jamais trop tard pour renoncer. Errare humanum est, perseverare diabolicum. Faudrait-il encore traduire ? Le projet de contournement du collectif ne fait que déplacer le problème vers d'autres lieux, d'autres personnes, à l'échelle d'un petit territoire. Il emprunte des voies non encore viabilisées et substitue au goudron d'une urbanisation forcenée, des terrains encore "vierges". L'A63 pollue déjà notre environnement et l'autoroute faute de voir passer des camions toujours de plus en plus lourds, ne verrait pas grande différence à accueillir un réseau électrique de 400.000 volts. Vous devez contourner le Gouf ? Prenez l'autoroute ! De Cubnezais à Irun, empruntez l'A10, puis l'A63 pour franchir les Pyrénées.
Mail	E0134_PJ10_1105	Jean-Pierre CAMBY	Capbreton	Madame la Présidente , Je vous prie de bien vouloir enregistrer la présente contribution et de me donner acte de son dépôt Avec ma sincère considération Merci de votre attention
Registre numérique	@0135_1105	Michel RAMONET	Soorts-Hossegor	Je soutiens la proposition du collectif Stop THT 40 dénommé AJUSTEMENT DU COLLECTIF THT 40
Registre numérique	@0136_1105	Julie POLLET	Soorts-Hossegor	Bonjour, Je suis aujourd'hui commerçante dans la Zone Pédebert à Soorts Hossegor, habitante de Soorts, surfeuse, cycliste, amoureuse de ma forêt landaise. Je m'oppose à cette proposition de tracé qui va détruire certains espaces de forêts vierges, bloquer l'accès à nos boutique du Parc Pédebert pendant les travaux, pourrir la vie calme des plagistes aux Casernes et aux Océanides lors des travaux. S'il vous plait, prenez en considération la proposition du collectif STOPTHT40 pour un tracé moins couteux, plus logique, et plus humain.

Registre numérique	@0137_PJ11_PJ12_PJ13_PJ14_1105	Jocelyn GOURLET	Capbreton	<p>Bonsoir,</p> <p>En nous promenant dans la pinède située dans le quartier de Bouhèbe à Capbreton, là où la future ligne THT doit théoriquement passer d'après les documents fournis, nous avons pu constater que les travaux ont déjà commencé! Les arbres délimitant le fuseau ont été bombés à la peinture: voir les photos jointes. Pourquoi donc faire une enquête publique dans ce cas, si tout est déjà décidé?!</p> <p>Cordialement,</p>
Registre numérique	@0138_1105	Manon CHARRON	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis propriétaire d'une maison à la Clairière aux Chênes, et j'y vis à l'année.</p> <p>Je m'oppose fermement au tracé actuel pour plusieurs raisons :</p> <p>1) LE DOSSIER N'EST PAS CLAIR NI HONNETE : le surligneur du tracé passe sur les premières maisons de la clairière aux chênes, comment ne pas consternée par cette imprécision ? les photos ne montrent que des chemins forestiers mais en aucun cas les maisons qui se situent juste derrière la personne qui a pris les photos.</p> <p>2) LE RESPECT DU PRINCIPE DE PRECAUTION DOIT ETRE DE MISE : -l'ampleur du chantier est unique et nous manquons de recul quant aux potentiels impacts sur la santé (même si l'impact sur les réglages des pace-makers est déjà bien connu !) absence d'étude épidémiologique indépendante. - l'ANSES préconise de ne pas planter de lignes de hautes tensions proches d'établissements sensibles comme les habitations, crèche, école, collège... hors le tracé actuel passe très peu d'habitations, de campings, sous les vélos des enfants sous les pistes cyclables et sous les serviettes des familles sur des plages fréquentées comme celle de la Piste à Capbreton ou celle des Casernes à Seignosse.</p> <p>3) LE CHANTIER SUR CE TRACÉ AURA UN IMPACT NEFASTE DURANT DE NOMBREUX MOIS / ANNEES SUR LA VIE DE LA COMMUNE. Avec le tracé actuel, des nuisances très importantes sont à prévoir pendant les travaux sur l'entrée de Capbreton, l'avenue Jean Lartigau, la rue Lucie Aubrac ainsi qu'une bonne partie de la Véloodyssée, et seraient extrêmement contraignantes pour les habitants de la Clairière aux Chênes.</p> <p>4) IMAGE DE CAPBRETON TERNIE en raison du passage de ce tracé sous des plages et une piste cyclable européenne très fréquentées.</p> <p>5) DEVALORISATION IMPORTANTE DE L'IMMOBILIER sur les zones à proximité du tracé (et nous sommes directement concernés à la résidence de la Clairière aux chênes). Qui voudrait habiter dans une maison si proche d'une ligne à haute tension enfouie ?</p> <p>6) ABATTAGE DE CENTAINES D'ARBRES nécessaire pour la réalisation du chantier</p> <p>7) IL EXISTE UN TRACE ALTERNATIF QUI PERMET D'ELIMINER L'ESSENTIEL qui permet d'éliminer l'essentiel des risques listés ci-dessus : celui proposé par le collectif Stoptht40, qui utilise les pistes forestières déjà existantes.</p> <p>En effet il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'éloigner au maximum le tracé des habitations, campings, pistes cyclables et plages fréquentées. - de profiter de l'occasion pour aménager de vraies pistes pour les pompiers en forêt. - de limiter considérablement les nuisances sur les axes routiers pendant le temps des travaux. <p>J'ai 34 ans, je suis amoureuse de ma ville qui a tant à offrir à ses habitants et ses touristes et j'espère un jour pouvoir élever mes futurs enfants dans les meilleures conditions possibles.</p> <p>Aujourd'hui quand je vois ce tracé j'ai peur. J'ai peur pour ma santé et celle de mon conjoint, pour celles de mes voisins, pour les conséquences économiques que cela aura sur ma maison, pour l'impact psychologique lié aux nuisances qui auront lieu pendant les travaux, et peur pour l'avenir de ma ville, pour son attractivité.</p>

				<p>J'ai peur et je suis en colère, en colère que le principe de précaution ne soit pas respecté dans un contexte inédit comme celui-ci et en colère que le dossier fasse preuve de mauvaise foi, en prenant des photos dos aux maisons => de qui se moque t-on ?</p> <p>Ce projet étant financé en partie par nos impôts, il est je trouve d'autant plus indispensable de prendre très au sérieux les inquiétudes et les souhaits des populations qui seront impactées de près ou de loin.</p> <p>J'ai bien conscience que le passage de ce tracé par nos communes ne peut être évité, mais je demande au moins à ce que le tracé soit revu pour limiter d'importants désagréments pour nous autres résidents : cette proposition de tracé alternatif existe déjà !</p> <p>Prenons la sérieusement en compte pour le bien de tous.</p>
Registre numérique	@0139_1105	Mathilde COSTES	Bénesse-Maremne	<p>Je suis avec beaucoup d'inquiétudes les derniers tracés de cette ligne à très haute tension qui passerait pour l'heure à quelques 50m de chez moi. Les informations de la RTE ne nous rassurent pas. La présence d'une telle ligne sous nos pieds encore moins. La vérité est que personne ne connaît les effets à plus ou moins longs termes de cette installation. Il est tout simplement impensable qu'on prenne le risque de voir notre santé en pâtir dans les années à venir. Le principe de précaution doit s'appliquer!!! d'autres tracés ont été proposés que le passage sous une piste cyclable et à proximité des habitations!</p> <p>J'espère que vous saurez entendre la population</p>
Registre numérique	@0140_1105	Anonyme	Capbreton	<p>Je soutiens l'ajustement du trace de RTE que propose le collectif stp THT 40.</p> <p>Nous ne pouvons pas laisser faire une telle chose:</p> <p>Que l'équivalent de 4 centrales nucléaires passent au niveau des habitations, est honteux.</p> <p>Pensons à nos enfants et à leur santé.</p> <p>Arrêtons de dire qu'il n'y a pas de risque.</p> <p>Pourquoi tant de cancer à notre époque: la nourriture, les pesticides....</p> <p>Sauvons les futures générations!!!!</p> <p>Décalons le tracé, éloignons les câbles des habitations .</p> <p>Merci</p>
Registre numérique	@0141_1106	Anonyme	Capbreton	<p>Impensable pour nous qui habitons Capbreton. On sait bien ce que ce projet aura comme impact sur notre santé. Il doit être envisagé une solution différente que de passer sur ces terres. Nous sommes totalement opposés à ce projet aberrant.</p>
Registre numérique	@0142_1106	Hervé BOUHINEAU	Bénesse-Maremne	<p>« De nouveau, nous Bénésois, devons donner notre avis sur un projet qui va impacter lourdement notre commune. Cette ligne THT RTE semble indispensable pour la connexion électrique avec nos voisins espagnols. La traversée du gouf semble difficile et donc un tracé par la terre a été proposé par RTE. Nous refusons ce tracé et nous sommes d'accord avec le tracé proposé par le collectif stop THT40.</p> <p>Pourquoi :</p> <p>1- aspect sanitaire : nous n'avons aucun recul sanitaire concernant cette ligne à haute tension en courant continu. Par principe de précaution : nous refusons 400 000 volts sous nos pistes cyclables ; nous refusons le passage du câble près de nos maisons ; nous refusons les câbles sortant de l'eau au niveau des plages très fréquentées.</p> <p>2- Aspect environnemental :</p> <p>Nous refusons : la destruction d'un massif forestier dense et sans chemin existant avec abattage de chênes lièges. Nous proposons : le passage par un vrai pare feu sur 2 DFCI existantes.</p> <p>3- aspect touristique :</p> <p>Nous refusons des bouchons occasionnés pendant des mois sur la RD28 en particulier (sortie A63). Campings à proximité de cette ligne.</p> <p>Pour ces différents aspects, nous refusons le fuseau de moindre impact actuel de contournement du gouf de Capbreton</p>

				proposé par RTE. Nous voulons le tracé proposé par le collectif stop THT40 ».
Registre numérique	@0143_1106	Nicolas BOUHINEAU	Bénésse-Maremne	« De nouveau, nous Bénéssois, devons donner notre avis sur un projet qui va impacter lourdement notre commune. Cette ligne THT RTE semble indispensable pour la connexion électrique avec nos voisins espagnols. La traversée du gouf semble difficile et donc un tracé par la terre a été proposé par RTE. Nous refusons ce tracé et nous sommes d' accord avec le tracé proposé par le collectif stop THT40. Pourquoi : 1- aspect sanitaire : nous n'avons aucun recul sanitaire concernant cette ligne à haute tension en courant continu. Par principe de précaution : nous refusons 400 000 volts sous nos pistes cyclables ; nous refusons le passage du câble près de nos maisons ; nous refusons les câbles sortant de l'eau au niveau des plages très fréquentées. 2- Aspect environnemental : Nous refusons : la destruction d'un massif forestier dense et sans chemin existant avec abattage de chênes lièges. Nous proposons : le passage par un vrai pare feu sur 2 DFCI existantes. 3- aspect touristique : Nous refusons des bouchons occasionnés pendant des mois sur la RD28 en particulier (sortie A63). Campings à proximité de cette ligne. Pour ces différents aspects, nous refusons le fuseau de moindre impact actuel de contournement du gouf de Capbreton proposé par RTE. Nous voulons le tracé proposé par le collectif stop THT40 ».
Registre numérique	@0144_1106	Philippe BOUHINEAU	Bénésse-Maremne	« De nouveau, nous Bénéssois, devons donner notre avis sur un projet qui va impacter lourdement notre commune. Cette ligne THT RTE semble indispensable pour la connexion électrique avec nos voisins espagnols. La traversée du gouf semble difficile et donc un tracé par la terre a été proposé par RTE. Nous refusons ce tracé et nous sommes d' accord avec le tracé proposé par le collectif stop THT40. Pourquoi : 1- aspect sanitaire : nous n'avons aucun recul sanitaire concernant cette ligne à haute tension en courant continu. Par principe de précaution : nous refusons 400 000 volts sous nos pistes cyclables ; nous refusons le passage du câble près de nos maisons ; nous refusons les câbles sortant de l'eau au niveau des plages très fréquentées. 2- Aspect environnemental : Nous refusons : la destruction d'un massif forestier dense et sans chemin existant avec abattage de chênes lièges. Nous proposons : le passage par un vrai pare feu sur 2 DFCI existantes. 3- aspect touristique : Nous refusons des bouchons occasionnés pendant des mois sur la RD28 en particulier (sortie A63). Campings à proximité de cette ligne. Pour ces différents aspects, nous refusons le fuseau de moindre impact actuel de contournement du gouf de Capbreton proposé par RTE. Nous voulons le tracé proposé par le collectif stop THT40 ».
Registre numérique	@0145_PJ15_1106	Sylvie FORT	Soorts-Hossegor	Madame, Monsieur, Veuillez trouver ci joint la pétition adressée à Monsieur le Maire De Soorts Hossegor et déposée en ligne lors de la concertation. Le fuseau de "moindre" (pour qui ?) impact couvrant une surface assez conséquente, il nous est difficile de déterminer si la ligne va passer d'un côté ou de l'autre de la route soit entre 15 et 45 mètres du bâtiment le plus proche. Par ailleurs, notre résidence, bien que construite en 2010, a semblé inconnue de certains personnels de RTE responsables du tracé.

				<p>Les cartes utilisées sont elles si anciennes ?</p> <p>La carte présente dans le dossier d'enquête publique pour la partie Soorts, ne fait état ni de l'Intermarché ni de notre résidence.</p> <p>Cela dénote une certaine impréparation et partant bien peu de considération pour les habitants du lieu (qui semblent ne pas exister.....).</p> <p>Vous comprendrez donc nos préoccupation et consternation.</p> <p>Il est donc évident que la majorité des résidents de notre résidence soutient le tracé alternatif proposé par le Collectif STOP THT 40.</p> <p>Nous ne souhaitons qu'écoute et considération.</p> <p>Cordialement.</p>
Registre numérique	@0146_1106	Isabelle VAQUE	Capbreton	<p>Je ne trouve pas judicieux le tracé retenu par RTE.</p> <p>JE SOUTIENS L'AJUSTEMENT du tracé PROPOSÉ PAR LE COLLECTIF STOP THT 40.</p>
Registre numérique	@0147_1106	Anonyme	Capbreton	<p>En tant que famille résidant sur la commune de Capbreton, nous vous informons par la présente de notre opposition ferme et sans condition au projet cité en objet.</p> <p>Nous soutenons les démarches des différents collectifs locaux opposés au passage des réseaux entre les communes de Seignosse et Capbreton.</p>
Registre numérique	@0148_1106	Matthieu GIRAUD	Seignosse	<p>le trajet actuel entre Capbreton, Soorts Hossegor et Seignosse passe sous des pistes cyclables, proche d'habitations alors que des tracés alternatifs ont été proposés passants à l'écart de ceux ci, sur des chemins forestiers.</p> <p>Je m'oppose donc au trajet actuel et demande par principe de précaution de faire passer la liaison électrique par un tracé plus loin des habitations et des voies empruntées très fréquemment.</p> <p>Merci</p>
Registre numérique	@0149_1107	Anonyme	Angresse	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet constitue un potentiel danger pour nous, nos enfants.</p> <p>On sait déjà que les porteurs de pacemaker seront perturbés par cette ligne très haute tension. Et les autres ?</p> <p>Qu'apprendrons nous dans des années ? Notre santé n'est-elle pas plus importante que ce projet ?</p> <p>Nous ne voulons pas que nos enfants, voisins et amis courent un risque.</p> <p>Le principe de précaution doit s'appliquer et cette ligne ne doit pas venir s'implanter dans nos villages.</p> <p>Nous comptons sur vous.</p>
Registre numérique	@0150_1107	Anonyme	Angresse	<p>Bonjour ,</p> <p>Je trouve dans cette période difficile et de prise en compte des espaces protégés sur le littoral de de pensé au cette solution d'énergie . Je suis surfer et kite surfer je m'oppose à cette implantation pour des raisons écologiques , de santé pour les espaces en mers et pour les personnes à proximité de ce projet . Cordialement</p>
Registre numérique	@0151_1107	Anonyme	Angresse	<p>Bonjour, nous refusons de nous mettre en danger la santé de nos enfants de nous même avec ce projet.</p> <p>Nous exploitons la terre nous avons également des animaux qu'elles seront les conséquences à long termes ? Nous avons aucune garantie que cela est sans risques peut importe les études faite ont ne peut en aucun cas dire a 100% que cela ne va rien changer et comme beaucoup d autre projet dit sans risque et 10 ans plus tard on se rend compte que c'est nocifs alors pour une fois s'il vous plaît anticipé et écoutez les personnes qui habite sur place à l année qui on leurs métier à ces endroits donné nous le choix au lieu de l imposer on subit déjà assez de contraintes au quotidien pas besoin de nous forcer encore une fois.</p> <p>Signee Une maman une femme une citoyenne .</p>
Registre numérique	@0152_1107	Paul MATHIEX-FORTUNET	Seignosse	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de prendre en considération mon avis. Le tracé actuel prévu par RTE fait courir un grand risque pour la population d'un point de vue sanitaire et écologique.</p>

				<p>Tout d'abord, cette ligne est censée être sans danger, cependant les personnes "équipées" de pacemaker ne pourront pas s'en approcher. Quid de son effet ?</p> <p>Aussi son tracé actuel implique de grands travaux et passera à côté d'habitations et d'écoles.</p> <p>Enfin, je supporte le projet porté par "Stop THT 40" qui n'est pas seulement là pour se soulever contre ce projet mais apporte des solutions comme un tracé bien plus adéquat.</p> <p>Cordialement,</p>
Registre numérique	@0153_1107	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>L'association STOP THT 40 propose un trajet alternatif à celui de RTE qui prévoit des atterages au niveau de plages fréquentées, qui passe sous des pistes cyclables (qui vont être détruites et reconstruites j'imagine ?) et qui chemine à proximité d'habitations alors que des tracés alternatifs ont été proposés respectant mieux l'environnement et provoque moins de désagréments pour la population.</p> <p>Je demande donc que cette alternative soit officiellement étudiée, évaluée et retenue à la place du projet RTE</p> <p>Cordialement.</p>
Registre numérique	@0154_1107	Catherine MOLERES	Capbreton	<p>A ce jour aucune étude sur les risques écologiques (faunes, flores), humains et environnementaux.</p> <p>Abattage d'arbre alors qu'on parle aujourd'hui de préservation de la nature.</p> <p>Le tracé proposé passe trop près des habitations quels risques à long terme ?</p> <p>Il faudrait éloigner les câbles des zones habitées, pistes cyclables</p>
Registre numérique	@0155_1107	Jean CAPDEVILLE	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je n'accepte pas le tracé retenu par RTE.</p> <p>Je soutiens les modifications du tracé proposées par le collectif Stop TH 40, et ce par principe de précaution.</p> <p>Nous ne pouvons pas savoir aujourd'hui quels seront les effets délétères du passage d'une ligne électrique de cette puissance sous nos pieds.</p>
Registre numérique	@0156_1107	François MAGNIEN	Capbreton	<p>Bonjour Madame, Monsieur,</p> <p>le tracé tel qu'il est proposé par RTE n'est pas conforme au principe de précaution :</p> <p>Sur le plan écologique :</p> <p>traversée hors des sentiers d'fcj et particulièrement dans la zone la plus proche du quartier Bouhebe de Capbreton. Il s'agit d'une zone forestière indispensable aux capbretonnais (accessible facilement sans prendre la voiture) qui était jusque là épargnée par l'avancée de la ville et constitue un poumon de verdure, une réserve naturelle et un tampon contre les nuisances sonores de l'autoroute et de la route menant à l'autoroute.</p> <p>Le tracé reprend celui de l'ancien projet de voie de contournement probablement parce qu'il y avait déjà des autorisations déposées, or ce projet a justement été abandonné notamment en raison de son inutilité mais aussi du gaspillage écologique engendré. Cette première erreur ayant été évitée, inutile d'essayer d'en faire une deuxième au même endroit par économie de procédure administrative sur les autorisations.</p> <p>Si on veut éviter le gouf, pourquoi ne pas longer au maximum les ouvrages existants comme l'autoroute A63, à cet endroit la nature a déjà été déflorée, inutile de mordre plus sur les zones encore peu abimées.</p> <p>Sur le plan sanitaire :</p> <p>Il faut au maximum s'éloigner des zones habitées en raison de l'impact des champs électro magnétiques générés par cette ligne, qui même enterrée reste probablement dangereuse cf rapport de l'ANSES de 2019 : « l'Agence réitère sa recommandation (de 2010) de limiter, par précaution, le nombre de personnes sensibles exposées autour des lignes à haute tension ainsi que les expositions. À ce titre, elle recommande de ne pas installer ou aménager de nouveaux établissements accueillant des personnes sensibles (hôpitaux, écoles...) à proximité immédiate des lignes à très haute tension, ni d'implanter de nouvelles lignes au-dessus de tels établissements.</p> <p>L'Agence souligne par ailleurs, que la réglementation actuelle en France encadre uniquement les niveaux d'exposition à</p>

				proximité des lignes de transport et de distribution d'électricité, par le respect d'une valeur limite d'exposition. L'Agence recommande donc d'étendre cette disposition réglementaire à l'ensemble des sources de champs électromagnétiques exposant la population générale. » https://www.anses.fr/fr/content/effets-sanitaires-li%C3%A9s-%C3%A0-l%27exposition-aux-champs-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques-basses-fr%C3%A9quences L'idée de faire une piste cyclable sur une ligne à haute tension enterrée est probablement une économie de voirie et travaux publics mais certainement une hérésie sanitaire . En l'absence de meilleure solution , je soutiens le tracé du collectif THT40.
Registre numérique	@0157_1107	Kevin HOUEIX	Seignosse	Refus du tracé RTE qui passe à la fois sur notre zone d'habitation principale et sur mon lieu de travail. Défense du tracé du collectif STOP THT40 qui respecte le principe de précaution et qui contourne des zones d'habitations (communes de Seignosse et Capbreton notamment). Notre volonté est que ce tracé respecte à la fois les espaces naturels et les personnes qui vivent sur la frange côtière.
Registre numérique	@0158_1107	Michel ETCHEVERRY	Capbreton	Bonjour, Je m'oppose au trajet actuel et demande que le tracé qui a été proposé par le collectif "StopTHT40" qui respecte le principe de précaution soit retenu. En effet j'habite la commune Capbreton et je serais impacté car proche du tracé actuel, qui passe sous des pistes cyclables et proche d'habitations. Merci
Registre numérique	@0159_1107	Anonyme	Seignosse	Non au tracé RTE qui longe de nombreuses habitations, pistes cyclables et routes très fréquentées. Beaucoup de nuisances au quotidien en perspective : - d'abord par la mise en œuvre des travaux occasionnant des nuisances environnementales (bruit, poussières, microparticules, déplacements à vélo et voiture...) : un quotidien chamboulé pour un bon moment. - puis concernant l'impact à long terme sur la santé des personnes. Qu'en sera-t-il dans 10 ou 20 ans ? Pouvons-nous affirmer qu'il n'y aura aucun risque ? Oui pour la proposition d'ajustement du Collectif qui réduit toutes ces nuisances.
Registre numérique	@0160_1107	Anonyme	Seignosse	Je refuse le tracé RTE et soutien le tracé du collectif STOP THT 40!
Registre papier	LIT001_1107	Raphaël JUN	Lit-et-Mixe	A la lecture des nombreux documents mis à la disposition du public, je note que l'étude d'impact semble sous-évaluer les impacts sur les milieux naturels et les espèces en particulier sur le Littoral dunaire. Il est peut-être plus simple de réaliser une interconnexion électrique par voie terrestre sur un fuseau de réseau déjà existant (chemin de fer, autoroute,...) par conséquent je ne comprends pas pourquoi RTE maintient des tracés terrestres si complexes, plus longs et par conséquent plus impactants pour les milieux naturels. En conclusion, je donne un avis défavorable à la réalisation de ce projet.
Registre numérique	@0161_PJ16_1107	Anonyme	Seignosse	Je refuse le tracer du RTE qui est dangereux pour la population sur la communauté de commune de la MACS sud Landes et soutiens le projet d'ajustement du tracer que propose le collectif Stop THT40.
Registre numérique	@0162_1107	Anonyme	Capbreton	Je m'oppose au tracé et à la mise en place du projet RTE. C'est inconscient pour la population !!! Je soutiens l'association STOP THT 40.
Registre numérique	@0163_1107	Christine SALERNO	Capbreton	En tant qu'habitante de Capbreton, je m'oppose au tracé proposé par RTE et soutiens celui proposé par le collectif STOP THT 40, plus éloigné des habitations.
Mail	E0164_1107	Anonyme	Non Précisé	Bonsoir, Je soutiens l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT 40 concernant le projet RTE entre Cubnezais et Gatika . C'est important de prévoir les tenants et aboutissants lors d'un tel projet qui va impacter l'environnement (faune et flore) et les êtres Humains. De plus, demander l'avis de professionnels de la santé et des Scientifiques spécialisés dans l'environnement, serait indispensable.

				Merci de prendre en compte mon avis. Cordialement
Registre numérique	@0165_1107	Anonyme	Capbreton	Contre !!!!!!!!!
Registre numérique	@0166_1107	Anonyme	Soorts-Hossegor	Ce projet est une aberration écologique et de santé publique. Les ondes générées par les champs électriques ont des impacts sur la santé : troubles du sommeil, perturbation des pacemakers etc...
Registre numérique	@0167_1107	Catherine LANUSSE	Soorts-Hossegor	Habitant à 100m de la plage Nord à Hossegor, je suis contre le fait d'un passage à cet endroit là de câbles transportant 400 000 volts. Contre le fait que 400 000 volts passent à 1,50m sous terre avec des êtres humains au dessus. Je vote en faveur du tracé proposé par le collectif prévoyant une déviation hors zones résidentielles
Registre numérique	@0168_1108	Anonyme	Capbreton	Je suis contre l'enfouissement de cette ligne à très haute tension dans ce lieu très touristique. Les longs travaux, le défrichage de la forêt et les travaux dans les dunes déjà fragilisées ne vont rien amener de positif à notre ville bien au contraire que des points négatifs ! Je suis CONTRE !
Registre numérique	@0169_1108	Frédéric CASTETS	Capbreton	Je soutiens le tracé de tht 40
Registre numérique	@0170_1108	Anonyme	Saint-Jean-de-Luz	Quand allons-nous arrêter de faire les choses en dépit du bon sens et au détriment de la santé publique?
Registre numérique	@0171_1108	Anonyme	Tosse	Ma famille et moi-même sommes totalement opposés au projet et au tracé proposé par RTE. Projet dangereux pour l'environnement et la santé publique. Je soutiens la proposition de tracé du collectif Stop THT40, de moindre impact.
Registre numérique	@0172_1108	Magali DARCOURT	Angresse	Bonjour, Après discussion ce jour en mairie d'Angresse avec la commissaire je vous joins mes remarques et inquiétudes concernant ce projet : - en tant que maman de jeunes enfants et surfeuse le tracé passera par des plages que nous fréquentons régulièrement, je m'inquiète de l'impact sanitaire que cela aura. Il y a des km de plage peu ou pas fréquentés plus au Sud ou plus au Nord sur la côte, pourquoi passer sur des axes aussi fréquentés ? - le tracé passera par l'axe routier entre Capbreton et l'accès à l'autoroute, cet axe est quotidiennement très fréquenté et déjà embouteillé, encore plus en période estivale. Je m'inquiète des conséquences sur la circulation au quotidien si de longs travaux sont effectués sur cet axe. - je me déplace aussi presque majoritairement en vélo, je m'inquiète donc de conséquence sanitaire si la ligne passe sous nos pistes cyclables - et en tant qu'habitante de la commune d'Angresse j'ai vu que le tracé sur notre commune passait sur le Chemin de Goua. C'est un chemin très fréquenté où je me balade avec mes enfants aussi bien à pied qu'à vélo. L'assistante maternelle de mon fils habite à proximité et s'y balade régulièrement avec les enfants qu'elle garde. Ce chemin crée une boucle qui mène jusqu'à Seignosse, c'est pour nous un axe de promenade privilégié, nous y croisons quotidiennement des marcheurs, des vététistes, des cavaliers à cheval. Il existe d'autres pistes forestières moins fréquentées, pourquoi ne pas les utiliser ?
Registre numérique	@0173_1108	Vincent COIFFIER	Soorts-Hossegor	Bonjour J'habite Soorts, je suis totalement contre ce projet, des lignes d'une telle haute tension, n'ont jamais été testées par enfouissement. Je n'aurai jamais accepté des lignes haute tension aériennes si proches des habitations, donc que dire de ce projet, expérimentation.. Il est impératif que si ce projet est maintenu, il soit très éloigné de nos localités, particulièrement Soorts-Hossegor.
Registre numérique	@0174_1108	Anonyme	Mont-de-Marsan	Il serait souhaitable de modifier ce tracé pour l'éloigner un peu des habitations, et le rapprocher de l'autoroute. Limiter les nuisances tout en conservant l'interconnexion entre Bordeaux et Bilbao.

				Comme le dit le collectif stop THT40 Merci de tenir compte des habitants !
Registre numérique	@0175_1108	Patrick ROUSSILLON	Mont-de-Marsan	Le tracé doit être impérativement passer par des zones non habitées ou fréquentées par de nombreuses personnes (plages, pistes cyclables etc...). Merci de bien décaler le projet initial.
Registre numérique	@0176_1108	Xavier et Geneviève PARENT	Seignosse	Ns ne trouvons pas judicieux le tracé retenu par RTE et soutenons l'ajustement du tracé proposé par le collectif Stop THT 40 !
Registre numérique	@0177_1108	Anonyme	Labenne	Bonjour, Je me permets de déposer une contribution suite au projet d'interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne. Je suis CONTRE ce projet ! Nous sommes aujourd'hui dans une logique où nous devons respecter notre environnement et ce projet va à l'encontre de ce respect pour des intérêts politiques, financiers, économiques... sans prendre en compte les conséquences d'enfouir ces lignes sous nos plages, campings puis sous marine. Rendez-vous compte que vous ne connaissez pas les conséquences négatives que cette puissance électrique peut dégager. Cette ligne souterraine engendre également un défrichement du massif forestier ! Comment est ce possible en 2022 de ne pas comprendre que notre environnement est ce qui est de plus important, qu'il faut préserver ! Arrêtez avec vos projets ! Pensez à nos enfants, à nous même ! Ce projet est scandaleux et très inquiétant pour notre futur, notre santé, notre environnement, notre région, nos forêts, notre tourisme, nos lieux d'habitation, nos enfants...
Registre numérique	@0178_1108	Vanessa SAINT MARTIN	Saubion	Je suis contre cette ligne de 4000volt
Registre numérique	@0179_1108	Anonyme	Bénesse-Maremne	Je suis contre le PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE pour des raisons évidentes liées à l'environnement et la santé des personnes. Il y a t-il une étude réalisée sur l'impact environnementale et sanitaire ?
Registre numérique	@0180_1108	Cathy SIVERT	Soorts-Hossegor	Totalement opposés au projet RTE dangereux pour la santé publique et pour l'écologie. Nous soutenons le tracé du collectif « STOP THT 40
Registre numérique	@0181_1108	Janine CAPDEVILLE	Capbreton	Je demande que soient adoptées les modifications de tracé proposées par le collectif apolitique STOP THT 40. Cela au nom du principe de précaution, compte tenu de la puissance de la ligne dont on ne peut démontrer ni assurer la TOTALE innocuité, à court, moyen, long terme, pour la population et l'environnement. Les modifications proposées par STOP THT 40 ont l'avantage d'éloigner la ligne des zones très fréquentées : quartiers d'habitation, pistes cyclables, campings, plages, zones de baignade, de surf, de pêche ...
Registre numérique	@0182_1108	Anonyme	Capbreton	Je crains très fortement pour les répercussions SANITAIRES de la THT aussi prêt de nos maisons pour nos enfants, nos fermes et notre terre qui nous permet de manger aussi sainement que possible. Nous n'avons pas assez de recul pour penser qu'il n'y aura pas de répercussion et nous connaissons déjà les problèmes des champs magnétiques de tous nos appareils ! L'éloignement est la seule protection possible contre le champ magnétique. D'autre part, cela va provoquer des bouchons par les travaux pendant des mois et abatte de nombreux arbres dans la forêt derrière chez nous. Cordialement
Registre numérique	@0183_1108	Anonyme	Soorts-Hossegor	Le tracé actuel proposé par RTE n'est encore pas satisfaisant, jouxtant des zones très fréquentées (plages, quartiers résidentiels, campings...), faisant peser un risque sur les populations, alors que le recul scientifique n'est pas suffisant pour déclarer qu'une exposition à un champ électromagnétique si puissant soit d'un total innocuité.

				Le tracé alternatif proposé par les associations Stop THT 40 et Benesse environnement constitue un compromis, qui permettra le développement du projet en préservant la sécurité des tiers, et en évitant des risques de contentieux (vu l'importance de cette interconnexion électrique il vaut mieux ménager les parties pour éviter une annulation devant les tribunaux, ou des décalage important des délais de réalisation) Il faut que ce tracé alternatif soit adopté
Mail	E0184_1108	BECHETOILLEL	Non Précisé	Bonjour Je vous écris en tant qu'habitante de la commune de Capbreton. Je vous écris plus particulièrement pour participer à l'enquête publique et exprimer mon refus du tracé proposé par RTE. Pour prévenir la santé des habitants je souhaiterais un tracé qui respecte le principe de précaution et notamment le tracé proposé par StopTHT40. Cordialement Louise Dantes
Registre numérique	@0185_1108	Chantal LECLOUX	Capbreton	Au nom du principe de précaution et par crainte des répercussions sanitaires, je suis contre cette ligne
Registre numérique	@0186_1108	Carine TALENTON	Capbreton	Bonjour Le projet et le tracé en l'état proposé par la RTE (cette ligne va passer trop près d'habitations) ne respectent pas la Charte de l'Environnement : Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement (JORF n°0051 du 2 mars 2005 page 3697) dont Article 1 : « chacun a le droit de vivre dans un environnement sain et équilibré et respectueux de la santé » (y compris les riverains des lignes THT !) *Quid de l'impact d'une telle ligne , des éventuels effets biologiques et sanitaires ? *Quid du principe de précaution pour la santé des habitants ? Des études épidémiologiques dont l'étude DRAPER ont montré qu'il pouvait exister une association entre une forte exposition à ces champs magnétiques à très basse fréquence et la leucémie de l'enfant. Cette même étude dénonce un problème avec la distance: exposition risquée même au-delà de 300 mètres (https://www.criirem.org/lignes-et-transformateurs-electriques/etude-draper-leucemies-infantiles) Idem pour les études de l'ANSES qui conclut en 2010 , en 2019sur l'association possible entre l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences et le risque à long terme de leucémie infantile En 2001, un rapport publié par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé les champs magnétiques à très basse fréquence dans la catégorie des agents « peut-être cancérigènes pour l'homme » Le CRIIREM suite à de nombreuses études de lignes THT réclame le principe de précaution , et demande de tenir compte de leurs études et résultats . *Quid de l'impact environnemental ? Ce tracé est destructeur de l'environnement ! Des hectares de terrains à défricher dans le poumon de Capbreton : sa grande forêt de pins et chênes lièges ,ses parcours de loisirs, dont bénéficient les locaux et qui séduit aussi les touristes , Alors que le bulletin municipal juste sorti traite un dossier "Environnement et protection de la forêt" !!!??? Comment parler protection de la forêt en laissant faire un tel massacre ? Pourquoi ne pas emprunter les pistes DFCI existantes ? *Quid du devenir de cette ligne !? RTE s'engage à la maintenance pour une durée de 40 ans ! ET APRES ??? Je m'oppose au tracé proposé par la RTE , Je soutiens le tracé du collectif THT 40 Je formule le vœu que soit entendue et respectée l'opinion de la population concernée

Registre numérique	@0187_1108	Anonyme	Seignosse	Il n'est pas claire pourquoi il fallait que la tracée doit revenir sur terre et y rester pour autant de kilomètres. S'il l'est vraiment nécessaire de faire ce périple, il serait possible d'éviter les zones habitées, par exemple en passant par le forêt.
Registre numérique	@0188_1108	Anonyme	Capbreton	Non à la ligne THT sous des plages fréquentées, pistes cyclables, habitations. Le tracé peut être modifié de manière intelligente et convenable, il est important d'agir dès à présent et d'ajuster ce tracé.
Registre papier	CAP015_1108	Mme DESVEAUX	Capbreton	Habitante zone Bouhèbe. <ul style="list-style-type: none"> - Notre maison est à 80 m du futur passage de 4 câbles - Nous sommes inquietes pour notre santé, quel est l'impact sanitaire? Quelles études? Pas de recul... - Quels sont les dangers sous l'eau, sous terre (1,50 m)? - Quels sont les dangers pour la Faune, la Flore? (espèces protégées: tortues et loutres d'Europe...), chênes lièges, etc... - Quel déboisement? Une tranchée de 7 m de large dans nos forêts... - Un tracé qui passe sous des pistes cyclables?! La Gironde l'interdit... - Que se passerait-il en cas d'incendies? Tout le matériel fondrait? Pollution? Déchets? - Etude d'impact ss dossier 2-1: listes des déchets,... en tonnes! - Un projet qui va rester 40 ans!! Et après? Qui démantèle? Pollution? - Balisage (panneaux rouges dans le dossier p.50) balisant tout le tracé? Sur les plages? - Que se passe-t-il sous l'eau? Enrochement, matelas de béton: incidences sur les fonds marins? Sur la qualité des vagues, les spots de surf? p.1.89 - p.191. - Projet campus universitaire du Gaillou? Sur les câbles? Avec logements étudiants? - Surprise de voir les arbres de la pinède de Bouhèbe et du Gaillou déjà peints en rose, fin de l'été. Bien avant l'étude publique? Va-t-on nous écouter? Vraiment? Ou le jeu est plié d'avance? - Question des chambre de jonction, tous les km. Ces chambres sont à éviter encore plus? - En conclusion, dans le doute, merci d'appliquer le principe de précaution et d'appliquer l'instruction Batho. + dépréciation de l'immobilier? Avis de notaire disant de signaler obligatoirement ce genre d'installation à -500 m des biens à vendre.
Registre papier	CAP016_1108	André CHECA	Seignosse	Venons de découvrir le projet, tracé absolument trop près des habitations, envisager un autre tracé pour Capbreton, Hossegor et Seignosse. Zones touristiques = plages, surf, pistes cyclables; notre santé est en danger.
Registre papier	CAP017_1108	Françoise TACHON	Capbreton	Je ne suis pas opposée au projet lui-même, je comprends que pour EDF c'est important, avec des enjeux financiers certains mais cela ne doit pas être au détriment de la santé et de la tranquillité des habitants. Les garanties de non impact, non nuisance sont insuffisantes. Le tracé est trop près des zones d'habitation, et débouche sur des plages très fréquentées même si elles ne sont pas surveillées. Souhait d'un tracé plus au milieu de la forêt. Il n'y a pas de recul de ce type d'expérience puisque aucun câbles à ce jour n'ont été posé dans le sol des Landes.
Registre papier	CAP018_1108	G. DUMONT	Capbreton	Quelle aberration de passer aussi près des habitation sans tenir compte des dangers d'une telle installation... Des conséquences négatives aussi sur le tourisme activité si importante pour notre région! Comment les (?) peuvent-elles soutenir un tel projet dangereux et dégradant pour l'environnement.
Registre papier	CAP019_1108	André MORICHERE	Capbreton	Pourquoi ne pas avoir enfoui le câble plus profond? La terre estompera les effets électromagnétiques. A-t-on vraiment pris en compte les effets des courants (?) des tempêtes qui modifient le trait de côte?
Registre numérique	@0189_1109	Régine FERRAZ	Seignosse	A l'heure où il devient plus qu'urgent de changer notre mode de consommation, notamment d'énergie, et où notre planète est sur le bord d'exploser, je ne comprends pas que des projets immondes comme celui-ci ne soient pas abandonnés par respect pour la planète, les animaux et les habitants qui vont en être les dommages collatéraux. Parce qu'il est évident que cette ligne aura des conséquences néfastes sur la santé des animaux et des habitants, sans parler du désastre écologique que vont représenter les travaux. Il est temps d'arrêter toute ces excuses hypocrites,

				<p>arrêter ce psittacisme sur l'énergie écologique . (J'ai fait 10 ans d'études scientifiques et médicales alors je sais un peu de quoi je parle ...).</p> <p>Ce projet n'a qu'un seul but , qui n'a pas changé depuis des décennies : toujours plus d'énergie pour toujours plus de consommation et de croissance . L'économie avant l'écologie comme toujours. STOP à l'hypocrisie et arrêter de nous prendre pour des idiots avec vos soit-disants discours écologiques , vous ne connaissez rien à l'écologie et ne voulez rien connaître. Si les pouvoirs décisionnels au niveau national ou européen y connaissent quelque chose et surtout s'ils souhaitaient vraiment agir de manière écologique, nous n'en serions pas là aujourd'hui.</p> <p>Habitante de Seignosse et profondément attachée à notre belle planète et son écosystème depuis mon plus jeune âge, je suis contre ce projet . Au pire, le tracé du collectif Stop THT40 devrait être retenu même si à mon sens il passe encore bien trop près de zones habitées.</p> <p>Je ne suis pas naïve je sais bien que cette ligne se fera , ou puis-je encore rêver que , peut-être, des élus locaux directement concernés prennent de vraies décisions écologiques , quelque soit le risque pour leur "carrière" . J'espère toutefois que des conditions drastiques seront imposées pour les travaux . Ce projet est une honte .</p>
Registre numérique	@0190_1109	Sébastien GODBILLE	Soorts-Hossegor	<p>Je demande à revoir le tracé de ce projet en tenant compte des suggestions du collectifs Stop THT 40, qui permettra de préserver l'environnement et la population locale et touristique.</p> <p>L'environnement est au centre des débats en ce moment et un tel projet prendre en compte ce sujet et non pas uniquement l'aspect économique.</p>
Registre numérique	@0191_1109	Marco BOURGEAT	Seignosse	<p>Un consensus autour de l'ajustement proposé par le collectif Stop THT 40 est indispensable ; les impacts du tracé proposé par RTE sont loin d'être anodins, du point vu santé publique (zones d'habitation), économique (impact sur les entreprises de la zone Pédebert, trafic routier), écologique (abattage d'arbres protégés), touristique (2 plages impactées, camping, pistes cyclables, trafic routier, en pleine période touristique Mai-Octobre).</p> <p>Et peut-être éviter une possible ZAD!!!!</p>
Registre numérique	@0192_1109	Pauline BOURGEAT	Seignosse	<p>Je m'oppose à la proposition du tracé RTE que je ne trouve pas judicieux et qui porte atteinte à la sécurité des habitants.</p> <p>Je soutiens l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT 40 et demande à ce qu'il soit sérieusement considéré.</p>
Registre numérique	@0193_1109	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Etant résident depuis plus de dix ans sur le secteur de Capbreton à la résidence des Jardins de Cyane du Gaillou, et commerçant sur la zone Pédebert de Soorts-Hossegor, je m'oppose au tracé prévue par la RTE.</p> <p>Ce tracé passe trop proche de plusieurs centaines d'habitations. N'ayant pas de recul sur les effets à long termes, il n'est pas judicieux de maintenir ce projet.</p> <p>Je soutiens l'ajustement du tracé étudié par le collectif STOP THT 40 afin de limiter au maximum le passage de la THT près des habitations.</p> <p>En espérant que nos choix soient prises en comptes.</p>
Registre numérique	@0194_1109	Anonyme	Seignosse	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaite participer à l'enquête publique concernant le projet d'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension.</p> <p>Je trouve ce projet dangereux, car la future ligne va traverser des zones urbanisées ou des zones très fréquentées pendant la saison estivale (la zone cotière des casernes et de la pointe). Ma préoccupation se pose aussi sur la partie de la ligne qui traversera la zone humide des barthes d'Angresse. Aucune étude n'a été réalisée sur les effets électromagnétiques d'une telle ligne à très haute tension dans un milieu humide ! Sachant que l'eau est un élément conducteur, quelles seront les conséquences de ce type d'infrastructure dans ce milieu la ?</p> <p>De plus, je vous fait part d'une étude réalisée par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) qui démontre les</p>

				<p>effets néfastes sur la santé des champs électromagnétiques chez les jeunes enfants. En effets, des cas de leucémies infantiles ont été enregistrées chez les jeunes enfants vivants proche de telles infrastructures...</p> <p>L'OMS à également averti de la dangerosité des champs électromagnétiques : "C'est ce qui a conduit l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à classer "cancérogène possible" ces champs magnétiques. Selon l'étude menée sur 29 000 enfants par Gerald Draper, de l'université d'Oxford, et publiée en 2005 dans le British Medical Journal, les enfants nés à moins de 200 mètres d'une ligne à très haute tension ont ainsi 70% de risque en plus de souffrir d'une leucémie que ceux nés à 600 mètres."</p> <p>Suite à toutes ces interrogations et ces craintes, je ne souhaite pas que ce projet aboutisse, même si cela à été classé d'UTILITE PUBLIC, le projet devrait chercher un moyen de traverser le Gouf de Capbreton (comme prévu à l'origine), peu importe la manière, mais ne devrait absolument pas traverser des zones urbaines et touristiques tel qu'il est présenté aujourd'hui !</p> <p>Merci de votre attention.</p>
Registre numérique	@0195_PJ17_1109	Julien DAUPHIN	Seignosse	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaite participer à l'enquête publique concernant le projet d'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension.</p> <p>Je trouve ce projet dangereux, car la future ligne va traverser des zones urbanisées ou des zones très fréquentées pendant la saison estivale (la zone cotière des casernes et de la pointe). Ma préoccupation se pose aussi sur la partie de la ligne qui traversera la zone humide des barthes d'Angresse. Aucune étude n'a été réalisée sur les effets électromagnétiques d'une telle ligne à très haute tension dans un milieu humide ! Sachant que l'eau est un élément conducteur, quelles seront les conséquences de ce type d'infrastructure dans ce milieu la ?</p> <p>De plus, je vous fait part d'une étude réalisée par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) qui démontre les effets néfastes sur la santé des champs électromagnétiques chez les jeunes enfants. En effets, des cas de leucémies infantiles ont été enregistrées chez les jeunes enfants vivants proche de telles infrastructures...</p> <p>L'OMS à également averti de la dangerosité des champs électromagnétiques : "C'est ce qui a conduit l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à classer "cancérogène possible" ces champs magnétiques. Selon l'étude menée sur 29 000 enfants par Gerald Draper, de l'université d'Oxford, et publiée en 2005 dans le British Medical Journal, les enfants nés à moins de 200 mètres d'une ligne à très haute tension ont ainsi 70% de risque en plus de souffrir d'une leucémie que ceux nés à 600 mètres."</p> <p>Suite à toutes ces interrogations et ces craintes, je ne souhaite pas que ce projet aboutisse, même si cela à été classé d'UTILITE PUBLIC, le projet devrait chercher un moyen de traverser le Gouf de Capbreton (comme prévu à l'origine), peu importe la manière, mais ne devrait absolument pas traverser des zones urbaines et touristiques tel qu'il est présenté aujourd'hui !</p> <p>Merci de votre attention.</p>
Registre numérique	@0196_1109	Régine DR. MED. ESCH-AMACHER	Capbreton	<p>La ligne envisagée par RTE (une sous-entité d'EDF) aura une puissance de 400.000 Volt. Cela causera des champs magnétiques et des changements de températures à la superficie. Ces champs magnétiques risquent d'entraîner des conséquences graves, si des humains y sont exposés, par ex. cancers, dysfonctionnements de pace maker etc. et la nature réagira avec certitude à l'augmentation permanente de la terre dans les zones parcourues par les câbles. Même si les conséquences médicale négative ne sont pas encore entièrement prouvées, je me permets, en tant que médecin, de remarquer qu'il ne faut pas attendre qu'elles soient prouvées par la population de nos communes concernées. Quand les téléphones portables avaient été commercialisés il y a 20 ans, personne n'avait cru que leurs ondes pourraient endommager des cerveaux humains après une certaine durée d'exposition. Aujourd'hui, la science le sait. Actuellement, le tracé prévu influencera des plages, des pistes cyclables, des quartiers d'habitation et des campings. Il est d'ailleurs étonnant que l'on entend placer des câbles sous des pistes cyclables, alors que le Conseil Départemental a interdit</p>

				<p>l'emprunt longitudinal de celles-ci expressément le 2 mai 2022.</p> <p>De plus, il est irresponsable de sacrifier des parties de forêt dense derrière les quartiers Bouhèbe et Gaillou en détruisant non seulement inutilement de la nature, mais en abattant des plantes et arbres précieux et protégés, tel que des chênes de liège par exemple. Suivant des études allemandes et suisses entreprises au sujet en question les effets sur le sol et les plantes sont totalement imprévisibles</p> <p>Enfin, une période de construction d'un minimum de deux ans créera des conséquences lourdes pour la population locale et notamment pour le tourisme. Si, en haute saison, le trafic dans la zone s'avère assez problématique, il risque de subir un collapse total à cause des travaux. Comme cela ne restera pas un secret, beaucoup de touristes chercheront un autre lieu de vacance et seront perdus pour la région pour toujours. La perte financière pour les commerces locaux et pour les communes sera considérable. Qui va payer pour cela ?</p> <p>En s'approchant de l'Aquitaine du nord, on peut lire au bord de la route "Respirez, souriez, vous êtes en Aquitaine". Qu'est-ce qui reste de cela ? La réputation de la région est fortement en danger.</p> <p>Une grande partie des nuisances auxquelles allusion a été faite ci-avant pourraient être évitées, si RTE prendrait en considération le tracé alternatif proposé par le collectif "Stop THT". Très regrettablement, RTE refuse cela. Il reste donc à espérer que RTE sera obligé par les pouvoirs publiques de le faire.</p> <p>Et sur un plan international, le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, allant en partie par le Golfe de Gascogne s'inscrit dans la politique de l'Union Européenne en matière de réseaux transeuropéens. Il est important de garder cela en mémoire, car ce projet ne doit pas être vu sous le seul angle de l'approvisionnement énergétique, mais il doit simultanément respecter tous les autres principes de la politique européenne. En l'occurrence, il s'agit notamment de la politique de santé et celle de la protection de l'environnement. Seul un projet qui est compatible avec d'autres politiques qu'il touche est acceptable et légal. Celui-ci y est incompatible.</p> <p>Considérant que les principes cités en haut ne sont pas respectés et, je m'oppose au tracé souterrain de ligne de haute tension actuellement prévu entre Seignosse et le Sud de Capbreton.</p>
Registre numérique	@0197_1109	Anonyme	Labenne	<p>Le projet présenté par RTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - passage d' une ligne 400 000 volts sous une piste cyclable - passage à proximité d'habitations. - détruit un massif forestier, sans chemin existant avec abattage de chênes lièges. <p>Le projet stop THT40:</p> <ul style="list-style-type: none"> - passage par un pare feu sur 2 piste DFCl existantes.
Registre numérique	@0198_1109	Nicole COLOMES	Seignosse	<p>Nous ne sommes pas du tout d'accord avec le projet du tracé actuel RTE cette ligne passant trop près des zones habitées et soutenons l'ajustement du collectif Stop THT 40. Nous habitons SEIGNOSSE et ne souhaitons absolument pas que cette ligne passe près de chez nous . Nous demandons donc que le projet RTE soit abandonné, ces lignes puissantes devant passer loin des zones habitées.</p>
Registre numérique	@0200_1109	Philippe LATOUR	Capbreton	<p>Je désapprouve le projet d'enfouissement du câble électrique au niveau des communes de Seignosse, Angresse, Benesse et Capbreton.</p> <p>Le tracé passe trop près des habitations. Trop d'inquiétude sur notre santé et sur notre environnement.</p> <p>Le collectif Stop THT 40 propose un ajustement du tracé qui permettrait de réduire au maximum l'impact négatif.</p> <p>Merci de votre attention.</p>
Registre numérique	@0201_1109	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Je suis totalement opposée au tracé RTE qui implique de grandes nuisances tant sur les plans de</p> <ul style="list-style-type: none"> -santé publique (zones d'habitation) -économie (impact zones artisanales , trafic, immobilier) -tourisme (plages et pistes cyclables impactées, trafic routier en période estivale) -écologique (arbres protégés abattus)

				et je demande que le tracé proposé par le collectif STOP THT 40 soit pris en compte et adopté ou que le projet soit purement et simplement stoppé.
Registre numérique	@0202_1109	Françoise GICQUAIRE-SEGUIER	Tosse	Je suis totalement opposée à ce projet de passage d'une ligne à très haute tension (400 000 volt) à proximité de zones urbaines entre Seignosse, Angresse, Bénesse et Capbreton même si elle est enfouie. Ce projet est dangereux pour l'environnement et pour la santé des habitants résidant à proximité entre autre les jeunes enfants, une étude de l' ANSES a démontré les effets néfastes des champs électromagnétiques chez eux (cas de leucémie plus importants pour les enfants vivant près de ces lignes) Je souhaite que les propositions du collectif STOP HT 40 soient prise en compte ou que ce projet soit complètement abandonné.
Registre numérique	@0203_1109	Anonyme	Capbreton	Je m'oppose totalement à ce projet et je soutiens le collectif THT 40.
Registre numérique	@0204_1109	Sonia AYRAL	Nuzéjous	Contre le tracé RTE, Pour le tracé du collectif StopTHT40 qui respecte le principe de précaution.
Registre numérique	@0205_1109	Michel VIE	Capbreton	Le tracé proposé n'est pas optimal pour la population. Le principe de précaution doit s'appliquer, le tracé doit passer dans des zones inhabitées, et en tout cas pas dans des zones très touristiques avec de forts flux de population. RTE prend probablement en compte des éléments de court terme sans penser que sa responsabilité, ainsi que celle de l'état, pourrait être engagée dans le futur. Il faut réétudier le tracé et trouver un consensus avec les collectivités locales et associations. En tout cas, sachez qu'une opposition très forte et active verra le jour si le projet reste en l'état. Sincères salutations
Registre numérique	@0206_1109	Caroline VITRAC	Capbreton	Je suis contre le tracé proposé par RTE et je soutiens le tracé proposé par le collectif STOP THT 40 Il est impensable que le tracé traverse les plages des Casernes et des Océanides car elles sont fréquentées toute l'année. Le tracé doit passer loin des habitations au nom du principe de précaution Il n'y a pas de recul sur les effets indésirables sur la santé. Le massif forestier des Landes doit être préserver au maximum. Face au changement climatique nous devons préserver la forêt au maximum or le tracé RTE va endommagé la massif forestier.
Registre numérique	@0207_1110	Xavier CHÂTEAU	Soustons	Bonjour , Habitant de la communes de Soustons, et pratiquant des activités sportives en famille sur la plage des casernes de Seignosses ,et utilisant les pistes cyclables très régulièrement ,je m inquiète forcément des effets de ce projets sur notre santé et nos activités commerciales touristique. En effets la ligne prévois de passer sous la plage dense de touristes tout l été,et longer la piscine du camping des oyats qui risque d en supporter une perte financière, ensuite il me semble d après l actuel tracé qu il longe la piste cyclable ? Il y a peu être moyen d éviter encore une fois cette expositions prolongé a ceux qui innocemment pensaient avoir une activité sportive saine .et la suite du tracé vers Capbreton passe par des habitations et encore une fois une plage et ses fréquentations. J imagine que le projets et pharaonique mais si je comprend bien il est d envergure Européenne ,le secteur de l énergie étant économiquement porteur que ce soit à eux de porter leurs projets avec plus de moyens financiers en contournant le gouf par l océan ,que nous par nos plages nos forêts nos habitations nos voies de déplacement notre santé et notre bien être , pour d autant plus n en recevoir aucun intérêt.
Registre numérique	@0208_1110	Anonyme	Angresse	NON AU PROJET INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE Contre ce projet pour lequel nous avons aucun recul sur de telles puissances concernant notre santé (ondes), la sécurité

				<p>(incendie), la pollution etc.</p> <p>Une enquête sur les impacts à long terme sur la santé des habitants proches a t'elle été menée ? Peut-elle confirmer qu'il n'y a pas de danger pour nos enfants ?</p> <p>Les porteurs de simulateurs cardiaques courent un risque avéré mais ce projet continue malgré son apparente dangerosité ! Qu'en est-il pour les autres ? Qu'apprendrons-nous dans 10 ou 20 ans si ce projet a lieu ?</p> <p>Tout ça pour une durée de vie de 40 ans. Et que se passera-t-il dans 40 ans, une fois les sols bien pollués de ses câbles et matériaux en tout genre ?</p> <p>Le principe de précaution doit s'appliquer.</p> <p>Non également au tracé proposé par STOP THT40 sui semble vouloir reculer le problème loin de chez eux et le repousser ailleurs où il existe aussi des habitations et lieux de fréquentation importants.</p> <p>Non à ce projet ! RESPECTEZ LES HABITANTS ET LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION.</p>
Registre numérique	@0209_1110	Patricia HADAM	Saubion	Ce projet ne doit pas être réalisé. Les dégâts sur l'environnement, l'humain sont inacceptables ! Non au tracé Rte et au projet tout court !
Registre numérique	@0210_1110	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Depuis le début, le projet d'interconnexion souffre d'un manque de transparence, de cohérence et de véracité scientifique. Le tracé actuellement proposé - qui succède à une première proposition scandaleuse - n'épargne pas un certain nombre d'habitations, courra sous une route passante (vélo et voitures - tronçon Bénesse/Capbreton) sans justification autre que la facilité réglementaire de mise en œuvre. Non seulement l'innocuité sur la population humaine et animale n'a pas été démontrée mais nous sommes face à un déni scientifique dans la mesure où la partialité de l'expertise mandatée par RTE est contestée, où cette dernière admet un danger pour les porteurs de pacemaker et où la communauté scientifique a produit des premières études qui attestent de l'incidence critique des ondes (au moins sur la population marine, à mon niveau de connaissances). Il semblerait enfin qu'en Gironde, décision fut prise d'interdire le passage d'une telle ligne sous la voirie.</p> <p>Considérant ces faits, je souhaiterais personnellement la remise en cause du tracé terrestre qui, originellement - et ce fut sur ce point que le projet fut validé -, devait être maritime. Les violents incendies de forêt de l'été 2022 (Gironde, Landes) invalident un peu plus ce projet de ligne THT dans le secteur boisé d'Hossegor-Capbreton. A défaut d'une reconsidération du principe même de passage terrestre, je souhaiterais que le tracé alternatif proposé par les habitants de seignosse-hossegor-capbreton soit sérieusement considéré (collectif stopTHT40). Ce dernier fait une proposition étayée qui minimiserait les risques sanitaires. Le principe de précaution doit prévaloir, il en va de la responsabilité des élus.</p>
Registre numérique	@0211_1110	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose au projet de RTE/EDF d'installer d'une ligne à Très Haute Tension tel que présenté à ce jour, le jeudi 10 Novembre 2022. La ligne est trop proche des habitations.</p> <p>Il est avéré qu'une ligne électrique d'une telle tension est délétère pour la santé des concitoyens. De plus le principe de précaution doit prévaloir.</p>
Registre numérique	@0212_1110	Anonyme	Capbreton	<p>En temps qu'habitant de capbreton, Je soutien l'ajustement du collectif Stop THT 40 qui respecte bien plus la population et utilise logiquement les DFCl afin d'impacter le moins possible la forêt et les habitants (distance raisonnable des habitations). Si la ligne passe trop proche des habitations je n'hésiterai pas à faire remonter tout ça en justice jusqu'à la cour européenne s'il le faut.</p> <p>Cordialement.</p>
Registre numérique	@0213_1110	Léo DUHEM	Capbreton	<p>J'imagine que les Ingénieurs voient aux moins coûtant mais il y a apparemment d'autres options de trajets pour ces câbles qui pourraient être enterrées plus proche de l'autoroute sans passer autant par le littoral et sous les plages.</p> <p>Je trouverais ça honteux de ne pas proposer d'autres propositions de trajets qui devraient être votées par les habitants.</p>

Mail	E0214_1110	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Je vous écris en tant qu'habitante de la commune de Capbreton. Je vous écris plus particulièrement pour participer à l'enquête publique et exprimer mon refus du tracé proposé par RTE. Pour prévenir la santé des habitants je souhaiterais un tracé qui respecte le principe de précaution et notamment le tracé proposé par StopTHT40. Cordialement.
Registre numérique	@0215_1110	Marie MAUGOUBER	Capbreton	Je suis contre le projet aucun recul par rapport aux conséquences sur l'environnement et la santé. Comment nos politiques peuvent-ils envisager la réalisation d'un projet dangereux aux conséquences inconnues.
Registre numérique	@0216_1110	Frédéric LAPEBIE	Soorts-Hossegor	Habitant à Soorts Hossegor, je ne valide absolument pas ce projet et surtout le tracé actuel qui va passer au plus près des habitations.
Registre numérique	@0217_1110	Etienne VINCENT	Capbreton	Bonjour Je m'insurge et me lève contre cette aberration qui va nous coûter très très cher pour faire plaisir aux technocrates de Bruxelles et aux actionnaires d'rte. Merci
Mail	E0218_1110	Elise SOLVES	Non Précisé	Bonjour, Je souhaiterais m'inscrire à votre collectif... Pourriez-vous me donner des infos. Merci par avance Cordialement Elise Envoyé à partir de Courrier pour Windows
Registre numérique	@0219_1110	Manon LETOUVET	Soustons	Bonjour Nous ne voulons pas de cette ligne enterrée sous nos pieds, laissez nous tranquille, nous et la nature. C'est aberrant que des projets tel que celui là soit encore envisagés en 2022....vous n'avez rien compris.... Merci
Registre numérique	@0220_1110	Nicole DUBOIS	Seignosse	Bonjour, Je vous écris en tant que habitante de Seignosse pas très loin des Casernes. Je souhaite que RTE revoie sa copie et étudie un tracé respectant le principe de précaution. Pourquoi ne pas étudier le tracé proposé par StopTHT40 ? Merci beaucoup. Cordialement
Registre numérique	@0221_1110	Charles ALLARD	Capbreton	Bonjour, Suite à la lecture du tracé actuel RTE et en tant que résidant à l'année de Capbreton. En tant que surfeur et père de famille. Je reproche une sortie de l'eau de la connexion au niveau de plages très fréquentées (Nord casernes) Je reproche aussi à ce tracé d'être trop près des habitations. Ce tracé longe des axes passants majeurs de notre région entraînant des bouchons importants pendant des mois. Comme la RD28 pénétrante de Capbreton, la départementale entre Soorts et Seignosse. D'autant plus que le long de ces axes les câbles seront la plupart du temps sous les pistes cyclables. En tant que personne directement impacté par ce tracé, j'exige un tracé respectant le principe de précaution, élaboré par le collectif StopTHT40. Car les sorties de l'eau sont dans des zones moins fréquentées. Car possibilité de réaménagement de deux DFCI déjà existantes sous lesquelles les câbles passeraient. Surtout une mise à distance des câbles des zones d'habitations en respectant l'instruction de Mme Batho. Avec cet ajustement quasi aucun impact sur la circulation et les pistes cyclables. Très cordialement.
Registre numérique	@0222_1110	Hélène DUCOURNAU	Capbreton	Je suis contre ce tracé RTE et cette ligne très haute tension qui ne peut qu'être néfaste pour notre santé et notre environnement.
Registre numérique	@0223_1110	Françoise POMAREDE	Vieux-Boucau-les-Bains	Je suis convaincue que nous pouvons atteindre l'autonomie énergétique du territoire par des moyens autres qui nous éviteraient le risque sanitaire qui reste très important dans ce projet datant de 2013: depuis une politique énergétique

				s'orientant vers un mode de consommation plus sobre semble aller de l'avant. Il serait plus judicieux de consacrer les aides financières déjà prévues à d'autres alternatives. Je suis donc opposée à l'intégralité de ce projet.
Registre numérique	@0224_1110	Francis TREY	Capbreton	Je soutiens l'ajustement du tracé de RTE que propose le collectif Stop THT 40.
Registre numérique	@0225_1110	Marie-Hélène DUPRAT	Capbreton	Résidente à l'année à Capbreton, je suis contre le projet RTE quel que soit la tracé. En effet, quelles seront les conséquences pour les riverains mais aussi pour le milieu marin ?? Nous perturbons déjà assez notre environnement, pourquoi en rajouter!
Registre numérique	@0226_1110	Collectif STOP THT40	Capbreton	<p>Demande de moratoire exprimée à Mme Valérie Bédère, Cheffe de la Mission d'enquête publique sur le dossier d'interconnexion électrique "Golfe de Gascogne":</p> <p>Mme Bédère</p> <p>Lors d'entretien avec des habitants de la région au cours des permanences de l'enquête publique, il nous est rapporté que les commissaires enquêteurs se référant au dossier transmis par RTE, retransmettraient l'information affirmée par RTE comme quoi une ligne THT 400 000 volts en courant continu ainsi que le CEM statique qui pourrait en résulter ne présente aucun danger au niveau sanitaire (au niveau de la santé publique ou du vivant en général).</p> <p>Cette retransmission des informations affirmées par RTE ramène à un élément-clé du dossier ayant trait à l'aspect primordial qu'est la santé publique. Une divergence de point de vue fondamentale existe sur l'interprétation de l'Instruction Ministérielle du 15 avril 2013, prise par Mme Delphine Batho, alors Ministre de l'Environnement et de l'Energie. Cette instruction a été prise quelques mois après que la Commission Permanente de l'UE ait pris la résolution N° 1815 du 27 mai 2011, visant à demander aux états membres de prendre du recul par rapport aux préconisations de l'ICNIRP," dont les fondements scientifiques présentent des lacunes graves".</p> <p>Aussi, devant l'importance d'une telle mise au point, le Collectif STOP THT 40 demande:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la suspension du temps d'enquête publique le temps d'obtenir la réponse du Ministère à ce sujet, délai qui peut être très rapide - demande à la mission d'enquête publique de saisir le Ministère sur les 2 questions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> * lorsque le Ministère rédige son "instruction du 15 avril 2013 relative à l'urbanisme à proximité des lignes de transport d'électricité", cette instruction couvre -t'elle indifféremment les lignes aériennes ET les lignes souterraines, les lignes à courant alternatif ET les lignes à courant continu? * En conséquence, l'interconnexion THT Golfe de Gascogne rentre t'elle dans le champ d'application de cette instruction? <p>Il va sans dire que la réponse ne pourra pas être une réponse d'opportunité et qu'elle sera considérée par nous comme engageante par son signataire.</p> <p>Soyez assurée que notre démarche ne vise pas à faire obstruction au bon déroulement de l'enquête publique.</p> <p>Très respectueusement</p> <p>Le Collectif STOP THT 40</p>
Registre numérique	@0227_1110	Anonyme	Seignosse	<p>Habitante de Seignosse, il serait triste que la ligne THT passe sous nos lieux de vie quotidiens tels que les pistes cyclables, campings, habitations et plages sur les communes de Capbreton, Benesse Maremne, Angresse, Soorts-Hossegor et Seignosse.</p> <p>Plein de questions sans réponses, c'est une première mondiale et personne ne sait vraiment comment ça affecte l'humain.</p> <p>Quel impact sur les spots de surf ? Après avoir remué des tonnes de sable, à quoi ressembleront les vagues ? Et les poissons ?</p> <p>On sait déjà que ça dérègle les pacemakers.</p>

				Je pense qu'il y a de toutes façons trop d'enjeux financiers pour que ce chantier n'aboutisse pas, mais serait-il possible de faire ajuster le tracé afin que la ligne THT passe sous des zones moins fréquentées afin de limiter les dégâts pour les générations futures ?
Registre numérique	@0228_1110	Anaïs MERAULT	Capbreton	Bonjour Habitante de capbreton, maman d'une petite fille, je suis contre le projet du tracé, je m'inquiète pour la santé de nos enfants, aucune enquête n'a démontré le risque 0. Je pense qu'il y a d'autre façon de faire et également des projets bien plus important. Il serait bien d'écouter les citoyens pour une fois.
Registre numérique	@0229_1111	Anonyme	Soorts-Hossegor	J'ai eu un cancer du sein il y a 7 ans à la suite duquel je me suis installée dans les Landes pour être au vert, loin de tout genre de pollution. Ma santé est précieuse et celle de tous par la même occasion. Je suis donc totalement opposée au tracé RTE. C'est une aberration écologique, un danger santinaire pour les populations, un danger pour l'économie locale aussi... Je soutiens le tracé proposé par Stoptht40.
Registre numérique	@0230_1111	Marie ECHARD	Capbreton	Il apparaît qu'un collectif, visiblement bien informé, et dont certains membres sont des professionnels, ait proposé un tracé différent, pas plus coûteux, et qui permettrait de limiter les risques encore davantage, qui serait plus respectueux des villes impactées qui sont tout de même des villes particulièrement fréquentées, notamment lors des congés, et pour lesquelles vous n'êtes pas en mesure de garantir à ce jour un risque 0, pourquoi ne pas l'écouter ? Pourquoi ne pas prendre en compte les propositions faites ? Nous, Landais, n'avons pas à être sacrifiés au nom de tous, pour le profit d'autres et ce, malgré nous. Il est inacceptable selon moi, de nous imposer ce tracé et cette interconnexion quand il peut en être autrement avec des nuisances bien moindre. Le tracé existe déjà, c'est celui de l'autoroute, il n'est pas habité et réduit, de plus, les éventuelles nuisances par destruction de forêts, territoires auxquels nous sommes tous attachés et qui font la force de notre région; Les Landes sont un poumon qui a déjà bien trop souffert ces dernières années, et les Landais y sont particulièrement sensibles. Préservons notre environnement et cela semble d'autant plus justifié à cette époque où nous défendons avec ardeur la cause environnementale mondiale, nous ne sommes pas hors du monde, nous y contribuons ! Alors stop au tracé actuel et oui à un tracé plus judicieux et moins risqué !
Registre numérique	@0231_1111	Apolline	Capbreton	Bonjour, je m'oppose à la proposition du tracé. La tht passant beaucoup trop proche de nos axes de vies (habitations, pistes cyclables, plages, camping...)
Registre numérique	@0232_1111	Roger MARTINS	Saint-Avertin	Non a la ligne haute tension. Passer la au large des habitations et plages de surfeurs.
Registre numérique	@0233_1112	Claude DARRACQ	Seignosse	la proposition de tracé et les arguments développés par l'association respectent mieux les populations et préserve les accès des pompiers en cas d'incendie
Registre numérique	@0234_1112	Anonyme	Capbreton	Le tracé passe trop prêt des habitations et des lieux de vie, quelle est le risque pour l'humain et l'environnement sur le long terme
Registre numérique	@0235_1112	Anonyme	Ondres	Cette ligne haute tension passe trop près de nos lieux de vie , sans aucun recule sur les conséquences que cela va amener
Registre numérique	@0236_1112	Pascal JEGOUX	Capbreton	Non au projet tout court. Trop d impacts négatif ssur l environnement, les habitants, la faune et la flore, la forêt sans parler du coût d un tel projet et de la pollution qu il va générer. Préservons la région, les forêts, les dunes et les habitants humains ou animaliers de tous ces espaces naturels.
Mail	E0237_1112	Magalie DELLA SUDDA	Bordeaux	Madame la Commissaire enquêtrice, Mesdames et Messieurs, Résidente à Bordeaux, je souhaite apporter une contribution à l'enquête publique sur le projet de déploiement d'une ligne à très haute tension en Gironde et dans les Landes. Ce projet conçu et avalisé en 2013 doit être reconsidéré à l'aune de la crise écologique que nous traversons, des données récentes de santé environnementales et de l'impératif démocratique qui devrait animer les pouvoirs publics.

				<p>Ce grand projet conçu en 2013 à l'heure de l'ouverture à la concurrence des opérateurs et fournisseurs de l'énergie doit être redimensionné. Les crises que nous traversons amènent à privilégier des énergies renouvelables, produite à petite échelle et au plus près des lieux de consommation, afin 1) de ne pas aggraver l'effondrement de la biodiversité par des travaux détruisant les milieux, 2) d'éviter les effets nocifs des lignes très haute tension sur les êtres humains et non humains, 3) de rapprocher les consommateurs des lieux de production d'électricité (autoconsommation, petites centrales solaires sur des espaces artificialisés - ombrières, zones industrielles et commerciales, friches industriels ou bâtiments agricoles), au lieu de compter encore et toujours sur la centrale nucléaire du Blayais.</p> <p>L'absence de prise en considération des avis des premiers impactés par ces grands projets, ainsi que des données scientifiques, dans les enquêtes publiques contribue à accroître la distance entre les citoyens et les autorités, et à délégitimer ces dispositifs participatifs auxquels vous présidez. Il est urgent d'infléchir la tendance lourde à se dispenser de l'écoute des citoyens, pour appuyer les politiques publiques sur leurs demandes afin d'opérer la transition écologique, au lieu d'avancer contre leur avis et au détriment de la satisfaction de leurs besoins.</p> <p>Bien à vous,</p>
Registre numérique	@0238_1112	Daniel VANNETZEL	Capbreton	Si je comprends bien que le Gouf de Capbreton est un obstacle à la réalisation du projet, le tracé proposé doit être modifié car il passe trop près des habitations de la commune de Capbreton
Registre numérique	@0239_1113	Anonyme	Capbreton	Non à ligne très haute tension à proximité des habitations et protégeons cet environnement unique que sont les plages et les pinèdes!
Registre numérique	@0240_1113	Anonyme	Bordeaux	Ce projet n'a aucun sens, nous sommes à une époque où nous devons préserver la nature et réduire notre impact. Et vous imposez cette purge qui va ravager des hectares de zones classées et avoir un impact non négligeable sur la santé humaine pour un bénéfice nulle. Vous n'avez vraiment aucune éthique et aucun respect.
Registre numérique	@0241_1113	Michel PHILIPPON	Capbreton	Je ne vois aucun intérêt à cette ligne très haute tension : trop dangereux pour les habitants concernés et encore des dégâts pour l'environnement! Stop!! Une bombe à retardement sous nos pieds!
Registre numérique	@0242_1113	Anonyme	Capbreton	Allons dans le sens de l'histoire qui est aujourd'hui l'écologie. Je suis donc contre ce projet coûteux et ant écologique.
Registre numérique	@0243_1113	Hervé NOVEL	Bordeaux	La ligne passe dans la majorité de son trajet en zone maritime. pourquoi faire un crochet en demi cercle de 27 km sous terre en zone urbanisée et peuplée ne serait-il pas plus simple de passer de la plage des caserne à la plage des Océanie en passant en sous sol en mer. il serait bon de rappeler que RTE EDF viennent d'être condamnés pour les nuisances occasionnées à un élevage, par une ligne haute tension enterrée passant à proximité de la ferme et et sous les prairies d'élevage. les Etres humains sont des mammifères comme les bovins. si des bovins meurent et tombent malades à cause d'une simple ligne haute tension enterrée alors une ligne THT fera des dégâts en entrainera des proches en cascades.
Registre numérique	@0244_1113	Julie CHABASSIERE	Soorts-Hossegor	Je me permets d'écrire ces quelques mots pour m'interroger sur la réelle nécessité de mettre en danger nos vies, ainsi que celles de nos enfants en faisant sortir d'eau cette ligne haute tension dans le département des Landes. Un tel chantier tellement controversé semble si risqué pour nos vies. Nos vies sont elles monnayables face à ce transfert d'énergie? Que les liens franco espagnols en soient renforcés, me semble certes importants mais pas que cela se fasse au coût de cette traversée landaise
Registre numérique	@0245_1113	Corentin ANDRE	Capbreton	Bonjour, Je suis résident à Capbreton à l'année, et plus particulièrement à la Clairière aux Chênes, résidence située à 30m du tracé

				<p>actuel proposé par RTE.</p> <p>Je suis opposé au tracé actuel pour plusieurs raisons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - LE PASSAGE DU TRACÉ À 30M DE MA RÉSIDENCE. On évite de passer par des crèches, écoles & lieux de vie. Pourquoi ma maison mériterait moins que ces lieux ? Le premier tracé passait par le centre de Capbreton, et le projet à été retoqué pour cette raison. Encore une fois, mon quartier vaut il moins que le centre de Capbreton ? - En plus de ma résidence, le passage d'une ligne de plus de 400000 volts par des lieux très fréquentés comme la Vélodyssée, la plage de la Pointe qui est une plage très nature et ensuite à travers la forêt et de chemins de randonnée est une aberration ! Au delà des nuisances évidentes qui seront imposées à la fois aux résidents et aux vacanciers de notre côté, quid des nuisances liées aux champs magnétiques émis par cette ligne, que nous ne savons pas estimer car ce genre de chantier n'a jamais été effectué auparavant. Est ce que dans cette situation le principe de précaution ne s'appliquerait pas ? - J'insiste encore une fois sur les travaux. Nous allons subir 2 ans de travaux lourds à quelques mètres de notre résidence. Je me suis installé avec ma compagne en bordure de forêt pour le cadre paisible et tranquille. Je vais devoir subir le bruit des tronçonneuses abattant des centaines d'arbres et des engins de chantier et ça pour le bien d'une entreprise privée qui essaie de faire passer ses profits pour de l'écologie. J'aimerais que mes impôts servent à autre chose qu'à ça. <p>Il y a des tas d'autres raisons, qui seront propres à chacun.e. Le fait est que cette interconnexion va impacter durablement et de manière négative notre cadre de vie, l'environnement autour de nous et les communes dans lesquelles nous vivons.</p> <p>Le fait est que je n'ai aucun élément qui me rassure dans l'étude faite par RTE concernant ma santé, celle de ma compagne, de mon chien et de toutes les personnes qui vont être amenées à vivre à côté d'une ligne de 40000 volts. Nous n'avons jamais réalisé une ligne électrique de cette envergure, encore une fois LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION NE DEVRAIT IL PAS S'APPLIQUER ?</p> <p>J'espère sincèrement que mon avis et celui de nombreux autres résidents / touristes qui viennent pour profiter de nos plages et de nos forêts forcera RTE et nos communes à comprendre QUE CE PROJET N'A PAS SA PLACE CHEZ NOUS.</p>
Registre numérique	@0246_1114	Laurence	Labenne	Je suis contre ce projet trop dangereux pour les habitants et l'environnement
Registre numérique	@0247_1114	Anonyme	Seignosse	<p>Au nom du principe de précaution, je m'associe à l'ensemble des arguments soutenus par le Collectif STOP HT 40 et sollicite un ajustement du tracé RTE.</p> <p>Il n'est pas possible d'un point de vue sanitaire d'imposer une telle ligne sous des pistes cyclables et sous les plages fréquentées.</p> <p>Le tracé pose aussi des questionnements sur l'aspect matériel des travaux et sur l'aspect du démantèlement (durée de vie du projet de 40 ans, quid de l'après).</p> <p>Merci de prendre en compte l'opposition des habitants au tracé actuel.</p> <p>Cordialement,</p>
Registre numérique	@0248_1114	Jérôme CLAUTOUR	Eysines	<p>Bonjour,</p> <p>J'aimerais connaître l'impact des Champs Electro-Magnétiques de ce projet sur l'Homme svp.</p> <p>Je pense que toute interrogation et tout sujet impliquant un potentiel risque sur la santé humaine nécessite un complément d'enquête et d'analyse en ce sens.</p> <p>Dans l'attente, je resterai contre ce projet.</p> <p>Merci</p>

Registre papier	BEN002_1114	Corinne SAINT GERMAIN	Bénése-Maremne	Refus piste cyclable sur câble de 400 000 volts. Passage par vrai pare-feu sur 2 DFCl existantes. Opter pour tracé proposé par STOP THT40
Registre papier	BEN003_1114	Philippe VOISIN	Bénése-Maremne	A-t-on pensé à la propoagation des ondes magnétiques et les problèmes de santé que cela va engendrer. Tout courant même continu crée un champ magnétique et plus est important la tension et l'intensité plus le champ magnétique est important... et on veut faire une piste cyclable dessus...
Registre numérique	@0249_1114	Audrey PEYRES	Eysines	Pour nous, nos enfants et l'environnement, je m'associe à l'ensemble des arguments soutenus par le Collectif STOP HT 40 et sollicite un ajustement du tracé RTE.
Registre numérique	@0251_1114	Julien BEDZIECHOWSKI	Seignosse	Bonjour Je souhaite vous donner mon avis concernant le tracé RTE. Je trouve pertinente la proposition d'ajustement proposé par le collectif Stop THT 40. En effet la proposition du tracé dans le projet initial passe trop près des habitations et des lieux fréquentés (plages, pistes cyclables...) Si ce projet doit se faire, il doit se faire dans le respect des habitants et du territoire en étant le moins impactant possible. Cette ligne est d'une dimension jamais vue dans le monde. RTE ne peut être que partisan dans ses propos. Une étude épidémiologique indépendante s'impose. Les propos tenus lors de la visio-conférence du 1 avril 2021 sont inquiétants. L'expert de RTE lui-même a indiqué que les réglages des pacemakers et autres appareils de soins seraient modifiés par les champs électromagnétiques de la ligne. Intolérable pour un projet annoncé sans risque pour l'humain. De plus les travaux prévus sur les axes routiers principaux vont induire des bouchons considérables, perturbant sérieusement la vie des habitants qui travaillent et sortent le matin par ces axes. Je reste à votre disposition pour tout complément d'information. Cordialement
Registre numérique	@0252_1114	Anonyme	Capbreton	Je suis résident à l'année à Capbreton et ce projet de ligne haute tension me parait effectivement très dangereux pour tous les habitants et de ce fait au nom du principe de précaution, je m'associe à l'ensemble des arguments soutenus par le Collectif STOP HT 40 et sollicite un ajustement du tracé RTE.
Registre numérique	@0253_1114	Anonyme	Soorts-Hossegor	Principe de précaution Quelle est l'impact de ce projet sur l'homme et l'environnement. Pourriez vous reetudier le tracé et longer l'autoroute. Merci
Registre numérique	@0254_1114	Anonyme	Tosse	Bonjour, Étant inquiet de l'impact du passage d'une telle ligne à proximité de zones d'habitation, je suggère d'appliquer le principe de précaution en s'appuyant sur les travaux du collectif Stop tht 40. En effet ces derniers ont produit un travail de qualité, argumenté et documenté, qui propose un tracé nettement plus sécurisant et néanmoins réalisable. Cordialement
Registre papier	BEN004_1114	Elisabeth ALLETRU	Bénése-Maremne	- <u>Aspect sanitaire</u> : nous n'avons aucun recul pour la santé par rapport à cette ligne de 400 000 volts. Refus de la piste cyclable sur ces câbles de 400 000 volts et proches des maisons, collèges. - <u>Aspect environnemental</u> : pour éviter la destruction forestière passage par les pistes pare-feux sur DFCl existantes. Donc préfère le tracé proposé par STOP THT40.
Registre papier	BEN005_1114	Dominique GABRIEL	Bénése-Maremne	<u>Aspect sanitaire</u> L'absence de retour d'expérience sur les effets sanitaires d'une ligne de ce voltage doit inciter à l'éloigner de toute habitation, lieu de vie ou passage fréquenté comme la future piste cyclable.

				<p>La démonstration théorique d'un rayonnement limité et acceptable ne saurait à elle seule garantir cette absence de risque.</p> <p>Le tracé alternatif, proposé par le collectif STOP THT40, de moindre risque doit être mis en balance avec celui examiné jusqu'à présent par RTE.</p> <p><u>Aspect environnemental</u></p> <p>Après les incendies catastrophiques qui ont dévasté les forêts landaises et girondines, le scénario simulant une telle situation est à envisager pour identifier l'impact du rayonnement de la chaleur sur cette infrastructure et revoir si besoin le niveau d'enfouissement au droit des massifs forestiers traversés.</p> <p>Le tracé proposé par le collectif en utilisant 2DFCI existantes et le passage par un vrai par feu limiterait ce risque qui n'est plus hypothétique.</p> <p>Compte tenu de la longévité d'une telle infrastructure, il importe de faire en sorte qu'elle limite les impacts envers ceux qui vont le côtoyer quotidiennement régulièrement ou ponctuellement.</p> <p>Les délais d'instruction des ajustements, proposés par le collectif, au projet RTE, ne doit pas être de nature à modifier sensiblement le planning de mise en oeuvre défini par RTE.</p>
Registre papier	BEN006_1114	Georges GEMAIN	Bénesse-Maremne	<p>Suite à une réunion avec le collectif STOP THT40 et l'association Bénesse Environnement j'ai découvert qu'il y avait un risque important à habiter près de cette future ligne. Ma maison se trouverait à 50 mètres d'elle et ma voisine à 10 mètres.</p> <p>En conséquence je demande par principe de précaution qu'un nouveau trajet soit envisagé. Je me propose évidemment aux personnes de RTE compétentes de leur montrer ce nouveau tracé et d'en discuter comme nous avons pu le faire pour celui qui passe à LAMOTHE.</p>
Registre papier	BEN007_1114	Marie FREDERIC	Bénesse-Maremne	Je choisis le tracé alternatif proposé par STOP THT40. Compte tenu de l'impact environnemental sanitaire négatif.
Registre papier	BEN008_1114	Patrick BAUER	Bénesse-Maremne	J'adhère au tracé proposé par STOP THT40 compte tenu des nuisances générées par les câbles de 400 volts.
Registre papier	BEN009_PJ18_PJ19_PJ20_PJ21_1114	Damien POTTIER Sandrine MERIEL	Bénesse-Maremne	<p>Dépôt de 4 articles relatifs aux conséquences de lignes électriques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - PJ18 (source: ACTU.fr, publié le 28/11/2015): "<i>En Normandie, la ligne à haute tension nuit à ses vaches. Un agriculteur gagne en justice</i>". - PJ19 (source: France TV Info.fr, publié le 08/11/2022): "<i>Electromagnétisme: Enedis condamné à verser 140 000 euros à un producteur de lait</i>". - PJ20 (source: BFM TV.com, non daté): "<i>Eoliennes, lignes à haute tension: des éleveurs dénoncent des troubles chez leurs animaux</i>". - PJ21 (source: Réussir.fr, non daté): "<i>Les galères d'une ligne haute tension</i>".
Registre numérique	@0255_1115	Anonyme	Capbreton	<p>Pourquoi le choix d'un tel parcours.</p> <p>Pourquoi installer un ligne à très haute tension près des habitations alors que nous disposons d'un domaine forestier important et inhabité.</p> <p>Quels sont les risques de proximité de cette ligne pour la santé et l'environnement des riverains à court moyen et long terme.</p> <p>Une étude des risques existent t'elle et pouvons nous la consulter.</p> <p>Devant le manque d'information et d'étude préalable sérieuse le principe de précaution me semble judicieux sous peine de soulever une vindicte populaire et démocratique auprès de leur élus et gouvernants.</p>
Registre numérique	@0256_PJ22_1115	Amis de la Terre Groupe des Landes	Non Précisé	Veuillez trouver nos remarques en PJ

Registre numérique	@0257_PJ23_1115	Collectif des associations de défense de l'environnement (CADE) du Pays basque et du sud des Landes	Mouguerre	<p>Ci joint un document détaillant mon avis négatif sur ce projet.</p> <p>Le texte <i>infra</i> est une synthèse de la contribution, réalisée par la commission d'enquête. La conclusion est en revanche reprise <i>in extenso</i>.</p> <p>1. Contexte général</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'UE impose un niveau d'interconnexion entre pays de 10%. - La France, en 2015, a déjà atteint ce niveau de 10%, et l'a même dépassé depuis avec la mise en oeuvre de différents projets d'interconnexion. - Le projet, à son lancement, visait à favoriser des échanges spéculatifs plutôt qu'à la satisfaction de réels besoins. - L'augmentation de l'interconnexion favorise par conséquent le maintien du nucléaire en France, au détriment des énergies renouvelables. <p>2. Evaluation socio-économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dossier ne présente aucune évaluation socio-économique et justifie un projet européen alors que le financement est majoritairement français et espagnol. - Les bénéficiaires présentés dans l'étude d'impact ne sont guère socio-économiques et ne concernent que les opérateurs. - L'impact sur le consommateur en matière de réduction du prix de l'électricité n'est guère abordé. <p>3. Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce projet, qui a déjà démontré ses faiblesses d'étude (éviter le Canyon de Capbreton) ne justifie en rien l'augmentation de manière disproportionnée du taux d'interconnexion avec des coûts importants. - Il ne peut que favoriser un marché mondial de l'énergie d'où sont absents les consommateurs non représentés auprès de toutes les instances intermédiaires (CRE en France, consommateurs au sein de la Commission européenne) et la création d'un géant de l'énergie (voir XBID). - Il nous semble préférable de continuer de manière volontariste sur la piste des économies d'énergie pour diminuer une consommation stable à ce jour, de continuer d'investir sur la piste du stockage électrique. - Nous souhaitons un arrêt progressif du nucléaire qui doit inciter à développer les énergies renouvelables en France sans dépendre des autres pays. - Il est par contre nécessaire d'augmenter les efforts en direction de l'autoconsommation basée sur des énergies renouvelables avec un minimum de réseau à étendre. - Par ailleurs, lors d'une réunion d'information sur ce projet, spécialement dédiée, à l'impact électromagnétique potentiel de la section terrestre de ce projet il n'a pas été tenu compte de la proposition de faire des tests concernant ce point.
Registre numérique	@0258_1115	Anonyme	Capbreton	<p>Quand on apprend les dégâts sur du bétail qu'une ligne de 20 000 volts enfouie provoque (voir documentaire « Sur le front » du 14 novembre), on peut légitimement se poser des questions sur une ligne de 400 000 volts.</p> <p>Je suis totalement contre ce projet.</p>
Mail	E0259_1115	Chloé WEISS	Non Précisé	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous écris en tant qu'habitante de la commune de Capbreton.</p> <p>Je vous écris plus particulièrement pour participer à l'enquête publique et exprimer mon refus du tracé proposé par RTE.</p> <p>Pour prévenir la santé des habitants je souhaiterais un tracé qui respecte le principe de précaution et notamment le tracé proposé par StopTHT40.</p>
Registre numérique	@0260_1115	Christine SALMON	Capbreton	<p>je suis contre le tracé qui est proposé par RTE. Celui-ci se trouve trop près des habitations et des zones fréquentées par les cyclistes et les piétons. Il est important de préserver la santé des populations vivant dans notre commune. Il faut envisager un autre tracé tel que le collectif STOP THT le propose.</p>
Registre numérique	@0261_1115	Philippe CARLIER	Soorts-Hossegor	<p>Je soutiens l'ajustement du tracé de cette ligne à très haute tension proposé par le collectif Stop THT 40 qui optimise le principe de précaution.</p>

				La distance entre cette ligne enterrée et les zones fréquentées et habitations doit être optimisée. Il existe plusieurs exemples des nuisances engendrées de ces lignes sur les hommes et les animaux.
Registre numérique	@0262_PJ24_1115	Laurence CARRASSET DUMONT	Soorts-Hossegor	Je soutiens l'ajustement du tracé de cette ligne à très haute tension proposé par le collectif Stop THT 40 qui optimise le principe de précaution. L'Agence de sécurité sanitaire (Anses) a publié vendredi 21 juin 2019 une nouvelle expertise sur les effets sanitaires liés à l'exposition aux champs électromagnétiques. Au vu des résultats concernant l'exposition des personnes sensibles à proximité des lignes à haute tension, elle recommande au gouvernement d'interdire l'implantation à leur proximité des établissements susceptibles de les accueillir (écoles, crèches, maternités, hôpitaux, etc.) et de ne pas implanter de nouvelles lignes au-dessus des établissements existants. https://www.anses.fr/fr/content/effets-sanitaires-li%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99exposition-aux-champs-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques-basses-fr%C3%A9quences La distance entre cette ligne enterrée et les zones fréquentées et habitations doit être élargie aux vues des recommandations de l'ANSES* et du principe de précaution. Par ailleurs, RTE s'engage pour 40 ans sur ce projet. Qu'en sera-t-il dans 40 ans ? Qui prendra en charge la modernisation des installations ? Ou qui financera la dépollution du site et de toutes ses installations tant maritimes que terrestres ? Qu'avons-nous fait depuis 40 ans... La création du ministère de l'Environnement date de 1971, il y a 50 ans. L'anticipation est de mise si on ne veut pas laisser un nouveau désastre écologique à nos enfants. *Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste.
Registre numérique	@0263_1115	Martine ALBERTIN	Capbreton	Je suis opposée à ce projet dans son ensemble : ses conséquences écologiques, économiques, sociales et humaines sont néfastes , particulièrement dans un contexte où chaque décision , chaque action pèse sur l'avenir de la planète.
Registre numérique	@0264_1115	Anonyme	Capbreton	Il est primordial de déplacer ce tracé pour des raisons sanitaires évidentes .
Registre numérique	@0265_1115	Anonyme	Capbreton	Il serait intéressant de savoir pourquoi le tracé retenu par RTE et les communes est celui-ci, alors qu' un tracé plus éloigné, dans la forêt , préserverait la santé des habitants. Mais il y a du linéaire en plus donc ce serait plus coûteux ? Sans parler des travaux qui vont créer des bouchons monstre au plus fort de la saison touristique qui démarre en avril et se termine en octobre. Comment faire confiance à cette société qui n'a jamais réalisé de ligne équivalente ? On va donc jouer les cobayes à capbreton et seignosse? Pourquoi nos élus ne s'opposent ils pas à ce projet ?
Registre numérique	@0266_1115	Anonyme	Capbreton	Tracé actuel : trop près des habitation, abattage d'arbres sorties de l'eau au niveau de plages tres fréquentées je soutien le tracé ajusté proposé par le collectif Stop THT 40
Registre numérique	@0267_1115	Anonyme	Labenne	Bonjour, En tant que résident de Labenne, je trouve que ce projet de ligne a très haute tension est une aberration, tant d'un point de vue écologique, que pour la santé des résidents de Labenne, Capbreton, hossegor et seignosse. Pourquoi RTE ne propose pas une solution pour contourner le Gouf de Capbreton mais par la mer, plutôt que d'imposer ce câble sur des zones d'habitation. Cela coûterait moins cher à RTE et on ne parlerai même plus du projet. Aujourd'hui de nombreux câbles sous marin se trouvent dans les océans, donc je ne vois pas ou est le problème avec le Gouf. Quels seront les risques pour la faune, la flore et les habitants avec un tel câble ? Aujourd'hui, c'est la course au nouveaux projets pour produire encore plus, qui coûtent une fortune et qui vient entacher le paysage.

				J'espère que ce projet sera annulé, afin qu'RTE soit conscient que la population n'accepte pas son projet. Ce sera à eux de trouver d'autres alternatives.
Registre numérique	@0268_1116	Chantal	Soorts-Hossegor	Je suis favorable au tracé proposé par le collectif Stop THT 40. Cette ligne de 400 000 Volts, dont on ne peut préjuger de ses impacts nocifs à long terme, doit être éloignée des habitations et des lieux fréquentés.
Registre numérique	@0269_1116	Nicolas DUMONT	Soorts-Hossegor	Je soutiens l'ajustement du tracé de cette ligne à très haute tension proposé par le collectif Stop THT 40 qui optimise le principe de précaution. L'Agence de sécurité sanitaire (Anses) a publié vendredi 21 juin 2019 une nouvelle expertise sur les effets sanitaires liés à l'exposition aux champs électromagnétiques. Au vu des résultats concernant l'exposition des personnes sensibles à proximité des lignes à haute tension, elle recommande au gouvernement d'interdire l'implantation à leur proximité des établissements susceptibles de les accueillir (écoles, crèches, maternités, hôpitaux, etc.) et de ne pas implanter de nouvelles lignes au-dessus des établissements existants. https://www.anses.fr/fr/content/effets-sanitaires-li%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99exposition-aux-champs-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques-basses-fr%C3%A9quences La distance entre cette ligne enterrée et les zones fréquentées et habitations doit être élargie aux vues des recommandations de l'ANSES* et du principe de précaution. Par ailleurs, RTE s'engage pour 40 ans sur ce projet. Qu'en sera-t-il dans 40 ans ? Qui prendra en charge la modernisation des installations ? Ou qui financera la dépollution du site et de toutes ses installations tant maritimes que terrestres ? Qu'avons-nous fait depuis 40 ans... La création du ministère de l'Environnement date de 1971, il y a 50 ans. L'anticipation est de mise si on ne veut pas laisser un nouveau désastre écologique à nos enfants. *Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
Registre numérique	@0270_1116	Isabelle BOULIN	Capbreton	Bonjour, Je vis à Capbreton en famille, j'ai deux enfants. Mon foyer se situe quartier du Gaillou proche du massif forestier où RTE a prévu de faire passer la ligne à THT. Au nom du principe de précaution et au vu de tous les arguments avancés par le Collectif Stop THT 40, je m'oppose au tracé retenu par RTE et je soutiens le tracé proposé par le Collectif Stop THT 40. Je refuse que ma famille, mes amis et qui que ce soit, soyons des cobayes avec cette ligne de 400 000 volts sous nos pieds, (du jamais vu ! et initialement prévue dans les fonds marins). Le tracé RTE est un désastre écologique, des milliers d'arbres seront coupés dans la région. Non seulement la proposition du Collectif STOP THT 40 permettrait d'éviter de couper nos forêts, mais de plus cela faciliterait l'intervention de nos sapeurs-pompiers en cas d'incendie. L'urgence climatique est une réalité, arrêtons de couper les arbres. Je suis très inquiète pour notre santé à tous et pour la sauvegarde de l'environnement : impossible de mesurer précisément quelles seront les conséquences des ondes sur l'homme, l'environnement, les dommages causés sur les plages, les forêts, le tourisme, etc... l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT 40 permettrait de réduire au maximum l'impact sur nos localités... Je ne suis pas contre le progrès, ni contre l'idée d'une interconnexion électrique. Le collectif STOP THT 40 a réalisé une interview sur Wave Radio très instructive le 16 novembre dernier (à écouter sur ce lien : https://www.mixcloud.com/WaveRadioHossegor/good-morning-hossegor-litw-pierrick-durand-emmanuelle-gourlet-du-collectif-citoyen-stop-tht-40/?fbclid=IwAR0SAsEX6Qutdm1eSPV4816yCVIZTFK_QjiVksHbPb1h0fxqInLOtbO59s0). J'ai retenu de cette interview que d'après un ingénieur d'EDF à la retraite, membre du collectif, il suffirait d'assouplir les réglementations administratives actuelles (nos représentants politiques peuvent agir en ce sens) pour mettre en oeuvre le tracé alternatif proposé par le collectif, cela est techniquement réalisable.

				NON AU TRACÉ RTE / OUI AU TRACÉ DE MOINDRE IMPACT DU COLLECTIF STOP THT40 / OUI AU PRINCIPE DE PRÉCAUTION
Registre numérique	@0272_1116	Anaïs PUCHEU	Capbreton	Bonjour, J'ai 15 ans, je vis à Capbreton proche de la forêt derrière le Gaillou. Cette ligne de 400000 volts me fait peur, le collectif Stop THT 40 propose un tracé plus écologique (moins d'arbre coupés). Nous devons appliquer le principe de précaution pour préserver notre santé et notre environnement. Je m'oppose au tracé de RTE et je soutiens le tracé de moindre impact proposé par le collectif THT 40.
Registre numérique	@0273_1116	Anaïs PUCHEU	Capbreton	J'ai 15 ans, je vis à Capbreton proche de la forêt derrière le Gaillou. Cette ligne de 400000 volts me fait peur, le collectif Stop THT 40 propose un tracé plus écologique (moins d'arbres coupés). Nous devons appliquer le principe de précaution pour préserver notre santé et notre environnement. Je m'oppose au tracé de RTE et je soutiens le tracé de moindre impact proposé par le collectif THT 40.
Registre numérique	@0274_1116	Cylia PUCHEU	Capbreton	Bonjour, J'ai 17 ans, j'habite à Capbreton. Soucieuse de mon avenir, de ma santé, de la préservation de l'environnement, je rejette le tracé de RTE qui détruirait des milliers d'arbres dans ma région. Je soutiens le tracé de moindre impact proposé par le collectif Stop THT 40.
Registre numérique	@0275_1116	Cylia PUCHEU	Capbreton	Bonjour, J'ai 17 ans, j'habite à Capbreton. Soucieuse de mon avenir, de ma santé, de la préservation de l'environnement, je rejette le tracé de RTE qui détruirait des milliers d'arbres dans ma région. Cette ligne de 400000 volts va générer de puissantes ondes et je suis très inquiète à l'idée qu'elle passe dans ma ville, dans ma forêt, sur mes plages... Je soutiens le tracé de moindre impact proposé par le collectif Stop THT 40.
Registre numérique	@0276_1117	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonsoir, Je ne suis pas du tout favorable au tracé actuel prévu par RTE. Je propose celui présenté par le collectif STOP THT 40 bien mieux adapté et sans conséquence sur l'écosystème en place et le bon fonctionnement des commerces de Seignosse, Hossegor (centre et zone Pédebert) et Capbreton. J'espère de tout cœur que ma voix sera entendue.
Mail	E0277_PJ25_1117	Anonyme	Non Précisé	Bonjour Madame ou Monsieur, Nous sommes allés à la réunion STOP THT 40 et RTE pour comprendre les deux situations concernant le nouveau tracé THT proposé par le RTE. Pour Capbreton le câble sortira sur la plage touristique de CCAS à côté de certaines habitations et du camping Fierbois et de la Civelle, sous la future piste cyclable Bénesse-Capbreton et derrière le quartier de BOUHEBE et du GAILLOU. Pour Soorts Hossegor et Seignosse le câble passera sur la piste cyclable/ piétonne de la déchèterie le long tout les commerces à Pédebert direction des habitants la résidence LES CORCIERS et Intermarche et passera par le camping des OYATS et sortira sur la plage de Seignosse au nord les Casernes. Ici le lien: https://fb.watch/gAubA17SoC/ Dans leur réunion ils ont parlé de la dangerosité pour les personnes portant un pacemaker. Stop THT 40 a posé à Monsieur Deschamps de RTE la question sur les risques associés à ces travaux. Vous pouvez écouter sa réponse sur la page facebook Stop THT 40 Ici le lien: https://fb.watch/gA7Q5PEWE7/ Je suis une Maman et habitante de Soorts Hossegor et Capbreton. J'ai réalisée que nous sommes en dangers! L'année dernière mon fils a été opéré du coeur. Imaginez vous que mon fils ai besoin dans le futur d'un pacemaker, il ne pourra plus vivre normalement dans notre belle région, si il emprunte la piste cyclable en vélo et des routes en voiture dans les

				<p>communes de Soorts Hossegor, Seignosse, Bénésse-Maremne ou Capbreton, IL RISQUERA SA VIE! En tant que mère, je ne veux pas de cela sur ma conscience et je ne pense pas que vous non plus.</p> <p>En plus des travaux sur la route RD28 à Capbreton et la départementale entre Soorts et Seignosse le long de la zone Pédebert créera des bouchons, de la frustration et de la perte de chiffre d'affaires pour les commerçants. C'était déjà pendant 2 ans avec le COVID 19 une catastrophe!</p> <p>Ensuite le ligne THT passe toujours trop proche des habitants de le quartier de BOUHEBE et du GAILLOU à CAPBRETON et par la residence LES CORCIERS à Soorts Hossegor. Pour l'instant Il n'y a pas encore d'études ou de retour concernant l'impact de santé de vivre a coté d'un cable THT sur long terme, parce que c'est une première mondiale.</p> <p>Stop THT 40 propose une trace alternative avec moins de impact sur l'environnement, des habitants, les touristes et des commerçants. TOUT EST À ÉTUDIÉ ET POSSIBLE! C'est juste une question politique sur les règlement forestiers.</p> <p>Voir ici leur explication: https://fb.watch/gAo5-UVIVY/</p> <p>S.v.p accepter le nouveau trace de Stop THT 40 qui passe très loin par la forêt sur des chemins déjà existant pour les pompiers!</p> <p>Cordialement, Les habitants et commerçants</p>
Registre numérique	@0278_1117	Sylvain VAQUE	Capbreton	Je suis tout à fait favorable au trace soumis par le collectif Stop THT 40 qui me parait bien plus logique et rationnel d'un point de vue pratique, économique, et sanitaire.
Registre numérique	@0279_1117	Manuel DOURTHE	Capbreton	Je souhaite que le nouveau tracé proposé par le collectif stop THT 40 soit pris en compte pour limiter l'impact près des maisons et campings . Ce nouveau trace est beaucoup plus en cohérence avec la configuration des terrains et des populations.
Mail	E0280_1117	Anonyme	Non Précisé	Bonjour, Je souhaite me manifester contre le projet d'implantation du projet Golfe de Gascogne et du tracé RTE. Je fréquente régulièrement les plages des Casernes et des Océanides ainsi que les forêts adjacentes. Cela représente un danger non mesuré pour la sécurité, la santé et la tranquillité des habitants des communes de la MACS. De plus, les travaux nécessaires pour la réalisation du projet vont créer des perturbations très gênantes. Par conséquent, je m'oppose formellement à la réalisation de ce projet. Cordialement
Mail	E0281_1117	Cécile JOLY DUIN	Capbreton	Bonjour, je suis tout à fait opposé et contre le projet RTE. A défaut je suis pour l'ajustement proposé par le collectif THT40STOP. Merci de prendre note de mon avis
Registre numérique	@0282_1117	Anonyme	Capbreton	Le tracé envisagé par RTE pour rejoindre l'océan au sud de Capbreton passe trop près du quartier résidentiel du Gaillou, de la Clairière aux chênes , du camping des Civelles, du camp de vacances de Fierbois et aboutit à la plage des Océanides très fréquentée. Ce tracé n'est pas acceptable. Je soutiens le trajet ajusté proposé par le collectif stop THT 40 qui rejoint l'océan 1km plus au sud.
Registre numérique	@0283_PJ26_1117	Anonyme	Capbreton	<p>Veuillez trouver en pièce jointe ma contribution.</p> <p>La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête:</p> <p>Mesdames et Messieurs les Commissaires Enquêteurs</p> <p>J'espère que votre indépendance est totale et que vous saurez faire preuve de lucidité sur ce projet présenté par RTE, cousu de fils blancs, marqué par des imprécisions inquiétantes, et des mensonges éhontés.</p> <p>Sur toutes les pseudos autorisations ou avis, je constate qu'unaniment les autorités prétendent ce projet justifié. Justifié à quel titre ? ce projet ne vise que la spéculation de l'énergie. Comment peut on prétendre que l'objectif est la sécurisation de l'énergie ???</p> <p>Vous n'êtes pas sans ignorer que le Conseil européen impose aux états membres une interconnexion de 10% de leur capacité de production effective.</p> <p>Qu'en est il actuellement ??? En 2020 le parc nucléaire devait disparaître à hauteur de 50%, en 2022 le parc nucléaire</p>

actuel doit fonctionner à 100% et de nouveaux réacteurs doivent être implantés ? RTE a effectué diverses modélisation dont celle du 100% EN donc en supprimant l'intégralité du nucléaire ????? La FRANCE s'est elle encore qu'elle cap elle suit en matière d'énergie ????? J'en doute.....

La consommation électrique des Français et des Espagnols baisse depuis plusieurs années.

Le 08/08/2022 le journal la Dépêche titrait : "Costa Brava, les coupures d'électricité se multiplient en pleine canicule" en cause la surcharge des lignes électriques en ESPAGNE.

Donc en France, la moitié de nos réacteurs sont atteints de corrosion, et présentent des défaillances, l'Espagne a un réseau électrique obsolète, qui ne résiste pas aux tensions demandées lors de la canicule, mais nous allons dans ce contexte créer une interconnexion électrique qui ne pourra pas être alimentée par manque de réacteurs opérationnels, sur un réseau qui ne peut supporter de surtension. Tout cela payé par le contribuable pour que RTT en France puisse sortir des bénéfices. A qui profite le crime ?????

Je constate, contrairement à ce que prétend RTE, que les échanges actuels sont totalement satisfaits par l'interconnexion existante sur Baixas-santa Lloaia. De plus pourquoi RTE prétend il que cette interconnexion n'est que de 2,8 GW sur un document, et se glorifie sur un autre document d'un échange de 3.5 GW Cette interconnexion est plus puissante que celle qui nous relie la Belgique, ou à l'Allemagne. Pourquoi donc nous faire croire que cette interconnexion est cruciale et indispensable et sur capacitaires ?????

Quelles sont les autres connexions électriques avec l'Espagne ???? RTE prétend qu'il n'existe que BAIXAS, mais c'est faux !!!

J'espère que vous prendrez le temps d'étudier les véritables chiffres sur la France ou sur l'Espagne, et que vous ne vous contenterez de la formation de RTE, truffée de mensonges et de petits arrangements avec la vérité ????????

Ne serait-il pas préférable d'investir dans des projets d'avenir tels que le stockage de l'énergie ???? RTE n'est qu'un trader de l'énergie, dont le seul but est de tirer des bénéfices de cette interconnexion. Le but d'un trader est d'acheter au plus bas prix pour revendre au plus haut. Prétendre que l'Espagne ne nous enverra que de l'électricité issue des EN est un mensonge de plus. Le seul critère étant le prix, si cette électricité provient de centrale à charbon ce n'est pas le problème de RTE. Avez vous vu dans ce dossier l'obligation éthique d'échanger de l'énergie nucléaire contre des EN ????? NON !!!!! Nous ne sommes pas comme le prétend RTE sur un échange de type solidarité mais plus tôt de type Spéculatif !!!!!

Quid des conséquences sur la santé et l'environnement ?

RTE prétend haut et fort que cette ligne ne représente AUCUN DANGER.

Mais, sachons, même si le projet n'est pas le même, que RTE avait également tenu ce discours à Sainte-Pazanne, petite commune de Loire Atlantique qui déplore 20 cas de cancers pédiatriques en moins de 4 ans, 5 enfants sont hélas décédés. Dans cette commune, on dénombre deux fois plus de cancers pédiatriques par rapport à la moyenne nationale. Les habitants ont exigés une études épidémiologiques. Cette étude a été interrompue parce que les autorités estiment que les causes sont multifactoriels.

On ne peut que constater l'inaction des autorités face aux lignes à très haute tension tant en courant continu qu'en courant alternatif, la même inaction constatée pour les pesticides, pour les hydrocarbures, pour le médiateur, pour l'amiante, etc. la liste est longue. Combien faut-il de morts pour qu'une expertise sérieuse soit mise en place et pour que nous en tirions les conséquences.....

RTE avait aussi prétendu aux habitants de la Manche lors de la création de sa ligne à très haute tension de 400000volts qu'il n'y avait aucun danger.

Ce n'est pourtant pas le sentiment du Tribunal de Coutances qui a condamné RTE à verser plus de 450000 euros à des éleveurs laitiers pour préjudice attribué à cette ligne à très haute tension. Ces éleveurs ont subi durant des années la perte de leur cheptel et se sont heurtés aux mensonges de RTE qui refusait d'admettre que les symptômes étaient

				<p>apparus après la construction de cette ligne à très haute tension. Les médias ont unanimement reconnu que c'était une première en termes de reconnaissance de préjudice de cette ampleur. Le tribunal a clairement reconnu la responsabilité de RTE et attribué le préjudice au passage de la ligne très haute tension Corentin-Maine. Une fois de plus le projet n'est pas identique en tous points, mais le comportement de RTE est toujours le même :AUCUN DANGER,CIRCULEZ ILN'Y A RIEN A VOIR. Allez vous cautionner les mensonges de RTE ????</p> <p>Allez vous faire pleinement confiance à une entreprise qui n'a de cesse de mentir, et d'utiliser les documents qui la conforte dans ses propos, en écartant tout justificatif qui pourrait contredire la version officielle, ou laisser poindre un doute</p> <p>D'autre part, ce projet est un projet sous marin. RTE a rencontré un problème technique donc ce projet ne peut se réaliser.</p> <p>L'Europe a financé une prouesse technique : le passage du Gouf. Puisqu'il n'y plus de prouesse, l'Europe devrait peut être utiliser ces fonds pour de véritables innovations ?</p> <p>Non, il n'en est rien, et les autorités font l'autruche.....</p> <p>Dans les documents de l'UE il est bien précisé que la moindre modification doit faire l'objet d'une relecture du dossier. Où est elle cette relecture ?????</p> <p>Par conséquent, vous nous demandez de participer à une enquête publique sur un projet que personne n'a validé ????</p> <p>Encore une belle pirouette de RTE que vous cautionnez en donnant un avis favorable à ce projet truffé de mensonges, mais qui peut rapporter gros à RTE.....</p> <p>Les autorités nous parlent d'un projet d'utilité publique!!!!!!! de quelle utilité parlent elles ???? Que va rapporter ce projet aux capbretonnais : une destruction de la forêt, une suspicion quant aux effets indésirables de cette ligne, pour les personnes électrosensibles une détérioration de leur santé, pour les porteurs de pacemaker ou pompe à insuline une limitation dans leur liberté de se déplacer, une baisse considérable de chiffre d'affaire pendant des mois sur la zone pedebert qui sera lourdement impactée par les travaux, une dépréciation de la qualité de vie à Capbreton qui entraînera un manque d'attrait pour notre belle station balnéaire, une baisse de prix de l'immobilier pour les propriétaires qui se trouveront sur le tracé...etc... la liste est longue hélas.....</p> <p>Vous avez bien compris que je suis CONTRE CE PROJET ABSURDE.</p> <p>Hélas, la voix des habitants n'a aucun poids face aux bénéfices escomptés par RTE. L'argent est beaucoup plus important que la santé et la sérénité de quelques êtres humains, donc je pense hélas, que vous fermerez aussi les yeux, et distribuerez un avis favorable pour satisfaire l'appétit des spéculateurs de l'énergie.</p> <p>Dans ce cadre, sachez que les citoyens s'organiseront pour empêcher le tracé de la honte proposé par RTE. J'espère que votre avis tiendra compte du respect du principe de précaution et que vous saurez imposer le tracé proposé par le collectifSTOPHT40. Qui mieux que les habitants connaît notre région !!!!!!!!!!!</p>
Registre numérique	@0284_1117	Anonyme	Angresse	<p>Je suis totalement opposé à ce projet.</p> <p>Pourriez-vous m'expliquer pourquoi rte longe la cote française puis la côte espagnole. Le chemin le plus court est la diagonale du triangle et non les deux côtes à angle droit. Pourquoi RTE n'a pas pris cette diagonale qui lui permettait en partant au large de contourner le Gouf.</p> <p>Pourquoi aucune étude sur cette solution n'a-t-elle été étudiée ?</p> <p>La solution la moins couteuse est de venir détruire toute une région, c'est scandaleux.</p> <p>Si le projet vous coute plus cher, ne vous inquiétez pas les citoyens sont là pour payer !!!!! Et puisque c'est l'EUROPE qui veut se projet, qu'elle paie !!!!!!!!!!!</p>

				<p>Et que font les politiques (maires, sénateurs, députés) ils valident ????? c'est un scandale, j'espère que les électeurs sauront se servir de leur carte d'électeur aux prochaines élections.</p> <p>Une étude financière digne de ce nom a t-elle été réalisée ???? Rien n'émane de ce dossier fantôme !!!!</p> <p>les études ne comportent que des titres mais sont vides de contenus contextuels, aucune information n'est apportée quant aux matériels utilisés, RTE nous le dira après avoir eu les autorisations ?????? C'est le monde à l'envers !!!! Payez moi après je vous dirai ce que vous avez acheté !!!!!!!!! Quelle mascarade honteuse !!!!!</p> <p>Les dates de travaux ne sont absolument pas précisées on trouve tout et son contraire (RTE ne fera pas de travaux durant la saison estivale - puis pour les atterrages à capbreton on trouve le camping fierbois est fermé d'octobre à avril, on s'imagine donc que les travaux se feront d'octobre à avril, mais NON dans un petit coin on trouve la précision que les travaux en mer et donc les atterrages ne pourront se faire que par mer calme, houle d'un mètre maxi avec la précision donc de MAI à OCTOBRE sur 2 saisons !!!!! on croit rêver !!!!!</p> <p>Nos plages seront inaccessibles de MAI à OCTOBRE durant 2 ans et personne ne bouge !!!!!</p> <p>2 ans sans touristes, et pensez-vous qu'ils reviendront la troisième année en sachant qu'ils vont marcher sur l'équivalent de 2 centrales nucléaires</p> <p>Messieurs les Maires vous laissez détruire vos communes, l'activité touristique et par conséquent l'activité économique sans lever le petit doigt ???? si en plus cette ligne perturbe les appareils de pacemaker ou pompe à insuline ou implants neuronales vous en porterez la lourde responsabilité.</p> <p>Pour ma part je suis reconnue par la médecine du travail atteinte d'électrosensibilité, je vous promets que si mon état de santé s'aggrave je vous trainerai devant les tribunaux pour mise en danger de la vie d'autrui.</p> <p>Personne ne parle non plus de la dangerosité des chambres de jonction qui vont être créées tous les kilomètres donc 15 chambres de jonction !!! Ou seront elles ???? personne ne le sait. Quelle est l'intensité des champs magnétiques au-dessus d'une chambre de jonction ????? on l'ignore</p> <p>quels sont les risques de pénuries dans ces chambres de jonction, et par voie de conséquence les risques pour les citoyens ???? personne ne peut répondre le dossier est vide</p> <p>Comment les autorités peuvent-elles valider un dossier VIDE ?????</p>
Registre numérique	@0285_1117	Anonyme	Seignosse	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet fait vraiment peur. C'est trop proche des habitations, les éléments ne sont pas clairs et bien d'autres études prouvent que l'impact sur le vivant est énorme de ce type d'infrastructures.</p> <p>Il faut revoir le tracé, l'éloigner au maximum des habitations, écoles, lieux de travail.</p> <p>Est-il possible de demander des études plus approfondies sur l'impact sur la santé ?</p> <p>C'est une horreur ce projet pour la région...</p>
Registre numérique	@0286_1118	Grégory VIEAU	Ciboure	<p>Je m'oppose à ce projet. Trop d'impact sur l'environnement maritime et terrestre et un coup exorbitant.</p>
Registre papier	HOS005_1103	Anne CASTIGNOLLES	Capbreton	<p>Contre ce projet. Le passage dans la ville près des écoles n'est pas envisageable. Inquiète par les retombées sur la santé.</p>
Registre papier	HOS006_1118	Philippe MANDART	Hossegor	<p>Exprime sa forte inquiétude dans 3 domaines</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Incendies <p>Les incendie de 2022 dans les forêts landaises et girondines ont montré que le feu continuait à se propager en sous-sol, avec des températures élevées. Il existe donc un risque pour les câbles souterrains en forêt. Ce risque a-t-il été pris en compte ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Franchissement de la dune à Seignosse et à Capbreton <p>La dune est un espace sensible, dont la préservation est indispensable. Les courants violents et les tempêtes déplacent des quantités de sable très importantes.</p>

				<p>Quelles conséquences potentielles sur les ouvrages de franchissement de la dune ?</p> <p>3. Le Gouf</p> <p>Délais très longs pour s'apercevoir que le Gouf était infranchissable, alors que l'instabilité de cette zone est connue.</p> <p>Questionnement sur la compétence des ingénieurs et décideurs de RTE.</p>
Registre papier	HOS007_1118	Mme TARDIEU	Hossegor	<p>Fortes inquiétudes à propos du tracé et du projet global. Les conséquences réelles ne sont pas quantifiables, car aucun retour d'expérience sur un projet similaire.</p> <p>Contre le projet global, quel que soit le tracé : convaincue qu'il est indispensable de réduire nos besoins et notre consommation en énergie.</p>
Registre papier	HOS008_1118	Anonyme	Hossegor	<p>Considère que le projet a peu de résonance publique. 90% des citoyens ne sont pas informés.</p> <p>Pourquoi importer d'Espagne, alors que la France a suffisamment de moyens pour produire ?</p> <p>Prônent le tracé alternatif, qui passe loin des habitations.</p> <p>Scandalisé par le gigantisme du projet, qui détruit des pistes cyclables.</p>
Registre papier	HOS009_1118	Anonyme	Hossegor	<p>Habitent cité les Corsiers, à Hossegor</p> <p>Manquent d'informations, avertis par STOP THT40, pas de mails...</p> <p>Soutient le tracé alternatif STOP THT40, notamment le tronçon permettant de s'éloigner de la résidence les Corsiers en débouchant de la forêt plus au nord d'Intermarché.</p>
Registre papier	HOS010_1118	Guilhem SILVE	Capbreton	<p>Ingénieur études des sols, a participé à une réunion publique et considère que RTE n'est pas transparent et ne tient pas ses engagements (changement tracé, éviter écoles et pistes cyclables, envoyer des mails pour tenir informés).</p> <p>Impacts des CEM sur la santé et sur l'environnement.</p> <p>Ne comprend pas l'utilité de vendre de l'électricité à l'Espagne, dans la mesure où la France n'en a pas suffisamment pour elle.</p> <p>Projet sans intérêt, excepté de fournir du travail pour RTE</p>
Registre numérique	@0287_1118	Anonyme	Capbreton	<p>Je demande à ce que le tracé soit revu comme le préconisent les opposants au tracé proposé afin de l'éloigner des zones d'habitation.</p>
Registre numérique	@0288_1118	Jenny	Seignosse	<p>Je m'oppose au projet d'interconnexion électrique France Espagne ayant trop d'impact écologique terrestre et maritime</p> <p>Je suis plus favorable au trace soumis par le collectif Stop THT 40 qui me paraît bien plus logique et rationnel d'un point de vue pratique, économique, et sanitaire.</p>
Registre numérique	@0289_1118	Anonyme	Hossegor	<p>Je m'oppose à ce projet qui aura un impact négatif sur l'environnement. Au vu de la situation économique et environnementale actuelle, je crois qu'il est essentielle que nous fassions preuve d'audace et de courage face à la crise climatique. Ce projet répond à des attentes économiques et de performance uniquement. En aucun cas l'environnement et l'humain ne sont placés au cœur du projet. Aussi, les campings, commerçants et habitants alentours des zones de travaux vont subir des conséquences négatives sur leur activités et vie quotidienne. Qu'est-il prévu pour les soutenir, maintenir ?</p> <p>Merci de ne pas poursuivre ce projet.</p>
Registre numérique	@0290_1118	Dominique GIMBAL	Soorts-Hossegor	<p>Ce projet me paraît incompatible avec une sécurité sanitaire autant pour les humains que pour les animaux principalement pour sa partie terrestre et probablement pour sa partie sous-marine</p> <p>D'autre part vu le dérèglement climatique, il est pertinent de penser que nous serons à nouveau confrontés à des incendies et quels risques et dommages supplémentaires la THT va t'-elle générer?</p>
Registre numérique	@0291_1118	MF JARDEL	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose au tracé actuel de la ligne THT de 400 000 V sous les plages publiques, près des habitations, des pistes cyclables;</p>
Registre numérique	@0292_1118	Pierre BOISSON	Capbreton	<p>Habitant à Capbreton je m'oppose au tracé de la ligne sur les plages publiques près des habitations</p>

Registre numérique	@0293_1118	Camille GEMAIN	Bénésse-Maremne	-destruction sur plusieurs 100aine de kilomètres de la faune et la flore sous marine -manque de visibilité sur l'impact sanitaire de ces installations électriques sur l'humain et l'environnement -pistes cyclables sur 400 000 volts sans aucune étude de dangerosité ? nous allons servir de cobayes? Limitons notre consommation électrique
Registre numérique	@0294_1119	Amandine DIEDERICHS	Capbreton	Nous sommes opposés au projet RTE. Habitants à Capbreton en famille. Nous ne souhaitons pas pour l'avenir de nos enfants et la santé de la population un tel projet. De plus à l'heure où nous parlons de sobriété écologique, envisageons de nouveaux projets pour les générations futures sans détérioré la nature actuelle.
Registre numérique	@0295_1119	Anonyme	Capbreton	JE soutiens L AJUSTEMENT DU COLLECTIF STOP THT 40 soit l'ensemble des propositions faites par ce groupe.
Registre numérique	@0296_1119	Bénésse Environnement	Bénésse-Maremne	- THT - Enquête publique. Nous avons besoin de vous. Voici l'argumentaire que vous pouvez faire passer au commissaire enquêteur : Ce tracé est à l'encontre du bon sens et met en danger notre qualité de vie. Nous n'avons aucun recul sanitaire concernant cette ligne à haute tension en courant continu. Par principe de précaution : je m'oppose à la présence de 400 000 volts sous nos pistes cyclables ; je m'oppose au passage du câble près de nos maisons ; nous refusons les câbles sortant de l'eau au niveau des plages très fréquentées. Je m'oppose à la destruction d'un massif forestier dense et sans chemin existant avec abattage de chênes lièges. Je demande que soit adopté le passage par un vrai pare feu sur 2 DFCI existantes. Pour ces différents aspects, je m'oppose au fuseau de moindre impact actuel de contournement du gouf de Capbreton proposé par RTE. Je demande à ce que le tracé cohérent et respectueux pour les Benessoid proposé par le collectif stop THT40 soit adopté.
Registre numérique	@0297_1119	Nadine LECLABART	Capbreton	Bonjour Je suis de capbreton ; je suis contre le tracé actuel de la ligne THT 400 000 v Je suis en attention d'un nouveau tracé moins impactant pour la population.
Mail	E0298_1119	Anonyme	Capbreton	Bonjour Je souhaite soumettre à l'enquête publique quelques avis et réflexions concernant le projet d'interconnexion électrique France Espagne par le golf de Gascogne et plus précisément le tracé proposé par RTE Le projet et le tracé proposés par la RTE passe à proximité des habitations et se faisant ne respectent pas la Charte de l'Environnement :Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement (JORF n°0051 du 2 mars 2005 page 3697), dont Article 1 : « chacun a le droit de vivre dans un environnement sain et équilibré et respectueux de la santé » Des études épidémiologiques dont l'étude DRAPER ont montré qu'il pouvait exister une association entre une forte exposition à ces champs magnétiques à très basse fréquence et la leucémie de l'enfant. Cette même étude dénonce un problème avec la distance: exposition risquée même au-delà de 300 mètres (https://www.criirem.org/lignes-et-transformateurs-electriques/etude-draper-leucemies-infantiles) Idem pour les études de l'ANSES qui conclut en 2010 , en 2019sur l'association possible entre l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences et le risque à long terme de leucémie infantile En 2001, un rapport publié par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé les champs magnétiques à très basse fréquence dans la catégorie des agents « peut-être cancérigènes pour l'homme » Le CRIIREM suite à de nombreuses études de lignes THT réclame le principe de précaution , et demande de tenir compte de leurs études et résultats . Il y aurait donc des impacts sur la santé des riverains d'une ligne THT . Il convient dans ce cas d'appliquer le principe de

				<p>précaution en cherchant une alternative.</p> <p>D'autre part le tracé proposé par RTE aura un impact certain sur la biodiversité car il est destructeur de l'environnement forestier sur la commune de Capbreton derrière les quartiers de Bouhèbe et du Gaillou.</p> <p>Des hectares de terrains à défricher dans le poumon de Capbreton : sa grande forêt de pins et chênes lièges ,ses parcours de loisirs, dont bénéficient les locaux et qui séduit aussi les touristes ,</p> <p>Alors que le bulletin municipal de Capbreton juste sorti traite un dossier "Environnement et protection de la forêt", comment parler de protéger la forêt en laissant faire un tel projet ?</p> <p>Pour toutes ces raisons je demande que soit abandonné le tracé proposé par RTE.</p> <p>Un autre tracé a été proposé par le collectif Stop THT 40. Il permet des sorties des câbles de l'eau dans des zones moins fréquentées, le passage par des DFCI déjà existantes qui permettrait d'éviter l'abattage des arbres et préserverait le massif forestier autour de Capbreton. Ce tracé permet aussi de s'éloigner des habitations et de diminuer ainsi les risques sanitaires sur les communes de Seignosse et de Capbreton</p> <p>Pour finir je m'interroge sur le devenir de cette ligne. RTE s'engage à la maintenance pour une durée de 40 ans ! Et après qui sera responsable?</p> <p>Pour toutes ces raisons je m'oppose au tracé proposé par la RTE et je soutiens le tracé du collectif THT 40</p> <p>Je souhaite instamment que soit entendue et respectée l'opinion de la population concernée.</p> <p>Merci d'accuser réception de ce message.</p>
Registre papier	CAP091_1119	Anonyme	Capbreton	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>Habitent Avenue des Alouettes, Capbreton</p> <p>Inquiétudes relatives aux conséquences sur la santé, la faune marine et terrestre, la valeur immobilière des biens à proximité de la ligne.</p> <p>Ils demandent une modification du tracé plus au sud, afin d'éviter les zones urbaines et d'éloigner la ligne des habitations</p>
Registre papier	CAP092_PJ27_1119	Alain THENOT Martine FAUCHE	Capbreton	<p>Transmettent une contribution écrite (1 page recto).</p> <p>La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête:</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Suite à notre entretien avec la commissaire enquêtrice à la mairie de Capbreton le 8 novembre 2022, sur le projet du tracé RTE en question, nous confirmons notre opposition à ce tracé initial pour diverses raisons.</p> <p>Sans parler des difficultés de pose et de durée d'exécution, il engendrera d'importantes nuisances pour les riverains des communes de Seignosse, Hossegor et Capbreton, notamment au niveau du quartier du Gaillou à Capbreton.</p> <p>L'enfouissement de la ligne à 1,5 mètres nous paraît insuffisamment profond compte-tenu de l'érosion naturelle et de l'incidence des ondes électromagnétiques dégagées par la ligne.</p> <p>De plus, ce tracé sinueux et peu profond représente un danger pour les riverains qui seront exposés à des ondes électromagnétiques puissantes: nous faisons référence au procès opposant l'agriculteur M. Crouillebos à l'EDF, qui a vu ses vaches dépérir à cause d'une ligne de 20 000 volts et d'un transfo passant à proximité!</p> <p>Il peut paraître incompréhensible que les responsables d'EDF n'aient pas tenu compte du résultat du procès qui a donné raison à M. Crouillebos, a obligé EDF à déplacer la ligne et le transfo et à indemniser également l'agriculteur.</p> <p>Quelles conséquences sanitaires peut-on envisager pour les habitants et les touristes de ces zones impliquées sachant que cette ligne véhiculera une tension 20 fois plus puissante (400 000 volts)?</p> <p>En conclusion, nous adhérons au tracé alternatif du collectif STOP THT 40 évitant les zones urbanisées, un collectif qui a fait des propositions positives en tenant compte du facteur humain ce qui est prioritaire à notre avis.</p>
Registre papier	CAP093_1119	Hugo MARECHAL Julie AMBLARD	Capbreton	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>- Trouvent anormal que RTE propose un contournement terrestre alors que les subventions européennes portent sur un</p>

				<p>projet initial maritime avec le franchissement du Gouf</p> <ul style="list-style-type: none"> - RTE n'a pas produit d'étude épidémiologique, malgré un tracé très proche de zones fréquentées. Pourtant les impacts santé sont réels, confirmés par M. DESCHAMPS (EDF) qui alerte sur de possibles conséquences sur des personnes à risques (pacemaker). - Même si le tracé alternatif proposé par STOP THT40 paraît plus cohérent en évitant les zones fréquentées, ils précisent être contre le contournement terrestre en général, et prônent un tracé longeant l'autoroute sur toute sa longueur. - Gênés lors des réunions publiques par le flou des représentants RTE sur les techniques employées. - Balisage ligne : existera-t-il un balisage panneaux rouges sur les plages et sur les pistes cyclables ? Si non, quid de l'avertissement de la présence la ligne sous la plage et sur les pistes cyclables, pour les personnes à risque ? - Conséquences du balisage sur l'attractivité du territoire : les personnes à risque n'emprunteront pas les pistes. - Il existe une un panneau d'avertissement réglementaire pour les personne à risque : ce type de panneau sera-t-il positionné sur le tracé ? - Chambres atterrage : travaux conséquents (6000 m2 aux Casernes et 4000 m2 à Fierbois), qui s'étaleront sur 18 voire 24 mois, donc notamment durant la période estivale, entraînant des problèmes liés à la fréquentation des plages. Ces problèmes seront identiques pour les vacanciers du centre vacances de Fierbois, qui seront gênés par les nuisances occasionnées, tant sous les tentes qu'à la piscine du centre de vacances. <p>En outre, les moyens techniques déployés au large seront proches des spots de surf pendant 2 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démantèlement : RTE annonce une durée de vie de 40 ans, mais reste flou sur les conditions du démantèlement. Quid de tous ces déchets enfouis ?
Registre papier	CAP094_1119	Florence FOURNIER David ANDION	Capbreton	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>Habitent Clairière aux Chênes, dernière maison, à 30m de la ligne.</p> <p>Très inquiets sur les conséquences sur la santé.</p> <p>Lu de nombreuses études relatives aux conséquences des champs électromagnétiques sur la santé (notamment des enfants atteints de leucémie). Ils sont pleinement conscients du risque réel.</p> <p>La réglementation impose de ne pas construire de crèches et d'écoles à moins de 100m d'une ligne électrique : pourquoi la réglementation ne s'appliquerait-elle pas pour les habitations dont les familles ont aussi des enfants ?</p> <p>Mettent en avant le reportage sur un éleveur de bétail indemnisé par EDF à cause des effets d'une ligne électrique.</p> <p>Favorables au tracé proposé par STOP THT40, éloigné des habitations, qui respectent les espaces protégés et utilise des pistes existantes. Tracé moindre impact.</p> <p>Se plaignent du manque d'écoute de la mairie et de la difficulté à avoir des informations sur le projet.</p> <p>Soulèvent les conséquences sur la santé pour les utilisateurs des pistes cyclables.</p> <p>Ont remarqué que de nombreux biens sont en vente sur la zone géographique concernée, au sud de Capbreton, depuis la connaissance de ce projet.</p>
Registre papier	CAP095_1119	M. DURAND Mme DARZACQ Mme Leyla LABESCAT	Capbreton	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>Appartiennent au collectif STOP THT 40</p> <p>Questions relatives à la possibilité de déposer d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), et du domaine d'application de l'instruction BATHO.</p> <p>Ce problème du champ d'application de l'instruction a été notifiée au garant de la concertation, mais sans retour.</p> <p>Pourquoi la préfète n'a-t-elle pas tenu compte de l'avis défavorable de la CNPN ?</p> <p>Pourquoi la procédure administrative, notamment l'enquête publique, se poursuit-elle malgré l'avis de la CNPN ?</p>
Registre numérique	@0299_1119	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Le tracé proposé par RTE passant par la ville balnéaire de Capbreton n'est pas acceptable compte tenu de la proximité des riverains.</p>

				<p>Cela paraît très hallucinant qu'un tracé très haute tension de 400 000 volts passe dans une agglomération et donc proche des écoles, des habitations...</p> <p>L'enfouissement de ligne très haute tension ne supprime pas les champs magnétiques d'après une étude internationale Bioinitiative. Des nombreuses enquêtes menées ont prouvées que les tracés HTB avaient un impact nocif sur la qualité de vie, l'activité professionnelle et économique d'une ville.</p> <p>C'est pourquoi je vous demande de modifier le tracé de cette ligne afin qu'elle passe en dehors des agglomérations.</p> <p>Cordialement,</p>
Registre numérique	@0300_1120	Marveen VALDENT	Seignosse	<p>Bonjour</p> <p>Habitant à Seignosse, je m'oppose au tracé actuel de la ligne THT 400 000 v pour de multiples raisons évidentes, tel que l'impact puissant sur la nature et la populations.</p> <p>Je suis en attention d'un nouveau tracé moins impactants pour les habitants de la région et la nature qu'ils défendent</p>
Registre numérique	@0301_1120	Hélène SOUBIE	Saint-Girons	<p>Bonjour, je soutiens les propositions du collectif "STOPTHT40" concernant les propositions pour un nouveau tracé.</p> <p>Depuis de nombreuses années déjà je suis désolée de voir combien la pollution, le plastique etc..impactent la biodiversité dans ce secteur où nous pouvions enfants ramasser des moules sous l'estacade, et les dunes, les plages, sont remplies de micro plastique.. Et maintenant une THT ?</p>
Registre numérique	@0302_1120	Marine RAGOUT	Seignosse	<p>Je ne suis pas d'accord avec le tracé actuel présenté par ce projet.</p> <p>Je soutiens donc le collectif Stop THT 40 qui présente un tracé beaucoup plus respectueux du littoral.</p>
Registre numérique	@0303_PJ28_1120	Eric SARRAN	Capbreton	<p>JE TROUVE QUE LE TRACE RETENU PAR RTE PASSE TROP PRES DE CAPBRETON</p> <p>JE SOUTIENS L'AJUSTEMENT DU TRACÉ PLUS AU SUD PROPOSE PAR LE COLLECTIF STOP THT 40.</p> <p>je vous remercie de bien vouloir en prendre note.</p>
Registre numérique	@0304_PJ29_1121	Daniel MENDIBURU	Capbreton	<p>nouveau tracé proposé par le collectif StopTHT 40</p>
Registre papier	TAR001_ND	Yves MOUSSEIGH	Tarnos	<p>Remarques sur tracé souterrain.</p> <p>Début du tracé au nord du tracé (<i>terme illisible</i>) et suivre accès existant en empruntant piste DFCI même en zone verte ou naturelle.</p> <p>Déplacement du tracé à l'est au niveau du lac et éloignement des habitations.</p> <p>Raccordement aud de la station épuration et passage en bordure de la piste d'accès à la station, puis rejoindre par piste forestière autoroute.</p> <p>Le tracé comporte beaucoup d'angles nécessitant au moment des travaux la construction de nombreuses chambres de liaison et des perturbations (voir ligne 400 kv Baixas). Le tracé doit favoriser les pistes DFCI ou forestières, s'éloigner au maximum des habitations.</p>
Registre numérique	@0305_1121	Esther DOUMERGUE	Labenne	<p>Je voudrais exposer mon opposition au passage de la ligne. En effet, il a été reconnu et démontré qu'une installation électrique génère forcément un champ plus ou moins néfaste. Le projet proposé prévoit l'installation sous nos pieds d'une ligne très haute tension. L'environnement faune et flore seront impactés. Je crains un grand risque pour le dérèglement des organismes, des animaux et de nous humains. Les plus sensibles seront très certainement affectés. A titre d'exemple, les personnes qui dispose d'un stimulateur cardiaque courent un risque à proximité du passage de la ligne puisque ce dispositif électronique pourrait être dérégulé ou même pire, être mis hors service sans que la personne ne le sache... J'ai peur pour mes parents, mes enfants et tous ceux qui me sont proches... J'ai peur pour les animaux qui sont beaucoup plus sensibles et seraient déboussolés... Il faut repenser la desserte en électricité, il doit bien il y avoir d'autres alternatives.</p>
Registre numérique	@0306_1121	Anonyme	Angresse	<p>Pensez vous a l'impact nocif 10 ans plupart?</p> <p>Est ce réellement un avantage économique pour vous consommateurs ? Ou pour votre portefeuille ?..</p> <p>Nous sommes dans une région où la nature nous permettrait d'être totalement autonome en eau et électricité. A ma</p>

				petite échelle, je connais l'existence de pleins de moyen a moindre coup, j'imagine qu'avec les milliards investi dans ce projet vous pouvez vous y intéresser également. NON A CE PROJET DÉVASTATEUR !
Registre numérique	@0307_1121	Pascoe de GLANVILLE	Labenne	Bonjour, Je m'oppose fortement à ligne THT, spécifiquement au travaux qui y seront associés au niveau du passage de l'océan à la terre sur la plage des Oceanides à Capbreton. J'habite pas loin et m'y rends souvent pour profiter de la plage ou surfer et je ne souhaite pas que cet endroit soit endommagé par ces travaux.
Registre numérique	@0308_1121	Anonyme	Capbreton	Cette ligne THT est une aberration économique, sanitaire, environnementale. A l'heure où l'on nous demande de réduire notre consommation énergétique, le projet n'a plus aucun sens. Mais si malheureusement nos gouvernements décident avec l'Europe, coûte que coûte, que ce projet doit se faire, et qu'il ne passera pas le long de l'autoroute A 63 (ce qui aurait été le plus sage y compris pour notre sécurité quand on regarde l'actualité!), alors, je demande que le tracé soit décidé intelligemment avec ses habitants - pour nous qui le faisons vivre, nos enfants et les générations à venir. A l'heure où l'on parle plus que jamais de protection de l'environnement, nous allez sacrifier une forêt, détruire les habitats de sa faune, et abîmer sa flore? A l'heure où des études sanitaires, qui ne sont pas si récentes que ça (Recommandation BATHO de 2013), alertent sur les risques des champs électro-magnétiques, et préconisent l'éloignement des THT de 100mètres à minima de toutes habitations et lieux de vie, nous allez implanter cette ligne THT d'une puissance de 400 000 volts, le long de campings fréquentés par des familles, sous des pistes cyclables et des plages à forte valeur touristique, et encore trop proches de quartiers et de maisons habités à l'année? A quand une véritable volonté de co-construire des solutions plus respectueuses avec les habitants concernés par de tels projets, surtout lorsque des solutions existent, telles que celles proposées par le collectif STPOT THT 4? Il suffit juste de courage et de volonté politique pour dérouter certains chemins classés en zone EBC afin de passer par des DFCI éloignés des habitations et ainsi réaliser de véritables pare-feu dans notre forêt. Les ajustements soumis par ces personnes issues de notre territoire sont pleins de bon sens sanitaire, économique et environnemental. Que nos élus aient le courage de leurs missions et qu'ils s'emparent de ces propositions d'ajustements pour ne pas sacrifier le territoire dont ils ont la responsabilité. Mon mari, mes enfants (17 et 11 ans) et moi-même, nous demandons le respect de la Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement et l'application de l'Article 1 : « chacun a le droit de vivre dans un environnement sain et équilibré et respectueux de la santé ».
Registre numérique	@0309_1121	Anonyme	Capbreton	Habitant de capbreton je m'oppose à la liaison souterraine entre seignosse et capbreton afin de lutter contre les rayonnements provoqués par la ligne rte. Fréquentant habituellement la plage des océanides je crains pour ma santé personnelle et celles des autres utilisateurs.
Registre numérique	@0310_1121	Anonyme	Capbreton	Habitante de capbreton, je m'oppose à la liaison souterraine entre seignosse et capbreton afin de lutter contre les rayonnements que cela va provoquer par la ligne rte. Soucieuse de notre environnement et surtout de notre santé et également pour celle de nos enfants et des générations futures. J'habite près des plages, je m'y oppose fortement Merci de votre compréhension Cordialement
Registre numérique	@0311_1121	Anonyme	Capbreton	CONTRE le tracé proposé et POUR DES AJUSTEMENTS INTELLIGENTS Cette ligne THT est une aberration économique, sanitaire, environnementale. A l'heure où l'on nous demande de réduire notre consommation énergétique, le projet n'a plus aucun sens.

				<p>Mais si malheureusement nos gouvernements décident avec l'Europe, coûte que coûte, que ce projet doit se faire, et qu'il ne passera pas le long de l'autoroute A 63 (ce qui aurait été le plus sage y compris pour notre sécurité quand on regarde l'actualité!), alors, je demande que le tracé soit décidé intelligemment avec ses habitants - pour nous qui le faisons vivre, nos enfants et les générations à venir.</p> <p>A l'heure où l'on parle plus que jamais de protection de l'environnement, vous allez sacrifier une forêt, détruire les habitats de sa faune, et abîmer sa flore?</p> <p>A l'heure où des études sanitaires, qui ne sont pas si récentes que ça (Recommandation BATHO de 2013), alertent sur les risques des champs électro-magnétiques, et préconisent l'éloignement des THT de 100mètres à minima de toutes habitations et lieux de vie, vous allez implanter cette ligne THT d'une puissance de 400 000 volts, le long de campings fréquentés par des familles, sous des pistes cyclables et des plages à forte valeur touristique, et encore trop proches de quartiers et de maisons habités à l'année?</p> <p>A quand une véritable volonté de co-construire des solutions plus respectueuses avec les habitants concernés par de tels projets, surtout lorsque des solutions existent, telles que celles proposées par le collectif STOP THT 40?</p> <p>Il suffit juste de courage et de volonté politique pour dérouter certains chemins classés en zone EBC afin de passer par des DFCL éloignés des habitations et ainsi réaliser un véritable pare-feu dans notre forêt!</p> <p>Les ajustements soumis par ces personnes issues de notre territoire sont pleins de bon sens sanitaire, économique et environnemental. ECOUTEZ LES!!!</p> <p>Que nos élus aient le courage de leurs missions et qu'ils s'emparent de ces propositions d'ajustements pour ne pas sacrifier le territoire dont ils ont la responsabilité.</p> <p>Mon mari, mes enfants (17 et 11 ans) et moi-même, nous demandons le respect de la Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement et l'application de l'Article 1 : « chacun a le droit de vivre dans un environnement sain et équilibré et respectueux de la santé ».</p>
Registre numérique	@0312_1121	Anonyme	Saint-Denis-sur-Richelieu	<p>Je réitère mon opposition à un tel projet si proche de zones habitées et habitables.</p> <p>L'impact sur la santé et sur l'environnement devrait prévaloir sur l'aspect financier.</p> <p>Je suis préoccupée par rapport à la santé de ma famille qui habite à Capbreton, endroit qui perdra tout son attrait pour moi comme lieu touristique.</p> <p>Nous choisirons d'autres destinations!</p>
Registre papier	CAP025_ND	Arlette RAYEZ	Capbreton	<p>Non pour le tracé présenté par RTE.</p> <p>Oui pour celui du collectif STOP THT40</p>
Registre papier	CAP026_ND	Gérard RAYEZ	Capbreton	<p>Refuse le tracé qui est présenté par RTE.</p> <p>Oui pour celui du collectif STOP THT40 qui s'éloigne des habitations</p>
Registre papier	CAP027_PJ30_1115	Laurence BERGOUGNOUX	Capbreton	<p>La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête:</p> <p>Madame la commissaire enquêtrice</p> <p>Chère Madame,</p> <p>Je vous adresse ce courrier, car après avoir pris connaissance du projet de l'interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne, et m'être informée lors de l'enquête publique à la mairie de Capbreton, je souhaite vous déclarer ma plus ferme opposition à ce projet impact lourdement notre commune.</p> <p>En effet, je suis à la foire résidente à Capbreton toute l'année et en plus, j'exerce un métier une activité touristique de LMNP (location saisonnière) sur cette même commune.</p> <p>Je ne pourrai pas comprendre que pour des raisons qui m'échappent totalement, on puisse donner son aval à un projet qui ferait passer une ligne à très haute tension en courant continu sous nos pieds et ce ne serait-ce que par « principe de précaution ».</p> <p>Pour info, cette condamnation d'Enedis.</p>

				<p>https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/video-ondes-electromagnetiques-un-eleveur-de-vaches-de-l-orne-soulage-apres-avoir-fait-condamner-enedis-a-lui-payer-140-000-euros-2238141.html</p> <p>D'un point de vue sanitaire, je suis inquiète pour la santé de ma famille, comme pour celle de tous les Capbretonnais vivant à l'année, dans une commune qui se veut une ville qui respire le bon air et le bonheur, d'imaginer avoir 400 000 Volts à proximité de nos maisons, de nos campings, sous nos plages du Nord et sud est sous les pistes cyclables que nous fréquentons chaque jour.</p> <p>Du point de vue de la nature, je pense aux balades de notre belle forêt sous les chênes lièges, victimes du projet actuel.</p> <p>Du point de vue touristique, le tracé qui longe l'axe principal d'entrée de Capbreton, engendrerait des embouteillages inimaginables, empoisonnant la vie des Capbretonnais et occasionnant un inévitable désamour de la part des touristes, préfèrent choisir d'autres stations balnéaires plus facilement accessibles, et ce, au détriment du commerce local.</p> <p>Est-ce vraiment sérieux... NON</p> <p>Je privilégie un aménagement du tracé qui préserve nos activités sportives, touristiques, commercial en toute quiétude pour notre santé, et notre environnement, comme le tracé proposé par le collectif : « stopTHT40 ».</p> <p>Je vous remercie Madame la commissaire enquêtrice d'avoir pris le temps de me lire.</p> <p>J'espère que ma modeste contribution servira à permettre une vie plus belle et plus saine pour nous et nos enfants.</p> <p>Je vous prie de croire chère madame, à l'expression de mes meilleurs sentiments.</p>
Registre numérique	@0313_1121	Anonyme	Capbreton	<p>Madame la Commissaire enquêtrice, Chère Madame,</p> <p>Je vous adresse ce courrier, car après avoir pris connaissance du projet de l'interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne, et m'être informée lors de l'enquête publique à la mairie de Capbreton, je souhaite vous déclarer ma plus ferme opposition à ce projet impactant lourdement notre commune.</p> <p>En effet, je suis à la fois résidente à Capbreton toute l'année et en plus, j'exerce l'été une activité touristique de LMNP (location saisonnière) sur cette même commune.</p> <p>Je ne pourrais pas comprendre que pour des raisons qui m'échappent totalement, on puisse donner son aval à un projet qui ferait passer une ligne très haute tension en courant continu sous nos pieds et ce ne serait-ce que par « principe de précaution » .</p> <p>Pour info, cette condamnation d'Enedis.</p> <p>https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/video-ondes-electromagnetiques-un-eleveur-de-vaches-de-l-ornesoulage-apres-fait-condamner-enedis-a-lui-payer-140-000-euros-2238141.html</p> <p>D'un point de vue sanitaire, je suis inquiète pour la santé de ma famille, comme pour celle de tous les Capbretonnais vivant à l'année, dans une commune qui se veut une ville qui respire le bon air et le bonheur, d'imaginer avoir 400 000 volts à proximité de nos maisons, de nos campings, sous nos plages nord et sud et sous les pistes cyclables que nous fréquentons chaque jour.</p> <p>Du point de vue de la nature, je pense aux balades dans notre belle forêt sans les chênes-lièges, victimes du projet actuel.</p> <p>Du point de vue touristique, le tracé qui longe l'axe principal d'entrée de Capbreton, engendrerait des embouteillages inimaginables, empoisonnant la vie des Capbretonnais et occasionnant un inévitable désamour de la part des touristes, préfèrent choisir d'autres stations balnéaires plus facilement accessibles, et ce, au détriment du commerce local.</p> <p>Est-ce vraiment sérieux... NON</p> <p>Je privilégie un aménagement du tracé qui préserve nos activités sportives, touristiques, commerciales en toute quiétude pour notre santé, et notre environnement, comme le tracé proposé par le collectif : « Stop THT40 »</p> <p>Je vous remercie Madame la commissaire enquêtrice d'avoir pris le temps de me lire.</p>

				J'espère que ma modeste contribution servira à permettre une vie plus belle et plus saine pour nous et nos enfants. Je vous prie de croire chère Madame, à l'expression de mes meilleurs sentiments.
Registre numérique	@0314_1121	Anonyme	Seignosse	Je refuse le tracé RTE et soutiens le tracé collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0315_1121	Anonyme	Capbreton	La dune est protégée nous sommes amoureux du cordon lunaire, de la plage naturelle, la forêt la merceille de la nature qui nous entoure.. la population locale s'oppose à ce projet votre decoir est de stopper cette horreur !!
Registre numérique	@0316_1121	Frédéric MEUNIER	Capbreton	Le tracé actuel entre la plage des Océaniens et le péage de Capbreton est trop proche des habitations et infrastructures et ne pourra conduire qu'à des problèmes à la fois de circulation pendant les travaux mais aussi de risque pour les populations (surtout en période estivale avec une forte fréquentation des lieux)
Registre numérique	@0317_1122	Corinne DESTRIATS	Seignosse	Comment peut on accepter ces travaux ? Comment peut on accepter l'installation de cette folie ? Pensez vous un instant aux personnes qui vivent dans cet endroit ! Regardez vous dans le miroir et soyez honnête ! Je dis NON NON NON Je quitte la région si ce projet se réalise
Registre numérique	@0318_1122	Anonyme	Roncq (59223)	Bonjour, Nous soumettons à l'enquête publique nos réflexions et inquiétudes au sujet du projet d'interconnexion électrique France Espagne par le golf de Gascogne. Le projet de tracé passe à proximité des habitations de Capbreton, notre fille réside à Capbreton et nous même, nous y rendons régulièrement. Cette proposition de tracé nous alerte car de nombreuses études (DRAPER, ANSES, CRIIREM) montrent qu'il existe des risques de leucémie et de cancer lors d'expositions aux champs magnétiques. Outre les impacts sur la santé des riverains, le tracé sera destructeur pour les espaces naturels, la biodiversité et l'environnement forestier de Capbreton et de ses environs. Pour toutes ces raisons nous demandons la révision du projet. Cordialement.
Registre numérique	@0319_1122	Anonyme	Seignosse	Je suis contre le projet d'interconnexion de la ligne électrique France - Espagne. Nous ne sommes pas une région test (ni n'importe quelle région d'ailleurs) et il n'existe aucun recul des répercussions sur la santé alors. Je soutiens l'association stoptht40 qui nous a largement informé sur les méfaits de ce genre de lignes HT. De plus, les travaux auront un énorme impact sur le tourisme pendant 2 étés !!!
Registre numérique	@0320_1122	Guillaume LACHIEZE	Seignosse	Je viens par la présente m'opposer à ce projet . Ce projet de ligne souterraine à travers les communes de Seignosse, Capbeton et Hossegor est un non-sens écologique . Il traverse les dunes qui sont classées Natura 2000 et parcourent des zones classées naturelles . Le PLUI est très restrictif sur ces zones naturelles sur l'aménagement de ces espaces alors qu'il est envisagé de construire une ligne à très haute tension en souterrain . Pourquoi n'a t'il pas été envisagé de faire parcourir cette ligne le long de l'autoroute ?
Mail	E0321_1122	Céline NANTIER	Seignosse	Bonjour, Je souhaite vous faire part de mon opposition au PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE - ESPAGNE PAR LE GOLFE DE Gascogne. Cordialement
Registre papier	AMB003_1122	M. et Mme MEDICI	Ambès	Nous avons pris connaissance du tracé de la ligne avec le commissaire enquêteur qui nous a donné satisfaction, tout en assurant que si les travaux venaient à détériorer le terrain ou le chemin d'accès à notre propriété, il serait remis en état.
Registre numérique	@0322_1122	Marcel LEBRUN	Bénèze-Maremne	Bonjour, En tant que Bénèzois nous nous opposons au tracé proposé actuellement par vos services pour les raisons suivantes: -Bénèze n'a pas pour vocation d'être le réceptacle de toutes les situations qui posent problème (Igv, rte, uve..) -Actuellement il est impossible de définir de façon certaine les conséquences de ce type d'installation sur les êtres vivants: humains, faune, flore. Ce que nous savons c'est qu'un agriculteur s'est récemment fait indemniser par RTE suite à la décision du tribunal de Coutances dans la Manche, la ligne Haute Tension perturbant ses vaches.

				<p>https://reporterre.net/Lignes-electriques-un-eleveur-indemnie-par-RTE#:~:text=L%27%C3%A9leveur%20avait%20lanc%C3%A9%20sa,avait%20demand%C3%A9%20658%20000%20euros.</p> <p>-Actuellement les pistes cyclables privilégient un axe nord-sud très bien développé le long des communes littorales mais perpendiculairement (est-ouest) elles sont inexistantes. Pour une fois qu'il y a une piste est-ouest, c'est consternant qu'elle soit "électrifiée" si l'on veut promouvoir les déplacements de type écologique. Pour que les gens n'aient aucune réticence à utiliser la future piste cyclable autant qu'elle ne soit pas située juste au-dessus d'une THT !!!</p> <p>-Dans un contexte d'actualité démontrant une radicalisation des esprits il semble préférable de ne pas prendre des solutions qui mettraient clairement la population en colère par la non-prise en compte de propositions alternatives pertinentes.</p> <p>-Nous sommes d'accord avec le tracé alternatif proposé par THT40 qui propose un tracé pare-feu sur 2 DFCI existantes. Cordialement</p>
Registre numérique	@0323_PJ31_1122	Collectif des associations de défense de l'environnement (CADE) du Pays basque et du sud des Landes	Mouguerre	<p>L'analyse du dossier d'enquête publique du Projet d'interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne amène les remarques consignées dans le document joint et entraîne un avis négatif du CADE sur ce projet.</p> <p>La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête:</p> <p>1. Justification socio-économique</p> <p>Ce projet est soumis, par cette enquête, à l'avis public mais sa justification socio-économique, requise pour tout investissement public¹, est uniquement orientée comme une justification pour RTE et REE, l'étude de l'impact socio-économique pour le citoyen étant inexistant.</p> <p>Or l'investissement nécessaire à la réalisation de la partie française sera réalisé par RTE qui bénéficiera, sur décision de la Commission de Régulation de l'Energie, d'un « mécanisme incitatif » complexe portant décision sur la TURPE 5-HTB. Il est donc clair que l'investissement projeté par RTE sera financé par un agencement de la TURPE 5 HTB et il serait donc normal que l'étude socio-économique indique quel sera l'incidence de l'investissement projeté sur les utilisateurs raccordés au réseau haute et très haute tension, soient les gros consommateurs et les collectivités locales qui ne sont pas destinataires de ce dossier.</p> <p>Cet aspect n'est pas explicité ni documenté dans le dossier soumis à enquête.</p> <p>2. Un projet motivé par une volonté européenne</p> <p>Il est intéressant de noter qu'un projet motivé par une volonté européenne nécessite un financement national alors que la participation nationale au budget de l'Union européenne devrait y suffire.</p> <p>De plus le contexte européen, à l'heure de cette consultation où les prix de l'énergie sont en croissance très importante pour les citoyens, est tout à fait différent de celui dans lequel ce projet a été envisagé et il est à craindre que l'impact pour le citoyen français soit très important.</p> <p>Donc l'analyse socio-économique, dans l'optique normale d'une telle analyse, c'est-à-dire orientée vers le citoyen, est plus que jamais importante.</p> <p>3. Bénéfices socio-économiques</p> <p>Les principaux bénéfices socio-économiques du projet présentés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de la sécurité d'approvisionnement, - L'augmentation de l'efficacité des systèmes interconnectés, - Les bénéfices pour le système électrique : avec la capacité restante des lignes non destinées à la sécurité d'approvisionnement, chaque jour, des échanges commerciaux d'électricité ont lieu, permettant de bénéficier de la manière la plus efficace des différences de production électrique de chaque pays, - L'augmentation de l'intégration des énergies renouvelables. <p>En ce qui concerne ce dernier point il est intéressant de rapprocher ces bénéfices envisagés dans le cas de l'interconnexion générale de l'Espagne et de la France en considérant les caractéristiques comparées des productions et</p>

consommations des deux pays en 2019, d'après deux documents de l'Agence Internationale de l'Energie (NDL: le document présente 2 graphiques).

On s'aperçoit tout d'abord que la part d'énergie renouvelable produite par l'Espagne est pratiquement entièrement utilisée nationalement comme sa production d'énergie nucléaire.

Donc l'importation d'énergie renouvelable provenant de l'Espagne vers la France devrait être réduite si les caractéristiques données par l'AIE de 2019 n'ont guère changé aujourd'hui.

Les caractéristiques de la production française ne devraient guère présenter d'intérêt pour l'Espagne sauf en ce qui concerne des prix d'exportation de l'électricité produite en France plus intéressants.

Quel sont donc les réels bénéfices socio-économiques que pourront observer les citoyens.

4. Budget aléatoire

4.1 Rappel

Rappelons tout d'abord la remarque faite au paragraphe §2 précédent :

Il est intéressant de noter qu'un projet motivé par une volonté européenne nécessite un financement national alors que la participation nationale au budget de l'Union européenne devrait y suffire.

4.2 Coût estimatif et financement

On peut lire au paragraphe 1.9 coût estimatif et financement

« L'ensemble du projet, du poste de Gatika au poste de Cubnezais, a été estimé, lors du dépôt des demandes d'autorisations, à 1 950 M€. Néanmoins, la situation actuelle liée au contexte international (hausse du coût des matières premières, de l'énergie, de l'inflation, dépréciation de l'euro face au dollar...), est susceptible d'engendrer une évolution potentiellement conséquente de cette estimation. »

Le coût estimatif de ce projet est déjà indiqué comme susceptible d'être impacté par la situation actuelle.

Ce paragraphe de l'étude d'impact omet de mentionner tous les points associés au financement du projet tels qu'indiqués dans la « Décision commune de répartition transfrontalière des coûts du projet Golfe de Gascogne » de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) de septembre 2017.

4.2.1. Financement européen

Le financement européen était mentionné dans la délibération de la CRE de mai 2018 qui faisait référence à une subvention européenne du MIE de 578 M€ et indiquait un coût global de 1.700 M€ chiffre différent de celui de 1.950 M€, indiqué à titre estimatif dans ce dossier d'enquête publique.

4.2.2. Autres coûts

Les coûts d'exploitation et de maintenance, les pertes sur le réseau, les bénéfices, gains en matière de sécurité du réseau, mentionnés dans la « Décision commune de répartition transfrontalière des coûts du projet Golfe de Gascogne » de septembre 2017, ne sont pas abordés

On pouvait y noter que Les coûts d'exploitation et de maintenance du projet sont estimés par les gestionnaires de réseau de transport à environ 10,2 M€/an.

Les estimations de pertes sur le réseau variaient de 2020 à 2030 de 15 à 20 M€ par an pour la France et de 15 à 35 M€ par an mais étaient qualifiées de difficiles à estimer précisément.

5. Bilan carbone du projet

Aucun Bilan Carbone du projet n'est présenté alors qu'il est réputé comme devant réaliser des réductions de rejets de CO2.

6. Conclusion

Le CADE exprime un avis négatif sur ce projet.

Un document soumis à enquête publique largement incomplet pour le citoyen à qui on demande un avis sur un projet qui ne concerne que des entités publiques pour lesquels il ne dispose pas de suffisamment d'information.

				<p>Les Collectivités locales ne sont pas sollicitées mais elles seront impactées par des variations de la TURPE 5 HTB</p> <p>Il s'agit d'un projet européen dans le cadre du programme « 20230 Framework for Climate and Energy » datant de 2014 mais qui dénote actuellement dans le contexte international actuel.</p> <p>Lors de sa genèse ce projet avait pour but de favoriser un marché mondial de l'énergie et la création d'un géant de l'énergie. Un tel projet est toujours d'actualité (voir XBID)8.</p> <p>Il nous semble préférable de continuer de manière volontariste sur la piste des économies d'énergie pour diminuer une consommation stable à ce jour mais nécessitant des importations, et de continuer d'investir sur la piste du stockage électrique.</p> <p>Le CADE renouvelle son souhait d'un arrêt progressif du nucléaire qui doit inciter à développer les énergies renouvelables en France sans dépendre des autres pays.</p> <p>Il est par contre nécessaire d'augmenter les efforts en direction de l'autoconsommation basée sur des énergies renouvelables avec un minimum de réseau à étendre.</p>
Registre numérique	@0324_1122	Marc GUIMBAL	Soorts-Hossegor	<p>La ligne THT soulève de multiples problèmes,entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> _ le risque sanitaire pour l'homme,qui est loin d'être exclu - les dommages sur la faune que ce soit en milieu marin ou terrestre _ les nuisances liées à la construction de la ligne,bruit,pollution _la dévalorisation des biens à proximité _la chute de l'attrait touristique de la région <p>Et j'en oublie certainement d'autres.</p>
Registre numérique	@0325_1122	Céline GRAND	La Boisse 01120	<p>Bonjour, noys fréquentons le camping de CapBreton et la plage des Oceanides depuis 20 ans. Nous avons suivi beaucoup de sensibilisation sur la faune et la flore locale et sur la fragilité de la dune. Nous sommes choqués et contre ce projet de ligne très haute tension. Tant sur le long terme que sur le court terme. L'impact a-t-il vraiment été mesuré ?</p>
Mail	E0327_1104	Anonyme	Non Précisé	<p>Je soutiens le projet alternatif du collectif Stop THT 40</p>
Registre numérique	@0326_1122	Anonyme	Capbreton	<p>Ce projet est une aberration au regard de la protection du littoral, de la dune et de l'écologie locale.</p> <p>L'économie locale est basée sur ce patrimoine naturel et le projet va enlaidir et détruire cette richesse.</p> <p>Comment en 2022, alors que l'humain prend conscience de la nécessité de préserver la nature, du rôle crucial des dunes dans la lutte contre l'érosion des côtes, de l'impact de l'océan sur notre vie humaine, on puisse, pour des raisons datant de plus de 20 ans mettre en œuvre cette abomination.</p> <p>Le développement durable auquel nous bons le droit bafoue les droits les plus élémentaires des résidents et amoureux de cette côte. Laisseriez vous vivre vos enfants, vos familles avec sous leurs pieds, protégés comme des réacteurs nucléaires par des coffrages en béton, de l'énergie à haute tension?</p> <p>Nous sommes à l'aube d'une période où la question de la vie sur Terre se pose et vous mettez en œuvre un projet technocratique à l'opposé de l'intérêt général.</p> <p>Ce projet n'apporte rien au territoire. Annulez le!</p>
Mail	E0328_1108	Anonyme	Non Précisé	<p>Bonjour, Nous tenons à vous informer que nous sommes opposés au tracé défini par la RTE. La proposition du collectif reste la plus raisonnable. Cordialement</p>
Mail	E0329_1117	Anonyme	Non Précisé	<p>Je ne trouve pas judicieux le tracé retenu par RTE . Je soutiens l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT40</p>
Mail	E0330_1120	Anonyme	Non Précisé	<p>Je refuse le trajet prévu par RTE pour l'interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne et soutiens l'ajustement du tracé que propose le collectif Stop THT 40.</p> <p>Ce tracé est plus respectueux de l'environnement, permet d'intervenir plus rapidement dans le massif forestier en cas d'incendie et éloigne les câbles des zones d'habitation.</p>
Mail	E0331_1122	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour</p> <p>L'enquête publique sur le "Projet interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne" nous demande</p>

				<p>notre avis sur le tracé RTE. Il est indispensable de respecter le principe de précaution. L'ajustement permet un tracé le moins possible auprès des zones peuplées. Nous avons la chance de profiter de la plantation de nos anciens. Respectons ce potentiel et évitons le plus possible l'abattage de nombreux arbres dans les massifs forestiers qui nous entourent. Le réchauffement climatique est sur toutes les ondes (radios, TV, journaux, Internet ...) et ne permet plus ce genre de délires, d'aberrations. Une ligne de "400 000 volts" sous les pistes cyclables est un non sens et apportera assurément beaucoup de perturbations sur la vie et la santé des usagers et riverains. Voici les raisons qui font que je soutiens l' action pour l'ajustement du tracé RTE que propose le "collectif Stop THT 40". Habitant de Capbreton</p>
Mail	E0332_1123	Grégoire GOISSEN	Soorts-Hossegor	<p>Bonjour , Etant résidant sur la commune de Soorts-Hossegor , par l'intermédiaire de ce mail je tiens à faire part de ma DESAPPROBATION TOTALE concernant le tracé proposé par rte , concernant la nouvelle ligne électrique reliant l' Espagne et la France !! - Je me permet de vous rappeler les propos tenus lors de la visio-conférence du 1 avril 2021, où l'expert de RTE lui-même a indiqué que les réglages des pacemakers et autres appareils de soins seraient modifiés par les champs électromagnétiques de la ligne. Intolérable pour un projet annoncé sans risque pour l'humain. - il est hors de question que cette ligne soit enterrée sous la future piste cyclable Capbreton-Bénesse-Marenne.- il serait intelligent, après les incendies de l'été dernier de Gironde et du nord des Landes, d'utiliser et d'aménager de vraies pistes pour les pompiers à cette occasion avec la possibilité d'enterrer cette future ligne sous ces pistes pour accès aux pompiers . je ne vais pas développer plus loin mon propos ca prendrait des heures et vous serez indigeste. CONCLUSION : Des habitants du territoire, compétents, ont consacré un temps incroyable à analyser ce projet et à proposer des ajustements pertinents, passant par des pistes isolées. Nous exigeons que RTE intègre ces ajustements. Je ne suis pas contre le projet , JE SUIS TOTALEMENT CONTRE LE TRACE PROPOSE !!! Merci de me confirmer par retour mail , la bonne prise en compte de mon point vue . Dans l'attente de votre retour . Bien à vous</p>
Registre numérique	@0333_1123	Grégoire GOISSEN	Soorts-Hossegor	<p>Bonjour , Etant résidant sur la commune de Soorts-Hossegor , par l'intermédiaire de ce mail je tiens à faire part de ma DESAPPROBATION TOTALE concernant le tracé proposé par rte , concernant la nouvelle ligne électrique reliant l' Espagne et la France !! - Je me permet de vous rappeler les propos tenus lors de la visio-conférence du 1 avril 2021, où l'expert de RTE lui-même a indiqué que les réglages des pacemakers et autres appareils de soins seraient modifiés par les champs électromagnétiques de la ligne. Intolérable pour un projet annoncé sans risque pour l'humain. - il est hors de question que cette ligne soit enterrée sous la future piste cyclable Capbreton-Bénesse-Marenne. - il serait intelligent, après les incendies de l'été dernier de Gironde et du nord des Landes, d'utiliser et d'aménager de vraies pistes pour les pompiers à cette occasion avec la possibilité d'enterrer cette future ligne sous ces pistes pour accès aux pompiers . je ne vais pas développer plus loin mon propos ca prendrait des heures et vous serez indigeste. CONCLUSION : Des habitants du territoire, compétents, ont consacré un temps incroyable à analyser ce projet et à proposer des ajustements pertinents, passant par des pistes isolées. Nous exigeons que RTE intègre ces ajustements.</p>

				Je ne suis pas contre le projet , JE SUIS TOTALEMENT CONTRE LE TRACE PROPOSE !!! Merci de me confirmer par retour mail , la bonne prise en compte de mon point vue . Dans l'attente de votre retour . Bien à vous
Registre papier	HOS011_1123	M. et Mme BARBES	Hossegor	Habitent Avenue des Ecureuils, Hossegor. Impacts environnementaux: inquiets vis-à-vis des conséquences potentielles liées à l'évolution climatique (nappes phréatiques, incendies, retrait du trait de côte). La faible profondeur des câbles les rend vulnérables. Inquiets à propos de l'impact sur la santé. Pas persuadés de la pérennité de la politique de solidarité énergétique européenne. Soutiennent le tracé de STOP THT40, éloigné des habitations au nord.
Registre papier	HOS012_1123	Anonyme	Hossegor	Pas confiance à propos des affirmations d'absence de danger. Craintes pour la santé des enfants: habitation à quelques centaines de mètres (quartier du Rey, Hossegor). Ne comprend pas que le projet puisse se réaliser alors que l'impact sur la santé est prouvé. Les problèmes techniques de contournement du Gouf ne doivent pas impacter la population.
Registre numérique	@0334_PJ32_1123	Alexandre BADER	Capbreton	Bonjour, résidant à Capbreton, j'ai pris conscience que RTE prévoit d'abattre des milliers d'arbres dans les forêts de sa région pour faire place à une autoroute électrique. Je soutiens la proposition de tracé portée par le Collectif STOP THT 40 dit « NON » qui, par rapport au tracé actuel, suggère un ajustement qui utiliserait plutôt les chemins 'Défense Forestière Contre l'Incendie' déjà existants. Non seulement la proposition du Collectif STOP THT 40 permettrait d'éviter de couper nos forêts, mais de plus cela facilitera l'intervention de nos sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Selon le tracé actuel : - RTE traversera le massif forestier dense et sans chemin existant derrière le quartier de Bouhebe et du Gaillou avec l'abattage de milliers d'arbres parmi lesquels des chênes lièges. Et malheureusement, aucun arbre ne pourra être replanté au dessus de leur tracé. - Il en sera de même du côté de la zone Pédebert et le long du camping de la Civelle, même si RTE promet de respecter les chemins existants et détournés sur les EBC soumis à la loi littorale à Hossegor en réduisant l'emprise de l'ouvrage à 4m. Le collectif StopTHT40 dit que c'est impossible surtout pendant la phase de travaux avec un touret pesant près de 60 tonnes. Merci pour votre attention. Bien à vous,
Registre numérique	@0335_1124	Nicolas PASSICOS	Capbreton	Quel sera l'impact sur l'environnement marin aux endroits proche du littoral ou s'exerce la pratique du surf? Savez-vous que les conditions de mer, courants, baïnes peuvent être très importantes et violentes à ces endroits...L'enfouissement sera mis à jour à un moment donné suite aux intempéries, qu'est-il prévu concernant ce scénario? le cordon littoral est déjà fragilisé, votre intervention ne risque-t-elle pas de fragiliser plus à même l'érosion ? Ce projet semble oublier ces éléments...en conséquence en tant que citoyen je m'oppose à ce projet.
Registre numérique	@0336_1124	Isabelle PERROUX	Soorts-Hossegor	Je suis contre le tracé proposé pour le passage de la zone à haute tension et préférerais le tracé proposé par le collectif. Stop THT 40
Registre numérique	@0337_1124	Nathalie PELAGE	Hendaye	Au moment où on nous demande de faire des économies d'énergies et que nous les faisons, en améliorant l'isolation de nos logements, l'efficacité de nos équipements, l'utilisation de mobilités douces et peu gourmandes en énergie-transport en commun + vélo+marche à pied - Ces habitudes qui sont appelées à durer et à perdurer au delà de la crise liée à la guerre en Ukraine, d'autant que elles sont rendues nécessaires par les changements du climat et ses conséquences sur les conditions de vie des vivants sur Terre. Le Projet d'interconnexion va à l'encontre d'un schéma de sobriété énergétique et de protection des espaces naturels. La meilleure économie d'énergie étant celle que l'on ne

				<p>consomme pas, la cohérence voudrait que l'on dépense de l'argent public et privé pour aider à cet objectif. Il y a beaucoup de marges pour développer les énergies renouvelables dont la production et la consommation doivent rester proches, d'autant que le gouvernement se voit aujourd'hui obligé de payer une amende de 500 millions https://www.liberation.fr/environnement/climat/objectifs-denergies-renouvelables-non-remplis-facture-salee-de-pres-dun-demi-milliard-deuros-pour-la-france-20221123_VVQ3RYTYPVFBZGRINCQDNSRHSY/ pour non respect de ses engagements dans le déploiement des ER. Ce projet est encore la démonstration que la transformation écologique est totalement ignorée par bon nombre de responsables politiques, administratifs et industriels. Le mettre en route serait une grave faute, sans compter les destructions du milieu naturel qu'un tel projet entraîne inévitablement. Je suis donc totalement opposée à un projet qui ne ferait qu'aggraver notre dépendance et celle de nos voisins ibériques à une énergie électrique dont on devrait arriver à se passer.</p>
Registre papier	AGS005_PJ33_1124	Jean-Louis CLINET	Angresse	<p>La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête, excepté le schéma explicatif: "Demande de contact pour éclaircir les points exposés ci-dessous. Question à RTE concernant l'implantation exacte du câble sur le chemin de NOUSSAD et surtout à la traversée de la RD33. 1. La conduite d'eau du SDBVA, à environ 1m de profondeur, sera-t-elle enjambée par le câble OU le câble restera à droite de celle-ci (en allant vers le sud)? NB: existence près de celle-ci du câble téléphone enterré de M. SUARD, maison près du SDBVA. 2. Mon câble téléphone est enterré, sans gaine, et traverse l'entrée du chemin depuis le regard téléphone. <i>(note de la commission: schéma explicatif sur la PJ)</i> 3. Logiquement ce nouveau câble devrait passer à droite de la conduite d'eau, en allant vers le sud. 4. Question: les grands arbres vont-ils être abattus pour le passage? 5. NB: une gaine (diamètre environ 120mm) EDF est en attente sous la route pour supprimer l'alimentation aérienne EDF de ma maison. (fin de ligne venant d'Angresse)"</p>
Registre papier	SEI005_1107	Julie AMBLARD	SEIGNOSSE	<p>Contribution retranscrite par la commission d'enquêt à partir d'un mail envoyé à la mairie de Seignosse Je m'inquiète de savoir comment les mairies vont signaler le passage de la ligne THT dans les zones fréquentées (pistes cyclables, plages et quartiers d'habitation). RTE prévoit l'installation d'une balise rouge indiquant le passage de la ligne (voir paragraphe 1.4.2.4 "balisage des liaisons souterraines" dans l'étude d'impact), allez-vous installer ce panneau sur les plages aux Casernes et aux Océanides ? A l'entrée des pistes cyclables ? Et pour les surfeurs, prévoyez-vous une balise flottante ? De plus, étant donné qu'il y'a un risque avéré pour les porteurs de stimulateurs cardiaque (Cf les propos de Mr Deschamps de chez RTE lors de la réunion du 01 Avril 2021), comment allez-vous alerter les porteurs de pacemaker afin que ces personnes à risque ne se tiennent pas à proximité ?</p>
Registre papier	SEI006_ND	Philippe et Corine JAUSSERAND	SEIGNOSSE	<p>Ce n'est pas le projet que je souhaite remettre en cause mais le tracé « terrestre » décidé par RTE. Ce tracé n'a que des inconvénients pour les habitants des communes concernées dont Seignosse : Nuisances environnementales, nuisances visuelles, acoustiques liées au chantier. RTE a-t-il fait la démonstration de l'impossibilité de passer par l'enfouissement marin ? Ne peut-on pas créer une structure de support du câble pour les quelques centaines de mètres du Gouf à traverser ?</p>
Registre papier	SEI007_ND	Mme HAUSSEGUY	SEIGNOSSE	<p>En tant qu'habitante de Seignosse, je souhaiterai exprimer mon inquiétude quant à ce projet qui selon moi représente un réel danger sanitaire et écologique à une période où la planète est bien mise à mal à cause de l'activité humaine. De surcroît, je ne comprends pas pourquoi le parcours initial serait modifié au désavantage de la commune de Seignosse suite à la pression des communes d'Hossegor et Capbreton.</p>
Registre papier	SEI008_ND	Myriam LEPETIT-BRIERE	SEIGNOSSE	<p>En tant que nouvelle habitante de Seignosse et précédemment Capbreton, je suis contre cette ligne THT terrestre (avec ce passage étendu sur notre département), les risques sanitaires ne sont pas anodins . En revanche, si on doit choisir</p>

				entre « la peste et le choléra », je préfère le tracé proposé par le RTE. Attention à ne pas sacrifier notre belle région et sa qualité de vie au profit d'intérêt économiques nationaux et européens.
Registre papier	SEI009_ND	Mme NORBERT	SEIGNOSSE	Je souhaite privilégier le projet d'ajustement du collectif STOP THT 40.
Registre papier	SEI010_1125	Claude et Laurence ARNAS Michel et Nicole ANDANSON	SEIGNOSSE	<p>Ce projet d'un point de vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> -économique : est un non sens, car la situation énergétique actuelle prouve que l'électricité verte promise, ne sera pas respectée. - social : est un non sens, car il n'y a pas d'équité dans la répartition du passage ; de plus il n'y a aucune certitude de la non nocivité des champs/flux magnétiques. <p>Il est incompréhensible, que la solution de forage dirigée(folio 26 du document GdG- complément Dossier concertation- RTE de juillet 2020) qui conclut à une incertitude technique n'ait pas été approfondie, car il n'y a pas d'impossibilité. Cette solution n'est pas impactée par le phénomène d'érosion dans le canyon, démontré par d'autres études. Il est incompréhensible de promouvoir une variation du flux magnétique de 0,1 µt alors que sur la ligne 320Kv entre la France et l'Espagne (coté Catalogne) montre une variation jusqu'à 50 µt. Dans ce cas, il faut enterrer plus profondément les lignes.</p> <p>Donc , il faut reprendre l'étude initiale du forage dirigé.</p> <p>Nous n'approuvons aucunement le trajet actuel.</p> <p>Nota : les études sur les flux magnétiques sont faites sur des régimes statiques, alors que bien que ce soit du courant continu, il y a des variations de puissance. Quid de ce régime transitoire ?</p>
Registre papier	SEI011_1125	Martine FONDAYNE Philippe MALLEBOR	SEIGNOSSE	<p>En première intention nous préférons, en tant que résidents de Seignosse, le tracé STOP THT 40 proposé. Nous allons étudier plus précisément le dossier. L'évitement de Seignosse nous semble plutôt correct.</p> <p>Quant aux risques sanitaires je ne peux (Martine) avoir vraiment d'opinion.</p> <p>L'impact écologique est à évaluer de façon très précise.</p>
Registre papier	SEI012_1125	Marc BARNET	SEIGNOSSE	J'ai fait une visite à la mairie et m'étonne du manque de publication de la part de la mairie sur le sujet en fait manque de communication. Merci de nous informer plus précisément.
Registre numérique	@0338_1125	Anonyme	Tosse	<p>Je suis contre le tracé prévu pour ce projet, et je soutiens le projet du collectif stop THT 40 qui me paraît beaucoup moins dangereux pour la population local.</p> <p>L'idéal serait même que se projet de ligne a haute tension soit définitivement arrêté.</p> <p>Merci</p>
Registre numérique	@0339_1126	Anonyme	Capbreton	<p>Je porte à votre connaissance que je ne suis, en aucun cas, favorable au projet RTE, actuellement proposé, en raison de risques graves pouvant porter atteinte à notre santé, par sa proximité avec les pistes cyclables et les habitations longés par le tracé.</p> <p>Sans parler des nuisances de circulation dans Capbreton, engendrées par les travaux pendant des mois et des mois.</p> <p>Pour ces raisons, je privilégie le tracé proposé par le collectif : « Stop THT40 » qui préserve nos activités sportives, et touristiques, en respectant notre santé, et notre environnement.</p>
Registre numérique	@0340_1127	Hervé BARANX	Capbreton	<p>Vraiment une aberration de faire de nos jours une ligne d'échange d'électricité de 400 000 entre la France et l'Espagne , on nous dit au info que la production d'énergie en France n'est pas suffisante pour couvrir nos besoins en hiver....</p> <p>Scientifiquement sur les champs électromagnétiques sur les humains la encore nous n'avons aucune résultat probant sur le non méfaits des ces derniers, quoi dire encore sur la construction des 2 sites d'atterrages plages des casernes à Seignosse et plage du VVF a Capbreton.</p> <p>On veut une nouvelle fois nous faire avaler des couleuvres.....</p>
Registre numérique	@0341_1127	Laurent CAPLAT	Capbreton	C'est un projet coûteux, inutile, qui aura un impact socio-économique nul pour les citoyens ... Les documents de l'Agence Internationale des Energies(2019) montrent bien que la possibilité pour l'Espagne d'exporter son énergie est quasi nulle

				<p>(peu d'excédents), et face aux difficultés que nous avons, le seul intérêt est pour RTE financier en exportant à un bon tarif son électricité. Tout va à l'encontre du schéma de sobriété énergétique et de protection des espaces naturels. Et il n'est pas cohérent non plus que, pour protéger un maximum d'habitants, un tracé alternatif vienne impacter une minorité qui elle non plus n'a rien demandé.</p> <p>Quant aux CEM, rien ne prouve aujourd'hui leur innocuité. Entre les documents de l' Union Européenne récusant les annonces du bureau d' étude mandaté par RTE sur la question, l'annonce de Mr Deschamps, expert en CEM et salarié de RTE, sur les possibles effets sur les pace-makers, on peut s'interroger !</p> <p>Ces arguments, si on rajoute encore le récent délibéré condamnant Enedis, ne devraient que tous nous conforter sur l'application du principe de précaution !</p> <p>À voir maintenant si le lobbying sera le plus fort</p> <p>https://www.marianne.net/societe/agriculture-et-ruralite/impact-nefaste-des-lignes-electriques-sur-les-vaches-enedis-versera-140-000-euros-a-un-eleveur?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm_source=Facebook&Echobox=1668608530&fbclid=IwAR2b2bi_jjZpzCQ7ITTgqAA7DHIPDwAOYeOerlNVLdaVWnWfa-nEsWJ-e0#xtor=CS2-4</p>
Registre numérique	@0342_1127	Anonyme	Capbreton	<p>J'ai 17 ans et j'habite proche de la plage des Océanides où je fais faire du Surf avec mes amis.</p> <p>Votre projet de ligne THT dans notre commune et sur nos plages, c'est n'importe quoi et irrespectueux de notre génération.</p> <p>Vous méprisez l'environnement, et la santé des habitants.</p> <p>C'est Nul!!!</p> <p>Mes copains et moi, on est contre ce projet, et contre votre façon de piétiner et abimer le monde que vous allez nous laisser.</p> <p>Alors, SVP ayez enfin le courage de faire un peu attention à nous, en mettant le câble le plus loin de nos lieux de vie; et ce serait tellement plus intelligent de l'enfourer le long de l'autoroute!</p> <p>Avez-vous pensez à la pollution des océans?</p> <p>L'été, on a la chance de voir des dauphins. Avec vos câbles qui émettent des CEM, ils iront ailleurs; et nous on se désolera du monde que vous nous aurez laissé!</p>
Registre numérique	@0343_1127	Sébastien PUCHEU	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose au tracé RTE et je soutiens le tracé alternatif du collectif stop THT 40.</p> <p>En ayant entendu les arguments de chacun, le bon sens serait d'impacter le moins possible l'environnement ainsi que la population avec ce projet.</p> <p>Le projet paraît très ambitieux, inconnu et il ne semble pas qu'il ait été construit en consultations avec les intéressés.</p>
Registre numérique	@0344_1127	Catherine DUREÇU	Capbreton	<p>Messieurs Les Commissaires Enquêteurs,</p> <p>Je suis résidente sur la commune de Capbreton, et après avoir pris connaissance des éléments fournis dans le dossier de l'enquête publique, je m'oppose à ce projet pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trop grande proximité des lieux de vie du tracé actuel : habitations, infrastructures collectives, routes passantes, pistes cyclables, campings, plages - problème de santé publique : impact des champs électro-magnétiques. RTE ne respecte pas l'instruction Batho du 15 avril 2013 et le principe de précaution. Il ne s'agit pas uniquement de l'incidence possible sur l'accroissement des cas de cancers liés au passage des lignes THT (même si elles sont enfouies) mais aussi celle sur tous les autres désagréments sur la santé au quotidien (insomnies, nervosité, hypersensibilité aux CEM....) - impact négatif sur le tourisme => perte de valeur d'usage des paysages. Etant acteur de la vie touristique de notre commune, j'ai constaté que la demande touristique ces dernières années est fortement axée sur la qualité environnementale et l'impact visuel et jusqu'à présent, Capbreton a été épargnée par les grands projets destructeurs.

				<p>Nous baignons dans un environnement des plus naturels, entourés de forêts et de superbes grandes plages, c'est ce qui fait l'attrait de cette commune et l'une des principales raisons du choix de ce lieu de villégiature par les touristes. Même si les lignes sont enfouies, il y aura forcément destruction d'une partie de cet aspect visuel et suspicion sur la qualité de notre environnement naturel. De plus, la plage des Océanides, lieu d'atterrage, est l'une des plus fréquentées de Capbreton. Ce sont tous les acteurs de l'activité touristique (hôtellerie, loueurs de meublés, camping, restaurants, commerces, activités sportives) qui seront impactés, à plus ou moins long terme, et par voie de conséquence, les finances de notre commune.</p> <p>=> De plus, la durée des travaux sur deux ou trois ans est défavorable au tourisme, même si ils ont lieu en dehors de l'été. Il faut se rendre à l'évidence qu'on n'est plus sur une fréquentation uniquement estivale, désormais, et depuis la crise sanitaire, les touristes sont présents presque toute l'année. A cela s'ajoute, les conséquences sur la circulation, notamment sur la RD28, déjà saturée en temps normal.</p> <ul style="list-style-type: none"> - impact environnemental : défrichement des massifs, de surcroît en zone Natura 2000, abattage des chênes lièges et pins (espèces protégées), détérioration des zones humides (lieu de repos des oiseaux migrateurs). Les massifs forestiers ont un rôle important à jouer dans les Landes (contre l'avancée du sable et pour drainer les sols et contre les nuisances des axes routiers) il faut les maintenir dans leur intégralité, c'est essentiel. - détérioration des dunes, qui sont déjà tellement difficiles à protéger. RTE a pensé au recul du trait de côte? A l'érosion des dunes? aux impacts des tempêtes hivernales sur leurs installations? Rien ne résiste aux coups de vent et ni aux coups de mer. De plus, Capbreton est particulièrement touché par ces phénomènes, ce n'est pas le moment de venir détériorer cet écosystème ultra fragile. Il sera impossible de le rendre à l'identique après travaux. - incidence sur le milieu aquatique : même si le tracé ne passe finalement pas par le Gouf, les 2 atterrages se font à proximité. Nous observons de plus en plus de passage de dauphins à proximité du Gouf et des plages et ainsi que des passages de baleines. Cette faune sous-marine est particulièrement sensible aux ondes électro magnétiques et ce projet pourrait avoir un impact direct sur leur comportement et sur la biodiversité de ce canyon d'une manière générale (c'est scientifiquement prouvé). C'est toute la vie sous marine du Gouf qui pourrait être bouleversée. Nous avons une économie locale basée également sur la pêche, il ne faudrait pas qu'elle soit, elle aussi, mise à mal - ce projet date de plusieurs années, et ne s'inscrit plus dans le contexte actuel, qui a particulièrement évolué ces derniers temps. (pénurie énergétique, plan de sobriété, limitation de production dû au réchauffement climatique, contexte international tendu). Est-ce que l'on peut être sûr de son utilité aujourd'hui? - coût du projet qui sera forcément répercuté, en partie, sur les consommateurs français et vu le contexte actuel, ce n'est pas envisageable <p>Il y a vraiment trop d'incertitudes et trop de points négatifs, quant à ce projet. Il ne doit pas se réaliser.</p>
Registre numérique	@0345_1127	Hélène BOULIN	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis une personne âgée, je vis à Capbreton et je m'oppose au tracé de RTE, je pense à l'avenir de mes enfants et petits enfants. Je soutiens le tracé proposé par le collectif Stop THT 40 qui applique le principe de précaution et plus respectueux de l'environnement.</p>
Registre numérique	@0346_1127	Anonyme	Seignosse	<p>Je suis contre le projet tel qu'il est proposé à ce jour pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risque sur la santé (champ électromagnétique) + appareils sensibles aux ondes (pacemaker etc) - conséquences sur l'environnement (milieu maritime et terrestre) - tracé non pertinent (lieu fréquenté de surf et lieu de pêche: conséquences sur le milieu maritime, plage fréquentée,)
Registre numérique	@0347_1127	Xavier VOLANT	Capbreton	<p>Je m'oppose au tracé actuel proposé par RTE entre Capbreton, Soorts Hossegor et Seignosse qui passe sous des pistes cyclables, proche d'habitations, avec un impact environnement fort sur les forêts, sur les dunes et des impacts sur la santé publique liés aux champs magnétique générés.</p> <p>Je soutiens le tracé alternatif proposé par le collectif STOP THT 40.</p>

Registre numérique	@0348_1127	Noémie	Seignosse	Bonjour, Je suis contre ce projet de ligne THT pour différentes raisons dont le risque pour la santé des populations et l'impact sur l'environnement en priorité.
Registre numérique	@0349_1127	Céline BORDEAU	Capbreton	A l'heure où la sobriété énergétique devient plus que nécessaire à bien des égards, au delà des problématiques entourant les conflits en Ukraine ce projet est une aberration. Les pseudos avantages avancés restent une fois encore un joli jeu de dupes masquant sûrement une réalité bien plus pécuniaire. La nature va encore une fois être saccagée pour le profit de quelques uns, fort peu émus à mettre en danger la santé d'autres être humains. Si nous devons nous résigner à voir ce projet réalisé alors que cela soit fait en bonne intelligence pour veiller à prendre soin des autres et surtout des futures générations, plutôt que de privilégier votre portefeuille. L'ajustement du tracé proposé par StopTHT40 doit être pris en considération.
Registre numérique	@0350_1127	Anonyme	Seignosse	La ligne très haute tension RTE qui va relier la France à l'Espagne, passe par les terres au niveau de Benesse, Capbreton, Seignosse et bien trop près des habitants, touristes et des habitants. Le tracé doit être revu, afin de passer plus loin et de respecter le principe de précaution, comme le recommande par exemple le collectif THT 40 et Benesse environnement, mais aussi de nombreux habitants.
Registre numérique	@0351_1127	Benoit LAFITTE	Capbreton	Bonjour habitant au plus proche du tracé actuel déjà implanté sur les arbres à la sortie de chez moi, je suis pour le tracé alternatif du collectif « stop tht40 » afin de minimiser l'impact sur la forêt, l'impact sur le vivant, l'impact sur l'esthétique général que ce projet implique.
Registre numérique	@0352_1127	Anonyme	Léon	Non au tracé - JE SOUTIENS L'AJUSTEMENT DU TRACÉ PROPOSE PAR LE COLLECTIF STOP THT 40
Registre numérique	@0353_1127	Caroline LAFITTE	Capbreton	Habitante de Capbreton et à proximité absolue du tracé de la future ligne THT je m'oppose fermement à ce projet au vu du potentiel de dangerosité tant pour les résidents que pour la faune et flore, terrestre et sous marine.
Registre numérique	@0354_1127	Anonyme	Capbreton	Je ne pense pas qu'il faille négliger les enjeux de santé publique qui sont largement anticipables et que les ingénieurs à l'origine de ce tracé sont censés connaître... Ils ont dû également se douter que dans les quartiers traversés par ces câbles grandissent de jeunes enfants qui vont être exposés dès leur plus jeune âge aux ondes. Nous avons du recul sur le rayonnement, les effets des ondes et des lignes haute tension à proximité des habitations. Bien qu'elles soient enterrées, cela ne permet pas d'écarter tout danger. Les propositions amenées par les autres intervenants (associations notamment) doivent être étudiées sérieusement pour que ce tracé soit éloigné des habitations et des zones très fréquentées (plages, pistes cyclables, espaces forestiers à proximité des quartiers habités).
Registre numérique	@0355_1127	Anonyme	Royan	Je suis contre ce projet Polluant et altérant la vie des humains.
Mail	E0356_1128	Gaëlle PREVOT	Capbreton	Bonjour Je vous écris en tant qu'habitante de la commune de Capbreton. Je vous écris plus particulièrement pour participer à l'enquête publique et exprimer mon refus du tracé proposé par RTE. Pour prévenir la santé des habitants je souhaiterais un tracé qui respecte le principe de précaution et notamment le tracé proposé par StopTHT40. Cordialement
Registre numérique	@0357_1128	Jennifer LEBARON	Bègles	Si le projet ce fait ce serait un impacte totalement négatif pour l'environnement ! Et très surment toxique pour les locaux, mais également le tourisme. Ça serait terrible pour la faune et la flore. Une catastrophe santé et environnementale ! Non au projet d'interconnexion sur les landes ! On a pas besoin de ça ! On a juste besoin de prendre soin de nous et surtout de notre planète
Registre numérique	@0358_1128	Anonyme	Capbreton	Au vu des incertitudes sanitaires, liées à un tel projet enterré sous nos pieds, je souhaiterais que les propositions alternatives de tracé proposé par le collectif des habitants soit étudié très sérieusement. Nous sommes contre le passage de ces lignes Selon le tracé actuel Les implications sur la santé, des populations et la vie du territoire sont trop importantes pour prendre un tel risque alors que des alternatives existent. Je vous demande de bien vouloir les étudier sérieusement.

				Une Habitante et sa famille, dont des beaux-parents très inquiets pour leur santé en particulier parce que l'un porte un stimulateur cardiaque ... Comment vivre sereinement dans ces conditions sur un tel territoire ?
Registre numérique	@0359_1128	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je soutiens la contre-proposition du collectif THT 40 concernant le tracé de l'interconnexion France-Espagne. Nous devons éviter les zones urbanisées aussi bien au niveau de Seignosse que de Capbreton.
Registre numérique	@0360_1128	Garance CLERTAN	Soorts-Hossegor	Bonjour, Ce message pour vous signifier que je suis absolument CONTRE ce projet. C'est un beau budget que vous avez là, il pourrait servir à préserver : - l'environnement : les dunes et le trait de côte dont elles sont les gardiennes, la forêt vitale pour tous, l'océan dont dépend notre survie, - la santé des habitants, de la faune et de la flore concernés. Là c'est tout l'inverse ! Je ne peux pas laisser faire ça et je ne laisserai pas faire. Ce n'est pas une menace c'est une promesse.
Registre numérique	@0361_1128	Yann SCHORSCH	Vieux-Boucau-les-Bains	En préambule, je tiens à féliciter bien entendu les membres du collectif Stop THT40 pour leur engagement et sans lesquels, je suis certain, la prise de conscience des citoyens concernés ne serait pas aussi importante qu'elle peut l'être aujourd'hui. Le collectif à choisi la voie de la conciliation pour être force de proposition alternative. Je serai bien moins complaisant et prône l'abandon total d'un projet aussi absurde tant il ne correspond pas aux enjeux actuels. A ce jour, ce projet n'est aucunement justifié. RTE n'apporte pas les arguments irréfutables nécessitant cette interconnexion. RTE est-elle en capacité à prouver que les champs électromagnétiques des installations n'affecteront pas transitoirement ou inéluctablement la faune, la flore marines et terrestres. Ces écosystèmes apparaissent déjà très fragilisés par la surexploitation et plus généralement nos activités. Comment peut-on encore aujourd'hui penser de tels projets sans s'assurer de l'absence totale d'impact sur notre environnement...Comment peut-on encore faire fit de l'incidence sur la santé des riverains de ces installations. Des précédents existent aujourd'hui, ils doivent faire jurisprudence. Très clairement, les études de RTE manquent cruellement d'appuis scientifiques incontestables en matière d'impacts environnementales et sanitaires. Rien que de ce point de vu précis, le principe de précaution doit s'appliquer. Je m'étonne également du silence de nos élus ! Ceci me rappelle étrangement l'affaire du SAUMODUC qui déchaina les passions en son temps. Nos élus avaient pris conscience de l'aberration d'un tel projet dès lors que la grogne des citoyens avait fragilisé leur mandat en cours! Ainsi qu'il le fut à l'époque, très probablement RTE a t'elle promis une retombée quelconque des désagréments de circonstances aux communes concernées. L'intérêt du moment prend le pas sur l'avis général. Ou comment prendre des décisions à court terme sans regarder les impacts à moyen et long terme. Gouverner à portée de vue, tel est le démon d'aujourd'hui. Je pense que nos élus ne mesurent pas l'incidence économique des désagréments d'un tel projet. Certes, des travaux seront générateurs de désordres ponctuels impactant l'activité économique de certaines structures mais que seront-ils si demain nous constatons que cette ligne THT affecte la santé humaine, les zones de pêche...alors, notre territoire dont l'activité économique relève essentiellement du tourisme se verra sanctionné et boudé. Mais il sera trop tard pour faire machine arrière. Nous devons penser les projets à venir non pas en fonction de nos besoins quoiqu'il en coûte, mais en fonction de leur impact sur l'environnement. Et en l'état ce projet n'apporte aucune certitude qui nous rassure sur ses incidences. Il doit être simplement abandonné. RTE doit repenser sa feuille de route et réfléchir à d'autres alternatives...

Registre numérique	@0362_1128	Evelyne BUISSON	Capbreton	Je regrette le tracé dangereux qui est indiqué dans le projet et souhaiterais que la(les) ligne(s) s'éloigne(ent) davantage de TOUTES les zones d'habitation. Il y a d'autres possibilités documentées, argumentées qui ont été proposées par le collectif capbretonnais. Je propose donc une reprise totale de ce projet.
Mail	E0363_1128	M. et Mme CHEREAU	Hossegor	Madame, monsieur, par ce message nous nous opposons au projet du tracé de la ligne très haute tension et nous défendons le projet défendu par le collectif "stopHT40". Merci de bien vouloir prendre en compte ce courrier
Registre numérique	@0364_1128	Nicolas VILLENA	Capbreton	<p>A l'heure actuel , personne ne peut certifié qu'il n'y a pas de danger pour les habitants , les animaux et la nature ... Aucune etude de faite ... Par contre on sait qu'il y aura bien de l'électromagnétisme qui sera dégagé. La question est , à qu'elle quantité ? et c'est bien là le problème ...</p> <p>Sans nul doute , les plages où il y aura les atterrages seront interdites, comme c'est le cas dans le nord de la France. mais là on parle de 2 zones de surf , de plage ou il y a des campings , donc des gens qui seront proche de cette ligne . Le risque me semble énorme . J'ai le sentiment , qu'une de fois de plus, la santé des gens passe après ...</p> <p>Il y aura aussi une tonne , de bétons , de plastiques , de métaux, d'huile isolante enfouie dans le sol . Qu'en est-il du démantèlement? Si cela reste dans le sol, qu'advientra t'il de leur décomposition, pour les générations futures? On parle d'écologie , on parle réduire notre pollution , et la solution qui nous est proposé c'est de encore plus polluer pour avoir de l'électricité verte venue d'Espagne ? Cela , à mon sens n'a aucun sens ...</p> <p>Et le tracé proposé par Rte prévoit la destruction de nombreux arbres (pas très responsables tout ça écologiquement parlant) . Il passe aussi très proche encore de beaucoup d'habitations et passe entre le péage et l'entrée de Capbreton , qui dès que les beaux jours reviennent est souvent embouteillé (sans travaux) alors avec des travaux de cette ampleur l'accès par l'autoroute a Capbreton deviendra quasi impossible . ce qui entrainera forcément une perte économique (moins de touristes) . Une fois que tout le monde sera bien au courant qu'une ligne THT passe sous nos communes , la valeur immobilière chutera aussi , et oui beaucoup moins attractif notre petit coin de paradis devenu électrique et donc potentiellement dangereux , sera tout d'un coup un endroit moins branché (paradoxalement) .</p> <p>Le projet initiale qui a été vendu à l'Europe devait passer par l'océan dans son intégralité , est ce que l'Europe sait que ce n'est plus le cas ?</p> <p>Je ne veux pas de cette ligne , mes enfants ma femme et moi même , ne sommes pas des cobayes !!</p> <p>STOP à la destruction de notre environnement !!!</p>
Registre numérique	@0365_1128	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je demande que le principe de précaution soit respecté, puisque aucune étude épidémiologique n'existe sur une telle puissance de ligne. Tous les habitants de nos communes concernées par le tracé seront en danger, les personnes équipés de pacemaker seront en danger. J'exige que la ligne ne passe pas par les lieux fréquentés (plages, pistes cyclables et habitations) et je soutiens le tracé alternatif du collectif stoptht40 .
Registre numérique	@0366_1128	Laura CAPPOEN	Seignosse	J habite Seignosse et je suis contre ce projet!!!
Registre numérique	@0367_1128	Anonyme	Capbreton	<p>Je m'appel Pablo, je vie à Capbreton et j'habite proche de la plage des Océanides où je fais faire du Surf, où je me balade avec des amies, où ve vis, comme beaucoup de monde ici.</p> <p>Votre projet de ligne THT dans notre commune et sur nos plages, c'est n'importe quoi et irrespectueux de notre région, de la nature et de l'humain</p> <p>Vous méprisez l'environnement, et la santé des habitants.</p> <p>Si ça ce n'est pas de l'égoïsme, je ne sais pas comment on peut appeler ça. Si ,de la connerie humaine. Autant la faire passer par vos domiciles plutôt que chez nous.</p> <p>Je suis contre ce projet, et contre votre façon de piétiner et abimer cette belle nature qui nous entoure et nous permetts d'être bien et heureux.</p> <p>Alors, SVP ayez enfin le courage de faire un peu attention à nous, en mettant le câble le plus loin de nos lieux de vie; et ce serait tellement plus intelligent de l'enfourir le long de l'autoroute!</p>

				<p>Avez-vous pensez à la pollution des océans? L'été, on a la chance de voir des dauphins. Avec vos câbles qui émettent des CEM, ils iront ailleurs, et nous nous desolons de ce drame. Nous ne sommes pas des cobayes, et la planète non plus. STOP !!!</p>
Registre numérique	@0368_1128	Samuel REDON	Messanges	<p>Bonjour, En réponse au registre numérique concernant le projet le projet d'interconnexion électrique France - Espagne par le golfe de Gascogne, je vous fais par de mon désaccord avec celui ci. D'abord du fait des dangers humains que présente cette ligne très haute tension puis à cause des dégâts environnementaux que causerait un projet comme celui ci. La population locale de notre région aime sa nature et son environnement, merci de respecter notre décision et nous laisser profiter de nos forêts, plages et mode de vie sain. Libre à vous de faire ce que bon vous semble chez vous, et nous vous seront reconnaissant de ne pas venir nous polluer avec des projets sans réel intérêt et utilité. Cordialement</p>
Registre numérique	@0369_1128	Myriam VERCAEMER	Messanges	<p>Comment un tel projet peut-il être porté par les pouvoirs publics, en ces temps où la communauté scientifique alarme par des thèses étayées sur la nécessité absolue de protéger les écosystèmes et la biodiversité marine en particulier. Il est du devoir de chacun de peser nos actes et s'assurer qu'ils respectent avant tout les générations futures et la nature, puis d'évaluer leur viabilité économique, sociale et financière. Un tel projet est un non sens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - défavorise les populations locales - voire met en danger les plus fragiles - implique des coûts publics colossaux en faveur d'intérêts financiers privés - a des effets désastreux irréversibles sur l'équilibre des espèces végétales et animales vivant en mer et dans les forêts landaises <p>Je compte sur le bon sens, l'humanité et le courage de chacune des personnes impliquée volontairement ou pas dans cette entreprise pour qu'elle soit abandonnée. Merci</p>
Registre numérique	@0370_1128	Grégory CAPDEVIELLE	Capbreton	<p>Je vote contre. Risque répercussion négative sur l'homme la faune et la flore. Aucune enquête scientifique ne peut assurer cela.</p>
Registre numérique	@0371_1128	Désiré HENRY	Anglet	<p>Je suis contr ce projet. Le passage d'un câble a haute tension en sous sol va provoquer des dégâts environnementaux conséquent et présente un risque pour les personnes porteurs de pacemaker ou défibrillateurs.</p>
Registre numérique	@0372_1129	Yoann SOITEUR	Seignosse	<p>Bonjour, Au vue de la puissance de cette ligne électrique, je pense que le passage sur Capbreton, Hossegor et Seignosse au milieu de la population n'est pas une bonne chose.. Je suis contre ce projet. Voilà ma contribution.</p>
Registre numérique	@0373_1129	Camille CAPPELLO	Capbreton	<p>Comment est ce possible qu'au nom d'une Europe solidaire vous détruisiez une de ses plus belle région? Une de celle qui rapporte le plus sur le plan touristique ! Une de celle qui a vu son prix au m2 exploser après la crise Covid! Il est écrit sur le site de la RTE que les champs électromagnétiques n'ont aucun effet à long terme sur la santé. Question. Quels sont les organismes mandatés pour affirmer une telle abnégation? Nos cotes sont belles et encore saines, ne nous gêchez pas cela.</p>
Registre numérique	@0374_1129	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour, Je suis contre le projet RTE pour raison écologique, économique et énergétique. C'est une pure aberration.</p>

Registre numérique	@0375_1129	Mathilde GESBERT	Massy 91430	Je vote contre ce projet qui aura un impact négatif sur la santé de la population, qui impactera notre belle région. La région est encore sauvage, pleine de nature,... le projet doit être révisé.
Registre papier	SEI013_1128	Margot et Bastien GRANDY	Seignosse	Nous ne comprenons pas comment un tel projet à même était voté / accepté au départ. Étant donné les risques sanitaires liés aux ondes électromagnétiques par les quels déjà beaucoup d'associations ont soulevé des problèmes. Déjà que certaines personnes sont sensibles aux capteurs Linky alors faire passer 200 000 Volts sous nos pieds, nos forêts, nos plages... et ce en continu ! Les risques de danger sont beaucoup trop élevés pour être pris il me semble. Il faut stopper ce projet sans accepter aucune alternative. Qu'ils fassent passer les câbles là où il n'y a aucune habitation, ni aucun risque pour les animaux. Il faut savoir que ce projet sera une première mondiale, nous ne sommes pas des cobayes, merci !
Registre papier	SEI014_1129	Jérôme CREVITS	Seignosse	S'interroge fortement sur l'avenir de la santé suite à la réalisation de ce projet. De ce fait s'oppose à celui-ci.
Registre papier	SEI015_1129	Frédéric FRAVAL	Seignosse	Est opposé à ce chantier par principe de précaution. Aucune étude ne démontre l'innocuité des CEM sur la santé.
Registre papier	SEI016_1129	Philippe BOUCQUEY	Seignosse	Inquiétude pour la santé. J'ai un avis défavorable
Registre papier	SEI017_1129	Bruno MADELIN	Seignosse	Je suis complètement opposé au passage de la ligne THT faisant l'objet de cet étude.
Registre papier	SEI018_1129	Jean TRENQUE	Seignosse	Je suis perplexe sur l'utilité même du projet en matière d'impact en période de sobriété énergétique. Un tracé utilisant l'autoroute de bout en bout me semble moins impactant pour la biodiversité et la santé. Les conséquences sur l'individu à long terme n'est pas connue. Je m'oppose au projet lui-même. Le problème du contournement du Gouf doit remettre en cause sa faisabilité.
Registre papier	SEI019_1129	Marc DERLYN	Seignosse	Sans être un technicien, je me demande pourquoi on n'utilise pas l'autoroute de Bordeaux vers l'Espagne : Sa pollution existe déjà. Une autre solution est de rester en mer plus loin que le tracé prévu afin de palier au problème du Gouf : Il existe déjà des câbles Europe-Amérique qui prouvent que l'installation est possible. Je suis contre l'implantation à terre au niveau de Capbreton/Seignosse.
Registre papier	SEI020_1129	Marc DORMAL	Seignosse	Ce projet modifié me convient car il réponds aux demandes de modification du tracé
Registre papier	SEI021_1129	Thierry AUBERT	Seignosse	Je suis opposé à ce tracé vu ses risques d'impact sur la santé. Il me semble qu'un tracé suivant l'autoroute présenterait moins de risques.
Registre numérique	@0376_PJ34_1129	Emilie EYCHENNE	Seignosse	Bonjour, Habitante de Seignosse, j'écris aujourd'hui pour m'opposer au tracé actuellement prévu pour le projet d'Interconnexion Électrique. Il me paraît impensable que des câbles transportant 400 000V puissent passer sous nos plages, nos pistes cyclables, et près de nos habitations. J'en appelle au principe de précaution. Ce projet ne pouvant être abandonné, je soutiens le tracé alternatif proposé par le collectif StopTHT40. Merci pour votre lecture
Registre numérique	@0377_1129	Anonyme	Hossegor	Resident a l'année a Soorts Hossegor, je m'interroge sur le tracé du fuseau de moindre impact entre Seignosse et Capbreton. En effet, je note dans le dossier que ce projet entrainera un reamenagement de la zone de plage des casernes sur une zone Natura 2000 et pourra creer un risque pour les personnes porteuses d' un pacemaker... Pourquoi ne pas faire entrer cette ligne dans un espace encore plus isolé plutot qu'une plage frequentée, creant un risque pour lesdites personnes. Deuxiemement, avons-nous un retour sur l'impact de cette installation sur les personnes "non porteuses" et en bonne santé ? Plus loin, le tracé du fuseau de moindre impact me semble peu precis et proche de lieux de vie, type habitations au

				niveau d' Hossegor et Soorts. J'entends qu'il y a peu d'etudes realisées dans le monde de la recherche sur les champs magnétiques statiques de faible valeur et uniquement des recommandations europeennes. L'absence de données enleve-t-elle pour autant le risque ?
Registre numérique	@0378_1129	Anonyme	Seignosse	Ma famille et moi-même habitant Seignosse, je suis bien évidemment contre cette ligne à très haute tension !!! Au delà de l'impact écologique et économiques que cette ligne aura à court terme, il n'y a pas d'études démontrant les effets qu'elle induira sur notre santé, celle de nos enfants ainsi que sur celle de la faune et de la flore. Alors non je m'oppose à ce tracé qui a été fait en dépit du bon sens et surtout sans consulter les citoyens au préalable !!! Et je soutien l'ajustement demandé par le collectif stoptht40 !!!!
Registre numérique	@0379_1129	Sophie MASSIAS	Capbreton	Sans étude épidémiologie menée par l'Etat Français ou l' UE, par des scientifiques et des médecins, aucun propos rassurant ne saurait être fondés au regard d'une ligne qui est sans commune mesure avec celles qui existent aujourd'hui. Il faut que le principe de précaution soit appliqué car le tracé proposé par RTE passe encore trop près d'habitations ou de campings (voir sous une piste cyclable...) C'est inadmissible ! Pourquoi ne pas daigner regarder le tracé proposé par le collectif Stop THT 40 qui propose des alternatives et des solutions qui, à défaut d'être parfaites sont de moindre impact pour la population.
Registre numérique	@0380_1129	Anonyme	Soustons	Ferme Oposition au PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE - ESPAGNE PAR LE GOLFE DE GASCOGNE!
Registre numérique	@0381_1129	Tomy FOURRIER	Seignosse	Suite à l'étude des documents du projet initial et de la modification du tracé soutenu par les associations anti tht je trouve le passage traversant Seignosse pour rejoindre le littoral aux nord des casernes aberrant. En effet quite a traverser les terres jusqu'à benesse marenne pourquoi ne pas contourner également les commune de saubion et Seignosse là où l'activité humaine est limitée. Le passage en forêt aurait moins d'impact à comparé des deux communes qui sont voisines, urbanisées , peuplées et en pleine expansion démographique.
Registre numérique	@0382_PJ35_1129	Frédérique BLANC	Capbreton	Lors des réunions préalables à la définition du cheminement de moindre impact, RTE n'a pas écarté l'hypothèse que des systèmes électroniques de types pacemaker pourraient dans certaines conditions être affectés par les champs électro magnétiques générés par les ouvrages projetés. L'INRS admet également que les dispositifs médicaux actifs portés près du corps peuvent aussi être le siège de dysfonctionnements lors de leur exposition à des champs électriques ou magnétiques dont l'intensité est parfois inférieure aux limites d'exposition fixées pour le public. L'autorité environnementale dans sa réponse à la consultation dans le cadre de l'arrêté d'autorisation environnementale indique que les valeurs de champs électromagnétiques avancées par RTE sont sous estimées. Les calculs de l'autorité environnementale conduisent à des valeurs de champ proches de 150 microtesla en fonctionnement normal et 750 microteslas minimum en régime dégradé (avec un seul câble en fonctionnement). Enfin que deviennent ces valeurs en cas de court-circuit dans le câble ? les sections étant énormes et l'intensité transitée particulièrement importante, existe-t-il un risque d'une augmentation même instantanée des valeurs d'expositions avancées par RTE ? Dès lors, que faut alors penser de : <ul style="list-style-type: none"> • L'instruction du 15 avril 2013 relative à l'urbanisme à proximité des lignes de transport d'électricité envoyée aux préfets par la ministre de l'Environnement leur demandant d'observer la plus grande prudence et de respecter les recommandations de la commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants à savoir limiter l'exposition pour le public à des champs électromagnétiques supérieurs à 100 µT. • L'avis de l'AFSSET devenue ANSES du 8 avril 2010 relatif aux effets sanitaires des champs électromagnétiques d'extrêmement basses fréquences sollicitant, par précaution, de ne plus installer ou aménager des bâtiments sensibles

				<p>(hôpitaux, maternités, établissements accueillant des enfants etc.) à moins de 100 mètres des lignes de transports d'électricité à très haute tension.</p> <p>Comme RTE a décidée de ne pas considérer les avis susvisés, elle aurait dû apporter l'évidence (preuve formelle) dans son étude d'impact d'une innocuité des ouvrages projetés sur la santé humaine en chaque point du cheminement envisagé. Malheureusement, et comme l'a relevé l'autorité environnementale dans sa réponse à la consultation environnementale, la seule argumentation apportée par RTE réside en des comparaisons au champ électromagnétique terrestre d'une part et l'absence d'études sur l'exposition à long terme à des champs électromagnétiques statiques d'origine anthropique d'autre part.</p> <p>La question subséquente est la suivante : se pourrait-il, même par extraordinaire, que les champs électromagnétiques statiques naturels et ceux d'origine anthropique soient différents dans leur nature, structure ; se pourrait-il par conséquent que leur effet sur la santé humaine dans le cadre d'une exposition de long terme soient différents et de nature à dégrader la santé des hommes?</p> <p>Dans la mesure où la réponse à ces questions ne trouve de réponse ni dans le cadre de dossier d'enquête publique, ni dans la littérature scientifique et technique contemporaine, il apparaîtrait approprié, pour ne pas retarder la réalisation de cette interconnexion France Espagne, de recommander dans de votre mémoire, de prévenir tout risque de dommages grave et irréversible à la santé des habitants (à un coût économiquement acceptable) en limitant autant que faire se peut la proximité des ouvrages (cheminement des câbles) aux lieux anthropisés et en particulier aux bâtiments sensibles dont le camping Campéole (image jointe) et aux usagers de la route de la RD28 sur laquelle est envisagée à court terme la mise en place d'une piste cyclable joignant Benesse marenne à Capbreton.</p> <p>Le département de la Gironde a d'ailleurs, dans le cadre de ce même projet interdit le cheminement des câbles RTE le long des pistes cyclables du département. Par là même, le département ne fait qu'appliquer le principe de précaution évoqué ci avant sur l'espace public dont il a la responsabilité.</p> <p>Un tracé alternatif a été proposé à RTE dans le cadre des concertations préalables permettant d'éviter de passer dans des zones urbanisées de capreton en empruntant des pistes DFCI. Ce tracé permettrait de palier au principe de précaution tout en limitant l'impact environnemental et en favorisant la réfection des pistes si utiles à la société civile en cas d'incendies.</p> <p>Vous remerciant de tenir compte de ces éléments dans le cadre de l'élaboration du tracé définitif.</p>
Registre numérique	@0383_PJ36_1129	Sébastien BLANC	Capbreton	<p>Le Conseil National de Protection de la Nature a rendu un avis motivé et défavorable à la demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées déposée par RTE auprès de l'autorité environnementale le 22 août 2022.</p> <p>Les motifs évoqués par le CNPN sont nombreux et concernent tous les sujets, les études de l'état initial, les méthodes, la recherche de solutions alternatives, l'analyse des impacts, l'objectivité du maître d'ouvrage et la recherches de mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impact.</p> <p>Dans la mesure où l'acceptation du tracé initialement envisagé n'a pas été suffisante lors de la concertation préalable du public obligatoire, RTE a proposé un second tracé empruntant la forêt de Capbreton et nécessitant le déboisement de 1,6 km de forêt entre le giratoire de la déviation Est de Capbreton (RD 152 qui mène à la ZAC des 2 Pins) et le giratoire de la RD652 (route de Labenne) au niveau de l'accès de la Clairière aux chênes.</p> <p>Le CNPN s'émeut de cette solution, regrettant qu'il ne puisse être suivi des pistes et chemins limitant l'impact du projet en lieu et place des déboisements sur toute l'emprise des 1600 mètres de forêt à Capbreton (Photo jointe).</p> <p>RTE, en refusant d'écouter les collectifs citoyens qui maîtrisent la géographie locale, n'a pas pris la mesure des impacts liés au déboisement sur 1600 m de la forêt de Capbreton et se le voit aujourd'hui reprocher par les experts du CNPN.</p> <p>Un tracé alternatif existe !! et permettrait de n'emprunter que des pistes DFCI sur la partie SUD de Capreton. Ce tracé permettrait de limiter l'impact environnemental comme recommandé par le CNPN et favoriserait par ailleurs la réfection de pistes DFCI si utiles aux les agents de la sécurité civile;</p>

				<p>Conclusions</p> <p>RTE a la possibilité, à coûts constants, en considérant la proposition de tracé qui lui a été faite ainsi qu'à l'autorité environnementale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter, sur le fuseau sud de Capbreton, le déboisement de 1600 m de forêt dont l'impact est loin d'être négligeable selon les experts du CNPN et ayant participé à l'émission d'un avis défavorable dans le cadre de la demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées. • Participer à l'amélioration de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêts avec la remise à niveau de plusieurs kilomètres de pistes DFCI dont on a pu mesurer par ailleurs dans la région l'importance cet été. <p>IL serait vraiment dommageable que des postures de principes nuisent à l'amélioration environnementale du projet d'interconnexion France Espagne.</p> <p>Vous remerciant de tenir compte de cet avis dans la rédaction de votre mémoire.</p>
Registre numérique	@0384_1129	Juliette BURGAIN	Seignosse	<p>Le dernier tracé pour RTE semble totalement absurde et complètement dépourvu de bon sens humain ! Il passe sur des communes en plaine expansion avec une jeunesse importante.</p> <p>De réel danger pour la santé des habitants est évident et loin d'être négligeable</p> <p>Si vraiment ce projet doit aboutir, le tracé doit être revu en limitant la proximité des zones très fréquentées, la forêt et les autoroute semblerai plus adaptées même si ce projet va à l'encontre de la nature et du bien-être des habitants.</p>
Registre numérique	@0385_1129	Simon GARRO	Capbreton	<p>Projet inutile, coûteux et qui plus soulève des questions évidentes de dangerosité pour les populations ou de suspicions fortes de dangerosité pour les populations. Risque de dégradation pour l'environnement local, pour l'environnement aquatique (présence de mammifères marins en transit) et donc conséquences touristiques et finalement économique.</p> <p>Projet qui est un non sens dans le contexte socio-économique et environnemental actuel.</p> <p>NON NON ET ENCORE NON</p>
Registre numérique	@0386_1129	Stéphanie TANG	Bénesse-Maremne	<p>De nouveau, nous Bénessois, devons donner notre avis sur un projet qui va impacter lourdement notre commune.</p> <p>Cette ligne THT RTE semble indispensable pour la connexion électrique avec nos voisins espagnols.</p> <p>La traversée du gouf semble difficile et donc un tracé par la terre a été proposé par RTE.</p> <p>Nous refusons ce tracé et nous sommes d'accord avec le tracé proposé par le collectif stop THT40.</p> <p>Pourquoi :</p> <p>1- aspect sanitaire : nous n'avons aucun recul sanitaire concernant cette ligne à haute tension en courant continu.</p> <p>Par principe de précaution : nous refusons 400 000 volts sous nos pistes cyclables ; nous refusons le passage du câble près de nos maisons ; nous refusons les câbles sortant de l'eau au niveau des plages très fréquentées.</p> <p>2- Aspect environnemental :</p> <p>Nous refusons : la destruction d'un massif forestier dense et sans chemin existant avec abattage de chênes lièges.</p> <p>Nous proposons : le passage par un vrai pare feu sur 2 DFCI existantes.</p> <p>3- aspect touristique :</p> <p>Nous refusons des bouchons occasionnés pendant des mois sur la RD28 en particulier (sortie A63).</p> <p>Campings à proximité de cette ligne.</p> <p>Pour ces différents aspects, nous refusons le fuseau de moindre impact actuel de contournement du gouf de Capbreton proposé par RTE.</p> <p>Nous voulons le tracé proposé par le collectif stop THT40.</p>
Registre numérique	@0387_1129	Vincent ROYER	Pau	<p>Merci de prendre en compte la possibilité d'un autre tracé pour le contournement du gouf de Capbreton, permettant de s'éloigner le plus possible des habitations et des pistes cyclables notamment.</p>
Registre numérique	@0388_1129	Thomas SORRENTINO	Capbreton	<p>Bonsoir</p> <p>Par la présente je souhaite exprimer mon souhait d'une modification du projet de tracé de la ligne terrestre THT au niveau de Seignosse, Soorts Hossegor et Capbreton.</p>

				<p>Je pense qu'il faut privilégier un tracé qui soit aussi éloigné que possible des zones densément peuplées, et ce pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'incertitude qui persiste au niveau sanitaire, quelles que soient les explications garanties données, - l'incertitude qui persiste au niveau écologique, quelles que soient les explications garanties données, - le risque qui peut peser en conséquence sur la valorisation de l'immobilier dans cette zone, - le risque qui peut peser en conséquence sur l'attractivité touristique et donc le dynamisme économique en général - la nuisance temporaire occasionnée par les travaux. <p>Je travaille depuis quinze ans sur les problématiques en lien avec l'écologie (j'ai notamment dirigé la Fondation GoodPlanet de Yann Arthus-Bertrand), je ne suis pas un ayatollah mais je sais aussi que les grands groupes ont souvent tendance à tout faire pour minimiser les dépenses alors même que l'économie de ces grands projets permettraient des options plus respectueuses des populations et des milieux naturels. Je suis persuadé que dans le cas présent RTE a plus que les moyens de choisir entre plusieurs options. Je pense enfin que le tracé proposé par le collectif Stop THT40 prend plus en compte ce contraintes. Je lui apporte donc mon soutien.</p> <p>De manière plus générale je m'interroge : au delà du tracé, a-t-on vraiment besoin de cette interconnexion ?</p> <p>Je vous remercie pour le temps accordé à ces prises de position et espère sincèrement que l'option proposée par Stop THT 40 sera choisie.</p>
Registre papier	LPG001_1129	M. LAFOND	Le Porge	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>Monsieur Lafond est concerné par le passage de la ligne en bordure de propriété près du pont du HOURBIEI, sur le Canal des étangs. Il a reçu un courrier de RTE cette semaine pour l'établissement de servitudes. Monsieur LAFOND va signer les documents et les renvoyer sans problème. Cependant, au sujet du tracé précis, juste avant le pont, Monsieur LAFOND souhaiterait en discuter avec RTE car, de son point de vue l'approche du pont pourrait être facilitée.</p>
Registre papier	LPG002_1129	M. DESARNAUD	Le Porge	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>Est propriétaire de la parcelle A 873 près du tracé de la future ligne. Monsieur Desarnaud voudrait savoir s'il est toujours prévu de mettre en place des protections aux entrées des parcelles pour éviter que des engins de débardage viennent occasionner des dégâts sur la ligne (création de ponts ou des protections plus importantes pour l'intégrité des câbles).</p>
Registre numérique	@0389_PJ37_1130	Collectif STOP THT 40	Capbreton	AVIS DU COLLECTIF STOP THT40
Registre numérique	@0390_PJ38_1130	Anonyme	Seignosse	<p>En 2010 un rapport sur "Les effets sur la santé et l'environnement des champs électromagnétiques produits par les lignes à haute et très haute tension" est établi par M. Daniel Raoul, Sénateur.</p> <p>Dans ce rapport on peut lire:</p> <p>[...]Le champ peut également être modéré par la profondeur de l'ouvrage. Le passage de 1,2 m à 2 m de profondeur, entraîne une division par 2 environ du champ magnétique mais accroît les coûts de construction.[...]</p> <p>[...]Une pose en trèfle des câbles permet d'atténuer encore le champ émis, la disposition des différents conducteurs dans le trèfle a alors moins d'impact [...]</p> <p>[...]La pose de la ligne souterraine en nappes dédoublées est encore plus efficace et permet d'atteindre un champ encore plus faible[...]</p> <p>Pourriez-vous certifier que tout ce qu'il est possible de faire techniquement pour minimiser les CEM sera mise en oeuvre, indépendamment des coûts de mise en oeuvre, de maintenance et d'exploitation ?</p> <p>[...]le CIRC a classé les CEM EBF en catégorie 2B, mais les autres champs étudiés en catégorie 3[...]</p> <p>[...]Sur la base de ces données internationales, le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF) a estimé, en 2004, qu'en supposant que l'exposition à 0,3 µT ou plus est un facteur de risque de leucémie chez l'enfant[...]</p> <p>[...]aucune donnée scientifique ne permet de dire avec certitude que ces mêmes champs n'ont pas de rôle dans la survenance des leucémies.[...]</p>

			<p>[...]Les trois pathologies sur lesquelles un débat subsiste sont: l'électrohypersensibilité, certaines maladies neurodégénératives et les leucémies aigües de l'enfant[...]</p> <p>Dès lors que les CEM ne figurent pas en classement 4, il est impossible d'affirmer ou d'infirmier de leur innocuité par manque de données. Par ailleurs, il est admis que les implants actifs peuvent subir des dysfonctionnements par l'exposition aux CEM.</p> <p>Quelles sont les nouvelles sources d'étude indépendante (donc non financée par la RTE.) depuis 2010 permettant d'affirmer que le risque est de zéro pour la population ? En l'absence de nouvelle étude indépendantes et scientifiquement reconnue, la poursuite de projet ne me semble pas suivre le principe de précaution qui consisterait à d'abord démontrer l'innocuité des CEM et ensuite envisager de construire.</p> <p>[...]L'AFSSET dans son avis de 2010 a estimé justifié, par précaution, de ne plus augmenter le nombre de personnes sensibles exposées. Elle recommande la création d'une zone d'exclusion de nouvelles constructions recevant du public (hôpitaux, écoles, etc...) qui accueillent des personnes sensibles (femmes enceintes et enfants) d'au minimum 100 m[...]</p> <p>Est-ce le cas du tracé actuel en tout point ? Comment garantir cette distance minimum à l'avenir dans nos communes ?</p> <p>[...]Malgré les recherches effectuées, votre rapporteur n'a pu trouver qu'un tout petit nombre d'études portant directement sur l'impact possible des champs électriques et magnétiques sur la faune et la flore sauvage.[...]</p> <p>Quelles nouvelles études permettent donc d'affirmer ou d'infirmier la nocivité des CEM vis à vis de notre environnement ? Le principe de précaution n'est-il pas applicable à l'environnement ?</p> <p>[...]- Le développement des financements de l'État, RTE ne doit pas être le seul financeur de l'expertise et de la recherche. - RTE ne devrait plus financer directement ou via un organisme dépendant directement de l'entreprise des recherches.[...]</p> <p>Quelle évolution sur ce sujet qui compromet la crédibilité de la RTE en matière de réponse scientifiquement indépendante ?</p> <p>Concernant l'étude d'impact, dont l'exhaustivité donne une idée macroscopique de tout ce que la RTE se doit d'avertir le public pour se prémunir en cas de souci avec cet ouvrage.</p> <p>On peut y lire que des groupes électrogènes alimenteront les sites terrestres et que ces groupes fonctionneront au gasoil. Je n'ai pas trouvé de trace sur la consommation de ces groupes.</p> <p>Combien consomment-ils ? Sont-ils en fonctionnement 24/24 ? Que deviennent les gaz issuent de la combustion ? Quel est l'impact sur la qualité de l'air aux environs des postes terrestres, ainsi que dans les terres où le vent d'ouest emportera les gaz ?</p> <p>Quel seront les niveaux sonores résultant du fonctionnement des ces groupes ?</p> <p>A la lecture de cette même étude d'impact, il en ressort une liste sans fin d'impacts directs ou indirects, temporaires ou permanents, dont seulement une minorité sont qualifiés de "positifs" par vos soins. L'écrasante majorité des impacts n'est pas qualifiée de négative et est présentée comme un mal factuel, nécessaire et acceptable.</p> <p>De mon point de vue l'ensemble de ces impacts ne sont nécessaires que pour la partie ayant un intérêt à la réalisation du projet, pour les autres il s'agit de nombreuses nuisances imposées ni plus ni moins.</p> <p>Qui détermine que le risque moyen sur certains cétacés est acceptable par exemple ?</p> <p>Je n'ai pas non plus réussi à trouver de projection économique sur le secteur touristique. Est ce que ce travail a été fait ?</p> <p>Je n'imagine pas les bénéfices de venir profiter de la plage des casernes et de son air iodée au parfum de gasoil.</p> <p>Les pistes cyclables de Seignosse seront au dessus des lignes, ces pistes sont très fréquentées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - joindre les Casernes depuis Seignosse Bourg se fera sous condition d'une exposition d'1h à 150 micro-Tesla - les Parent promenant leurs enfants en poussette ou leur apprenant à faire du vélo devront le faire ailleurs s'il souhaite prendre un maximum de précaution <p>En cas d'incendie de forêt, les isolants des cables enterrés résisteront-ils ?</p>
--	--	--	---

				<p>En cas de câbles défectueux, comment garantir que la forêt ne s'enflamme pas ?</p> <p>Il est indiqué que la température à proximité des câbles va augmenter à l'aplomb de l'ouvrage de 3.9°C à 20cm de profondeur et que cela impactera l'hygrométrie du sol en asséchant le sol. Cela signifie donc qu'un ouvrage favorisant les départs de feu de forêt est un impact direct et permanent acceptable ?</p> <p>Il reste tellement de points à éclaircir encore... Il semble plus que flagrant que la réalisation de cet ouvrage n'a pas d'impacts positifs pour la région et ses habitants. Et la lecture des contributions donnent très clairement le souhait de la population. Le fuseau de moindre impact du collectif StopTHT40 n'est pas pire ou meilleur que le premier tracé, il déplace le problème chez les voisins de manière assez égoïste et laisse sous entendre que rien ne peut être fait pour que ce projet ne se réalise pas.</p> <p>Il s'agit d'une enquête publique afin de prendre l'avis de la population sur le projet et il me semble que l'expression majoritaire est la population refuse ce projet terrestre.</p> <p>Cordialement Contre,</p>
Registre numérique	@0391_1130	Anonyme	Bénèze-Maremne	<p>Aspect sanitaire :</p> <p>il n'y a aucun recul sanitaire concernant cette ligne à haute tension courant continu</p> <p>Principe de précaution : Refus de piste cyclable sur ces câbles de 400 000 volts</p> <p>Refus de passage du câble près des maisons</p> <p>Refus de câbles sortant de l'eau au niveau des plages très fréquentées</p> <p>Aspect environnemental :</p> <p>Refus de destruction massif forestier dense et sans chemin existant avec abattage de chênes lièges.</p> <p>Proposition : passage par vrai pare feu sur 2 DFCI existantes.</p> <p>Aspect touristique :</p> <p>Refus des bouchons occasionnés pendant des mois sur la RD28 en particulier (sortie A63).</p> <p>Campings à proximité de cette ligne.</p> <p>Pour ces différents aspects je refuse le tracé actuel proposé par RTE</p> <p>Je retiens le tracé proposé par stop THT40.</p>
Registre numérique	@0392_1130	Ivan	Azur	<p>Ce que pointe ce projet de grande ampleur, c'est la difficulté pour notre pays à subvenir à ses besoins énergétiques</p> <p>Étant pourtant second dans le classement de production électrique sur le nucléaire, les crises politiques et écologiques montrent bien que l'autonomie en énergie de la France est sur la sellette alors qu'elle a la possibilité de subvenir à ses besoins. Les centrales qui devaient faire place à de l'énergie plus verte se voient devoir être remises en route.</p> <p>Seulement, celles-ci commencent littéralement à "rouiller" et la production prévisionnelle se voit être revue à la baisse.</p> <p>Le projet d'interconnexion est reconnu d'intérêt européen mais ne serait-il pas mieux de se concentrer sur la capacité de chaque pays. Le coût engendré par ces travaux pourrait servir à remettre en route les infrastructures déjà en place et promouvoir les énergies renouvelables locales.</p> <p>Ce qui pour moi est un frein à l'acceptation de ce projet sont les risques liés à l'environnement ainsi que les retombées négatives sur l'image des Landes et le tourisme.</p> <p>Pour ce qui est de l'environnement, aucune étude n'a été établie sur les risques potentiels de champ magnétique continu sur la faune et la flore. Le tracé parcourt certaines zones protégées ou aucun travaux n'est censé avoir lieu.</p> <p>La longueur conséquente de la réalisation de ces travaux perturbera fortement la longue saison touristique que nous avons dans notre département, ainsi qu'à l'image des Landes, défini par son littoral préservé.</p>
Registre numérique	@0393_1130	Emmanuelle GOURLET	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Ayant notre maison, à Bouhèbe, en lisière de forêt, nous sommes à 80m du futur passage de la ligne Très Haute Tension (400 000volts).</p> <p>Nous avons appris ce projet, complètement par hasard en voyant tout un couloir d'arbres à abattre, peints en rose, cet</p>

				<p>été dans la pinède, derrière chez nous... Et encore énormément de voisins ne sont pas au courant ! Vraiment inquiets, car notre famille (3 enfants) et amis passent leur temps dans le jardin, la pinède (promenade, footing, ..), sur les pistes cyclables (nous faisons tout à vélo dans les communes voisines également) et bien sûr sur les plages (famille de surfeurs) ! Très sensibles également à notre environnement, nous sommes inquiets pour nos paysages, nos rivages, la faune, la flore... Alertés par les risques d'incendies également, nous nous posons la question des risques pour ces 4 câbles de très haute tension, juste à 1m50 (ou 1m20) sous nos pieds... Et que répondre à nos enfants qui nous demandent déjà et nous demanderont encore des comptes quant au futur écologique et à la Planète que nous sommes en train de leur laisser ? Dans 40 ans, RTE va t'il vraiment retirer ces câbles ? Ou resteront-ils à vie dans nos sous-sols ? S'il y a le moindre risque ou même le moindre doute, n'y allons pas et appliquons le principe de précaution. Et si le projet doit vraiment se réaliser, repoussons ces 4 câbles le plus loin possible (à 100% le long de l'autoroute ? à 100% loin dans l'Océan ?) ou un tracé de moindre impact comme le tracé proposé par le Collectif Stop THT 40 Prenons nos responsabilités, nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas... Nous comptons sur vous !</p>
Registre numérique	@0394_1130	Anonyme	Capbreton	<p>Ce contournement de Capbreton me laisse perplexe : pourquoi est-il nécessaire? Les moyens techniques actuels ne permettent-ils pas de franchir le "canyon"?. Sur ce sujet, ma recherche dans le dossier, peut-être maladroite, est infructueuse. Je suis défavorable à ce projet, nuisible pour les riverains et pour la nature, et je souhaite l'étude d'une autre solution.</p>
Registre numérique	@0395_1130	Anonyme	Dax	<p>Il passe trop près des habitations, de plus d'un point de vue écologique la faune et la flore seront mis en péril</p>
Registre numérique	@0396_1130	Alexis LAFITTE	Capbreton	<p>Le passage du câble est censé permettre un échange électrique important entre notre pays et l'Espagne mais pk permettre la revente moins chère de cette énergie nucléaire qui pollue déjà les sols et en y ajoutant l'impact d'un câble électrique d'une section très importante et donc nécessitant des machines qui le sont aussi dans une forêt typique de la région, attrait touristique, par des routes proches de villes balnéaires importantes pour le développement de la région et reconnue mondialement pour ses spots de surf et donc aussi impactées. Je veux défendre ma région et arrêter ce projet dangereux pour la forêt (principe de résistance d'un matériau même si réduit par son faible courant), la pollution du sol par l'isolant en plastique entourant les phases, le passage des machines dans une forêt a des endroits qui ne sont pas directement accessibles alors qu'on pourrait permettre son passage sous des chemins forestiers existants au lieu de détruire la forêt pour le poser et gagner peut être 1km sur un trajet de plusieurs centaines de km en impactant un écosystème local et en fragilisant la forêt qui aujourd'hui est importante pour absorber notre rejet de CO2 toujours plus important. Il existe sûrement d'autres moyens de répondre de manière plus intéressante à ce projet de transfert énergétique prenez le temps d'y réfléchir, prenons le temps, car si nous manifestons contre nous nous devons de fixer clairement les causes de notre désaccord. Aujourd'hui je n'ai que 17 ans mais je veux agir pour ma région et j'ai la chance de pouvoir le faire.</p>
Registre papier	PEM003_1130	M. LAGARDE	Prignac-et-Marcamps	<p>Je regrette, en tant que propriétaire de la parcelle D432 située sur la commune de Prignac et Marcands, de ne pas avoir été informé en temps voulu de l'évolution du dossier, et serai ravi d'être informé dans le futur.</p>
Registre papier	PEM004_1130	M. PRUDET	Prignac-et-Marcamps	<p>Je souhaite mettre en avant les craintes sur le projet d'ouverture et d'exploitation du projet oenotouristique du domaine de GRISSAC à Prignac et Marcamps, notamment les nuisances sonores, lumineuses et aux risques de perturbations sur l'accès durant le chantier et l'exploitation à partir du printemps 2024". Compléments d'informations de la commission d'enquête:</p>

				M. PRUDET assistant au maître d'ouvrage pour le projet du château de Grissac (hôtel 5 étoiles); inquiétudes sur l'impact économique des travaux sur l'ouverture de l'hôtel prévue en 2024 pour les Jeux Olympiques. Sollicite des éléments sur les modalités techniques et sur les dispositions pouvant être prises pour minimiser l'impact; demande un calage du calendrier des travaux tenant compte des contraintes de l'ouverture de l'hôtel.
Registre numérique	@0397_1201	Dorothee THOMAS	Soorts-Hossegor	<p>Bonjour, Habitante de Soorts-Hossegor et maman de deux enfants scolarisés à l'école de soorts et à la crèche de la forêt, je souhaite protester contre ce projet d'interconnexion. Je suis, comme beaucoup d'habitants, extrêmement inquiète de la répercussion sur notre santé, celle de nos enfants et malgré les recherches faites nous n'avons trouvé aucun texte nous assurant que ce projet d'une ampleur phénoménale ne soit pas dangereux. Je suis révoltée par le tracé proposé par la RTE et ne comprend pas qu'aucun élu ne se soit opposé...nos plages, nos pistes cyclables...un passage bien trop près des habitations. Ce sont des endroits que nous fréquentons au quotidien et nous ne voulons pas d'une ligne à haute tension sous pieds. Aussi, je m'interroge sur le côté environnemental de ce projet. Que vont devenir tout ces matériaux utilisés et enfouis si près de nous? Enfin : avez vous pensez aux conséquences sur le tourisme? Des kilomètres de bouchons sur des axes extrêmement fréquentés l'été, des plages en travaux? Je suis CONTRE ce projet et espère qu'il n'aboutira pas. Merci d'avoir pris le temps de me lire Très bonne journée</p>
Registre numérique	@0398_1201	Michael D'Elia	Seignosse	<p>Bonjour, A l'heure où il est évident que l'action humaine détruit notre environnement de manière irréversible, je suis choqué de voir que les pouvoirs public et industriels, pourtant dirigés par des gens instruits supposés être sensés, continuent à mettre en place et défendre ce genre de projet. Je suis donc fermement opposé à sa réalisation! Cordialement,</p>
Registre numérique	@0399_1201	Léo GUARNERI	Seignosse	<p>Madame, monsieur, Je comprends la nécessité d'établir une interconnection entre l'Espagne et la France. Mais en 2022, vous devez garantir à la population une gestion irréprochable de l'impact écologique et sur la santé des populations notamment: -Chambres d'atterage: ne pouvons nous pas envisager une compensation? En contrepartie de la construction mettre en place une structure bénéficiant à la faune et la flore environnante, utilisation de matériaux de constructions répondant aux plus haut degrés de normes environnementales, intégration dans le paysage... -Compensation des gaz à effets de serres du chantier: mesurer l'impact et décarbonner le chantier. -Education: Le projet finance en contrepartie un programme d'éducation pour les jeunes générations présents sur les communes autour du tracé . Pour les sensibiliser à l'écologie et exposer les réalisations techniques et présenter les métiers intervenants sur le projet. -Principe de précaution: Sanctuarisation autour du passage des cables. Ensemble du passage à moins de X km de la population. Il est nécessaire d'avancer, mais le modèle des grands projets comme celui-ci doit évoluer, c'est le seul moyen de construire ensemble et et pour nos enfants. Cordialement,</p>
Registre numérique	@0400_1201	Anonyme	Seignosse	<p>Bonjour, Habitant Seignosse Océan je m'oppose au tracé actuel de la RTE qui va engendrer un impact écologique important sur</p>

				<p>nos forêts, plages ainsi que sur la faune. De plus n'ayant pas de résultats d'études faites sur les effets à moyen terme sur la santé d'une ligne de très haute tension je ne pense pas qu'il soit souhaitable que mes enfants grandissent à proximité d'une ligne THT.</p> <p>Merci pas conséquent de revoir ce tracé afin de minimiser son impact.</p>
Registre numérique	@0401_1201	Anonyme	Saubion	<p>Il faudrait changer le tracé car c'est les 2 seules plages encore sauvages des Landes.</p> <p>Bonne journée</p>
Registre numérique	@0402_1201	Claire BECRET	Soustons	<p>Je soutiens le collectif STOP THT40 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Collectif demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade. - Il demande aussi que RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient dénaturer le déferlement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baïnes situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année. <p>Merci de nous entendre</p>
Registre numérique	@0403_1201	Claire BECRET (Natural Surf Lodge)	Seignosse	<p>Nous soutenons les revendications du collectif STOP THT40 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Collectif demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade. - Il demande aussi que RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient dénaturer le déferlement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baïnes situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année. <p>Merci de nous entendre</p>
Registre numérique	@0404_1201	Victoria de VAQUIERE de BEAUMONT	Capbreton	<p>Je suis contre ce projet et profondément abasourdie par le manque de cohérence de ce dossier, et le fait que les consommateurs d'électricité soient exposés à des coûts considérables pour construire des infrastructures dont l'utilité pour la construction du marché européen et la sécurité d'approvisionnement n'ont pas été démontrées.</p> <p>Philippe de Ladoucette ? Président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) jugeait que le projet Golfe de Gascogne était en juin 2016 « totalement prématuré » et « qu'il n'y avait aucune visibilité de la faisabilité technique de l'opération, et qu'il y avait un emballement de la Commission européenne, avant même d'avoir un rapport coût-efficacité du projet ».</p> <p>En février 2017, Philippe de Ladoucette quitte la CRE, et il sera remplacé par Jean-François CARENCO, ancien préfet. Ce dernier, dès sa nomination, se rendra à Bruxelles et ce projet, qui 6 mois plutôt n'avait aucune visibilité de sa faisabilité technique et ne présentait pas un rapport coût-efficacité validé, obtient l'aval de Bruxelles.</p> <p>Pourrions-nous connaître les avancées extraordinaires qui se sont déroulées entre juin 2016 et février 2017 et qui ont permis de rendre ce projet "mature", d'apporter une visibilité sur la faisabilité technique et pourrions-nous obtenir cet extraordinaire rapport coût-efficacité qui a rassuré la CRE ????</p> <p>Dans la DELIBERATION de la CRE N°2017-204 du 21/09/2017 on notera néanmoins :</p> <p>" Le projet est de ce fait complexe sur le plan technique. En particulier, la traversée du Gouf de Capbreton nécessite de réaliser un forage dirigé permettant de faire passer les câbles en souterrain (l'instabilité des fonds marins ne permet pas de simplement déposer les câbles). Le tracé préférentiel des GRT prévoit la réalisation de ce forage à 2 km des côtes</p>

françaises, au large de Capbreton".

Par conséquent l'instabilité des fonds marins était connue et un forage à 2 kms des côtes françaises ne posait pas de problème ??? Pourquoi à 2 kms uniquement ? ce point n'est absolument pas abordé dans l'enquête publique, puisque ce qui était faisable en septembre 2017 s'est effondré en 2020 ??? aucune étude digne de ce nom n'a été effectuée pour passer au large du gouf ??? aucune étude digne de ce nom n'existe dans ce dossier sur les solutions alternatives existantes et rejetées d'un revers de main pour nous imposer ce que souhaite RTE, n'oublions pas que nous sommes, nous citoyens et consommateurs, les financeurs de ce projet !!!!!!!

SUR LE COUT

Les coûts d'investissement du projet étaient estimés par les GRT à 1 750 M€, avec une incertitude évaluée à plus ou moins 200 M€. 68 % des postes de coûts du projet sont situés sur le territoire français, et 32 % en Espagne. RTE et REE fondent leur analyse coûts-bénéfices sur un partage de ces coûts d'investissement à 50/50. Les coûts d'exploitation et de maintenance sont par ailleurs évalués par les GRT à environ 10,2 M€/an, dont 60 % seront pris en charge par RTE et 40 % par REE selon l'accord des GRT. Enfin, les GRT se sont mis d'accord pour partager les recettes des rentes de congestion à 50/50, comme cela est actuellement le cas sur les autres lignes entre la France et l'Espagne. Ce projet a été financé par l'EUROPE à hauteur de 583 M€

L'analyse coûts-bénéfices réalisée par RTE et REE est fondée sur les résultats du TYNDP 2016, ce qui pose un risque de manque de précision et surtout une actualisation qui aurait dû se faire avant l'enquête publique. Je pense que la situation des états face à l'Energie est très mouvante depuis 2016

Pourquoi aucun moratoire permettant de réactualiser ce projet n'a-t-il été proposé ????

Sans la subvention octroyée par l'Europe, ce projet est irréalisable parce que l'analyse coûts-bénéfices n'est plus équilibrée. Cette subvention ayant été octroyée dans le cadre d'un défi technologique qui consistait à forer le gouf de capbreton, le projet initial n'est donc plus d'actualité. Pourquoi persévérer sans se soucier de ce "détail"....

Aujourd'hui REE, indique que la crise économique et notamment l'augmentation du prix des matériaux porteraient le coût de ce projet à 2 700 millions d'euros??????

J'en conclus donc que l'enquête publique porte sur un rapport coût-efficacité du projet complètement erroné. Comment peut-on donner un avis sur projet dont on ignore le coût réel et le mode de financement ????? Je pense que l'aspect financier n'est pas à négliger, et que la CRE qui devrait protéger les consommateurs semble très en retrait face à ce projet qui ne répond nullement aux critères imposés ????

La CEE ne veut pas subventionner ce surcoût, et contrairement aux accords définis par la CRE, la France ne souhaiterait pas le financer à hauteur de 50%.

Qui va régler la note ??? l'investissement sera répercuté sur les factures des consommateurs ?????

Les espagnols soulignent que l'objectif initial était d'importer plus de nucléaire de France mais qu'avec les problèmes de maintenance de son parc la balance des achats penche vers la France.

Comment un projet non financé peut faire l'objet d'une enquête publique ??????

L'aspect financier a été décrété en 2016, ne pensez-vous pas qu'un moratoire est nécessaire pour réactualiser le rapport COUT-EFFICACITE????

En effet, en Juin 2016, la commission de régulation de l'énergie (CRE) se disait inquiète par l'afflux de projets d'interconnexion et indiquait "que la France est aujourd'hui « bien interconnectée avec ses voisins » et que l'utilisation de ces lignes et tuyaux « est désormais largement optimisée »".

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) tirait la sonnette d'alarme et demandait de faire attention à ne pas lancer prématurément certains projets de gazoducs ou de lignes électriques haute tension, aujourd'hui poussés par Bruxelles. Le régulateur français visait en particulier la ligne électrique « Golfe de Gascogne ».

il entendait veiller « à éviter que les consommateurs de gaz et d'électricité ne soient exposés à des coûts considérables

				<p>pour construire des infrastructures dont l'utilité pour la construction du marché européen et la sécurité d'approvisionnement n'aurait pas été démontrée ».</p> <p>Quel est le rôle de la CRE dans ce dossier ????</p> <p>La CRE doit veiller à ce que les décisions d'investissement soient prises sur la base d'analyses coût-bénéfices et pourtant dans ce dossier l'analyse coût-bénéfices est quasi inexistante, et obsolète depuis 2016 ???</p> <p>La CRE a-t-elle approuvé le programme d'investissement pour ce projet ????</p> <p>Ce projet figure dans un schéma décennal de développement du réseau (SDDR) La CRE examine ce plan et s'assure notamment de sa conformité avec le plan décennal de développement des réseaux européens (TYNDP, Ten Year Network Development Plan).</p> <p>Peut-on connaître la position de la CRE aujourd'hui face à tant d'incohérences ?</p> <p>La CRE a pour mission d'accompagner RTE dans la réalisation des projets d'interconnexion, avec une attention particulière à la maîtrise des coûts et du calendrier.</p> <p>Pour cela, elle peut mettre en place une régulation incitative dont les modalités sont définies dans la méthodologie de calcul du tarif d'utilisation du réseau public de transport (TURPE HTB). Cette incitation comporte une part fixe liée au bénéfice du projet pour la collectivité, et deux parts variables qui portent sur l'écart entre les coûts prévus et réalisés et sur le taux d'utilisation de l'interconnexion.</p> <p>La CRE a conclu en 2017, pour le projet Golfe de Gascogne, un accord de partage des coûts avec la CNMC, le régulateur espagnol. Ce projet a bénéficié d'une subvention européenne de 578 M€, dont l'attribution a été actée en 2017. Reconnaissez que cette accord conclu en 2017 n'a pas été réactualisé, et que cette enquête publique ne repose que sur des documents qui sont jugés "NUL et NON AVENU" en 2022 ????????</p> <p>Je m'oppose donc complètement à ce projet immature, irréalisable en raison de l'incapacité de RTE à franchir le gouf de capbreton comme prévu, et surtout non financé. J'espère qu'avant de donner votre AVIS vous prendrez conscience de l'inconsistance de ce dossier, et que RTE et REE sont les seuls à espérer des retours d'investissements conséquents pour leurs actionnaires, alors que le contribuable et le consommateur assumera sur ses factures d'énergie le coût des investissements pendant les 20 prochaines années.</p> <p>Ce projet n'apporte aucun avantage socio-économique aux citoyens, seule INELFE, S.A., créée par RTE et REE sera la grande gagnante de ce dévastateur projet.</p>
Registre numérique	@0405_1201	Régis ARNAL	Messanges	<p>Aucune proposition à faire, juste mon refus de ce projet de ligne RTE dont on ne connaît pas les conséquences sur la santé.</p> <p>En cette période de principe de précaution pour tout et pour rien, il me semble judicieux et indispensable que ce dernier s'applique pour que ce projet fou ne voit pas le jour .</p>
Registre numérique	@0406_1201	Gaetan	Seignosse	<p>- Le Collectif demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade.</p> <p>- Il demande aussi que RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient dénaturer le déferlement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baïnes situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année.</p>
Registre numérique	@0407_1201	Anonyme (Natural Surf Lodge)	Tosse	<p>- Le Collectif demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade.</p> <p>- Il demande aussi que RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient</p>

				dénaturer le déferlement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baines situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année.
Registre numérique	@0408_1201	Anonyme	Saint-Paul-les-Dax	<p>Ce projet d'interconnexion est doublement inutile. D'une part parce qu'une interconnexion existe déjà. D'autre part parce que l'heure est désormais à la sobriété énergétique : l'objectif pour tous depuis 2022 est de réduire la consommation d'électricité et non de l'augmenter.</p> <p>INELFE ignore l'impact sur les populations, sur la faune, sur la flore, sur la biodiversité et sur le paysage. Les risques sanitaires et environnementaux n'ont pas été étudiés, notamment concernant l'exposition des humains et des animaux aux champs électromagnétiques. Des études d'impact sérieuses, contradictoires et publiques doivent absolument être menées aujourd'hui sur les conséquences sur l'humain, sur la faune, sur la flore, sur la biodiversité et sur le paysage qu'une ligne électrique de Très Haute Tension pourrait avoir. Et les résultats doivent en être dévoilés en toute transparence. Peu importe le temps que cela prendra. Et en attendant et pour tout projet futur, le principe de précaution s'impose et doit être respecté. Pour mémoire, il est inscrit dans la Constitution du 4 octobre 1958. Aucune étude n'existe sur les conséquences pour la santé d'un tel projet en courant continu (400000 Volts sous nos pieds, soit l'équivalent de deux centrales nucléaires). Il est aberrant de constater que INELFE tente de s'appuyer sur des publications vieilles de plus de douze ans. Les champs électromagnétiques ne sont pas sans effets nocifs, cela est de plus en plus constaté depuis quelques années. Aucun projet équivalent n'existe dans le monde. Ce projet n'a aucun recul. Il est donc inenvisageable de poursuivre en ce sens.</p> <p>En tant qu'habitants de ces zones, nous refusons d'être des cobayes et nous demandons que ce projet soit purement et simplement abandonné ou, dans le pire des cas, qu'un autre tracé soit trouvé et qu'il ne soit pas souterrain mais sous-marin. En l'absence de nouveau tracé sous-marin, il conviendra a minima d'étudier avec le plus grand sérieux la proposition de nouveau tracé faite par le Collectif STOP THT 40.</p> <p>Enfin, la dévalorisation des biens immobiliers, du fait du passage de la ligne Très Haute Tension, est également un véritable sujet d'inquiétude auquel aucune réponse n'a été apportée.</p>
Registre numérique	@0409_1202	Anonyme	Capbreton	Non à ce projets.
Registre numérique	@0410_1202	Paul MARTIN	Seignosse	<p>Madame, Monsieur -</p> <p>Nous sommes de futurs habitants de la commune de Seignosse Ocean et nous sommes contre le passage de la ligne haute tension sous-terrain dans une zone naturelle protégée. Les méfaits sur la santé des hommes et des animaux sont encore peu connus, mais certains pays européens comme les Pays-Bas, ont déjà fait le choix de ne pas établir ces lignes hautes tensions proche de communes à forte densité de population, et les gens habitants proches de ces câbles hautes tensions reçoivent des subventions pour déménager dans un endroit plus éloigné du câble. Certaines recherches indiquent une connexion entre l'exposition aux champs électromagnétiques et le développement des leucémies chez les enfants, le système de santé néerlandais voit l'indication dans ces publications scientifiques d'une causalité même si ce n'est pas encore prouvé. À cause de cette incertitude, nous pensons que les autorités publiques devraient ne prendre aucun risque afin de protéger les habitants du sud des Landes.</p> <p>La profondeur du Golfe de Gascogne empêchant le passage du câble aux larges de nos côtes, il serait vivement préférable d'envisager d'autres possibilités de trajectoire pour le câble, sans passage par des communes ou des zones protégées. Nous espérons que les autorités françaises vont considérer le respect de la nature et du Sud des Landes avant d'autoriser la construction d'un tel câble. Nous surfons à la plage des Casernes toute l'année et ce serait un creve-cœur que de voir cette plage impactée par la construction d'un tel câble, ainsi que de savoir qu'un risque constant passe sous nos pieds et ceux de nos enfants à venir.</p>

Registre numérique	@0411_1202	Céline BENT	Seignosse	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je voudrais exprimer mon inquiétude et mon insatisfaction concernant le projet d'installation d'un câble à haute tension à proximité d'une zone où je vivrai à l'avenir. La construction d'infrastructures d'une telle ampleur, avec une incertitude quant aux effets sur la santé des humains (en particulier des enfants) et des animaux, dans une zone naturelle protégée qui comprend des plages, des forêts et des zones d'intervention et résidentielles, est à mon avis inacceptable. De plus, les avantages d'un tel projet pour l'approvisionnement énergétique durable ne sont pas clairs et, à mon avis, il existe des investissements plus judicieux dans ce domaine, dont je serais heureux de discuter avec vous.</p>
Registre numérique	@0412_1202	Alain		<p>Opposition totale à ce projet, ces travaux importants et impactant!</p>
Registre numérique	@0413_1202	Florence BOULIN	Paris	<p>Bonjour, j'habite à Paris mais Capbreton, c'est toute mon enfance et l'endroit sur terre que je considère comme mon port d'attache. Je m'y suis mariée et j'y passe plus d'un mois par an. Ma mère, ma sœur, mon beau-frère et mes nièces, eux, y vivent à l'année. J'ai vu bien des transformations en plus de quarante ans, c'est sûr, et la forêt qui se trouvait à quelques pas de la maison, de l'autre côté du Boudigau, a laissé la place à un nouveau quartier, certes. Mais je comprends que la région soit attractive, c'est un tel paradis! Et je voudrais qu'elle le reste, et que ses habitants, ainsi que les nombreux visiteurs, puissent continuer à y vivre le plus sereinement et le plus sûrement possible.</p> <p>Tout d'abord, merci à RTE d'avoir déjà modifié le tracé une fois. Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin et ne pas adopter le tracé proposé par le collectif STOP THT 40? Ils ont accompli un travail formidable et sérieux, ils ont conduit RTE sur ce fameux "tracé de moindre impact". Pourquoi ne pas lever les obstacles administratifs qui restent et adopter la meilleure solution pour tous?</p> <p>Les habitants ont bien conscience de l'importance qu'il y a à interconnecter efficacement la France et l'Espagne. Cela n'est pas remis en cause.</p> <p>Mais ce besoin industriel et énergétique doit tenir compte d'autres dimensions, notamment environnementales et de santé publique. Les aménagements du territoire ont tout intérêt à se faire en écoutant les populations locales, qui, certes, peuvent légitimement s'inquiéter pour elles-mêmes, mais sont surtout les meilleurs connaisseurs de leur lieu de vie, de ses réalités, de ses contraintes. Et en ce sens, les plus à même d'œuvrer pour le bien commun, local, national et même international, puisque ce projet relève aussi de ce cadre.</p> <p>Je plaide donc pour la bonne intelligence et ne pas s'arrêter en si bonne voie. Par ailleurs, ce qui m'a le plus frappé dans tout ce que j'ai lu et entendu, c'est que les câbles de courant continu à 400 000 volts seront enterrés à 1,5 mètre de profondeur dans des forêts sur certains tronçons. Même pour ceux qui seraient indifférents à la destruction d'arbres (dont certains sont déjà marqués alors que l'enquête publique n'est pas terminée...) et aux atteintes à la biodiversité afférents, comment ne pas garder un souvenir cuisant des monstrueux incendies qui ont ravagé la Gironde et les Landes cet été? Ce paramètre ne laisse pas de m'inquiéter pour ces fameux futurs câbles. Le réchauffement climatique est une réalité et le risque d'incendie pour les forêts du sud des Landes aussi.</p> <p>Enfin, dès qu'il s'agit de courant, je pense aux élevages de vaches gravement perturbés par les ondes électromagnétiques - et à la toute récente condamnation d'Enedis à verser 140 000 euros à un agriculteur de l'Orne -, et à mon amie, plus jeune que moi mais porteuse d'un pace-maker, à qui les portiques d'aéroport et les plaques à induction sont formellement interdits. Ce sont des faits, juste des faits, et l'innocuité me semble un mirage en ce domaine. Je suis donc naturellement convaincue que le principe de précaution doit s'appliquer. Mais je considère aussi qu'il ne doit pas mener à l'inaction mais, au contraire, à adopter la meilleure des solutions pour tous, chacun faisant un compromis, qui de coût de construction, qui d'acceptation d'un risque acceptable et de certaines transformations.</p> <p>Ne pas le faire serait bien dommage et contre-productif. Entre faire courir un risque sanitaire, aux répercussions inconnues, aux riverains et mettre en péril leur environnement - et l'environnement - tout en n'offrant à l'ouvrage qu'une sécurité relative, et adopter le tracé alternatif proposé par le collectif STOP THT 40, je choisis naturellement la</p>

				<p>solution de prudence et de raison. En somme, le moindre mal, ce que les gens font quand ils valorisent le vivre-ensemble, attentifs aux intérêts des différentes parties, qu'ils soient économiques, sanitaires, environnementaux, et même non humains.</p> <p>Je vous remercie de votre attention et de cette enquête publique qui, je l'espère, aboutira à cette solution de bon sens, acceptable pour tous.</p> <p>Cordialement,</p>
Registre papier	HOS013_1202	Jean-Jacques CHARRIER	Hossegor	<p>Tracé trop proche des habitations.</p> <p>Favorable au projet, mais demande que le tracé soit positionné le plus loin possible des habitations, tel que le propose STOP THT40.</p> <p>Impacts potentiels santé.</p> <p>Domage que le tracé passe sur 4 circuits pédestres (vers le camp russe).</p> <p>Inquiet à propos de la capacité de résistance des chambres de jct et des câbles en cas d'incendie</p>
Registre papier	HOS014_1202	Loup SAINT MARTIN	Hossegor	<p>Contre le tracé actuel, et favorable au tracé alternatif de STOP THT40, qui privilégie les chemins DFCI.</p> <p>1. N'est pas d'accord avec l'impossibilité juridique mise en avant par RTE à propos des EBC loi littoral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détournement des chemins est possible et facilité grâce à la DUP. - Le déclassement nécessite l'avis de la CDNPS. - Hossegor a déjà détourné ses chemins principaux, Capbreton devrait faire de même (selon l'avis de la commune dans le cadre du projet). <p>Quoi qu'il en soit, le passage par des pistes DFCI existantes serait plus adapté.</p> <p>2. RTE a créé une rubrique « Démêler le vrai du faux »</p> <p>Etonné que cela soit réalisé pendant l'enquête, alors que RTE devrait s'abstenir de tout commentaire et rester en retrait pdt ce temps d'enquête publique.</p>
Registre papier	HOS015_1202	Anonyme	Hossegor	<p>Interrogations impacts sur l'environnement faune et flore, terrestres et marins (bruit)</p> <p>Inquiétudes générales bénéfices-risques.</p> <p>Sentiment d'un manque d'information de la part de la commune.</p> <p>Ne voit pas les bénéfices directs pour les locaux.</p> <p>Considère que les risques sont supérieurs aux bénéfices.</p>
Registre papier	HOS016_1202	Mme DESCHASEAUX	Hossegor	<p>Globalement contre le projet, mais souhaite que le tracé soit modifié si le projet se fait, pour éloigner le tracé des habitations et lieux fréquentés.</p> <p>Impacts sur l'environnement.</p> <p>Durée de vie semble courte, quid de l'avenir. Peu d'informations sur le démantèlement.</p> <p>Inquiets impacts santé CEM, et dubitatifs sur l'indépendance des mesures réalisées sur CEM.</p>
Registre papier	HOS017_1202	Le Maire	Hossegor	<p>Souligne le passage du tracé sur l'extension de la zone Pédebert (conduite par MACS), qui n'a pas été prise en compte par RTE (au nord-est de la zone principale).</p> <p>Demande que le tracé soit modifié afin de l'éloigner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du centre commercial Intermarché ; - des habitations et des entreprises de la zone Pédebert, en augmentant son retrait de plusieurs dizaines de mètres par rapport à la D652 à l'intérieur du bois (côté ouest de la route).
Registre numérique	@0418_1203	Anonyme	Seignosse	PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE - ESPAGNE PAR LE GOLFE DE GASCOGNE
Registre numérique	@0419_1203	Anonyme	La Madeleine	Un tracé proposé au niveau du secteur Seignosse, Hossegor, Cap Breton qui détruira pour des années un secteur naturel où la nature et la biodiversité sont préservés. Une aberration de plus qui ne prend en compte que les aspects financiers

				et non la protection indispensable de la nature et de notre environnement. Le nouveau tracé proposé atténue à minima les impacts de ces grands travaux, ce serait un moindre mal .
Registre numérique	@0420_1203	Alice ALBA CARRE	Capbreton	400000 V sous nos pieds, les pieds de nos enfants, de nos grands parents, de frères et sœurs, de parents...bref, sous nous tous ! Faire des projets oui, détruire nos vies non ! Quand il y a des options pour faire passer la ligne par d'autres chemins, je ne comprends même pas que nous ayons à batailler pour éviter ce carnage.
Registre numérique	@0421_1203	Anonyme	Capbreton	400000 V sous nos pieds, les pieds de nos enfants, de nos grands parents, de frères et sœurs, de parents...bref, sous nous tous ! Faire des projets oui, détruire nos vies non ! Quand il y a des options pour faire passer la ligne par d'autres chemins, je ne comprends même pas que nous ayons à batailler pour éviter ce carnage.
Registre numérique	@0422_1203	Christelle ZEN	Seignosse	Bonjour Habitante de Seignosse bourg en plein développement et qui voit son nombre d'habitant augmenter d'année en année avec son lot d'enfants Je suis soucieuse de leur bien être donc je suis fortement opposée à la présence d'une ligne haute tension sous nos pieds dans Seignosse bourg En tant que propriétaire également je suis inquiète notre ville est belle et épargnée par les pollutions sur lesquels la région travaille d'arrache pied alors comment expliquer votre projet Nous n'avons pas assez de recul sur le volet sanitaire et notre belle ville est en expansion tant sur le volet habitants que prix de l'immobilier Je souhaite que vous proposiez un autre passage par la forêt ou littoral ?! C'est pas comme si nous avions pas d'autres options !!!!! Merci
Registre numérique	@0423_PJ39_1203	Emilie VOISIN	Capbreton	JE REFUSE LE TRACE RETENU PAR RTE ET SOUTIENS L'AJUSTEMENT DU TRACÉ PROPOSE PAR LE COLLECTIF STOP THT
Registre numérique	@0424_1203	Anonyme	Capbreton	Nous sommes franchement opposés à ce projet qui selon nous ne respecte ni l'écologie ni la santé des personnes.
Registre numérique	@0425_1203	Anonyme	L'Île-Saint-Denis	- Le Collectif demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade. - Il demande aussi que RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient dénaturer le déferlement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baïnes situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année.
Registre numérique	@0426_1203	Léopoldine GELIBERT	Capbreton	Bonjour, Je soussignée Mlle Léopoldine GELIBERT demeurant au 6 rue des frères GELIBERT 40130 CAPBRETON, m'oppose au projet d'interconnexion électrique France-Espagne proposé par le réseau RTE et exige de revoir la nécessité d'une ligne très haute tension ainsi que son tracé en respectant le principe de précaution tel que celui proposé par le collectif StopTHT40. Fait pour valoir ce que de droit.

Registre numérique	@0427_1203	Anaïs CACHAU	Soorts-Hossegor	Bonjour, Je soussignée Mlle Anaïs CACHAU demeurant au 197 Avenue Rosny, résidence la Pergola 40150 Soorts-Hossegor, m'oppose au projet d'interconnexion électrique France-Espagne proposé par le réseau RTE et exige de revoir la nécessité d'une ligne très haute tension ainsi que son tracé en respectant le principe de précaution tel que proposé par le collectif stopTHT40. Fait pour valoir ce que de droit.
Registre numérique	@0428_1203	Stéphanie CARRE	Anglet	400000 V sous nos pieds, les pieds de nos enfants, de nos grands parents, de frères et sœurs, de parents...bref, sous nous tous ! Faire des projets oui, détruire nos vies non ! il y a des options pour faire passer la ligne par d'autres chemins, alors évitons ce carnage.
Registre numérique	@0429_1203	Anonyme	Capbreton	Contre l'interconnexion électrique France Espagne
Registre numérique	@0430_1203	Anonyme	Seignosse	Habitante de Seignosse, je m'oppose fermement à ce projet dont l'innocuité sur la santé des personnes n'a aucunement été suffisamment documentée et prouvée. Qui va également à l'encontre de la préservation du littoral, sujet pourtant cher à l'Etat qui souhaite interdire une poignée de cabanes de plage dont l'impact est sans commune mesure avec ce projet démesuré de la RTE. Sans compter le devoir de protéger nos forêts, notamment au regard des épisodes d'incendies de l'été 2022 que personne ne peut ignorer. Que se passera-t-il si un incendie se déclare dans la zone de passage des câbles ? Que se passera-t-il si un câble déclenche un incendie ? Je souhaite l'arrêt de ce projet complètement déraisonnable à notre époque.
Registre numérique	@0431_1203	Patricia MELENEC	Soorts-Hossegor	je suis contre le projet de la ligne enterrée électrique sur nos communes, ce projet est a mon sens dangereux pour notre population, notre faune et notre flore.
Registre numérique	@0432_1203	Patrick DUBOIS	Paris	Venant très régulièrement dans la région, par mesure de précaution je suis tout a fait favorable au projet proposé par le collectif et totalement opposé au projet de RTE
Registre numérique	@0433_1203	Anonyme	Soorts-Hossegor	je suis contre ce projet, qui est une aberration tant sur le plan humain qu'écologique.
Registre numérique	@0434_1203	Isabelle	Bayonne	CONTRE LA ligne THT. 400000 V sous nos pieds, les pieds de nos enfants, de nos grands parents, de frères et sœurs, de parents...bref, sous nous tous ! Faire des projets oui, détruire nos vies non ! Quand il y a des options pour faire passer la ligne par d'autres chemins, je ne comprends même pas que nous ayons à batailler pour éviter ce carnage."
Registre numérique	@0438_1203	Bernadette MAYLIE	Seignosse	En tant qu'habitante et élue de la Commune de SEIGNOSSE je suis fermement opposée au passage de la ligne de 400.000 V en souterrain tant dans nos forêts que nos plages qu'à proximité de quartiers qui sont des lieux de vie à l'année. Aucun recul tant sur l'environnement que sur la santé des êtres vivants. RTE n'est pas capable d'assurer sur le plan national une production suffisante à quoi bon dépenser des milliers d'euros même si cet ouvrage fait l'objet de nombreuses et diverses subventions pour une interconnexion que cet 'argent public fserve avant tout à l'entretien et la remise en route des installations existantes en FRANCE.
Registre numérique	@0450_1203	Christian et Dominique GUENEBAUD	Capbreton	Ce projet est celui d'Apprentis Sorciers qui ne se préoccupent absolument pas de l'impact sur la Santé, l'environnement des citoyens. Il est l'équivalent de 2 Centrales Nucléaires.!!!!!! L'interconnexion actuelle est largement suffisante puisqu'en plus récemment accrue. Les opérateurs espagnols se frottent les mains avec des marges importantes au dépend des consommateurs. CE PROJET EST CONCU POUR FAIRE PLAISIR AUX INDUSTRIELS!!!! LE FRIC, LE FRIC QUELLE HONTE!

				JE SUIS ET VOTE CONTRE UN TEL PROJET DANGEREUX (PENSONS AUX GENERATIONS FUTURES AUXQUELLES AU NOM DU PROFIT NOUS LAISSONS UNE TERRE POLLUEE)
Registre numérique	@0451_1203	Monique BERNUT	Capbreton	Je m'oppose à ce projet dans son intégralité car c'est une catastrophe environnementale et sanitaire. Nous ne sommes pas des cobayes ! Ce projet ne correspond plus aux besoins et à la conjoncture actuelle en matière d'énergie où l'autonomie semble la meilleure solution. Aidez financièrement les populations locales à être auto-suffisantes plutôt que de dépenser des sommes astronomiques pour des projets inutiles. Merci de tenir compte de l'avis des premiers concernés, à savoir, la population locale!
Registre numérique	@0452_1203	Alain BERNUT	Capbreton	Je m'oppose à ce projet dans son intégralité car c'est une catastrophe environnementale et sanitaire. Nous ne sommes pas des cobayes ! Ce projet ne correspond plus aux besoins et à la conjoncture actuelle en matière d'énergie où l'autonomie semble la meilleure solution. Aidez financièrement les populations locales à être auto-suffisantes plutôt que de dépenser des sommes astronomiques pour des projets inutiles. Merci de tenir compte de l'avis des premiers concernés, à savoir, la population locale!
Registre numérique	@0455_1203	Françoise CUGNON de SEVRICOURT	Angresse	Je suis opposée au projet d'Interconnexion électrique France Espagne via le Golfe de Gascogne et souhaite par conséquent, qu'il soit abandonné.
Registre numérique	@0456_1203	Marie-Ange OUSTRY	Capbreton	Je m'appelle Marie-Ange Oustry, et je suis propriétaire d'une maison à Capbreton. J'aime cette ville, entre océan et forêt. J'aime les arbres, la nature, et j'ai des craintes importantes par rapport au passage de la ligne à très haute tension près de nos maisons. Je ne veux pas être un cobaye avec l'installation de cette ligne, ni ma famille, ni mes amis. Je souhaite la mise en place du principe de précaution, tel que mentionné dans la Constitution. Je suis opposée au tracé de RTE et je souhaite le tracé alternatif proposé par le Collectif Stop THT 40.
Registre numérique	@0457_1203	Anonyme	Capbreton	Par la présente, je viens apporter mon soutien au collectif mobilisé contre le projet de cette ligne à haute tension dans le secteur de Capbreton. En effet ce principe de précaution me parait indispensable quant à la préservation des arbres constituant la forêt, l'équilibre de la nature. Avec la crainte pour notre espace de vie, quid de notre santé et celle de nos enfants à court et moyen terme avec l'installation de cette ligne, je souhaite que le principe de précaution s'applique sachant qu'il y a bien d'autre territoire sur les Landes dépourvus de densité humaine. Tracé qui favorise l'aspect économique au sanitaire et écologique... En conclusion je m'oppose au tracé de RTE et soutiens le tracé alternatif proposé par le Collectif Stop THT 40.
Registre numérique	@0458_1203	Brigitte BRIGUET	Capbreton	Bonjour, Je suis contre le tracé actuel qui prévoit de passer près des habitations et la plage des océanides. Je ne veux pas ces travaux sur les plages très fréquentées. Je valide la proposition de stopTHT et je soutiens cet ajustement.
Registre numérique	@0459_1203	Frédéric BRIGUET-LAMARRE	Capbreton	Le tracé actuellement prévu pour la ligne HT est une hérésie et j'y suis totalement opposé. Le tracé alternatif proposé semble beaucoup plus raisonné (si tant est que la construction de cette ligne HT soit indispensable).
Registre numérique	@0460_PJ40_1203	Anonyme	Capbreton	Refus du tracé RTE soutien au tracé proposé par STOP THT 40
Registre numérique	@0461_1203	Anonyme	Capbreton	Il est nécessaire de valoriser la santé des citoyens et donc de prévoir un tracé plus éloigné des habitants
Registre numérique	@0462_1203	Elodie FOURCADE	Seignosse	Pas de projets si pas de certitude scientifique prouve par des enquêtes prospectives de ce projets tant pour les humains faune et flore. Refus d'un tel projet près de la forêt et de la plage .
Registre numérique	@0463_1203	Anonyme	Capbreton	Merci de prendre en compte le tracé propose par les associations afin de nous protéger. Toujours plus de puissance et plus de profit mais a quel prix!

Registre numérique	@0464_1203	Anonyme	Capbreton	Si cette ligne doit se faire, elle doit se faire dans le respect des habitants du territoire et elle doit être le moins impactant possible. Le tracé actuel, le long de la route Capbreton-Péage puis autour de Bouhèbe va conduire à l'abattage de certaines d'arbres. C'est inacceptable. De plus, à ce stade, nous souhaitons savoir combien de chênes et combien de pins, jeunes ou adultes vont être abattus Nous demandons à ce que la proposition d'ajustement du tracé proposé par les habitants réunis en collectif soit retenue
Registre numérique	@0465_1203	Anonyme	Seignosse	En tant qu'habitant de Seignosse, en tant que père de famille, en tant que surfeur et en tant que citoyen concerné par l'avenir de ses enfants je m'inquiète fortement au sujet du projet d'interconnexion électrique entre l'Espagne et la France passant dans le golfe de Gascogne. En raison de la dimension (jamais vue) de ce réseau de transport d'électricité je demande la réalisation d'études indépendantes sur les champs électromagnétiques induits par un tel projet qui est prévu de passer près d'habitations, sous des plages et sous des pistes cyclables dans une région qui attire les touristes par millions. Je demande à ce que le principe de précaution si souvent cité par nos élus soit appliqué afin que cette magnifique région qui est encore en partie préservée de pollutions industrielles ne devienne pas souillée en raison d'intérêts économiques. Je demande à ce qu'une décision de Bruxelles ne vienne pas à nouveau impacter de façon irrémédiablement négative notre vie et l'avenir de nos enfants. Je demande enfin à ce que nos impôts soient utilisés pour notre bien et celui de nos enfants.
Registre papier	CAP028_ND	Monique et Pierre LESPIAUCQ	Capbreton	Nous sommes contre le tracé RTE. Pour le tracé collectif STOP THT40.
Registre papier	CAP029_ND	Anne CARRERE-MORENO	Capbreton	Avis défavorable dans le tracé actuel. Je soutiens le projet proposé par le STOP THT40.
Registre papier	CAP030_1122	Daniel et Martine ROBIN	Capbreton	Avis défavorable pour le tracé actuel. Nous soutenons le tracé proposé par le collectif STOP THT40
Registre papier	CAP031_1202	Jean-Louis PEANT	Capbreton	- Non à la ligne haute tension. Protégeons la côte landaise et surtout ses habitants. - Un autre tracé doit être étudié. Il est indispensable d'enterrer suffisamment profondément, pour avoir le minimum des champs magnétiques. Je fais écho au récent procès de M. Crouillebos opposant à EDF récemment. Il a obtenu gain de cause, suite au dépérissement de son cheptel à cause d'une ligne de 20 000 volts enterrée traversant son exploitation. - Je soutiens le projet de STOP THT40
Registre papier	CAP032_1202	Fanny MELENEC	Capbreton	Non à une ligne haute tension. C'est une aberration pour notre côte landaise, nos communes et ses habitants. Totalement contre ce projet qui est profitable pour l'Etat. Il a été prouvé à plusieurs reprises que ces lignes enterrées sous nos pieds sont nuisibles pour la faune, la flore et nous ! STOP à ce projet.
Registre papier	CAP033_1203	Mme DAUGUET	Capbreton	- Concernant les impacts des champs électromagnétiques d'une ligne à haute tension de 400 000 v, aucune étude sérieuse sur les effets 24h/24 et sur le long terme pour les hommes et la biodiversité. - Des câbles passeront à moins de 100 m d'habitations et de campings (sud de la ville). - Pourquoi pas un passage tout le long de l'autoroute (nuisances moindres).
Registre papier	CAP035_1203	Christine FREY	Capbreton	Non à ce projet. Non au tracé envisagé; l'arrivée le long du camping sur la plage est très inquiétant. Cela va à l'encontre de l'image Nature de Capbreton, qui met en avant ses plages, sa forêt, son cadre de vie.
Registre papier	CAP034_PJ41_1203	Association Egaliterre	Capbreton	La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête: La commission de régulation de l'énergie (CRE) a jugé ce projet de ligne THT golfe de Gascogne « prématuré », « sans visibilité de faisabilité technique » et sujet à un « emballement de la commission européenne avant même d'avoir un rapport efficacité du projet ».

				<p>Les associations et organismes de protection de l'environnement ont émis d'importantes réserves</p> <p>Depuis, de nombreuses incertitudes obscurcissent nos horizons énergétiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La crise liée à la guerre en Ukraine avec l'envolée des prix de l'énergie en Europe. - Les risques d'incapacité de répondre aux besoins énergétiques de notre pays et en Europe pour l'industrie et la population en période de pointe (gaz et électricité). - La programmation pluriannuelle de l'énergie et la stratégie nationale bas carbone devraient être réactualisées pour répondre à la fois à ces enjeux et aux nouvelles orientations avancées par le Président de la république. - L'Espagne et le Portugal bénéficient depuis le mois de juin d'une dérogation qui leur permet de s'affranchir du marché européen de l'électricité. Pendant combien de temps ? - Qu'en sera-t-il pour la France, l'Allemagne semblant jouer solo ? les solutions de stockage notamment par STEP ne seront-elles pas privilégiées pour s'extraire d'un marché spéculatif. <p>Autant d'interrogations et de tensions possibles sur les échanges et la régulation des tarifs.</p> <p>Un chantier de 2 milliards d'euros, sinon bien plus avec l'inflation des coûts prévisibles, ne peut être engagé dans de telles conditions d'incertitudes d'autant que cette somme serait nécessaire pour d'autres investissements dont l'efficacité nous paraît plus évidente, notamment en matière d'économie d'énergie.</p> <p>Pour notre association « Egaliterre », il est urgent d'attendre.</p> <p>Nous demandons donc un MORATOIRE sur ce projet de ligne THT golf de Gascogne en attendant que les incertitudes sur la réelle utilité du projet et sur sa faisabilité soient éventuellement levées.</p> <p>Ce moratoire pourra permettre de prolonger les négociations avec les associations environnementales, le collectif local et la population concernée. Le tracé actuellement proposé semble toujours soulever de légitimes préoccupations qui doivent être mieux prises en considération.</p> <p>Pour l'association, son président Jean-Yves WEGNER</p>
Registre papier	CAP036_1203	M. MARTIN	Capbreton	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>Favorable au tracé alternatif de STOP THT40</p> <p>Au nord du golfe de Seignosse : avantage pour créer une piste DFCI, accès aux pompiers</p> <p>Au sud : passage au-dessus du Boudigau, plus au sud</p> <p>Si tracé sud retse comme tel, il doit être associé à un projet reliant la D28 à la D652 en contournant le Gaillou. Puis à partir le rond point D652, rattraper la route vers le camping de la Civelle.</p> <p>RTE évoque le champ magnétique, qui n'a aucune conséquence. Il faut évoquer le CEM, qui peut avoir des conséquences</p>
Registre papier	CAP037_1203	M. LABAYE	Capbreton	<p>Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence</p> <p>Inquiet vis-à-vis des impacts sanitaires : CEM</p> <p>Pour le tracé STOP THT40, éloigné des habitations et passant par la forêt</p>
Registre papier	CAP038_PJ42_1203	Collectif STOP THT 40	Capbreton	Remise de la contribution écrite du collectif
Registre papier	CAP039_1203	Serge BILHERE	Capbreton	Habitant au gaillou, je m'oppose au trajet actuel et favorable au projet proposé par cette enquête publique.
Registre papier	CAP040_1203	Mme BOISSEL	Capbreton	<p>Les obligations du code de l'environnement L123-10 ont-elles été respectées? Non.</p> <p>Les préoccupations santé environnement ont-elles été prises en compte? Non</p> <p>L'Europe cofinance sur un certain projet (Gouf) qui ne sera pas à ce jour le même. Le budget Europe tiendra-t-il?</p> <p>Qu'en sera-t-il du démantèlement pour nos génération? Même pas chiffré!!!</p> <p>Aujourd'hui avec ce projet nous serions des cobayes. JE VOTE AUJOURD'HUI CONTRE CE PROJET.</p>
Registre papier	CAP041_1203	Guy CANDAT	Capbreton	Je suis contre le projet de cette installation de ligne à HT, manque d'information pas (illisible), pas d'information de la population, manque d'études objectives et surtout sur la santé des personnes. Je ne suis pas un cobaye.

Registre papier	CAP042_1203	Jone ALDAVE	Capbreton	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence Basque espagnole, n'a jamais entendu évoquer de possibles coupures électriques en Espagne.
Registre numérique	@0466_1204	Emma CAMPION	Seignosse	Je suis contre le projet de la RTE
Registre numérique	@0467_1204	Anonyme	Labenne	Je suis contre le tracé de ce projet d autre solution existe. L impact sur la santé reste inconnu.
Registre numérique	@0468_1204	Aurélié PLATEL	Saint-Vincent-de-Tyrosse	Ce projet de ligne d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne me parait inutile et n'apportera rien à nos vies de citoyens. Ce projet n'est pas un projet d'intérêt général, il ne servira l'intérêt que de ceux qui vont s'enrichir avec le business juteux de l'énergie. Je préférerais que les investissements concernant l'énergie aillent vers une multitude de petits projets locaux sur des énergies renouvelables avec de faibles impacts écologiques, plutôt que de grandes productions qui, si elles sont défaillantes, mettent en péril l'approvisionnement en énergie de milliers de foyers. Je suis absolument CONTRE ce projet absurde qui va dégrader notre environnement naturel et pour lequel nous n'avons aucune garantie sur son innocuité au niveau santé mais aussi environnemental. L'humain a déjà fait assez de dégâts, nous devons absolument préserver la nature, les océans, les forêts...
Registre numérique	@0469_1204	Claire DURU	Tarnos	Ce projet présente des risques pour les habitants de ces régions, les risques sur la santé sont affichés puisque les personnes portant un défibrillateur cardiaque sont invités à ne pas fréquenter les plages proches des constructions nécessaires à ce projet. Ce projet doit être annulé et remplacé par une solution sans danger sur la santé!
Registre numérique	@0470_1204	Anonyme	Capbreton	Résidant à Capbreton, dans un souci d'écologie et de bien-être de mes concitoyens, je m'oppose à ce projet. En espérant vivement qu'il ne soit pas accepté pour la sécurité de tous.
Registre numérique	@0471_1204	Virginie DREANO	Seignosse	Je suis contre ce projet habitants juste à côté du tracé je crains pour ma santé à cause des champs électromagnétiques et la destruction des dunes et forêts
Registre numérique	@0472_1204	Anonyme	Saint-Geours-de-Maremne	Ce projet va enfouir des milliers de tonnes de matières plastiques, de métaux, d'huile isolante, de béton dans le sol. Qu'en est-il du démantèlement? Si cela reste dans le sol, qu'advient-il de leur décomposition, pour les générations futures?
Registre numérique	@0473_1204	Sylvia FRISOU	Assat	Bonjour, Je m'oppose au tracé de RTE et je soutiens le tracé proposé par le collectif Stop THT 40. Le principe de précaution doit être appliqué en matière de santé publique, nos forêts doivent être préservées.
Registre numérique	@0474_1204	Sébastien FRISOU	Assat	Bonjour, Je m'oppose au tracé RTE et je soutiens le tracé alternatif proposé par le collectif STOP THT 40.
Registre numérique	@0475_1204	Mark FRISOU	Assat	Bonjour, J'ai 15 ans, je suis un jeune lycéen, je m'oriente vers des études scientifiques et je me soucie particulièrement des questions d'environnement. Je souhaite que le principe de précaution soit appliqué, je m'oppose fermement au tracé RTE et je soutiens le tracé de moindre impact proposé par le collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0476_1204	Paul FRISOU	ASSAT (64510)	Bonjour, J'ai 13 ans, je passe mes étés à Capbreton et je refuse que des milliers d'arbres soient abattus. Je soutiens le tracé du collectif STOP THT 40 et je m'oppose au tracé de RTE.
Registre numérique	@0477_1204	Adeline BORDAS	Bénesse-Maremne	Bonjour, Je suis contre le tracé proposé et rejoins le collectif stoptht40 pour le nouveau tracé

Registre numérique	@0483_1204	Camille VALES	Capbreton	Bonjour nous habitons à l'angle de la rue barrat et nous souhaiterions que le tracé à ce niveau là soit revu car trop proche des habitations Cordialement
Mail	E0484_1204	Sweeds Bro'	Seignosse	Je m'oppose totalement au projet de RTE , quel que soit le trajet choisi , pour faire transiter de l'électricité de l'Espagne à la France .
Registre numérique	@0491_1204	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Je souhaite aujourd'hui m'exprimer et affirmer mon opposition au projet de contournement du Golfe de Gascogne avec une ligne souterraine de 400 000 volts. Je suis très inquiète pour notre santé à tous, et je refuse de me dire que cela soit possible aujourd'hui, et demain. Ce n'est pas parce qu'elles sont cachées qu'elles sont moins inquiétantes. Priver des personnes fragiles d'espaces naturels... qui ne le seront d'ailleurs plus car détruites par ces lignes, me semble absolument invraisemblable ! Je vis actuellement proche d'un quartier concerné par le passage de ces lignes à Capbreton et si ce projet devait voir le jour, il est certain que je me sentirai dans l'obligation de déménager. Je ne suis pas venue vivre ici pour vivre au dessus de lignes de 400 000 volts. Adhérer à ce projet est accepter de détruire un environnement qui est notre richesse. C'est bien gentil de faire autant de promotion touristique pour la région mais si c'est pour la détruire ainsi... c'est assez insensé. En espérant que nos voix soient entendues. Bien cordialement,
Registre numérique	@0499_1204	Elisabeth DEILLER	Soorts-Hossegor	J'habite Soorts-Hossegor. Je suis absolument opposée à ce projet pour des raisons : - de santé publique : aucune étude sérieuse ne démontre que les champs électromagnétiques seraient sans incidence sur la santé des populations, les prescriptions de la circulaire Batho de 2013 ne sont pas respectées ; - financières : passé de 1,7 Mds€ à 2,7 pour sans doute atteindre un total supérieur à 3 Mds€ ce projet ne servira que les actionnaires de RTE ; - environnementales : trop d'arbres abattus, aucune étude d'impact sur la faune sous-marine, que deviendront ces milliers de tonnes de matériaux enfouis dans 40 ans ? - morales : je suis fatiguée que les décideurs servent les intérêts de quelques groupes, que les élus cachent les informations qu'ils devraient rendre publiques, que certains s'arrogent le droit d'ignorer les avis négatifs (du Conseil National de la Protection de la Nature) et des administrés. S'il est impossible d'arrêter ce projet je souhaite qu'au moins le tracé proposé par le collectif THT 40 soit retenu : il est plus respectueux des habitants et de l'environnement que celui de RTE.
Registre numérique	@0507_1204	Anonyme	Seignosse	Ne pas suivre le projet originel, mais celui conseillé par les citoyens, qui préservent les pistes cyclables et l'océan!!!
Registre numérique	@0519_1204	Alain CASSANT	Capbreton	Du fait du manque de concertation tant aussi bien de la santé que de l'environnement, je m'oppose au projet de la ligne RTE.
Registre numérique	@0530_1204	Elisabeth ANDRO	Capbreton	N'y a-t-il pas plus urgent comme investissement pour assurer l'autonomie énergétique de La France ? Un investissement qui respecterait les habitants et l'environnement sans oublier le principe de précaution... une aide à la production d'énergie renouvelable par exemple ... Je pense que le tracé RTE actuel passe beaucoup trop près de nos maisons alors qu'il y a d'autres possibilités entre autres le tracé proposé par le collectif STOP TH 40 que je soutiens.
Registre numérique	@0534_1204	Anonyme	Capbreton	Bonjour Je n'ai pas de mot , ce projet est insensé, une fois de plus nous sommes sur une histoire de profit avant même de tenir

				<p>compte de l'homme et son environnement Aucun recul sur une telle installation, nos fonds marin et notre belle nature , vont une nouvelle fois subir l'idiotie de l'homme ... Je m'oppose à ce projet</p>
Registre numérique	@0537_1204	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour, Je m'oppose au tracé proposé par RTE. Projet fou qui va vous rapporter gros au détriment de notre belle nature et notre santé. Alors STOP !!!</p>
Registre numérique	@0538_1204	Jean-Luc ANDRO	Capbreton	<p>Je suis pour un tracé qui respecte la santé des citoyens donc , faute de mieux, je suis favorable au tracé proposé par le collectif stop THT 40. Je serai ravi que , parallèlement à ce projet qui confirme l'idée d'une fuite en avant d'une consommation exponentielle , on puisse réfléchir au niveau d'un territoire au développement de production d'électricité "plus propre" que celle prônée par nos gouvernants du pratiquement tout nucléaire.</p>
Registre numérique	@0539_1204	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour, Je m'oppose au tracé proposé par RTE. Projet fou qui va vous rapporter gros au détriment de notre belle nature et notre santé. Alors STOP !!</p>
Registre numérique	@0540_1204	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour, Domiciliée à Capbreton, je suis contre ce projet. Cela impactera inéluctablement la santé des habitants, adultes et nos enfants. Cela est caché par les politiques pour raisons financières....Mais tout le monde le sait et c'est une honte !</p>
Registre numérique	@0541_1204	Marie DUIN	Capbreton	<p>Merci de prendre en considération les avis des populations locales. Cette ligne ne dispose d'aucune certification de non-dangerosité et des travaux provoquant une détérioration de notre environnement!</p>
Registre numérique	@0542_1204	Anonyme	Bénesse-Maremne	<p>En tant qu'habitante de Benesse -Maremne , amoureuse de notre territoire, en tant que maman et en tant que citoyenne, j'exprime beaucoup d'inquiétude par rapport à ce projet d'interconnexion électrique entre l'Espagne et la France. Ce projet ne peut se réaliser sans études indépendantes poussées sur la repercussion de ces champs électromagnétiques sur notre santé et celle des différentes espèces animales. Sans cela, le principe de précaution doit être appliqué.</p>
Registre numérique	@0543_1204	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Considerant la proximité de la ligne par rapport aux habitations, il est nécessaire de plancher sur un autre tracé.</p>
Registre numérique	@0544_1204	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Le tracé retenu par RTE n'est pas judicieux, Je soutiens l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT 40</p>
Registre numérique	@0545_1204	Anonyme	Seignosse	<p>Je vote contre ce projet très couteux, toujours en dépassement budgétaire et inutile puisqu'il y a déjà suffisamment de lignes vers L'Espagne. Cette ligne a très haute tension est dangereuse pour l'homme et les animaux.</p>
Registre numérique	@0546_1204	Sylvie PINERO	Soorts-Hossegor	<p>Le tracé retenu par RTE n'est pas judicieux. Je soutiens l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT 40.</p>
Registre numérique	@0547_1204	Anonyme	Capbreton	<p>Je m'oppose au tracé RTE ou qu'il soit ! Il y a à ce jour, sûrement plus important, le coût est considérable , la santé publique est sûrement impactée! Pensons à l'avenir de nos enfants !</p>
Registre numérique	@0548_PJ43_1204	Anonyme	Angresse	<p>Non non non à cette ligne TRÈS haute tension dangereuse pour nous et nos enfants, inutiles faites la passer ds le jardin de Macron. Lamentable en cette époque ou vous devriez prôner pour l'écologie. CONTRE CONTRE CONTRE</p>

Registre numérique	@0549_1204	Anonyme	Capbreton	<p>Je vous demande bien vouloir amader le projet RTE par le tracé émanant du collectif Stop THT 40.</p> <p>Les raisons sont évidentes car le tracé proposé par le collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> sorties de l'eau dans des zones moins fréquentées réaménagement de deux DFCI déjà existantes sous lesquelles les câbles passeraient : au nord dans le massif forestier de SEIGNOSSE au sud dans le massif Forestier entre CAPBRETON et LABENNE qui permettraient une intervention plus rapide et efficace des pompiers en cas d'incendie Mise à distance raisonnable des câbles des zones d'habitations en respectant l'instruction de Mme BATHO (ancienne ministre de l'écologie et du développement durable) <p>Avec cet ajustement quasiment aucun impact sur la circulation, le tracé ne fait plus que couper les axes passants et ne longe plus les pistes cyclables que sur une courte portion</p>
Registre numérique	@0550_1204	Anonyme	Capbreton	<p>Tout pourrait se résumer en 2 mots : principe de précaution ...</p> <p>Aujourd'hui, une enquête « scientifique » sur les potentiels risques menés par les porteurs du projet, on peut légitimement et par bon sens, la remettre en question.</p> <p>Le problème des études scientifiques sur les risques sanitaires et environnementaux sur des sujets aussi nouveaux, c'est que l'hypothèse du risque minime tient tant qu'une autre hypothèse n'a pas mis K.O la première des hypothèses ou tant que le factuel n'a pas remplacé les hypothèses... à méditer !</p> <p>Le littoral et même la France entière tente de rentrer dans une ère écologique, proche de la nature... pourquoi vouloir implanter ce genre de projet aux effets à long terme incertain ...</p> <p>Pour nos enfants, pour les animaux, pour l'océan et pour tous ceux qui ne peuvent pas s'exprimer, nous nous devons d'être les gardiens de nos lieux de vie... alors non, non et 10 000 fois non à ce projet.</p> <p>Élus de la mairie, nous comptons sur vous pour défendre nos droits et vous opposer fermement à ce projet.</p> <p>Ne laissons pas des projets théoriques devenir une réalité désastreuse...</p>
Registre numérique	@0551_1204	Anonyme	Seignosse	<p>Je suis formellement contre ce projet, dont l'utilité de la mise en œuvre ne dépasse pas les coûts environnementaux que cela engendrera.</p> <p>Les 3 bénéfiques cités en en-tête du projet ne sont pas développés dans le texte : en quoi l'altération des zones maritimes et du littoral que suppose ce projet représente-t-elle une "transition écologique" ? De quelle manière ce projet permettra-t-il une meilleure gestion des énergies renouvelables ?</p> <p>Il existe, à ma connaissance, plusieurs lignes RTE entre la France et l'Espagne. Pourquoi ne pas adapter une ou plusieurs de ces lignes pour réaliser cette nouvelle interconnexion ?</p> <p>Cela certainement moins coûteux pour notre environnement. Le projet parle de - je cite - "dérogation aux interdictions de destruction des espèces protégées", ce qui est absolument scandaleux.</p> <p>L'évolution et l'adaptation de systèmes existants sont bien plus pertinent que de continuer, sous des prétextes douteux, à détruire nos littoraux, nos océans, nos forêts, et de manière générale notre environnementaux.</p>
Registre numérique	@0552_1204	Anonyme	Seignosse	<ul style="list-style-type: none"> - Je préférerai pour ma santé et celle de mes enfants que ce projet soit abandonné, d'ailleurs je crains que ce projet n'incite peu à peu à abandonner cette région si attractive aujourd'hui, au risque d'un déclin de l'immobilier et de l'activité touristique. - Si cette ligne doit se faire, elle doit se faire dans le respect des habitants du territoire et elle doit être le moins impactant possible. - Cette ligne est d'une dimension jamais vue dans le monde. RTE ne peut être que partisan dans ses propos. Nous demandons à ce qu'une étude épidémiologique indépendante soit présentée par RTE. - Nous nous rappelons les propos tenus lors de la visio-conférence du 1er avril 2021, où l'expert de RTE lui-même a indiqué que les réglages des pace-makers et autres appareils de soins seraient modifiés par les champs électromagnétiques de la ligne. C'est intolérable pour un projet annoncé sans risque pour l'humain.

				<p>La présence de cette ligne trop proche des habitations aura des impacts évidents sur la valeur de l'immobilier.</p> <p>-Ce projet va enfouir des milliers de tonnes de matières plastiques, de métaux, d'huile isolante, de béton dans le sol. Qu'en est-il du démantèlement? Si cela reste dans le sol, qu'advient-il de leur décomposition, pour les générations futures?</p> <p>-Il est hors de question que cette ligne soit enterrée sous la future piste cyclable Capbreton-Bénese.</p> <p>-Il serait intelligent, après les incendies de Gironde et du nord des Landes, d'utiliser et d'aménager de vraies pistes pour les pompiers à cette occasion plutôt que passer près des habitations ou sous une piste cyclable.</p>
Registre numérique	@0553_1204	Alexandre NICOLAS	Seignosse	Je pense que ce projet est dangereux pour les citoyens , il est aussi très mauvais pour l'environnement, je trouve aberrant que ça soit proposer .
Registre numérique	@0554_1204	Anonyme	Le Bouscat	Non
Registre numérique	@0555_1204	Daniel BASTIER	Liévin (62800)	Bonjour, On n'en veut pas de ce projet et encore moins de ces câbles souterrains à effet inconnu... Les habitants d'Hossegor peuvent être plus influents n'en ont pas voulu... Ceux de Seignosse non plus.. Cordialement.
Mail	E0556_1204	Louis DELAPORTERIE		Bonjour, Veuillez svp prendre en compte mon opposition au tracé actuel de la ligne RTE passant dans les Landes en souterrain. Cordialement.
Registre numérique	@0557_1205	Christelle NEGRE	Bénese-Marenne	<p>En tant que Béneseoise, dont la commune sera directement impactée, je suis fortement contre ce projet démesuré pour lequel nous n'avons aucun recul sur les effets nocifs d'une telle puissance électrique (400 000 volts!) sur la santé humaine et l'impact que cela aura également sur notre environnement (animaux, flore... etc.). De plus, ce projet invasif et coûteux est seulement prévu pour une période éphémère, aberrant.</p> <p>Si ce projet doit voir le jour, au moins que son tracé soit le plus éloigné possible des habitations et des espaces empruntés (plages, voies...). Le tracé proposé s'aligne sur celui d'une piste cyclable que nous attendons depuis des années et qui doit relier Bénese-Marenne à Capbreton. Cette piste est attendue par les familles, par les jeunes pour se rendre à Capbreton, à la plage... Notre famille s'oppose vivement à ce tracé qui, encore une fois, pourrait avoir un effet délétère sur la santé et demande l'application du principe de précaution.</p> <p>Le tracé proposé par le collectif stop THT40 est plus raisonnable en s'éloignant des maisons, voies et espaces fréquentés. Il propose aussi un vrai espace pare-feu dans la forêt.</p> <p>Notre famille refuse le tracé RTE et accepterait celui proposé par le collectif stop THT40.</p>
Registre numérique	@0558_1205	Anonyme	Capbreton	Alors qu'on nous demande aujourd'hui de réduire notre consommation d'électricité, qu'on nous menace de coupures... N'est-il pas le moment de se poser la question de savoir si ce projet est encore utile... Si vous persistez malgré tout ça, nous vous remercions de suivre le tracé du collectif Stop THT40 qui est plus raisonnable et très réfléchi. Merci de tenir compte de l'avis des habitants de cette région, RTE nous dit que les champs électromagnétiques ne sont pas dangereux pour la santé mais aucune étude à long terme ne le prouve pour l'instant avec cette puissance et aussi près des habitations alors principe de précaution, merci de protéger les populations et non le portefeuille de RTE.
Registre numérique	@0559_1205	Sophie NEFUSSY	Tosse	<p>Je vous demande bien vouloir remplacer le projet RTE par le tracé émanant du collectif Stop THT 40, qui propose un tracé moins impactant pour l'environnement et les risques relatifs à la santé publique.</p> <p>Avec cet ajustement quasiment aucun impact sur la circulation, le tracé ne fait plus que couper les axes passants et ne longe plus les pistes cyclables que sur une courte portion.</p> <p>Le tracé prévu par EDF est plus qu'inquiétant tant pour les personnes habitant le secteur, dont les enfants (proximité des écoles, pistes cyclables et plages fréquentées) ainsi que pour l'environnement.</p> <p>C'en est même scandaleux qu'un tel projet ait pu voir le jour sans consultation préalable de la population !!!!</p>

Registre numérique	@0560_1205	Dominique AMAROT	Tarnos	Annulation de ce projet ! Hors de question que les dunes et forêts soient massacrées. Quels pourraient être les impacts sur la santé des gens avec des lignes de voltages aussi forts ?? Personne ne sait y répondre !!! C'est un NON à ce projet !!
Registre numérique	@0561_1205	Michel et Patricia COURREGES	Capbreton	A ce jour, nous n'avons pas assez de recul sur les conséquences de l'enfouissement d'une ligne THT de 400 000 volts sur la population, la faune et la flore. A ce titre, je souhaite que le principe de précaution, que nous octroie la construction soit appliquée. A défaut d'interdire ce projet, qui cherche encore son utilité, je soutiens le tracé du collectif STOPTHT40.
Registre numérique	@0562_1205	Anonyme	Angresse	Bonjour, Je suis très inquiète sur l'impact que pourrait avoir le projet RTE sur l'environnement, sur la santé des habitants, aussi bien sur les plages que sur terre, avec par exemple les aménagements prévus sous les pistes cyclables etc. Notamment sur le rayonnement électro-magnétique des câbles, vu la puissance d'énergie qu'ils vont transporter. Nous n'avons pas d'éléments concrets concernant les effets sur la santé. Est-il vrai que les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque ne pourraient plus fréquenter les plages concernées par le passage du câble ? Quelles conséquences alors sur l'ensemble de la population ? Les ondes électro-magnétiques sont-elles inoffensives pour la faune et la flore marines, pour les humains et les forêts ? Aucune certitude. S'il y a des effets sur les personnes porteuses d'une stimulateur cardiaque, alors il y a des effets sur la santé de tous. Nous sommes déjà assez soumis aux ondes quotidiennement. De plus, le tracé passe proche d'habitations, d'écoles, sous des pistes cyclables, etc. Si l'annulation du projet ne se réalise pas, il faudrait à minima revoir le tracé afin de l'éloigner des habitants et de diminuer son impact en termes de travaux sur les forêts. A l'heure de la protection de l'environnement et du littoral, de la sobriété énergétique, je me demande si ce projet est indispensable, au vu des incertitudes et des conséquences sur le territoire et ses habitants. Les deniers publics devraient être utilisés pour les hôpitaux, pour aider la population et non pour la rendre malade et abimer la nature. Il y a d'autres combats plus importants. J'espère que ce projet n'aboutira pas.
Registre numérique	@0570_1205	Philippe MALLEGOL	Seignosse	Je suis opposé au projet dans sa globalité et particulièrement au tracé terrestre de Seignosse à Capbreton qui aura de toute façon des impacts négatifs sur l'environnement et peut être des conséquences sanitaires sur notre population. Je souhaite l'abandon de ce projet et une réorientation des fonds qui lui sont alloués vers des énergies renouvelables.
Registre numérique	@0573_1205	Martine FONTAYNE	Seignosse	Opposition totale au projet , si nos voix peuvent compter ,pour l'abandon du projet dans son ensemble Si ce projet est inévitable alors je souhaite que le tracé terrestre entre Capbreton et Seignosse retenu par RTE soit modifié comme le propose le collectif Stop THT 40 avec un moindre impact sur l'environnement et la population .
Registre numérique	@0574_1205	Anonyme	Capbreton	Quelles sont les garanties médicales qui prouvent qu'il n'y a pas de risque sur la santé ? Le projet ne peut il pas longer l'autoroute de Bordeaux à l'Espagne afin d'éviter de passer près des habitations ?
Registre numérique	@0575_1205	Anonyme	Capbreton	Je ne pensais pas devoir écrire dans le cadre de cette enquête, mais compte tenu de la quantité de remarques négatives (non étayées par la moindre considération technique ou scientifique mais fruit d'une inquiétude savamment entretenue par les opposants de toutes sortes) je souhaite après consultation du dossier soutenir ce projet. L'étude du tracé alternatif pour le contournement de Capbreton a conduit à un choix que je considère pertinent. Quant à l'intérêt même du projet je m'étonne qu'il soit si mal perçu alors que les reports, attermolements ou choix politiques ignorant les lois de la physique élémentaire nous ont conduit à une situation tendue en matière de fourniture d'énergie électrique. Les interconnexions seront encore plus nécessaires dans les années futures.
Registre numérique	@0576_PJ44_1205	Julie BERAUT (membre de l'association Pickitup40)	Capbreton	Madame, Monsieur, En tant que citoyenne de la côte sud-Landes, je voudrai vous partager mon opposition au projet de ligne à très haute tension de la société RTE qui concerne les départements Gironde, Landes et le Pays Basque espagnol. Avant toute chose,

				<p>je proteste car ce projet est un projet écocide car il va s'agir encore une fois de détruire des parcelles de forêt, de couper de nombreux arbres sur un territoire déjà fragilisé par les récentes actualités. Au-delà de la coupe rase de certains arbres, c'est tout un éco-système naturel que la société RTE va enlever à la biodiversité qui habite ces milieux naturels. Deuxièmement, nous savons très bien que cette ligne à très haute tension aura un impact non négligeable sur le bien-être des populations ainsi que sur l'activité économique de nos agriculteurs. Je connais une personne qui va avoir le câble à 100 mètres de son terrain en permaculture, imaginez les conséquences. Quand bien même il s'agit de courant continu, le câble ne se trouvera qu'à 150 mètres sous nos pieds, ce qui, quoi qu'en dise la RTE, aura un impact sur la santé des riverains, des enfants, des personnes âgées, des femmes enceintes, des animaux. Pour toutes ces raisons je m'oppose formellement à ce projet. Toutefois, s'il devait y avoir une autre proposition, je serai d'avis de valider le récent tracé proposé par le collectif STOP THT 40, celui qui sera moins proche des quartiers résidentiels, des écoles, des pistes cyclables, et de la forêt.</p> <p>Vous trouverez en pièce jointe l'ajustement de tracé proposé par le collectif. Je précise que ce projet devrait être annulé mais apparemment il est en partie déjà signé donc faut trouver une solution pour préserver à la fois notre environnement et nos citoyens.</p> <p>Cordialement, Membre de l'association Pickup40</p>
Registre numérique	@0577_1205	Fanny MELENEC	Soorts-Hossegor	<p>Je suis absolument contre ce projet qui est simplement une aberration pour la flore, la faune, l'environnement et les habitants de ses communes.</p> <p>Encore et toujours déforester chez nous, il y en a ras le bol! NON A CE PROJET INSENSE !! PROTEGONS NOTRE REGION !!</p>
Registre numérique	@0578_1205	Laura VALLEAU	Capbreton	<p>Je m'oppose au tracé proposé par RTE concernant le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Il y a trop d'impacts sur l'environnement et la population. Pour prévenir la santé des habitants, je souhaiterais un tracé qui respecte le principe de précaution et notamment le tracé proposé par le collectif StopTHT40.</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@0579_1205	Matthieu GUSTEAU	Capbreton	<p>Je m'oppose au tracé proposé par RTE concernant le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Il y a trop d'impacts sur l'environnement et la population. Pour prévenir la santé des habitants, je souhaiterais un tracé qui respecte le principe de précaution et notamment le tracé proposé par le collectif StopTHT40.</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@0580_1205	Virginie LOPEZ	Capbreton	<p>bonjour citoyenne capbretonnaise je ne souhaite pas voir le projet aboutir, surtout que pour nous il n'y a aucun avantage des risques sanitaires que l'on ne sait pas encore les répercussions.</p> <p>S'il le faut je camperai sur place pour ne pas que les travaux puisse voir le jour.</p> <p>Cordialement.</p>
Registre numérique	@0581_1205	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour Je suis contre ce projet que je trouve inutile car on ne sait pas assez les répercussions sur la santé j'ai deux enfants qui grandissent à Capbreton et je trouve ça complètement fou que l'on laisse faire ce projet que les politiques laissent faire ça on va nous demander cet hiver de faire attention sur l'électricité alors que l'on veut faire un projet comme ça pour que l'Espagne est plus d'électricité alors qu'ils ne consomment même pas tout ce dont ils ont besoin.</p> <p>Dans tous les cas si jamais ce projet doit se faire étudier au moins la voie de contournement qui a été proposé utiliser déjà les chemins existant pour longer l'autoroute et éloignez-vous de nos plages attractives. Merci</p> <p>Cordialement.</p>

Mail	E0582_PJ45_1205	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Surfer de longue date et habitant depuis plus de 30 ans à Soorts Hossegor dans les Landes. Je m'oppose au projet THT qui va à l'encontre de notre région. Le tracé de la ligne qui va passer au milieu des habitations de Soorts Hossegor et des communes avoisinantes sans aucune certitude quand à l'impact écologique et sanitaire ! Nous allons servir de cobayes pour de la spéculation énergétique ! Non à la THT
Registre numérique	@0583_1205	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour, Surfer de longue date et habitant depuis plus de 30 ans à Soorts Hossegor dans les Landes. Je m'oppose au projet THT qui va à l'encontre de notre région. Le tracé de la ligne qui va passer au milieu des habitations de Soorts Hossegor et des communes avoisinantes sans aucune certitude quand à l'impact écologique et sanitaire ! Nous allons servir de cobayes pour de la spéculation énergétique ! Non à la THT
Registre numérique	@0584_1205	Helena DA SILVA	Capbreton	Non non et non !!!! Une santé on en a que une !!!!!
Registre numérique	@0585_1205	Marc MIRMAND	Bénesse-Maremne	La profondeur d'enfouissement des câbles - 1m de couverture sur les fourreaux PVC et/ou PEHD - paraît bien "modeste", compte tenu des caractéristiques très particulières de tension de ces ouvrages, au regard des mesures en vigueur dans les opérations habituelles d'effacement de réseaux. En effet la profondeur prévue s'avère finalement identique à celle de réseaux classiques sans danger spécifique (fibre, Télécom, basse tension, eau etc....). Sans parler de la problématique (mal cernée) des effets du rayonnement électromagnétique (mais dans ce cas la notion de mesure de précaution devrait de toutes façons prévaloir et conduire à un éloignement physique le plus important possible) j'évolue moi-même dans le domaine des Travaux Publics et sais les risques auxquels sont exposés les intervenants à proximité de tels ouvrages, malgré toutes les précautions prises et l'évolution d'une réglementation de plus en plus contraignante. Des sinistres surviennent "assez régulièrement" et nul doute qu'un enfouissement aussi peu important constituera une sujétion particulièrement sévère pour toutes les interventions le long/lors du croisement du tracé, voire un risque d'accident grave en cas d'accrochage accidentel des câbles (même sous fourreaux). Cette tranche supérieure d'1,20 m est soumise aux terrassement de tous les intervenants classiques du domaine public et les risques d'accident s'en trouvent forcément augmentés. Et par définition les actions accidentelles seront d'autant plus probables que les câbles seront facilement "accessibles". La présence de grillage avertisseur à 20 cm sur les fourreaux, là-aussi "tristement/étonnamment" classique, devrait également être renforcée: les dents de la plupart des godets de terrassement d'un engin de taille moyenne dépassent cette taille et ne "préviennent" donc pas beaucoup d'un endommagement accidentel de l'ouvrage. La pose d'un 2ème grillage à une hauteur intermédiaire (- 50 cm par exemple ?) pourrait ainsi être systématisée, pour un coût dérisoire (< 0.30 €/ml). Cette mesure simple d'enfouissement accru représente bien-sur des contraintes financières complémentaires (par des dispositifs de blindage spécifique des fouilles) mais relève du simple bon sens; cette profondeur de recouvrement pourrait être minimum de 1.70 m dans le cas de zones isolées/non circulée, et approfondies (à 2 m par exemple, voire davantage ?) lorsque le tracé impacte directement l'activité humaine: cas de la piste cyclable Bénesse-Maremne/Capbreton dont le projet coïncide avec le tracé du câble depuis le SITCOM jusqu'à l'entrée de Capbreton. De la même façon tous les points sensibles (croisement de routes, d'ouvrages existants) devraient faire l'objet de dispositions spécifiques réduisant les risques d'interactions ultérieures avec les autres occupants du domaine public. Les zones d'atterrage constituent également des zones particulièrement sensibles en raison de la mobilité sédimentaire, d'un trait de côte en évolution et des variations de profils qui en résultent. A ce titre la profondeur de "1 m" spécifiée

				(voire "inférieure, entre 0.7-0.8 m en cas de difficultés" ??) dans l'étude d'impact ne paraît pas très confortable face aux conditions changeantes d'un littoral exposé très régulièrement à de fortes conditions de houle... Idem pour les dunes dont la topographie peut évoluer de plusieurs mètres à la suite d'un coup de vent...
Registre numérique	@0586_1205	Alain PORTES	Soorts-Hossegor	Le tracé imaginé par RTE est, comme d'habitude, une vue technocratique d'Ignorants des situations et contraintes locales, je le désapprouve. Je soutiens le projet d'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT 40 qui préserve mieux les zones urbanisées, et qui apporte manifestement une simplification pour la conduite des chantiers avec moindre gêne pour les riverains et les usagers. Ingénieur puis cadre supérieur retraité (TOTAL / Arkema ex CdF-Chimie / Houillères du Bassin de Lorraine : HBL), je m'exprime donc en pleine connaissance de cause, ayant fait ma carrière dans la conception & la construction (et donc conduite ou supervision des chantiers correspondants) d'usines chimiques et pétrochimiques, incluant des liaisons par pipes, gazoduc, et électrique entre-elles, en enterré ou en aérien selon les cas, avec passage dans le domaine public dont des traversées de route et de voies ferrées : notamment sur le site de Carling - St Avold et de la centrale Emile Huchet.
Registre numérique	@0587_1205	Anonyme	Seignosse	CONTRE LE TRACE DE LA LIGNE THT 400000 V PASSAGE A SEIGNOSSE.
Registre numérique	@0589_1205	Jean-Pierre LOUILLAT	Capbreton	Bonjour, J'ai sollicité, entendu et écouté de nombreux interlocuteurs depuis plusieurs mois et ai attendu ces derniers jours pour participer à cette enquête. En préalable, j'ai été plus que surpris par l'attentisme de la Municipalité depuis plusieurs mois sur ce sujet et ce n'est pas l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal du 7 décembre où une délibération sera soumise au vote sur l'avis "Réservé" de la commune qui est loin d'être rassurant ! En effet que signifie "Réservé" sur un tel projet ? Selon moi, on peut être que pour ou contre, on ne peut être "en même temps" ! Ce projet sur lequel porte l'enquête publique consiste à enterrer à Capbreton et les communes avoisinantes une ligne électrique en courant continu de 400 000 Volts susceptible d'encaisser à minima 2000 MW/h, soit la production de 2 réacteurs. Ce projet fait apparaître un tronçon terrestre de 27 kilomètres de contournement entre Seignosse et Capbreton, dont le principe même n'a jamais été soumis à concertation avant l'enquête publique suite à l'abandon du passage sous le Gouf de Capbreton. Jusqu'en 2019, RTE ne s'est pas préoccupé du point de savoir si le Gouf était ou non franchissable. Le choix d'une solution alternative longeant l'autoroute n'a pas davantage été envisagé alors qu'il aurait été sans aucun doute possible de profiter des travaux d'élargissement de celle-ci à 2x3 voies d'enfourer ces câbles comme cela a été réalisé entre Perpignan et Figeras. Le dossier initialement soumis à concertation est donc inexact et subjectif. En effet, les études de franchissement du Gouf ont été menées depuis avril 2019. Ces études n'ont jamais été ni publiées ni communiquées intégralement en raison de la protection de la propriété intellectuelle, ni contredites. En particulier, aucune étude de forage n'a eu lieu et aucune société de forage n'a été consultée. RTE est donc le seul donneur d'ordre et ainsi le seul habilité à mesurer les fonds marins ! Où est l'objectivité ? Pouvons nous connaître la procédure de désignation des organismes chargés de ces études, quel en a été le coût et si leurs conclusion d'impossibilité d'un tel forage sont-elles publiques ? Voici rapidement un petit rappel historique des faits : Le premier projet présenté par RTE en janvier 2021 traversant en milieu totalement urbanisé a suscité un rejet total de la

				<p>population (28 000 signataires d'une pétition) a donc donné lieu à la présentation par RTE d'un second tracé dit de "moindre impact" en juin 2021</p> <p>Ce nouveau projet est toujours contesté par une grande partie de la population des communes traversées.</p> <p>Un collectif citoyen "STOP THT 40" a été créé informant et mobilisant les citoyennes et citoyens sur les risques pour l'environnement, la santé publique et les impacts humains et urbanistiques dus à ce second tracé.</p> <p>Ce collectif accompagné et aidé de citoyennes et citoyens a proposé un troisième tracé alternatif éloigné de toute habitation.</p> <p>Pas plus tard que ce dernier week-end (3 et 4 décembre) se sont tenus une réunion publique avec divers intervenants qui a rassemblé près de 150 personnes et une manifestation à l'appel de plusieurs organisations sur les dunes des Océanides où près de 500 personnes ont répondu à cet appel !</p> <p>Voilà où en est ma réflexion suite à tous ces épisodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est l'intérêt public d'un tel projet ? - Quel est le coût du projet ? - Quelle répercussion de cette dépense pour les abonnés sur le tarif de l'électricité ? - Quels sont les coûts des divers tracés terrestres ? - Quel est le montant des redevances perçues, voire les financements connexes, par la Commune de Capbreton ? - Y a-t-il Innocuité pour la santé de la population ? - Quel est l'avis du Conseil national de protection de la nature (CNPN) sur le second tracé ? <p>En conclusion, il me semble inadmissible qu'un tel projet n'ait pas été débattu dans ses diverses options possibles, que le passage dans des zones habitables à Capbreton ne l'ait pas remis en cause, que la situation énergétique, tarifaire et climatique n'interpelle pas et que toute les incidences sanitaires et environnementales ne soient pas connues avec certitude « en l'état des connaissances scientifiques ».</p> <p>Depuis trois ans de débats, RTE injurie les adversaires du projet de complotistes, arriérés inadaptée à l'inquiétude des habitants.</p> <p>L'intérêt financier de RTE ne prend nullement en compte ni l'intérêt général, ni les tensions actuelles de production et de tarifs de l'énergie.</p> <p>Dans ces conditions et à défaut de la prise en compte du tracé alternatif proposé par le collectif "STOP THT 40" et les associations locales, je suggère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mettre en place un moratoire tant que toutes ces questions n'auront pas eu une réponse objective et claire et à défaut - un rejet complet total du projet en l'absence de celles-ci <p>Avec toutes mes excuses sur cette contribution un peu longue et d'avance merci d'avoir pris le temps de la lire.</p>
Registre numérique	@0590_1205	José ESPIGA	Capbreton	Manque de transparence et problème de champ électromagnétique
Registre numérique	@0591_1205	Régine LABEYRIE	Capbreton	Contre ce projet, pourquoi détruire notre environnement naturel terrestre et océan et notre santé en ayant des câblages de 400.000 volts sous nos pieds pour vendre de l'électricité à l'Espagne? , si ce n'est que pour de l'argent.....je vis à Capbreton depuis 35 ans et je n'ai pas envie de voir la destruction de mon environnement que j'ai tant de plaisir à côtoyer tous les jours et savoir que les générations futures pourront vivre sainement et sans risques.
Mail	E0592_1205	Lionel WILLAERT		<p>Bonjour , Je souhaite exprimer mon opinion sur ce projet a la fois en tant que citoyen de capbreton mais aussi en tant francobelge et européen face aux défis de énergétiques qui sont au coeur de toutes les activités</p> <p>j'ai deux points de vue à exprimer</p> <p>Mon adhésion au principe d'interconnection des réseaux électriques et au fait que l'électricité pour les années à venir et pour nos enfants doit être optimisée et rendue la plus accessible et économique possible pour sa consommation</p>

			<p>raisonnée.</p> <p>Par contre je suis totalement opposé au projet actuel lié au trajet conçu par RTE qui ne respecte pas les personnes et les territoires et ne s'inscrit pas dans un projet qui se projette dans l'avenir de la zone occupée</p> <p>Il n'est pas démontré de façon publique que le trajet initial par voie sous marine complète est impossible techniquement</p> <p>Si ceci est démontré et rendu public pour que d'autres expertises que RTE puissent s'approprier les analyses: si des collectifs d'experts concluent ensemble à son impossibilité la première chose à revalider : a 't on besoin tout de suite de cette interconnectivité et peut travailler la technologie pour rendre ce type de passage possible en mer profonde</p> <p>Le simple fait de poser le sujet sous cette forme ouvre un nouveau champ potentiel pour l'avenir puisque la maîtrise des situations techniques complexes d'opérations en grande profondeur donneraient une expertise lors de la réalisation de ce projet et permettraient d'ouvrir des marchés du même type sur d'autres territoires y compris vers d'autres pays en respectant l'environnement</p> <p>Je ne peux pas adhérer au projet actuel et je le conteste aussi pour ses impacts négatifs qui n'ont pas de réponse concrète de l'opérateur</p> <p>- Le danger sanitaire du dernier tracé crée une situation à risque pour les usagers de ce tracé et en proximité de ce tracé- Ce tracé << stérilise >> son espace de passage et a des impacts induits pour tous les riverains immédiats : cooyez vous que une maison << prend >> de la valeur à proximité ou se dévalorise t'elle ? - le tracé va supposer une nouvelle saignée dans l'environnement sur le territoire parcouru de 27 km-La proximité de l'autoroute n'a pas été exploitée dans le dernier projet de << moindre impact >> alors des travaux colossaux d'élargissement auraient pu bénéficier à ce projet qui est financé par nos impôts dans les deux - Le projet bénéficie de fonds européens qui sont sembler t'il également fléchés pour une partie pour passer dans l'océan : nous n'avons pas d'informations par RTE précisant qu'un trajet terrestre partiel sera réduit des subventions flechées versus un tracé complet par l'océan : il s'agit de nos impôts - ...</p> <p>Ce projet doit bénéficier d'un moratoire pour compléter les études , les rendre publiques , permettre a des experts en collectif de l'évaluer , travailler d'autres solutions de trajet hors passage sur terre , peut être déclencher des études pour concevoir de nouvelles solutions innovantes et consacrer une part du budget européen a cette approche</p> <p>On ne peut pas se précipiter à réaliser une exécution de ce type d'implantation de projet en se précipitant : l'installation a une durée de vie très longue et ne sera pas facilement modifiée si des risques sont avérés : La durée de vie de ce projet est bien plus longue que n'importe quel plan d'aménagement de commune, communauté de commune ,territoire :</p> <p>Il va donc s'imposer tel le Gouf de Capbreton à tout le monde mais ici ce n'est pas la nature comme le Gouf qui s'impose mais ce sont des hommes qui l'imposent à d'autres hommes y compris pour les générations futures</p> <p>Dés lors que ces demandes de moratoire pour études et nouvelle évaluation ne sont pas écoutées je suis amené à rejeter le projet tel qu'il est conçu aujourd'hui malgré mon adhésion au concept d'interconnexion</p> <p>Ce projet nécessite de retravailler la << copie d'exécution >> après avoir compris et entendu les attentes exprimées largement par le public y compris ces derniers jours par les citoyens et particuliers et au travers de cette enquête publique</p> <p>Très cordialement</p>	
Registre numérique	@0593_1205	Martine FABRE	Bayonne	<p>Bonjour,</p> <p>Veuillez enregistrer mon opposition totale à ce projet.</p> <p>En effet, comment pourrait-on considérer comme responsable et sérieux ce projet de nous utiliser, habitants, riverains et vacanciers, comme cobayes dans un projet dont l'opacité rivalise avec le mépris total pour les personnes humaines, les animaux - autant sur terre que dans l'océan, la végétation et l'environnement en général?</p> <p>Le premier tracé proposé montre à quel point aucune étude sérieuse n'a été faite en amont, sinon pourquoi proposer le passage des câbles très près d'une école maternelle, d'un camping par exemple. Parce qu'il n'y aurait aucun effet néfaste sur la santé? Cela a-t-il été prouvé scientifiquement par des laboratoires reconnus?</p>

				<p>Comment peut-il être fait état dans ce projet d'"énergies renouvelables", sous quelque forme que ce soit, dans la mesure où il représente une aberration écologique énorme? De beaux mots pour cacher une affreuse réalité? Pourquoi ne pas communiquer clairement et à grande échelle sur ce projet? Qu'y a-t-il à cacher?</p> <p>Si causer des maladies graves en grand nombre - ou pire -, si mettre en danger de nombreuses espèces animales sur terre et dans l'océan est le prix à payer pour ce projet, cela vaut-il la peine? Quelle est la véritable finalité de ce projet? Est-il vraiment totalement indispensable? Est-ce la seule / la meilleure utilisation de plusieurs milliards d'euros d'argent public - donc le mien?</p> <p>Par ailleurs, qu'est-il prévu à la fin des 40 ans de durée de vie de ce projet? Le démontage et l'évacuation des déchets est-il déjà intégré dans la rédaction du projet?</p> <p>L'exploit technique, apparemment recherché pour le seul bénéfice de RTE, est-il vraiment bien étudié? Si oui, alors pourquoi ne pas avoir fait, par exemple, les études idoines sur le passage du gouf de Capbreton avant d'établir le premier tracé? Pour pouvoir lever des fonds plus importants de l'État français et de la Communauté Européenne en vantant un soi-disant exploit technique? RTE y croyait-il vraiment? Tout le monde est vraiment berné ici.</p> <p>La mission fondamentale de RTE est d'assurer à tous ses clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre.</p> <p>Ce projet répond-il à ces critères?</p> <p>Sûre: NON</p> <p>Propre: NON</p> <p>Economique: le projet sera-t-il un jour rentable? Apparemment pas!</p> <p>Si RTE / EDF compte sur la réussite de ce projet pour pouvoir l'exporter, ce qui serait un beau projet en théorie, qui va payer le coût pharaonique de construction et de maintenance en France? Ceux qui vont également en subir tous les pires désagréments??</p> <p>Ce projet, en plus d'être opaque à un point qui ne peut que soulever les pires craintes, ce projet pour lequel des questions sur la survie humaine, animale et végétale dans toute la région sont primordiales, je le refuse catégoriquement.</p> <p>Je refuse de servir de cobaye uniquement pour le prestige tout à fait éventuel que pourraient en retirer RTE et EDF au mépris total de la vie et de l'environnement localement et en Nouvelle Aquitaine.</p> <p>Merci de bien vouloir tenir compte de ma contribution.</p>
Registre numérique	@0594_1205	Anonyme	Capbreton	Retrait total du projet.
Registre numérique	@0595_1205	Pauline PARIS	Seignosse	<p>Bonjour,</p> <p>Je dépose ici une contribution à 3 étages :</p> <p>Premièrement, je souhaite partager ici mon opinion globale DEFAVORABLE au projet d'interconnexion électrique France-Espagne.</p> <p>Deuxièmement, je souhaite également partager que si le projet est validé (ce que je ne souhaite pas), je suis FORTEMENT DEFAVORABLE au projet de passage du câble à terre entre Seignosse et Capbreton.</p> <p>Et troisièmement, si le projet de passage du câble à terre est validé (ce que je ne souhaite pas), je suis FORTEMENT DEFAVORABLE au tracé de RTE et je soutiens le tracé proposé par le collectif "Stop THT 40".</p> <p>1er étage ; opinion globale DEFAVORABLE au projet d'interconnexion électrique France-Espagne : le bon sens mais également le gouvernement demande à tout le monde de faire des économies d'énergie/d'électricité (achetez-vous des bonnets et des cols roulés disent-ils !!) C'est bien sur un trait humoristique mais je suis convaincue que l'avenir ne pourra être meilleur que si le monde maîtrise mieux ses dépenses énergétiques en consommant moins et en développant des technologies/procédés plus efficaces. Pour moi, l'avenir n'a pas besoin de "plus d'électricité" mais de mieux utiliser ce</p>

			<p>que l'on a déjà. Je trouve que ce projet va dans le sens inverse et je ne vois donc pas d'utilité publique à ce projet. Je ne vois donc que les inconvénients sur la destruction d'espaces naturels et les risques sur la santé.</p> <p>2ème étage ; si le projet d'interconnexion France-Espagne est validé (ce que je ne souhaite pas), je suis FORTEMENT DEFAVORABLE au projet de passage du câble à terre entre Seignosse et Capbreton. Je suis pour le passage du câble en mer via le gouf de Capbreton. Il n'y a pas de tracé parfait, qu'importe le tracé du câble à terre, il y aura des impacts sur les bancs de sable (le surf qui est un des atouts de notre belle région en sera affecté. Nous savons très bien que des enrochements changeront le mouvement du sable, de la houle et modifiera nos bancs de sable à vagues mythiques. Ne faisant pas que le malheur des surfeurs locaux, cela pourra impacter l'économie touristique locale qui s'appuie fortement sur le surf), les espaces dunaires (espaces naturels protégés faisant la beauté de notre région), la forêt (idem que pour les dunes), les zones urbaines. Je ne parle même pas des dérangements dus aux travaux (la circulation qui sera un enfer rendant la vie des locaux insupportable pendant des très longs mois mais également celles des touristes). Le passage du câble en mer évite tout cela. Il y a eu des appels à projets et des réponses favorables d'entreprises compétentes démontrant qu'il est techniquement possible de faire passer le câble au niveau du gouf de Capbreton. Je trouve que RTE est opaque sur leur choix de passer le câble à terre. Les éléments de l'étude sur le passage du câble en mer ne sont pas accessibles (beaucoup (trop) d'informations sont surlignées en noir pour les rendre illisibles). Ce comportement et ce manque de transparence de la part de RTE m'inquiète beaucoup. Je ressens comme une manipulation de leur part qui me fait penser que RTE choisit en faisant passer leurs intérêts (financiers ou autres) en premier au détriment de la nature, de la santé et de la vie de personnes souhaitant juste continuer de vivre tranquillement dans leur belle région.</p> <p>3ème étage ; si le projet de passage du câble à terre est validé (ce que je ne souhaite pas), je suis FORTEMENT DEFAVORABLE au tracé de RTE et je soutiens le tracé proposé par le collectif "Stop THT 40". Le tracé proposé par Stop THT 40 minimise les impacts négatifs du projet. Meilleur choix de lieux de connexion "océan-terre", moins de forêt détruite, moins de pistes cyclable utilisées (pour réduire l'impact potentiel sur la santé). Je ne comprends d'ailleurs pas pourquoi RTE ose proposer ce tracé dans les Landes alors qu'en Gironde ils ont interdit de passer le câble sous les pistes cyclables à cause du risque sanitaire. La vie des landais est moins importante ? Comment RTE peut-il accepter et valider la dangerosité/interdiction qu'une institution française d'une région puis faire comme s'il n'était au courant de rien dans une autre région ? Le bon sens et le principe de précaution, RTE ne connaît pas ? Le tracé du collectif Stop THT 40 minimisera également grandement l'impact sur la circulation dans la région pendant les longs travaux</p>
Registre numérique	@0596_1205	Florence ROMUALD	<p>Bonjour,</p> <p>Je soussignée, Florence Romuald, habitante de Seignosse, déclare mon opposition au projet d'interconnexion France Espagne, en effet, au vu des travaux prévus pour ce projet, il s'avère que notre environnement va être très touché et la forêt encore une fois détruite : n'avons nous pas déjà souffert de chaleurs extrêmes? La biodiversité fait partie de notre vie et nous devons arrêter de l'attaquer sans cesse pour spéculer encore une fois sur des projets qui finalement ne concerneront pas les français.</p> <p>Aussi les champs électromagnétiques produits pourraient signifier que les personnes qui possèdent des appareils de santé électroniques doivent les re-régler lorsqu'elles se trouvent à proximité des câbles (propos tenus par l'expert de RTE lors de la visio d'avril 2021 du collectif stopTHT40).</p> <p>Je vous demande alors d'exiger que le principe de précaution soit appliqué au projet de RTE.</p> <p>Enfin, je suis opposée à cette ligne, et en tant qu'habitante à l'année, je vis ici depuis quelques années, j'ai créé une association, je donne des cours et travaille auprès d'enfants qui, malheureusement seront eux aussi les victimes futures de telles décisions. C'est une aberration dans ce monde qui doit devenir ECO RESPONSABLE sans hypocrisie de la part de nos élus.</p> <p>Merci de votre compréhension,</p>

Registre numérique	@0597_1205	Anonyme	Labenne	A l'heure où les préoccupations écologiques devraient être la priorité absolue de nos élus et représentants politiques, un tel projet d'interconnexion électrique France-Espagne via le golfe de Gascogne est une aberration. Au delà même des inquiétudes possibles quant à la santé des populations, les faunes et flores aquatiques et terrestres seront nécessairement impactés. Et ce uniquement à des fins mercantiles.
Registre numérique	@0598_1205	Caitlin	Souraïde	Je suis contre ce projet qui est un désastre écologique et va détruire le paysage de la cote.
Registre numérique	@0599_1205	Julie	Saint-Jean-de-Marsacq	Je m'oppose au projet THT qui va à l'encontre de notre région. Enorme impact écologique et sanitaire.
Mail	E0600_PJ46_1205	Association EGALITERRE		Bonjour, Veuillez soumettre au commissaire enquêteur la contribution de l'association Egaliterre, dont le siège social est à Capbreton. L'association contribue localement à la transition énergétique et écologique. Cordialement,
Registre numérique	@0601_1205	Boris TACHON	Soustons	Je suis contre ce projet qui présente un risque considérable pour notre santé et la biodiversité. Le tracé nécessite plus de réflexions et un passage plus lointain des habitations.
Registre numérique	@0602_1205	Anonyme	Capbreton	Madame, Monsieur, Par ce registre nous manifestons notre désaccord le plus total au projet d'interconnexion électrique. Nous habitons la commune de Capbreton et souhaitons œuvrer à préserver cet environnement si précieux et fragile. Nous sommes également parent d'un enfant de deux ans et sommes soucieux de l'effet à long terme de l'exposition à une si haute fréquence électrique à juste 1,20 m de la surface du sol. Le corps humain n'est pas fait pour supporter autant d'ondes en continu. Alors c'est un grand NON que nous proclamons !!!! Cordialement
Registre numérique	@0603_1205	Vanessa BRIZARD	Capbreton	Nous ne voulons pas de cette ligne THT ici ou ailleurs, ni aujourd'hui ni demain, pour détruire nos forêts, nos fonds marins, nous imposer des travaux titanesques, dépenser des sommes d'argent pharaoniques pour un projet jamais réalisé jusqu'alors et dont personne ne connaît réellement l'impact sur la faune, la flore, et les humains. NON MERCI !!! La préservation du vivant sous toutes ses formes doit rester une priorité.
Registre numérique	@0604_1205	Anonyme	Capbreton	Je ne veux pas de cette ligne THT sur ma commune, ni sur une autre, pour tous les dégâts qu'elle causerait sur notre océan, nos forêts et peut-être sur nous et nos enfants, pour un but encore assez opaque, si ce n'est un profit à venir pour RTE ...
Registre numérique	@0605_1205	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Je m'oppose au tracé terrestre proposé par RTE concernant le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Il y a trop d'impacts sur l'environnement et la population. Trop d'incertitudes persistent sur les effets à long terme d'une telle ligne sur la santé, le principe de précaution doit s'appliquer. De plus de nombreux et forts désagréments apparaîtront pour les usagers sur les axes routiers qui seront en travaux. Tout cela sans aucune contrepartie ou retombée économique pour les communes impactées.
Registre numérique	@0606_1205	Auxane LAVIGNE	Mont-de-Marsan	Bonjour et merci de m'offrir la possibilité de donner mon avis. Je suis contre cette ligne. Qu'elle passe à 100m des habitations, 30m ou 1km je suis contre. C'est faire prendre des risques inconsidérés aux populations. Nous ne connaissons pas l'impact de ces câbles sur l'environnement. Quid dans 10ans des problèmes de santé des habitants... Des éleveurs ont vu leur bétail décimé suite à l'installation de lignes haute tension... Cela est factuel, nous l'avons constaté. Et concernant l'environnement ! Les animaux terrestres et marins ! Des années de chantier dans l'océan ne vont elles

				pas perturber notre si magnifique et unique faune marine ! Quand les dauphins auront quitté Capbreton il sera trop tard
Registre numérique	@0607_1205	Jean-Baptiste	Capbreton	La ligne très haute tension est une aberration écologique. Cette ligne peut tout changer ici ... en mal . Elle met en danger , la faune, la flore, la plage , et la population en passant si proche des habitations, des pistes cyclables , des campings... 400000 voit ... je ne veux pas habiter dans un micro onde !
Registre numérique	@0608_1205	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis sincèrement opposé à la tht , depuis le bien fondé d'un tel ouvrage jusqu'à son tracé et l'impact écologique, environnemental et humain qu'il engendre ! L'abandon de cette idée est préférable !
Registre numérique	@0609_1205	Anonyme	Capbreton	Par ce registre nous manifestons notre désaccord le plus total au projet d'interconnexion électrique. Nous sommes très attachés à Capbreton, nous y venons les week-ends et les vacances depuis plus de 30 ans. Nous sommes heureux de profiter de cet environnement si précieux et fragile et espérons en profiter encore longtemps. Alors c'est un grand NON que nous proclamons !!!! A l'heure où les préoccupations écologiques devraient être la priorité absolue de nos élus et représentants politiques, un tel projet d'interconnexion électrique France-Espagne via le golfe de Gascogne est une aberration.
Registre numérique	@0610_1205	Anonyme	Capbreton	J apporte ma contribution en demandant une profonde refonte du projet et de son trajet . Les risques induits sont trop important pour notre santé , celle de nos enfants et des futurs habitants de la région. Le principe de précaution doit absolument s appliquer à ce projet , d autant plus dans une période où la santé de tous est au cœur des préoccupations . Cette ligne passera car les politiques et financiers en ont décidé ainsi , mais le tracé doit longer , depuis son point de départ, l autoroute jusqu'à une sortie dans l adour à Bayonne. Aucune habitation impactée, la forêt préservé et beaucoup moins d impact dans l ocean. Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas ! Merci
Registre numérique	@0611_1205	Frédéric LESOT	Capbreton	Une ligne THT sous nos pieds, sous nos vies, ce n'est rien d'autre que du mépris pour notre santé et celle de nos enfants. Il n'y a aucun doute sur le fait que cette ligne aura des impacts très négatifs sur tout ce qui est vivant autour d'elle. Et même s'il y a un doute c'est déjà trop ! Cela s'appelle le principe de précaution ! N'a t on toujours pas appris du passé et de l'amiante par exemple ??? LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION doit prévaloir sans aucune discussion possible dans l'état actuel des choses. Cette ligne ne doit pas passer près de nos lieux de vie. Merci de faire respecter ce principe de base et d'évidence qui semble sacrifié sur l'autel du profit financier.
Registre numérique	@0612_1205	Anonyme	Capbreton	Je dénonce ce projet qui est une aberration environnementale pour les ondes électromagnétiques émises. Aucune étude de nocivité n'a été publiée. Le gouf de Capbreton est en grand danger. Les conséquences sur la santé publique ne sont pas connues. Que dire d'un tel réseau souterrain circulant à quelques mètres du sol. Sou couverte d'une Europe souveraine, le pouvoir hégémonique impose un projet énergétique et sacrifie un petit coin de paradis dans le sud des Landes. Quel dégoût de vivre une pareille transformation du vivant au bénéfice d'un accord économique supérieur. Peut-on infléchir cette décision politique quand elle vient porter atteinte à Dame nature et la santé publique ? Existe t'il d'autres systèmes pour contrebalancer le manque énergétique ? Cela est un débat d'expert, de citoyen et pas seulement une mainmise de l'Europe. Je le crois, j'ose imaginer une issue qui réconcilie l'humain avec ses origines sans détériorer en profondeur les territoires.

Registre numérique	@0613_1205	Anonyme	Gigondas	<p>Le Collectif demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade.</p> <p>- Il demande aussi que RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient dénaturer le développement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baies situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année.</p>
Registre numérique	@0614_1205	René JEANNENOT	Capbreton	<p>Je souhaiterais savoir quelles seront les conséquences à venir au niveau de la santé des hommes et des femmes habitant et se promenant à proximité du tracé</p> <p>Quelles certitudes avons nous ?</p> <p>Où est déjà installée un tel câble électrique ?</p> <p>Pourquoi ne pas prendre un tracé plus éloigné des habitations et de la plage des Oceanides ?</p> <p>Est-ce un problème purement financier ?</p>
Registre numérique	@0615_1205	Marion GARCIA	Tosse	<p>Encore la preuve que les politiques sont des vendus... D'un côté ils nous font la morale sur le trait du littoral qui bouge bla bla bla et de l'autre ils acceptent ce genre projet! C'est scandaleux. Nous devons nous y opposer et défendre nos vies, nos enfants et l'environnement dans lequel on vit. Aucun recul sur les effets néfastes que cela va avoir, c'est inconscient !!!</p>
Registre numérique	@0616_1205	Anonyme	Paris	<p>- Le Collectif demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade.</p> <p>- Il demande aussi que RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient dénaturer le développement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baies situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année.</p>
Registre numérique	@0617_1205	Anonyme	Bordeaux	<p>Le Collectif demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade.</p> <p>- Il demande aussi que RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient dénaturer le développement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baies situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année.</p>
Registre numérique	@0618_1205	Anonyme	Capbreton	<p>Nous habitons Capbreton avec nos jeunes enfants, avec l'arrivée de cette ligne à très haute tension si près de nos maisons nous sommes très inquiets pour leur santé et leur développement.</p> <p>Comment nous convaincre que nous ne sommes pas des cobayes avec, pour rappel, un projet jamais vu au monde, un avis défavorable de la CNPN, et un trajet proposé qui ne se donne même pas la peine d'éviter les zones d'habitation ?</p> <p>Si notre santé et les conséquences sur la faune et la flore ont peu d'intérêt pour nos élus, parlons finance. Y a-t-il eu une étude sur l'impact que cela aura sur le tourisme, principale ressource économique de notre région ?</p> <p>On nous impose un projet qui va dévaluer nos maisons, menacer nos emplois et l'attractivité de notre territoire.</p> <p>Quel est le plan de démantèlement, et de gestion des déchets lorsque la ligne arrivera en fin de vie. Un futur nouveau problème pour les habitants...</p>

				<p>Pourquoi le principe de précaution inscrit dans la constitution ne s'applique-t-il pas ? L'environnement et la santé ne sont pas devenus une préoccupation majeure ? Comment un tel projet avec nombre de ces incertitudes peut voir le jour actuellement.</p> <p>Nous ne voulons pas de cette ligne à très haute tension dans nos villes et dans notre océan. Pour une fois, que la protection des individus et du vivant l'emporte. L'histoire nous l'a déjà montrée, n'attendons pas 30 ans, les premières conséquences et les premiers procès pour regretter. Ne sacrifiez pas nos enfants au profit des bénéficiaires de la RTE!!!</p>
Registre numérique	@0619_1205	Brigitte PETES	Capbreton	<p>Je suis capbretonnaise d'origine et je suis contre ce projet qui va détruire nos forêts, nos plages et l'environnement auquel je suis attachée.</p> <p>C'est une aberration de penser qu'il n'y a aucun danger avec cette ligne haute tension qui va traverser nos villages. Quel va être l'impact sur la faune et la flore? et sur les habitants ? et sur la faune aquatique si sensible aux perturbations électriques!!</p> <p>Arrêtez ce projet tant qu'il est temps !!</p>
Registre numérique	@0620_1205	Anonyme	Josse	<p>Le trajet passe trop près de zones résidentielles et touristiques. Les effets sur la santé de la population ne sont pas suffisamment étudiés mais il semble y avoir un réel impact du champ électromagnétique généré par le passage de la ligne.</p> <p>Au nom du principe de précaution, je soutiens le trajet alternatif proposé par le collectif stop THT 40.</p> <p>Une fois la ligne installée et en cas de véritable impact avéré, il sera trop tard pour faire marche arrière. La santé des citoyens doit être la priorité, d'autant plus que le projet alternatif ne pose pas de véritable problème écologique.</p>
Registre papier	AGS008_PJ47_PJ48_1205	Bénèsse Environnement	Angresse	<p>Dépôt ce jour de notre contribution.</p> <p>Question supplémentaire: RTE a-t-il promis une participation financière à la construction de la piste cyclable sur la RD28 à MACS, et à quelle hauteur?</p>
Registre papier	AGS009_PJ49_1205	Jérôme DUFAU	Angresse	Dépôt d'une contribution écrite
Registre papier	AGS010_1205	Sylvie et Michel CARBONELLE	Angresse	Nous sommes opposés à ce projet dans la mesure où il n'y a pas de recul concernant l'impact sur la santé.
Registre numérique	@0621_1206	Anonyme	Capbreton	<p>Ce projet est dangereux. Nous n'avons pas envie de vivre avec une ligne haute tension sous les pieds avec tous les dangers que ça peut représenter au quotidien.</p> <p>Préservez notre environnement, notre nature, nos océans. STOP au projet</p>
Registre numérique	@0622_1206	Anonyme	Tosse	<p>Ce projet est une totale aberration qui met en grave danger les écosystèmes traversés par cette ligne et porte atteinte à la santé publique de tous les citoyens qui vivent à proximité. Le principe de précaution est ici bafoué au nom d'un intérêt technique et économique plus que discutable. Avis aux personnes que nous avons élu pour nous représenter : allez-vous vraiment laisser faire?</p>
Mail	E0623_1206	Marie CLINE DE LAPORTERIE RENARD		Bonjour Messieurs Merci de prendre en compte mon opposition au câble souterrain reste du golfe de Gascogne passant dans les Landes, Cordialement.
Registre numérique	@0624_1206	Anonyme	Saint-André-de-Seignanx	<p>A l'heure où la préservation de l'environnement, du vivant et de la santé ne fait plus débat, comment se fait-il qu'on puisse en 2022 considérer ce genre de projet.</p> <p>La nature est aujourd'hui une des ressources qui nous maintient moralement et physiquement en bonne santé et nous voudrions la rendre vénérable. Trouvez-vous cela normal que les personnes ayant un pace-maker ne puissent plus accéder aux plages ? Et que cela reflète-t-il des charges électriques que nous allons nous prendre en y allant.</p> <p>Cessons les projets qui tuent !!!</p>
Mail	E0625_1206	Florian NOGUES		<p>Bonjour, La majorité des citoyens sont absolument contre ce projet. Écoutez ce que le peuple souhaite et arrêtez votre sur-développement qui n'intéresse que vous. C'est la fin de l'abondance je vous rappelle.</p> <p>Cordialement.</p>

Registre numérique	@0626_1206	Anonyme	Seignosse	Je suis contre ce projet qui est dangereux pour la santé de la population et l'environnement. Il n'y a aucun recul sur les effets à court et long terme. Je me dois de protéger mes enfants et leur avenir ainsi que les habitants et la nature. Comment ne pas être inquiet par un tel projet sur les répercussions pendant et après les travaux.
Registre numérique	@0627_1206	Anonyme	Capbreton	Est il possible d avoir un complément d enquête sur ce sujet ? Impact sur la biodiversite Pourquoi ne pas accepter de changer le parcours comme proposé par les,associations
Registre numérique	@0628_1206	Anonyme	Soorts-Hossegor	N'êtes vous pas fatigués de toujours chercher à tout détruire ? Si vous pensiez parfois avec votre coeur plutôt que vos actions en bourses, ce monde serait si beau!
Registre numérique	@0629_1206	Armand LOMPRES	Seignosse	Je suis contre ce projet ,il me paraît néfaste pour toute forme de vie .
Registre numérique	@0630_1206	Claire LEDAN	Soorts-Hossegor	Par principe de précaution, nous ne souhaitons pas que ce projet pharaonique destructeur de notre environnement voit le jour, que cela soit dans l océan , ou à terre. Cela afin de protéger les espèces animales et humaines. Il est temps que nos décideurs se montrent protecteurs du vivant et de notre environnement.
Registre numérique	@0631_1206	Anonyme	Soorts-Hossegor	Ce projet est une aberration écologique et économique. Non à ce tracé et au projet.
Registre numérique	@0632_1206	Adèle DE MONTEYNARD	Soorts-Hossegor	Je suis contre ce projet qui sera destructeur pour la faune et la flore locale. Je ne souhaite pas qu'il voit le jour.
Registre numérique	@0633_1206	Anonyme	Angresse	Mon habitation se situe à 300m du futur projet. Au nom du principe de précaution je souhaiterais avoir un avis indépendant sur l'impact des champs magnétiques sur la santé. Qui souhaite que ses enfants grandissent à côté d'un potentiel danger pour leur santé. Non à cette ligne THT
Registre numérique	@0634_1206	Sebastian THOMAS	Soorts-Hossegor	Bonjour Je m'oppose à ce projet en tant qu'habitant de soorts, papa de deux enfants en bas âge, surfeur, amoureux de la nature et de notre paradis. Nous ne souhaitons pas de ce projet dans nos villages. C'est une aberration pour l'homme, pour la nature et n'avons aucune information sur la non dangerosité de cette ligne de 400000 volts sur l'humain. Nous comptons sur nos élus pour ne pas se laisser faire. Merci
Registre numérique	@0635_PJ50_1206	Virginie FRANCO	Capbreton	Nous sommes absolument opposés et réfractaires au tracé proposé par RTE. Notre habitation et l'école de notre enfant se trouveraient bien trop près de la ligne. En revanche, nous soutenons le tracé proposé par le collectif THT40 dont nous joignons un plan en pièce jointe.
Registre numérique	@0636_1206	Anonyme	Saint-Vincent-de-Tyrosse	Je ne veux pas la ligne THT -Cette ligne est d'une dimension jamais vue dans le monde -le tracé actuel le long de la route capbreton péage puis autour de la bouebe va conduire à l'abatage de centaines d'arbres.
Registre numérique	@0637_1206	Anonyme	Dax	Projet à risque pour la population (champs électromagnétiques et Pacemaker, enfants....) Enfouissement des milliers de tonnes de matières plastiques, de métaux, d'huile isolante, de béton dans le sol. A l'aire de l'écologie , cest une aberration...
Registre numérique	@0638_1206	Thibault	Seignosse	Je suis défavorable a la proposition de tracé proposé par RTE et suis favorable à celui proposé par le collectif citoyen THT 40. Merde, nous n'avons qu'une seule planète terre et des ressources limitées. Faisons preuve de bon sens et pensons à

				l'avenir de nos enfants, en préservant le peu d'espace naturels qui nous reste. Que RTE garde à l'esprit sa mission de service public, et que c'est une société au service de ses clients et des territoires.
Registre numérique	@0639_1206	Nadège	Seignosse	J'emets mes plus inquiètes et grandes réserves sur ce projet de ligne haute tension juste sous nos pieds... Au nom du principe de précaution puisqu'aucune étude n'est aujourd'hui capable de nous rassurer sur les risques pour notre santé et au nom du carnage écologique que cela va provoquer... Je suis opposé à ce projet tel qu'il est actuellement proposé.
Registre numérique	@0640_1206	Anonyme	Capbreton	Je refuse le tracé RTE et exige un tracé respectant le principe de précaution comme mis en avant par le collectif StopTHT40.
Registre numérique	@0641_1206	Anonyme	Seignosse	Je refuse totalement le projet de l'implantation d'une ligne THT, comme une bonne majorité de la population et associations locales. Il n'y a aucune raison valable de l'accepter, ceci serait un désastre écologique et sanitaire avec des conséquences graves sur la santé des habitants proches de la ligne et ses installations.
Registre numérique	@0642_1206	Anonyme	Bénèsse-Maremne	Je pense que ce n'est pas le lieu idéal, il faut préserver la nature et l'humain. D'autres solutions sont envisageables comme un autre tracé de la ligne.
Registre numérique	@0643_1206	Robert VIAL	Seignosse	Nous nous opposons à ce projet et sommes scandalisés que cela arrive encore aujourd'hui! Nous ne vivons pas ici pour subir les dangers de ces lignes à très haute tension. Ce projet est une aberration écologique, un danger pour les habitants, un scandale concernant la gestion des saisons estivales. Nous ne voulons pas de cette ligne à haute tension.
Registre numérique	@0644_1206	Florence VIAL	Seignosse	Non à ce projet inutile et imposé. Nous refusons d'être des cobayes et de vivre avec l'équivalent de 2 centrales nucléaires sous les pieds. Pensez à nos enfants! Ce projet est scandaleux et n'a aucun intérêt. Pouvez-vous nous assurer de la non dangerosité pour l'humain? Qu'en est-il du côté écologique? Avez-vous pensé aux habitants mais aussi à tous les estivants qui aiment nos plages, nos forêts, nos océans?
Registre numérique	@0645_1206	Anonyme	Seignosse	A l'heure où nous manquons d'énergie, quelle utilité d'en vendre à nos voisins espagnols? Faut-il mettre la santé des riverains en danger? Et dénaturer les plus prestigieuses stations balnéaires des Landes? Merci de faire preuve de bon sens pour une fois...
Registre numérique	@0646_1206	Anonyme	Seignosse	Par ce registre je m'oppose à ce projet néfaste pour le vivant.
Registre numérique	@0647_1206	Anonyme	Boucau	Je refuse que ce tracé passe par Capbreton. Je ne veux pas que mes petits-enfants en subissent les conséquences ultérieurement
Registre numérique	@0648_1206	Cynthia LAFORIE	Angrèsse	Je suis contre ce projet pour des raisons écologiques.
Registre numérique	@0649_1206	Anonyme	Capbreton	Je refuse le tracé RTE et exige un tracé respectant le principe de précaution
Registre numérique	@0650_PJ51_PJ52_PJ53_1206	Marie-Claude GEMAIN (Bénèsse Environnement)	Bénèsse-Maremne	Bénèsse Environnement donne son avis dans les fichiers ci-joint
Registre numérique	@0651_1206	Emilie MARQUE	Tosse	Aucune étude prouve l'utilité d'une telle ligne électrique surtout quand des interconnexions entre les pays existent déjà. Aucune étude n'a été faite pour quantifier les risques que cela engendre sur la population, sur les fonds marins ou même sur la faune aquatique.
Registre numérique	@0652_1206	Anonyme	Capbreton	Ne pas passer par voie terrestre mais seulement maritime
Registre numérique	@0653_1206	Corentin AMORY	Tosse	Non à la création d'une ligne de haute tension. Surtout que cette dernière va dénaturer notre côte. On demande depuis des années de protéger l'océan et la dune afin

				de préserver l'endroit. On a interdit les cabanes de plages (non démontable) et pleins d'autres projets de constructions. Afin de favoriser le développement du tourisme. Donc continuons dans cette voie et interdisons aussi ce projet. Il ne devrait pas y avoir de favoritisme.
Registre papier	AMB004_1206	Céline et Antoine LARREDE	Ambès	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence La famille possède une exploitation agricole située sur le tracé de la ligne au lieu-dit « La Rue ». Le tracé exact ne leur a pas encore été communiqué. Ils n'ont pas été contactés pour établir une convention de passage. Si toutefois il y a passage, il faudrait que ce soit à une période où les récoltes ne seraient pas trop impactées. Ils signalent que des réseaux d'irrigation se trouvent enterrés sur les terrains et ils souhaitent qu'ils soient préservés. Ils souhaitent une remise en état parfaite si toutefois le tracé les impacte.
Mail	E0654_1205	Anonyme		Bonjour, Dans le cadre de l'enquête publique je me permets d'engager mon opinion sur le projet. Le tracé envisagé est particulièrement effrayant pour la population locale. Comment ne pas être impacté par l'enfouissement de lignes si puissantes sous nos plages et pistes cyclables ? Nous sommes dans un environnement où la nature prime et c'est justement ce qui est la force de notre région ! Ce projet est en totale contradiction avec nos valeurs locales ... En espérant que nos communes s'érigent avec une forte opposition à ce projet si proches de nos habitations et lieux de vie ! Bien à vous,
Registre numérique	@0655_1206	Sarah RESSEGUIER	Capbreton	Il serait bien d'écouter les citoyens qui habite les communes concernées par ce projet. Je pense que c'est un projet dangereux pour la faune la flore et surtout dangereux pour les habitants proche du tracé. Si cela abouti et quand les PB surviendront, que des plaintes seront déposées, vous ne pourrez pas dire: "nous ne savions pas"!!!! A bon entendeur...
Registre numérique	@0656_1206	Anonyme	Capbreton	Bonsoir, Maman d'une petite fille de 4ans, d'un ado de 19ans, propriétaire d'une petite maison landaise à Capbreton j'ai peur. Peur de voir ce projet passer sous nos habitations, sous nos sentiers de promenades dominicales, proches de nos écoles... Peur de voir l'impact que cela va avoir sur la végétation et les dégâts que cela pourra engendrer...comment la nature va t elle réagir à cela? Peur de voir les personnes fragiles touchées et qui sait condamnées car aucun recul sur la situation Je n'ai peut être pas en tête tous les tenants et aboutissants du projet mais je suis convaincue que la solution proposée d'un tracé secondaire serait la plus sage décision. Qui dérangera-t-elle? L'autoroute? Le bitume? Svp soyez raisonnables Pensez à nos enfants Pensez à notre environnement Soyons conscients qu'à notre échelle nous pouvons éviter de donner le bâton pour se faire battre
Registre numérique	@0657_1207	Anonyme	Seignosse	Bonjour Madame, Monsieur, Je suis surfeuse et étudiante en environnement. Je me demande vraiment si vous êtes conscient des impacts importants de votre projet sur nos communes. J'habite à moins de 10m de votre futur cable THT. Je ne peux pas cautionner le manque de recherche en France sur ces impacts sur la biodiversité, la santé, l'économie et sur biens d'autres secteurs. Premièrement, concernant la dune, les communes essayent tant bien que mal de conserver cette barrière naturelle, et vous viendrez la détruire. En fragilisant la dune, vous mettez en danger toutes nos communes des inondations qui sont déjà d'actualité. Ensuite, en enfouissant autant d'énergie sous la terre, vous ne savez pas comment les humains et la biodiversité vont être impacté. Avez vous faits des tests pour savoir si cela était néfaste? Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour savoir que oui, ce projet aura des impacts catastrophiques. Un seul exemple est le futur panneau inscrit dans nos espaces pour

				<p>interdire nos espaces aux personnes porteuses d'un simulateur cardiaque. Un autre exemple sont les enfants face à autant d'énergie à proximité.</p> <p>Bien sûr, la proximité à l'énergie ne s'arrête pas sur la terre puisque nous parlons d'une station balnéaire active où beaucoup de sports aquatiques sont pratiqués et où beaucoup de touristes se déplacent pour pouvoir profiter des vagues de ce gouf. Il me semble nécessaire de rappeler qu'Hossegor est mondialement connue pour ses vagues puissantes et qu'il serait triste de devoir annoncer qu'on ne puisse plus accéder à l'eau par manque de précautions à cause de ce projet.</p> <p>De plus, vous ne vous préoccupez pas de savoir si ce projet passe à coté des habitations puisqu'il passe à moins de 10m de maisons. Vous aimeriez habitez à moins de 10m de 2 centrales nucléaires?</p> <p>Finalement, l'économie de ces regions va être impacté. Malgré qu'il y ai environ 4000 habitants à Soorts-Hossegor à l'année, ce projet va aussi impacter 40 000 visiteurs l'été. Dans ces communes, la majorité des habitants gagnent leur salaire grâce au tourisme l'été. Les touristes vont ils être aussi enthousiastent de venir en sachant ces impacts sur leur santé?</p> <p>Il existe déjà des cables électriques et des réseaux développés. Pourquoi vouloir détruire des communes pour en créer d'autres? Recycler plutôt que de construire et détruire.</p> <p>Pour toutes ces raisons et biens d'autres, je vous prie de m'écouter et de ne pas développer ce projet.</p> <p>Je vous remercie de m'avoir lu,</p>
Registre numérique	@0658_1207	Dorian CANTILLAC	Capbreton	<p>Il est inconcevable de valider un projet comme ça. Autant sur le plan écologique que sur le plan humain il n'est pas possible de faire ceci. Je lance les démarches nécessaires de mon côté avec la DEAL, c'est une catastrophe. Si le chemin initial était par l'océan c'est bien qu'il y a une raison.... Il y a un énorme danger pour l'homme. La santé humaine est impactée par les radiations de cette haute tension, des cancer sont également à l'origine et bien d'autres maladies non évoquées ce jour. Pas assez de recule pour dire qu'il n'y a zéro risque. C'est une aberration</p>
Registre numérique	@0659_1207	Caroline ESCARTEFIGUES	Soorts-Hossegor	<p>Pour des raisons sanitaires écologiques et financières je m'oppose fermement au projet.</p> <p>Faut'il notamment rappeler le triste cas de l'école de Sainte pavane ou avec une installation bien moindre un enfant sur 2 s'est retrouvé avec un cancer du cerveau.</p> <p>Vous connaissez l'affaire puisque l'une des personnes impliquées sur ce projet l'était déjà sur ce dernier.</p> <p>D'autre part vous avez reçu des subsides européennes pour un passage par l'océan; Union qui depuis s'est opposé au projet.</p> <p>Par conséquent je ne souhaite aucunement ce projet sur un quelconque tracé alternatif, qui en plus de détruire nos santé, détruirait la forêt.</p> <p>Non c'est non, et les raisons sont largement suffisantes pour que RTE encours du pénal, ainsi qu'un passage par la cours des comptes.</p> <p>Bien à vous,</p>
Registre numérique	@0660_1207	Thierry	Capbreton	<p>Ce projet de ligne haute tension porte à réflexion quant à l'impact sur la population ainsi que sur l'environnement. je trouve inconcevable le passage de cette ligne à proximité des habitations des campings et des plages très fréquentées l'été. Les collectifs qui manifestent sont tout à fait légitimes, je les remercie de lancer des alertes. La proposition des associations de modifier le trajet de cette ligne est équitable, je soutiens cette initiative, d'autant plus qu'il y a suffisamment la place pour éviter les zones habitées.</p>
Registre numérique	@0661_1207	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Non au projet de la ligne à haute tension</p>
Registre numérique	@0662_1207	Anonyme	Capbreton	<p>Pas question de laisser faire une telle aberration !</p> <p>Outre l'aspect environnemental et l'impact que cela va engendrer, les répercussions sur la santé publique ne sont à ce jour pas sérieusement démontrées. Et elles existent et sont réelles !</p>

				Par ailleurs, comment venir nous parler de vendre de l'électricité à notre voisin (l'Espagne) quand on nous explique dans le même temps que nous n'en avons même pas assez pour nous !
Registre numérique	@0663_1207	Anonyme	Prignac-et-Marcamps	Ce projet va impacter 6 parcelles de notre propriété viticole , avec pour effets : 1/ Un impact sur l'exploitation agricole et viticole, dû à l'occupation de terres agricoles durant le chantier de traversement de la Dordogne. Durée variable sur plusieurs mois et qui peut impacter une ou deux campagnes : Perte de production agricole, gêne sur les activités agricoles, impact possible sur les aides PAC... 2/ Des perturbations durant les travaux de rénovation du Domaine qui doit s'étendre de mai 2023 à juin 2024, pour une ouverture programmée avant les JO de Paris. Risque de blocage de l'accès au chantier en raison du passage souterrain de la ligne haute tension et génération d'un retard de notre chantier. 3/ Gros préjudice commercial si le chantier génère des nuisances sonores, visuelles ou autres. Dès l'ouverture du domaine au public, la clientèle d'un hôtel 5* ne pourra pas subir ces nuisances. Il y a risque de décaler la date d'ouverture du complexe touristique, avec une perte d'exploitation non négligeable. 4/ Aberration écologique. Nuisance visuelle et sonores.
Registre numérique	@0664_1207	Anonyme	Capbreton	Inquiète pour mes enfants et l'environnement, je suis évidemment contre cette aberration !
Registre numérique	@0665_1207	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour Je m'oppose totalement au projet RTE qui est est aberration sur le plan écologique, santé , économique ceci d'autant plus avec la crise énergétique actuelle suite à la guerre en Ukraine etc.. Si d'aventure , malgré mon opposition et cette enquête publique , le projet devait être maintenu, j'exige que le tracé le plus précautionneux soit respecté et il me semble que cela serait celui du collectif THT 40.
Registre numérique	@0666_1207	Anonyme	Vauresson	NON à ce projet de ligne électrique entre la France et l'Espagne
Registre numérique	@0667_1207	Koumiba DJOSSOUVI	Bayonne	Stop à une aberration pareille. C'est tellement hallucinant que des gens sensées améliorer le quotidien de la population pensent autant à l'envers. Sont ils mal conseillés ou simplement n'en tiennent pas compte? Je pose la question
Registre numérique	@0668_1207	Anonyme	Chambéry	Le projet RTE est une totale aberration sur le plan écologique, santé et économique. Aucune étude de nocivité n'a été publiée à ce jour. Au nom du principe de précaution, il est inconcevable de valider un tel projet. Nous avons l'habitude de passer nos vacances à Capbreton, nous changerons de destination.
Registre numérique	@0669_1207	Bertrand PINAQUY	Angrèsse	Bonjour, Concernant la construction de la ligne électrique THT, par la société RTE, je m'oppose formellement au tracé proposé, dont les risques et les conséquences représenteraient un danger pour : - la sécurité et la santé publique, en particulier, les parties du tracé se trouvant à moins de 1 km de présence humaine, sur les parties terrestres, en Gironde, dans les Landes (entre Seignosse, Angrèsse et Capbreton) et en Espagne. - l'environnement maritime et terrestre, d'un point de vue écologique - le tissu économique, notamment sur le tourisme. Un tel projet ne nous apporte aucune garantie de sécurité, au moins sur les trois points évoqués. Dans l'intérêt général, mais aussi par bon sens, je pense que le principe de précaution doit prévaloir et s'appliquer.
Registre numérique	@0670_1207	Jeanne HABASHI	Capbreton	Je m'oppose catégoriquement au projet RTE de ligne à très haute tension contournant le gouf de Capbreton. Ce projet ne doit jamais voir le jour, quelque soit la commune qu'il traverse.
Registre numérique	@0671_1207	Annie-Claude BERNARD	Rouen	Madame, Monsieur, Mes enfants, mon mari et moi-même passons chaque année 3 semaines de vacances au camping les Oyats à Seignosse. Anciens habitants des Landes nous n'envisagerions pas de passer nos vacances ailleurs.

				<p>Nous sommes très inquiets des probables effets du champ électromagnétique puissant qui sera à 1.50 sous nos pieds, à la plage, au camping... Plusieurs études ont prouvé que les champs électromagnétique de grande ampleur avaient un lien avec des leucémies chez les enfants vivant aux alentours.</p> <p>Merci de prendre en compte le tracé modifié qui évite la plage, le camping, et les habitations, sans parler des pistes cyclables. Permettez à Seignosse de rester la ville nature que tous apprécient, au quotidien et pendant l'été.</p> <p>Bien cordialement,</p>
Registre numérique	@0673_1207	Nicolas LAGARDERE	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre ce tracé terrestre qui traverse les communes de Seignosse à Capbreton.</p> <p>Le tracé actuel est à proximité immédiate d'habitations et de lieux fréquentés en haute saison comme en basse saison, et nous n'avons aucune étude sérieuse sur les risques que pourrait représenter cette ligne très haute tension.</p> <p>Enfin, un tracé direct par la mer, au large des communes, doit être étudié et soumis au public.</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@0674_1207	Patrick MANGENET	Seignosse	<p>Je suis extrêmement inquiet quant au tracé prévu pour la ligne RTE, et je m'oppose au projet existant.</p> <p>Je pense qu'il doit être éloigné des lieux de vie ; prévoir un enfouissement sous les plages très fréquentées, sous les pistes cyclables, à proximité d'habitations, me semble aberrant. C'est une solution de facilité, au moindre coût je suppose.</p> <p>En effet, l'innocuité d'une telle implantation sur la santé humaine n'est pas démontrée.</p> <p>Pourquoi ne pas faire passer la ligne au travers de la forêt, à la faveur de la création d'un pare-feu. L'impact sur la biodiversité serait négligeable, car elle pourrait traverser des zones uniquement plantées de pins.</p> <p>Enfin, la nécessité de cette ligne n'est pas démontrée, car d'autres raccordements avec l'Espagne sont peu ou pas utilisés.</p>
Registre numérique	@0675_1207	Anonyme	Capbreton	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>j'habite à moins de 1000 m de la chambre d'injonction prévue aux Océanide dans ce projet.</p> <p>mon bébé a 18 mois. elle vas donc grandir avec 400.000 v sous les pieds nuits et jour si ce projet est construit si proche des habitation.</p> <p>ma mère nécessite un pacemaker. Comment ferons-nous pour vivre sereinement si à chaque fois que nous sortons de la maison il est nécessaire de vérifier et re-régler le pacemaker de grand maman. ? chaque jour pour faire les courses pour se promener etc.. de quelle façon comptez vous indiquer le danger de fa4on clair dans Capbreton pour rappeler de revérifier à chaque fois que nous que nous passons au dessus de la ligne ? une vie si inquiétante n'est pas envisageable. qu'en est il des vacancier qui ne seront pas au courant du danger ? mais surtout de la population locale vieillissante qui sera mise en danger ?</p> <p>et de la jeunesse locale, des enfants tout petits qui seront confrontés à ce danger potentiel.</p> <p>écarter le tracé de la ligne qq km plus loin des habitation n'est que du bon sens pour la santé de tous.</p> <p>je vous prie d'accepter le tracé proposé par le collectif STOPTHT40 sans quoi je ne peux imaginer rester vivre à Capbreton moi et ma famille</p>
Registre numérique	@0676_1207	Maddy ETCHART	Saubrigues	<p>Non au projet de la ligne haute tension landes et partout ailleurs.</p> <p>Préservez notre santé et ceux de nos enfants svp !</p>
Registre numérique	@0677_1207	Anonyme	Seignosse	<p>Aucune étude sérieuse n'a été réalisée par rapport aux conséquences catastrophiques des champs magnétiques créés par ce genre d'installation hors normes.</p> <p>Les conséquences peuvent être nombreuses et désastreuses sur les humains et les animaux, notamment les animaux terrestres.</p> <p>Les migrations peuvent être perturbées par ce champ magnétique d'une puissance jamais égalée.</p> <p>Ecologiquement ce projet aurait dû être d'office classé irresponsable et irrecevable. Toutes ces mises en danger et</p>

				toutes ces destructions pour du commerce d'énergie alors qu'avec le coût de ces travaux on pourrait produire localement de l'énergie. Et pour finir je trouve que ce tracé, même quand on jette un coup d'œil succinct, évite complètement des communes comme Hossegor qui sont pourtant sur une ligne plus directe au détriment d'autres que l'on sacrifierait dans toutes leurs longueurs pour exemple SEIGNOSSE...
Registre numérique	@0678_1207	Anonyme	Soorts-Hossegor	Le projet présente trop de failles de risques et d'inconnu: - Manque de quantification de la balance coût /bénéfice. Absence d'étude environnementale sur les risques liés aux effets supposés des lignes THT 400 kV enterrées. Risques existants sur des tensions inférieures signalés Absence de balance bénéfique / risque. - Manque de propositions de solutions alternatives pour le bénéfice apporté au réseau, comme le développement du stockage et micro-stockage vert et local, associé à un remaillage du réseau, plutôt que l'interconnexion qui ne va pas dans le sens de l'indépendance énergétique. - Le projet condamne des terres à l'impossibilité d'aménagements futurs (aucune activité possible sauf en transit) - Le principe de précaution sur ce type d'installation devrait s'appliquer en rapport avec l'ampleur de l'installation et du caractère enclavant du tracé le long de la côte sur une longueur aussi importante sans connaissance des impacts sur les espèces marines. - Le coût de tels travaux devrait servir à financer des projets d'alternatives plus sobres pour résoudre les défis énergétiques futurs. - Manque de retour sur investissement du projet en raison des incertitudes sur l'avenir des techniques et politiques sur l'énergie.
Registre numérique	@0679_1207	Anonyme	Capbreton	Je m'oppose au projet d'interconnexion entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne, et plus précisément au tracé passant par Capbreton. D'autres voies sont possibles, ma ville, les villes voisines et la Gascogne n'ont pas souffert et se trouvent davantage meurtries qu'elles ne le sont déjà par un projet d'une telle ampleur.
Registre numérique	@0680_1207	Anonyme	Labenne	Bonjour. Je souhaite déposer plusieurs observations relatives au projet d'inter connexion électrique. Tout d'abord il n'existe pas de projet semblable au niveau mondial, il est impératif de garantir que ce projet est sans risque pour la population ainsi que pour la faune et la flore. Une étude épidémiologique indépendante devrait être menée. RTE a indiqué que les appareils type "pace make" pouvait être dérégulé pour cette ligne électrique, il est donc normal d'émettre de sérieux doutes par rapport à l'impact sur notre santé. Ce projet est basé sur une durée de vie de 40 ans, quid du démantèlement? des conséquences à long terme ? Les travaux vont entraîner une modification considérable à moyen terme de notre environnement (arbre abattu, chantier, embouteillage) il faut donc que le tracé de cette ligne soit adéquat et respectueux de la population, de la faune et de la flore locale. En d'autres termes au vu de ces nombreux points que je soulève, je m'oppose fermement à la construction de cette ligne électrique dans les conditions proposées aujourd'hui.
Registre numérique	@0681_1208	Pierre THIER	Bordeaux	Bonjour, J'ai des difficultés à lire les cartes numériques, après grossissement tout est flou, je n'arrive pas à situer le tracé du passage du câble dans la presqu'île d'AMBES. Aussi pourriez-vous vérifier que ce trajet ne génère pas de troubles sur les jalles de cette presqu'île (Jalle de la Gragnolière, du Fourat, de Canteloup, Maqueline etc.) Quel type de franchissement est-il prévu pour franchir ces jalles ?

				<p>En effet afin de protéger le territoire des inondations fluviales, de nombreuses digues ont été construites et tout un réseau interne de jalles et fossés permettent de stocker et d'évacuer les eaux. Ce réseau hydraulique participe pleinement à la protection des personnes.</p> <p>L'enjeu écologique est fort à très fort(fraie du Brochet, habitats favorables au Vison d'Europe entre autres ainsi que des espèces végétales protégées.</p> <p>Si la protection des jalles est bien prise en compte, je suis favorable au projet.</p>
Registre numérique	@0682_1208	Nathalie GOURGUES	Capbreton	Je m'oppose à ce projet pour le bien-être de tous les habitants de notre région et la préservation de notre nature.
Registre numérique	@0683_1208	Josette CHARENTON	Sanilhac	<p>Je m'oppose totalement à ce projet qui est une pure aberration gigantesque ignorant les alternatives possibles et comportant des risques environnementaux et sécuritaires énormes.</p> <p>Encore un grand projet coûteux qui fait fi des riverains, du tourisme, de la biodiversité et ne résoud en rien le problème de l'autonomie énergétique de la France</p> <p>En matière d'énergie, posons-nous les vraies questions : toujours plus de production d'énergie pour en faire quoi ? Continuer le gaspillage comme dans " le monde d'avant" ? Ce projet relève d'une conception de la consommation énergétique OBSOLÈTE.</p> <p>Que nos "décideurs" pensent enfin en termes de besoins réels et de sobriété !</p>
Registre numérique	@0684_1208	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaite affirmer que je suis contre ce projet d'interconnexion électrique qui va impacter notre territoire de Capbreton et ses alentours.</p> <p>Nous devons préserver notre environnement et notre territoire, préserver notre environnement et notre santé. C'est un sujet qui va au-delà de la politique il faut parler d'humain maintenant !</p> <p>Merci de prendre en considération l'impact de ses décisions sur notre santé et de prendre en compte l'avis de la population !!</p>
Registre numérique	@0685_1208	Anonyme	Capbreton	Contre
Registre numérique	@0686_1208	Guilhem SILVE (Cap-Hydro-Environnement)	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Apparemment il est nécessaire de rappeler toutes les causes de notre refus pour ce projet insensé.</p> <p>Pour information je suis ingénieur d'étude de sol à Capbreton, j'ai créé ma propre entreprise. (Cap-hydro-Environnement)</p> <p>Je suis à l'aise avec les question d'environnement, la géologie, le transport sédimentaire, mais aussi l'électronique et l'énergie.</p> <p>Allez on fait le récap ?</p> <p>Ce projet c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un destruction du paysage lors des travaux qui vont s'étaler sur plusieurs années. - Une mise en libre marché d'une électricité qui nous manque, personne ici n'est sans savoir que nous risquons d'avoir des coupures d'électricité cet hiver (peut être même un pass vert). Et on se permettrait de la vendre au plus offrant au détriment des français ? - Si vous êtes aussi encore un peu plus informé vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement détruit depuis plus de 20 ans le parc électrique et EDF particulièrement, l'obligeant à revendre plus de 30% de sa production électrique à prix cassée à des entreprise parasites qui ne produisent pas et nous revende l'électricité bien plus chère. Entre le parc nucléaire en désuétude, les barrage qui se colmatent de sédiments jusqu'à devenir inutiles, et les énergies renouvelable qui peinent à être efficace (j'ai fais des études de master sur ces sujets) on veut quand même vendre de l'électricité ? <p>Nous ?</p>

				<p>- L'Espagne a fait le pari des miroirs magiques, c'est un très mauvais choix car le soir il n'y a pas de soleil, maintenant avons nous à souffrir de leurs erreurs politique et décisionnel ? En tout cas on sait déjà que les flux d'énergie seront toujours unilatéraux, de la France vers l'Espagne..</p> <p>- Le tracé du parcours est aberrant, il longe des pistes cyclables, des écoles, des plages fréquentées.</p> <p>- Le principe du fonctionnement du câble, qui se trouve être le câble électrique avec la plus grande capacité de transfert d'électricité au monde (presque 1m de diamètre ?) ne possède qu'une bibliographie scientifique très mince sur le sujet des émissions de champs électromagnétiques. On a entendu parler d'appareil cardiaque interdit à proximité de l'installation mais à mon avis bien d'autres effets néfastes, des vices cachés seront à déplorer. Beaucoup de gens sont sensible aux énergies ici, et non les énergies ce n'est pas un mythe, je suis hydrogéologue et je vis au milieu de sourciers.</p> <p>- PAR AILLEURS L'ENTREPRISE EN CHARGE REFUSE DE PRENDRE LA RESPONSABILITE DES EFFETS INDESIRABLES LIES A LA POSE DU CABLE, IL ME SEMBLE QUE RIEN QUE CE POINT SUFFIT AMPLEMENT A REFUSER LE PROJET.</p> <p>- Egalement et ceci est strictement personnel mais étant donné que je suis cette histoire de près depuis plus de deux ans. J'ai eu l'occasion de rencontré l'entreprise en charge, il m'est apparu que cette boîte était peu scrupuleuse, pleine de conflits d'intérêts, ils nous ont fait beaucoup de promesses de transparence et n'en n'ont tenues aucunes. D'ailleurs je viens personnellement de ce milieu qui me répugne aujourd'hui. Je vous prie d'ailleurs de regarder en détails les échanges qui ont pu avoir lieu entre les mairies et cette entreprise, et oui, je parle bien de pots de vins et de fonctionnaires corrompus.</p> <p>- Enfin la mise en place de ce câble va simplement permettre la vente à haut débit d'énergie vers l'Espagne (quand elle aura les moyens). La conséquence pour les français : une Energie plus chère et moins disponible. La seule raison à ce projet c'est le POGNON ! et aucunement le bien être des gens !</p>
Registre numérique	@0687_1208	Anonyme	Capbreton	<p>Ce dossier est d'une imprécision totale</p> <p>Rte déclare le champ magnétique terrestre à Capbreton est de l'ordre de 50 μT.</p> <p>Nos simulations montrent qu'à terre, en configuration standard et à l'aplomb des câbles (1m au-dessus de ceux-ci) le champ magnétique maximal généré par notre ouvrage sera de 31 μT.</p> <p>A l'aplomb des chambres de jonctions situées tous les 1 à 2 km ou à l'entrée et à la sortie de sous-cœuvre, 1m au-dessus de celles-ci, le champ magnétique maximal généré pourra ponctuellement atteindre 75 μT.</p> <p>En tout état de cause, nous nous engageons, comme nous l'avons fait sur la liaison Baixas – Santa-Llogaia, à ce que partout le long du tracé le champ magnétique généré par notre ouvrage additionné au champ magnétique terrestre reste sous la valeur de 150 μT. Les mesures réalisées sur Baixas – Santa-Llogaia et transmises aux mairies concernées démontrent que nous avons respecté cet engagement.</p> <p>En mer, la valeur est différente car les câbles sont nettement plus espacés les uns des autres. Nos simulations au-dessus d'un des câbles ensouillés à 1m de profondeur (hypothèse minimale) donnent un champ magnétique de 260 μT au niveau du fond marin (à 1 m du câble).</p> <p>Enfin, nous vous rappelons que l'addition des champs magnétiques terrestre et du champ magnétique généré par notre ouvrage est une addition vectorielle et non algébrique.</p> <p>Donc nous devons accepter de telles imprécisions sur l'aspect sanitaire avec des MODÉLISATIONS (ce que je peux comprendre puisque nous sommes face à une ligne expérimentale comme l'a précisé le garant de la concertation) de 31 micro teslas à 150 micro teslas ????? Si la marge d'erreur est de 31 à 150 quid en mer des 260 annoncé qui devraient selon la marge prise sur terre passer à 600, 700 ou plus !!!!</p> <p>Un peu de sérieux svp nous exigeons que ce dossier soit complet et non superficiel sur des points aussi importants</p> <p>Une étude épidémiologique doit être réalisée par un cabinet INDÉPENDANT avant de valider un tel projet</p>

Registre numérique	@0688_1208	Sylvain GINER	Soorts-Hossegor	je suis très inquiet sur ce projet. Il doit être repoussé dans le temps afin de garantir plus de sécurité pour les êtres humains, la faune et la flore. Trop d'incertitude dans les risques encourues, ce projet ne peut être validé en l'état. Pour l'instant c'est une aberration !
Registre numérique	@0689_1208	Annie GICQUAIRE	Tosse	Je suis contre le tracé proposé Hors de question de vivre avec ces câbles sous nos pieds !!
Registre numérique	@0690_1208	Gaspard DE STABENRATH	Soorts-Hossegor	Je ne veux ps que le pont passe par la terre sur les communes autour de capbreton
Registre numérique	@0691_1208	Paul BOURDU	Capbreton	Cette ligne doit se faire dans le respect des habitants du territoire et elle doit générer le moins d'impact possible. Entre autres dispositions il parait inconcevable : - que la présence de cet ouvrage à proximité des habitations puisse entraîner des perturbations sur les réglages des pacemakers, des matériels de soin et autres appareils de la vie courante, - que les travaux puissent entraîner des embouteillages considérables entre le péage et l'entrée de Capbreton.
Registre numérique	@0692_1208	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je soutiens la proposition d'ajustement du tracé de la ligne THT portée par le collectif Stop THT 40. Cette proposition vise à écarter cette ligne des zones habitées et des pistes cyclables en empruntant les DFCI existants et en longeant des bordures de forêt.
Registre numérique	@0693_1208	GERMAIN	Capbreton	Je suis contre le tracé proposé Hors de question de vivre avec ces câbles sous nos pieds !! Appliquez le principe de précaution !!
Registre numérique	@0694_1208	Samuel SANTOS	Seignosse	Je suis contre un projet qui met en danger la santé des personnes vivront à proximité. Cf études européennes publiées sur le site du sénat
Registre numérique	@0695_1208	Anonyme	Capbreton	Je suis contre!!!!
Registre numérique	@0696_1208	Anonyme	Angresse	je voulais ici venir donner mon avis sur ce projet. A l'heure où nous sommes devenus 100% dépendants de l'énergie électrique, et nos besoins croissants, il est vrai que nous devons nous connecter entre pays afin de pouvoir s'entraider en cas de coups durs, de ce coté nous sommes tous d'accord. Mais force est de constater que l'ampleur de ce projet semble avoir été sous-estimée, le Gouf à été négligé dans l'équation de départ ! Cela a pour conséquence qu'aujourd'hui on cherche à le contourner "maladroitement" avec toutes les contraintes que cela engendre... Pour commencer je ne comprends pas le tracé dès son départ...pourquoi vouloir passer par la mer ?? C'est le seul élément du coin que nous ne maîtrisons pas et qui nous pose problème (je parle du littoral et du trait de côte)...et il faut traverser la forêt pour l'atteindre...alors qu'au sud il y a bordeaux très proche et de là des grands axes qui partent vers le sud. Les Landes (tout comme la Gironde) sont un grand département boisé, où les grandes routes en ligne droites bordées de forêt sont toutes tracées, sans parler de l'autoroute bordeaux Saint-Geours de Maremne qui semblerait impeccable comme tracé (avec son terre plein central !), ça me parait plus simple que de passer par la mer en terme d'infrastructure...enterrer des câbles on sait faire, déposer des cailloux sur des tuyaux en profondeur dans un océan déchainé ça va être plus compliqué et plus long, enfin il me semble... Pour ce qui est du tracé de contournement du Gouf (qui cela dit en passant ne serait pas un problème si les câbles prenaient l'autoroute jusqu'à Saint-Geours) : au delà du tracé terrestre proposé (dans la hâte ?) qui me semble dénué de toute logique en 2022 (destruction d'écosystèmes dont la dune qui est protégée, risque probable pour les humains et les animaux, quantités colossales de carburants déployées pour le chantier, quantités colossales de matériaux pour le chantier, sans parler des nuisances dues aux travaux, etc...), l'idée en elle-même de vouloir ensuite construire 2 gros puits et des ouvrages de 2x30m de long en pleine zone protégée me fait froid dans le dos...actuellement vous y

trouvez une paisible forêt dans laquelle les gens se promènent et où l'on peut admirer tout un tas d'animaux sauvages...de temps en temps un groupe d'animaux en combinaison avec une planche sous le bras ;-)

Je pense que l'idée de créer une digue de rochers au sud de Capbreton est un pur fantasme. Il y a eu des tentatives par le passé plus au nord vers seignosse, où sont passées les digues ?? Elles ont disparues, ensevelies...Je suis surfeur Capbretonnais depuis 30 ans et je peux vous assurer que seule une digue colossale en béton du type de la digue nord de de Capbreton ou du type de la digue du Boucau pourraient résister, et encore...le recul inévitable et irrégulier de la dune et le niveau du sable qui baisse au fur et à mesure du temps vont encore aggraver le problème....La digue de la passe de Capbreton reçoit des houles qui au maximum atteignent 1/3 ou 1/4 de la taille des vagues qui peuvent déferler au sud de Capbreton. Celle de Boucau reçoit des houles moins fortes moins puissantes mais qui peuvent faire la même taille qu'au sud de Capbreton. Je ne doute pas sur la capacité de l'entreprise qui sera en charge de faire cette digue d'en faire une qui résistera, en revanche je sais que cette digue ne pourra pas être en rochers et je sais que la taille de cette digue sera vraiment conséquente, pas comme celles du Santocha par exemple, cela dénaturera le paysage Capbretonnais, et surtout bien plus grave, cette digue va encore aggraver le problème du recul des dunes plus au sud (à Labenne notamment), dunes protégées car fragiles.

Comment de surcroît peut-on envisager de tels aménagements derrière la dune aux casernes et à Fierbois ??? des puits de 12m de diamètre ? (qui seront remplis de sable à chaque tempête.?!...), et les cables ? vont-ils passer sur ou sous la dune ? Je pense que les gens qui ont pensé ce projet ont sous estimé la puissance des éléments naturels déchainés de l'hiver.... les vagues sont indomptables à cet endroit, encore une fois à cause du Gouf.

Et pour ce projet plus que douteux et NON PERENNE : C'est notre jardin depuis toujours qui va être détruit sous nos yeux...

et cela pour ? une énergie dont nous n'avons pas besoin ici dans les landes, le problème d'énergie c'est en hiver et en hiver il n'y a pas grand monde ici

Question : combien de foyers pourrait-on équiper de panneaux ou chauffe-eaux solaires avec le budget total de ce projet ? Plutôt que de vouloir installer des infrastructures pour consommer plus, on devrait plutôt s'équiper personnellement pour consommer moins d'énergie du réseau, c'est la direction que je souhaite prendre et ce projet n'est pas en accord avec cela.

qui va payer ce projet ? nous en partie avec nos impôts et plein d'autres subventions qui au final sont nos impôts aussi qui va gagner de l'argent ? pas nous mais les actionnaires des grosses sociétés qui vont ensuite s'échanger et revendre l'électricité...et on risque même de payer plus cher notre électricité après ça, au lieu d'être équipés et autonomes.

en plus j'entends que des infrastructures d'interconnexion existent déjà et sont sous-exploitées ??

Pour en revenir à la digue (ou les digues, j'imagine qu'il y en a une aux casernes aussi) il existe déjà des digues pourquoi ne pas les utiliser ? Il y a La salie au Nord et je pense à la digue du boucau bordée par une zone industrielle, cela me semble plus approprié, moins hasardeux, et ainsi la partie sous marine de la ligne THT (très couteuse elle aussi en carburant et matériaux) serait moins longue. Mais je continue de penser qu'il faut passer par la terre, pas par la mer... il y a trop d'incohérences dans ce projet avec ce que nous essayons aujourd'hui de faire, nous ne devons plus détruire, mais faire avec l'existant, nous devons moins consommer en consommant mieux, dans ce projet on va gaspiller trop d'énergie pour le mettre en place, il ne durera pas longtemps et les coûts d'entretien et de maintenance vont être colossaux ! et après on fait quoi ? on le détruit ? on le répare ? ce projet ne va pas dans la bonne direction. Je connais l'océan et ce projet ne fonctionnera pas tel qu'il est prévu...

je ne veux pas me balader en vélo avec mes enfants si près d'une ligne THT, et d'ailleurs qui le voudrait ?

je ne veux pas qu'on détruise des zones protégées, elles sont protégées pourquoi serait-il possible de les détruire pour ce projet ? on ne peut pas y toucher, c'est comme ça !

Ce projet je ne suis pas contre, mais dans l'état actuel je pense qu'il vaudrait mieux temporiser et repenser le tracé,

				éviter la mer à tout prix, et repenser ce tracé avec les habitants des villages concernés. C'est un travail colossal, qui au final me fait me demander si ce projet à lieu d'être... un habitant inquiet
Registre numérique	@0697_1208	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Habitant à Capbreton depuis 6 ans je suis consternée par ce projet ! Le nucléaire pollue, nous n'avons pas assez d'électricité pour notre propre pays car nous le revendons, et le faire passer au Gouf de Capbreton, vers des habitations, des écoles, des crèches... Tout ça pour de l'argent. Comment pouvez-vous faire cela !? C'est pitoyable, les personnes qui votent et mettent en avant un projet comme celui-ci sont de petites personnes... Quel avenir pour les enfants ?
Registre papier	VBB002_PJ54_1122	Conseil Municipal	Vieux-Boucau-les-Bains	En séance du 21 novembre 2022, le Conseil municipal de Vieux-Boucau a délibéré et décidé à l'unanimité de ne pas se prononcer sur les incidences environnementales du projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par le Réseau du Transport d'Electricité.
Registre papier	SEI023_1203	Chrystelle PINSON	Capbreton	Mail reçu en mairie de Seignosse, imprimé et collé sur le registre papier. Non au projet de haute tension. Résidente à Capbreton, je suis contre le projet de haute tension sur ma commune et sur toutes les communes. Ce projet aura des conséquences dramatiques sur nos populations, sur les espèces animales, et des conséquences irréversibles au niveau écologique. J'espère que vous entendrez ma requête et mon opposition. Je reste active pour contrer ce projet qui est antinomique. S'il vous plaît, stoppez tout.
Registre papier	SEI024_1208	Jacques GUITARD	Seignosse	J'ai été reçu par le commissaire enquêteur qui m'a apporté les explications que j'attendais. Seignossais, je préfère le tracé de RTE au tracé proposé par le collectif stop THT 40.
Registre papier	SEI025_1208	Maria GIRARD	Seignosse	Je suis opposée à ce projet.
Registre papier	SEI026_1208	Alain GRANDIE	Seignosse	Je suis opposé à ce projet et si le projet doit continuer, le tracé RTE est plus conforme à ce que je souhaiterais. Le tracé par l'autoroute A63 serait plus souhaitable pour les populations.
Registre papier	SEI027_1208	Burkhard LUNSER	Seignosse	Je suis opposé à ce projet et si le projet devrait se poursuivre, le tracé RTE est plus conforme à ce que je souhaiterais.
Registre papier	SEI028_1208	Jean-Bernard COMMET	Seignosse	Contre le projet gigantesque et passablement inutile.
Registre papier	SEI029_1208	Marie Véronique GARCIA	Seignosse	Avis ultérieur
Registre papier	SEI030_1208	Philippe MALRIEU	Seignosse	Je suis opposé au projet pour plusieurs raisons : - L'intérêt du projet en lui-même (surtout au moment où l'énergie est en crise). - L'impact sur la santé en raison des champs électromagnétiques. - L'impact sur la forêt et sur les animaux. - L'impact sur le tourisme - L'impact sur le développement futur de la région.
Registre papier	SEI031_1208	Mr et Mme BONNET	Seignosse	Opposition au projet. - Dégradation du cadre de vie et de la forêt - Quid valeur champ magnétique?
Registre papier	SEI032_1208	Jean-Pierre THEUX	Seignosse	Opposé au projet - Impact sur la forêt déjà bien détériorée par les coupes abusives de ces dernières années. - Dans le contexte actuel de pénurie d'électricité n'est-ce pas un projet d'un autre âge ? Quel est son utilité ? - Privilégier les bordures de route ou pistes cyclables plutôt que le massif forestier.

Registre papier	SEI033_1208	Marie José PILON	Seignosse	Opposée au tracé pour les effets sur l'organisme. Trop près des habitations.
Registre papier	SEI034_1208	Françoise DARBAS	Seignosse	Contre le tracé du projet. Trop d'habitations sur le tracé.
Registre papier	SEI035_1208	M et Mme Raymond BLOT	Seignosse	Contre le tracé du projet. Habitations trop proches pour les problèmes de santé.
Registre papier	SEI036_1208	MONTECOT	Seignosse	Contre le tracé et plus globalement sur le projet qui est à éliminer purement et simplement. Impact sur la santé et vie quotidienne.
Registre papier	SEI037_1208	Serge BRENAC	Seignosse	Etant professionnel de Santé, je suis absolument contre ce projet inutile et dangereux pour la santé.
Registre papier	SEI038_1208	illisible	Seignosse	Stop au projet !! Nous n'avalons pas une mesure inutile dont les conséquences sont incontrôlables.
Registre papier	SEI039_1208	Bernadette MAYLIÉ	Seignosse	Contre le projet RTE initial, en cours, et tracé proposé par les ANTI THT. Projet dangereux pour la santé, coûteux et inutile !
Registre papier	SEI040_1208	illisible	Seignosse	Contre un projet absurde et très dangereux
Registre papier	SEI041_1208	Didier DESLOUS	Seignosse	Pas d'objection sur le principe de transport de l'énergie mais opposé au tracé terrestre.
Registre numérique	@698_1209	Anonyme	Saint-Martin-de-Hinx	NON au projet de la ligne à haute tension
Registre numérique	@0699_1209	Jackie FOURNIER	Châtenay-Malabry	non au projet de ligne haute tension à Capbreton
Mail	E700_PJ55_1209	Claudine CASTRE	Capbreton	bonjour, je vous adresse ce document pour la future ligne à haute tension cordialement me castre. <i>La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête:</i> "Je souhaite déposer une observation à la mairie de Capbreton conformément aux dispositions mises en place dans la cadre de l'enquête publique portant sur les différentes procédures administratives du projet Golfe de Gascogne (ligne THT Cubnezais/Gatika) Contribution pour servir et valoir ce que de droit".
Registre numérique	@0701_1209	Anonyme	Angresse	Totalement CONTRE ce projet.
Registre numérique	@0702_1209	Anonyme	Messanges	NON! Nous ne voulons pas d'un câble qui vienne perturber notre si belle région! Arrêtez de tout détruire!
Registre numérique	@0703_1209	Anonyme	Capbreton	bonjour je suis contre votre projet RTE C'est un danger pour nous tous.
Registre numérique	@0704_1209	Anonyme	Saubion	Je suis formellement opposé au passage de la ligne tht entre Seignosse et Capbreton
Registre numérique	@0705_1209	Chris CAM	Capbreton	Encore un projet à la va vite avec pour seul intérêt le gain. Le tracé est impérativement à changer
Mail	E0706_1209	Anonyme		Bonjour, Je tiens à participer à l'enquête publique concernant le projet de la ligne RTE THT passant par voie terrestre sur le territoire de la commune de Capbreton. Je suis fermement et totalement opposé au dernier tracé proposé par RTE. Ce

				projet de passage terrestre sur la commune de Capbreton comme indiqué sur le tracé RTE est pour moi une grave erreur écologique, un danger grave pour la santé des habitants proche du tracé. De plus un tracé à proximité de pistes cyclables et des plages est impensable. Je suis également inquiet pour l'économie locale et pour l'attractivité de Capbreton. Ne jouons pas au apprenti sorcier. Bien cordialement.
Registre numérique	@0707_1209	Benoît CROUZY	Labenne	Ceci n'est tout simplement pas une option viable, enterrer des câbles de si haute tension juste sous nos pieds , nos serviettes de bain , nos forêt , nos plages et nos maisons c'est inadmissible et cela a des répercussions sur tout les êtres vivants . Encore une hérésie écologique au nom de l'argent et du profit en faisant fi du vivant et de la biodiversité .
Registre numérique	@0708_1209	Anonyme	Seignosse	Je suis totalement contre ce projet de folie !!! Je suis porteuse d'un pacemaker et je fais beaucoup de marche vers les casernes à Seignosse et à la pointe à Capbreton je ne pourrais certainement plus le faire !!! NON NON ET NON c'est impossible
Registre numérique	@0709_1209	Anonyme	Bayonne	Amoureuse de l'océan, citoyenne de cette planète je dis Non !! Pourquoi ? Pourquoi toujours plus ?! Aux dépends de toute forme de vie alentour, la santé, la survie des espèces locales voilà ce qui compte réellement! Le reste se travaille, se jauge mais ne doit pas passer en force !
Registre numérique	@0711_1209	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Je suis très opposée à ce projet. Il s'agit d'une aberration écologique qui va détruire nos écosystèmes locaux et présente un vrai danger pour nous, populations locales, aux vues du tracé actuel. Merci de prendre en compte le principe de précaution, les effets et impacts sont loin d'être connus et d'éloigner cet ouvrage au mieux. Le tracé actuel proposé par la RTE n'est pas judicieux, je soutiens l'ajustement proposé par le collectif Stop THT 40 Merci d'avance de prendre nos nombreux avis en compte. Bien cordialement
Registre numérique	@0712_1209	Anonyme	Capbreton	Ce projet est complètement fou et va à l'encontre de ce qu'on essaye tous de faire pour préserver cette planète sinon est en train de détruire. On ne peut pas sérieusement penser à mettre ainsi tout l'environnement écologique de la région , la faune et les humains qui seront impactés par cette ligne électrique. Vous allez détruire un écosystème, une région agréable alors que d'autres solutions existent. C'est inadmissible...
Registre numérique	@0713_1209	Anonyme	Capbreton	Je pense qu'en 2022 il existe un grand nombre d'alternatives à ce projet impactant la nature et l'écologie locale
Registre numérique	@0714_1209	Maya MARCARIE	Capbreton	Je suis totalement CONTRE le tracé actuel (sorties des câbles au niveau des plages très fréquentées et enfouissement des câbles trop près des habitations). Je suis POUR l'ajustement proposé par le collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0715_1209	Sebastian THOMAS	Capbreton	La solution, concernant le tracé, proposée par le collectif STOP THT40, mettrait à distance raisonnable les câbles des zones d'habitations
Registre numérique	@0716_1209	Anonyme	Capbreton	Je suis contre la ligne RTE, car avec 400 000V sous nos pieds de gros champs magnétique donneront des cancers à la longue. La connerie humaine prendra-t-elle fait un jour ?
Registre numérique	@0717_1209	Anonyme	Angresse	CONTRE ce projet tout simplement.
Registre numérique	@0718_1209	Leïla CALLEGARI	Capbreton	Je vous demande de bien vouloir faire preuve de prudence vis à vis de la santé des habitants de la commune en privilégiant le tracé alternatif suggéré par le collectif Stop THT 40.
Registre numérique	@0719_1209	Matthieu CALLEGARI	Capbreton	Je vous demande de privilégier le tracé alternatif proposé par le collectif Stop THT 40.

Mail	E0720_1209	Elise SOLVES		Bonjour, Je soussignée, Elise Solves, viens, par la présente, déposer mon opposition au projet de la RTE. En effet, je suis résidente de la commune de Soustons, proche de l'étang blanc, je suis en aucun cas d'accord avec ce projet, d'avoir une ligne à très haute tension passant à 1.50m de profondeur sous nos pieds et celui de nos enfants !! Je pense que c'est une catastrophe écologique de plus. Nous vivons dans une région préservée de toute industrie lourde comment pouvez-vous accepter de la salir à ce point. Le 9 décembre 2022 à Soustons.
Registre numérique	@0721_PJ56_1209	Anonyme	Capbreton	Madame, Monsieur, Je reste très peu persuadée de l'utilité de cette interconnexion à l'heure où nous connaissons de graves pénuries en approvisionnement d'électricité, et me demande si ce projet décidé "d'intérêt commun" le 14 décembre 2013 par l'Union Européenne le serait encore aujourd'hui. Quoique qu'il en soit, si ce projet devait voir le jour, je demande, comme beaucoup d'autres habitants des communes impactées par le passage de la ligne THT, que le tracé de la ligne THT soit modifié selon la proposition faite par le Collectif THT40 qui a réalisé un travail considérable sur ce sujet (voir pièce jointe). Meilleures salutations.
Registre numérique	@0722_1209	Anonyme	Seignosse	Bonjour je m'inquiète fortement du tracé de la ligne à haute tension juste sous nos pieds et je m'y oppose... ce projet étant prévu de passer dans une région qui ne cesse de se densifier en population hiver comme été... je vous demande de renoncer à ce risque
Registre numérique	@0723_PJ57_1209	Anonyme	Capbreton	A défaut de suppression du projet, je soutiens le tracé alternatif proposé par le collectif THT40 longeant l'autoroute au sud du centre de traitement loin des zones habitées. Nous avons la chance d'avoir des espaces naturels magnifiques, il faut les préserver.
Registre numérique	@0724_1209	Stéphanie MOREAU	Capbreton	Je ne suis pas favorable à ce projet pour plusieurs raisons : - la France ne produit pas assez d'énergie pour son territoire, comment elle pourrait en envoyer en Espagne ! - ce projet coûte trop cher à l'état, à l'Europe et in fine aux contribuables - j'ai suivi toutes les réunions, et effectuer quelques recherches, et aucun élément probant pour prouver l'innocuité d'une telle installation - il a même été dit lors d'une réunion qu'effectivement cela pouvait dérégler les pacemakers ! Très rassurant - cela va inévitablement abîmer notre environnement (forêt, plage) - un agriculteur a récemment gagné un procès contre RTE, car les lignes hautes tensions ont un réel effet négatif sur son élevage de vache - la durée d'utilisation de ce réseau a été estimée à 40-60 ans mais rien n'a été prévu pour la désinstaller, ni même budgétiser. Vive le développement durable - les forts désagréments pendant les travaux. A défaut j'opterai pour la proposition du collectif qui propose un meilleur tracé.
Mail	E0725_1209	Pouss Pouss		Bonjour, Je soussignée, Laurent Landeau, viens, par la présente, déposer mon opposition au projet de la RTE. En effet, je suis résidente de la commune de Soustons, proche de l'étang blanc, je suis en aucun cas d'accord avec ce projet, d'avoir une ligne à très haute tension passant à 1.50m de profondeur sous nos pieds et celui de nos enfants !! Je pense que c'est une catastrophe écologique de plus. Nous vivons dans une région préservée de toute industrie lourde comment pouvez-vous accepter de la salir à ce point. Le 9 décembre 2022 à Soustons. Laurent Landeau
Registre numérique	@0726_1209	Anonyme	Capbreton	A l'heure de la sobriété et du réchauffement climatique, à l'heure de la prise en compte de la biodiversité et des nouvelles énergies à développer, ce projet fait figure de vieux dossier du siècle dernier. Pas question que ce projet à but seulement lucratif et dénué de bon sens ne passe par chez nous, ni nulle part ailleurs dans le secteur d'ailleurs. Disons-le haut et fort.
Registre numérique	@0727_1209	Anonyme	Bénèze-Maremne	NON à ce projet qui ne semble pas pouvoir être développé dans des conditions respectueuses de l'environnement et dans la certitude du respect de la santé des habitants.

Registre numérique	@0728_1209	Daniel BASTIER	Capbreton	Je suis totalement CONTRE le tracé actuel, sorties des cables au niveau des plages très fréquentées toute l'année et enfouissement des cables trop près des habitations. Notre territoire n'a pas besoin de ce projet qui n'apporte rien économiquement si ce n'est des nuisances en matière de santé et de destructions de nos forêts et de son écosystème. ce dossier manque totalement de recul et d'études de terrain, comment en si peu de temps peut on sortir du chapeau un tel projet qui initialement passait dans l'océan et c'est pas mieux.
Registre numérique	@0729_1209	Anonyme	Angresse	Je demande que le principe de précaution soit respecté sur ce projet, puisque aucune étude n'existe sur une telle puissance de ligne. Tous les habitants de nos communes concernées par le tracé seront en danger, les personnes équipés de pacemaker seront en danger. Je souhaite que la ligne ne passe pas par les lieux fréquentés (plages, pistes cyclables et habitations) et je soutiens le tracé alternatif du collectif stoptht40 .
Registre numérique	@0730_1209	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis opposée au tracé du projet d'interconnexion électrique "Golf de Gascogne". En effet, nous n'avons aucun recul sur les effets sur l'environnement (faune, flore et humain). Cependant, le projet se fera, ainsi je souhaite que la proposition de tracé de l'association "Stoptht40" soit pris en compte. Ce tracé est une alternative permettant d'amoinrir les risques et les nuisances sur les populations (humaines et animales).
Registre numérique	@0731_1209	Philippe BRETHERS	Capbreton	Nous demandons à ce que la proposition d'ajustement du tracé proposé par les habitants réunis en collectif soit retenue
Registre numérique	@0732_1209	Anonyme	Seignosse	Je demande que le principe de précaution soit respecté sur ce projet, puisque aucune étude d'impact n'existe sur une telle puissance de ligne de courant continu. Tous les êtres vivants concernées par le tracé seront en danger. Les travaux vont générer d'énormes pollutions. De plus les aménagements faits en mer mettent en péril notre patrimoine lié à notre Hydrodiversité : nos spots de vagues exceptionnels et la faune et flore qui sont liés. NON à ce projet!
Registre numérique	@0733_1209	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour, je souhaite que soit pris en compte la demande de modification de tracé du projet de ligne à haute tension comme proposé par le collectif Stop THT 40 afin de protéger au mieux les habitants de la zone concernée. Sincèrement
Registre numérique	@0734_1209	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonsoir Je souhaite que soit suivie la demande de modification de tracé par le collectif Stop THT 40 pour que la nouvelle ligne à haute tension ne mette pas en danger la santé des habitants d'Hossegor Sincèrement
Registre numérique	@0735_1209	Anonyme	Capbreton	Je refuse de vivre au dessus d'une ligne électrique de 400000 volts!!!! La nature a besoin d'un espace préservé ! Les dauphins très sensibles aux champs électromagnétiques reviennent sur nos côtes!!! Pourquoi vouloir nous mettre en danger ? Nous tous mamifères marins ou terrestres? Que dirons nos enfants dans 20 ou 30 ans ? NON à ce projet auquel l'ars est défavorable.....
Registre numérique	@0736_1210	Bruno	Seignosse	Bonjour, Juste une question: laisseriez vous vos enfants mettront leurs doigts dans une prise...
Registre numérique	@0737_1210	Anonyme	Capbreton	Je suis contre
Registre numérique	@0738_1210	Joan DURU	Seignosse	En tant que surfeur et amoureux de la nature je suis contre le projet je ne veux pas de ligne haute tension sous nos plage qui va détruire notre dune qui est déjà assez abîmée et on ne connaît même pas les dangers d'une ligne haute tension sous nos pieds...
Registre numérique	@0739_1210	Anonyme	Angresse	Beaucoup trop dangereux pour les usagers de la plage des forêts et pistes cyclables sans parler de l'impact sur les forêts et la pollution visuelle de nos plages et forêts

Registre numérique	@0740_1210	Anonyme	Soorts-Hossegor	On peut pas imposer ça à des individus alors qu'on ne connaît même pas les impacts sur la santé. Et étant surfeur et amoureux de la nature je n'accepte pas le fait de détruire les dunes et les plages qui sont bien trop fragiles.
Registre numérique	@0741_1210	Anonyme	Labenne	Ne détruisons pas no plage
Registre numérique	@0742_1210	Anonyme	Tarnos	Tant qu'il n'y aura pas d'études sur l'impact d'un tel câble sur la santé des hommes mais aussi de la nature, il est inacceptable que ce projet aboutisse
Registre numérique	@0743_1210	Baptiste CASTANET	La Rochelle	En tant qu'amoureux de la région pour y venir en vacances depuis 30 ans et ayant mes grands parents y vivant la moitié de l'année je ne veux pas que les générations futures soient victimes de cette ligne à haute tension qui aurait aussi un impact trop important que la diversité
Registre numérique	@0744_1210	Anonyme	Capbreton	Contre la ligne très haute tension
Registre numérique	@0745_1210	Alexandra BRITSCH	Seignosse	Je suis absolument contre ce projet, ils sont prêts à nous enlever nos emplois car les cabanes de plages abîmeraient le littoral mais en contrepartie ils veulent nous installer une ligne à haute tension qui va détruire le fond marin les plages et les forêts, et qui va faire de ce paradis un endroit invivable .. nous ne pouvons pas laisser ce projet aboutir la terre a besoin de nous laissez la nature comme elle est.
Registre numérique	@0746_1210	Anonyme	Seignosse	Projet nefaste et dangereux tant pour l'homme que pour la nature. Une aberration totale
Registre numérique	@0747_1210	Anonyme	Soorts-Hossegor	Si vous vous souciez plus des vies que de vos profits, vous n'auriez même pas envie d'envisager ce projet. Pensez aux enfants, aux animaux, à la flore juste une seconde.
Registre numérique	@0748_1210	Florian NOGUES	Bidart	Non à la ligne haute tension. Préservons notre littoral et notre santé
Registre numérique	@0749_1210	Anonyme	Saint-Julien-en-Born	Pourquoi faire passer la ligne sous des habitations et des pistes cyclables.
Registre numérique	@0750_1210	Nelly BERTRAN	Capbreton	Habiter à Capbreton est un choix de vie, ou il est encore possible d'aspirer à une vie en connexion avec la nature qui nous entoure, de satisfaire une recherche de tranquillité et de simplicité, loin de la frénésie des villes où l'homme ne cesse, dans sa quête de toujours plus de domination, du toujours plus vite et du toujours plus, de transformer et détériorer celle à laquelle sa vie est inconditionnellement liée. Sans prêcher pour un retour au style de vie hamish, à chacun sa philosophie et sa conception du "progrès", mais les manifestations du changement climatique ne peuvent plus être ignorées même par les aveugles aujourd'hui... Il serait appréciable de sentir que les décideurs et effecteurs de ce type de projet, qui dirigent et managent nos villes, montrent une capacité de réflexion et de priorisation en connexion avec l'importance du respect de la nature indispensable à notre santé, et in fine notre survie.... Questionnements : l'utilité de ce câble, de manière absolue, et plus relativement pour notre région?! L'impact sur l'environnement, dans l'océan (ce qui est caché n'est pas moins nuisible), les forêts, les sols! L'impact sur la santé de l'homme?!? Je pense, monsieur le maire, que beaucoup sont dans mon cas très déçus qu'un tel projet ait pu être accepté par les responsables de gestion de si beaux patrimoines et art de vivre, c'est encore le signal que le profit passe avant le bon sens primaire, encore de quoi faire fuir vos habitants en quête d'humanité, tout simplement. A bon entendeur !
Registre numérique	@0751_1210	Benjamin	Capbreton	Non merci, nous ne voulons pas de ça.

Registre numérique	@0752_1210	Marc ANCELIN DE SAINT-QUENTIN	Capbreton	Bonjour Habitant de Capbreton je dépose mon opposition totale au projet et à tout autre tracé. Je trouve plus que regrettable qu'après avoir déversé des déchets nucléaires dans les années 70 au gouf de Capbreton, une deuxième pollution d'envergure nous soit imposée 50 ans plus tard. Je parle bien sûr de pollution mais surtout de risque sanitaire inconnu. Il est incontestable que cette ligne qui sera la plus puissante du monde ne peut qu'avoir des effets sanitaires néfastes voir mortels, quand on sait déjà les dégâts sanitaires que provoque des lignes haute tension ou encore les câbles sous terrain d'éoliennes. J'espère que les décideurs sauront prendre une décision de bon sens. Je me demande réellement comment un tel projet peut-il être présenté à une population ? A-t-on perdu tout bon sens ?
Registre numérique	@0753_1210	Jean-François CLUS	Bayonne	Contre une ligne haute tension qui passe sous nos plages et nos vagues et qui viendrait dénaturer un site unique
Registre numérique	@0754_1210	Laurent ABRIBAT	Soorts-Hossegor	A défaut d'un abandon de ce passage par les terres , je souhaite que soit suivie la demande de modification de tracé par le collectif Stop THT 40 pour que la nouvelle ligne à haute tension ne mette pas en danger la santé des habitants .
Registre numérique	@0755_1210	Baptiste PAUTHE	Seignosse	Vers où allons nous si on doit empêcher nos futurs enfants de se balader sur la plage ? L'endroit où il fait bon respirer, c'est la pureté la fraîcheur de chez nous. DANGER ?? TRISTESSE ??
Registre numérique	@0756_1210	Anonyme	Soorts-Hossegor	En tant que surfeuse et amoureuse de la nature, je ne veux pas d'une ligne haute tension sous nos pieds, nos dunes, nos pistes cyclables, nos forêts, nos plages.
Registre numérique	@0757_PJ58_PJ59_1210	Loup SAINT-MARTIN	Soorts-Hossegor	Veillez-trouver en pièce jointe ma contribution sur le projet porté par RTE.
Registre numérique	@0758_1210	Julie PINAUD	Portet-sur-Garonne	Contre la ligne haute tension et ses potentiels dangers sur l'humain et la nature !
Registre numérique	@0759_1210	Anonyme	Capbreton	Je n'arrive pas à comprendre vos réelles motivations autour de ce projet? Un projet qui est tracé au milieu de zones habitées ou très fréquentées tout en flinguant l'environnement alors qu'on nous martèle à longueur de journée des obligations environnementales et/ou de santé publique. 400000V c'est pas rien et vous nous dites que ça ne craint pas? Pourquoi ne pas construire des lotissements sous des lignes à HT tant qu'on y est.. Regardez la situation actuelle, la société ne cesse de s'agrandir et notre consommation d'électricité en va de même. Vous nous gavez déjà assez avec vos voitures électriques alors qu'on est pas foutus d'assurer la production de nos besoins en électricité avec les coupures de courant.. Ce projet s'inscrit dans un but de partager notre production d'électricité avec l'Espagne comme la centrale de Golfech mais où est la logique.. Mettez plutôt à profit ces milliards dans l'utile tel que la santé, l'école ou encore l'armée. Ma mère m'a toujours dit qu'il faut toujours assurer l'essentiel avant de se focaliser sur des projets futiles comme votre ligne HT souterraine ou encore vos LGV. Naturellement je suis quelqu'un de discret, mais j'en ai marre que les pouvoirs publics nous prennent pour des gogoles et quand il s'agit de toucher ma terre, je me dois de réagir contre ce genre de conneries.
Registre numérique	@0760_1210	Aurélien BERRUEZO	Seignosse	Pensez à préserver notre nature plutôt que de satisfaire vos envies politique .. laissez nous tranquille ..
Registre numérique	@0761_1210	Anonyme	Capbreton	CE TRACÉ A COMME D'HABITUDE ÉTAIT ÉLABORÉ, AU MÉPRIS DES HABITANTS ET DU SITE (FORÊT FLORE ET FAUNE) Trop proche des habitations, destruction du milieu naturel, actuellement il est impossible de déterminer les effets néfastes qu'aura cette ligne sur la santé de la population , la faune et la flore.
Registre numérique	@0762_1210	Anonyme	Capbreton	Je suis contre avoir une ligne haute tension installé sous nos pieds et sous nos dunes alors qu'on ne sait pas quel impact ça aura sur notre environnement. Nous avons déjà assez de problème à protéger nos dunes pour risquer de les détruire

				juste pour cette ligne haute tension. De plus nous avons encore une magnifique biodiversité qui risquerait d'être impactée par cette ligne haute tension.
Registre numérique	@0763_1210	Anonyme	Capbreton	Le passage de cette ligne dans la forêt va entraîner une grande déforestation et la disparition de la biodiversité. Le projet n'a pas pris en compte la proximité des habitations, et un possible rejaillissement nocif sur la santé des habitants. Il faut revoir ce tracé!
Registre numérique	@0764_1210	Paul	Capbreton	Je trouve aberrant que de nos jours un tel projet soit mis en place sur nos plages et forêt, suffisamment mise à mal par le réchauffement climatique. De plus les risques liés à une ligne à haute tension sous nos pieds sont trop élevés à mon avis dans une zone aussi fréquentée que la plage ou piste cyclable etc....
Registre numérique	@0765_1210	Nicolas MONESTIER	Capbreton	J'envverrais des lettres si je ne peux plus faire de mails...tu peux te la mettre au cul ta ligne de merde
Registre numérique	@0766_1210	Sally DE CUYPER	Seignosse	En tant que surfeur et amoureux de la nature je suis contre le projet je ne veux pas de ligne haute tension sous nos plages qui va détruire notre dune qui est déjà assez abîmée et on ne connaît même pas les dangers d'une ligne haute tension sous nos pieds...
Registre numérique	@0767_1210	Anonyme	Seignosse	Je m'oppose à ce projet qui va nuire à notre tranquillité et à la nature notamment la dune protégée
Registre numérique	@0768_1210	Léa HERR	Seignosse	Pourquoi concrétiser un projet obsolète signé il y a des années et dont personne ne veut ?! Respectez les habitants et leur souhait. La côte landaise est une richesse qu'il faut protéger et il serait normal de laisser ceux qui y vivent choisir !
Registre numérique	@0769_1210	Anonyme	Seignosse	Je m'oppose fermement à ces travaux qui consistent à enterrer une ligne haute tension sous nos dunes, plages, et notre cher océan. En tant que résidant de Seignosse je refuse de voir ces travaux se réaliser, nous nous devons d'être garants de la protection de cette belle région. De plus cela nous est imposé mais nous ne laisserons pas aboutir ce projet absurde.
Registre numérique	@0770_1210	Joël LACHAISE	Capbreton	"L'écologie, le combat du siècle " peut on lire sur le site de l'élysé. Arrêtons de parler et agissons simplement en refusant de tel projet économiques. Il est grand temps d'appliquer de réels principes écologiques et sanitaires. Il est primordial de conserver un littoral sain pour ses habitants et pour tous le tourisme généré. La situation est ubuesque. Nous ne pouvons pas accepter le passage de cette ligne sous nos quartiers résidentiels, sous nos plages et sous la mer. Notre santé et celle de nos enfants peut être en jeu. La protection du système dunaire est un enjeu depuis de nombreuses années, comment est il possible de pouvoir envisager un tel passage de ligne ?! Et sous la mer ? Les pêcheurs posent quotidiennement leurs filets au dessus du tracé. C'est dramatique pour nos ressources et à l'encontre de tous les enjeux écologiques modernes. En plus d'enjeux Sanitaires et écologiques, l'enjeu économique touristique est énorme. S'il vous plaît, arrêtons la course à l'énergie et aux profits !! Où faites le dans vos villes déjà polluées et sacrifiées. Préservez les environnements sains et leurs habitants !
Registre numérique	@0771_1210	Guillaume MOURET	Portet-sur-Garonne	On ne connaît pas les effets sur les humains et on a pu s'apercevoir récemment suite aux scandales des éoliennes que des lignes haute tension à 1m sous terre entraînait des comportements anormaux sur les vaches et même la mort lorsque l'exposition est prolongée. En tant qu'ingénieur électronique je ne sais que trop bien les effets des champs magnétiques et électriques (perturbation emc en général) sur les êtres vivants.

Registre numérique	@0772_1210	Julian VERGNES	Soorts-Hossegor	Je m'oppose au projet de ligne haute tension qui doit passer sur hossegor et Capbreton.
Registre numérique	@0773_1210	Anonyme	Soorts-Hossegor	Contre la ligne haute tension
Registre numérique	@0774_1210	Anonyme	Seignosse	L'électricité reste indispensable mais ne doit pas faire courir de risque à la santé publique ni au détriment d'une nature trop peu protégée de nos jours. Tant que les effets sur le corps humain et les répercussions sur le milieu naturel ne seront pas déterminés avec précisions, je m'opposerai au projet de ligne haute tension sous terre à Seignosse/Hossegor.
Registre numérique	@0775_1210	Anonyme	Capbreton	Premièrement j'habite aux oceanides donc juste à côté d'où il est prévu d'avoir la ligne qui va passer. Certes sous terre mais tout de même mauvais pour la santé d'avoir une ligne haute tension si proche de nos habitations. De plus je fais souvent du vélo et j'ai cru comprendre que celle-ci passera également sous les pistes cyclable, je trouve cela dangereux pour toutes personnes qui y va pour le plaisir. Et pour terminer le passage de la ligne sous la plage et dans l'eau est complètement absurde, les gens qui ont un pacemaker ne pourront plus aller sur ces plages et cela est dangereux pour les enfants qui jouent sur la plage, les surfeurs dans l'eau (j'en fais partie) et enfin toute la faune et flore marine qui va être détruite pour l'installation et mise en péril par la suite. Ce projet n'est en aucun cas bénéfique pour les humains, faune et flore de cet environnement.
Registre numérique	@0776_1210	Anonyme	Capbreton	Pas de passage sous nos plages pour nos enfants. Il existe d'autres solutions
Registre numérique	@0777_1210	Anne-Laure TEMPLE	Capbreton	Bonjour, Au vu du nouveau tracé de l'interconnexion entre la France et l'Espagne nous nous opposons farouchement à ce projet. Habitants de Capbreton nous ne pouvons accepter avoir sous nos pieds, sous les pieds de nos enfants un tel risque. Nous souhaitons un tracé éloigné de nos okages, nos villages. Merci à vous. Cordialement.
Registre numérique	@0778_1210	Anonyme	Anglet	Amoureux de la nature et de l'océan je suis contre ces câbles qui détruiront les dunes et qui seront susceptibles d'être nocifs pour l'humain
Registre numérique	@0779_1210	Anonyme	Dolus-d'Oléron	Le littoral français est assez abîmé comme ça par l'érosion, la saisonnalité du lieu N en rajoutons pas encore
Registre numérique	@0780_1210	Grégoire CROUZET	Biscarrosse	Cela est une catastrophe écologique sous tout ces aspects. Détérioration du littoral déjà bien abîmée par mer nature. De part ça fabrication, implantation, et zone de passage de la ligne. Un danger pour tout les habitants et citoyens posant un pied sur littoral français.
Registre numérique	@0781_1210	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour, Je suis contre le passage de cette ligne sous nos pieds, proche de nos habitations. Comment profiter de nos plages des Casernes et des Oceanides alors que d'énormes volts passent sous nos pieds, nos serviettes,... Comment profiter de la nature à vélo alors que sous nos roues d'énormes volts passent... Détruite la nature et prendre le risque de porter atteinte à la santé des gens pour ça... c'est incroyable, c'est irresponsable...
Registre numérique	@0782_1210	Anonyme	Seignosse	Je souhaite m'opposer au projet de câbles électriques sous-marin entre la France et l'Espagne
Registre numérique	@0783_1210	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour Je suis contre le projet de la ligne haute tension qui passera à soorts hossegor Et les commune alentour Détruire la nature et notre santé est inacceptable . Détruire ce qui représente les landes en mettant notre santé en jeu est honteux !!!!!

Registre numérique	@0784_1210	Anonyme	Paris	Le principe de précaution n'est pas respecté. Les effets d'une telle ligne à cour et long terme ne sont pas connus.
Registre numérique	@0785_1210	Anonyme	Anglet	Je suis contre le projet de ligne haute tension du fait de ses conséquences néfastes sur l'environnement et la santé.
Registre numérique	@0786_1210	Simon THIEULLEN	Biarritz	Petition contre les lignes a haute tension
Registre numérique	@0787_1210	Guillaume BRIANT	Hossegor	Résidant à Hossegor, j'ai pris connaissance du projet d'enfouissement de lignes à haute tention à Capbreton et Hossegor, dans des zones densément peuplées, dans le cadre de l'interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne. Je suis vivement opposé à ce projet dont les conséquences sur la santé des habitants ainsi que sur le fragile écosystème local n'ont pas du tout été évaluées. La santé des habitants ne doit pas être une variable d'ajustement !
Registre numérique	@0788_1210	Anonyme	Seignosse	Contre la ligne
Registre numérique	@0789_1210	Anonyme	Montauban	Je suis particulièrement contre ce projet qui ne respecte pas l'environnement, ni la population, ni le bon sens !!! Revoyez votre copie et faites des études sérieuses sur les conséquences sur la SANTE en attendant et en meme temps renoncez a ce projet qui n'est pas une promesse de compagne du President Micron Avez vous seulement pris connaissance de l'etude de STOP THT 40 qui me semble bien plus réaliste que la votre. LES EXPERTS DE CETTE STRUCTURE QUI RESPECTE LES CITOYENS ET LA SANTE PUBLIQUE ONT FAIT PREUVE DE COMPENCE ET D ECOUTE ET EN MEME TEMPS DE BON SENS ; Je demande donc a la commission 'enquête de prendre en compte mes doléances et mon point de vue. Respectueusement.
Registre numérique	@0790_1210	Mathis DORE	Caen	Nous ne disposons pas d'assez d'informations concernant l'impact de ce projet sur la nature et les habitants vivant aux alentours.
Registre numérique	@0791_PJ60_1210	Anonyme	Tarnos	Ce projet provoquera de nombreux dégats écologiques et nous ne connaissons pas encore l'ampleur de ses conséquences sur la santé humaine. C'est pour cela que je m'oppose à son élaboration en dépit des bénéfices qu'il apporterait. Toutefois, s'il devait être réalisé, alors il faudrait retravailler son tracé. En effet, passant sous des zones très fréquentées et/ou à fort enjeu écologique, le tracé envisagé aggrave les risques déjà évoqués. Au contraire, celui proposé par le collectif stoptht40 les atténue.
Registre numérique	@0792_1210	Anonyme	Seignosse	Bonjour Je suis contre le projet car nous habitons dans un lieu naturel et je souhaiterais que cela reste naturel sans lignes électriques sois mes pieds!
Registre numérique	@0793_1210	Simon BETBEDER	Angresse	Contre le projet. Possibilité de dangerosité pour nous et nos enfants
Registre numérique	@0794_1210	Jessica ARROUY	Ondres	L'environnement est déjà bien assez perturbé pour qu'on rajoute une ligne haute tension en dégradant les dunes si précieuses pour la biodiversité. De plus les effets néfastes de ses lignes sur la santé ne sont plus à démontrer. Arrêtons de saccager nos lieux de vies!!!
Registre numérique	@0795_1210	Julien TURPAUD	Capbreton	Je ne veux pas de lignes hautes tension sur ma terre landaise, ni même de Plan B aménagé passant pas le secteur sud de la pointe !!!! Marre de cette société ou le non respect des citoyens est devenu permanent ! Ce projet est un non sens à tous les niveaux ! Préserveons encore le peu qu'il reste !

Registre numérique	@0796_1210	Luna RIVERO	Soustons	Car la région des Landes, sa forêt et ses plages devraient être préservé et soigné, et non mise en danger.
Registre numérique	@0797_1210	Anonyme	Labenne	En tant que sportive et amoureuse de la nature je refuse d'avoir une ligne haute tension sous mes pieds.
Registre numérique	@0798_1210	Anonyme	Capbreton	Je suis contre la ligne haute tension
Registre numérique	@0799_1210	Michel PERRET	Paris	S'opposer : difficile, voire peu de chance d'aboutir. A minima s'appuyer sur l'ajustement du collectif "stop THT 40 "
Registre numérique	@0800_1210	Pedro BOCCALETTI	Soorts-Hossegor	Il est temps que l'environnement et toutes les actions pour sa préservation soient la priorité. Nous ne pouvons plus nous permettre des compromis. N'est-ce pas clair encore ?
Registre numérique	@0801_1210	Anonyme	Poitiers	En tant que touriste et future habitante des Landes à Capbreton, je suis opposée à ce projet de ligne de haute tension sous nos pieds. La balance bénéfices-risques sur la santé est très pauvre. Les risques sur la santé sont tellement sous évalués. Le défiguration de la nature, les dunes, les pistes. Comment cela a pu être accepté par les mairies qui comptent sur le tourisme.
Registre numérique	@0802_1210	Anonyme	Capbreton	La dune et l'écosystème qui en dépend subissent déjà suffisamment de dommages par les infrastructures déjà existantes pour en rajouter. Nous ne connaissons pas les effets de ce genre de ligne sur le vivant, humain ou pas. Je m'exprime donc clairement contre ce projet.
Registre numérique	@0803_1210	Annie DUPONT	Capbreton	Nous reprochons au tracé actuel RTE : 1) De sortir de l'eau au niveau des plages très fréquentées en été : au nord les "casernes", au sud la plage du CCAS. Proposition : Notre ajustement apporte des sorties de l'eau dans des zones moins fréquentées. 2) D'être trop près de certaines habitations et campings : le Camping des Oyats à Seignosse, celui de Fierbois et de la Civelle à Capbreton, le quartier de la Clairière aux Chênes, de Bouhèbe et du Gaillou à Capbreton, la résidence Les Corciers à Soorts-Hossegor. Proposition : Le réaménagement de deux DFCI déjà existantes sous lesquelles les câbles passeraient : au nord dans le massif forestier de Seignosse, au sud dans le massif forestier entre Capbreton et Labenne, qui permettraient une intervention plus rapide et efficace des pompiers en cas d'incendie. 3) De longer des axes passants majeurs de notre région entraînant des bouchons importants pendant des mois : la RD28, pénétrante de Capbreton, une des routes les plus fréquentées des Landes, la départementale entre Soorts et Seignosse le long de la zone Pédebert. D'autant plus que le long de ces axes les câbles seront la plupart du temps sous les pistes cyclables. Proposition : Mise à distance raisonnable des câbles des zones d'habitations en respectant l'instruction de Mme Batho (ancienne ministre de l'écologie et du développement durable). 4) De traverser le massif forestier dense et sans chemin existant derrière le quartier de Bouhèbe et du Gaillou avec l'abattage de nombreux arbres parmi lesquels des chênes lièges. Proposition : Avec notre ajustement, il n'y a quasiment aucun impact sur la circulation, le tracé ne fait plus que couper les axes passants et ne longe plus les pistes cyclables que sur une courte portion.
Registre numérique	@0804_1210	Simonne DUPONT	Capbreton	Nous reprochons au tracé actuel RTE : 1) De sortir de l'eau au niveau des plages très fréquentées en été : au nord les "casernes", au sud la plage du CCAS. Proposition : Notre ajustement apporte des sorties de l'eau dans des zones moins fréquentées. 2) D'être trop près de certaines habitations et campings : le Camping des Oyats à Seignosse, celui de Fierbois et de la Civelle à Capbreton, le quartier de la Clairière aux Chênes, de Bouhèbe et du Gaillou à Capbreton, la résidence Les Corciers à Soorts-Hossegor.

				<p>Proposition : Le réaménagement de deux DFCI déjà existantes sous lesquelles les câbles passeraient : au nord dans le massif forestier de Seignosse, au sud dans le massif forestier entre Capbreton et Labenne, qui permettraient une intervention plus rapide et efficace des pompiers en cas d'incendie.</p> <p>3) De longer des axes passants majeurs de notre région entraînant des bouchons importants pendant des mois : la RD28, pénétrante de Capbreton, une des routes les plus fréquentées des Landes, la départementale entre Soorts et Seignosse le long de la zone Pédebert.</p> <p>D'autant plus que le long de ces axes les câbles seront la plupart du temps sous les pistes cyclables.</p> <p>Proposition : Mise à distance raisonnable des câbles des zones d'habitations en respectant l'instruction de Mme Batho (ancienne ministre de l'écologie et du développement durable).</p> <p>4) De traverser le massif forestier dense et sans chemin existant derrière le quartier de Bouhèbe et du Gaillou avec l'abattage de nombreux arbres parmi lesquels des chênes lièges.</p> <p>Proposition : Avec notre ajustement, il n'y a quasiment aucun impact sur la circulation, le tracé ne fait plus que couper les axes passants et ne longe plus les pistes cyclables que sur une courte portion.</p>
Registre numérique	@0805_1210	Simonne DUPONT	Capbreton	<p>Nous reprochons au tracé actuel RTE :</p> <p>1) De sortir de l'eau au niveau des plages très fréquentées en été : au nord les "casernes", au sud la plage du CCAS.</p> <p>Proposition : Notre ajustement apporte des sorties de l'eau dans des zones moins fréquentées.</p> <p>2) D'être trop près de certaines habitations et campings : le Camping des Oyats à Seignosse, celui de Fierbois et de la Civelles à Capbreton, le quartier de la Clairière aux Chênes, de Bouhèbe et du Gaillou à Capbreton, la résidence Les Corciers à Soorts-Hossegor.</p> <p>Proposition : Le réaménagement de deux DFCI déjà existantes sous lesquelles les câbles passeraient : au nord dans le massif forestier de Seignosse, au sud dans le massif forestier entre Capbreton et Labenne, qui permettraient une intervention plus rapide et efficace des pompiers en cas d'incendie.</p> <p>3) De longer des axes passants majeurs de notre région entraînant des bouchons importants pendant des mois : la RD28, pénétrante de Capbreton, une des routes les plus fréquentées des Landes, la départementale entre Soorts et Seignosse le long de la zone Pédebert.</p> <p>D'autant plus que le long de ces axes les câbles seront la plupart du temps sous les pistes cyclables.</p> <p>Proposition : Mise à distance raisonnable des câbles des zones d'habitations en respectant l'instruction de Mme Batho (ancienne ministre de l'écologie et du développement durable).</p> <p>4) De traverser le massif forestier dense et sans chemin existant derrière le quartier de Bouhèbe et du Gaillou avec l'abattage de nombreux arbres parmi lesquels des chênes lièges.</p> <p>Proposition : Avec notre ajustement, il n'y a quasiment aucun impact sur la circulation, le tracé ne fait plus que couper les axes passants et ne longe plus les pistes cyclables que sur une courte portion.</p>
Registre numérique	@0806_1210	Arnaud ROGER	Capbreton	<p>En tant que résidant à l'année je pense que le tracé suggère par cette association est plus acceptable pour nous.</p> <p>Aucunes études sur l'influence de cette ligne sur la faune et la flore n'ont été réalisées au moment même où Enedis et EDF ont été condamnés à démonter des lignes hautes tensions près d'élevage de bovins (un combat de 13 ans)</p> <p>De plus , nos chers décideurs n'ont qu'à habiter près ou sur cette ligne . C'est toujours trop facile de décider » à la place de »</p>
Registre numérique	@0807_1210	Anonyme	Tosse	<p>Pour la préservation de notre littoral, pour les générations à venir (celles qui sont souvent laissées pour compte) .</p> <p>Je suis une infirmière de 28 ans, surfeuse et amoureuse de la nature depuis mon plus jeune âge . Je vois les paysages de mon enfance disparaître , l'érosion de la côte gagner du terrain chaque années , des forêts détruites et délocalisées ailleurs pour laisser place à des immeubles, des déchets enfermés sous la mer comme si nous n'avions pas de plus en plus de catastrophe climatiques, et maintenant un projet de ligne haute tension sous nos pieds à côté du plus grand</p>

				canyon sous-marin d'Europe. Alors je dis non à ce projet dont on ne connaît pas les risques. Il serait temps de penser donner à la terre et non de lui retirer un peu plus d'espace chaque jour.
Registre numérique	@0808_1210	Jean-François LABROUSSE	Soorts-Hossegor	Bonjour, à la lecture de différents documents et depuis l'évolution de ce chantier depuis notre information réelle soit en 2020/21, nous Joëlle et Jean-François Labrousse, souhaitons qu'il soit tenu compte absolument de l'avis du CNPN et que le tracé dessiné par l'association STOPTHT40 soit repris car plus respectueux des habitudes locales des habitants (fréquentation de la plage des casernes et pistes cyclables par exemple) plus éloigné de davantage d'habitations, plus respectueux de la nature. Je ne souhaite pas entrer dans les polémiques stériles du pourquoi de ce chantier qui va coûter de plus en plus cher par rapport au budget initial, dont la faisabilité et la pertinence tombent bien mal alors que nous entrons dans une période d'économies d'électricité ... AU MOINS faisons au mieux de l'intérêt des habitants sans jouer les apprentis sorciers par rapport aux nuisances d'un tel projet, et aux effets secondaires qu'il pourrait avoir sur notre santé. En vous remerciant de prendre en considération nos remarques, nous vous assurons de nos sentiments les meilleurs.
Registre numérique	@0809_1210	Martial RAULT	Bénèsse-Maremne	Bonjour, je m'oppose formellement à ce projet terrestre assassin. Ceux qui le valide seront tenus pour responsables des nombreuses maladies qui seront inévitablement liées aux ondes nocives puissantes relatives aux installations. L'ignorance et la naïveté de nos élus font vraiment peur !
Registre numérique	@0810_1210	Florence IMBERT	Soorts-Hossegor	Je soutiens le projet de l'association Stop THT 40, il me semble être le meilleur projet pour le respect de notre région, encore assez préservée La modification par rapport au projet de RTE est raisonnable. Un effort doit être fait pour avoir un impact minimal sur notre environnement
Registre numérique	@0811_1210	Sandrine PARRIAUX	Saint-Cyr-sur-Mer	Très sensible à la nature et à la sécurité, je crains les conséquences de la ligne sur la dune ainsi que sa dangerosité sur les humains.
Registre numérique	@0812_1211	Anonyme	Genève	Dangereux et dénaturant totalement cet espace encore protégé
Registre numérique	@0813_1211	Shanelle BARBIER	Capbreton	Projet indéfendable et qui, selon mon humble avis, annonce une prise de position radicale et à contre sens des convictions sanitaires, écologiques et humanistes que les citoyens prétendent pour la commune de Capbreton.
Registre numérique	@0814_1211	Sarah RUAULT	Lons	Désastre écologique Désastre humain concernant notre santé
Registre numérique	@0815_1211	Anonyme	Capbreton	Je suis née ici, j'ai grandi entre océan et forêt. J'ai assisté à de nombreuses métamorphoses. Mais celle-là sera celle de trop, car elle met notre environnement, notre santé et celle de nos proches en alerte. Il est inadmissible de vivre sous tension (électrique ça va de soit) dans ce cadre de vie.
Registre numérique	@0816_1211	Virginie MORESMAU	Seignosse	Notre forêt et notre océan sont notre patrimoine. Ce domaine devrait être une réserve protégée. C'est notre source d'énergie. On parle de redonner la dune à la nature. De ne plus construire sur le littoral. Plus de cabanes sur les plages. Mais une ligne de 400 000 volts est possible sous la dune, dans l'océan. C'est absurde !!! Mne la préfète réagissait s'il vous plaît ?? NON à ce projet fou Pensez aux nouvelles générations , qu'est ce que vous allez leur laisser!!!

				Honteux!! Virginie Née et amoureuse de cette région pour sa beauté , sa quiétude, son énergie.. Alors je dit une fois de plus NON À CE PROJET.
Registre numérique	@0817_1211	Anonyme	Anglet	Cela est une catastrophe écologique sous tout ces aspects. Un danger pour tout les habitants et citoyens posant un pied sur littoral français.
Registre numérique	@0818_1211	Anonyme	Soorts-Hossegor	Après consultation, je soutiens l'ajustement proposé par SPSH qui permet d'éviter de passer trop près des zones d'habitations, des sorties de l'eau dans des zones moins fréquentées, notamment
Registre numérique	@0819_1211	Annie LABESCAT	Capbreton	Je suis contre ce projet ... Nous ne connaissons pas vraiment les conséquences sur la santé des populations a proximité, de plus l'abattage de tous ces pins sur une largeur de 10 mètres est inacceptable.
Registre numérique	@0820_1211	Anonyme	Capbreton	Je suis contre le projet
Registre numérique	@0821_1211	Bruno MAGNASCO	Bénesse-Maremne	Est-il possible de s'opposer à un projet d'une telle ampleur ? Tout du moins, pouvons-nous espérer un choix le moins préjudiciable possible !!! Je m'oppose au projet tel qu'il est présenté parce qu'il prévoit de passer à proximité des habitations et de zones très fréquentées. J'ai récemment vu un reportage aux informations télévisées qui relate la dangerosité des champs électro-magnétiques provoqués par la présence d'une antenne relais et d'une ligne à haute tension toute proche (https://actu.fr/normandie/lisieux_14366/des-vaches-perturbees-par-une-antenne-relais-a-livarot-lavenir-dune-exploitation-en-danger_2247931.html). Je m'inquiète des conséquences sanitaires. Je soutiens donc le tracé proposé par le collectif stop THT40.
Registre numérique	@0822_1211	Laure VALMALLE	Hagetmau	Ce projet aussi utile soit il paraît avec des risques trop importantes pr la santé des hommes et des enfants qui vont circuler sur les pistes cyclables ou la ligne va être déroulé sans parler des conséquences pr la faune et flore marine. Il serait temps de prendre en considérations tout risque démesurés pr une un projet qui n'amène pas une évolution technique indispensable
Registre numérique	@0823_1211	Georges LOPEZ	Capbreton	Je supporte le collectif stop THT40 qui propose un parcours alternatif qui passe plus loin des lieux d habitations Je suis toutefois inquiet sur la partie traverse de la dune, à t on pris en compte le recul de la dune ?
Registre numérique	@0824_1211	Maité LOPEZ	Capbreton	Je supporte le collectif stoptht40 qui propose un trace plus respectueux des habitants et de l'environnement
Registre numérique	@0825_1211	Solange	Capbreton	Projet d'interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne Je suis opposée à ce projet. C'est une aberration en soi ne serait-ce qu'en en regardant LE TRACÉ ! Contournement du Gouf de Capbreton : une boucle vers l'intérieur des terres !!! Curieux, Seignosse, Hossegor, Capbreton les villes impactées ne sont même pas indiquées. Ainsi on a l'impression d'un désert entre Arcachon et Bayonne ! Ce projet tel quel, même les Shadocks n'auraient pas osé l'imaginer !
Registre numérique	@0826_1211	Stéphane BERENQUER	Seignosse	Concernant l'intérêt du projet : Aucune évaluation de l'apport espéré sur les approvisionnements ou les tarifs électriques en France et en Espagne suite à la mise en service de la liaison électrique entre Cubnezais et Gatika à partir de 2027, les porteurs du projet se contentent d'indiquer que les interconnexions sont nécessairement positives pour tous. RTE indique volontiers que son autre liaison catalane Baixas-Santa Llogaia a permis de doubler la capacité d'échange

				<p>entre les 2 pays, mais hélas il n'y a pas de relevés ni d'études du gain concret en approvisionnement ou tarification avec cette liaison pourtant en service depuis 2015.</p> <p>Quant au caractère durable affiché, cette liaison étant initialement prévue pour bénéficier principalement à l'Espagne cela concerne surtout l'électricité française qui est à 80% nucléaire. D'ailleurs, la France sera-t-elle en mesure d'alimenter cette liaison à l'horizon 2027 vu l'état de ses centrales nucléaires et de son approvisionnement énergétique en 2022 ?</p> <p>Les conséquences de cette interconnexion : elles sont inconnues !</p> <p>Non seulement il n'y a pas d'étude de l'effet des champs électromagnétiques engendrés sur les espèces animales, la faune et la flore, mais il est impossible de connaître les désagréments humains à proximité de la future liaison, craints notamment pour les porteurs de pacemakers.</p> <p>Ce projet est un ouvrage expérimental par la puissance transportée prévue, ce qui a été confirmé par M. le garant de la concertation lors de la réunion publique du 8/12/2021 précisant : "qu'il n'y ait pas de référence internationale sur le sujet, ça c'est un état de fait". De même le rapport de l'expert indépendant mandaté en 2022 par la CNDP conclut : "En conclusion, y compris pour des niveaux d'exposition faibles, les auteurs des revues récentes ainsi que les rapports d'expertise disponibles soulignent l'impossibilité de conclure quant aux effets éventuels des champs magnétiques statiques sur la santé, en raison notamment du manque de données disponibles."</p> <p>Devant l'inconnu, le principe de précaution s'impose. Les riverains ne doivent pas servir de cobayes. C'est ce que je n'ai pas pu exprimer lors de la réunion publique d'avril 2022 faute d'avoir reçu l'invitation visio, et qui n'a pas été repris dans le compte-rendu écrit de cette réunion contrairement à l'engagement de l'équipe projet.</p> <p>L'impact environnemental des travaux nuira grandement aux plages landaises et aux écosystèmes autour des dunes, sans compter les nuisances aux riverains pendant 4 ans de chantiers, tout cela pour un ouvrage dont la durée de vie est seulement de 40 ans, et pour lequel les promoteurs ne budgètent rien pour ce qu'il se passera ensuite à la fin de vie (recyclage ou démantèlement, sous l'eau, dans les dunes, sous les routes) s'engageant juste à mener une étude d'impact à ce moment-là !</p> <p>Il y a certainement mieux à faire des 1,75 milliards d'euros de ce grand projet inutile, et qu'on ne veut pas se voir imposé. 37 pages de contributions sur ce site vont dans le même sens.</p> <p>La bonne suite est d'abandonner ce projet.</p>
Registre numérique	@0827_1211	Maxime MENDY	Capbreton	<p>Citoyen de la commune de Capbreton, je suis contre ce projet compte tenu de l'impact négatif sur nos vies (déforestation, santé Publique, modification de voirie, etc...)</p> <p>Une modification du tracé est nécessaire afin de ne pas dégrader notre si beau territoire du sud landes</p>
Registre numérique	@0828_1211	Anonyme	Soustons	<p>C'est de l'inconscience de ne pas respecter le principe de précaution lorsqu'on a aucun recul sur les effets que peuvent avoir des lignes HT enterrées si peu profondément sur la santé humaine. C'est un déni et irrespect le plus total pour les vies des populations locales et touristiques. D'autant plus quand il existe une alternative de tracé (proposée par le collectif stopHTH40) impactant le moins possible et l'environnement (pas ou peu de coupes d'arbres) et les habitants.</p>
Registre numérique	@0829_1211	Philippe BOULLAND	Soorts-Hossegor	<p>Bonjour, en résumé très simple, je souhaiterais que les recommandations du collectif Stop THT40 soient suivies et que les points soulevés par le CNPN soient pris en compte.</p> <p>Bien cordialement et merci</p>
Registre numérique	@0830_1211	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis absolument CONTRE ce projet de ligne de très haute tension qui doit traverser Capbreton, car un projet de cette envergure, sur une telle distance, et qui traverse des villes avec beaucoup d'habitants concernés, n'a encore jamais été fait.</p> <p>Personne n'a donc de recul par rapport aux effets néfastes qu'une telle exposition à de très hautes tensions en permanence peut avoir sur la santé des habitants de la zone terrestre que cette ligne doit traverser.</p>

				<p>Nous, les habitants de Capbreton, n'avons pas envie d'être des cobayes pour une société (RTE) qui gagnera de l'argent sur notre santé, et qui n'en a rien à faire.</p> <p>Le tracé prévu ne respecte absolument pas le principe de précaution qui devrait primer dans toute décision, et encore plus lors d'un projet qui se fait pour la première fois.</p> <p>Cela paraît être du bon sens tout simplement.</p> <p>Nous n'avons pas besoin de cette ligne!</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@0831_1211	Nathalie COLAERT	Soorts-Hossegor	Ajustement du collectif STOP THT 40 avec un tracé plus respectueux des sites et des habitants.
Registre numérique	@0832_1211	Henri PERELROIZEN	Soorts-Hossegor	<p>Prenant connaissance du tracé modifié de la liaison Cubnezais Gatika dans son passage dans l'agglomération de SOORTS HOSSEGOR dans laquelle je réside, je formule les réflexions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> -opposition au passage de la ligne selon la proposition "tracé RTE" en raison de la proximité des habitations -opposition à ce tracé en raison de l'impact sur les déplacements des habitants notamment en période touristique -opposition à ce tracé en raison des risques sanitaires potentiels ou à l'absence d'innocuité prouvée -opposition en raison de l'impact sur la forêt, devant faire privilégier un tracé en zone non boisée <p>En conséquence, je soutiens la proposition d'ajustement du tracé formulée par le collectif "Stop THT 40"</p>
Registre numérique	@0833_1211	Anonyme	Saint-Vincent-de-Tyrosse	<p>Nous sommes en 2022, on envoie des fusées dans l'espace et même jusqu'à Mars ...</p> <p>J'imagine donc que vous trouverez une solution pour passer le gouf de Capbreton sans avoir besoin de détruire une partie de la forêt et plages Landaises et tout en protégeant les zones urbanisées.</p>
Registre numérique	@0834_1211	Anonyme	Capbreton	<p>Je ne sais pas pour où commencer tellement ce projet tombe dans l'absurde, l'explosion des coûts, les incohérences, la négligence des impacts, le manque de transparence et l'absence de prise en compte de l'avis des principaux concernés : les habitants où la ligne passe en mode « terrestre ».</p> <p>Je précise que je n'appartiens à aucun parti politique ni association.</p> <p>Je réside à Capbreton, à moins d'une centaine de mètres où le "nouveau" tracé de la RTE va "électrifier" ma vie pour les 40 prochaines années. Merci pour la cadeau.</p> <p>Je suis père de famille et très inquiets pour la santé de ma famille, de mes voisins, de mes concitoyens, pour la protection des eco-systèmes naturels et l'avenir de mon territoire.</p> <p>Je ne comprends même pas comment un projet de ce genre peut voir le jour en 2022 après les belles déclarations de notre chef de l'Etat et les prises de positions de notre Gouvernement.</p> <p>Malgré ma participation aux réunions publiques pour comprendre et écouter les arguments de la RTE, je ne comprends toujours pas.</p> <p>Emmanuel Macron a déclaré : "«J'ai besoin d'une indignation qui contribue». Et bien voilà, je m'indigne et je m'insurge même !</p> <p>Je m'insurge sur le fond et la forme de ce projet.</p> <p>Je ne comprends pas pourquoi on nous impose un projet aussi destructeur, inutile et mal maîtrisé.</p> <p>Je refuse de me transformer en cobaye de la RTE qui n'a pas véritablement mener d'étude sérieuse, indépendante ou poussée sur les conséquences réelles du champs électromagnétique sur notre santé et de sur environnement au sens large.</p> <p>J'ai l'impression que nous disposons de nombreuses littératures et études scientifiques sur le sujet par des agences ou des scientifiques indépendants. Même le Sénat et l'Assemblée Nationale ont organisé leur propre mission.</p> <p>Des risques de contracter des formes rares de leucémie chez l'enfant, des maladies dégénératives comme Alzheimer, des cancers (catégorie 2), des maux de tête, des sauts d'humeurs, des vertiges, de la dépression, des perturbations du sommeil, des pertes de mémoires, des perversions auditives et visuelles... Ne jouez pas aux apprentis sorciers avec</p>

				<p>notre santé.</p> <p>Où est le devoir de réserve et de précaution qui oblige les administrations à « développer des procédures de prévision et d'évaluation afin de tenter de prévenir les risques majeurs pouvant conduire à l'engagement de leur responsabilité ».</p> <p>Je refuse que la RTE mette en danger ma santé, celle de mes enfants et de mes concitoyens.</p> <p>Je refuse que la RTE saccage nos forêts, nos plages et notre océan que nous tentons difficilement de préserver.</p> <p>Je refuse tout simplement ce projet. Ce n'est pas une question de tracé ou de contre-partie. Et je ne parle pas de l'explosion des coûts et des budgets.</p> <p>La RTE voulait tenter un exploit en passant au dessus du Gouffe. Elle doit reconnaître ses erreurs et abandonner ce projet anachronique qui marque un contre-sens avec les enjeux sociaux, économiques et environnementaux auxquels nous devons faire face.</p> <p>La véritable intelligence. C'est reconnaître ses erreurs et savoir s'arrêter à temps. Avant qu'il ne soit trop tard.</p> <p>Je voulais enfin parler du cout de cette installation, à priori autour des 6 milliards d'euros aujourd'hui. Bien loin du 1,75 milliard d'euro prévu initialement. Plus du triple du budget et ce budget n'est pas encore définitif avec la hausse des coûts des matières premières. Bravo la RTE, cela montre que vous êtes un "super gestionnaire ». Vous n'arrivez même pas à maîtriser un budget. Dans le privé, tous les porteurs du projet seraient passés par la case Pole Emploi avec leur petit chèque dans la poche et un merci pour leur parfaite inefficacité?</p> <p>La RTE a trop souvent fait preuve d'arrogance, de négligence et de manque de transparence.</p> <p>Je vous mets en garde ici. Si ce projet, malgré les alertes répétées, se concrétisait. Vous allez devoir tous en assumer vos responsabilités et les conséquences de vos décisions. Dans le doute, on s'abstient. Sinon, vous allez créer un « Notre Dame des Landes » 2.</p>
Registre numérique	@0835_1211	Alexandra PESNEL	Capbreton	<p>Je m'indigne de voir à quel point l'enquête publique est une grosse blague : 15 kg de papier à éplucher pour s'informer, quelle honte !! Les concitoyens de Capbreton-Hossegor-Bénése- Labenne- Seignosse - Angresse sont-ils à ce point à négliger ? pas de réunion publiques d'informations, pas de dépliants distribués par nos mairies pour nous informer de ce projet titanesque. il aura fallu que le collectif stop THT40 fasse le job bénévolement à la place des pouvoirs publics !!</p> <p>Alors je m'oppose totalement à ce projet absurde économiquement, dangereux pour la santé des habitants qui vivront à proximité de cette ligne à très haute tension, sans parler de l'abattage de centaines d'arbres pour mener ces travaux.</p> <p>Il faut quand même relever que le CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) a émis un avis défavorable à ce projet.</p> <p>Du jamais vu en Europe, une ligne de 400 000 volts en courant continu sous nos pieds, il paraîtrait évident de l'éloigner au plus des habitations, par simple principe de précaution.</p> <p>Qu'en est-il du démantèlement ? pas de réponse, ce projet à une durée de vie 40 ans il faut le rappeler et RTE ne prévoit rien pour enlever ces câbles dans 40 ans (déchets plastiques, métaux, chimiques etc...) une aberration écologique !!</p> <p>Quant au 530 millions de subventions européennes pour la notion de « caractère innovant » concernant le passage sous le gouffre. Ils sont passés où ? RTE aura t-il l'honnêteté de les reverser à l'Union Européenne ?</p> <p>Vous l'aurez compris je suis totalement opposé à ce projet de ligne à très haute tension et s'il devait être maintenu envers et contre tout bon sens, je me rallie au tracé proposé par le collectif stop tht 40 qui connaît son sujet contrairement à certains de nos administrés.</p>
Registre numérique	@0836_PJ61_1211	Alain BÉZIÉ	Capbreton	<p>Je m'oppose au projet de la ligne THT dans le golf de Gascogne et notamment par le passage dans les terres par Capbreton et Seignosse. Pour quoi ne pas choisir un passage dans la forêt et suivre le long de l'autoroute. Si la nature nous a imposé le gouf de Capbreton c'est pour une bonne raison donc ce projet doit rester dans l'eau ou tomber à l'eau !!!!</p>
Registre numérique	@0837_1211	Anonyme	Soustons	<p>Je voudrais dire que je ne partage pas ce project qui va detruir mon petit paradise a coté de chez nous. Respectez la nature! S'il vous plait!</p>

Registre numérique	@0838_1212	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour, Par le biais de cette enquête publique, je vous fait part de mon désaccord concernant la construction de cette ligne RTE. C'est une absurdité, tant pour les fonds marins que pour la partie terrestre. Tte les maisons en front de mer sont construites sur du sable, par conséquent, elles vont ttes bougés sans que rien ne soit fait, concernant le passage en forêt, ne pensez vous pas notre belle forêt a déjà été abîmé. L'homme est un loup pour l'homme, et ce qui compte aujourd'hui sont les bénéfices financiers des gros groupes , au détriment de la santé de petits gens. Donc pour faire simple, je suis contre ce projet qui a aujourd'hui d'autant plus, n'a plus de sens.
Mail	E0839_1212	Monique PERELROIZE		Je soutiens le collectif Stop THT 40 pour des raisons environnementales et sanitaires.
Registre numérique	@0840_1212	Anne Chloé SIMONSEN	Seignosse	Bonjour, J habite sur la commune de Seignosse. Je considère que ce projet est potentiellement dangereux tant pour les êtres humains, que pour la faune et la flore aquatique. Au titre du principe de précaution, ce projet ne doit pas être mis en œuvre tant que l'innocuité ne sera pas prouvée. Je considère que nous n avons pas encore les moyens technologiques pour quantifier l impact environnemental et sur la santé de ce projet. A titre de simple comparaison: il est très déplaisant de marcher sous une ligne haute tension. On commence à faire le lien entre la survenance de cancers pour les personnes habitant sous les ligne haute tension. Que dire d une ligne regroupant l énergie de 2 centrales électriques ? Il serait plus acceptable de diviser les réseaux, et donc le risque, si ce projet doit voir le jour « coûte que coûte ». Cordialement,
Registre numérique	@0841_1212	Jean-Pierre LAFARGUE	Capbreton	Le projet initial prévoyait une connexion sous-marine...hélas le Gouf de Capbreton ne permet pas ce passage. Un projet sous-terrain a été étudié et proposé pour remplacer le précédent. Le tracé RTE passe dans des zones hautement sensibles, il s'avère que l'ajustement avancé par le Collectif "stop THT 40" semble nettement moins impactant sur les zones d'habitations. Et les zones forestières traversées seront plus accessibles aux interventions techniques...Cet ajustement du COLLECTIF ne devrait pas entraîner un surcoût réhibitoire quant à sa prise en compte. En conclusion, je suis totalement favorable à l'ajustement proposé par le Collectif stop THT 40. Cordialement.
Registre numérique	@0842_1212	Anonyme	Capbreton	Je souhaite que l'on suive la ligne autoroute BORDEAUX - SAINT JEAN DE LUZ
Registre numérique	@0843_1212	Clarisse GAUTHIER	Tosse	Je suis contre le projet RTE ! Je soutiens le collectif stop ThT 40 et le nouveau trajet qu'ils proposent.
Registre numérique	@0844_1212	Anonyme	Capbreton	Revoir le traçasses
Registre numérique	@0845_1212	Marie-Claude PONS	Capbreton	Je suis opposée au projet RTE qui peut s'avérer dangereux pour les hommes... Je ne souhaite pas non plus que notre forêt subisse une fois de plus des coupes massives.
Registre numérique	@0846_PJ62_1212	Joëlle COQUET	Soorts-Hossegor	Je ne remets pas en cause le projet dans sa globalité , mais je m'oppose au tracé dans la zone très urbanisée d'hossegor alors qu'il existe une autre possibilité , telle que proposée par le collectif STOP THT 40 . Je demande donc le réajustement du tracé localement selon la proposition du stop THT 40
Registre numérique	@0847_1212	Michel DARZACQ	Capbreton	INTERCONNEXIONS Les nouvelles interconnexions sont des projets coûteux et complexes : la CRE veille à ce que les décisions d'investissement soient prises sur la base d'analyses coûts-bénéfices solides. Qu'en est il de cette analyse en 2022 pour le projet GOLFE DE GASCOGNE ?

La France demeure le pays d'Europe le plus exportateur, sa capacité moyenne est de 13,5 GW soit plus de 10% de sa capacité.

Pourquoi donc cette interconnexion supplémentaire.

L'europe, notre ministre Agnès Pannier-Runacher et RTE tentent de nous faire croire que si la France disjoncte cet hiver c'est par manque de connexions d'électricité.

Or, ne confondons pas marché européen de l'énergie et interconnexion !!!!

Les interconnexions existaient avant la mise en place du marché européen créé en 2000, et existeront après ce marché.

En ce qui concerne l'Espagne, La frontière France-Espagne est traversée de quatre lignes électriques en 2013 (dont la plus récente a été construite en 1982) : à l'Ouest Argia-Hernani 400 kV, Argia-Arkale 225 kV et Biescas-Pragnères 225 kV, à l'Est Baixas-Vic 400 kV, ce qui représente une capacité maximale de seulement 1 400 MW. Une nouvelle ligne d'interconnexion Baixas - Santa Llogaia entre la France et l'Espagne, sera inaugurée le 20 février 2015, est opérationnelle depuis le 5 octobre 2015. Avant sa mise en service, les capacités maximales d'interconnexion étaient d'environ 1 400 MW, cette nouvelle interconnexion vise à doubler la capacité d'interconnexion pour la porter à 2 800 MW.

Aujourd'hui RTE souhaite doubler cette nouvelle capacité, qui s'avérait pourtant satisfaisante en 2015.

Entre 2015 et 2022, la consommation électrique des français et des espagnols a baissé. De plus cette dernière interconnexion n'a jamais fonctionné au maximum de sa puissance.

En résumé, la France et l'Espagne sont très bien interconnectés, et les interconnexions existantes sont sous-exploitées.

Pourquoi dans ce contexte nous imposer cette nouvelle connexion qui coûtera au bas mot 3 à 4 milliards d'euros.

RTE nous parle de sécurité, de solidarité et même d'une baisse du prix de l'électricité....mais nous ne sommes pas dupes!!!

Le marché de l'énergie mis en place n'a qu'un seul et unique objectif : l'intérêt commercial. Le principe est classique en achetant de l'énergie à bas prix dans un pays et en le revendant dans un autre pays on dégage des marges...

Pourquoi les taux d'utilisation des interconnexions de la France sont faibles avec l'Allemagne et la Belgique ??? tout simplement parce qu'il y a une convergence des prix qui ne permet pas de dégager des marges conséquentes.

En revanche, pourquoi la France souhaite multiplier les interconnexions avec l'Espagne ?? Parce que le prix d'achat de l'énergie en Espagne est plus bas que le coût de production en France

Ex: en 2019, la France achète à l'Espagne le MW à 39,45 € alors que le même MW sorti de nos centrales revient à 50 €

La logique de ces interconnexions a changé avec la libéralisation de l'industrie électrique. Aujourd'hui, les interconnexions sont surtout utilisées comme des outils d'échanges commerciaux.

Est-il normal aujourd'hui d'acheter 1000 € un produit que l'on peut produire à 50 € ?

Pour information, le 4 avril 2022, la France a acheté pendant 2 heures le MW à 3000 € ???

Vous appelez ça de la solidarité ?????

Aujourd'hui en France nous risquons un black out cet hiver, et on tente de nous faire croire que les interconnexions vont résoudre notre problème !!!!

Si nous risquons un black out en janvier ou février 2023 ce n'est pas par manque d'interconnexion mais simplement parce que nous avons mis à l'arrêt la moitié du parc nucléaire.

La solution n'est donc pas de multiplier les interconnexions mais de remettre en route nos centrales qui devraient être opérationnelles dans leur totalité en hiver !!!!!

La solution n'est pas de multiplier les interconnexions mais de rouvrir Fessenheim

La solution n'est pas de multiplier les interconnexions mais de mettre en route flamerville.....

La solution n'est pas de payer à prix d'or l'énergie sur un marché où les prix ne sont plus fixés en fonction du prix de production mais sur une bourse indécente qui ne sert que les intérêts des actionnaires?

La solution est de sortir de ce marché de dupes au plus vite.

				Je rappelle à RTE que se cacher derrière une solidarité est d'une indécence totale et risque hélas d'être catastrophique. La cordée d'alpinistes donne une bonne représentation métaphorique des avantages et des inconvénients de la solidarité: la corde réduit les risques de chute individuelle, mais elle augmente les risques de chute collective
Registre numérique	@0848_1212	Anonyme	Capbreton	Des études complémentaires doivent être réalisées afin de trouver de nouvelles solutions techniques au passage sous le gouf. Je n'ose pas croire qu'en 2022 aucune solution n'est possible. Je m'oppose au tracé actuel et soutiens l'ajustement proposé par le Collectif "stop THT 40"
Registre numérique	@0849_1212	Anonyme	Capbreton	Un projet "innovant" ? Il signe une aberration sur le plan environnemental, il est porteur de risques considérables pour la santé publique, un danger sans nom alors même que l'ensemble de la population impliquée par l'implantation de cette ligne très haute tension s'y oppose fermement. Parler de son financement serait perdre du temps, tant ce projet est un désastre sur tous les plans. Les perturbations liées aux innombrables kilowattheures implantés sous nos pieds doivent être reconnues et prises en compte. La solution est donc simple : abandonner ce projet qui n'a de sens, à tout le moins procéder à un ajustement du tracé en minimisant l'ensemble des risques évoqués.
Registre numérique	@0850_1212	Anonyme	Capbreton	Je m'oppose à ce projet de ligne très haute tension et soutiens les associations et groupements proposant une modification de son tracé.
Registre numérique	@0851_1212	Anonyme	Royan	Je suis contre ce projet
Registre numérique	@0852_1212	Nicolas LEURENT	Labenne	Compte tenu du risque engendré par une démarche encore inconnue de ce genre de projet, je suis fermement opposé au passage de cette ligne très haute tension qui menace notre environnement qui plus est exceptionnel sur ce tracé !!
Registre numérique	@0853_1212	Maité HILL	Soorts-Hossegor	Bonjour je souhaite que le trajet soit modifié pour celui de l'association STOP THT40 Meilleures salutations
Registre numérique	@0854_1212	Achour BOURKACHE	Capbreton	Habitant de Capbreton, je m'oppose totalement à ce projet qui n'a aucun intérêt à l'heure où l'autonomie énergétique est de mise. Si vous tenez absolument à dépenser 2,7 Milliards, pas de problèmes, mais dépensez-les pour aider les plus précaires à produire de l'énergie verte et à être autonomes. Concernant l'environnement, il s'agit d'un projet écocide. Par rapport à la santé humaine et la biodiversité, RTE est incapable de certifier l'innocuité de ce projet, donc le principe de précaution doit s'appliquer. Par conséquent, n'arrivant pas à trouver un quelconque intérêt à ce projet et n'y voyant que des inconvénients, ça sera un avis TOTALEMENT DÉFAVORABLE !
Registre numérique	@0855_1212	Anonyme	Labenne	Je suis contre la ligne électrique Je suis pour que, la ligne électrique, si le projet a lieu, soit déviée le long de l'autoroute, loin de toute habitation et loin de nos plages
Registre numérique	@0856_PJ63_1212	Marie-Claire DUPOUY (Europe Ecologie les Verts Landes)	Saint-Pierre-du-Mont	Europe Ecologie les Verts des Landes émet un avis défavorable au projet Golfe de Gascogne. En PJ, l'argumentaire. 'La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête: POSITION d'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS LANDES (12/12/2022) Ø Comment se situe cette réalisation dans le contexte économique, climatique, environnemental et géopolitique ? - Ce projet n'entre pas dans l'aménagement territorial nécessaire à l'adaptation aux conséquences des dérèglements climatiques : prise en compte des sécheresses, des inondations, indépendance la plus locale possible quant aux ressources énergétiques. - Les échanges d'électricité concernent principalement les énergies fossiles (venant d'Espagne) et l'énergie nucléaire (venant de France). - Le rapport de la CRE évoque une possible spéculation sur les prix de l'énergie.

				<p>Le marché européen de l'énergie est le monde des traders qui achètent l'électricité moins cher pour revendre au plus cher, en dehors des intérêts des Etats et des populations.</p> <p>- La résolution de la Commission européenne en faveur de la libéralisation du marché électrique s'est opérée sous l'effet de 3 facteurs : développement des thèses néolibérales, différenciation des demandes, maturité des secteurs de l'électricité.</p> <p>Alors que la Commission a libéralisé le marché pour que l'électricité devienne moins chère, le prix payé par le consommateur n'a cessé d'augmenter.</p> <p>Le projet RTE s'inscrit dans cette logique, comme nous l'avons dit en réunion publique.</p> <p>Actuellement, il n'y a pas besoin de cette liaison en raison de l'absence de demande pratique du marché et du fait qu'il existe déjà 7 liaisons transfrontalières avec l'Espagne.</p> <p>- RTE veut-il montrer son savoir faire en matière de pose de câbles sous-marins ?</p> <p>∅ Comment ce projet sera-t-il financé ?</p> <p>Ce projet ne sera pas amortissable.</p> <p>L'Europe subventionne à 20%, la France à environ 25%, qui financera le reste, à quelle hauteur ?</p> <p>∅ Quelle est la cohérence entre les objectifs affichés et les réalisations ?</p> <p>- Pour "l'accompagnement de la transition énergétique", on peut mieux faire : les ENR sont sous-estimées, de même que les économies d'énergie et la possibilité de stockage de l'énergie électrique.</p> <p>De plus, la création de cette ligne de 400 000 volts devrait nécessiter une augmentation de production de la centrale du Blayais soit 2 réacteurs supplémentaires, selon nos informations.</p> <p>- Pour "l'intégration environnementale exemplaire", on est loin du compte.</p> <p>La CNPN a émis un avis défavorable, fondé sur le flou de la méthode d'étude,, les lacunes sur le vivant, en particulier marin, la quasi absence de la séquence ERC.</p> <p>∅ Europe Ecologie les Verts Landes :</p> <p>Conteste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le concept d'enquête publique "unique" et s'oppose aux dérogations - L'utilité de ce projet dans le contexte actuel - La logique financière et mercantile qui soutient ce projet. <p>Demande que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La consultation des CODERST des départements concernés soit obligatoire - La CNDP soit saisie car la projet est très important spatialement et financièrement - Les avis, in extenso, des membres du groupe de travail soient communiqués au public. <p>EELV Landes émet un avis défavorable au projet</p>
Registre numérique	@0857_1212	Catherine MARLY	Soustons	<p>Je refuse de voir nos côtes landaises saccagées pour une durée indéterminée. Ces travaux viendront perturber la faune la flore la dune. Ils seront aussi néfastes pour l'économie de la région qui dépend en grande partie du tourisme Par ailleurs aucun démentellement n'est prévu. Les risques pour la santé de nos enfants et pour les porteurs de pile cardiaque ne sont pas suffisamment étudiés.</p>
Registre numérique	@0858_1212	Emmanuel CROCHET	Angresse	<p>Parce que je souhaite laisser une planète propre et durable à mes enfants je refuse catégoriquement ce projet qui va à l'encontre de tout ceci !</p> <p>On nous prône l'indépendance énergétique... et bien qu'elle commence maintenant !</p>
Registre numérique	@0859_1212	Anonyme	Léon	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai lu, j'ai essayé de comprendre votre projet.</p> <p>La partie visible qu'on connaît, qu'on maîtrise par l'expérience humaine dans ce type de projet.</p> <p>Mais il y a tellement de paramètre incompréhensible, inconnue et dont les risques sont ils pas plus important à vos yeux</p>

				<p>que de l'argent ?</p> <p>On parle de zone à activité humaine (loisir, détente mais aussi quotidienne)</p> <p>Ce projet est il vraiment viable dans notre contexte actuel pour nous humain et pour simplement la planète, les animaux, les plantes.</p> <p>Est il possible pour vous de faire passer le vivant avant l'argent dans ce projet totalement démesuré ?</p> <p>Merci de le faire s'il vous plaît pour nous tous dont vous.</p> <p>Belle journée à vous et merci de prendre en compte mon avis défavorable à ce projet</p>
Registre numérique	@0860_1212	Anaïs FRÉJAVILLE	Saint-Céré	<p>C'est sacnadaleux de vouloir porter un projet comme celui-ci sachant les impacts qu'il va y avoir sur la nature marine et terrestre et les animaux. Non à cette ligne THT, laissez la nature telle qu'elle, le paysage, c'est comme ça que l'on aime notre région. Stop !</p>
Registre numérique	@0861_1212	Anonyme	Saint-Jean-de-Marsacq	<p>Bonjour,</p> <p>Suite à l'annonce du maintien du projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, et des différents rapports effectués sur les conséquences que cela pourrait engendrer, je souhaiterais contribuer à l'annulation ou si pas réalisable au détournement de ce tracé.</p> <p>Effectivement, face aux nouvelles exigences environnementales ainsi que sécuritaires nous ne pouvons pas rester sur cette proposition de tracé qui serait désastreuse pour notre environnement et maintien de notre qualité de vie.</p> <p>Le choix d'un tracé le long de l'autoroute serait déjà un plus approprié.</p> <p>En espérant que ma contribution participera à l'annulation ou amélioration de ce projet.</p> <p>Cordialement,</p>
Registre numérique	@0862_1212	Florence	Seignosse	<p>De la même manière que tous les résidents, vacanciers, amoureux de la région, ou tout simplement soucieux de l'avenir de notre planète, de notre santé et celles de nos enfants.</p> <p>Pourquoi faire passer cette ligne si proche de nos maisons, sous nos plages, alors que d'autres tracés sont possibles?</p> <p>Il est temps de réfléchir sérieusement et de repenser les priorités une bonne fois pour toute!</p> <p>Merci</p>
Registre numérique	@0863_1212	Anonyme	Capbreton	<p>Ce projet est une aberration pour toutes les raisons déjà connues notamment en terme de risques sanitaires et écologiques. Nous ne sommes pas venus vivre ici pour vivre au dessus d'une ligne haute tension, le tracé doit passer ailleurs, dans l'océan ou bien ne pas se faire du tout.</p>
Registre numérique	@0864_1212	Rachel GUERARD	Soorts-Hossegor	<p>Non au tracé traversant les communes de Seignosse Soorts Hossegor Capbreton mais plus favorable à un tracé suivant l'autoroute</p> <p>Préserveons notre environnement !!!</p>
Registre numérique	@0865_1212	Jacques CONSEIL	Capbreton	<p>Ajustement du collectif STOP THT 40 avec un tracé plus respectueux des sites et des habitants.</p>
Registre numérique	@0866_1212	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour</p> <p>Nous sommes opposés au tracé prévu par RTE concernant la ligne THT. Nous préconisons le tracé qui consiste à suivre l'autoroute afin de nous préserver de tout danger.</p> <p>Merci de tenir compte de notre avis.</p>
Registre numérique	@0867_1212	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre le projet THT.</p> <p>Projet destructeur sur le plan environnemental, santé publique et inutile pour la région.</p>
Registre numérique	@0868_1212	Anonyme	Boucau	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaite communiquer sur le projet de cette ligne haute tension qui menace la population des Landes et du Pays Basque.</p> <p>Je travaille sur les cétacés présents au niveau du Gouf de Capbreton et sur toute la côte. Ce câble électrique sous -marin</p>

				représente un réel danger pour ces populations, qui seront désorientées face à un champs magnétique nouveau et artificiel dans leur environnement. Les océans vont déjà au plus mal, et rajouter des constructions humaines ne fait que empirer la biodiversité. Nous avons la chance de vivre dans un endroit sain, sauvage, et avec beaucoup d'énergies amenées par la nature. Je vous prie de ne pas détruire notre belle région, pour améliorer un service que les habitants ont déjà. Avoir de l'électricité plus vite ou une meilleure qualité de connexion ne va pas nous rendre plus heureux. Voir des dauphins, chevreuils et écureuils oui. Il faut apprendre à vivre simplement et ne pas attendre toujours plus et plus vite. La vie des Landes nous plaît, merci de ne pas la polluer avec des câbles sous terrain, des passages à électricité très élevés dont nous avons horreur! Pauline, 28 ans
Registre numérique	@0869_1212	Nicolas DAZET	Seignosse	Outre les travaux engendrés qui vont perturber la population locale de manière très conséquente, je suis surpris de l'absence de principe de précaution au niveau de la santé de ce projet. Quand on voit l'impact négatif que peuvent engendrer des lignes HT classiques sur des troupeaux de bovins, nous sommes en droit de penser que cela aura un effet sur nous, nos enfants et les personnes âgées, notamment celles équipées de matériel cardiaque. J'ai l'impression que seuls les intérêts économiques sont pris en compte dans ce projet.
Registre numérique	@0870_1212	Anonyme	Toulouse	Danger environnemental et sanitaire (porteurs de stimulation cardiaque)
Registre numérique	@0871_1212	Natacha KOPANSKY	Angresse	A l'attention de la commission d'enquête sur la ligne haute tension. Je suis opposée au projet de ligne haute tension.
Registre numérique	@0872_1212	Anonyme	Soorts-Hossegor	Habitants de la commune d'Hossegor, nous ne souhaitons pas que les plages des Océanides et des Casernes où nous avons l'habitude d'aller nous promener et nous baigner, soient défigurées de près ou de loin. Nous sommes très inquiets des conséquences que ce projet pourrait avoir sur notre santé. Nous exigeons qu'aucun câble ne passe sous les pistes cyclables et sous les plages fréquentées. Nous demandons l'étude d'un tracé le long de l'autoroute. Merci de protéger les habitants et notre belle forêt des Landes. C'est l'océan, les dunes et la forêt qui ensemble, nous enchantent tous les jours, stop au massacre. Nous pensons également aux générations futures qui n'auront plus envie de se balader ou de se baigner sur notre belle côte. Sans oublier les conséquences sur les animaux terrestres et marins.
Registre numérique	@0874_1212	Charlotte CORNU	Paris	Je m'oppose à ce projet de ligne très haute tension et je soutiens les associations et groupements tel que Stoptht40 proposant une modification de son tracé. Merci de bien vouloir prendre en considération notre recommandations en tant que citoyens!
Registre numérique	@0875_1212	Anonyme	Capbreton	Le tracé doit suivre l'autoroute !!!
Registre numérique	@0876_1212	Jocelyne MONTCHOVET	Capbreton	Nous nous opposons totalement à ce projet d'interconnexion compte tenu des incidences dramatiques qu'il entraînerait sur la santé publique. Cette ligne à très haute tension est extrêmement dangereuse pour la santé de tous les habitants. Aucune étude d'impact n'a été réalisée. On connaît les conséquences sur la santé des enfants en particulier. On ne met pas en jeu la santé publique pour une interconnexion qui ne s'avère pas nécessaire. Pour quelle raison n'a-t-on pas fait d'études d'impact? En plus le tracé met en danger tout l'environnement de l'espace concerné. Nous sommes donc contre ce projet qui en plus est dispendieux. Le budget a déjà triplé. Dans le contexte actuel ce n'est pas possible. NON NON à cette interconnexion!
Registre numérique	@0877_1212	Anonyme	Tosse	Absolument contre le tracé souterrain seignosse/soorts-hossegor/capbreton. Voir plutôt un tracé sous l'autoroute, loin des habitations et des plages.
Registre numérique	@0878_1212	Anonyme	Tosse	NON au projet d'installation souterraine Seignosse/Hossegor/Capbreton pour des raisons sécuritaires, sanitaires et écologiques.

Registre numérique	@0879_1212	Pascal CARRIÉ	Seignosse	<p>Bonjour.</p> <p>Je contribue à l'analyse de ce projet en vous communiquant ma ferme opposition.</p> <p>En 2022, alors que nous devons diminuer nos consommations diverses depuis des années, ce projet du toujours plus est d'un archaïsme total. La France fut le premier producteur d'électricité européen depuis des décennies. Les désordres actuels sont liés à différentes irresponsabilités politiques récentes. Misons sur la souveraineté énergétique sans dépendance pour ne plus se fragiliser. N'acceptons plus de jouer ce jeu de la compétition économique pour l'énergie qui doit être gérée comme un bien public au bénéfice de tous. Appuyons un mode de vie plus raisonnable plutôt que d'encourager un grand projet inutile. Le saccage continue de nos milieux naturels pour des intérêts financiers indirects doit cesser. Ce coin des landes, avec ce gouf unique en Europe, est une zone à défendre. Merci.</p>
Registre numérique	E0881_PJ64_212	Jean-Yves COME		<p>Bonjour,</p> <p>Je vous prie de trouver, en pièce jointe, ma contribution à cette enquête.</p> <p>Cordialement.</p> <p>'La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête:</p> <p>J'ai déposé une lettre pour égaliterre association de Capbreton, gérant le jardin partagé de la Pépinière et s'inscrivant dans la transition écologique, samedi 3 décembre, à la commissaire enquêtrice.</p> <p>Je souhaite ici compléter par quelques remarques personnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est difficile pour un citoyen de se repérer quant à l'utilité d'un tel projet : quels sont les liens actuels d'échanges électriques France-Espagne, sont-ils utilisés, sont-ils saturés ? Bref, quelle est la motivation d'un tel projet ? La nécessité d'échanges, prônée par la Commission Européenne relève d'une politique énergétique jusqu'à aujourd'hui très libérale. Et on peut aussi s'interroger sur l'extrême proximité du point de départ avec le Blayais qui, par hasard, va être bientôt source de 2 projets de nouvelles centrales nucléaires. On a quand même le sentiment que ce projet, c'est l'export de l'électricité nucléaire française vers l'Espagne. Les « coups de chaud » ce cet été, avec l'arrêt de centrales nucléaires, pour cause de sources de refroidissement déjà trop chaudes montrent que ce n'est pas toujours aussi simple. • J'ai aussi le sentiment que nos élites n'ont pas franchi le pas de la transition écologique et raisonnent toujours en « grands projets centralisateurs ». N'y a-t-il pas d'autres moyens plus locaux, moins onéreux, pour gérer des échanges entre Pays Basques français et espagnols ? Bref, pour moi, on se focalise sur un projet centralisateur, sans se poser les vraies questions. • A ce titre une remarque, ce projet est évalué à 1,7 milliard, disons 2 milliards que beaucoup estiment sous-évalués et que le montant final sera plus proche du double. Avec 2 milliards, sur la base d'un investissement de 10.000 €, on équipe 200 000 foyers, en panneaux solaires. Je pense que cela contribuerait largement à un équilibre électrique, pour notre pays. C'est ce que j'appelle des choix politiques. <p>Pour finir, notre association « égaliterre » préconise un moratoire, compte tenu de nombreuses incertitudes. Je prolonge en demandant qu'on aille plus loin et qu'on profite de ce moratoire, pour organiser une Convention Citoyenne en Aquitaine pour statuer sur ce projet.</p>
Registre numérique	@0882_1212	Marie-Paule GRACIET	Bénesse-Maremne	<p>TOTALEMENT OPPOSEE à ce projet, 400 00 V sous nos pieds, une aberration écologique, et notre santé n'en parlons pas ou plutôt si, dans quelques années</p>
Registre numérique	@0883_1212	Anonyme	Bénesse-Maremne	<p>A la lecture des différents points de vue concernant le projet de raccordement , il m'apparaît que le tracé retenu actuellement est aberrant en particulier en l'absence de retours et d'études sérieuses au sujet des lignes à très hautes tensions enterrées. Le tracé retenu impactera trop les habitants !</p> <p>Le collectif STOP THT 40 propose de très solides arguments et sa proposition de tracés est de loin plus prudent quant à l'impact de cette ligne enterrée .</p> <p>Ses membres , aux compétences certaines, ont étudié sérieusement le sujet. Voir le site STOPTHT40</p> <p>Quant à la réelle utilité d'un tel raccordement , la crise Ukrainienne et ses conséquences ne viennent elles pas remettre</p>

				en cause l'existence d'un tel projet? L'indépendance électrique de la France semble être plus d'actualité qu'un raccordement , projet hors sujet et dispendieux .
Registre numérique	@0884_1212	Anonyme	Capbreton	On a pas besoin de cette ligne électrique
Registre numérique	@0885_1212	Anonyme	Capbreton	<p>1- Le projet fait apparaître un tronçon terrestre de 27 kilomètres de contournement du Gouf, qui est devenu infranchissable d'après les études menées par RTE. A ce titre, pourquoi ne pas avoir envisager un passage aux abords de l'autoroute sur toute la longueur du tracé?</p> <p>2- L'intérêt public de l'opération est fortement discutable, l'intérêt économique pour RTE ne saurait donc se confondre avec un quelconque intérêt général. Bien entendu, comme la Cour des comptes l'a déjà relevé le coût de l'interconnexion est répercuté sur le tarif : le coût du projet estimé à 1,75 milliards d'euros sera donc intégralement supporté par les consommateurs français et intégré au coût de consommation de l'électricité.</p> <p>3- L'innocuité pour la santé n'est nullement démontrée, La « directive Batho » (instruction du 15 avril 2013), laquelle concerne les lignes de transport d'électricité – sans distinguer selon la nature de la ligne- rappelle ainsi le risque de cancer, classé 2 B, tandis que l'avis de l'agence de sécurité sanitaire demande que soit systématiquement implanté tout ouvrage THT à plus de 100 mètres d'habitats sensibles. Une plage, une maison, un camping recevant des enfants ne sont-ils pas un habitat sensible ?</p> <p>4- L'avis négatif du Conseil national de protection de la nature (CNPN) sur le second tracé n'est pas pris en compte. L'article 5 de la Charte de l'environnement adossée à la Constitution en 2005 dispose que « lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage ».</p> <p>5- La réputation de la ville Capbreton est une ville dont l'activité économique, l'expansion urbaine, la réputation, le commerce, sont étroitement dépendants du tourisme saisonnier. Il est évident comme en témoigne par exemple la réaction, anonyme, des ... électriciens et gaziers habitués du camping de Fierbois (CCAS des agents EGF) où se situerait l'atterrage quel que soit le fuseau de moindre impact et le tracé retenus, que la réputation d'une station balnéaire est ainsi hautement et durablement compromise. Les chambres de jonction nécessitent une emprise au sol de 60 m2, pour chaque câble, soit 240 m2 au sol pour l'atterrage d'entrée (Seignosse) et de sortie (Fierbois, Capbreton). Le site du camping de la Pointe est classé Natura 2000.</p>
Registre numérique	@0886_1212	Anthony POUSSIER	Seignosse	Je suis simplement contre le projet. Merci de prendre en compte ma contribution
Mail	E0887_1212	Jérôme PECQUEUX		<p>Bonjour,</p> <p>Je suis totalement contre ce projet d'interconnexion électrique France - Espagne en passant par le golfe de Gascogne. je le trouve inutile pour les populations et dangereux pour l'environnement quel que soit les tracés terrestre et sous-marin. Je le trouve démesuré au niveau financier et j'imagine qu'il a été sous-évalué et que ça va coûter énormément au contribuable.</p> <p>Je m'inquiète pour la santé des humains qui vivront proche d'un champ magnétique intense au point de perturber les pacemakers.</p> <p>Je m'inquiète pour la santé de tous les animaux qui eux aussi vont subir ce champ magnétique ,qui peut en connaître les conséquences même au fond de l'océan ?</p> <p>Je m'inquiète aussi pour l'arrachage des arbres, les paysages abîmés dans des endroits encore un peu préservés et les</p>

				<p>animaux qui tentent de vivre dans cette forêt.</p> <p>Je ne veux pas de travaux titanesques et coûteux dans l'environnement dans lequel j'ai choisi de vivre. Je ne veux pas surfer dans un champ magnétique, je ne veux pas bronzer avec ma famille au-dessus d'un champ magnétique je ne veux pas circuler en vélo sur des pistes cyclables qui baignent dans un champ magnétique.</p> <p>Je m'inquiète de passer des années avec des travaux pharaoniques devant nos plages et dans nos forêts.</p> <p>Je ne veux de ce projet ni ici ni ailleurs. Je ne veux pas d'itinéraire bis.</p>
Mail	E0888_1212	Bruno LARRIBITE		<p>Projet inutile on a déjà du mal à répondre à nos besoins énergétiques alors exporter notre électricité... pareil du côté Espagnol, ils ne produisent pas assez d'énergie renouvelable pour leur propre consommation alors en importer.... ensuite ce projet avec des fonds publics 2.7 mds, va bénéficier aux traders en énergie qui vont spéculer sur notre dos. Enfin, après les 14 mds du projet Lgv qui va éventrer notre belle région on nous colle encore une lubie à 400 000 volts sous nos pieds, sous nos plages, sous nos pistes cyclables au mépris de tous et sans aucune considération sur les forts courants électro magnétiques impactant notre santé. C'est à pleurer. ON EN VEUT PAS !!! PITIÉ !!!</p>
Registre numérique	@0889_1212	Marie-Odile COMPERATORE	Soorts-Hossegor	favorable au projet avec la trace ajustement du collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0890_1212	Frédéric AMIEL	Capbreton	Je suis contre ce projet. C'est une aberration écologique, un risque sur notre santé et un projet économique incertain.
Registre numérique	@0891_1212	Anonyme	Capbreton	<p>Un surcout, une biodiversité détruite, des humains en danger et surtout un non respect du projet initial accordé par l'Europe.</p> <p>Apparemment la vie humaine est moins précieuse que de l'électricité !</p>
Registre numérique	@0892_1212	Anonyme	Capbreton	je suis contre ce projet qui est complètement irresponsable tant sur un plan écologique que de santé publique. il va à l'encontre de toutes les préconisations actuelles en terme d'éco-responsabilité et de préservation de la biodiversité et de la santé.
Registre numérique	@0893_1212	Anonyme	Seignosse	<p>La zone située entre Capbreton et Seignosse est tout à fait unique en Europe, même au monde. Un canyon sous marin sculpté par la nature durant des millions d'années, associé à des plages exceptionnelles, des dunes et forêts qui font de cet endroit un diamant pour les amoureux de la nature et des activités en extérieur (comme d'autres l'ont déjà souligné on peut voir des dauphins tous les jours). Aimant touristique, cette nature a entraîné une explosion démographique et économique. Synonyme d'art de vivre à la française, de qualité de vie, de sensations fortes, vivre dans ce lieu ou y séjourner est un choix fort pour des gens qui recherchent des valeurs et de l'authenticité. On vient du monde entier pour en profiter. Aujourd'hui ce projet mal préparé, mal étudié, mal ficelé menace tout cet univers. Les décideurs ne sont jamais venus voir le site, et ne comprennent pas l'enjeu d'un tel projet pour les locaux. Il y a d'autres solutions, d'autres moyens. Les grandes entreprises et les lobbys sont souvent à l'œuvre à Bruxelles et n'ont pas de considération pour la nature et la préservation de l'environnement. C'est dramatique. Alors que l'heure est aux prises de conscience écologique, notre devoir pour les générations futures est de s'opposer à ce projet. Il faut remettre les ingénieurs au boulot et trouver une meilleure solution. Aucune option n'est satisfaisante au niveau des tracés. Ressortez les reportages sur les lignes HT et les riverains dans les années 80, il y en a plein les archives... ne reproduisons pas les erreurs du siècle dernier qui nous ont amenées à une crise environnementale dont tout le monde a aujourd'hui conscience. Il est temps de trouver des solutions pas de créer de nouveaux problèmes.</p>
Registre numérique	@0894_1212	Bruno LAVERDIN	Capbreton	<p>Bonjour</p> <p>Le projet tel que présenté actuellement ne convient pas à notre idée.</p> <p>Nous sommes contre et nous soutenons le projet présenté par collectif Stp Tht40</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@0895_1212	Audric LAFEUILLADE	Seignosse	En temps de questionnement environnementale il est soumis un projet d'interconnexion électrique afin de réduire le gaz à effet de serre. Beau projet si on fait abstraction des dégâts qui seront causés lors de la construction du projet mais

				<p>aussi après travaux à court terme et à long terme</p> <p>Comme sur tout projet la faune et la flore, maritime ou terrestre, n'ont pas leurs mots à dire. Ici encore des dégâts seront causés, pas que par la transformation de l'environnement, mais également par la surtension du passage des 400k volts dont nous ignorons réellement les répercussions. Le tracé prévoit de faire un passage terrestre autour des communes de Seignosse à Capbreton, passant dans des zones protégées, près d'habitation, au dessus de pistes cyclables mettant à mal non seulement la vie locale des riverains mais également la vie économique et touristique de la région. Afin de diminuer les effets secondaires, tertiaires il y a la possibilité de suivre l'autoroute A63 de Bordeaux à Hendaye. Je demande et espère que cette voie sera suivie pour sauver le peu qui nous reste</p> <p>Bien à vous</p>
Registre numérique	@0896_1212	Anonyme	Seignosse	<p>Bonjour,</p> <p>1- Un problème sans solution est un problème mal posé (Albert Einstein)</p> <p>En relisant attentivement le document : 'Rapport d'expertise des études techniques pour la concertation du suivi du projet Inelfe, date 28 mai 2021', je trouve la conclusion très voire trop hâtive.</p> <p>En effet, sans remettre aucunement en cause la qualité du travail, le passage entre la tête du canyon et la côte me semble TROP rapidement écarté.</p> <p>A la page 6, le tableau 1 de synthèse des études techniques dans le cadre du projet INELFE, montre qu'une seule étude a été réalisée (par RED PENGIN avec l'avis de 5 sociétés) pour cette solution de passage, contre 3 études pour le passage dans le canyon du Gouf de Capbreton.</p> <p>En page 9, les 4 cartes (1998/2013) présentées montrent que la zone entre la tête du canyon et la côte est quasi stable. Idem pour les 2 cartes de la période 2013/2016, en page 18 ou 19. Seule une érosion latérale est visible (dans le texte page 19).</p> <p>En page 24, sur les 5 sociétés consultées par RED PENGUIN, 3 donnent un avis positifs contre 2 négatifs. RED PENGUIN trouve risquée l'installation de câble dans cette zone (dans le texte page 25).</p> <p>Par conséquence, je demande la reprise à nouveau de l'étude de ce passage car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune impossibilité technique n'a été réellement démontrée - Aucune projection sur 40 ans (durée de vie estimée du câble) n'a été faite - Le risque repose sur l'utilisation de trancheuse ; il faut revoir la technique de passage avec un forage dirigé ; de plus suivant les cartes en page 19, la largeur de la tête du canyon ferait 1.5km. Cette technologie permet de faire beaucoup plus. Sinon démontrer la limite de 1.7km vue dans un compte rendu. <p>2- Je ne vais pas mal mais rassurez vous un jour je ne manquerai pas de mourir (Charles de Gaulle)</p> <p>En relisant le document : 'Mesures de champ magnétique statique avant et après la mise ne service de la liaison à courant continu France-Espagne (RTE ligne Baixas/Santa Llogaia), date du 15/02/2016, en page 94 la conclusion des écarts jusqu'à +49µT par rapport au champ magnétique terrestre ; or, dans ce projet Golfe de Gascogne, il fait souvent référence à +0.4µT. De plus, les valeurs citées sont toujours pour des champs statiques.</p> <p>Un article intéressant : 'Effets sanitaires liés à l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences - Avis de l'Anses Rapport d'expertise collective' d'Avril 2019,</p> <ul style="list-style-type: none"> - en page 13, il est noté : <ul style="list-style-type: none"> o En 2010, l'Anses notait la cohérence des résultats des études épidémiologiques qui montraient une association statistique entre la survenue de leucémie infantile et l'exposition résidentielle aux champs magnétiques basses fréquences, dont les niveaux, moyennés sur 24 h, étaient supérieurs à 0,2 µT ou 0,4 µT, selon les études. Les résultats de la présente expertise sont toujours en accord avec cette conclusion. - En page 2, il est noté : <ul style="list-style-type: none"> o Dans le cadre de cette expertise, les champs électromagnétiques « basses fréquences » sont définis par le

domaine fréquentiel suivant : $0 \text{ Hz} < f \leq \text{quelques kHz}$. À noter que les termes « extrêmement basses fréquences » sont utilisés dans la littérature soit comme synonyme de « basses fréquences » soit pour désigner une bande de fréquences plus limitée, comprise entre 0 Hz et quelques Hz.

Par conséquent, je demande le passage par la mer, car :

- Les estimations et les mesures sont faites pour des champs statiques, cependant la puissance transitant dans le câble n'est pas fixe/stationnaire, elle est amenée à varier en fonction de la demande. Donc, les valeurs estimées et mesurées sont incomplètes.
- Il ne me semble pas avoir vu la prise en compte de la nature du sol (perméabilité magnétique) pour l'estimation du champ magnétique. Donc, les valeurs estimées peuvent fortement varier.
- Les études sur les risques liés aux champs magnétiques montrent qu'il y a des risques pour les personnes (ici, les forêts sont sources de promenade pour les familles). Il y a des enfants, des jeunes et aussi des personnes âgées.
- 1 promenade pendant 12 minutes à proximité de la ligne (+49 μ T) est équivalent à 1 exposition résidentielle de 24h à 0.4 μ T.
- Il ne faut pas oublier les porteurs de pace maker entre autre.
- Il existe un principe de précaution applicable dans ce cas.

Sinon, je demande un enfouissement des câbles à 40 m de profondeur, car c'est la distance citée par RTE pour justifier qu'il n'y a plus de danger.

3- Ce qui est vérité pour l'un peut être erreur pour l'autre (Gandhi)

En relisant compte rendus des ateliers, il semble que certains intervenants ont pris la parole au nom de leurs associations qui n'ont rien stoppé et qui se représentaient plus elles-mêmes que le reste de la population, aboutissant au tracé de cette enquête publique. Ces associations, présentent à la télévision un tracé modificatif de celui de cette enquête avec des arguments qui laissent pantois (éviter une piste cyclable qui n'existe pas encore, par exemple). A un moment donné, il faut être sérieux, car la commune de Seignosse, qui gère respectueusement son environnement et son développement, contrairement à d'autres communes sur urbanisées, se retrouverait séparée en 2 par ce tracé et donc lésée par sa bonne gestion.

Par conséquent, je demande le passage par la mer, (et non pas un rejet vers le voisin mal informé, par commodité) car :

- Le passage terrestre sera source d'inégalité, d'injustice, de défiance entre les communes.
- La bonne gestion environnementale d'une commune n'est pas récompensée, bien au contraire.

4- On peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux sont traités (Gandhi)

La situation actuelle vient de démontrer pleinement la non utilité de ce projet et son effet pervers. Il a été vendu sous le prétexte de kWh vert, alors qu'actuellement c'est du kWh carboné qui circule majoritairement sur les interliaisons existantes, et cette liaison n'aurait pas échappé à cette loi du marché. De plus, vu que le mode de calcul du kWh au consommateur est basé sur le prix du mode de production fixe le plus cher disponible sur le réseau, (merci les interconnexions) cette liaison est une brique de plus dans l'outil de paupérisation du plus grand nombre au profit d'un cercle restreint. Merci l'Europe qui s'est encore une fois fourvoyée !

Le doublement de puissance sur une ligne existante entre la France et la Belgique, avec peu de travaux (remplacement des câbles) a montré que les lignes existantes ont encore un potentiel de développement à moindre coût.

Par conséquent, je demande l'arrêt pur et simple de ce projet, car :

- Il faut arrêter de mettre en place des outils servant à spolier le consommateur.
- Des solutions existent pour augmenter les capacités des lignes existantes.

5- Mme la Préfète des Landes,

au moment de choisir l'orientation que vous allez donner à ce projet à l'issue de l'Enquête Publique, je souhaiterais que :

- l'article premier de la Charte de l'Environnement de 2004 en vigueur : Chacun a le droit de vivre dans un

				<p>environnement équilibré et respectueux de la santé, - ainsi que l'article second : Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement guident votre choix. Soyez le changement que vous désirez voir dans ce monde (Gandhi) 6- I have a dream (Martin Luther King), que le projet reprenne son tracé maritime (moi même). Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait (Mark Twain), ils ont arrêté le projet (moi même).</p>
Registre numérique	@0897_1212	Anonyme	Soustons	<p>Je m'oppose à ce projet pour plusieurs raisons. - Environnement : ce projet va nécessiter la destruction de forêts, cordon dunaire et fonds marins. C'est un non-sens quand on sait combien la planète se réchauffe à cause des activités humaines, et comment la biodiversité est atteinte par ces mêmes projets économiques nécessitant la dégradation de l'environnement. - Spots de surf : en tant que surfer, ce projet pourrait détruire ou limiter l'accès à des lieux de pratique du surf précieux, dont je suis un usager récurrent. De plus je ne me sentirais pas en sécurité à proximité d'une telle ligne THT. - Santé : 400000V à proximité directe d'habitations, de pistes cyclables, ou de lieux fréquentés par des promeneurs, animaux, surfers, plagistes, etc...cela représente un risque certain quand à l'impact d'une telle puissance électromagnétique sur la vie. - Dégradation du patrimoine : Le port de Capbreton, Le Gouf, Hossegor, les plages de Seignosse, tous ces lieux touristiques représentent un patrimoine landais incontestable. Ce patrimoine se verrait totalement dégradé par la mise en place de ce projet dangereux. - inutile : quel intérêt pour la population locale dont je fais partie d'accepter un tel projet dont on se passerait volontiers ? J'aime la nature, j'aime les surf et les plages locales, j'aime me balader sereinement et refuse de devoir renoncer à des endroits que j'affectionne au profit d'un câble THT aussi puissant que dangereux pour les raisons citées.</p>
Registre numérique	@0898_1213	Maurice OLIVERAS	Seignosse	JE REFUSE DE ME VOIR DEPOSEDÉ DE L'ESPACE DE VIE QUE NOUS AVONS DANS NOTRE ESPACE LANDAIS,
Registre numérique	@0899_1213	Anonyme	Seignosse	NON A LA POLLUTION DE NOTRE ESPACE LANDAIS
Registre numérique	@0900_1213	Valentine	Toulouse	<p>Je souhaite m'opposer au projet d'une ligne à haute tension enterrée a Capbreton. Nous devons protéger la plage des Oceanides et les alentours de Capbreton et ne pas alterer ces paysages par l'implantation d'une ligne à haute tension dangereuse pour tous.</p>
Registre numérique	@0901_1213	Cécilia JOURNEE	Angresse	<p>Bonjour Contre ce projet pour les raisons suivantes : Le coût du projet de 2,7 milliards au lieu de 1,7 milliards initials Destruction de l'environnement: on interdit les cabanes de surf. Sur la plage et de restauration pour sauver la dune mais on accepte d'effectuer des travaux destructeurs pour un câble électrique toxique Aucun démantèlement de prévu dans 40 ans !!! 10000 m2 de surface de chantier en arrière dune Problème sur le trafic, la fréquentation Destruction d'arbres Quelles conséquences sur la santé Trop près des habitations ... Non à ce projet Sauvons nos santés et notre environnement</p>

Registre numérique	@0902_1213	Nathalie ROUSSEAU	Soustons	Je souhaite exprimer mon refus du tracé proposé par RTE. Pour préserver au mieux l'environnement et protéger la santé des habitants je souhaiterais un tracé qui respecte le principe de précaution et notamment le tracé proposé par StopTHT40.
Registre numérique	@0903_PJ65_1213	David MAUREL (Syndicat mixte Eau Marensin Maremne Adour - EMMA)	Saint-Vincent-de- Tyrosse	Vous trouverez ci-joint une note de présentation des équipements (canalisations, forage, usine de production d'eau potable...) du Syndicat Mixte Eau Marensin Maremne Adour présents à proximité du tracé RTE sur la commune d'Angresse au lieu-dit Houssad. Cette note reprend les inquiétudes du Syndicat concernant les éventuels problèmes de corrosion ou d'interférences des réseaux électriques avec les conduites métalliques et les équipements (électromécaniques, électriques, automatismes...) nécessaires à la production et à l'alimentation en eau potable de 33 000 abonnés. Des premiers échanges avec le concessionnaire et le retour d'expérience sur des projets similaires ont montré la nécessité de produire des études poussées permettant de justifier des mesures de protection.
Registre numérique	@0904_1213	Marion BEAUVARLET	Capbreton	Je souhaite mettre en évidence les risques sanitaires pour les habitants vivant près du passage terrestre de cette connexion. La puissance véhiculée par ce réseau est extra ordinaire et nous n'avons aucun recul pour estimer les conséquences pour l'Homme et l'environnement. Je demande à ce que le passage de l'ouvrage soit revu à au moins 100m des habitations. Avez vous étudié les risques en cas d'incendie de forêts? Notre région est touchée chaque été et au vu de l'accélération du réchauffement climatique. Les conditions de passage vont se dégrader. Le risques est aussi sur le plan touristique et économique, avez vous pris en compte les répercussions pendant la durée des travaux? Le risque sanitaire pour les touristes de passage n'étant pas au courant du passage de cette ligne et partant des Pace maKers? L'image des villes concernées par le passage? La vue de ces épis rocheux sur les plages? Le caractère anxiogène de cette ouvrage dans une région réputée pour sa qualité de vie et sa philosophie tournée vers la santé? Ce projet fut félicité pour son ingéniosité et obtenu des subventions pour cela. Mais à l'époque, il n'était pas question de passage terrestre au niveau du Gouf de Capbreton, sa légitimité est remise en question . Je vous demande de revoir considérablement les conditions de passage de cette ligne avec les acteurs et les associations de riverains que vivent et connaissent les lieux mieux que personne. L'image de votre entreprise est mise en lumière par cette ouvrage. Si les conditions de réalisation sont entachées par des manifestations et événements organisés par les citoyens, que devons nous penser de vos valeurs entrepreneuriales?
Registre numérique	@0905_1213	Véronique	Capbreton	Ce projet va défigurer cette forêt landaise qui fait la joie des petits et grands lors de promenades familiales. Ce lieu naturel, véritable bol d'oxygène où l'on pratique différents sports au grand air va ce retrouver saccagé et irradié. Aussi je dit non au projet. Soyez respectueux de la qualité de vie des habitants et déplacer le projet en utilisant le couloir des autoroutes existantes.
Registre numérique	@0906_1213	Alexia BRUSIC	Capbreton	Je suis contre ce projet de ligne à haute tension. Ce projet est une aberration pour plusieurs aspects: Environnemental, le tracer qu'il soit terrestre ou sous marin sera dévastateur pour notre littoral. Sanitaire, rien ne nous prouve qu'il n'y aura aucun impact sur notre santé avec cette ligne sous nous pied. Financier, qui va payer puisque le budget est dépassé et que l'Europe et l'Espagne refusent de financer le dépassement. Et enfin les travaux! Qui vont être d'une ampleur folle dans des zones où il y'a une forte circulation, et surtout en plein été. Que ce soit pour nous les locaux mais aussi pour les touristes! Est ce que les touristes vont venir voir en décor des chalutiers plutôt que des dauphins? avec les travaux, que ce soit entre seignosse et soorts ou capbreton ça va être l'enfer. Ce qui va amener une baisse de fréquentation touristique et donc un manque à gagner pour tous les hôteliers, commerçant et autres qui fonctionnent essentiellement avec le tourisme. Si ce projet doit voir le jour, alors pourquoi pas en diminuer les conséquences? Pourquoi ne pas faire un tracé moins

				<p>destructeur pour notre environnement ? En se servant des pistes DFCI, cela éviterai d'abattre encore plus d'arbres. De passer le long de l'autoroute, pour être le plus loin possible des habitations. Et des zones fréquentées. RTE à fait un tracer au plus simple au plus rapide, sans tenir compte du respect de principe de précaution. Je suis une habitante de Capbreton qui aime sa ville et sa nature et, je ne veux pas vivre avec 2 centrales nucléaires sous les pieds.</p> <p>Merci de prendre en compte mon avis. Cordialement</p>
Registre numérique	@0907_1213	Michel CARBONELLE	Angresse	<p>Je suis contre ce projet car non n'avons aucune information réellement scientifique sur les effets éventuels sur l'être humain.</p> <p>Si ce projet devait être maintenu son tracé ne devrait éviter toute proximité avec des bâtiments. Une possibilité serait de le faire côtoyer l'autoroute</p>
Registre numérique	@0908_1213	Anonyme	Capbreton	<p>Ce projet est insensé, comment peut-on nous expliquer que l'Espagne va venir à notre secours pour répondre à nos besoins énergétiques ? Grâce à l'énergie verte en plus ? Ce projet à vocation purement économique pour RTE et Enedis ne doit pas impacter les populations et leur environnement immédiat. Je suis contre l'atterrage aux Oceanides notamment, si près du camping et sur cette plage très fréquentée. Longez donc l'autoroute comme le demandent les associations environnementales ! En dernier recours je demande le respect du principe de précaution, éloignez-vous des dernières habitations concernées, respectez la forêt de Bouhèbe et du Gaillou, les plages fréquentées, et suivez le tracé travaillé par le Collectif Stop THT40. Et bien sûr moi aussi je demande que vous preniez des engagements sur le démantèlement !!!</p>
Registre numérique	@0909_1213	Anonyme	Seignosse	<p>Ce tracé est une aberration tant au niveau écologique qu'au niveau humain en passant à côté des habitations, des plages... cela va détruire notre écosystème et le risque sur notre santé sera irréversible.</p> <p>Il faut vraiment limiter l'impact du tracé de cette ligne pour éviter de dégrader notre écosystème déjà bien mis à mal. Peut être en suivant l'autoroute Bordeaux St Jean de Luz...</p>
Registre numérique	@0910_1213	Anonyme	Capbreton	<p>Je suis absolument contre ce projet qui impacte durablement l'environnement et la santé des habitants des communes concernées, ceci pour les générations futures est une vraie bombe à retardement au vu, de l'avis négatif donné par le Conseil National de protection de la Nature, de l'absence de données techniques sur les compatibilités des ondes électromagnétiques d'un tel réseaux et de l'instruction BATHO.</p> <p>Que pensez-vous du développement et de la réputation balnéaire des communes concernées avec un tel impact. C'est pour cela que je m'oppose a ce projet absurde.</p>
Registre numérique	@0911_1213	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Je ne suis pas pour ce projet étant donné le peu de recul que nous avons par rapport aux impacts sur l'environnement et la santé des habitants et des animaux.</p> <p>Bien cordialement.</p>
Registre numérique	@0912_1213	Sandra DONNE	Seignosse	<p>Seignossaise depuis 35 ans, j'ai choisi cette région pour sa nature préservée, ses espaces sauvages.</p> <p>Je m'oppose farouchement à cette installation qui n'a pas reçu l'aval des services sanitaires: je ne veux pas servir de cobayes. Le principe de précaution devrait être appliqué dans ce cas précis.</p> <p>Ne parlons pas du coup exorbitant qui déjà semble irréel en ces temps de pénurie et d'inflation.</p> <p>Je refuse fermement ce projet !</p>
Registre numérique	@0913_1213	Anonyme	Capbreton	<p>Le principe d'une enquête publique est de permettre aux Français de s'exprimer sur un projet, généralement d'envergure. C'est donc en vertu de ce principe relevant de la liberté d'expression que je m'exprime.</p> <p>J'habite Capbreton, et j'ai quand même la particularité d'être ingénieur EDF récemment retraité; je pense modestement que mon esprit d'analyse a toujours été apprécié au sein de la grande maison.</p> <p>Je suis rentré comme jeune ingénieur en 1980, et j'ai été sans aucun doute façonné aux notions de Service Public, notamment durant les décennies 80 et 90. Impliqué dans la branche d'activité qu'on appellerait aujourd'hui ENEDIS, il m'a néanmoins été donné le loisir de côtoyer nombre d'ingénieurs de la branche RTE, motivés à l'époque par les mêmes</p>

				<p>valeurs de Service Public.</p> <p>J'observe évidemment avec un grand intérêt depuis deux ans, et au plus près, ce projet de contournement terrestre, pour faire face aux difficultés supposées présentées par le franchissement inférieur du Gouf de Capbreton.</p> <p>De par mon métier, je pourrais comprendre la logique de la réalisation des interconnexions électriques entre pays européens. Mais ce qui m'a absolument consterné dans ce dossier, c'est le désintérêt total pour l'humain.</p> <p>Cette impression a commencé dès la présentation du tracé en zone urbanisée le 14 janvier 2021. À l'interne dans la grande entreprise, tout un chacun sait pertinemment que, s'il peut y avoir débat sur CEM et Linky ou lignes de faibles tensions, toutes les études sur le sujet des lignes THT 400Kv ont cessé depuis 20 ans, et qu'évidemment, plus la puissance transitée par une ligne est grande, plus les champs électromagnétiques sont importants, et donc les conséquences en terme de santé publique sont incertaines. Donc ce tracé, au milieu de 500 habitations, devant l'entrée de plusieurs écoles, était tout simplement insensé, et beaucoup de confiance a immédiatement disparu sur le simple fait d'avoir osé proposer une telle "chose".</p> <p>Alors bien sûr, sous l'injonction des Collectivités Locales, RTE a sans doute constaté que dans la précipitation de vouloir finaliser son projet au plus vite, "le bouchon avait peut-être été poussé un peu loin", proposant sine dié un tracé alternatif.</p> <p>Devant les incertitudes sur ce registre, personne n'est en mesure de proclamer, comme nous l'avons entendu maintes fois par des techniciens qui ne vivront jamais à proximité immédiate de la ligne, l'innocuité d'un tel ouvrage. Pire encore, le fait de récuser un document comme l'instruction Batho d'avril 2013 au motif fallacieux "qu'elle ne s'applique qu'aux lignes aériennes transportant du courant alternatif" alors qu'il a été vérifié, et l'ARS le confirme, que cette instruction était bel et bien destinée à tout type de ligne THT, est absolument insupportable.</p> <p>Aussi, c'est à l'écoute d'innombrables affirmations de cette nature entendues dans ce dossier que l'on est en droit de s'interroger sur la notion de Service Public aujourd'hui, à quelques semaines d'une renationalisation à 100% de l'entreprise EDF...</p> <p>Une chose est sûre: les habitants du territoire ne sont en rien dans les déboires de RTE avec les prétendues difficultés présentées par le Gouf de Capbreton. L'innocuité d'une telle ligne ne peut être garantie; pire, extrapolant sur les conséquences déjà avérées sur le vivant notamment marin, évidemment à l'avenir, on en constatera les effets négatifs sur la santé humaine.</p> <p>Des ajustements au tracé alternatif, pour s'éloigner notamment ds quartiers résidentiels de Bouhèbe, de la Clairière aux Chênes, de Fierbois et de Pédebert sont facilement envisageables et à iso-coût.</p> <p>Aussi, mon avis est de retenir les ajustements du tracé proposé par le Collectif d'habitants STOP THT40</p>
Registre numérique	@0914_1213	Jean-Christophe LABADIE	Capbreton	<p>Je suis contre l'implantation géographique proposé sur la commune de Capbreton.</p> <p>Les câbles passent beaucoup trop près des maisons notamment au quartier Bouhèbe.</p> <p>Il serait plus judicieux d'emprunter la piste de l'ancien bourrier puis de rejoindre la piste des Bayonnais pour rejoindre l'autoroute.</p>
Registre numérique	@0915_1213	Anonyme	Messanges	<p>Si ça doit se faire, je suis pour un projet qui suit le tracé de l'autoroute et laisser libre les plages, les pistes cyclables et toutes interactions avec les habitants de la zone .</p>
Registre numérique	@0916_1213	Bertrand KUMMEL	Pertuis	<p>demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade.</p> <p>RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient dénaturer le déferlement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baïnes situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine</p>

				d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année.
Registre numérique	@0917_1213	Anonyme	Capbreton	Suivre l'avis du CNPN Étudier le tracé le long de l'autoroute
Registre numérique	@0918_1213	Anonyme	Seignosse	Contre ce projet Trop proche des habitations nous n'avons aucun recul sur les effets secondaires sur la nature sur l'être humain ... Projet qui va encore détruire une partie de la forêt déjà bien attaquée par la construction massive de la zone industrielle de Soorth..
Registre numérique	@0919_1213	Noa BENETEAU	Tosse	Bonjour, En tant que surfeur et par dessus tout amoureux de mon pays et de sa nature, je m'inquiète. La côte landaise a été relativement épargnée des constructions horribles que l'on peut trouver sur la côte méditerranéenne. Elle est restée sauvage, sa forêt et son trait de côte représente un poumon essentiel à notre pays. Un tel projet va venir détruire un écosystème plus que sensible : les dunes de sable. Une centaine de mètres sur 110km, qui protège le pays landais. Des usines de construction vont venir complètement chabouler et détruire 2 endroits sauvages de la côte. Quid des perturbations électromagnétiques. On va surfer sur des plages perdues, sans réseau et sans présence humaine pour se déconnecter « technologiquement » du monde. On va désormais surfer sur une ligne de 400 000 volts. Cela n'a pas de sens ! Je pleure ce monde qui fait la course à l'électricité pour soit disant régler tout les problèmes. On a tout faux, on va droit dans le mur ! Comme toutes les enquêtes publiques, le public, les locaux, les touristes (qui seront grandement impactés eux aussi...) ne seront pas écoutés. Mais on fait notre maximum et on ne lâchera pas ! Pourquoi les villes et le département n'écoutent pas leurs résidents, et ne se rangent pas à leur côté ? Ça n'est pas censé être leur rôle ?
Registre numérique	@0920_1213	Anonyme	Seignosse	Tracé anti écologique et menaçant les populations au plus près
Registre numérique	@0921_1213	Catherine BROSE	Capbreton	Refus du tracé proposé par RTE, risques pour la santé des riverains de la ligne.
Registre numérique	@0922_1213	Serge MERCATI	Capbreton	Installe à Capbreton depuis plus de 20 ans je constate que la forêt réduit comme peau de chagrin.... Et j'en suis triste! Aujourd'hui on nous impose une ligne à très haute tension sous nos pieds et ce sans la validation des instances de santé qui doutent de l'innocuité de cette folle entreprise!!!! Je m'oppose fermement à ce projet.... comment lors de l'étude du dit projet les personnes responsables n'ont pas tenu compte de la présence du gouff ? Il n'est pas apparu soudainement!!!! Et il est instable et infranchissable pour ces fameux câbles empoisonnés..... donc on passe par nos plages et nos forêts!!!! Proprement scandaleux!!! Honte à vous!!!!
Registre numérique	@0923_1213	Anonyme	Capbreton	Par manque de preuve de la non-nocivité de la ligne THT, dans le bénéfice du doute, je m'oppose à l'installation de la ligne THT près des habitations pour protéger la santé des habitants et l'environnement. Je soutiens les préconisations de l'association Stop THT en ce qui concerne les trajectoires proposées.
Registre numérique	@0924_1213	Anonyme	Seignosse	A l'heure d'aujourd'hui, où nous parlons de sauver la planète, vous voulez saccager, détruire des espaces magnifiques et sauvages qui font la beauté de "chez nous", sans parler des risques encourus par l'homme (Nous! et pas ces grands décideurs!) sur tout sont tracés... Je ne suis pas pour la réflexion d'un autre tracé, mais je suis tout simplement CONTRE!!!

Registre numérique	@0925_1213	Manon CHARRON	Capbreton	<p>Habitante de Capbreton, je m'oppose fermement au projet.</p> <p>- A quel besoin répond ce projet ? Quels sont les avantages pour les populations face aux coûts pharaoniques que cela représente ?</p> <p>Il n'existe pas à l'heure actuelle de documentation claire sur l'utilité publique du projet.</p> <p>De plus, le projet initialement évalué à 1,7 milliard de dollars est actuellement évalué à 2,7 milliards de dollars, ni la France, ni l'Espagne ne souhaitant payer le surcoût, qui va payer ?</p> <p>Quel coût allons-nous payer pour quel bénéfice ?</p> <p>- Quel impact sur la nature et les océans ?</p> <p>L'impact négatif des Champs Electro Magnétiques sur la faune sous-marine a été prouvé plusieurs fois : https://www.mdpi.com/2077-1312/10/5/564/pdf</p> <p>Le Conseil National pour la Protection de la Nature a déjà émis un avis défavorable au projet, mentionnant l'aspect dévastateur du projet pour la nature</p> <p>- Quel impact pour les populations ?</p> <p>Le département de la Gironde lui s'est pourtant opposé au passage du tracé sous ses pistes cyclables.</p> <p>Mr Deschamps (RTE) a évoqué lui-même le risque existant pour les porteurs de stimulateur cardiaque</p> <p>- Qu'en est-il du principe de précaution étant donné l'aspect inédit du projet ? où est l'étude épidémiologique indépendante ?</p> <p>L'instruction Batho préconise de n'avoir aucune habitation à moins de 100m des lignes THT</p> <p>- Quel est le dispositif prévu pour le démantèlement dans 40 ans ?</p> <p>Aucun dispositif n'est prévu pour débarrasser nos sols des milliers de tonnes de déchets.</p> <p>Tout ceci montre bien que quelque soit le tracé, il n'y a aucune solution dont les externalités négatives seraient suffisamment faibles => les risques sont trop grands au regard de l'intérêt flou du projet.</p> <p>Nous habitons à Capbreton pour être au plus près de la nature chaque jour, pour profiter des dauphins, des oiseaux, des plages et des forêts...</p> <p>Nous n'avons pas besoin de tout cela.</p> <p>Et nous avons la lourde responsabilité de protéger notre nature.</p>
Mail	E0926_1213	Anonyme		<p>Bonjour Je voudrais vous signaler mon refus du tracé RTE qui n'est pas d'intérêt public, qui n'a eu aucune validation quant à la dangerosité, qui dénature la faune, la flore, l'océan et la santé des habitants des communes concernées à moyen et long terme. Je souhaite donc l'ajustement du tracé faute de pouvoir espérer tout annuler!!! J'espère que mon observation sera prise en compte. Cordialement</p>
Mail	E0927_1213	Anonyme		<p>Bonjour, merci de bien vouloir revoir le tracé de la ligne à très haute tension, au profit de celle présentée en parallèle, qui, elle, causera bcp moins de dégâts pour la nature et de nuisance pour humains et animaux. Cordialement</p>
Registre numérique	@0928_1213	Anonyme	Saubion	<p>Je suis totalement contre ce projet, notamment sur le plan de la santé, aucune étude fiable n'a été réalisée.</p> <p>Comment pouvez-vous dire qu'il n'y a aucun danger? Vous ne pouvez pas passer sous des pistes cyclables, à proximité des habitations ni sur des plages aussi fréquentées!</p> <p>Par ailleurs, l'ampleur des travaux prévus va être un désastre tant sur le plan écologique, que sur le plan économique pour une région si touristique et si préservée jusque là !!</p>
Registre numérique	@0929_1213	Michael HEINZELMANN	Neufra (Allemagne)	<p>Je suis contre ce projet. J'ai passé mes vacances à la plage des casernes, mais quand le projet est réalisé je ne veux pas faire du surf ou passer mes vacances quand il y a 40.000 V sous moi.</p> <p>Dont destroy paradise!</p>
Registre numérique	@0930_1213	Anonyme	Capbreton	<p>Pourquoi les familles qui ont décidé de construire leur vie ici seraient obligés de subir les décisions de certaines personnes au détriment de notre santé ?!!! d'autres solutions seraient à étudier</p>

Registre numérique	@0931_1214	Anonyme	Capbreton	Habitants Capbreton, nous nous opposons formellement à ce projet qui risque de mettre en péril notre santé... Ainsi que la réputation et fréquentation touristique de notre commune. C'EST NON !!!!
Registre numérique	@0932_1214	Sophie BERMUDES	Capbreton	Madame, monsieur, Après avoir pris connaissance du projet, demeurant à CAPBRETON, ayant un restaurant de poissons frais pêchés nos eaux, je m'inquiète de ce projet. En effet je pense que ça serait une catastrophe pour notre cote et la vie marine. Autant d'électricité qui passe dans leur habitat, ça aura un impact, pour la vie marine comme humaine. Ce n'est pas juste de nous faire subir ça. Il y aura des effets secondaires c est sur. Je suis très inquiète, je refuse de voir se projet se concrétiser. Merci pour votre intérêt
Registre numérique	@0933_1214	Anonyme	Pertuis	demande que RTE retienne la technique de forage qui limite au maximum les émissions de boues (de forage) et permette d'éloigner le plus possible du rivage le point de récupération de ces boues, pour éviter les interférences avec les zones de surf et de baignade. demande aussi que RTE évite toute construction et tout enrochement provisoire ou définitif qui viendraient dénaturer le déroulement des vagues sur le rivage, dénaturer le flux naturel du sable au sein des baies situées à cet endroit au risque de modifier les fonds marins, contraindre les moyens nautiques ne pouvant intervenir au-delà d'une houle supérieure à 1 m, sous peine d'allonger considérablement la durée d'intervention, ou empêcher l'accès à la zone de surf, qui doit être maintenue toute l'année
Registre numérique	@0934_1214	Anonyme	Capbreton	Bonjour , Par cet échange , je souhaite vous notifier mon désaccord total sur la proposition du tracé terrestre RTE concernant l'interconnexion électrique France-Espagne . Ce tracé ne respecte ni l'environnement ni la population , aucune étude impartiale ne certifie le contraire , aucun exemple ailleurs dans le monde n'existe pour une ligne aussi longue et puissante . A contrario , les effets néfastes sur des personnes équipés de dispositifs médicaux (défibrillateur) se verront exposés à un risque augmenté et reconnu par des études , l'impact écologique pour l'enfouissement de la ligne évident . Les communes de Seignosse , Hossegor , Capbreton , Benesse-Maremne, Angresse ne doivent pas devenir un centre d'essais , l'intégrité des habitants du territoire ne doit pas être engagée aussi légèrement .
Registre numérique	@0935_1214	Dorothée VIAL	Seignosse	Bonjour Nous n'avons aucun recul sur les risques sanitaires et n'avons vu aucun résultat d'étude épidémiologique indépendante. Je suis scandalisée par le manque de recherche et le manque de preuve qu'aucun risque ne sera encouru par la population. Comment peut on laisser se produire ce genre de projet...
Registre numérique	@0936_1214	Anonyme	Saubion	Bonjour Je suis opposée à ce tracé pour plusieurs raisons : - l'aspect sanitaire et ses dangers sur nous, nos enfants - l'aspect financier (qui paiera les surcoûts ?) - l'aspect environnemental : on prône le respect de l'environnement et nous laissons faire ce genre de projet (la destruction de notre littoral et nos forêts) - Et enfin l'ampleur des travaux! Combien de km de bouchons vont entraîner ces travaux ? Ne laissons pas faire ce genre de projet s'il vous plaît.
Registre numérique	@0937_1214	Anonyme	Seignosse	Bonjour Je souhaite m'opposer à ce tracé qui aurait des effets dévastateurs pour notre environnement. Le cnpn a émis un avis défavorable et nos élus continuent à soutenir ce projet?

				Pourquoi? Pour qui? Pourquoi un tracé le long de l'autoroute ne serait pas envisageable ?
Registre numérique	@0938_1214	Anonyme	Seignosse	Bonjour, En plus des aspects environnementaux scandaleux, des risques sanitaires très flous, je m'interroge sur l'aspect financier? Qui paiera les surcoûts faramineux de ce projet sans sens ? Nous parlons d un projet évalué à 2,7 milliard d'euros alors que l'europe ne finance qu'1,7 milliard... Je suis malade rien qu'à l'idée qu'un tel projet puisse passer sous nos pieds. Merci
Registre numérique	@0939_1214	Anonyme	Capbreton	Je suis habitant moi et mes 2 enfants, au oceanides,soit la plage du vvf à capbreton. Je ne veux pas avoir cette ligne électrique qui passe près de mon habitation . Non.
Mail	E0940_PJ66_PJ67_1214	Mairie de Bénésse Maremne		Bonjour, Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet d'interconnexion électrique par le golfe de Gascogne, je me permets de vous faire suivre la délibération du conseil municipal de Bénésse-Maremne, ainsi qu'un explicatif sur notre position. Nous souhaitons que ces éléments soient portés au débat et examinés.Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement Jean-François MonetMaire. Bonne réception
Registre numérique	@0941_1214	Anonyme	Seignosse	Comme demandé par beaucoup de locaux on aimerait que la zone de répartition soit plus éloignée de notre plage et des habitations.
Registre numérique	@0942_1214	Emmanuel DEBRUERES	Mérignac	Au nom de la société Oxbow et de ses salariés, je vous confirme que nous sommes opposé à ce projet qui pourrait mettre en péril nos éco-systèmes et mettre en danger la santé des populations.
Registre numérique	@0943_1214	Anonyme	Capbreton	Habitante de Capbreton, je suis contre ce contournement terrestre car le projet d'interconnexion France-Espagne a été principalement validé par l'Union Européenne du fait de l'innovation technique du franchissement du Gouf de Capbreton via un ligne THT uniquement sous-marin. Étant consciente que même sans l'accord des habitants ce projet se fera, je suis pour le tracé du Collectif Stop THT. Qui essaye de manière intelligente qu'un compromis de moindre impact pour l'environnement et les habitants soit appliqué. Un tracé qui certes a été déjà une première fois révisé par RTE à la demande du Collectif mais qui pourrait encore être approfondie. Un projet d'une telle ampleur dont les conséquences dureront des générations doit obligatoirement se faire dans l'intelligence de toutes les parties (habitants, associations, élus, RTE). Pour le bien de tous et non pas par intérêt de quelques-uns.
Registre numérique	@0944_1214	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Je suis totalement contre ce projet d'interconnexion électrique France - Espagne en passant par le golfe de Gascogne. je le trouve inutile pour les populations et dangereux pour l'environnement quel que soit les tracés terrestre et sous-marin. Je le trouve démesuré au niveau financier et j'imagine qu'il a été sous-évalué et que ça va coûter énormément au contribuable. Je suis pour la santé des humains qui vivraient proche d'un champ magnétique intense au point de perturber les pacemakers. Je m'inquiète pour la santé de tous les animaux qui eux aussi devraient subir ce champ magnétique ,qui peut en connaître les conséquences même au fond de l'océan ? Je m'inquiète aussi pour l'arrachage des arbres, les paysages abîmés dans des endroits encore un peu préservés et les

				<p>animaux qui tentent de vivre dans cette forêt. Je ne veux pas de travaux titanesques et coûteux dans l'environnement dans lequel j'ai choisi de vivre. Je ne veux pas surfer dans un champ magnétique, je ne veux pas bronzer avec ma famille au-dessus d'un champ magnétique je ne veux pas circuler en vélo sur des pistes cyclables qui baignent dans un champ magnétique. Je m'inquiète de passer des années avec des travaux pharaoniques devant nos plages et dans nos forêts. Je ne veux de ce projet ni ici ni ailleurs. Je ne veux pas d'itinéraire bis.</p>
Registre numérique	@0945_1214	Anonyme	Tosse	<p>Quels sont aujourd'hui les risques pour nos enfants qui seront à proximité quotidiennement de cette ligne à très haute tension ? Aucun retour scientifique ou autre, nous allons être source d'expérimentation. Nous ne voulons pas de cela, il semble nécessaire que cette ligne soit éloignée le plus possible des habitations et lieux de vie de tous les jours.</p>
Registre numérique	@0946_1214	Anonyme	Capbreton	<p>Comment préserver notre santé, celle de nos enfants et de notre si bel environnement en faisant passer une ligne à si haute tension sous nos pieds ? Aucun recul sur les dangers d'un tel projet, c'est inadmissible! Avez-vous pensé aux conséquences humaines et environnementales? Merci de remettre en question cette destruction svp..pensez à nos enfants !!</p>
Registre numérique	@0947_1214	Anonyme	Tarbes	<p>Non à ce projet nuisible pour les Capbretonnais et l'environnement</p>
Mail	E0948_PJ68_1214	Georges CINGAL		<p>Madame, Monsieur, Veuillez trouver ci-joint le fichier .pdf avec les observations de la Fédération SEPANSO Landes J'apprécierais de recevoir un accusé de bonne réception. D'avance merci Cordialement Georges Cingal SEPANSO *****</p>
Registre numérique	@0949_1214	Christophe CIAVATTI	Bidart	<p>Je suis clairement opposé à ce projet. Trop de risques sur notre santé et l'équilibre de notre éco système... sans parler des retombées économiques négatives... La copie est à revoir entièrement...</p>
Registre numérique	@0950_1214	Anonyme	Capbreton	<p>Il est pour moi impensable d'avoir recours à ce type de projet qui traverse autant de commune, de forêt, de plage, d'habitation. Pour l'avenir de la nature, des habitants, du tourisme. Merci de trouver une solution réfléchi, pour que le moins de choses soient impacté par un telle projet. De plus il est inconcevable que la situation actuelle permette l'échange entre la France et l'Espagne d'électricité, car nous avons pas assez d'énergie pour notre propre consommation. Il est encore une fois une question de beaucoup d'argent au profit de quelques actionnaires/ dirigeants/ directeurs/ présidents/ et autres représentants communaux... Au détriment des autres, et de modifications à grande échelle sur ce lieux si beau, qu'il est important de préserver.</p>
Registre numérique	@0951_1214	Anonyme	Capbreton	<p>Je suis tout à fait opposée au projet d'interconnexion électrique France Espagne par le Golfe de Gascogne car je le trouve trop dangereux pour la population et qu'il aura un impact trop néfaste sur l'environnement.</p>
Registre numérique	@0952_1214	Anonyme	Capbreton	<p>Je m'oppose au projet Golfe de Gascogne qui vient nuire à l'écosystème et mettre en danger la santé des populations.</p>
Registre numérique	@0953_1214	Chantal BOYER	Capbreton	<p>Bonjour je vis à Capbreton une partie de l'année, ma mère également. Ce projet est une ineptie pour les habitant?e?s de la région.</p>

				<p>je m'inquiète pour notre environnement : les dégâts des travaux et installation sur pour la faune et la flore seront catastrophiques.</p> <p>Cela fait des années que nous protégeons La Dune, et là vous voulez en plus abattre des arbres pour cela.</p> <p>Mais aussi le risque sanitaire est pour nous, humains : à quel moment faire passer des telles lignes electriques sous NOS plages semble cohérent et sain ?</p> <p>Merci de prendre en considération nos avis : pas de lignes sous les plages fréquentées, pas de ligne sous les pistes de vélo, pas de ligne proche (moins de 100m) des habitations pérennes ou de vacances.</p> <p>Merci de votre intérêt.</p>
Registre numérique	@0954_1214	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite Capbreton avec ma femme et nos deux enfants.</p> <p>Nous sommes totalement opposés au passage d'une ligne THT sur notre commune à proximité immédiate de nos habitations.</p> <p>C'est une pure aberration écologique,économique,dénuée de bon sens et un tracé arbitraire au mépris des habitants de Seignosse,Hossegor,Angresse,Benesse Marenne et Capbreton.</p> <p>Nous sommes venus habiter cette magnifique région il y a bientôt une trentaine d'années pour la beauté de ses plages sauvages,ses forêts,son climat,son éloignement de grosses agglomérations,son calme.</p> <p>Votre projet menace tout ceci.</p> <p>Vous voulez faire passer un câble d'une puissance inouïe en niant les impacts sur la santé des espèces animales en mer,sur terre et sur celles des habitants qui verraient passer le câble à proximité de leurs habitations alors que de nombreuses études scientifiques vous prouvent le contraire.</p> <p>Le principe de précaution devrait évidemment s'appliquer face à un tel risque pour la santé des habitants et il serait donc logique de le faire passer le plus loin possible des zones habitées.</p> <p>Votre projet va fragiliser également les dunes qui sont essentielles dans le ralentissement de l'érosion marine.</p> <p>Votre projet sur le tracé actuel va détruire des milliers d'arbres notamment dans la forêt de Bouhebe à Capbreton à une époque où tous les avis sont unanimes pour dire qu'il faut protéger nos arbres qui sont les poumons de la terre.</p> <p>L'impact d'un tel projet sur le climat n'est pas anodin si vous aviez l'honnêteté de faire le calcul de son impact en millions de tonnes de CO2 si vous additionniez l'énergie dépensée pour la fabrication de ces centaines de kilomètres de câbles,l'utilisation des machines en mer et sur terre pour enfouir ce câble .</p> <p>Le seul intérêt est financier et à votre profit.</p> <p>J'espère que vous saurez tenir compte de nos avis car qui aujourd'hui est pour un projet pharaonique,extrêmement coûteux pour nous tous contribuables,et destructeur de l'environnement magnifique dans lequel nous habitons.</p> <p>Un passage plus au sud que le tracé actuel est possible sur la commune de Capbreton par des chemins existants et qui permettrait donc d'éviter de détruire la forêt et d'éloigner le câble des habitations.</p>
Registre numérique	@0955_1214	Anonyme	Angresse	<p>Bonjour,</p> <p>en tant que propriétaire d'une petite entreprise à Seignosse qui est une entreprise liée au surf, ce projet est très susceptible d'avoir un impact négatif énorme sur mon entreprise et ma vie. En tant que mari et père de 2 enfants vivant ici, cela risque d'avoir un impact négatif sur notre mode de vie et c'est aussi extrêmement effrayant pour notre santé future. En tant que surfeur personnellement, ce projet aura un impact énorme sur mon temps passé qui a maintenant été reconnu comme ayant d'énormes avantages pour notre santé mentale. Dans un monde qui cherche à diminuer notre consommation d'électricité pour permettre à nos futurs ancêtres de profiter de cette merveilleuse planète, je m'oppose fermement à ce projet.</p> <p>J'espère qu'en 2022 même une seule personne pourra faire la différence</p>

Registre numérique	@0956_1214	Anonyme	Seignosse	Je m'oppose au projet d'interconnexion qui aura des répercussions gravissimes sur l'éco-système des Landes et sur la plage des casernes, durement préservés par les locaux et les touristes. C'est une aberration et un danger pour les animaux, les végétaux et nous mêmes.
Registre numérique	@0957_1214	Mathis DORE	Seignosse	Bonjour, Je vous écris pour vous faire part de mon opposition au projet d'interconnexion France, Espagne par le golf de Gascogne, merci d'en prendre compte, Cordialement
Registre numérique	@0958_1214	Anonyme	Seignosse	Étant propriétaire sur le bourg de Seignosse et porteur d'un pacemaker, je ne souhaite pas vivre dans des conditions plus compliquées qu'elles ne le sont déjà.
Registre numérique	@0959_1214	Ariane BRINGUIER	Seignosse	Ce projet passant près de zones habitées, et ne connaissant pas les impacts probables sur la santé des êtres vivants, ni son impact sur la biodiversité, nous sommes totalement opposés à la solution choisie.
Registre numérique	@0960_1214	Judith EMANUEL	Bénèsse-Maremne	Bonjour, La traversée du gouf semblant difficile, un tracé par la terre a été proposé par RTE. Je refuse catégoriquement ce tracé. Celui proposé par le collectif stop THT40 me paraît être le scénario du « moins pire ». Pourquoi : 1- aspect sanitaire : nous n'avons aucun recul sanitaire concernant cette ligne à haute tension en courant continu. Par principe de précaution : nous refusons 400 000 volts sous nos pistes cyclables ; nous refusons le passage du câble près de nos maisons ; nous refusons les câbles sortant de l'eau au niveau des plages très fréquentées. 2- Aspect environnemental : Nous refusons : la destruction d'un massif forestier dense et sans chemin existant avec abattage de chênes lièges. Nous proposons : le passage par un vrai pare feu sur 2 DFCI existantes. Je suis inquiète de la construction des chambres d'atterrages aux Casernes et aux Océanides avec plus de 10 000m2 de surface de chantier en arrière-dune. Quel en sera l'impact sur la faune et la flore d'une dune déjà si fragilisée ? Comment se fera le démantèlement d'un tel chantier d'ici 40 ans ? Qui paiera ? Sera-t-il au moins possible ? A-t-on des exemples de démantèlement d'une telle ligne réussie sans impact écologique ? Comment un tel projet pharaonique peut ne pas prévoir la gestion de ses déchets en 2022 ? 3- aspect touristique : Nous refusons des bouchons occasionnés pendant des mois sur la RD28 en particulier (sortie A63). Campings à proximité de cette ligne. Plages où sont prévues les atterrages très fréquentées. 4-Dans le cas d'un tel tracé, je demande qu'une étude épidémiologique soit réalisée sur tous les êtres vivants impactés, afin que l'on ne nous dise plus jamais « nous n'avons pas de recul, on ne sait pas » : à savoir les humains mais aussi toute la faune vivant ou migrant sur ce tracé (je pense aux abeilles, aux oiseaux migrateurs ou non, aux animaux de nos forêts, les animaux domestiques ou d'élevage...) Pour ces différents aspects, en mon âme et conscience, habitante de Bénèsse-Maremne et du territoire qui sera fortement impacté, et terrienne avant tout, je refuse le fuseau de moindre impact actuel de contournement du gouf de Capbreton proposé par RTE. Vous souhaitant bonne réception. Cordialement.
Registre numérique	@0961_1214	Anonyme	Aragnouet	Contre le passage de cette ligne à seignosse
Registre numérique	@0962_1214	Anne-Flore MARXER	Capbreton	Madame Monsieur, j'habite les Océanides à Capbreton, la forêt en amont du camping de Fierbois est un paradis pour les Capbretonnais, un

				<p>espace de NATURE facilement accessible pour les personnes âgées, les jeunes enfants, les joggeurs, les montainbikers et les randonneurs et tous les promeneurs de chien. Je m'y balade chaque jour, et chaque jour il est facile de discuter avec toutes les personnes que l'on croise et de tous les âges. Nous nous promenons ensemble et discutons de la vie. A ce jour je ne connais aucun endroit similaire à ce petit bout de forêt longeant le Boudigau et son charme qui permet une promiscuité sympathique inter-générationnelle.</p> <p>En défrichant une grosse tranchée qui amène directement au parking de Fierbois, vous détruisez le lien social de tous ces retraités et les promeneurs de chiens qui n'auront pas la possibilité de se rendre ailleurs en voiture. N'ayant pas de système de bus dans le village, vous nous isolerez d'une traite.</p> <p>Nous vous demandons d'adopter le tracé du collectif STOP THT 40 pour préserver notre vie Capbretonnais pour qui cet espace naturel anime toutes journées de toute l'année.</p>
Registre numérique	@0963_1214	Frédéric CORREIA	Soorts-Hossegor	<p>Énormément de gens ont peur a juste titre de cette ligne qui est une aberration économique et écologique a l heure de coupures d électricités prévues cet hiver , en tenant compte que les basques espagnols pourraient avoir une centrale (construite mais jamais mise en route , assassinat du directeur par eta)</p> <p>Ce n est Pas aux gens de Capbreton Hossegor Seignosse , a la faune , aux poissons de payer pour que rte connecte toute l Europe sans aucun bénéfices pour nous , la population s opposera fermentent à ce projet absurde , jusqu a l arrêt définitif de ce tracé qui mets toute la région en danger , enquêtes de impact bâclée , enquêtes sanitaires sous évaluées , j ai honte que des élus aient signés un tel projet</p>
Registre numérique	@0964_1214	Anonyme	Seignosse	<p>Bonjour</p> <p>Je souhaite m'opposer à ce tracé qui aurait des effets dévastateurs pour notre environnement.</p> <p>Le cnpn a émis un avis défavorable et nos élus continuent à soutenir ce projet?</p> <p>Pourquoi? Pour qui?</p> <p>Pourquoi un tracé le long de l'autoroute ne serait pas envisageable ?</p>
Registre numérique	@0965_1214	Claire BERTIN (APAP - Association du Parc d'Activités Pédebert)	Soorts-Hossegor	<p>En tant que représentante de l'Association du Parc d'Activités Pédebert (Soorts-Hossegor), voici les raisons pour lesquelles nous nous opposons à ce tracé.</p> <p>Outre les conséquences sanitaires qui nous inquiètent et dont même les représentants RTE ne peuvent nous assurer qu'elles n'existent pas, il me semble que l'ancien ministre de l'écologie D. Batho avait en son temps recommandé que ce genre d'installation soit éloigné à bonne distance des habitations, écoles, hôpitaux.</p> <p>D'autre part, les travaux qui auront lieu sur la départementale entre Soorts et Seignosse vont rendre très difficile les accès à notre zone d'activité et pénaliser fortement les commerces.</p> <p>Une partie de ces travaux réalisés en pleine saison estivale vont nous être terriblement dommageable.</p> <p>Bien sur l'aspect environnemental nous désole aussi, la destruction de massifs forestiers est une aberration quand on peut l'éviter. Quels seront les impacts sur la faune et la flore des 10000 m2 de travaux aux casernes et aux oceanides ? Qu'en est il de l'entretien, et du démantèlement de ce chantier dans une quarantaine d'années quand les lignes seront obsolètes? Avez au moins anticipé ?</p> <p>Pour toutes ces raisons, l'APAP s'oppose à ce tracé.</p> <p>Si le projet ne peut être annulé, à minima, nous soutiendrons le tracé proposé par le collectif stop THT 40.</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@0966_1214	Matthieu	Perpignan	<p>Ce projet suscite de nombreuses inquiétudes pour les populations locales mais aussi pour les personnes qui fréquentent cette partie du département plus occasionnellement et ce pour plusieurs raisons:</p> <ul style="list-style-type: none"> -aspects sanitaires: quels impacts sur la santé des populations de cette ligne située à proximité de lieux fréquentés: campings , piste cyclables, maisons,... -aspect environnemental: destruction d'un massif forestier -aspect touristique: quels impacts pour les plages et les campings fréquentés par les touristes ? économie essentiel pour

				le département des Landes Pour toutes ces raisons il semble opportun de revoir le tracé proposé par RTE au profit de celui proposé par le collectif "stop THT 40"
Registre numérique	@0967_1214	SARA SANZ TEJO	Capbreton	Monsieur ESCUDERO, Madame SANZ voisins et résidents de Capbreton, nous souhaitons manifester que nous sommes opposés à ce projet qui pourrait mettre en danger la santé des populations et qui nuira de façon perpétuel l'écosystème qui nous est si proche.
Mail	E0968_1214	Anonyme	Angresse	Bonjour, Je suis opposée au projet de ligne haute tension.
Registre numérique	@0969_1214	Guillaume ESCUDERO	Capbreton	Monsieur, Madame ESCUDERO SANZ , voisins et résidents de Capbreton, manifestons notre opposition à ce projet qui pourrait mettre en danger la santé des citoyens et mettre en péril perpétuel des écosystèmes qui nous sont si proches.
Mail	E0970_1214	Anonyme		bonjour je ne trouve pas judicieux le tracé retenu par RTE, je soutiens le tracé proposé par le collectif tht 40 plus respectueux de l'environnement bien à vous
Registre papier	AGS001_ND	Pierre et Claudia COLL	Angresse	??Quelle Largeur est le droit de passage / construction ? Date de commencement des travaux ? RTE-Paris Exploitant, départ 2017 Dominique MILLAN, Toulouse Red Electrica, fin 2027 Porteur du projet responsable ETIENNE SERRES, 05 62 14 92 66 INELFE STEPHANIE PAJOT, 05 61 31 43 06 Chambre d'atterrage ? sur notre terrain ?? ? chambre de jonction ?? En aurons-nous sur notre terrain ? Ces chambres ne seront plus visibles mais ? Causeront des perturbances des sites naturels ? Aurons-nous des " puits intermédiaires" sur notre terrain ? OÙ EXACTEMENT → Prévus au moins 2 puits à l'entrée et intermédiaire Nous prévenir 6mois avant le début des travaux sur NOS TERRES LA REPONSE DE LA MAIRIE DE CAPBRETON est à mon avis très justifiée – LISEZ-LA– STATION DE CONVERSION où quelle est la Zone d'Angresse 20 m de large ? DEFRICTION DU BOIS ?? ou TOUT SOUTERRAIN ???
Registre numérique	@0971_PJ69_1214	Fabien GOUILLON	Capbreton	Bonjour, j'ai juste deux petites questions pour RTE et EDF: -1er question: https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/l-energie-de-a-a-z/tout-sur-l-energie/l-acheminement-de-l-electricite/le-reseau-de-transport Comme vous pouvez le voir sur le lien ci-dessus, il existe déjà des ligne THT 400.000Vac entre la France et l'Espagne, n'est-il pas possible d'additionner sur les pilonnes existant les câbles de la ligne 400.000Vdc? évidemment, le poids de l'addition de ces câbles en DC sur un réseau AC demande certainement un renforcement des structures et une étude de CEM entre les deux réseaux. -2ème question: Des études montre que le passage en dessous du Gouf de Capbreton par un forage est impossible, je reste septique sachant ce qui est possible de faire techniquement en terme de forage, mais admettons. Des études montre aussi qu'un passage par le Gouf de Capbreton en déposant les câbles au fond est impossible à cause du poids du câbles (Affaissement des parois...etc).

				<p>Je souhaiterais savoir à quel niveau du Gouf de Capbreton cette dernière étude a été faite car comme le montre la carte topographique en pièce jointe, il y a des pentes "douces" sur le Gouf et il faudrait peut-être les utiliser pour passer le câble en laissant du mou pour diminuer l'effet de poids sur la pente</p> <p>Je me permets cette deuxième questions car j'ai participé à des projets dit "Deep Water" et la longueur, le poids des câbles ainsi que la profondeur à la quelle nous déposons nos câbles sont pris en compte et ce n'est jamais un point bloquant.</p> <p>Dans l'attente de vous lire.</p> <p>Cordialement</p>
Registre papier	AGS002_ND	Dr François M SUARD	Angresse	<p>Je constate que le tracé de la ligne passe exactement tout le long de l'unique chemin qui mène à ma résidence principale, depuis la station d'acheminement des eaux jusqu'à la route d'Angresse à St Vincent de Tyrosse. Je veux donc savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la date de début des travaux sur ledit chemin; - la date d'achèvement prévue; - les modalités d'accès chez moi 24h/24, c'est-à-dire ce qui est prévu pour l'accès aux véhicules tant personnel que urgence (ambulance, VSAB, véhicules de lutte contre l'incendie, genfarmerie, etc.)
Mail	E0972_PJ70_1214	Gonzague REBOI	Labenne	<p>Bonjour,</p> <p>Veillez trouvez en fichier ci-joint les observations de nombreux habitants de Labenne concernant la ligne THT</p> <p>En vous souhaitant bonne réception</p> <p>La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête:</p> <p>NON à la ligne très haute tension à proximité de Labenne !</p> <p>1) NON à l'existence de cette ligne THT</p> <p>Au-delà des conséquences sanitaires et environnementales, c'est sur le plan financier que nous souhaitons attirer votre attention. Plus un projet est novateur et complexe, plus le dépassement budgétaire sera élevé. Avec une double conséquence pour ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépassement du cout prévisionnel du projet. <p>Le cout de ce projet présenté en 2017 est de 1,7 milliards d'euros. On peut déjà estimer ce coût à presque son double aujourd'hui sans que les travaux aient débuté. Au final, on peut tabler sur l'explosion du cout de réalisation de ce projet. D'où la question : qui financera ce différentiel ? Les citoyens à travers leurs impôts ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date de mise en service du projet. <p>La mise en service de la nouvelle interconnexion est prévue à l'horizon 2027. Alors, on vous le signe, la mise en service ne se fera pas au mieux avant 2030. En effet, beaucoup d'inconnues techniques compliqueront la réalisation de ce projet. Dans un futur proche, le développement des nouveaux modes de stockage d'énergie qui émergent à grande vitesse ces dernières années (Tesla Megapack ou autres...) permettront de stocker beaucoup plus facilement l'énergie. C'est donc prendre énormément de risque de réaliser un immense chantier comme celui-ci alors que dans un avenir proche, il existera des solutions technologiques moins onéreuses et beaucoup plus simples qui permettront de lisser les demandes d'électricité.</p> <p>Voici la réalité : ce projet est intenable économiquement et risque d'être dépassé au moment de sa mise en service. C'est souvent le problème avec ces mégas projets financés en partie par l'Union Européenne : beaucoup de promesses pour obtenir les aides qui se finissent souvent par un véritable fiasco (ex : la nouvelle route du littoral de la Réunion)</p> <p>2) NON au tracé aux abords de Labenne</p> <p>Sur le tracé actuel proposé par RTE, nous restons neutres.</p> <p>En revanche, nous serons extrêmement attentifs à ce que le trajet final (s'il a lieu) ne passe pas à proximité de Labenne,</p>

				comme certaines personnes le proposent. Si un nouveau tracé est décidé plus au sud, il faudra donc relancer une enquête publique puisque cette enquête pour laquelle nous sommes consultés aujourd'hui est basée sur le trajet actuel de RTE. Soyez en sûr si ce tracé passe dans le futur à proximité de Labenne, notre mobilisation sera de grande envergure."
Registre papier	AGS006_ND	Nicolas NANCY	Angresse	CONTRE L'IMPLANTATION DE LA LIGNE RTE SUR ANGRESSE. IMPACT SUR NOTRE SANTE ET CELLE DE NOS ENFANTS. TRAVAUX A LONG TERME SUR LA COMMUNE.
Registre numérique	@0973_1214	Anonyme	Capbreton	Fermement opposé à ce projet dont on ne connaît pas l'incidence sur faune et flore. Ni sur les humains. Un tel transport d'électricité, même en continu, pour produire des courants induits. De plus cette zone magnifique n'a pas à être sacagée. Et pour quoi? Vendre de l'électricité en Espagne? A l'heure où l'on n'en produit plus assez en France? Aucun intérêt. Projet pharaonique, qui va bien remplir les poches de RTE, coûter cher au contribuable, va rendre la vie insupportable pendant la durée du saccage et risque d'être nuisible pour faune et flore (principe de précaution) Une telle autoroute énergétique ne peut pas être sans conséquence. Et ces messieurs de RTE n'ont aucun scrupule à faire passer ça sur un des plus beaux endroits de France??!! Messieurs les élus faites votre devoir, et opposez vous à ce scandale environnemental et humain (Au pire utiliser l'autoroute plutôt que les fonds marins)
Registre papier	AGS007_ND	Alain GUILHEMSANG	Angresse	Il existe actuellement trop d'inconnus sur les conséquences à long terme de la mutation de cette ligne à très haute tension sur la santé des humains et des bêtes sans parler de l'environnement et de la biodiversité. En tant que propriétaire concerné, je trouve qu'il n'est pas normal de ne pas avoir été informé directement et à l'initiative de RTE sur les questions xxxx. Pour ces motifs, je suis opposé au passage de la ligne sur mes terres qui sont des prairies naturelles sur lesquelles des chevaux vivent en permanence. Que RTE trouve un moyen de faire passer cette ligne dont l'utilité me semble douteuse dans des endroits sans risque, soit en mer.
Registre numérique	@0974_PJ71_1214	Anonyme	Labenne	Voici en fichier joint la position de nombreux habitants de Labenne sur le sujet. La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête: NON à la ligne très haute tension à proximité de Labenne ! 1) NON à l'existence de cette ligne THT Au-delà des conséquences sanitaires et environnementales, c'est sur le plan financier que nous souhaitons attirer votre attention. Plus un projet est novateur et complexe, plus le dépassement budgétaire sera élevé. Avec une double conséquence pour ce projet : - Dépassement du coût prévisionnel du projet. Le coût de ce projet présenté en 2017 est de 1,7 milliards d'euros. On peut déjà estimer ce coût à presque son double aujourd'hui sans que les travaux aient débuté. Au final, on peut tabler sur l'explosion du coût de réalisation de ce projet. D'où la question : qui financera ce différentiel ? Les citoyens à travers leurs impôts ? - Date de mise en service du projet. La mise en service de la nouvelle interconnexion est prévue à l'horizon 2027. Alors, on vous le signe, la mise en service ne se fera pas au mieux avant 2030. En effet, beaucoup d'inconnues techniques compliqueront la réalisation de ce projet. Dans un futur proche, le développement des nouveaux modes de stockage d'énergie qui émergent à grande vitesse ces dernières années (Tesla Megapack ou autres...) permettront de stocker beaucoup plus facilement l'énergie. C'est donc prendre énormément de risque de réaliser un immense chantier comme celui-ci alors que dans un avenir proche, il existera des solutions technologiques moins onéreuses et beaucoup plus simples qui permettront de lisser les demandes d'électricité. Voici la réalité : ce projet est intenable économiquement et risque d'être dépassé au moment de sa mise en service.

				<p>C'est souvent le problème avec ces mégas projets financés en partie par l'Union Européenne : beaucoup de promesses pour obtenir les aides qui se finissent souvent par un véritable fiasco (ex : la nouvelle route du littoral de la Réunion)</p> <p>2) NON au tracé aux abords de Labenne</p> <p>Sur le tracé actuel proposé par RTE, nous restons neutres.</p> <p>En revanche, nous serons extrêmement attentifs à ce que le trajet final (s'il a lieu) ne passe pas à proximité de Labenne, comme certaines personnes le proposent.</p> <p>Si un nouveau tracé est décidé plus au sud, il faudra donc relancer une enquête publique puisque cette enquête pour laquelle nous sommes consultés aujourd'hui est basée sur le trajet actuel de RTE. Soyez en sûr si ce tracé passe dans le futur à proximité de Labenne, notre mobilisation sera de grande envergure."</p>
Registre papier	AGS011_ND	F. SUARD	Angresse	<p>La ligne doit passer dans le chemin de Sis depuis la station de pompage des eaux jusqu'à la route départementale le long du centre équestre qu'en est-il de la remise en état du chemin qui va être entièrement « défoncé » à cette occasion sachant que des camions de plusieurs tonnes emprunteront chaque semaine à ledit chemin et que la ligne se trouvera enterrée à environ 1m50 nous aimerions avoir la certitude que le revêtement sera robuste avec un enrobé xxxx digne de ce nom.</p> <p>Merci de votre réponse</p>
Registre numérique	@0975_1214	Maryse JUSTAMOND	Capbreton	<p>pourquoi cet acharnement à la faire passer si prêt des habitations ????</p> <p>et pas entre capbreton et Labenne là ou il n' y a pas de construction.</p>
Registre papier	AGS012_ND	LE Maire	Angresse	<p>Pendant 8 ans j'ai travaillé en hôpital pédiatrique auprès d'enfants porteurs de cancer. Beaucoup d'entre eux venaient (vers Annecy) de villes où des lignes à haute tension étaient implantées. Même si la concordance n'a pas été trouvée (tout comme en Normandie), je m'oppose à ce que nos enfants prennent le risque de développer ce genre de pathologie xxxx ; tout comme les adultes. Aucun retour n'a été fait, le risque zéro n'existe pas. Mais en plus de de prendre un risque potentiel pour la santé des personnes étant exposées aux endroits où passera la ligne, c'est une aberration écologique de détruire la forêt, la côte pour ce projet pharaonique...</p> <p>Je souhaite que nous puissions continuer à vivre sereinement sur la côte sans avoir à me poser des questions si nous sommes exposés ou non à des champs magnétiques trop dangereux pour nous.</p> <p>Merci d'étudier d'autres trajets pour ce projet sans qu'il n'y ait de risques pour la santé et la nature (faune et flore).</p>
Registre numérique	@0976_1214	Frédéric OLASO	Labenne	<p>Avez vous ne serait ce que la moindre idée de l'impact qu'à de telles tensions dans son environnement direct à court, moyen et long terme?</p> <p>Puisque apparemment, dans l'ignorance la plus totale de celui ci, les instigateurs (et leurs complices) de ce projet préfèrent le minimiser pour mener « quoi qu'il en coûte » a bien la réalisation des travaux, seraient ils prêt à installer leurs familles 5, 10 ou 20 ans a proximité de ces installations pour servir de cobaye?</p> <p>Ayant déjà eu une expérience un peu similaire par le passé avec la compagnie EDF qui, sous couvert d'un pseudo intérêt public, voulait implanter un stockage de gaz dans des cavités salines entre les communes de Pouillon et Mimbaste dans un but strictement commercial. EDF était prêt à nous creuser des saumoducs visibles depuis la lune pour « le bien de tous »</p> <p>Dans tout projet essayant de passer en force la question est simple :</p> <p>A qui profite la réussite d'une telle aberration économique et écologique?</p>
Registre papier	AGS013_1215	T.A CRAWORD	Angresse	<p>Je suis contre ce projet puisqu'il n'y a aucune étude sanitaire qui prouve que ce projet n'est pas sans danger. D'autre part, l'abattage de nombreux arbres (chênes liège) est inadmissible du point de vue écologique. Par ailleurs, quel sera le dégât en cas de feu de forêt, la ligne étant enterrée peu profondément (*). Pourquoi, si c'est impossible d'éviter de projet, n'est-il pas envisageable de faire suivre la ligne au long de l'autoroute, qui est déjà une nuisance.</p> <p>(*) par rapport au revêtement</p>

Registre numérique	@0977_1214	Anonyme	Capbreton	Je suis fermement opposé à ce projet d'interconnexion qui nuira à l'écosystème des Landes et à la santé des populations. A une époque où les considérations écologiques sont mises en avant partout sur la planète, le principe de précaution doit prévaloir dans ce projet compte tenu des fortes incertitudes quant à l'impact sur nos santé et l'écosystème
Registre papier	AGS014_1216	Le Maire	Angresse	Le Conseil Municipal n'est pas en capacité de juger de l'aspect d'utilité publique sur un tel projet, n'ayant pas toutes les reconnaissances requises sur le marché français et européen de l'énergie et de son évolution très dépendantes des futurs choix politiques. Nous précisons que nous serons vigilants lors des travaux et souhaitons protéger au mieux les riverains, l'environnement et le patrimoine du village, en espérant que le tracé de cette ligne soit le plus éloigné des zones d'habitation, car nous sommes inquiets des conséquences que pourrait avoir une telle puissance électrique sur les habitants, mais aussi sur la faune et la flore. De même nous souhaitons, que cela n'entravera pas, ou ne retardera pas les futurs projets de la commune, nous envisageons localement des mesures compensatoires.
Registre numérique	@0978_1214	Anonyme	Capbreton	Je m'oppose au tracé retenu. Trop proche des habitations écoles et zones de loisirs. Comment peut on envisager cette ligne ainsi, qui ne sera pas sans conséquences sur la santé des habitants et utilisateurs des zones de loisirs (piste cyclable, plages etc). Il faut privilégier le tracé proposé par le collectif STOP THT, et permettre de réduire les impacts sur l'environnement et la santé au maximum. Je m'interroge aussi sur la durée de vie des matériaux enfouis, le procédé de démantèlement et recyclage.
Registre papier	BEN010_1209	Jean-François DUSSAIN	Bénesse-Maremne	La commune de Bénesse-Maremne est déjà impactée par un incinérateur, une usine de méthanisation, une autoroute, la voie ferrée, le projet LGV, des lignes haute tension souterraines, il ne manquait plus que ce projet. Ce tracé, s'il aboutit ne doit pas se faire au-dessous de la piste cyclable tant attendue. Le tracé alternatif proposé par le collectif semble être un moindre mal.
Registre numérique	@0979_1214	Anonyme	Toulouse	Je m'oppose au projet Golfe de Gascogne qui vient nuire à l'écosystème et mettre en danger la santé des populations. Comment osez vous.
Registre papier	BEN011_PJ94_PJ95_1214	La mairie - Conseil municipal	Bénesse-Maremne	
Registre numérique	@0980_1214	Françoise ROBY	Bénesse-Maremne	NON NON NON à ce projet de ligne à très haute tension de traverser une partie des terres de la Côte Landaise. Cette partie de la Côte est très touristique et elle est très peuplée l'été (de mai à octobre la population dans cette zone est multipliée par 5, environ 100000 personnes). Cela va impacter beaucoup de monde. Par principe de précaution pas de ces lignes à 100 mètres de toute habitation, pas sous les plages, pas sous les pistes cyclables, pas dans les forêts (désastre écologique, faune et flore sacrifiées, des milliers d'arbres vont être abattus alors que le climat se réchauffe. C'est un non sens.) Donc nulle part sur les terres landaises. Trop de risque pour la santé humaine (peu d'études réalisées avec un tel courant continu à très haute tension) Champs électromagnétiques induits avec risque avéré et connu pour certaines personnes porteur de stimulateur cardiaque ou de matériel particulier. NON à l'impact environnemental sur les dunes, le CNPN (Centre National de la Protection de la Nature) a émis un avis défavorable à ce projet, NON au 3 atterrages sur le littoral. Les dunes sont déjà très fragilisées lors des grandes marées et des tempêtes. NON à une expérience grandeur nature sur la population de la Côte landaise sans aucun recul sur les effets des champs électriques et électromagnétiques et ceci pour 40 ans. STOP à ce projet très très couteux financièrement et très destructeur de la faune, flore de la forêt landaise et du littoral. L'environnement est aussi important pour l'être humain que l'air qu'il respire...Et dans les landes on a l'habitude de vivre avec notre environnement, l'Océan et la forêt, c'est indissociable.

Registre papier	CAP011_ND	Mariam FRANCO	Capbreton	Mon commentaire sera très court : NON et NON et NON à ce projet qui fait marche arrière insensé par rapport à la nouvelle direction que nous devons prendre si ne nous voulons pas la destruction de notre planète.
Registre numérique	@0981_1214	Anonyme	Seignosse	Bonjour, Comme beaucoup d'autres Habitants de la région et en particulier habitante de Seignosse, je suis très inquiète de ce projet qui va contre tous les principes de précaution et de bon sens considérant l'époque dans laquelle nous vivons. Ce projet est tout d'abord problématique au niveau environnemental. Pourquoi détériorer nos plages et nos côtes, mettre des personnes à risque. Ce projet est il véritablement nécessaire ? Et s'il était nécessaire, pourquoi ne pas privilégier des solutions plus respectueuse (par exemple un tracé proche de l'autoroute)? J'aimerais que les plages, les chemins et les pistes cyclables soient accessibles à tous et que moi et mes proches puissions nous promener en toute sécurité...le principe de précaution doit rester de mise et un projet se faire en respectant les habitants sans les discriminer (problèmes cardiaques ou autre). Nous vivons ici. Nous avons un avis. Nous vous demandons d'abandonner ou de repenser ce projet pour qu'il ait un impact minimal et soit plus respectueux de l'environnement, des habitants et des générations futures. Merci beaucoup par avance pour votre considération.
Registre papier	CAP012_ND	Julie AMBLARD	Capbreton	Je m'oppose à ce projet et au tracé actuel de la ligne par manque de recul et d'études épidémiologiques sur le ligne THT d'une telle puissance. RTE a annoncé, lors de la réunion du 1er Avril 2021, un risque pour les porteurs de pacemaker causé par les champs magnétiques. Comment peuvent-ils assurer que leur projet est sans risque pour l'humain ?! Comment les personnes porteuses de pacemaker vont-elles être au courant des lieux de passage de la ligne ? Il me paraît inconscient de faire passer ces câbles sur les plages fréquentées ? sous les pistes cyclables, ainsi je soutiens l'ajustement du tracé du collectif d'habitants STOP THT 40, qui demande à RTE d'éloigner la ligne de TOUTE PLAGE FREQUENTEE, PISTE CYCLABLE, HABITATIONS.
Registre numérique	@0982_PJ72_1214	Serge MACKOWIAK	Capbreton	J'émet un avis défavorable sur ce projet du tracé présenté par RTE et notamment sur le tracé passant par Capbreton pour 5 raisons: 1-la santé des capbretonnais n'est pas préservée : Ce tracé ne tient pas compte de l'instruction Batho du 15/04/2013 sur les risques de leucémie chez l'enfant et les personnes fragiles, ni des rapports de l'ANSES et autres organismes et ... des déclarations mêmes des représentants de RTE reconnaissant des « complications » pour les porteurs de pacemakers et de pompe à insuline. Aucune étude épidémiologique sérieuse n'a été effectuée. RTE présente une étude d'un cabinet privé IRCNIP. Mais par une résolution du 25 mai 2011, le parlement Européen a préconisé aux Etats membres de ne plus prendre en considération les normes de ce cabinet. Par conséquent, il est clair que le principe constitutionnel de précaution n'est pas respecté et qu'il sera évoqué par des capbretonnais. 2-les atteintes à l'environnement seront irréversibles: La forêt de Capbreton va être défoncée, des arbres vont être coupés, la plage va être souillée, des tonnes de béton vont être coulées pour les raccordements et les atterrages. Dans le cadre de l'instruction relative à la demande d'autorisation environnementale, le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable en date du 22 août 2022 et conclut notamment à une incompréhension vis à vis du tracé et une sous évaluation globale des enjeux , des impacts bruts et des impacts résiduels en milieu terrestre. Le conseil (comme tous les capbretonnais), se pose la question de " l'absence de solutions alternatives " du projet RTE . En effet, une ligne identique de Perpignan à Figueras a été conçue sous l'autoroute assurant ainsi l'accord des élus et de la population. Pourquoi ce qui est bon en Catalogne ne l'est pas pour les Landes ? Sommes-nous des citoyens de seconde zone ? 3 - le financement du projet est aléatoire : Annoncé à 1 milliard 700 000 euros , la partie espagnole l'évalue à ce jour à 2 milliard 700 000, la part de l'Union européenne est de 583 millions d'euros . L'Union européenne va t elle co-financer ce projet qui ne correspond plus au projet initial et alors même que l'organe de référence de protection de l'environnement français a émis un avis négatif

				<p>le 22 août 2022?</p> <p>4- l'absence totale d'un quelconque intérêt pour Capbreton et les capbretonnais d'accepter un tel projet : L'exposition des capbretonnais à ces incertitudes pour leur santé , la déforestation, la souillure de sa plage , l, es atteintes à l'environnement, l'image négative envoyée aux touristes sont autant de points négatifs pour notre cité balnéaire qui vit du tourisme et alors même que ce tracé est qualifié "d'expérimental": les capbretonnais ne veulent pas être des cobayes!</p> <p>L'argument avancé selon lequel, la France doit assurer des interconnexions d'un montant de 10% de sa production énergétique n'est pas recevable pour les capbretonnais pour la simple raison que ce pourcentage dépend de la production d'énergie variable selon les politiques publiques des États (arrêts ou pas de réacteurs nucléaires , actuellement 36 sur 56 réacteurs sont actifs selon mes informations, réouvertures ou pas des centrales à charbon...) et que la France est le pays d'Europe le plus exportateur en matière d'électricité. En février 2022, RTE annonçait pour l'année 2021 que la France demeurait le premier exportateur européen d'électricité avec des échanges en hausse (87 TWh d'exports et 44 TWh d'imports).. Pour rappel , la première interconnexion d'énergie date de ...1956 !</p> <p>5- la question éthique de l'enquête publique : L'article L 123-10 du code l'environnement prévoit que le maire doit informer le public, 15 jours avant l'ouverture puis tout au long de l'enquête, de l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement (en l'espèce l'avis du conseil national de protection de la nature du 22 août 2022) or cela n'a pas été fait, ce qui remet en cause la transparence des informations lors de l'enquête publique, tout comme les absences constatées d'une évaluation environnementale et d'une étude d'impact sérieuse sur 4 saisons selon le même article. Ces manquements et ces absences ont gravement nui à la sincérité de l'enquête publique.</p> <p>Par ailleurs, le maire de Capbreton et les élus questionnés ont toujours répondu qu'aucune compensation financière n'était prévue de la part de RTE. Or, le conseil des maires de Macs a admis le 16 novembre 2022 qu'une compensation financière était prévue portant sur le financement (600 000euros) et l'entretien (400 000euros) d'une piste cyclable entre Benesse Maremne et Capbreton. Cette contradiction portée à la connaissance des capbretonnais entache également la sincérité de l'enquête publique.</p> <p>Je joins à cet avis ma saisine de la commission européenne, en l'espèce l'agence exécutive européenne pour les structures climatiques et l'environnement.</p>
Registre papier	CAP013_ND	Christine NGUYEN	Montauban	<p>Je suis en recherche d'une résidence principale sur Capbreton ou son environnement proche c'est donc naturellement que je viens participer à cette enquête.</p> <p>J'ai bien lu les motivations du projet : interconnexion au niveau européen pour garantir l'approvisionnement en électricité, efficacité de l'interconnexion pour la baisse des centres de production (notamment en heures de pointe), intégration dans le réseau des énergies renouvelables en surplus. J'ai consulté aussi l'avis du Conseil National de Protection de la Nature qui reproche à RTE entre autres, de ne pas avoir réalisé un inventaire exhaustif des espèces sous-marines à protéger, de ne pas avoir eu outre étudié suffisamment de variantes concernant l'implantation des ouvrages (station de conversion notamment) afin de pouvoir en déduire le moindre impact.</p> <p>Et bien d'autres aspects encore...</p> <p>Il ressort également du dossier un niveau d'exposition aux champs électromagnétiques à respecter de 40.000 µT. Le respect de cette norme devra être vérifié aux abords de la station de conversion et liaison souterraine (liaison qui emprunte ou passe à proximité d'habitations, de liaisons douces, etc...)</p> <p>Qui fera ces vérifications ? à quelle fréquence ?</p> <p>Qui fera ces vérifications sous l'eau ? même s'il n'y a que des poissons.</p> <p>L'utilité publique d'un projet requiert de se poser la question du bilan coût/avantage. Qui peut dire aujourd'hui si ce bilan penche en faveur de l'avantage ?</p>

				<p>Les humains peuvent faire entendre leur voix, la faune, la flore pas.</p> <p>Tous les signaux donnés par la nature sont pourtant visibles aujourd'hui même en l'absence de parole. Prenons conscience de cela.</p> <p>Nous avons le choix continuer à avancer en faisant semblant de protéger l'environnement ou réfléchir à des solutions à long terme qui impactent différemment notre cadre de vie, la faune, la flore, notre santé et finalement notre vie tout court.</p> <p>Nous avons le devoir devant des projets de cette ampleur de nous poser cette question essentielle du bilan coût/avantage en prenant en compte tous les paramètres.</p> <p>Pour information je voudrais savoir à qui servent les oléoducs qui arrivent de Russie quand un simple conflit peut interrompre la circulation du gaz.</p>
Registre numérique	@0983_1214	Anonyme	Seignosse	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis ce projet depuis plus de 3 ANS en ayant participé en présentiel ou par visio aux réunions qui se sont tenues au Tube de Seignosse ou en mairie de Seignosse.</p> <p>Dès le départ avec plusieurs de mes amis défenseurs de la forêt seignossaise nous avons tout fait pour essayer de faire changer un trace qui a un moment prévoyait de saigner ce massif forestier sur plusieurs kilometres, ce massif étant si particulier et si atypique.</p> <p>Je remercie à cette occasion la municipalité de Seignosse pour nous avoir reçu, écouté et partage notre souhait de préserver notre poumon vert.</p> <p>Je vois aujourd'hui qu'il est prévu de suivre principalement les voies routieres ou cyclables et je vous en remercie.</p> <p>On ne verra pas notre forêt saignée avec des autoroutes cailloutées de plus de 10 mètres de large avec plus aucun arbre en périphérie.</p> <p>Nous pourrons ainsi continuer à contempler cette si belle forêt, ces tucs, ces zones humides, ces parcelles de chênes lièges...</p> <p>MERCI D'AVOIR EPARGNER CE JOYAU OU BEAUCOUP DE MONDE AIME A SE PROMENER</p>
Registre papier	CAP014_ND	Alexandra PESNEL	Capbreton	<p>Je m'oppose au projet de la ligne à très hautes tension RTE pour ses conséquences sur nos routes, nos forêts et le peu d'informations connues sur les conséquences sur la santé. Il me semble prudent, par principe de précaution, de faire passer cette ligne le plus loin possible des habitations. Par conséquent je soutiens le tracé proposé par le collectif STOP THT 40.</p>
Registre numérique	@0984_1214	Anonyme	Capbreton	<p>Vivre et travailler encerclé par une ligne à haute tension n'existe pas, il n'y a pas de recul sur les conséquences ! Faire un échange avec l'Espagne qui utilise des énergies fossiles est un désastre, fournir de l'électricité alors qu'on en achète en Belgique! Je ne comprends pas les intérêts et ne veux pas devenir cobaye.</p>
Registre papier	CAP020_1110	Valérie CAMBIER	Capbreton	<p>Serait-il pas préférable de faire passer les câbles dans les forêts pour s'éloigner des habitations, écoles, communes et autres.</p> <p>Faire passer ces câbles à haute tension si près de la population locale sans tenir comptes des éventuelles effets indésirables est une aberration et un manque de civisme inacceptable !</p>
Registre papier	CAP024_ND	Collectif STOP THT 40	Capbreton	<p>Demande de moratoire exprimée à Mme Valérie Bédère, cheffe de la mission d'enquête publique sur le dossier d'interconnexion électrique « Golfe de Gascogne ».</p> <p>Mme Bédère,</p> <p>Lors d'entretiens avec des habitants de la Région au cours des permanences de l'enquête publique, il nous est rapporté que les commissaires enquêteurs se référant au dossier transmis par RTE, retransmettent l'information affirmée par RTE comme quoi une ligne THT 400 000 volts en courant continu ainsi que le CEM statique qui pourrait en résulter ne présentent aucun danger au niveau sanitaire (au niveau de la santé publique ou du vivant en général).</p>

				<p>Cette retransmission des informations affirmées par RTE ramène à un élément- clé du dossier ayant trait à l'aspect primordial qu'est la santé publique.</p> <p>Une divergence de point de vue fondamentale existe sur l'interprétation de l'Instruction Ministérielle du 15 Avril 2013, prise par Mme Delphine Batho, alors ministre de l'Environnement et de l'Energie. Cette instruction a été prise quelques mois après que la Commission Permanente de l'UE ait pris la résolution N°1815 de 27 mai 2011, visant à demander aux Etats membres de prendre du recul par rapport aux préconisations de l'ICNIRP, "dont les fondements scientifiques présentent des lacunes graves".</p> <p>Aussi, devant l'importance d'une telle mise au point, le Collectif STOP THT 40 demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La suspension du temps d'enquête publique le temps d'obtenir la réponse de Ministère à ce sujet, délai qui peut être rapide, • Demande à la mission d'enquête publique de saisir le Ministère sur les 2 questions suivantes : <p>Ø Lorsque le Ministère rédige son "instruction du 15 avril 2013, relative à l'urbanisme à proximité des lignes de transport d'électricité", cette instruction couvre-t-elle indifféremment les lignes à courant alternatif ET les lignes à courant continu ?</p> <p>Ø En conséquence, l'interconnexion THT Golfe de Gascogne rentre-t-elle dans le champ d'application de cette instruction ?</p> <p>Il va sans dire que la réponse ne pourra pas être une réponse d'opportunité et qu'elle sera considérée par nous comme engageante par son signataire.</p> <p>Soyez assurée que notre démarche ne vise pas à faire obstruction au bon déroulement de l'enquête publique.</p> <p>Très respectueusement</p>
Registre numérique	@0985_1214	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Madame Monsieur</p> <p>Nous sommes radicalement opposés au projet délirant de RTE</p> <p>En voici les raisons</p> <p>Projet décidé par les instances européennes il y a 13 ans !!!</p> <p>Pour transporter l'électricité entre la France et l'Espagne</p> <p>Via un réseau SOUS MARIN et SOUS TERRAIN</p> <p>Equivalent à 2 centrales nucléaires</p> <p>Impacts environnementaux sur la mer, faune et flore, la forêt détruite et tiens il y a aussi des humains !</p> <p>En effet parmi les décideurs de l'UE et de RTE, personne ne connaît les impacts sur la santé des personnes vivant dans les zones où passeront des câbles enterrés à seulement 1,50m sous terre !</p> <p>Des bulldozers pendant des mois Des travaux coûteux Des forêts arrachées</p> <p>Autour de 3 stations balnéaires vivant principalement du tourisme</p> <p>Un chantier pharaonique qui sera obsolète dans 10 ans !!!!!</p> <p>De qui se moque t-on ??!!</p> <p>En conclusion nous demandons l'annulation pure et simple de ce projet pour privilégier les énergies existantes à volonté du vent, du soleil ,de l'eau et des courants marins,</p> <p>Si toutefois cette hérésie devait se faire</p> <p>Nous soutenons le tracé proposé par le Collectif THT 40 qui semble un peu moins proche des habitations</p> <p>Cordialement</p>
Registre papier	CAP021_1110	Christian GRIMEL	Capbreton	<p>Il serait souhaitable de prendre en considération la santé des êtres vivants et de l'environnement et d'éloigner considérablement le passage de cette ligne haute tension.</p> <p>Au vu du reportage qui est passé sur TF1 le 03/11/2022, nous avons bien compris que ces lignes Haute Tension enterrées</p>

				provoqueraient de symptômes non négligeables sur la santé. Le tracé proposé par le collectif STOP THT 40 serait plus à prendre en considération
Registre numérique	@0986_1214	Anonyme	Capbreton	Un projet vide de sens. Faire passer du courant très haute tension dans de l'eau à proximité des baignades et zones de surf, et un passage terrestre sous nos pieds alors que nous protégeons des forêt et zones naturelles... Bref complètement contre ce projet.
Registre papier	CAP022_ND	Léon GOULOUMES	Capbreton	Je m'oppose au projet de ligne à Haute tension. Je suis très inquiète pour la santé de chacun ainsi que celle de la Flore et de la Faune !! Encore du déboisement ! Serait-il possible de respecter toute cette merveilleuse nature qui nous est offerte ? On nous parle beaucoup de protéger l'environnement alors faisons le.
Registre papier	CAP043_ND	Eric TOURNE	Capbreton	Je suis contre le projet RTE avec le tracé actuel. Par conséquent, soit ils passent par l'océan comme prévu initialement soit je soutiens le collectif stop et HT 40 Madame Corinne au lac Axel le 612 2022 je suis contre le projet RTE et soutient le collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0987_1214	Corinne HUREL	Tarnos	Je suis radicalement opposée au tracé de cette ligne HT.
Registre papier	CAP023_ND	Jean-Yves HESRY	Capbreton	Je n'ai pas la compétence pour dire si ce projet est utile ou pas. Mais par contre, le choix du tracé proposé par RTE va à l'encontre du bon sens : • Écologique : des Km de câbles recouverts de plastique enfouis dans les fonds marins de Bordeaux à Bilbao, des câbles qui vont produire des CEM et perturber la vie sous-marine, et éloigner encore davantage les poissons et autres espèces. Et ces câbles on nous les fait passer dans nos communes ! Quel impact écologique avec tous ces déchets et ce plastique ? • Sanitaire : je suis porteur d'un pacemaker ? je ne suis pas le seul, et il faudra que je ne me promène plus dans certains quartiers ou sur certaines pistes cyclables ! Nous serons donc contraints dans notre vie ! Quand nous habitons ici, c'est par choix d'espace vert, de liberté. Le plus raisonnable était et restera le passage le long de l'A63 à partir de Bordeaux. Et si malgré tout, cela est refusé, par quelque intérêt, alors choisissez le tracé proposé par le collectif Stop THT qui propose la prudence sanitaire pour nous habitants et le respect de la nature.
Registre papier	CAP044_1206	Corinne POLACSEK	Capbreton	Je suis contre le projet RTE et soutiens le collectif STOP THT40.
Registre numérique	@0988_PJ73_1214	Amélie GERMAIN	Labenne	Les études menées donnent une vision sur les effets à court terme uniquement sur une telle ligne THT mais quand est-il vraiment des effets à moyen et long terme sur les humains, les animaux et la biodiversité? Je me pose la question également de la pertinence d'un tel projet, les coûts sont exorbitants et les subventions européennes ne suffiront pas à la réalisation du projet. Qui va payer le reste? La mise en place de ce projet sera dépassé par de nouvelles technologies moins onéreuses et plus simple d'ici sa mise en route, est-ce vraiment légitime d'aller au bout d'un tel projet.
Registre papier	CAP045_1207	Paula DOLAN	Capbreton	Je suis contre le projet RE et soutient le collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0989_PJ74_1214	Anonyme	Labenne	Non à la ligne tres haute tension à proximité de Labenne
Registre papier	CAP046_ND	M. et Mme MORA	Capbreton	Sommes contre le projet RTE et soutenons le collectif STOP THT 40
Registre numérique	@0990_1214	Stéphanie LARROZE	Capbreton	Demande de Retrait de ce projet . Pour le bien-être des habitants , pour la préservation de notre faune et flore , pour la biodiversité. Contre ce projet pour protéger notre santé et celles de nos enfants . Projet qui n'apportera rien sur le court et long terme . Proposition : annuler dans son intégralité ce projet de connexion RTE traversant notre territoire.

Registre papier	CAP047_1209	Thérèse DOURTHE	Capbreton	Contre ce projet
Registre numérique	@0991_1214	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je m'oppose fermement à ce projet qui va grandement porter atteinte à la Santé de notre territoire et de ses habitants. Ce projet est scandaleusement irrespectueux de l'écosystème et du bien-être des individus. Une autre solution doit être envisagée sans concession.
Registre papier	CAP048_PJ96_1213	Alain DUVIELLA	Capbreton	Dépôt d'un courrier de M. Alain DUVIELLA
Registre numérique	@0992_1214	Anonyme	Seignosse	Bonjour , Je ne veux pas de ce projet à coté de chez moi ... Préservons cette nature et notre océan pour nos enfants ... Vous ne connaissez pas les effets à longue durée !!!
Registre papier	CAP049_1214	Marie DELALANDE	Capbreton	Refuse cette ligne très haute tension à la fois à acause de sa dangerosité et son inutilité.
Registre numérique	@0993_1214	Marion RENAUD	Labenne	Bonjour, je suis contre ce projet et surtout contre ce tracé. Premièrement il sera dévastateur pour l'environnement, nécessitant de toucher aux arbres, à la dune et à l'océan. Aucun démentellement n'est prévu à la fin de sa durée de vie. Nos océans sont déjà saturés de déchets et nos forêts ont assez été brûlées et coupées. D'un point de vu sanitaire nous n'avons aucune recul pour certifier que ce projet sera non dangereux pour notre santé. Je veux une étude épidémiologique indépendante. De plus, Mr Deschamps a évoqué un risque pour les porteurs de simulateur cardiaque. Comment pouvez-vous accepter qu'un tel dispositif passe sous nos pieds, sous nos plages, sous nos pistes cyclables? Quelles seront les répercussions sur notre santé? Comment pourrez-vous accueillir nos touristes sur nos plages avec des panneaux "danger pour les porteurs de simulateur cardiaque"? D'un point de vu financier, le projet a été validé en 2017 pour un coup de 1,7 milliard d'euros mais est actuellement estimé à 2,7 milliard à cause de contournement terrestre. Qui va payé pour ce surplus? A l'heure où notre pouvoir d'achat baisse et où nous devons économiser notre argent et notre énergie, un tel projet est-il réellement viable et nécessaire? Les travaux vont être d'une grande ampleur et vont entraîné en plus de bouchons sur la RD28 un chantier en arrière-dune, la construction de puits et la présence de chalutiers près des plages. Impact dévastateur pour notre tourisme et notre économie. Nous sommes à une époque où nous devons agir dans le bon sens pour protéger notre avenir et celui de nos descendants, nous devons réduire nos consommations et avoir un impact minimal sur notre environnement. Ce projet n'a aucune utilité publique, il va juste servir à certains à se remplir les poches pendant que d'autres n'allument pas le chauffage pour économiser de l'énergie et de l'argent. C'est une aberration de proposer un projet de cette envergure. Peut-etre qu'il y a 30 ans il aurait été utile mais aujourd'hui il n'est absolument pas en accord avec les modes de vie que nous devons adopter. Le mieux serait de renoncer à faire ce projet, mais si vraiment vous êtes entêté à participer à la destruction de notre planète, essayez au moins de changer votre tracé pour limiter les dégats. Vous devriez avoir honte, pour vos enfants, pour nous. On va devoir rattraper vos conneries dans quelques décennies.
Registre papier	CAP050_1215	Martine NOILHAN	Capbreton	Je refuse ce projet de ligne à très haute etnsion. - absence de concertation suffisante. - absence de prise en compte de la dangerosité d'une telle ligne à haute tension dont les effets néfastes sur la santé sont connus depuis des dizaines d'année: champs électromagnétiques induits par les courants électriques, etc, etc (reconnus par RTE!!!) - Effet dévastateur sur l'environnement et par voie de conséquence sur le tourisme = économie locale.

Registre numérique	@0994_1214	Anonyme	Capbreton	Étant habitante de Capbreton, je décale que je suis opposée à ce projet qui va nuire à la population, à l'éco système. Je suis opposée à ce que ces lignes passent sous nos pistes cyclables, vers nos plages...
Registre papier	CAP051_1215	Serge NOILHAN	Capbreton	Refus de cette ligne THT Effets néfastes sur la santé, l'environnement, le tourisme, etc, etc.
Registre numérique	@0995_1214	Lambert TREBUCQ	Gaujacq	Habitant à l'année sur le secteur je suis scandalisé par ce choix que l'on essaye de nous imposer. Le risque pour l'humain, pour la faune , flore est trop important pour laisser faire sans ne rien dire. Non à cette folie !!
Registre papier	CAP052	Annick et Michel DORDOIGNE	Capbreton	Habitant à la clairière aux chênes, demandent l'éloignement de la ligne suite à une sensibilité aux ondes. Les champs électromagnétiques sont néfastes pour la santé.
Registre numérique	@0996_1214	Caroline ABRIBAT	Soorts-Hossegor	Je suis contre ce projet dangereux pour notre santé et celle de nos enfants.
Registre papier	CAP053	Odette CARRO	Capbreton	Clairière aux chênes. Commentaire sera fait ce soir par internet
Registre numérique	@0997_1214	Anonyme	Capbreton	Bonjour je souhaiterais m'opposer au tracé actuel et adhérer à la proposition du tracé élaboré par le collectif @stopTHT40 Merci par avance de prendre en compte cet avis.
Registre papier	CAP054_PJ97_PJ98	Collectif STOP THT 40	Capbreton	Dépôt 2 pièces datées
Registre numérique	@0998_1214	Loup VERLIAT	Soorts-Hossegor	Je suis contre le projet porté par RTE. Je soutiens en premier lieu l'avis du CNPN qui prône un tracé 100 % terrestre le long de l'A63. Si d'avenir un tel tracé n'était pas envisageable je soutiens le tracé alternatif du collectif Stop THT 40 qui est beaucoup moins impactant pour les habitants et l'environnement. Il est inadmissible que le tracé continue de passer à quelques dizaines de mètres d'habitations et de zones urbanisées à Soorts-Hossegor (Résidence les corciers et les Arbousiers en face de l'Intermarché) ainsi qu'a Capbreton.
Registre papier	CAP055_PJ99_1215	Christiane CAMPGUILHEM	Capbreton	Dépôt PJ
Registre numérique	@0999_1214	Maïa KALT	Capbreton	Nous sommes une famille de 4 dont 2 enfants en bas âge. Nous habitons ici pour être au plus près de la nature et vivre une vie sereine. Nous sommes totalement opposés au projet THT qui détruirait la santé de nos enfants, l'environnement dans lequel ils grandissent, les eco-systemes fragiles qui nous entourent ainsi que l'économie de notre côte landaise. On ne peut pas sacrifier des vies humaines pour du profit. Il faut se mettre à la place des habitants. On ne veut pas vivre avec des centrales nucléaires sous nos pieds.
Registre papier	CAP056_ND	Anne-Flore MARXER Catherine	Capbreton	LES "UTILISATEURS" DE LA FORET AU BORD DU CAMPING DE FIERBOIS COMPTENT UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES RETRAITEES QUI N'ONT PAS LA POSSIBILITE DE DONNER LEUR AVIS, ILS SERONT LES PREMIERS PRIVES DE LEUR PROMENADE JOURNALIERE ET DU LIEN SOCIAL QUE CETTE FORET PERMET. DE QUELLE FACON LE PASSAGE DE LA LIGNE HAUTE TENSION SERA SIGNALÉE SUR LA PLAGES OU DANS LE CAMPING DE LA CIVELLE? SI LE COÛT DE CETTE LIGNE TERRESTRE VALIDE UN TRACE SI PROCHE DES HABITATIONS ALORS LE MOINS CHER SERAIT DE PASSER AUTOUR DU PORT DU CÔTE HOSSEGOR SI CETTE OPTION N'A PAS ETE RETENUE DE SA PROMIXIUTE DES HABITATIONS ALORS C'EST TOUJOURS LE CAS POUR LES CAPBRETONNAIS. POUR LES RESPECTER LE PRINCIPE DE PRECAUTION. EST-IL PREVU DE DEDOMMAGER LA DEVALUATION DES TERRAINS ADJACENTS AU TRACE DE LA LIGNE.
Registre numérique	@1000_1214	Anonyme	Bénèsse-Maremne	"L'homme est un loup pour l'homme" Arrêtons ces aberrations!!! On ne va jamais s'arrêter a tout détruire et a se mettre en danger ? Ce projet est fou, pour notre terre, notre région, notre santé, notre économie local...

				En avons nous vraiment besoin ? Ne peut-t'on pas changer nos habitudes plutôt que de vouloir et faire toujours plus? Cela fait des années que nous souhaitons et demandons des pistes cyclables pour mettre nos enfants en sécurité et maintenant qu'elles sont validées, on veut leur mettre ça sous les pieds (sans parler de nos habitations, Angresse, Benesse, Seignosse, Hossegor, Capbreton), sans être sûr à 100% de l'impact sur leur santé ??? Je ne parle même pas de nos plages et forêts qui sont l'identité même de notre région, notre nature que l'on veut saccager Arrêtons le massacre
Registre papier	CAP057_ND	C. FONFREDE	Capbreton	Détruire la zone naturelle forêt lieu de rencontre personnes âgées Capbreton... Enfants forêt à l'ombre l'été. Trop près de la zone habitat
Registre numérique	@1001_1214	Anonyme	Labenne	Je suis Contre le projet de rte. Je ne veux pas de cela sur le principe de précaution pour la faune la flore et les vies humaines à proximité de ce projet.
Registre papier	CAP058_ND	Philippe BERTAUS	Capbreton	Opposition à ce projet ne tenant pas compte la santé des citoyens avec un passage de ligne à proximité de lotissements et autres bâtiments publics ou privés. La nature sera aussi impactée (forêts - plages). A l'heure actuelle où l'écologie avec le respect de l'environnement prend de plus en plus d'importance, ce projet va à contre sens et ne sous tend que des intérêts économiques. Il n'y a aucune étude sérieuse concernant l'absence de risque pour la santé des personnes situées à proximité de l'implantation du réseau. Donc je suis fermement opposé à ce projet.
Registre numérique	@1002_1214	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis opposé au projet de ligne haute tension. Ce dernier passe encore trop près des habitations notamment à Hossegor où le tracé longe l'Intermarché juste en face des résidences Les Corciers et les Arbousiers. La zone pédebert est également encore trop impacté par ce tracé. je soutiens l'ajustement du collectif Stop THT 40 qui éloigne le tracé des habitations tout en permettant de limiter l'impact sur notre si bel environnement landais.
Registre papier	CAP059_PJ100_ND	Mairie de Capbreton	Capbreton	Dépôt PJ
Registre numérique	@1003_1214	Maïa CHAMAYOU	Saint-Jean-de-Marsacq	Je suis opposée au projet THT, car cela détruirait la santé des locaux, de nos enfants, des touristes et de l'éco système!!
Registre papier	CAP060_1215	Sylvain PENE	Hossegor	Je souhaite que soit pris en compte l'ajustement du collectif STOP THT40
Courrier	CAP061_PJ101_1206	Claude SABATHE	Capbreton	
Registre numérique	@1004_1214	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je m'oppose au projet de ligne haute tension de RTE. LE projet passe trop près des habitations à côté de la zone pédebertà hossegor mais aussi à capbreton dans le quartier Bouhébe. Je soutiens l'ajustement de tracé du collectif Stop THT 40. Ayant lu d'autres contributions, je trouve que la solution d'un tracé le long de l'A63 serait plus judicieuse pour la protection des humains et de l'environnement
Registre numérique	@1005_1214	Anaïs	Soorts-Hossegor	Il est inadmissible d'envisager un tracé qui passe si près de nos familles et de nos habitations (environ 35 mètres des résidence les Corciers et les Arbousiers en face de l'Intermarché) alors qu'il est recommandé un principe de précaution d'une distance de 100 mètres !!! Je soutiens le tracé alternatif proposé par STOP THT 40 !!!
Registre papier	CAP062_PJ102_1209	Patrick LEFICHOU	Capbreton	
Registre numérique	@1006_1214	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis fermement opposé à ce projet au vu des incertitudes quant aux répercussions sur nos santés mais aussi sur notre environnement. Il est inadmissible que le tracé passe aussi près d'habitations et de zones urbanisées notamment à Soorts-Hossegor (résidence les Corciers et les Arbousiers) mais aussi à Capbreton.

				Il me semble que principe de précaution doit prévaloir dans ce projet, c'est pourquoi, je soutiens le tracé alternatif proposé par STOP THT 40, beaucoup moins impactant pour nos proches, nos maisons et notre écosystème.
Registre papier	CAP063_PJ103_1207	Françoise COME	Capbreton	
Registre numérique	@1007_1214	Cécile ROBY	Bénesse-Maremne	<p>C'est un grand NON que je souhaite vous partager. Non à ce passage de lignes à très hautes tensions sur la côte landaise comme dans l'océan.</p> <p>Il y a trop de risques sur le vivant et aucun intérêt pour les populations humaines à la réalisation de ce projet. Seuls quelques personnes pourront en tirer un avantage économique et ce au détriment de nombreuses vies.</p> <p>Nos océans, premier poumon de la planète se meurent et vous voulez y rajouter ces km de câbles aux effets indésirables sur la faune marine.</p> <p>Nos forêts, toutes aussi importantes, ne peuvent plus continuer à être rasées, nous avons besoin d'elles face au réchauffement climatique ! Seuls les arbres pourront trouver des solutions d'adaptation, sans eux nous sommes perdus.</p> <p>Nos dunes, qui nous protègent des grands vents du large et des tempêtes sont indispensables au maintien d'un équilibre fragile et unique. Pourquoi les protégeons nous depuis ces dernières années ? Et maintenant avec ce projet, tout est permis ?</p> <p>Nos habitants qui aimeraient continuer à vivre sereinement chez eux sans qu'il n'y ait d'atteinte à leur santé. Je suis persuadée que les personnes qui sont à l'origine de ce projet ne vivent pas à Capbreton, Angresse, Bénesse etc...</p> <p>Arrêtons de tout massacrer seulement pour le profit d'une petite poignée de personnes !</p> <p>Merci pour votre attention, j'espère qu'un brin d'humanité et de respect existe encore dans le cœur de ceux qui liront ces contributions.</p>
Registre papier	CAP064_PJ104_1205	Pierre LESPEDES	Capbreton	
Courrier	CAP065_PJ105_1206	Mathiotti SHANTI	Capbreton	
Registre numérique	@1008_1214	Anonyme	Samœns (74340)	« je suis opposé au projet THT car cela détruirait la santé des populations locales et de nos enfants, les éco-systèmes ainsi que l'économie de la côte landaise.
Courrier	CAP066_PJ106_1203	Maryse SANCHEZ	Capbreton	
Registre numérique	@1009_1214	Jean-Pierre CAZADE	Moliets-et-Mâa	<p>Je dépose ici un avis défavorable au tracé terrestre de la THT proposé par RTE.</p> <p>Ce tracé ne respecte pas l'instruction Batho et RTE reconnaît dans son dossier remis aux maires, page 83, concernant l'impact des champs électromagnétiques, « la phase d'exploitation constitue un risque d'effet sur certaines espèces...mais l'évaluation des impacts à long terme reste très incertaine »</p> <p>Un moratoire sur ce projet serait donc un minimum tant que RTE n'est pas en mesure d'apporter une étude épidémiologique indépendante qui atteste de l'absence de risque d'effet sur certaines espèces... et notamment l'espèce humaine !</p> <p>Par ailleurs il serait raisonnable et responsable que le département des Landes refuse l'implantation de la ligne THT sous les pistes cyclables (comme l'a fait le département de la Gironde) ainsi que sous les plages ultra fréquentées des Casernes à Seignosse et des Océanides à Capbreton.</p> <p>Je veux rappeler ici que le Conseil National de Protection de la Nature a émis un avis défavorable sur l'ensemble du projet de cette liaison électrique THT (avis f00724 du 13/06/2022) pour de nombreux motifs :</p> <p>Une incompréhension vis à vis du tracé, qui ne répond pas à l'absence de solutions alternatives satisfaisantes ;</p> <p>Des déficits en matière d'état initial notamment en milieux marins ;</p> <p>Une sous-évaluation globale des enjeux, des impacts bruts et des impacts résiduels en milieu terrestre ;</p> <p>Une omission surprenante des impacts en milieu marin, une quasi absence de mise en œuvre de la séquence ERC ;</p> <p>Des mesures de réduction et de compensation très insuffisantes, qui ne permettent pas de répondre à l'objectif</p>

				<p>d'absence de perte nette de biodiversité .</p> <p>Cet avis confirme le manque très inquiétant de sérieux et d'approfondissement de la part de RTE concernant l'étude des différentes nuisances générées par cette liaison THT.</p> <p>Je soutiens donc le choix du tracé proposé par le collectif Stop THT40 qui a le mérite et l'ambition de respecter au maximum le cadre et les conditions de vie des populations locales et estivales ; ces populations méritent mieux que le mépris manifesté par RTE que ce soit dans son premier tracé ou dans son tracé alternatif,</p> <p>De plus , le réaménagement de deux pistes DFCl déjà existantes sera un atout important à un moment où le risque d'incendies est de plus en plus présent comme on a pu le constater l'été dernier.</p> <p>Aucune « utilité publique » ne saurait justifier le véritable saccage que constituerait le tracé proposé par RTE.</p>
Courrier	CAP067_PJ107_1203	Marina LAGRAVE	Capbreton	
Registre numérique	@1010_1214	Anonyme	Capbreton	Détruite notre nature et notre environnement Le futur de nos enfants, c bien triste...
Courrier	CAP068_PJ108_1212	Nathalie HASCIN	Capbreton	
Registre numérique	@1011_1214	Marine GUEZ	Capbreton	Merci de prendre en compte le tracé proposé par l'association d'habitants qui cherchent à éviter le plus possible l'impact de votre projet sur nos communes. Vous venez perturber un petit paradis sur terre, nous comprenons l'utilité de cette liaison mais il est hors de question que nous en payions le prix fort...
Registre numérique	@1012_1214	Anonyme	Bénesse-Maremne	Pour la nature, pour notre santé et celle de nos enfants je suis contre la ligne haute tension.
Registre papier	CAP069_PJ109_1204	Anne-Marie LEROUX	Capbreton	
Registre numérique	@1013_1214	Kil CAZ	Capbreton	Je m'oppose à ce projet qui est une aberration. 400000 volts sous nos pieds, encore déraciner des arbres pour toujours plus de profit ! Mais a qui profite-t-il vraiment ?! Pas à nous .. un peu de bon sens svp
Registre papier	CAP070_PJ110_1204	Josef BARR	Capbreton	<p>Je souhaiterais à ce jour vous faire part de ce qu'il me semble être complètement injuste et inacceptable.</p> <p>Tout d'abord la construction de la ligne THT est un massacre pour l'environnement et notre santé à tous. Ce projet est absolument choquant. Je dis non à l'ensemble du projet et vous fait part aussi des droits des citoyens auprès desquels, j'espère, vous allez être très attentifs. Ensuite, la France n'a déjà plus quoi faire avec nos déchets nucléaires. Non, non et non. Nous ne voulons aucunes lignes THT. J'espère que c'est très clair. Si jamais ce projet est signé par notre maire de Capbreton nous déciderons de partir des Landes. Si jamais ce projet destructeur vient à être mis en place je vous demande alors de le mettre sous des/nos autoroutes.</p> <p>En espérant que votre conscience et vos actions parleront.</p> <p>Bien à vous</p>
Registre numérique	@1014_1214	Corentin ANDRE	Capbreton	<p>En tant que résident de Capbreton je m'oppose encore une fois fermement à ce projet.</p> <p>Énormément de questions restent sans réponse à la fois de la part de RTE et de l'équipe municipale de Capbreton.</p> <p>- Monsieur le Maire, vous mentionnez lors du conseil municipal du 7 décembre qu'après votre opposition au premier tracé, vous aviez accepté le deuxième tracé de RTE qui évite les zones d'habitations.</p> <p>> Sauf erreur de ma part, le tracé passe à moins de 100m de chez moi. Je suis résident (à l'année je précise) de la Clairière aux Chênes, vous appelez ça éviter ?</p> <p>Quid de l'instruction Batho, qui demande de respecter une distance MINIMALE de 100m de toute habitation. Pourquoi ne pas la respecter ici ?</p> <p>- Quel est l'intérêt du projet ? Déjà pour nous, habitant des 5 communes concernées par le contournement, mais plus généralement ? Au fur et à mesure des réunions publiques et des explications de RTE, nous avons quantités d'informations sur tout sauf l'intérêt du projet.</p> <p>- Aucune mention n'est faite des impacts sur le trait de cote, la plage & les dunes. Vous allez construire 3 atterrages sur</p>

				<p>des plages ultra touristiques et ce pendant l'été entre mai et Septembre.</p> <p>- Encore une fois aucune information n'est donnée sur l'ampleur des travaux pendant les x prochaines années.</p> <p>- Quels impacts sur la biodiversité ? Alors que se tient la Conférence des Nations Unies sur la Biodiversité à Montreal, on veut construire un projet gigantesque avec un impact plus qu'incertain sur la faune & la flore du golfe de Gascogne.</p> <p>Quels impacts sur les mammifères marins, crustacés & poissons ? Quels impacts sur les oiseaux et animaux de nos forêts ? Tout ça pour un projet qui ne se donne aucune raison d'exister.</p> <p>Notre région est nature et le restera.</p>
Registre papier	CAP071_PJ111_1204	Sophie FIORINI	Capbreton	<p>Je souhaiterais à ce jour, vous faire part de mon opinion concernant les administrations du projet et les procédures.</p> <p>Premièrement, la violence des travaux qui vont être mis en place seront totalement désastreuse pour la biodiversité terrestre.</p> <p>Comment ce projet peut être t'il présenté comme « énergies renouvelables » ? Je m'oppose à ce projet entièrement. Je suis choqué, fâché. Je dis non à l'ensemble du projet. La France n'a pas assez d'énergie, ceci est un fait, ce projet représente un intérêt financier. Nous détruisons déjà assez notre planète. Si jamais cette ligne THT venait à être mis en place malgré nous, alors je vous demande de la déplacer sous terre, sous autoroutes.</p> <p>En espérant que votre conscience et vos actions parleront.</p> <p>Bien à vous Sophie Fiorini</p> <p>* Ce projet n'est pas vert, regardez les dégâts des éoliennes</p>
Registre numérique	@1015_1214	Anonyme	Larmor-Plage	<p>Ce projet est une aberration! À l'heure ou de plus en plus de personnes electro-sensibles développent des maux de plus en plus importants, faire passer cette intensité de courant dans les sols, sans même que tous les habitants concernés ne soient mis au courant est gravissime.</p> <p>Le risque sanitaire pour les humains et les cultures est énorme! Il est temps pour chacun de sentir quand nous ne sommes plus au service du vivant sous toutes ses formes et d'oser nous positionner en faveur du bien collectif et non d'obscurs intérêts financiers qui ne concernent qu'une poignée de personnes totalement coupés de leurs coeur. À l'heure de trouver les solutions énergétiques innovantes dont nous avons besoin, cette proposition est scandaleuse. Et nous ne pouvons plus être dans le déni!</p> <p>D'ici la mise en place de ce projet, il y aura sans aucun doute eu le développement de solutions plus responsables écologiquement parlant et humainement et aussi bien moins coûteuses que cette proposition qui dépassera nécessairement les subventions européennes.</p> <p>À vous qui trie les informations que chaque personne vous fait remonter, s'il vous plaît, prenez un instant pour respirer et ressentir. Merci pour votre considération.</p>
Registre papier	CAP072_PJ112_1204	Palomo ABASCAL	Capbreton	<p>PALOMO ABASCAL JOAQUIN, RUE DE LA SAVANE LES MAISONS DE L'OCEAN, 11 CAPBRETON CONTRE LE PROJET de la LIGNE HAUTE TENSION PASSANT SUR LE TERRITOIRE DE CAPBRETON</p>
Registre numérique	@1016_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Ce projet est une aberration écologique!</p> <p>Avez vous pensez au risque de cancers que vous allez provoquer en construisant ces lignes hautes tensions si près des habitations et donc des individus ? Sans parler du désastre environnemental sur l'écosystème !</p> <p>NON A CE PROJET !</p>
Registre papier	CAP073_PJ113_1205	Claude CLUZEAU Jean MARMANDE	Capbreton	<p>Sur la commune de Capbreton, le tracé projeté entre la D28 et la D652 est logiquement prévu dans l'emprise de la future Voie de Contournement.</p> <p>Si les câbles sont enterrés comme ailleurs à 1m50 de profondeur et, qui plus est, en bordure Est de l'emplacement réservé de cette voie, nul doute que lesdits câbles seront à enlever lorsque le projet de nouvelle voie se concrétisera. En effet, le profil de la voie ne pourra en aucun cas suivre le profil des câbles pour des raisons de topographie. Par ailleurs, dans toutes les parties ou des terrassements notables seront nécessaires, les talus en déblais seront bien sûr situés en bordure de l'emprise, mettant les câbles à nu.</p>

				<p>Afin d'éviter des dépenses inconsidérées plus tard, nous soumettons à votre étude la proposition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un relevé de photographique sur l'emprise de la future voie de contournement • Définir le profil en long de la future voie et un profil en travers type, en concertation RTE et VILLE DE CAPBRETON • Le profil en travers prévoira nécessairement un terre-plein central. Sa largeur pourra être adaptée aux besoins de RTE et plantations d'arbustes • Après terrassement partiel, implanter les câbles RTE sous ce terre-plein central à la bonne altitude
Registre numérique	@1017_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis contre le projet THT qui pourrait mettre en danger notre santé et mettre en péril nos écosystèmes. J'ai peur de vivre ici avec cette ligne sous nos pieds
Registre papier	CAP074_PJ114_1216	Anonyme	Capbreton	
Registre numérique	@1018_1215	Guillaume CAY	Soorts-Hossegor	Je rejette le trace actuel et vous demande d observer un trace plus precautionneux pour la sante et l'environnement. Comme du celui du collectif THT 40 par exemple
Registre papier	CAP075_PJ115_1216	TAÏBI	Capbreton	
Registre numérique	@1019_1215	Manuelle DALLIER	Capbreton	NON AU TRACE RETENU PAR RTE. Je souhaite l'ajustement du tracé proposé par le collectif STOP THT 40 .
Registre papier	CAP076_PJ116_1216	Ute ZIMMERMANN	Capbreton	
Registre numérique	@1020_1215	Anonyme	Seignosse	Je suis en opposition totale avec ce projet !! C'est une honte !
Registre papier	CAP077_PJ117_1216	Miroslava ROGULOVA	Capbreton	
Registre numérique	@1021_1215	Philippe GERMAIN	Labenne	Je suis contre ce projet qui est inutile d'un point de vue économique et surtout dangereux pour la santé des personnes qui seront à proximité de ce câble à très haute tension. Le tracé a été modifié à plusieurs reprises mais le dernier proposé passe à proximité d'habitations au nord de Labenne et la population n'a pas été informée. L'émission d'ondes électriques peut provoquer des maladies et des dérèglements de certaines fonctions vitales ; il y a des preuves avec des troupeaux de vaches dont la production de lait a baissé de 70% après l'installation d'une ligne THT. RTE a été récemment condamné pour cela.
Registre papier	CAP078_PJ118_1216	Guillaume (illisible)	Capbreton	
Registre numérique	@1022_1215	Anonyme	Capbreton	Ce projet est une aberration environnementale et sanitaire. D'autres solutions sont possibles, pourquoi ne pas les envisager plutôt que de détruire la nature, l'activité touristique qui fait vivre bon nombre de personnes et mettre en danger la santé des personnes sans étude préalable digne de ce nom ... ?
Registre papier	CAP079_PJ119_1216	Jean-Claude PERCHAIN	Capbreton	
Registre numérique	@1023_1215	Rémy GIUSTI	Saint-Vincent-de-Tyrosse	En tant qu'habitant des Landes je suis contre le projet de ligne à Tres Hautes Tensions!! Protegeons notre nature et notre ecosysteme. C'est ce qu'il y a de plus important pour le futur de nos enfants!!
Registre papier	CAP080_PJ120_1216	Jean-Philippe PLAUCHON	Capbreton	
Registre numérique	@1024_1215	Bruno HARDY	Seignosse	Je suis contre ce projet d enfouissement des lignes hautes tensions entre capbreton et seignosse.

Registre papier	CAP081_PJ121_1216	Thierry (illisible)	Capbreton	
Registre numérique	@1025_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour, Je m'oppose à ce tracé d'une absurdité sans nom. En plus des dégâts environnementaux, des risques sanitaires, nous nous questionnons sur le but réel de ce projet. Il y a eu très peu de communication autour de ce projet et encore beaucoup d'habitants sont dans le flou quand on leur parle de cette ligne à haute tension. Il n'est pas imaginable que cette ligne passe sous nos pieds, ceux de nos enfants, sur nos plages, près de nos habitations, sous nos pistes cyclables... Nous demandons l'annulation de ce projet ou si nos élus décident de nous imposer ce projet alors au moins merci de considérer un ajustement du tracé le long de l'autoroute. Ce projet nécessite une vraie concertation avec les habitants que nous n'avons encore pas eu. Merci
Registre papier	CAP082_PJ122_1216	Marie (illisible)	Capbreton	
Registre numérique	@1026_1215	Anonyme	Seignosse	Je m'oppose catégoriquement au projet d'interconnexion France Espagne. Le bon sens doit rester la ligne à suivre ce qui est élaboré aujourd'hui n'en est pas l'exemple. Une fois de plus nous serons les spectateurs d'une folie humaine qui ne respecte ni la nature ni les hommes.
Registre papier	CAP083_PJ123_1216	Jérémy JOUVE	Capbreton	
Registre numérique	@1027_1215	Anonyme	Paris	Interdire le projet d'interconnexion électrique France - Espagne
Registre papier	CAP084_1216	Jean-Pierre POURRUT	Capbreton	Capbretonnais né à Capbreton. Ancien conseiller municipal, membre fondateur de MACS communauté de communes, 3 fois candidat aux élections législatives ayant toujours agi dans l'intérêt de la commune. Je m'oppose au tracé (illisible) dans Capbreton de ce câble
Registre numérique	@1028_1215	Manon GASSENG	Seignosse	Non au projet d'interconnexion électrique France-Espagne, pour la faune et la flore des Landes mais aussi pour ses habitants !!
Registre papier	CAP085_1216	Guillaume COSCULLUELA	Capbreton	Je m'oppose à ce trajet et à ce projet irresponsable
Registre numérique	@1029_1215	Raphael CHIQUET	Seignosse	On est en 2022, vous n'avez rien trouvé de mieux que d'enfouir des lignes HT dans une région préservée? En saccageant par la même occasion notre chère forêt Landaise? Les 2 reseaux sont DÉJÀ inter-connectés, cette nouvelle norme est tout simplement stupide, très chères pour nous contribuables et destructrice pour la nature déjà bien fragilisée. Demandez vous mais ne flinguez pas (plus) notre nature avec votre câble électrique à la noix. Avec l'inflation et les marges vous vous gavez sur notre dos donc utilisé votre budget pour trouver une solution plus pérenne bande de fions.
Registre papier	CAP086_PJ123_1216	Hervé BARANX	Capbreton	FAMILLE CAPBRETONNAISE depuis plusieurs générations. Je m'oppose fermement à ce projet qui va défiguré Capbreton ca plage et ces forêts ainsi que la santé des futures générations. MERCI DE RESPECTER NOS TERRES CELLE DE NOS GRANDS PARENTS PARENTS ET ENFANTS
Registre numérique	@1030_1215	Anonyme	Capbreton	Contre la ligne à haute tension sous nos pieds

Registre papier	CAP087_PJ123_1216	Leïla LABESCAT	Capbreton	NON A LA LIGNE TRES HAUTE TENSION SOUS NOS PIEDS, NOS PISTES CYCLABLES, NOS PLAGES DANS NOS FORETS, NOS QUARTIERS - NON!
Registre numérique	@1031_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	Madame, Monsieur, Étant professeur du surf et donc directement impliqué par cette construction dévastatrice sur nos plages, ou j'enseigne à vos enfants, votre famille. Je ne peux imaginer tout cela sous nos pieds sans ressentir un sentiment d'angoisse et de peine; de peine pour son côté dévastateur pour l'environnement. De plus, comme ce que mon objet de déposition annonce, le therme "Éviter" annonce que plusieurs propositions sont possibles et que malgré le fait que si il était possible, nous préfererions ne rien avoir sous nos pieds, nous pouvons être regardant, accepté cela, MAIS de part un autre circuit. Ce n'est pas "REFUS" mais "EVITER". Et je pense que cela doit être pris en considération. Merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques mots.
Registre numérique	@1032_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis contre ce projet dont nous n'avons aucune preuve de l'innocuité Il est aberrant et dangereux d'un point de vue sanitaire (risques liés aux ondes magnétiques, cancers, pacemakers etc..), d'un point de vue environnemental et écologique (destruction faune et flore, océan ???), économique (plus de 2 milliards qui plus est en période de pénuries énergétiques), nuisances travaux etc... Si d'aventure, malgré cette enquête publique le projet devait avoir lieu pour des raisons purement politiques, je demande que l'on adopte un tracé qui soit le plus précautionneux possible à savoir à ce jour celui du Collectif THT 40, voire que l'on travaille sur un tracé encore plus "sécuritaire" et que cela soit prouvé et justifié par des rationnels fiables
Registre numérique	@1033_1215	Christophe ARRONDEAU	Capbreton	Madame, Monsieur, Je réside 5 Impasse Barrat à Capbreton. Le projet de tracé, à partir du franchissement du boudigau puis l'accès à la mer, le long du domaine de Fierbois, fait que je m'interroge sur les points suivants : -Le matériel lié à l'exécution du chantier (camion et autres engins) passeront par la rue Barrat et empruntera le chemin rural qui est aussi une piste DFCI. Quelles mesures seront prises pour informer les riverains ? Quelles mesures seront prises pour assurer la tranquillité des riverains mais aussi la possibilité d'accéder à leurs domiciles ? -La rue Barrat et l'ex chemin du Pequin (selon la formule d'usage des anciens) est aussi le point de passage de la voie littorale des chemins de Saint Jacques et aussi un itinéraire de randonnée inscrit au PDIR. C'est un site très fréquenté par de nombreuses personnes pour des activités ludique : promenade, VTT, sortie des chiens. C'est un public très divers notamment en âge. Dès les beaux jours ce chemin est aussi pris pour accéder aux plages des Océanides et de la Piste, notamment pour les résidents du camping la civelle. Quelles mesures seront prises durant la phase d'exécution du chantier pour maintenir les tracés Saint Jacques et PDIR et plus globalement l'accès au massif forestier et à la plage. C'est aussi comme je le mentionnait un chemin DFCI même si les secours peuvent accéder par la route de la pointe ce qui rallonge d'autant, cependant, les délais d'intervention. Si la réalisation du projet venait à être validée, d'une façon générale quelles seront les mesures prises par le porteur de projet afin d'assurer une information précise et en temps réelle auprès des riverains, en complément des réunions d'information très généralistes qui ne manqueront pas d'avoir lieu. Bien à vous
Registre numérique	@1034_1215	Anne-Flore MARXER	Seignosse	Bonjour, SVP veuillez considérer le tracé proposé par le collectif @stopTHT40 qui moins sacrifierait nos espaces naturels Merci
Registre numérique	@1035_1215	Jean-Claude DUVIGNAC	Capbreton	J'habite à côté du camping de Fierbois et je m'oppose au tracé de ce projet et sa promiscuité avec les habitations.

Registre numérique	@1036_1215	Benjamin KANE	Seignosse	Contre se projet qui va detruire la région des landes nos côtes notre foret nos dauphin car cela envoie des ondes électromagnétiques se projet dois être abandonnée de plus pour revendre de l électricité en Espagne mes on ait vraiment dans un monde parallèle
Registre numérique	@1037_1215	Anonyme	Tinqueux	Bonjour, Je souhaite témoigner mon soutien en opposition à ce projet. La création de cette ligne d'interconnexion aurait des conséquences grave pour la santé des habitants à proximité de l'infrastructure, et il n'est pas tolérable de passer outre cette donnée.
Registre numérique	@1038_1215	Cédric LARRIEU (Conseiller municipal Conseiller communautaire MACS)	Capbreton	Bonjour, Ayant participé à plusieurs réunion publiques voici mon rendu avec un suivi depuis le départ du projet RTE : 1) Le projet a été approuvé en 2002 par le Conseil de l'Union Européenne. L'objectif était pour les Etats membres à parvenir à un niveau d'interconnexion électrique au moins équivalent à 10 % de leur capacité de production installée. Le projet Golfe de Gascogne a été reconnu Projet d'intérêt commun par décision du 14 décembre 2013 de l'Union Européenne et a été intégré en France au Schéma Décennal de Développement du Réseau de transport d'électricité depuis 2011. En juin 2016, Le président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), Philippe de Ladoucette tirait la sonnette d'alarme sur l'afflux de projets poussés par l'Europe, dont le projet de ligne électrique "golfe de Gascogne". Il jugeait que la France était « bien interconnectée avec ses voisins », et que l'utilisation de ces lignes et tuyaux « etait désormais largement optimisée ». Dans ce contexte, il entendait veiller « à éviter que les consommateurs de gaz et d'électricité ne soient exposés à des coûts considérables pour construire des infrastructures dont l'utilité pour la construction du marché européen et la sécurité d'approvisionnement n'aurait pas été démontrée ». Après le départ de Philippe de Ladoucette en février 2017,et contre toute attente, la CRE adopte par délibération en date du 21 septembre 2017, une décision conjointe de répartition transfrontalière des coûts du projet Golfe de Gascogne, ce même projet a été porté à la connaissance du public et la concertation a été lancée le 5 Octobre 2017 à Bordeaux par M. le préfet de Gironde. Ce document précise ainsi le projet: « Il comprendrait 80 km de câble terrestre souterrain entre Cubnezais (Gironde) et la Côte atlantique, 280 km de câble sous-marin dans le golfe de Gascogne puis 10 km de liaison entre le point d'atterrage espagnol et Gatika ». Le « canyon de Capbreton » (dossier de concertation p 61), connu depuis le XVème siècle, sous le nom de Gouf (1491), n'est alors cité qu'au titre de la variété des biotopes. « De cette manière, côté français, aucun ouvrage supplémentaire ou renforcement sur le réseau ne sera à créer pour l'accueil de ce nouveau projet..» (idem p 20 et la carte retient un tracé uniquement maritime). 2) La commission de régulation de l'énergie (CRE) à jugé ce projet de ligne THT non mature voir inutile en Juin 2016, puis a validé la répartition des coûts du projet en septembre 2017. Quels sont les éléments qui ne permettaient pas la validation en juin 2016, qui ont permis à la CRE de statuer positivement en septembre 2017 ? En 2016, la CRE estime que la France est bien interconnectée j'en déduis donc que la France avait atteint les 10% requis ? 3) Les associations environnementales locales s'opposent avec des avis réservés sur le projet actuel et l'impact sur l'environnement, la faune, la flore et la biodiversité. 4) Le manque d'information et de transparence depuis le lancement de ce projet a été également largement évoqué par la population Capbretonnaise et du territoire, prouvant l'attachement de la population au patrimoine environnemental de notre territoire et le projet RTE reste néfaste à tout cela. 5) Depuis les années 2000 des études épidémiologiques ont montré des statistiques entre l'exposition aux champs magnétiques de très basse intensité et certaines pathologies existantes.

				<p>Cette ligne présente des caractéristiques hors normes, n'ayant aucun retour d'expérience.</p> <p>6) Avis DÉFAVORABLE du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires du 14 Octobre 2022.</p> <p>7) Avis DEFAVORABLE du conseil national de la protection de la nature (CNPN) un groupe pluridisciplinaire d'experts. Une instance d'expertise scientifique et technique.</p> <p>8) Dans la stratégie territoriale feuille de route transition énergétique - biodiversité de la communauté des communes MACS le projet est à contre courant de cette feuille de route.</p> <p>9) avis DEFAVORABLE de la commission ministérielle de l'environnement en août dernier.</p> <p>Pour toutes les raisons évoquées, je donne un avis défavorable à ce projet actuel en l'état.</p>
Registre numérique	@1039_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Je m'oppose au passage de la ligne THT entre les communes de SEIGNOSSE et CAPBRETON.</p> <p>J'ai choisi de vivre dans la région où je passais mes vacances depuis mon enfance pour élever mes enfants dans une nature encore préservée et dans un cadre de vie sain et naturel.</p> <p>Je m'oppose au passage de la ligne THT à proximité de mon lieu de vie et de loisirs, les nuisances apportées sur la santé, l'environnement, la faune et la flore de cette région, par ailleurs, de plus en plus peuplée ne sont pas souhaitables.</p>
Registre numérique	@1040_1215	Anonyme	Dumes	Pour la préservation de notre littoral et de son éco-système, pour la santé de tous ; sans recul et étude ; je m'oppose au projet.
Registre numérique	@1041_1215	Didier MOREY	Capbreton	Je souhaite que le tracé de RTE soit modifié en retenant celui proposé par le collectif StopTHT40.
Registre numérique	@1042_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis défavorable au projet en l'état actuel des choses.
Registre numérique	@1043_1215	Jean LARRADET	Soorts-Hossegor	<p>je soutiens l'ajustement proposé par le collectif Stop THT 40 qui prévoit que le câble soit enterré loin des habitations et des axes de circulation</p> <p>En vous remerciant</p>
Registre numérique	@1044_1215	Corrine MORA	Capbreton	<p>pour la protection des océans et de l'environnement</p> <p>JE SUIS OPPOSEE AU TRACE RTE</p> <p>JE SOUTIENS L AJUSTEMENT DU TRACÉ SU COLLECTIF STOP THT40</p>
Registre numérique	@1045_1215	Philippe DEGOS	Capbreton	Il est inconcevable d'engendrer autant de perturbations , de prendre de tels risques sanitaires , voire financiers , pour une opération dont le bénéfice collectif reste à démontrer .
Registre numérique	@1046_1215	Thomas PETTES	Anglet	Je suis contre ce projet
Mail	E1047_1215	Vanessa HARY		<p>Bonjour,</p> <p>Votre registre numérique ne fonctionnant pas lorsque nous enregistrons notre adresse mail, je vous indique ici mon opposition au tracé actuel du projet THT 40.</p> <p>Habitante de Seignosse je m'oppose au projet actuel de ligne THT sous nos plages, nos villages, nos forêts qui engendrera aux vues des enquêtes réalisées des problèmes sanitaires, écologiques et économiques au quotidien pour la population locale.</p> <p>Comme tant d'autres, je demande à ce que soit réétudié le tracé possible le long de l'autoroute et qu'enfin vous preniez en compte la réalité humaine et écologique du terrain.</p>
Registre numérique	@1048_1215	Anonyme	Angresse	Contre ce projet qui est contre l'écologie et sans savoir les répercussions sur notre santé...
Registre numérique	@1049_1215	Antoine SOLER	Seignosse	<p>Nous sommes entièrement opposés au projet de part sa nature et des conséquences engendrées.</p> <p>D'ailleurs, qui y est favorable à part RTE ?</p>

Registre numérique	@1050_1215	Anonyme	Saint-Vincent-de-Tyrosse	J'ai bien envie de continuer d'aller sur nos jolies plages landaise avec mes enfants sans devoir l'inquiéter!!!!
Registre numérique	@1051_1215	Candice CHAVAT	Capbreton	Bonjour Je suis totalement contre ce projet !! Le mieux que vous puissiez faire c'est décaler le tracé comme ce que le collectif STOPTHT40 propose. Je ne veux pas que ma fille soit le cobaye de ce test de câble à 40 000 volt et qu'ils passent sous les pieds de nos enfants ainsi que les nôtres. Qu'il soit le plus éloigné possible nous ne voulons pas être impacté! Je suis venue avec ma fille ici pour fuir la pollution et trouver un cadre de vie plus naturel et plus sain. Merci de prendre en considération la volonté de la population locale et de respecter notre santé !
Registre numérique	@1052_1215	Anonyme	Saint-Geours-de-Maremne	Je suis autrichienne et pas française, mais je trouve ce projet horrible et un développement très triste pour cette belle région. C'est un grand empiètement sur la nature et ça serait une erreur énorme pour cette région. Avec ce petit mot je veux constater que moi, une personne étrangère qui apprécie beaucoup la beauté des Landes, je suis contre ce projet et j'espère que la voix de peuple est entendu.
Registre numérique	@1053_PJ75_1215	Anonyme	Seignosse	Bonjour, je suis complètement opposé à ce projet, nous n'en avons pas besoin, c'est une catastrophe environnementale et peut être bien même pour notre santé et celle de nos enfants (aucune étude!!!) De plus le tracé imposé par RTE est impensable, en effet celui-ci va détruire la belle plage des Casernes, et il passe tout près de nombreuses habitations, dont la mienne et celle de ma famille (aux Bourdaines à Seignosse à l'ouest du golf) de mes voisins, de mes amis, ici et à Capbreton.. Et deforesté des tranchées de 10 m de large alors que nous subissons des canicules pires chaque années, qu'il faut garder les arbres, ce sont eux qui nous protègent et génèrent de l'oxygène, et dans l'océan vous croyez vraiment que cette ligne ne va pas faire de dégâts? Mais enfin qui a pensé ce projet monstrueux?!!!! Quelle tristesse, un si beau coin, qui attire tant de monde, vous allez mettre tout ça a la poubelle pour de l'argent.. qui voudra habiter près d'une ligne de 400 000 volts, vous y habiterez avec vos enfant vous? Je me doute que le projet verra quand même le jour malgré l'opposition de TOUS les habitants de nos communes, car c'est encore une histoire de gros sous avec encore des politiciens et autres cadres qui vont s'en mettre plein les poches au passage.. Mais je vous supplie de revoir au moins le tracé et souhaite soutenir par la présente l'ajustement du tracé que proposé le collectif Stop THT 40, qui sort plus au nord de la plage des Casernes à Seignosse, contourne le golf de Seignosse par le nord est, et contourne largement Capbreton au sud. Merci, Cordialement,
Registre numérique	@1054_1215	Suzie LORIAUX	Seignosse	Bonjour, Je suis totalement opposée à ce projet. Nous sommes dans le flou, très peu de communication et d'information auprès des habitants. Personne n'est en mesure de nous expliquer les conséquences d'un tel projet pour nous et nos enfants. Nous sommes concernés au quotidien, les plages, les écoles, nos lieux de vie et de travail. Merci à nos élus de nous écouter, et de prendre conscience qu'il faut agir !
Registre numérique	@1055_1215	Katharina SEIBT	Soorts-Hossegor	Je suis allemande et installée dans le Landes depuis 4 ans. Je trouve ce projet pas nécessaire et inutile. Il me fait même peur. Il serait éventuellement une raison pour quitter la région. C'est un développement très triste pour cette belle région. C'est un grand empiètement sur la nature et ça serait une erreur énorme pour cette région (les énormes travaux, la destruction de la nature et lieu de vie de pleins animaux). Avec ce petit mot je veux constater que moi, Katharina Seibt, qui apprécie beaucoup la beauté des Landes, je suis contre ce projet et j'espère que la voix de peuple est entendu.
Registre numérique	@1056_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis contre le projet THT qui pourrait mettre en danger notre santé et notre éco système.

Registre numérique	@1057_1215	Didier GROUSSET	Seignosse	<p>Bonjour</p> <p>Bien que conscient de l'utilité technique de cette interconnexion il n'en reste pas moins qu'au préalable elle était prévue en mer. Nous avons observé durant plusieurs semaines le bateau sondeur au large et les difficultés géologiques que posent le gouf de Capbreton ont conduit très rapidement les promoteurs du projet à opérer un détournement terrestre traversant des zones habitées. Les études de faisabilité de ce projet ont été particulièrement mal faites le gouf de Capbreton faisant l'objet de relevés géologiques précis. Maintenant on veut nous imposer d'avoir une ligne à très haute tension sous nos pieds et des ingénieurs tentent de nous rassurer.</p> <p>Or les scientifiques et les ingénieurs compétents sont très divisés sur les effets néfastes de cette ligne. Après avoir fait de nombreuses recherches je demande instamment que le principe de précaution s'applique et m'opposerait par tous les moyens à ce projet mal préparé et dont je me refuse à subir les conséquences.</p>
Registre numérique	@1058_1215	Anonyme	Capbreton	<p>Peu importe que l'on soit de droite, de gauche ou autres. Tout ce que je retiens c'est que nous n'avons aucun recul concernant les éventuels effets négatifs pour la population capbretonnaise. Je suis donc opposée à la réalisation de ce projet.</p>
Mail	E1059_1215	Corrine LARRI		<p>Ce projet RTE titanesque est totalement INUTILE!!! Inutile, à l'heure des économies d'énergie et des coupures d'électricité annoncées, comment peut-on envisager d'envoyer notre énergie nucléaire en Espagne? La France n'est pas en auto-suffisance, loin de là et c'est encore plus vrai, de l'Espagne vers la France.</p> <p>D'autre part, ce projet est totalement inédit et imposé sans aucune étude d'impact sur la santé des habitants et surtout des enfants, des touristes?, sur la biodiversité déjà largement mise à mal par tous les projets immobiliers qui sortent du sol.</p> <p>Des centaines d'hectares d'arbres vont être abattus, des tranchées immenses vont défigurer les villes et les paysages environnants.</p> <p>Je ne veux pas de ce projet qui est une pure FOLIE, une de plus!!!!!!</p>
Mail	E1061_1215	Philippe BENICHO		<p>Bonjour je suis contre le tracé de la ligne car trop près de Capbreton et des habitations.merci</p>
Registre numérique	@1062_1215	Catherine SOULA	Seignosse	<p>Bonjour, je suis contre le projet THT40 qui serait une catastrophe environnementale .</p>
Registre numérique	@1063_1215	Marie DARZACQ	Capbreton	<p>Je fais suite à notre entretien de ce jour et je vous rappelle que</p> <p>- le 12 juillet lors de la concertation fontaine RTE a refusé le tracé alternatif au nord de Seignosse et au sud de Capbreton en indiquant que ce tracé « n'était pas envisageable au regard du niveau de protection EBC loi littoral ».</p> <p>Depuis la démonstration a été faite que ce prétexte n'est pas fondé et que de plus RTE écrit dans l'étude d'impact partie 6 page VI-52 « il apparaît que la mise en place de l'ouvrage projeté n'est compatible avec le classement EBC LOI LITTORAL que SI AUCUN DÉFRICHEMENT N'EST NÉCESSAIRE »</p> <p>Dont acte.....</p> <p>En novembre 2022, toujours sur ce tracé alternatif, RTE répond à MACS que ce tracé n'est pas possible du fait que la procédure de DUP est très avancée et se trouve au niveau de l'enquête publique.</p> <p>Donc l'impossibilité liée aux dispositions législatives et réglementaires devient une impossibilité liée à des délais (pour un projet qui va nous impacter durant les 40 prochaines années, RTE ne souhaite pas perdre 3 mois pour une procédure qu'il aurait pu mettre en place depuis septembre 2021.)</p> <p>Dont acte</p> <p>Aujourd'hui vous m'annoncez être en relation avec RTE pour traiter le dossier au fur et à mesure et que vous avez eu une visio conférence avec le staff RTE hier de 2 heures et demie !!!!</p> <p>1/ je suis surprise qu'ils puissent interférer durant l'enquête publique et pensais naïvement qu'ils seraient informés du résultat de cette enquête publique après les dépôts de vos conclusions ?????? La loi laissant ensuite 15 jours au porteur de projet pour répondre sur vos conclusions..... que nenni Rassurez moi ce n'est pas RTE qui rédige les conclusions</p>

				<p>????? Je constate que le citoyen a des jours imposés et des horaires imposés qui hélas ne permettent pas à une majorité de citoyens de vous rencontrer mais que par contre RTE a un point de fait par vos soins tout au long de cette enquête publique. Ma question est simple : le citoyen peut il interférer également entre le 16 décembre 2022 et le 28 décembre, date à laquelle vous allez rédiger vos conclusions ? Peut on également avoir connaissance des réponses apportées par RTE avant que vous ne rédigiez votre avis ???? Cela me paraîtrait équitable !!!!!</p> <p>2/ D'autre part vous me laissez entendre ouvertement que le problème de ce tracé n'est plus les EBC mais des considérations techniques ????????</p> <p>Je pensais pourtant que RTE soucieux de l'environnement était en mesure d'adapter les techniques pour limiter son emprise et limiter l'emprise des travaux en adaptant les moyens ?????????? Page VI-66 de l'étude d'impact</p> <p>Si RTE maintient son tracé je serai curieuse de connaître les considérations techniques réalisables à Hossegor et non réalisables à Capbreton.</p> <p>Sachant qu'aucune demande de mise en compatibilité du PLU n'a été demandé sur cette commune et que par conséquent aucun DÉFRICHEMENT ne peut avoir lieu.... Je suis curieuse d'entendre les nouveaux éléments de langage de RTE pour tenter de nier l'évidence et arriver à ses fins</p> <p>Il y aura bien sûr un état des lieux réalisé avant travaux et je pense que nous serons nombreux sur place pour faire respecter la loi applicables aux EBC LOI LITTORAL, donc AUCUN DÉFRICHEMENT !!!!!!!</p>
Registre numérique	@1064_1215	Anonyme	Angresse	<p>Je m'oppose et j'émet un avis défavorable au projet d'Interconnexion électrique THT qui met en périle la santé de la population et celle de nos écosystèmes.</p> <p>Si ce projet devait finalement se réaliser, je souhaiterai à minima que le tracé soit revu pour qu'il ne passe pas à moins de 100 mètres des habitations , qu'il ne passe pas sous les pistes cyclables que nous empruntons notamment avec nos enfants, et qu'il ne passe pas sous les plages fréquentées.</p> <p>Merci d'écouter l'avis des citoyens de ce pays.</p> <p>Cordialement.</p>
Mail	E1065_1215	Pierre CAMBON		<p>La lecture des observations apportées à cette enquête publique par << Les Amis de la Terre >> amène à appuyer plusieurs remarques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'interconnexion ne permet pas l'échange d' énergie renouvelable , contrairement à ce que voudrait nous faire croire le porteur du projet. -Les échanges électriques entre la France et l'Espagne représentent 0,9% de la production française entre 2017 et 2021. Il se peut que ce projet permette une spéculation, mais il ne devrait pas avoir d'impact pour le prix au consommateur. -Les préjudices environnementaux sont énormes sur les communes concernées et ne peuvent raisonnablement pas être compensés par la création de pistes cyclables... <p>Il existe un projet d'interconnexion déjà bien avancé entre le Maroc et le Royaume Uni (Xlinks Morocco-UK) qui va traverser le gouf (opérationnel début 2027). A ce jour, à ma connaissance, ils n'ont effectué de demande particulière auprès des communes de Seignosse Hossegor et Capbreton pour contourner le canyon sous marin. Peut être que RTE devrait s'informer sur la manière de procéder ou de profiter de l'opportunité de partager la tranchée sous marine...</p> <p>https://www.pv-magazine.fr/2022/04/28/le-projet-xlinks-morocco-uk-va-poser-les-plus-longes-cables-sous-marins-hvdc-du-monde/</p> <p>Par ailleurs, le contexte actuel de crise d'énergétique n'a plus rien à voir avec la période d'abondance à laquelle a été décidé ce projet par l'Union Européenne. A présent, avec la pénurie que nous connaissons et qui va sans aucun doute durer, Il semble anachronique de respecter ces engagements.</p> <p>Cette institution montre de plus en plus son manque de clairvoyance et de pragmatisme dans les décisions qui sont prises. L'actualité récente mets en évidence qu' elles sont entachées de conflits d'intérêts, de pressions de lobbys et de</p>

				<p>corruption au plus haut niveau. Tout cela est très inquiétant. Je souhaite aussi que la commission d'enquête donne un avis défavorable à ce GPI 2</p>
Registre numérique	@1066_1215	Anonyme	Angresse	<p>Je m'oppose et j'émet un avis défavorable au projet d'Interconnexion électrique THT qui met en périle la santé de la population et celle de notre environnement. Si ce projet devait finalement voir le jour, je souhaiterais demander à RTE d'écouter les habitants et d'ajuster son tracé: pas de ligne à moins de 100 mètres des habitations , pas de lignes sous les pistes cyclables que nous empruntons notamment avec nos enfants et pas de lignes sous les plages fréquentées. Cordialement.</p>
Registre numérique	@1067_1215	Jean-Jacques MERIGUET	Capbreton	<p>En l'absence d'étude précise et de recul sur les éventuelles conséquences sur la santé de l'émission des champs électromagnétiques provenant du câble THT de RTE , je suis opposé à tout tracé terrestre de cette ligne électrique , qui ne soit pas le plus éloigné possible des zones d'habitation et des zones de circulation piétonne. Le tracé proposé par le collectif Stop THT 40 est donc , par défaut, le moins nuisible en termes de conséquences sur la santé ; je déplore dans tous les cas l'impact forcément négatif de cette ligne sur l'environnement(faune locale , végétation...)</p>
Registre numérique	@1068_1215	Mairie de Capbreton	Capbreton	<p>Vu l'arrêté préfectoral en date du 15 septembre 2022 prescrivant une enquête publique unique préalable pour le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par l'opérateur RTE, du lundi 17 octobre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 inclus, Vu l'article R. 181-38 du Code de l'Environnement invitant les collectivités territoriales concernées par le projet à solliciter l'avis de leur conseil municipal sur les incidences environnementales notables de l'opération et du tracé terrestre sur le territoire communal. Pour être pris en considération, cet avis devra être exprimé au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête (soit au plus tard le 31 décembre 2022). Considérant que le projet Golfe de Gascogne vise à créer une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, avec l'objectif de profiter de la complémentarité des réseaux électriques entre les deux pays et de doubler les capacités d'échanges d'électricité entre la France et l'Espagne. La mise en service est prévue à l'horizon 2027. D'une longueur totale d'environ 400 km, cette liaison électrique de 400 000 volts à courant continu, essentiellement sous-marine, doit relier le poste de Cubnezais (près de Bordeaux) et le poste de Gatika (près de Bilbao). Elle est mise en œuvre par INELFE, la société constituée par RTE le Réseau de Transport d'Électricité français et son homologue espagnol REE (Red Eléctrica de España). Considérant que dès l'automne 2017, l'opérateur RTE a défini un fuseau de passage d'une infrastructure à travers le Golfe de Gascogne. Le cheminement se heurtant à la présence du canyon immergé du Gouf au large de Capbreton, l'opérateur RTE a envisagé en septembre 2020 un itinéraire terrestre pour contourner cette zone sous-marine. Considérant qu'en février 2021, les communes de Seignosse, Capbreton et Soorts-Hossegor se sont mobilisées afin de s'opposer à un premier tracé terrestre envisagé par RTE et ont demandé une nouvelle étude pour éviter les zones urbaines, tout en veillant à prolonger la phase de concertation sur la base de propositions émanant également de la société civile. Considérant qu'un nouveau projet de tracé, implanté sur les communes de Capbreton, Bénesse-Maremne, Angresse, Soorts-Hossegor et Seignosse, a été validé par le Ministère de la Transition écologique en septembre 2021. Ce tronçon de contournement terrestre d'environ 27 km constitue l'une des caractéristiques principales du projet actuellement soumis à enquête publique. En premier lieu, la Commune de Capbreton prend acte de la décision communautaire visant à reconnaître la nécessaire interconnexion entre la France et l'Espagne comme projet d'intérêt commun, dans l'objectif de sécuriser les approvisionnements des systèmes électriques des pays membres de l'Union Européenne. Depuis la communication du premier tracé terrestre en janvier 2021, la municipalité s'est engagée activement dans la</p>

			<p>phase de concertation sur ce projet, avec l'objectif de déterminer un tracé terrestre en dehors des zones urbanisées, avec un moindre impact sur l'environnement et sur les activités humaines, en lien avec un collectif d'habitants intitulé « Stop THT 40 ».</p> <p>Après examen du dossier d'enquête publique, il y a lieu d'émettre les observations suivantes pour ce qui concerne le territoire communal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'emprise de la tranchée <p>L'opérateur RTE indique qu'une bande de servitude de 2 m de large, de part et d'autre des ouvrages, sera instaurée tout au long du tracé. La Commune de Capbreton s'interroge sur l'emprise réelle totale de la liaison électrique, qui laisse présager un impact important sur le milieu naturel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le démantèlement des ouvrages <p>La durée de vie de ce type de liaison électrique étant estimée à 30 ou 40 ans, la question du démantèlement doit être plus particulièrement analysée à la lumière de la nature spécifique des sols de notre territoire, particulièrement corrosifs en raison de la situation littorale et de la salinité environnante. Dans ce contexte, la Commune de Capbreton s'interroge sur l'effectivité et les modalités du démantèlement envisagé par l'opérateur RTE.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la proximité avec le lotissement « La Clairière aux Chênes » <p>Au terme de la phase de concertation préalable, l'opérateur RTE a retenu la solution d'un atterrissage au domaine de Fierbois, qui entraîne de facto un passage de la liaison électrique à proximité immédiate d'un secteur urbanisé (lotissement « La Clairière aux Chênes »), à l'arrière du quartier pavillonnaire de Bouhèbe et au niveau du camping La Civel. La municipalité souhaite que RTE privilégie l'option d'un atterrissage plus au Sud de Capbreton, permettant ainsi de s'éloigner des secteurs urbanisés de la commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le défrichement des espaces boisés <p>L'opérateur RTE a choisi d'emprunter l'emprise de la future voie de contournement de Capbreton (prolongement de la RD n°252) pour le passage de la liaison électrique, ce qui nécessitera un défrichement important du massif forestier. Un tracé plus au Sud de la commune présenterait l'avantage de réduire l'impact du défrichement entre le point d'atterrissage et la commune de Bénesse-Maremne, en utilisant des pistes forestières déjà déboisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le contournement de Capbreton par la route départementale n°28 : <p>L'opérateur RTE a prévu rejoindre le péage de Bénesse-Maremne depuis Capbreton en empruntant la route départementale n°28, qui constitue l'un des tronçons les plus fréquentés du département des Landes. Des travaux sur ce secteur sont susceptibles d'engendrer d'importantes perturbations sur le trafic et d'entraîner des difficultés de circulation durables pour les habitants du territoire. Un tracé alternatif au Sud de Capbreton permettrait de supprimer les nuisances générées par des travaux d'enfouissement sous la RD n°28 et d'éviter la superposition de la liaison électrique avec la future piste cyclable intercommunale.</p> <p>Après avis favorable de la commission administration générale – finances - éthique en date du 5 décembre 2022, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 oppositions (Serge MACKOWIAK, Alexandra LUX, Nathalie DUFAU, Cédric LARRIEU), décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'ENTENDRE l'intérêt communautaire d'une interconnexion électrique entre la France et l'Espagne afin d'assurer un approvisionnement sécurisé au sein de l'Union Européenne pour les particuliers, les entreprises et ou encore les services publics ; - DE PRENDRE ACTE que l'opérateur RTE a consenti, début 2021, à surseoir au tracé initial en milieu urbain et à étudier une solution alternative pour contourner l'agglomération capbretonnaise ; - D'ÉMETTRE UN AVIS RÉSERVÉ sur ce nouveau tracé soumis à enquête publique, au regard des modalités de contournement terrestre du Gouf de Capbreton ; - DE PRÉCISER qu'un fuseau alternatif, situé plus au Sud du tracé actuellement envisagé, permettrait à la fois de
--	--	--	--

				<p>s'éloigner davantage du secteur urbanisé de la commune, de réduire l'impact du défrichement forestier en milieu naturel (notamment au niveau de la voie de contournement) et d'éviter la réalisation de travaux sur la route départementale n°28 ;</p> <p>- D'INVITER l'opérateur RTE à ajuster le tracé de contournement, en tenant compte des inquiétudes exprimées d'une part par les riverains directement concernés par le passage de la future liaison électrique à proximité de leurs habitations ;</p> <p>- D'ENGAGER l'opérateur RTE à trouver un véritable consensus sur un fuseau terrestre « de moindre impact » pour le contournement du Gouf de Capbreton, en lien avec les collectivités locales et la société civile</p>
Registre numérique	@1069_1215	Chrystel PINSON	Capbreton	<p>Madame,Monsieur</p> <p>Residente à capbreton, je suis contre le projet de haute tension sur ma commune et sur toutes les communes. ce projet aura des consequences dramatiques sur nos populations,sur les espèces animales, et de consequences irréversibles au niveau ecologique.</p> <p>J espère que vous entendrez ma requete et mon opposition.</p> <p>Je reste active pour contrer ce projet qui est antinomique.</p> <p>S il vous plaît, stoppez tout.</p>
Registre numérique	@1070_1215	Catherine FONFREDE	Capbreton	<p>Je ressors de la salle de consultation , étonnée de constater que la personne responsable ne prenne aucune note, comme si les dés étaient déjà jetés.</p> <p>Je suis stupéfaite du projet avec un un passage de pipeline dans la dune, même à 10 m de profondeur, fragilise la dune de protection du trait de côte, de toute la zone intérieure autour des campings, en complète contradiction avec les efforts pharaoniques développés par la municipalité, à grand frais et permanents, pour consolider la dite dune, avec des transports de sables, des sapins de Noël, afin qu'il ne se produise pas ici la catastrophe occasionnée et les 50 morts des petites villas de la tempête Xintia au Nord de la Garonne.</p> <p>Ce qui me semble étrange, c'est que la responsable qui nous montre la carte nous affirme péremptoirement qu'il n'y a aucun danger., alors que quelques mètres plus au Nord on voit le travail de sape de l'Océan sur les blockhaus du mur de l'Atlantique. Quelle est sa compétence en la matière?</p> <p>Par ailleurs il est surprenant d'apprendre que le département de la Gironde a refusé le projet, qui est renvoyé plus au Sud. Comme par hasard le tuyau ne passerait pas dans la commune chic de Hossegor, mais frôlerait sans souci la zone Sud de Capbreton, vers les logements sociaux, ceux des gens qui n'osent pas s'exprimer, qui n'ont pas les "outils".</p> <p>Ce forage détruirait la partie de forêt la plus proche du village, celle où se retrouvent tous les gens du quartier qui peuvent atteindre à pied la forêt landaise, sans polluer avec des voitures (qu'ils n'ont pas), , sans transports en commun réservés aux vacanciers (!), haut lieu de rencontre et d'échanges interrelationnels, lieu de promenade des personnes âgées sans véhicules,(ceux qui portent des pacemakers, des appareils accoustiques, lieu protégé de la forte chaleur des plages en été. A la place, une horrible zone type supermarché, sans feuilles, avec tous les déchets enterrés sous l'humus, à devoir sans doute retirer dans quelques années, comme le processus de l'amiante.</p> <p>RTE donne son avis à la préposée pendant des heures, puisqu'elle les as reçus dernièrement plus de 2 heures. Ne serait-ce pas du lobbying?</p> <p>Pour eux, c'est un "défi".. Quels risques sanitaires et environnementaux?</p> <p>RTE militerait pour que le tracé passe plus près des habitations. Il n'y a aucune raison que le tracé Nord ait respecté une distance importante au Nord de Hossegor, et que la même distance ne soit pas respectée au Sud de Capbreton.</p> <p>Il serait alors logique que le tracé longe l'autoroute, puisque c'est déjà une zone écologiquement dévastée. D'autre part cela ferait d'une pierre deux coups puisque ça élargirait la zone tampon en cas de feux dévastateurs comme ce été., ce qui est prévu contre les incendies.plutôt que de ruiner la zone naturelle vers le Boudigau, zone extrêmement fragile entre l'Océan et le déversoir des marais d'Orx. Adieu la biodiversité et la protection du littoral.</p>

				Abîmer une piste cyclable qui vient à peine d'être réalisée? et quels coûts? qui va payer? les impôts locaux qui ne cessent d'augmenter. Les propriétaires proches seront-ils indemnisés après la dévalorisation de leur bien?
Registre numérique	@1071_1215	Hélène HO	Seignosse	Trop de risque pour notre santé, la faune et la flore. Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas eu besoin de ce projet pour notre électricité. Je n'ai pas envie d'être cobaye, je sais ce que le champs magnétique à petit échelle influence sur notre corps humain alors j'imagine avec cette puissance. Aucun intérêt pour nous les habitants.
Registre numérique	@1072_1215	Dominique LAPEYRE	Capbreton	Bonjour, Pourquoi le tracé prévu passe près d'habitations et sous les pistes cyclables alors que cela a été refusé en gironde ? Les landais seraient-ils plus résistants ou le principe de précaution ne concerne que les zones non touristiques ?
Registre numérique	@1073_1215	Anonyme	Capbreton	Je m'oppose et j'émet un avis défavorable au projet d'Interconnexion électrique THT qui met en danger la santé de la population et celle de notre environnement. Si ce projet devait finalement voir le jour, je souhaiterais demander à RTE d'écouter les habitants et d'ajuster son tracé: pas de ligne à moins de 100 mètres des habitations , pas de lignes sous les pistes cyclables empruntées notamment avec nos enfants et pas de lignes sous les plages fréquentées. Cordialement.
Registre numérique	@1074_1215	Chantal RECHIN LE KYHUONG	Seignosse	Opposition formelle au projet cité ci dessus
Registre numérique	@1075_1215	Luc DERAMAIX (Atlantique Landes Récifs)	Capbreton	Madame, Monsieur, Depuis 1996, l'association Atlantique Landes Récifs (ALR) travaille pour la conservation de la biodiversité en Aquitaine. Alors que la COP 15 se tient actuellement à Montréal, la crédibilité et l'efficacité des récifs artificiels que l'ALR a mis en place sont reconnues pour le rééquilibrage environnemental de nos côtes aquitaines et l'intérêt scientifique des données recueillies (Ex. Thèse en 2022). Le retour des populations de poissons, crustacés, céphalopodes et autres faune et flore est un succès indéniable et encourageant. 2022 aura permis de conforter ce rôle primordial en termes de suivi scientifique dans la continuité des années précédentes, mais aussi avec de nouvelles orientations et le projet d'initier la création d'un Comité Régional des Récifs Artificiels en 2023. Avec le projet d'interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne, nous nous interrogeons sur les conséquences de ce chantier proche des concessions de l'ALR et des répercussions sous-marines de cette exploitation. Nous sommes conscients que la crise énergétique actuelle devra trouver des solutions locales mais celles-ci ne devraient pas engendrer de conséquences territoriales irréversibles. Nous souhaiterions ainsi qu'une étude d'impact en milieu marin soit réalisée et notamment à proximité de nos concessions - zones protégées reconduites pour 30 ans par l'Etat - situées au large de la côte landaise, afin d'éclairer les choix qui pourront être conduits (ou pas). Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire. Cordialement,
Registre numérique	@1076_1215	Anonyme	Nantes	Opposition formelle au projet cité ci dessus
Registre numérique	@1077_1215	Magali	Tosse	Contre le projet interconnexion électrique
Registre numérique	@1078_1215	Jean-Noël RECHIN LE KYHUONG	Angers	STOP: Il est urgent de changer paradigme et d'envisager UN AUTRE MODE DE DEVELOPPEMENT. La ruine de l'environnement n'est pas une réponse au bonheur des hommes.

Registre numérique	@1079_1215	Raphaek REDON	Soorts-Hossegor	<p>Je ne comprend pas que pour des consideration economique ce projet ruine notre beau territoire . La dévalorisation de l ilage et du foncier d hossegor et capbreton sera a mon sens plus importante que les économies generées par le passage sur terre.</p> <p>Donc on fait payé au population l économie réalisé par le legislateur .</p> <p>Enterer un cable qui a une duree de vie limité et qui necessitera de l entretien au niveau des plage plusieurs fois par ans est ecologiquement irresponsable</p> <p>Il y a apparemment eu des subventions europeene pour le défi technologique du passage du gouff. Pourquoi les ingénieurs sont-ils revenu en arriere ?</p> <p>Le passage du gouff semblait une solution. J'aime plus logique aux yeux de toute la population locale.</p>
Registre numérique	@1080_1215	Paul DUVIGNAU	Seignosse	<p>En tant que jeune homme né, ayant grandi, et vivant à Seignosse, je m'oppose à ce projet. Pour la nature, ma santé, celle de ma famille, de mes voisins, et celle des générations futures!</p> <p>Ce projet est purement politique, inutile, et n'a pas lieux d'être !</p> <p>MÉFIÂT... nous résisterons contre ce projet!</p>
Registre numérique	@1081_1215	Anonyme	Seignosse	<p>ce projet est tellement stupide tellement coûteux prendre les subventions européennes ... le fric le fric toujours le fric . Ca finira comme à "notre dame des Landes" ou "Saint-Soline et les Bassines "</p> <p>"No Pasaran"</p>
Registre numérique	@1082_1215	Layla LABESCAT	Capbreton	<p>Madame, Monsieur</p> <p>Tout d'abord, j'ai une question pour les enquêteurs sur le caractère antidémocratique de la situation dans laquelle se trouve la population des Landes concernant le projet INELFE Golfe de Gascogne. Je voudrais vraiment savoir pourquoi nous nous trouvons dans une ENQUETE PUBLIQUE alors que le projet a complètement changé de forme depuis qu'il a été reconnu d'intérêt général et que la population n'a même pas eu de DEBAT PUBLIC sur ce nouveau projet modifié ? Il est certain pour moi qu'au moment où le projet a changé de nature (quand on a découvert que le gouf de Capbreton était un peu trop compliqué pour les compétences techniques de RTE), le processus aurait dû revenir à la phase de "débat public" et tout recommencer, suivi d'un processus de consultation entièrement nouveau qui aurait été mené par la CNDP. (Tout ce que nous avons eu est la fin d'un processus de consultation d'un projet maintenant disparu qui, bien que "supervisé" par la CNDP, a été entièrement géré par RTE).</p> <p>En outre, veuillez-vous référer à l'avis du Collectif STOP THT40 sur la CONCERTATION (soumis au registre en ligne le 30 novembre 2022 à 09h54), qui fournit une analyse du processus de consultation dans lequel nous avons été impliqués et avec lequel je suis entièrement d'accord.</p> <p>Ces deux dernières années ont été une FARCE en termes de pratiques d'engagement participatif de RTE. Nous n'avons rien eu qui ressemble à une consultation digne de ce nom. Comment pouvez-vous à présent consulter une population qui a été si peu informée par RTE, ou par ses élus, et lui demander de participer pleinement à un processus d'enquête publique ? OÙ ÉTAIENT LES ÉQUIPES DE CONSULTATION DES MAIRES ? OÙ ÉTAIENT LES INITIATIVES D'ENGAGEMENT LOCAL ? OÙ ÉTAIENT LES RÉUNIONS PUBLIQUES ? LES COURRIERS INFORMATIFS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES ? LES BULLETINS MUNICIPAUX ? QU'EST-IL ARRIVÉ AUX "KITS DE CONSULTATION" QUE RTE A DISTRIBUÉ À NOS MAIRES ? OÙ ÉTAIENT NOS ELUS ET LEURS EQUIPES ? Trop de gens ici sont encore totalement ignorants de ce qui est soumis à enquête publique alors que nous sommes à la fin du processus. C'est une blague?</p> <p>Il y a de multiples raisons pour lesquelles CE PROJET NE DEVRAIT JAMAIS VOIR LE JOUR, toutes ayant été couvertes par des centaines de personnes dans ces pages de registre en ligne. Si, après tous nos efforts, ce projet catastrophique se concrétise, alors faites-le avec respect et écoutez les personnes qui devront subir les conséquences des erreurs de RTE pendant des décennies. RTE : vous avez d'abord pensé en janvier 2021, en plein pandémie, faire passer votre projet et vos câbles en secret devant des écoles, des crèches et 500 maisons. Avec votre deuxième tracé, vous pensez toujours qu'il est normal de prendre des risques avec notre santé, de détruire nos forêts, notre tourisme, nos moyens de</p>

				<p>subsistance et notre littoral spectaculaire. C'est une honte.</p> <p>Si votre projet devait voir le jour : le CNPN a demandé un tracé le long de l'autoroute entre la France et l'Espagne. Si les pouvoirs décident que l'autoroute n'est pas une option, et qu'il s'avère que le gouf est un obstacle infranchissable, que cela signifie par conséquent que vous devez enterrer vos câbles à travers nos communes au détriment de notre santé, de notre bien-être et de notre environnement, alors faites-le avec RESPECT. Le Collectif STOP THT40 a développé une proposition du « moins pire » et est composé de milliers de personnes locales qui connaissent leur environnement bien mieux que vos techniciens. S'IL VOUS PLAÎT, ÉCOUTEZ-LES.</p> <p>Nous sommes chez nous. Vous retournerez chez vous une fois le travail terminé. Nous, nous serons encore là. Votre projet désordonné, mal conçu, avec tout le béton, le métal, le plastique et les produits chimiques qu'il implique, resteront avec nous pour toujours (ou du moins c'est ce qu'il nous semble car il n'y a aucun plan précis dans votre dossier donnant quelque indication sur la façon dont vous proposez d'enlever ces déchets à la fin de vie du projet). Monsieur Serres (responsable de projet chez RTE) a déclaré le 26/03/2021, dans une interview avec Sud-Ouest : « Avec un tracé à terre, de Seignosse à Capbreton, qui ne représente que 5 % de la longueur totale du tracé, c'est à nous de définir le bon fuseau de moindre impact. Et de le faire accepter des habitants. » Eh bien, Monsieur Serres, vous vous êtes trompé lourdement car nous aimons trop l'endroit où nous vivons, et nous ferons tout pour protéger notre patrimoine, histoire et héritage. Notre magnifique environnement. NOS ENFANTS. Et nous ne laisserons pas votre entreprise nous imposer un projet (qui, après tout, est purement destiné à votre profit) sans nous avoir VRAIMENT écoutés.</p>
Registre numérique	@1083_1215	Anonyme	Reims (51100)	<p>Je m'oppose à ce projet d'interconnexion, qui privilégie des considérations peu essentielles dans un monde où l'interconnexion est déjà présente à grande échelle, dans la mesure où cela sera au détriment de la nature, qui mérite d'être prise en compte et réintégrée dans les processus de croissance et de progrès. Notre présence sur cette Terre est intimement liée à la nature et à ses ressources, quand l'humain cessera-t-il d'être un cancer pour son hôte ? La préservation de notre Terre devrait à mon sens un paramètre essentiel à la conduite de tout projet humain, son bien-être est indissociable du bien-être de la nature, qui est un organisme vivant à part entière. À ma famille qui vit sur ces terres.</p>
Registre numérique	@1084_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Je suis totalement contre ce projet qui est dangereux pour la santé des habitants.</p> <p>De plus à l'heure où la France n'a plus d'électricité pour ses habitants je ne vois pas l'intérêt d'aller en vendre en Espagne.</p> <p>Merci de respecter les habitants et leurs enfants qui vivent et travaillent à Hossegor, Capbreton et Seignosse.</p> <p>Annulez ce projet inutile!</p>
Registre numérique	@1085_PJ76_1215	Sylvie FORT	Soorts-Hossegor	<p>Au delà de souligner la légèreté, la désinvolture et les manques du dossier présenté par RTE, je souhaiterais soulever d'autres points qui apparaissent moins souvent dans les contributions.</p> <p>Certaines cartes utilisées dans le dossier d'enquête publique sont obsolètes et des habitations et implantations, pourtant construites depuis une douzaine d'années n'y apparaissent pas.</p> <p>Peut on considérer que l'information est honnête et loyale et que les participants à cette enquête le font en toute connaissance de cause alors même que certaines informations sont biaisées.</p> <p>Cf annexe. Le cercle noir ajouté sur la carte est sur l'actuel emplacement des résidences Corciers / Arbousiers, une cinquantaine de logements en accession à la propriété et logements sociaux, ainsi que les Intermarché et Bricomarché. Vous constaterez qu'ils n'y figurent pas.</p> <p>Cela m'amène au second point :</p> <p>- Quid de la dépréciation des biens qui se trouveraient en deçà de 100 mètres de la ligne THT (Instruction Batho du 15 avril 2013) ?</p> <p>Les informations trouvées sur différents sites légaux ou immobiliers parlent d'une décote allant de 15 à 50 % selon les cas.</p>

				<p>Certains disent que toute ligne dans les 500 mètres autour du bien doit être signalée à l'acquéreur. C'est un levier important de baisse de prix pour les acheteurs. RTE ne compense jamais la perte au prix du marché. Qu'envisage RTE pour remédier à cet état de fait ? - A aucun moment, le dossier de RTE ne fait mention du démantèlement. Cette ligne est prévue pour durer 40 ans ce qui est très court au regard de l'investissement (2,7 milliards prévus à ce jour, combien dans un ou 2 ans?) et des travaux engagés. C'est même totalement incompréhensible en termes de bon sens. Nos enfants vivront toute leur vie avec cette ligne et Qu'envisage RTE à l'issue de ces 40 ans ? L'abandon pur et simple ? Comment mettre en adéquation les campagnes d'État concernant la gestion des déchets et ce manque criant dans le dossier ? Comptez vous laisser des tonnes de câbles, de plastique et de béton aux générations futures et à la nature ? Comment cet aspect fondamental, qui n'est pas à l'ordre du jour, sera-t-il budgétisé ? Quand ? - Etes vous absolument sûrs que le matelas de blocs béton qui doit plaquer les câbles sur les fonds sous marins résistera aux marées, aux tempêtes ? Cette technologie est elle déjà utilisée dans des conditions similaires ? Il me semble que c'est peu connaître la force des éléments. Si ce dossier doit absolument voir le jour il existe des solutions moins impactantes pour la nature et les habitants : le tracé alternatif du Collectif STOP THT 40 ou mieux, le tracé autoroutier entre Bordeaux et Hendaye. Je crois que toutes les parties prenantes de ce dossier doivent mesurer les enjeux, les responsabilités qui leur incombent car après il sera trop tard.... Et seuls resteront les habitants, impuissants, face au désastre et comme souvent sans interlocuteurs. Toujours responsables, jamais coupables.</p>
Registre numérique	@1086_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Ce projet est un désastre sanitaire, environnemental, économique... Je suis totalement contre ce projet du tracé d'une ligne THT qui menace notre santé et celle de nos enfants. Vendre de l'électricité à l'Espagne quand la France en manque déjà, un projet colossal sans intérêt économique qui aura pour seuls effets de ruiner la nature de notre belle région et la santé des habitants. Vous comprendrez donc pourquoi ne voulons pas de cette expérimentation hors du commun près de nos habitations tant nous sommes certains des effets néfastes que ce projet inutile engendrera. Ne soyez pas les preneurs de décision qui ne prennent pas le temps de se poser les réelles questions. Prenez de la hauteur, soyez humains et mettez vous à la place des habitants, des familles avec leurs enfants qui vivent ici, à Seignosse, Hossegor, Capbreton... qui sont dans le désarroi à la vue de ce projet tellement dénué de bon sens.</p>
Registre numérique	@1087_1215	Anonyme	Capbreton	<p>Je suis contre le projet d'interconnexion. Il est évident qu'un tel projet, qui passe à quelques mètres des habitations, présente des risques graves pour la santé, sans parler des impacts négatifs évidents sur la biodiversité, le tourisme. C'est inadmissible et extrêmement décevant qu'un tel projet soit accepté/soutenu par le maire de Capbreton.</p>
Registre numérique	@1088_1215	Frédéric ANDRES	Bénesse-Maremne	<p>Bonjour, Il existe beaucoup d'études scientifiques sur l'impact des champs électromagnétiques alternatifs sur le vivant . En revanche, il n'existe que très d'études sur l'impact des champs magnétiques et je trouve que ce projet par rapport aux effets sur le vivant est un hasardeux. Est ce que des études ont été effectuées pour évaluer l'impact des champs magnétiques générés par cette ligne sur les sols. En effet, nos sols landais sont très chargés en particules ferriques (Alios) qui s'aimanteront . On ne sait pas l'impact que cela pourra avoir au niveau tellurique aux alentours de la ligne et les perturbations que cela pourrait engendrées.. Est il prévu de mettre en place des panneaux afin de signaler la présence de la ligne ? En effet, il est signalé que des champs magnétiques puissants comme ceux générés par cette ligne perturbent les prothèses actives (Pace MAKER?</p>

				ETC;;;) En vous remerciant
Registre numérique	@1089_1215	Catherine BUENDIA	Angresse	Après m'être renseigné sur le projet de contournement par voie terrestre entre Seignosse et Capbreton à cause du Gouf de Capbreton infranchissable. il apparait que des subventions pharaoniques de l'Europe ont été versé pour le projet à caractère innovant du passage des lignes sous le Gouf mais en aucun cas pour le contournement terrestre. C'est à se demander si cela n'est pas un détournement de fond public ? Ce contournement terrestre est un scandale environnemental, humain, économique. Notre belle région la cote sud des landes est une région préservée sauvage Je m'inquiètes pour nous humains pour la faune et la flore ce projet est dévastateur pour nos forêts et notre littoral. le CNPN (Centre national de protection de la nature) à émis un avis défavorable au projet et à proposé un trajet le long de l'autoroute" Bordeaux saint jean de Luz qui ne nécessite aucun attelage. Je m'inquiètes sur les répercutions sur nos activités touristiques vu l'ampleur des travaux, Je m'inquiètes pour les surfeurs les pêcheurs, les agriculteurs qui ont des champs à proximité, les sylviculteurs.... Je m'inquiètes pour les riverains car nous n'avons aucun recul niveau sanitaire car jamais une ligne de tht de 400 000 volts n'est passé aussi près des habitations des lieux de vie des pistes cyclables de nos plages.....Ayant appris qu'il y a un risque avéré pour les porteurs de simulateurs cardiaques il me semble indispensable que des études indépendantes sur la santé des riverains au vu du passage d'une telle puissance électrique soient faites et rendu public. Et dans tout les cas qu'aucun câble ne passe à proximité de toute habitation ou sous les pistes cyclables ou sous nos plages. STOP AUX MASSACRES DE NOTRE ENVIRONNEMENT AVEC DES PROJETS PHARAONIQUES SANS ETUDES APPROFONDIES DES DEGATS PROVOQUER A COURS ET A LONG TERMES SUR LA FAUNE LA FLORE ET LES HUMAINS. Le jeu en vaut-il la chandelle ??? Je vous demande donc à vous les gestionnaires du réseaux de transport de l'électricité RTE d'écouter nos inquiétudes légitimes d'écouter les avis de tous ces citoyens d'écouter les associations , le centre national de protection de la nature et de stopper ce projet de contournement du Gouf de Capbreton par les terres. Merci
Registre numérique	@1090_1215	Jean-Philippe BARROS	Soorts-Hossegor	Je suis totalement contre ce projet qui va mettre en danger la santé de tous les riverains de cette ligne électrique.
Registre numérique	@1091_1215	Anonyme	Labenne	Je suis contre ce projet très coûteux, destructeur de l'environnement et ne correspondant pas aux besoins de la société. En effet il faut favoriser la production d'énergie solaire au plus près des utilisateurs.
Registre numérique	@1092_1215	Juan LOPEZ	Soustons	Ce projet risque de causer de gros dégâts sur l'environnement. D'après le CNPN - le tracé actuel aurait des conséquences dévastatrices pour l'environnement. Aucune solutions ne sont proposées pour le démantèlement d'ici 40 ans - quel avenir pour nos enfants?
Registre numérique	@1093_1215	Sabrina DOS SANTOS	Bénesse-Maremne	Comme évoqué plusieurs fois il existe d'autres solutions pour ce tracé qui sera plus loin de zones fréquentées ou d'habitation. Il n'y a pas de recul sur les dangers possibles à long terme. Trop d'inconnues que l'on pourrait payer plus tard.
Registre numérique	@1094_1215	Aurélien FLEOUTER	Castets	Bonjour, J'aimerais savoir pourquoi le projet ne peut pas passer au large de nos côtes ? En effet Une ligne d'interconnexion « Xlinks » est prévue entre le Maroc et l'Angleterre, elle passe au large de nos côtes. Il y a de nombreux articles à ce sujet. Hors RTE nous affirme que le Gouf est infranchissable...sans jamais nous avoir montré d'études.
Registre numérique	@1095_1215	Ségolène LARRIEU	Billère	Je m'oppose à l'installation de ces câbles hautes tensions dans notre région. Pour des raisons évidentes de sécurité, de santé et de protection environnementale et maritime.

Registre numérique	@1096_1215	Anonyme	Capbreton	<p>Je réside sur a commune de Capbreton et trouve aberrant que le projet d'une ligne d'une telle puissance puisse voir le jour sur nos différentes communes !</p> <p>En effet, le principe de précaution n'est en aucun cas respecté compte tenu notamment de toutes les études et conclusions déposés par des experts INDEPENDANTS du collectif.</p> <p>Comment une telle ligne, dont les effets sont à ce jour inconnus puisque il s'agit de la première ligne enfouie d'une telle puissance, peut être proposée aussi prêt d'habitations, de campings ou de plages très fréquentées !!!</p> <p>Tout est malheureusement question de politiques, de lobbys ou encore de promesses faites aux collectivités territoriales notamment !</p> <p>En effet, si un seul des décisionnaires quant à la construction de cette ligne, habitait proche de celle-ci, cette dernière n'aurait bien sûr, pas vu le jour. Il paraît impensable que l'on puisse envisager une telle ligne, également sous une future piste cyclable et prévenir que ,par exemple ,les personnes porteuses d'un pacemaker pourraient voir leur appareil déréglé...</p> <p>Malheureusement, il est fort probable que l'on entende de nouveau parler de ce projet d'ici 10 à 20 ans quand les premiers effets néfastes sur les êtres humains ou encore les animaux feront leur apparition. A ce moment la, on se dira peut être que le principe de précaution n'a pas été respecté!</p> <p>Comment peut-on jouer avec la santé d'êtres humains, à partir du moment ou le risque 0 n'existe pas !!</p> <p>Malheureusement et une fois de plus, tout est question d' enjeux politiques et de la volonté de certaines instance publiques (Le pouvoir et l'argent au détriment de la santé des personnes habitant sur ce territoire).</p> <p>IL paraît lus que légitime de revoir le tracé (si malheureusement il n'est pas possible de s'y opposer et d'empêcher sa construction) et d'accepter celui proposé par le collectif, en déplaçant cette ligne de quelques centaines de mètres !!!</p> <p>Ce NOUVEAU TRACÉ, a au moins l'intelligence de passer loin des habitations, des campings et des pistes cyclables.</p> <p>Je pense que RTE n'est plus à quelques milliers d'euros près et a pour obligation, par rapport à la population locale, de revoir son tracé et d'avoir au moins la décence de contourner toutes ces zones habitées.</p> <p>J'espère que la raison et la santé l'emporteront sur la déraison et l'argent !!!</p> <p>Prenez vos responsabilités, soyez honnête et ne venez pas nous dire que si vous habitez à côté de cette ligne avec vos enfants, vous accepteriez que celle-ci passe au pied de chez vous! Il faut être honnête !!!</p>
Registre numérique	@1097_1215	Grégory BERNARD	Seignosse	<p>Comment construire des bâtiments derrière une dune qui recule tous les ans ?</p> <p>Pourquoi ce projet est si important de nos jours ?</p> <p>Comment se protéger des nuisances des lignes à haute tension ?</p>
Registre numérique	@1098_1215	Anonyme	Capbreton	<p>Sur la commune de Capbreton, si avec le tracé actuel (du rond point Amestoy au rond point de la route de Bénesse, ancien Lidl) on ne profite pas de faire la route qui manque cruellement , autant prendre le tracé du collectif.</p> <p>Le tracé de l'océan au rond point Amestoy devrait passer au sud du quartier de la Pointe, actuellement tracé trop près des maisons.</p>
Registre numérique	@1099_1215	Fée SORRENTINO	Capbreton	<p>Bonjour, ma famille, mes proches et moi avons de grandes inquiétudes et peurs au sujet de la ligne RTE.</p> <p>La première étant liée à l'aspect SANITAIRE :</p> <p>Il n'y aucun recul sur ce genre d'installation équivalente à plusieurs centrales nucléaires qui passeraient à seulement quelques mètres sous les pieds des habitants, c'est très inquiétant d'autan qu'il est avéré qu'il y a un risque pour les personnes portants des stimulateurs cardiaques !</p> <p>Saviez vous qu'une école va être érigée au Gaillou à Capbreton, à quelques mètres voire sur le tracé de cette ligne RTE ?</p> <p>Une hérésie au regard du manque de recul sanitaire encore un fois.</p> <p>La seconde, ENVIRONNEMENTAL :</p> <p>Destruction d'arbres de parcelles entières de végétations, invasion de zones protégées sur le littoral, émission de fréquences à terre et en mer dévastatrices pour la faune et la flore du golfe de Gascogne</p>

				<p>La troisième, ECONOMIQUE :</p> <p>Ce projet ayant déjà très mauvaise presse, il est inquiétant qu'il y ait des retombées néfastes sur le tourisme qui fait vivre les trois communes à 80%. Par ailleurs, nos biens immobiliers risquent de pâtir de ce projet et de perdre de la valeur.</p> <p>Le projet a un coût colossal alors qu'il ne semble pas impérieusement nécessaire. Le coût augmente en flèche depuis 2017, qui va payer les surcoûts ?</p> <p>Le quatrième, LOGISTIQUE :</p> <p>Ce projet signifie que nos communes vont être envahies et impraticables pendant plusieurs mois.</p> <p>C'est en étant résolument conscients de tous ces facteurs encore trop nébuleux que nous vous prions de bien vouloir nous accompagner dans la plus grande objectivité en prenant en compte la santé de vos concitoyens.</p> <p>merci</p>
Registre numérique	@1100_1215	Valérie GOURDIN	Capbreton	<p>Habitante de Capbreton, je m'oppose au tracé actuel du projet mettant en danger nos co-citoyens et nos enfants. A cause des dégâts que va engendrer le projet au niveau environnementale et sanitaire, je demande à ce que, comme le CNPN le préconise, le tracé soit fait le long de l'autoroute Saint Jean de Luz/Bordeaux.</p> <p>En parallèle, il faut qu'une étude épidémiologique soit menée. Il est impensable de faire prendre autant de risques aux habitants (risque avéré pour les porteurs de stimulateur cardiaque), et de détruire autant d'arbres (10000m2 de surface détruite en arrière dune). Aucun câble ne doit passer sous des pistes cyclables ou plages fréquentées comme l'a refusé le département de la Gironde. Il est de votre devoir en tant qu'élus d'être à l'écoute des habitants et d'assurer leur sécurité et de bonnes conditions de vie.</p> <p>Bien cordialement.</p>
Registre numérique	@1101_1215	Marc PAULIEN	Soorts-Hossegor	<p>Résidant à Hossegor depuis toujours, il m'est impossible de concevoir que vous osiez défigurer notre havre de paix avec votre projet mal ficelé et sans aucune considération pour les habitants. Mon père, habitant à Hossegor, a un pacemaker - devra t-il déménager par principe de sécurité ? Comment peut-on sans trembler, présenter un programme sans aucun recul sur ses effets catastrophiques potentiels? Accepteriez-vous qu'on fasse passer 400 000 volts sous votre maison? Nous ne nous laisserons pas faire.</p>
Registre numérique	@1102_1215	Anonyme	Saubion	<p>Il faut tout faire pour que ce projet atroce ne puisse pas voir le jour. Quelle honte!</p> <p>D'un point de vue environnemental: le CNPN émet un avis défavorable, aucun démantèlement n'est prévu à la fin des 40 années de durée de vie du projet, l'abattage de centaines d'arbres...</p> <p>D'un point de vue sanitaire: aucun recul sur les risques d'une telle puissance de ligne (400 000 V!!!), risques avérés pour les porteurs de stimulateur cardiaque, ...</p> <p>L'ampleur des travaux que les habitants vont subir va détruire une partie de la côte, les dunes et toutes les communes concernées par cette ligne.</p> <p>Nos enfants ne nous le pardonneront jamais.</p>
Registre numérique	@1103_1215	Anonyme	Clermont	<p>J'ai regardé l'ensemble des propositions de tracé. Je ne comprends pas pourquoi le tracé retenu est celui qui se retrouve dans les terres ? La ligne présenterait-elle comme les associations l'avance un danger pour la santé des usagers nécessitant son éloignement des zones habitées ? Ou bien, faut-il préserver les zones touristiques au détriment de la zone intérieure et rurale qui en plus de se transformer en cité dortoir doivent héberger les déchetteries, stations d'épuration et autres réjouissances des communes côtières. Sur la communauté de Communes MACS, on ne parle pas d'exode rural mais d'exode de nuisances. Bel exemple de solidarité</p> <p>Aussi, je pense que le tracé devant être retenu est celui présenté par THT 40. Il représente le "moins pire" et permet d'éviter la piste cyclable. Il permettra aussi de créer une trouée au coeur du massif forestier entre l'A63 et la route Labenne-Capbreton pouvant être utile en cas d'incendies.</p>

Registre numérique	@1104_1215	Magali LAURENT	Soorts-Hossegor	Je m'oppose totalement à cette ligne haute tension pour des raisons évidentes de santé publique et environnementales. Je ne suis pas venue vivre ici il y a des années pour subir les effets néfastes d'une ligne haute tension qui n'a strictement rien à faire ici.
Registre numérique	@1105_1215	Samy FOURRIER	Saubion	Il faut abandonner le projet de la ligne Haute tension bordeaux gateau car: Ce projet est désastreux pour l'environnement avec la destruction de la faune et la flore et de la dune. La ligne de 400 000 volts passera dans les terres sur nos plages et à côté de nos maisons. On ne connaît pas les effets que cela pourra avoir sur les personnes et les animaux
Registre numérique	@1106_1215	Nathalie GIRRET	Soorts-Hossegor	Je soutiens le mouvement contre ce projet qui va selon moi dénaturer totalement notre environnement et notre cadre de vie privilégié. Nous avons la chance d'être un minimum préservé ici et j'aimerais que ça reste ainsi encore un peu. Pour nous. Pour nos enfants.
Registre numérique	@1107_1215	Séverine	Seignosse	Je vis ici depuis l'âge de 12 ans, et j'en ai presque 38. Cette région est belle car elle est naturelle et préservée. La dune est un espace protégé pour sa biodiversité, ce projet va clairement à l'encontre de tout ce qu'on essaie de préserver depuis des années... Il n'y a pas de planète B, pourquoi s'obstiner à s'autodétruire avec des projets tels que celui-ci...
Registre numérique	@1108_1215	Anonyme	Saubion	Je suis contre ce projet qui est un désastre écologique, économique et pour la santé
Registre numérique	@1109_1215	Amandine BOURDA	Seignosse	NON au projet ligne THT Aspect environnemental dévastateur (avis défavorable du CNPN, aucun démantèlement prévu à la fin du projet) Aspect sanitaire : AUCUN recul Ampleur des travaux : chambres d'atterrages, abattage d'arbres, pollution Ce projet est une aberration à l'heure où nous devons protéger la nature et changer nos modèles de société pour ne pas aller droit dans le mur.
Registre numérique	@1110_1215	Anonyme	Ondres	Incroyable de pouvoir envisager de tels travaux si proches des habitations, des écoles et de l'environnement naturel que l'on s'efforce de préserver !!! Tout démontre que de graves répercussions seront inévitables
Registre numérique	@1111_1215	Anonyme	Labenne	Principalement pour des raisons environnementales et sanitaires je suis contre ce projet. Si le projet devait se réaliser, il serait nécessaire d'envisager le tracé le long de l'autoroute et au plus loin des habitations, lieux touristiques et d'activités sportives. Et d'envisager également les conditions du démantèlement
Registre numérique	@1112_1215	Charlotte BELOT	Capbreton	Habitante de Capbreton, femme, mère et soignante ce tracé inquiète toute la population de nos plus jeunes à nos anciens. L'aspect environnemental, sanitaire, financier est plus que préoccupant au vu de ce tracé. Nous demandons un réajustement de ce tracé pour garantir notre sécurité, conserver un avenir serein pour nos enfants et maintenir ce bel environnement avec sa faune et sa flore.
Registre numérique	@1113_1215	Anonyme	Capbreton	Bonjour, J'ai grandi dans la commune de Capbreton aux abords de la plage des océanides de Capbreton. Je vous confirme mon opposition à ce projet car il représente un danger écologique et humain.
Registre numérique	@1114_1215	Michel POLLET	Bondues	Nous pensons que ce projet est néfaste pour toute la population impactée par le tracé proposé Il y a des solutions beaucoup moins nocives pour les personnes concernées et pour l'environnement Suivez l'autoroute, passez dans les forêts où il n'y a personne mais ne gardez pas ce projet qui rebute tout le monde. Gardez cette belle région bien naturelle !! Merci
Registre numérique	@1115_1215	France POLLET	Bondues	Contre le tracé de cette ligne à haute tension sous les habitations... il existe probablement un autre tracé, et en concertation avec les habitants concernés

Registre numérique	@1116_1215	Anonyme	Capbreton	<p>Ayant participé à plusieurs réunions lors de la concertation publique, ainsi qu'à la réunion de la concertation Fontaine, je tiens à souligner mon opposition au projet tel qu'il est actuellement IMPOSÉ aux habitants de Capbreton, Soorts-Hossegor, Seignosse, Labenne, Angresse et Bénesse-Mareme.</p> <p>N'étant pas qualifié pour juger de l'utilité publique du projet, et ayant compris qu'il serait réalisé coûte que coûte et en dépit de l'opposition de la majorité de la population locale, mon propos concerne uniquement une demande de révision du tracé proposé dans le fuseau de moindre impact.</p> <p>En préalable, je suis forcé de constater que le peu de transparence démontré lors des réunions de la concertation publique a progressivement mis en place un climat de défiance de la population envers les entreprises en charge du projet. Sauf effort d'écoute et de compréhension de la part de ces dernières, il est fort probable que la contestation continue à prendre de l'ampleur. Dans l'intérêt général, il serait ainsi responsable de la part de RTE d'entendre les demandes des opposants au projet, afin d'apaiser les esprits et d'éviter des mobilisations potentiellement plus radicales au cours de la réalisation des travaux.</p> <p>Le premier tracé de contournement proposé était une aberration totale, avec un câble traversant directement les zones densément peuplées de Capbreton, Soorts-Hossegor et Seignosse, sans prendre en compte aucune distance de précaution sanitaire autour du câble. Suite aux oppositions formulées par différents acteurs locaux (associations et le collectif Stop THT 40, puis les différentes mairies), un second fuseau de moindre impact a ainsi été proposé, globalement plus éloigné des zones densément peuplées. Néanmoins, ce tracé est encore largement perfectible, comme le demande notamment le collectif Stop THT 40, qui a effectué plusieurs propositions d'ajustements, toujours de manière constructive et proactive.</p> <p>S'il est réalisé, le tracé actuel entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le passage du câble à moins de 100m de plusieurs habitations ; - Le défrichement et le nivellement d'une bande de forêt de 2 kilomètres pour le contournement du Gaillou en direction de la D28 ; - Des perturbations de transport importantes, notamment pour les travaux sur la section de la D28, qui est l'une des routes les plus passantes des Landes ; - Le passage du câble sous plusieurs kilomètres de pistes cyclables, avec un potentiel risque sanitaire associé, dont la non-existence n'a jamais été prouvée. <p>Des solutions doivent donc être proposées pour un nouveau tracé, respectant pleinement les principes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Respecter le principe de précaution vis-à-vis des inconnues sanitaires liées à la présence d'une telle ligne à courant continu à proximité immédiate et permanente de populations résidentes. En effet, aucune étude épidémiologique sérieuse n'a été effectuée sur une ligne identique traversant des zones identiquement peuplées. Une distance minimale de 100m doit donc être appliquée entre le câble et toutes les habitations ou zones d'activités permanentes. 2 – Éviter toute destruction de l'environnement, et notamment de la forêt landaise ou des zones humides. 3 – Minimiser les impacts sur les activités économiques locales, saisonnières ou permanentes. <p>Toutes les solutions techniques doivent être considérées pour respecter ces principes et proposer un tracé acceptable pour les habitants : contournement des zones peuplées ou écologiquement sensibles via un allongement du tracé du câble ou des forages dirigés, phasage des travaux pour ne pas entraver les activités saisonnières...</p> <p>Le projet initial devait inclure la réalisation d'un forage dirigé offshore sous le Gouf de Capbreton, une zone séculairement connue pour sa profondeur et son instabilité. Le budget important associé devrait donc largement couvrir quelques kilomètres de ligne terrestre supplémentaires sans mettre en péril l'économie globale du projet.</p> <p>Il est tout de même très regrettable que ce projet qualifié comme innovant et d'utilité publique nécessite aujourd'hui de trouver la solution « la moins pire », à défaut de ne pas suivre la solution « la meilleure », surtout lorsqu'il est en partie subventionné par des financements publics européens.</p>
--------------------	------------	---------	-----------	---

Registre numérique	@1117_1215	Corenthine HODIN	Angresse	<p>Ce projet n'est pas reconnu d'utilité publique .</p> <p>CNPN a émis un avis défavorable au tracé qui implique la construction de 3 atterrages sur le littoral.</p> <p>Le projet est dévastateur pour l'environnement et le trait de côte.</p> <p>Aucun démantèlement n'est prévu au bout des 40 ans, c'est inadmissible pour la nature et nos enfants....</p> <p>On a aucun recul sur le plan sanitaire</p> <p>Risques avérés pour les porteurs de stimulateur cardiaque.</p> <p>C'est incompréhensible que le tracé passe proche d'habitations, d'écoles, de pistes cyclable, sous les plages.</p> <p>Le budget est de 2,7 milliards au lieu de 1,7 milliards d'euros qui va payer ?</p> <p>Incroyable qu'on puisse pas le faire passer par l'océan au vu de ce budget et de la technologie d'aujourd'hui.</p> <p>Une déforestation démesurée alors qu'on nous demande de déposer sur notre propre terrain des autorisations pour enlever un arbre.</p> <p>C'est aberrant!</p> <p>On n'a vraiment l'impression d'être des pions sur un jeu de monopoly.</p>
Registre numérique	@1118_1215	Anonyme	Anglet	<p>Je suis totalement contre ce projet. C'est une aberration écologique, quel monde allez vous nous laisser?</p> <p>Et sans parler du danger pour la population.</p> <p>Totalement contre !</p>
Registre numérique	@1119_1215	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Je propose que le tracé soit étudié à nouveau afin de prendre en compte l'avis des habitants impactés par l'enfouissement de la liaison proche de leurs habitations. A la vue des conséquences peu connues de la présence de cette liaison HT, il serait préférable que le tracé respecte un éloignement maximum par rapport aux habitations, aux établissements publics et aux zones de présences humaines et animales. Merci de votre attention.</p>
Registre numérique	@1120_1215	Anonyme	Capbreton	<p>Cette ligne fera parler d'elle dans quelques dizaines d'années, quand, avec le recul, ses effets néfastes sur les organismes seront identifiés.</p> <p>Nous aurons alors été les sacrifiés sur l'autel de votre ignorance, de votre prétention et de votre soif de profits.</p>
Registre numérique	@1121_1215	Anonyme	Labenne	<p>Je ne souhaite pas mettre en danger ma santé et mon territoire. Les impacts sanitaires sont trop peu pris en consideration.</p> <p>La puissance de cette ligne est certes une innovation mais au detriment des habitants vivant autour de son traces.</p>
Registre numérique	@1122_1215	Anonyme	Labenne	<p>Ne trouvez vous pas que nous humains avons déjà fait suffisamment de dégâts avec notre Nature mais aussi avec notre propre espèce? Toujours vouloir plus, plus vite, plus loin, plus performant, etc. Mais dans quel but? Où s'arrête les limites de l'acceptable? Quel est le prix de la performance, notre santé? notre environnement terrestre et marin? Ce dernier qui ne cesse de subir des menaces et nous allons encore aujourd'hui sur notre territoire continuer à augmenter ce chiffre avec un cable dont on ne connait aucun effet à long terme... sur nous, sur nos enfants, sur notre biodiversité.</p> <p>Ce projet n'est pas reconnu d'utilité publique. Je m'oppose donc à ce projet pour quelque tracé que ce soit. Je suis bien contente que la complexité du gouf est fait détourné le tracé pour mettre en lumière a la population cette aberration mais cela ne veut pas dire que loin des yeux loin du coeur. Qu'il passe sur la côte ou plus au large les conséquences de telles infrastructures et énergies dégagées seront dévastatrices pour l'environnement dans lequel nous vivons et faisons partie.</p>
Registre papier	SLA002_1215	Nora ALDERT MELLITI	Saint-Vincent-de-Paul (33440)	<p>Habite 5 rue Aurélien Couperie à Saint-Vincent-de-Paul.</p> <p>Se renseigne en qualité de propriétaire d'un terrain section ZB45 et ZB46 Coudet Nord - Jadot n'avoir reçu aucune information si mon terrain est impacté par ce projet. D'où notre présence à cette réunion d'information à la mairie de St Laurent d'Arce le 15/12/2022.</p>
Mail	E1123_1216	Anonyme	Capbreton	<p>Par ce mail je tiens à déclarer mon opposition quant au projet de tracé RTE qui va à l'encontre de la faune la flore, et qui n'a fait l'objet d'aucun contrôle sur la santé, et qui n'a aucune utilité et nécessité. Cordialement</p>

Mail	E1124_1216	Kristelle MERGEN	Capbreton	<p>Capbreton le 15 décembre 2022, Mesdames, Messieurs,</p> <p>En tant qu'habitante depuis 44 ans à Hossegor puis à Capbreton, et maman depuis 11 ans je suis très préoccupée par ce projet d'enfouissement sous terre de lignes électriques à très haute tension pour contourner le gouf de Capbreton dans le cadre du projet de RTE d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Suite à la dernière réunion avec le collectif Stop THT 40, RTE a proposé des situations de tracés comme suit: Pour le secteur de Capbreton, le câble sortirait sur la plage touristique des Océanides CCAS et à côte d'habitations et de campings ainsi que sous la future piste cyclable Bénesse-Capbreton et derrière les quartiers résidentiels de BOUHEBE et du GAILLOU. Pour le secteur de Soorts Hossegor et Seignosse le câble passerait sous la piste cyclable et piétonne longeant toute la ZA Pédebert, ainsi que la résidence Les Corciers et centre commercial Intermarché et ce même câble sortirait sur la plage touristique des Casernes où se trouvent habitations et campings. Ci-après un lien vers le trajet proposé par RTE: https://fb.watch/gAubA17SoC/</p> <p>Lors de cette réunion les représentants de RTE ont parlé de la dangerosité pour les personnes portant des stimulateurs cardiaques. Et Stop THT 40 a posé la question à Monsieur Deschamps de RTE sur les risques associés à ces travaux. VOICI sa réponse sur la page facebook Stop THT 40 :https://fb.watch/gA7Q5PEWE7/</p> <p>Qu'en est il aussi de la dangerosité des ondes électromagnétiques d'une telle ampleur avec ce projet d'interconnexion électrique? Les personnes portant des stimulateurs cardiaques seraient en danger! Et toutes les personnes sensibles et tous habitants, les commerçants, les travailleurs et les utilisateurs des zones concernées pour leur loisirs? Ce projet ne prend pas en compte l'extrême dangerosité de l'exposition permanente aux ondes électromagnétiques.</p> <p>De plus, les travaux concerneraient des routes très empruntées par la population locale pour les transports et la vie économique, ces mêmes routes très parcourues par les vacanciers 6 mois dans l'année!</p> <p>Stop THT 40 propose une trace alternative avec impact un peu moindre sur l'environnement, les habitants, les vacanciers et les commerçants.</p> <p>Voir ici leur explication:https://fb.watch/gAo5-UVIVY/</p> <p>Le nouveau tracé proposé par Stop THT 40 ou le lien: https://www.facebook.com/groups/1402212783458750/permalink/1827338884279469</p> <p>Mesdames, Messieurs merci de considérer notre demande, de répondre à nos questionnements, et en choisissant des tracés alternatifs pour ces THT merci d'appliquer des mesures de précaution et de protection des habitants de ce territoire de vie!</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@1125_1216	Kristelle MERGEN	Capbreton	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>En tant qu'habitante depuis 44 ans à Hossegor puis à Capbreton, et maman depuis 11 ans je suis très préoccupée par ce projet d'enfouissement sous terre de lignes électriques à très haute tension pour contourner le gouf de Capbreton dans le cadre du projet de RTE d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne.</p> <p>Suite à la dernière réunion avec le collectif Stop THT 40, RTE a proposé des situations de tracés comme suit:</p> <p>Pour le secteur de Capbreton, le câble sortirait sur la plage touristique des Océanides CCAS et à côte d'habitations et de campings ainsi que sous la future piste cyclable Bénesse-Capbreton et derrière les quartiers résidentiels de BOUHEBE et du GAILLOU.</p> <p>Pour le secteur de Soorts Hossegor et Seignosse le câble passerait sous la piste cyclable et piétonne longeant toute la ZA Pédebert, ainsi que la résidence Les Corciers et centre commercial Intermarché et ce même câble sortirait sur la plage touristique des Casernes où se trouvent habitations et campings.</p> <p>Ci-après un lien vers le trajet proposé par RTE: https://fb.watch/gAubA17SoC/</p> <p>Lors de cette réunion les représentants de RTE ont parlé de la dangerosité pour les personnes portant des stimulateurs cardiaques. Et Stop THT 40 a posé la question à Monsieur Deschamps de RTE sur les risques associés à ces travaux. VOICI</p>

				<p>sa réponse sur la page facebook Stop THT 40 : https://fb.watch/gA7Q5PEWE7/ Qu'en est il aussi de la dangerosité des ondes électromagnétiques d'une telle ampleur avec ce projet d'interconnexion électrique? Les personnes portant des stimulateurs cardiaques seraient en danger! Et toutes les personnes sensibles et tous habitants, les commerçants, les travailleurs et les utilisateurs des zones concernées pour leur loisirs? Ce projet ne prend pas en compte l'extrême dangerosité de l'exposition permanente aux ondes électromagnétiques. De plus, les travaux concerneraient des routes très empruntées par la population locale pour les transports et la vie économique, ces mêmes routes très parcourues par les vacanciers 6 mois dans l'année! Stop THT 40 propose une trace alternative avec impact un peu moindre sur l'environnement, les habitants, les vacanciers et les commerçants. Voir ici leur explication: https://fb.watch/gAo5-UVIVY/ Le nouveau tracé proposé par Stop THT 40 ou le lien: https://www.facebook.com/groups/1402212783458750/permalink/1827338884279469 Mesdames, Messieurs merci de considérer notre demande, de répondre à nos questionnements, et en choisissant des tracés alternatifs pour ces THT merci d'appliquer des mesures de précaution et de protection des habitants de ce territoire de vie!</p>
Registre numérique	@1126_1216	Anonyme	Capbreton	Je suis contre le passage de la ligne THT à Capbreton
Registre numérique	@1127_1216	Valentine BESSARD	Seignosse	Je suis une jeune étudiante de 18 ans, originaire des Landes et amoureuse de la nature... Je suis aujourd'hui bouleversée voire stupéfaite de voir un tel projet se concrétiser, celui-ci ne fera que détruire ce que nous avons de plus cher (les pins, les chênes) et pouvant même jusqu'à mettre en péril nos vies à toutes et à tous. Car oui, nous n'avons aucun recul sur ce câble concentrant une (forte tension électrique) qui de toute évidence nous affectera... Je refuse catégoriquement de servir de cobaye à l'industrie électrique, j'ai 18 ans et un bel avenir devant moi (je l'espère) et je n'ai aucunement envie d'avoir dans quelques années des complications au niveau de ma santé, les risques de développer un cancer seront dorénavant plus qu'inévitables. En raison de cela, je témoigne mon refus en ce qui concerne ce projet RTE et m'y oppose.
Registre numérique	@1128_1216	Viktor HODIN	Angresse	<p>Ce projet n'est pas reconnu d'utilité publique . CNPN a émis un avis défavorable au tracé qui implique la construction de 3 atterrages sur le littoral. Le projet est dévastateur pour l'environnement et le trait de côte. Aucun démantèlement n'est prévu au bout des 40 ans, c'est inadmissible pour la nature et nos enfants... On a aucun recul sur le plan sanitaire Risques avérés pour les porteurs de stimulateur cardiaque. C'est incompréhensible que le tracé passe proche d'habitations, d'écoles, de pistes cyclable, sous les plages. Le budget est de 2,7 milliards au lieu de 1,7 milliards d'euros qui va payer ? Incroyable qu'on puisse pas le faire passer par l'océan au vu de ce budget et de la technologie d'aujourd'hui. Une déforestation démesurée alors qu'on nous demande de déposer sur notre propre terrain des autorisations pour enlever un arbre. C'est aberrant! On n'a vraiment l'impression d'être des pions sur un jeu de monopoly.</p>
Registre numérique	@1129_1216	Hugo VIAL	Hossegor	<p>Bonjour, Nous souhaiterions avoir plus de précision ainsi que des preuves évidentes et non juste supposées de l'impact futur d'un tel projet, sur la faune, la flore et les futurs générations. Merci. Cordialement</p>

Registre numérique	@1130_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour, jeune locale de 25 ans, J'aimerais garder les neurones, pouvoir m'installer à la plage sans craindre un risque et surtout, continuer a me promener avec mes grand parents en bord d'océan ...
Mail	E1131_1216	Nina LAVAL		Bonjour, Pour des raisons tant écologiques que de santé, ainsi que le coût de ce projet, je souhaite que : - le projet long de l'autoroute soit étudié - dans tous les cas qu'aucun projet de ligne ne se fasse à proximité des zones fréquentées (habitations, plages, pistes cyclables...) Nous sommes un couple de trentenaire qui habitons Capbreton à l'année depuis plusieurs années déjà. Nous étions en recherche active d'achat d'une maison à Capbreton, puis nous avons découvert ce projet. Qui acceptera encore de payer ce prix (déjà malaisant, même quand on a les moyens) pour une maison au dessus d'une ligne THT ? Pas nous en tout cas. Nous avons repoussé notre projet maison, dans l'attente de l'impact qu'aura ce projet sur notre ville. Nous craignons que le marché de l'immobilier ne se casse la figure. Nous craignons de voir fuir le peu d'habitants jeunes à l'année. Nous craignons que cela ait un impact non négligeable sur l'économie du tourisme pourtant indispensable à notre région.
Mail	E1132_1216	Anonyme		Pour des raisons tant écologiques que de santé, ainsi que le coût de ce projet, je souhaite que : - le projet long de l'autoroute soit étudié - dans tous les cas qu'aucun projet de ligne ne se fasse à proximité des zones fréquentées (habitations, plages, pistes cyclables...)
Registre numérique	@1133_1216	Anonyme	Toulouse	S'il est bien un endroit où je ressens la liberté et le bien être quand je regarde l'océan c'est bien dans les Landes par la Beauté de sa nature sauvage. Ne dégradons pas encore une fois ces précieux endroits qui valent bien plus qu'une ligne Électrique haute tension
Registre numérique	@1134_1216	Alice TANG	Capbreton	Bonjour, Je m'oppose au tracé terrestre proposé par RTE concernant le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Il y a trop d'impacts sur l'environnement et la population. Trop d'incertitudes persistent sur les effets a long terme d'une telle ligne sur la santé, le principe de precaution doit s'appliquer. De plus de nombreux et forts désagréments apparaitront pour les usagers sur les axes routiers qui seront en travaux. Tout cela sans aucune contrepartie ou retombée économique pour les communes impactées
Registre numérique	@1135_1216	Anonyme	Bizanet	Je m'oppose à ce projet d'ampleur au titre de la protection d'un espace naturel.
Registre numérique	@1136_1216	Anonyme	Montpellier	Je souhaite m'opposer totalement au projet d'interconnexion électrique qui est un désastre environnemental. Les dunes et les plages doivent être des endroits entièrement préservés de toute construction humaine.
Registre numérique	@1137_1216	Marion LEGRAND	Semoussac	En cette période où nous prônons la sobriété et l'importance de préserver les écosystèmes, ce projet est une aberration. Par ce présent avis, je déclare refuser ce projet et delà de à ce que le littoral basque et landais (et ailleurs !) soient préservés.
Registre numérique	@1138_1216	Raymonde DOUMENG	Capbreton	Je conteste le projet de ligne de haute tension pour les raisons suivantes : Le risque sanitaire qu'il présente au vu de la puissance de cette installation. Le principe de précaution s'impose et doit être appliqué. La destruction de l'environnement. Les impacts sur le milieu marin, les plages, les forêts, les quartiers sont absolument démesurés. La dégradation de la valeur de tous les biens du territoire : paysages naturels, qualité de vie, attrait touristique, biens

				immobiliers. Nos élus doivent protéger leurs habitants et préserver l'environnement. Ce projet doit être abandonné.
Registre numérique	@1139_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis formellement opposée à ce projet .
Registre numérique	@1140_1216	Alain STROZYK	Saint-Julien-en-Born	Besoin d'une approche systémique globale afin d'anticiper au mieux les interactions possibles et définir précisément le positif et le négatif d'un tel projet. Plutôt contre face t ce manque d'information. Bonne réception.
Registre numérique	@1141_1216	Naima LEMKHANNET	Paris	Je suis scandalisée par ce projet et surtout de la manière dont il a été créé, sans consultation aucune de la population locale : une réelle aberration. Ses impacts sanitaires, environnementaux, sociaux et touristiques sont dévastateurs pour les communes. Laissez notre coin de paradis en paix. Quitte à ce que nous n'ayons pas le choix, suivez au moins le nouveau tracé de stop tht 40.
Registre numérique	@1142_1216	Anonyme	Capbreton	non au projet
Mail	E1143_1216	Louis-Charles SIMONE	Hossegor	Je suis OPPOSÉ à ce projet dévastateur pour notre environnement.Veuillez enregistrer mon avis. Sincères salutations.
Mail	E1144_1216	Evelyne SIMONE	Hossegor	Je suis totalement opposée à ce projet défavorable à notre environnement Veuillez enregistrer ma demande Salutations Merci
Registre numérique	@1145_1216	Anonyme	Capbreton	Pour la santé de toutes et tous ainsi que pour les enfants qui grandissent non loin de la, je m'oppose totalement à ce projet. Je viens de m'installer dans la région et ce projet me donne juste envie de m'installer ailleurs . S'il vous plaît laissez nous et nos enfants vivre sereinement dans cette magnifique région. Cordialement,
Registre numérique	@1146_1216	Anonyme	Seignosse	Je soutiens le projet stop tht 40 qui ajuste le tracé RTE
Registre numérique	@1147_1216	Pierre MIAGAT	Saubion	je suis opposé à ce projet dans le cadre actuel, pour plusieurs points. l'aspect environnemental tout d'abord, le CNPN a emis un avis défavorable notamment au vu de l'effet dévastateur pour l'environnement et le trait de côte. il propose un tracé le long de l'autoroute bordeaux saint jean de luz qui ne nécessite aucun atterage. L'aspect sanitaire ensuite, une étude épidémiologique indépendante doit être présentée,l'instruction Batho doit être respectée, pas de ligne tht à moins de 100 m d'une habitation, pas de cable sous les pistes cyclables et sous les plages fréquentées. L'aspect financier, le projet a été validé pour un cout de 1,7 milliards, il est actuellement de 2,7 milliards, l'Europe et l'Espagne refuse de payer le surcout, qui va payer? RTE a reçu de l'Europe des subventions pour le caractere innovant du passage du gouf, en aucun cas il était question d'un détournement terrestre! L'ampleur des travaux enfin, la construction des chambres d'atterages aux Casernes et aux Océanides, ce sont plus de 10 000 m2 de surfaces de chantier en arriere dune, un désastre pour l'environnement et pour le tourisme local. Ainsi que la destruction de spot de surf de grande qualité et tres appréciés par les surfeurs locaux et internationaux! Pour toutes ces raisons je suis opposé à ce projet. Je demande à RTE de suivre l'avis du CNPN et d'étudier un tracé le long de l'autoroute.
Mail	E1148_1216	Johanna AUGER		Madame, Monsieur, Par ce mail, je m'oppose à ce projet RTE dans sa globalité. Il s'agit d'un projet aberrant et nuisible à plusieurs niveaux.

				<p>D'un point de vue économique, je doute fortement que le consommateur bénéficie d'un meilleur prix. Notamment parce que le montant des travaux de ce projet est pharaonique; il sera inévitablement répercuté au consommateur.</p> <p>D'un point de vue écologique, c'est un projet désastreux qui envisage de forer, bétonner, percer des kilomètres d'océan, de plage, de forêt. La faune et la flore vont encore pâtir des volontés ubuesques et destructrices de l'homme. Les plages et forêts de Capbreton et Seignosse sont des lieux préservés, sauvages qu'il est vital de respecter ! Quant à l'océan, je doute fort que la faune marine ne soit pas sérieusement impactée d'une part par les travaux, d'autre part, par le courant continu de 400 000 volts! Les poissons, chipirons pêchés, qui représentent une grande partie de l'activité économique du golfe de Gascogne, seront-ils encore comestibles?</p> <p>Et enfin d'un point de vue sanitaire, ce type de projet n'ayant jamais eu lieu nulle part ailleurs, il est impossible d'anticiper et de prévoir les conséquences sur la santé des habitants plus ou moins proches de cette ligne très haute tension. Le principe de précaution et un esprit conscient et bienveillant exigeraient qu'un tel projet n'ait pas lieu. Nous refusons d'être des cobayes et de vivre auprès d'un champ magnétique si puissant et continu.</p> <p>Pour toutes ces raisons, je m'oppose fermement à la réalisation de ce projet dans son intégralité.</p>
Registre numérique	@1149_1216	Julien LARUE	Seignosse	Bonjour habitant de Seignosse et usagé de la plage des casernes je M oppose à votre projet qui va apporter des nuisances pour le tourisme et risque de faire partir les touristes vers d'autres villes non impacté. Bouchons. Pollution visuelle et sonore !!! De plus il y a un réel risque pour les personnes habitant proche du tracé !!!! Je suis contre
Registre numérique	@1150_1216	Anonyme	Hendaye	Non a la destruction de la zone naturelle Et environnement.
Mail	E1151_1216	Chloé SIMONE ACOSTA	Hossegor	Je suis OPPOSÉE à ce projet dévastateur pour notre environnement. Veuillez enregistrer mon avis.
Registre numérique	@1152_1216	Gilles TRONSON	Capbreton	Un tel projet est une aberration écologique, environnementale et de plus criminel pour les populations vivant a proximité.
Registre numérique	@1153_1216	Sylvie CARBONELLE	Angresse	Je suis totalement contre ce projet car il n'y a aucune étude sur l'impact sur la santé humaine pas plus qu'animale et qu'il me parait très dangereux Des centaines de chênes liège vont être abattus ce qui n'est pas écologiquement admissible. De plus que se passerait il en cas des feux de forêt? Les câbles n'étant enterrés qu'a 1,50m de profondeur. Il faut rappeler que les ingénieurs de ce projet avaient prévus de faire passer les câbles dans le gouf de Capbreton ce qui s'est avère être impossible, on peut donc se poser des questions sur leur réelle compétence.
Registre numérique	@1154_1216	Samya	Bordeaux	Je suis scandalisée par ce projet et surtout de la manière dont il a été créé, sans consultation aucune de la population locale : une réelle aberration. Ses impacts sanitaires, environnementaux, sociaux et touristiques sont dévastateurs pour les communes. Laissez notre coin de paradis en paix. Quitte à ce que nous n'ayons pas le choix, suivez au moins le nouveau tracé de stop tht 40.
Registre numérique	@1155_1216	Anonyme	Bénesse-Maremne	Contre ce projet
Registre numérique	@1156_1216	Maxime GARENNE	Capbreton	Madame, monsieur, Je vous écris afin de vous faire part de mes commentaires vis à vis de ce projet n'est pas exempt de défauts et de dangers pour ceux qui se trouvent sur sa route. En effet, le CNPN dénonce à juste titre des dégâts importants sur l'écosystème local, et propose un tracé le long de l'autoroute qui serait bien plus logique. De plus, vous ne faites pas état d'un démantèlement des infrastructures quand celles-ci arriveront en fin de vie. Mais venons en au plus important : vous comptez faire passer une ligne très haute tension à proximité immédiate d'habitations, dans une zone très fréquentée. Les risques pour la santé sont présents, et prouvés pour les personnes utilisant un électro stimulateur cardiaque. Quand aux autres, ils seraient exposés à un danger encore inconnu. En plus de la destruction d'un endroit exceptionnel qui est déjà mis en danger par l'urbanisation croissante de la zone, vous n'avez pas d'information à donner quand on

				conséquences sur la santé des riverains, ce qui est une raison à elle seule de repenser ce projet. Et c'est sans compter les mois de travaux qui risquent d'être retardés par les tempêtes et fortes houles, et qui vont faire vivre un enfer aux habitants et touristes de la zone. Je suis conscient des investissements déjà réalisés, mais il me semble urgent de réfléchir à un nouveau tracé, ou de tout simplement oeuvrer pour que la ligne puisse franchir le gouf de Capbreton sans contournement terrestre. Cordialement,
Registre numérique	@1157_1216	Anonyme	Capbreton	Reconsideration impérative du tracé qui passent trop près des habitations et de la plage très fréquentées. 400000 volts a un impact sur la santé des personnes surtout à 1,5 m de profondeur ! Projet aussi à reconsidérer totalement vu la situation énergétique actuelle...
Registre numérique	@1158_1216	Amandine LARROQUE	Saint-Geours-de-Maremne	Habitants de la commune landaise je suis contre la détérioration de notre espace de vie et de bien être
Registre numérique	@1159_1216	Emilie MARCHEGAY	Capbreton	Je comprends l'enjeu stratégique et économique du projet mais le tracé sous-marin et côtier est une aberration écologique. Les champs électromagnétiques risquent de perturber la faune sous-marine, impactant également l'activité économique de nos pêcheurs, la modification des dunes avec les chambres d'atterrage est contraire à tous les principes de préservation de notre trait de côte, les plages deviendront des zones dangereuses pour la santé. Un tracé longeant l'autoroute doit être privilégié afin d'implanter le projet sur des zones ayant déjà été totalement artificialisées par l'homme.
Registre numérique	@1160_1216	Anonyme	Angresse	Bonjour, Nous sommes habitants de la commune d'Angresse (40) et souhaitons donner notre avis sur le le projet. Nous sommes contre ce projet de ligne THT. En effet, pour nous, l'enjeux financier de ce projet, même s'il sera rentable pour les communes à long terme, ne doit pas prendre le dessus sur l'impact environnemental. La destruction de la terre et des forêts prévue au moment des travaux mais également l'impact des ondes sur la faune et la flore qui nous entourent sont des points importants. Il en est de même pour notre santé, selon nous, les études ne permettent pas à ce jour d'écarter tout risque sanitaire. Au vu du nombre croissant de maladies et cancers, nous sommes tous à la recherche d'un cadre de vie sain pour nous et nos futurs enfants. Selon vos plans, la ligne THT passera par des lieux fréquentés et a proximité des habitations. Nous sommes a ce jour locataire mais souhaitons devenir propriétaire sur la commune d'Angresse, selon vos tracés la ligne prévoit d'entourer cette commune, sa mise en place pourrait nous faire modifier ce projet de vie, et il en sera de même pour plusieurs résidents. Les communes impactées comportent un nombre important de résidences secondaires, ce projet pourrait donc nuire à la vie des petites communes. Espérant que notre avis sera entendu, Bien cordialement.
Registre numérique	@1161_1216	Andrea MONTECCHI	Capbreton	Le projet d'interconnexion qui prévoit le passage de la ligne sur terre est, à mon avis, contre l'idée de transition énergétique moderne. En effet le passage de la ligne sur terre comportera la modification du paysage littoral sur plusieurs kms, modifications qui ne seront pas seulement paysagistes mais qui toucheront profondément aussi la biodiversité, la flore et la faune. De plus les études menées jusqu'à aujourd'hui sur les effets longue durée que une ligne de ce type peut avoir sur les fonctions physiologiques des humains et autres organismes vivants ne permet pas de exclure qu'il pourrait y avoir des conséquences non négligeables sur la santé. Je demande que le trajet soit complètement marin(comme il était prévu au départ malgré les frais de une telle opération) et 'est pour cela que j'apporte ma contribution au registre numérique.
Registre numérique	@1162_1216	Anonyme	Angresse	Je suis CONTRE ce projet sur tout les plans : écologique, financier, santé !!
Registre numérique	@1163_1216	Alizé ARNAUD	Capbreton	Habitante de Capbreton depuis mes 6 ans, il me paraît inconcevable qu'une telle ligne puisse suivre le tracé décidé. Pitié, pour nos enfants nous ne voulons pas ça...pensez a nous, a la nature et à tous les effets néfastes que cela produirai..cette folie ne doit pas avoir lieu.

Registre numérique	@1164_1216	Nathalie MICOUD	Lit-et-Mixe	Modifier le tracer le long de l'autoroute. Notre cotes atlantique doit être protégé!
Registre numérique	@1165_1216	Odile FORT	Tinqueux	A qui profite cette ligne THT ? Certainement pas aux habitants de Capbreton, Soorts Hossegor, quand on voit le tracé que vous avez choisi ! Est-ce bien raisonnable ? Pensez-vous seulement aux personnes qui habitent juste là, aux conséquences sur leur santé, à court terme et dans l'avenir, pour les générations futures ? Pensez-vous à cette région encore épargnée que vous voulez dénaturer ? Pensez-vous à la faune, la flore, ces arbres magnifiques ? Et pour combien de temps cette ligne ? Quel coût pour 40 ans ? Derrière vos petits bureaux d'où vous pondez de tels projets, pensez à ce que vous voudriez vraiment pour vous, pour vos enfants. Si vous voulez vraiment y penser... Et n'oubliez-pas les injonctions de nos institutions, françaises et européennes qui nous enjoignent par exemple à diminuer les températures de nos logements, tant de gestes contraires à leurs actes, mais que nous, faisons sans qu'on ait besoin de nous le dire. A qui profite cette ligne THT ?
Registre numérique	@1166_1216	Anonyme	Capbreton	Le tracé actuel de la ligne est une aberration. En cette période où nous avons enfin pris conscience des problèmes climatiques impactant la nature et la biodiversité, il me semble primordial de prendre en compte ces éléments majeurs afin de trouver le meilleur tracé possible pour protéger les populations, la nature dans son ensemble, et diminuer les nuisances pendant les travaux... Il serait nécessaire d'expliquer à la population locale et concernée le bien fondé de ce projet.... Le profit financier généré et profitant à une seule entreprise ne doit pas être le seul motif pour mettre en œuvre un tel projet qui sera pérenne pendant des décennies... Une vue à long terme s'impose pour la fabrication et le transport de notre énergie électrique... L'interaction et l'échange de l'énergie est-elle indispensable et si oui dans quelle proportion et dans quelles conditions... Qu'en est-il également de l'avis de nos amis espagnol qui sont aussi concernés par ce projet ??...
Registre numérique	@1167_1216	Alice BOUTIN	Capbreton	Bonjour, Je vis à Capbreton et dans un an je serai Benessoise. Ce projet me semble démesuré. D'un point de vue environnemental et pour notre santé, sans compter l'impacte que les travaux ainsi que les effets secondaires liés à la ligne une fois installée auront sur les habitants. Surfer, me ballader sur la plage et en forêt font partie de mon quotidien. Comment ceci peut-il être mis en place alors qu'aucune certification de la non dangerosité de cette ligne n'eut été faite? Sans parler de l'impacte que ceci aura sur la nature environnante. De base je ne comprend pas l'intérêt de mettre en place cette ligne. Ce n'est pas qu'une question de tracé et de là où elle va passer. Elle ne devrait pas exister.
Registre numérique	@1168_1216	Anonyme	Perpignan	Le Centre National de la Protection de la Nature émet un avis défavorable au projet précisant que le tracé terrestre et maritime de RTE, impliquant la construction de 3 atterages sur le littoral, sera dévastateur pour l'environnement et le trait de côte. Le CNPN demande un tracé le long de l'autoroute Bordeaux/St Jean de Luz qui ne nécessite aucun atterage. Aucun démantèlement n'est prévu à la fin des 40 années de durée de vie du projet, combien de milliers de tonnes de déchets laisse-t-on des les sols de nos communes et pour nos enfants ?
Registre numérique	@1169_1216	Joris	Autrans-Méaudre en Vercors	Ces projets pharaoniques et leurs systèmes d'installation « en force » sont dépassés et d'une autre époque. A quand une intégration pleine des problématiques environnementales et d'une mise en avant prioritaire des réflexions pour limiter les impacts ?

				Merci de prendre en compte les remarques pertinentes du CNPN et du collectif local Stop THT 40 qui apporte une vision juste du projet.
Registre numérique	@1170_1216	Anonyme	Dax	Je suis contre
Registre numérique	@1171_1216	Eugénie	Bazens	400 000 volts sous les pieds, sous les pistes cyclables, dans un périmètre où la nature est encore préservée, ce serait illogique. Que ce soit pour les humains, les animaux. La ligne pourrait être installée le long de l'autoroute Bordeaux-Saint Jean de Luz avec beaucoup moins de risques pour la population, la faune et la préservation des plages des côtes. Je viens passer mes vacances tous les ans dans ce coin de paradis justement parce que tout est encore un peu sauvage, parce que ni le béton ni le "progrès technique" n'est assez présent pour avoir métamorphosé ces si beaux espaces. J'espère mille fois que vous allez prendre la meilleure décision pour le vivant.
Registre numérique	@1172_1216	Alexandra LUX	Capbreton	Bonjour, Je tenais à exprimer mon désaccord pour le tracé du projet RTE. Je ne comprends toujours pas pourquoi il n'est pas possible de rester en mer comme prévu initialement. Il me semble que l'on peut réaliser de nombreuses constructions ou installations très compliquées ou difficiles techniquement. On a pu installer des câbles reliant les États Unis à la France Mais on n'arrive à traverser le gouf !! De plus, il y a de nombreuses incertitudes sur l'impact d'une telle installation sur l'état de santé de la population. Il a été dit, lors d'une réunion, que les personnes porteuses de dispositifs médicaux tels que pacemaker, pompes à insuline Pouvaient voir leur appareil dérégulé. Il me semble important d'appliquer le principe de précaution et de ne pas faire passer ces câbles à proximité d'habitations, quartiers ou sous la piste cyclable.
Registre numérique	@1173_1216	Coraline CRAWFORD	Capbreton	Bonjour, Je m'oppose fermement à ce projet de raccordement électrique, que ce soit par l'océan et par voie terrestre dans les Landes. Notre but à tous à aujourd'hui est de préserver notre planète, la vie terrestre et marine, et nous ignorons les effets d'un tel projet. Aucun test n'a été effectué, nous ne sommes pas des cobayes. La population n'a pas été alertée de ce projet à grande échelle, je n'ai pas reçu de courrier des élus locaux, ou un flyer explicatif dans ma boîte aux lettres, alors que ceci me concerne et concerne toute la population. Cordialement
Registre papier	SEI042_ND	Jocelyne MANGIAROTTI	Seignosse	Contre ce projet RTE, Bien trop d'habitations /risques/utilité/prix Autant faire un pont sur l'océan !
Registre papier	SEI043_ND	M. et Mme DESAPHIE	Seignosse	Nous sommes contre ce projet coûteux, dangereux pour la santé et beaucoup trop d'habitations concernées.
Registre papier	SEI044_ND	M. CHATAIGNER	Seignosse	Je signe ce registre pour voter pour la modification du tracé de cette ligne à très haute tension. En effet, selon moi cette ligne souterraine passe trop près des habitations les rendant inhabitables à certains endroits et/ou leur faisant perdre de la valeur. Le réseau Inedis a déjà été condamné pour avoir fait changer le comportement de vaches laitières pour une ligne enterrée de 100 000 volts qui passait sous la stabulation. Nous ne sommes pas de simples bovins et les répercussions sur la faune, la flore, les habitants sont à ce jour inconnues.
Registre papier	SEI045_ND	Nanou LASSERRE	Seignosse	Indubitablement contre ce projet, pour différentes raisons.
Registre papier	SEI046_1215	L. SOUBIRAN	Seignosse	Contre ce projet coûteux, dangereux, gigantesque...avec des impacts néfastes sur la santé des habitants, sur la forêt... Pourquoi ? Ne parle-t-on pas de sobriété énergétique ?

Registre papier	SEI047_1215	R. VOELCKEL	Seignosse	En tant qu'habitante de Seignosse, je suis contre ce projet qui me semble dangereux pour la santé des Seignossais mais également pour les nombreux touristes qui viennent séjourner sur notre commune. Pourquoi Seignosse devrait subir ce que les communes de Soots-Hossegor et Capbreton refusent.
Registre papier	SEI048_PJ77_1216	EUROSIMA	Seignosse	Je me permets, en tant que représentant de la filière économique Glisse en Nouvelle Aquitaine, en mon statut de Président d'EUROSIMA (Association Européenne des Industriels de la Glisse), porte-parole des Dirigeants des entreprises majeures de notre territoire, représentant plus de 4000 emplois, 400 entreprises et 1,9 milliards d'euros de chiffre d'affaire généré depuis la Nouvelle Aquitaine, de vous signifier notre inquiétude concernant le projet d'interconnexion électrique du Golfe de Gascogne, porté conjointement par les sociétés RTE Réseau de transport d'électricité pour la partie française et Red Eléctrica pour la partie espagnole. Certes, ce projet Golfe de Gascogne a été reconnu Projet d'intérêt commun par décision du 14 décembre 2013 de l'Union Européenne et a été intégré en France au Schéma Décennal de Développement du Réseau de transport d'électricité depuis 2011, il vise à développer l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne en permettant d'atteindre 5000 mégawatts de capacité d'échange, mais il pose un certain nombre de questions pour la préservation des atouts et richesses de notre territoire, et de son milieu ambiant. Nous sommes conscients de ce besoin d'interdépendance de notre réseau électrique pour notre pays, mais nous sommes surpris et inquiets par le manque d'information communiqué ou accessible sur les risques potentiels sanitaires et l'impact engendré par ce projet sur notre territoire et notre écosystème. Nous souhaiterions pouvoir assurer notre devoir d'information auprès de nos employés dont la plupart sont des citoyens résidents sur le territoire concerné par le tracé de contournement terrestre du Gouf de Gascogne, et qui nous ont fait part d'un certain nombre d'inquiétudes et interrogations sur ce projet. Nous vous demandons d'appliquer le principe de précaution sur ce projet, tant que des études scientifiques ne pourront pas nous apporter des garanties de sécurité sur les risques potentiels encourus par le passage d'une telle puissance de ligne électrique à proximité de nos plages, de nos entreprises et de nos résidences.
Registre papier	SEI049_1216	Paul MOURIER	Seignosse	Contre ce projet.
Registre papier	SEI050_1216	Sophie LOUSSOUARN	Seignosse	Je suis contre ce projet que je trouve tout à fait incohérent avec l'actualité. Je souhaiterais que les budgets soient investis dans l'éducation à la sobriété, au respect du vivant. De l'argent pour isoler les logements. Changer de paradigme.
Registre papier	SEI051_1216	Jean et Danielle GARRIGOS	Seignosse	Contre ce projet qui n'est pas approprié avec les problèmes actuels. La réparation (centrale nucléaire) coûterait moins cher qu'un tel projet.
Registre papier	SEI052_1216	P. LE GAL	Seignosse	Le projet passera qu'on le veuille ou non par nos communes, il serait prudent de prendre en compte les craintes des uns et des autres et d'adopter le tracé préconisé par l'association THT40. Merci de considérer nos avis.
Registre papier	SEI053_1216	Patrice KILIAN	Seignosse	En tant qu'habitant de Seignosse, je ne veux pas que le tracé passe par ma commune car il y aura inévitablement une chute des valeurs immobilières et de nombreux inconvénients sanitaires.
Registre papier	SEI054_1216	Marie-Sophie DUTRAIVE	Seignosse	Habitante de Seignosse, je m'oppose fermement à ce projet. Je refuse que ce tracé passe par ma commune car il y aura inévitablement des pertes de valeurs mobilières ainsi que des impacts à long terme sur la santé humaine, les impacts sont à ce jour inconnus. En terme d'environnement, l'impact n'est pas mesuré. Par ailleurs, en terme de budget de dépenses, ce budget est inacceptable.
Registre papier	SEI055_1216	Lionel BRENAC	Seignosse	En tant qu'expert judiciaire en estimation foncière et immobilière, je certifie que le tracé de la ligne électrique présentée aura pour conséquence de faire baisser de façon très significative la valeur vénale des biens bâtis et non bâtis sur la commune de Seignosse. De plus je constate que les habitants d'Hossegor et Capbreton ont réussi à faire modifier le tracé du fait de la constitution d'association contre le projet en disant qu'ils ne sont pas contre le projet mais ne le veulent pas sur leurs communes, et ils ont réussi à faire modifier le projet sur la commune de Seignosse. Si ce projet était sans risque cela ne serait pas arrivé. Il faut donc que ce tracé soit modifié par exemple sous l'autoroute et ne passe plus

				sur la commune de Seignosse pour des raisons sanitaires et environnementales mais aussi sociales avec une dégradation de l'image de la commune de Seignosse et une chute de la valeur vénale des biens bâtis et non bâtis.
Registre papier	SEI056_1216	Nathalie et Philippe DOURLONS	Seignosse	Pourquoi faire passer les câbles par l'Océan, en sachant les futurs tempêtes et modification du trait littoral. Ne vaudrait-il pas mieux faire passer les câbles sous les autoroutes pour s'affranchir de tout problème lié à la force Océanique.
Registre papier	SEI057_1216	B. et Lydie GARCIA	Seignosse	Quel est le coût de cette déviation ? Pourquoi ne pas rester sur l'autoroute et faire passer les câbles entre les deux autoroutes. Alors qu'avec ce tracé, comment justifier la destruction de la nature. Est-ce que la santé des habitants est secondaire et inutile
Registre numérique	@1174_PJ78_1216	Association Les Amis de la Terre	Mont-de-Marsan	<p>Madame, Monsieur, Veuillez trouver en pièce jointe une nouvelle contribution des amis de la Terre</p> <p>La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête:</p> <p>La lecture des contributions produites lors de cette enquête publique nous porte à formuler de nouvelles remarques. Celles-ci ne porteront plus sur le contenu du projet que nous avons analysé dans notre production précédente en date du 15/11/2022 11h46, mais sur les procédures utilisées et leurs conséquences dans ce genre de projet.</p> <p>La lecture des remarques de Monsieur CAMBON, " Pierre Cambon - Courriel - 15/12/2022 16h18 ", vous informe de la présence d'un nouveau projet du même type sur la zone, mais beaucoup plus ambitieux. Toutefois, nous noterons une similarité dans la légèreté de l'élaboration de l'avant projet. En effet, nous savons que RTE, lors de la présentation de son projet en 2017, était sûr de son fait : on allait passer sous le gouf de Capbreton. Les remarques des opposants indiquant un risque d'instabilité furent balayées, en 2017, d'une moue méprisante, tout comme la certitude initiale de RTE le fut en 2019. Or, les mêmes causes produisant les mêmes effets, il semblerait que le projet " Xlinks Morocco-UK " soit sur la même voie. On construit le projet bien à l'abri de ses certitudes financières, et de bureaux d'études dévoués, sans tenir compte du passé et de l'information existante. Une grosse campagne de presse est faite, l'objectif étant de réunir les futurs heureux participants à la rente financière 1.</p> <p>La lecture des remarques accessibles sur le site de l'Enquête Publique est riche d'un autre enseignement. Elles formulent une forte et totale opposition pour la partie du contournement du Gouf. Ce cas s'est déjà présenté lors de l'enquête publique liée aux deux LGV du GPSO (Sud de Bordeaux Nord de Toulouse et Sud de Bordeaux Nord de Dax). Sur 5502 contributions, 5139 étaient opposées, soit 94 %. Ceci avait sûrement participé à l'avis défavorable donné par les commissaires enquêteurs. Les porteurs du projet sont passés outre, et se heurtent maintenant à l'obtention d'un financement public très improbable. En sera-t-il de même sur ce projet, qui rappelle les mêmes caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet mal évalué, tant techniquement que financièrement - Approximations, et mensonges courants - Incapacité à convaincre la globalité des citoyens impactés - Rejet général d'un projet qualifié de GPI2 <p>Cette opposition est d'autant plus importante, que le projet, comme, hélas trop souvent, dans une enquête publique, ne semble pas mobiliser grand monde pour le segment maritime ou la partie terrestre en Gironde.</p> <p>Les Amis de la Terre réitérent leur totale opposition à ce GPI2, et espèrent un avis défavorable des commissaires enquêteurs.</p>
Mail	E1175_PJ79_1216	Association Robin des Bois		<p>Le 16 décembre 2022</p> <p>Destinataires : Madame BEDERE, Présidente de la Commission d'enquête, Monsieur ALAMARGOT, Commissaire enquêteur, Madame ALLEZARD, Commissaire enquêtrice, Monsieur GILLON, Commissaire enquêteur, Monsieur GOMEZ, Commissaire enquêteur, Monsieur LECAILLON, Commissaire enquêteur, Monsieur MONNET, Commissaire enquêteur.</p>

Mesdames et Messieurs de la Commission d'enquête,

Vous trouverez ci-dessous les observations de l'association Robin des Bois concernant le dossier d'enquête publique relatif au projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, de Cubnezais (Gironde) à Gatika (Espagne). Nous constatons globalement un déficit d'information et une insuffisance de l'étude d'impact.

- Le pétitionnaire justifie cette absence d'information par la confidentialité des cahiers des charges des appels d'offres et il se repose sur les solutions qui seront définies par les entreprises candidates. Le pétitionnaire "s'engage à ce que l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction et de compensation figurent bien dans les cahiers des charges des travaux". Le public ne pourra pas s'en assurer, ni votre Commission. Nous regrettons donc que le pétitionnaire n'ait pas évalué concrètement les incidences environnementales de l'ensemble des travaux, ni défini les mesures d'évitement et de réduction précises qui seront imposées aux candidats.
- Nous regrettons aussi que la question du traitement des déblais produits par les travaux à terre et en mer ne soit pas détaillée. Dans le dossier de l'étude d'impact (Partie 1, p.62), il est mentionné que "les volumes excédentaires de déblai seront évacués en décharge" et que "la majeure partie des boues et matériaux de forage sont récupérés et traités à terre" (Note de présentation, p.25). Le pétitionnaire ne prévoit pas d'analyser les déblais qui pourraient être souillés par des Eléments Traces Métalliques (ETM), par des hydrocarbures ou par d'autres substances polluantes. Les sédiments, déblais et boues produits par les travaux en mer pourront être abandonnés dans le milieu marin. Les impacts sur la faune marine (turbidité, remobilisation de polluants...) ne sont pas évalués et présentés. Le pétitionnaire, dans son mémoire de réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale ne répond, p.42, que sur la section terrestre du projet.
- Le dossier indique la présence de secteurs "susceptibles de présenter des munitions immergées". En tout état de cause, une détection préalable et une neutralisation par les services compétents seraient donc nécessaires. Pourtant, le dossier est totalement muet sur les impacts de ces opérations de neutralisation, c'est-à-dire de pétardement en mer. L'explosion de vieilles munitions provoque des dommages physiques sur la faune marine sédentaire ou de passage comme les mammifères marins et les tortues : bruits et effets de surpression de l'onde de choc (destruction des œufs et larves, atteinte aux organes vitaux comme la vessie natatoire, le foie, les reins...). L'explosion de vieilles munitions conventionnelles libère également des produits toxiques comme les métaux lourds et des résidus d'explosifs (sans parler de la libération d'agents toxiques si les munitions sont chimiques).
- Les nuisances sonores et visuelles générées par les navires en surface (bateaux câblés et ensouilleur), les travaux d'aplanissement des crêtes des dunes sous-marines, de dégagement des blocs rocheux en surface, d'atterrissage, d'ensouillage des câbles impacteront les mammifères marins et la faune benthique "une richesse biologique plus grande que présumé" aux dires même du pétitionnaire (Etude d'impact, Partie 3, p.322).
- Lors de la phase d'exploitation, la faune marine sera également soumise à des nuisances sonores, à des vibrations, aux champs électromagnétiques et au réchauffement de la zone d'implantation des liaisons sous-marines.
- Nous estimons que le pétitionnaire n'a pas étudié sérieusement de tracé alternatif (ex: au niveau des autoroutes A10 et A63, de Cubnezais jusqu'à la frontière espagnole). Le pétitionnaire estime qu'il s'agit d'un projet alternatif différent et non d'un tracé alternatif dans son mémoire en réponse à l'avis défavorable du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN). Robin des Bois partage l'avis du CNPN et un tracé exclusivement terrestre entre un point A et un point B est incontestablement une alternative à un tracé mixte terrestre/maritime entre ces mêmes points A et B.

L'étude d'impact précise que 26 espèces de cétacés dont deux espèces de dauphin et marsouin, 5 espèces de phoques ainsi que 4 espèces de tortues sont présentes dans le Golfe de Gascogne. 11 espèces de poissons protégées dont l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) et l'esturgeon européen (*Acipenser sturio*), 68 espèces d'oiseaux marins et 19 espèces de chauves-souris sont également recensés dans l'étude d'impact. Ce secteur est donc d'une grande importance biologique. Le projet omet de prendre en compte les effets cumulés de ses impacts avec ceux des activités existantes. La mer n'est pas une zone industrielle bis où les projets pourraient se développer sans les contraintes et la vigilance qui

				encadrent les projets terrestres. Robin des Bois est donc opposé au projet dans son segment maritime. La solution exclusivement terrestre éviterait des atteintes supplémentaires et parfois irréversibles sur le milieu marin et la pêche professionnelle. Dès lors, et au regard des éléments développés ci-dessus, de l'état global de la biodiversité marine en France, du nombre croissant d'échouages de mammifères marins sur le littoral, Robin des Bois est résolument contre le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne tel qu'il est présenté. Bien cordialement,
Registre numérique	@1176_1216	Mathias NAZAREWICZ	Labenne	Amoureux de notre belle Région, je suis complètement opposé au projet de RTE et son tracé aux conséquences environnementales dramatiques. Aucune étude poussée démontrant la neutralité du projet d'un point de vue sanitaire n'étant faite, je ne comprends pas qu'un projet d'une telle envergure puisse voir le jour. C'est un danger potentiel pour les habitants et touristes de notre région et aussi pour l'économie locale.
Registre numérique	@1177_1216	Sophie ROGER	Seignosse	Bonjour, Je tiens à exprimer mon désaccord total pour le tracé du projet RTE. l'impact d'une telle installation sur l'état de la nature est atroce mais aussi la santé de la population. Il a été dit ,lors lors d'une réunion, que les personnes porteuses de dispositifs médicaux tels que pacemaker , Pouvaient voir leur appareil déréglé. Qu'en est-il du principe de précaution et de ne pas faire passer ces câbles à proximité d'habitations, quartiers ou sous la piste cyclable. comme le disent de nombreuses personnes Je ne suis pas venue vivre ici pour vivre au dessus de lignes de 400 000 volts, et je veux continuer à surfer avec les dauphins. stop tht 40 !!!
Registre numérique	@1178_1216	Virginie REMESAL	Seignosse	Je suis totalement opposée au passage de cette ligne haute tension telle qu'elle est prévue aujourd'hui . Cela n'a aucun sens et l'impact environnemental, économique et visuel qu'elle aura sur les habitants de soorts, seignosse et Capbreton est inacceptable . Un autre cheminement est possible !
Registre numérique	@1179_1216	Maxime JOUBERT	Seignosse	Je suis totalement contre ce projet, Ainsi que le trajet proposé. Le danger pour nos plages, l'écosystème, notre population, le tourisme.!!! Je m'y oppose. Cordialement.
Registre numérique	@1180_1216	Jean-Pierre HICAUBER	Bénèze-Maremne	Madame, Monsieur J'habite à BENESE MAREMNE et je regrette fortement qu'il y ait si peu de contributions émanant des habitants de ma commune qui est très fortement impactée par ce projet. Souvent » j'entends tu peux rouspéter, ils le feront quand même ». Je me permets de rêver en me disant que cette fois-ci ça va servir car on est en plein dans le mode « concertation pour tout » Après l'usine d'incinération des OM, la méthanisation, les aménagements de l'autoroute A63 qui drainent toujours plus de véhicules au travers de la commune et, en attendant la LGV, RTE nous propose une nouvelle saignée avec un chantier qui va durer au minimum 3 ans et bouleverser notre vie et nos habitudes pour nous mettre 400 000 volts sous les pieds, rien que ça. Je ne conteste pas l'intérêt de l'ouvrage car je suis incapable de me faire une idée sur la nécessité ou pas de le construire. Je m'interroge simplement sur la façon de mener la procédure avec des tracés qui changent, traversée du gouf e Capbreton au départ, puis pas possible, traversée d'HOSSEGOR et CAPBRETON ensuite et puis tout dernièrement la solution de repli contournement par BENESE et ANGRESSE.

Tout cela se fait dans la précipitation avec le rouleau compresseur RTE qui porte le projet. L'information sur le sujet a été je pense plutôt bien faite au travers de la concertation que j'ai suivie mais par contre je n'ai pas pu me faire une opinion sur le degré d'innocuité du câble après sa mise en service. Après les débats et réunions qui se sont tenus dans le cadre de la concertation, les propos des experts de RTE et de ceux qui ne veulent pas le projet proposé, je suis rassuré, pas rassuré, rassuré... bref, je ne sais plus j'en suis. J'ai l'impression d'assister à un de ces débats que l'on peut voir sur les chaînes d'information en continue ou l'on a une multitude d'experts pour chaque sujet qui peuvent dire tout et son contraire.

Alors je me fie à quelque chose qui est de plus en plus rare, le bon sens et la précaution.

Concernant le choix de longer la RD 28 en enfouissant la ligne sous une future piste cyclable que l'on attend depuis plusieurs années et dont la réalisation est prévue pour l'été 2023 me désole et je préfère au nom de mes critères de décision le fuseau proposé par Stop THT40 sur les communes de BENESSE et CAPBRETON pour les raisons suivantes :

- pas de proximité avec des habitations car il y a lieu d'éviter tout éventuel risque immédiat ou ultérieur d'abord pour les humains et ensuite la faune et la flore
- le tracé RTE reprenant celui de la piste cyclable, prévue pour l'été 2023, en retardera inévitablement la construction et il risque de faire une piste cyclable peu fréquentée et boudée au nom du principe de précaution par les usagers locaux. Ce serait un échec de voir les vélos continuer à circuler sur les routes au milieu des voitures.
- la construction de la ligne le long de la RD 28, même si c'est sur l'accotement, perturbera inévitablement le trafic important (de l'ordre de 12000v/j) pour une longue période.
- la construction de la future voie de contournement de Capbreton dite du « Gaillou » est hypothétique et le tracé prévu le long de cette dernière va nécessiter un important déboisement et des terrassements conséquents qui ne serviront peut être pas dans l'avenir.
- le fuseau proposé par Stop THT40 plus au sud passe essentiellement dans un massif boisé et évite ainsi les inconvénients précédents. Il utilise en grande partie des chemins forestiers qui pourraient être élargis pour faciliter les travaux de construction de la ligne et ces travaux pourraient être l'occasion de créer un pare-feu qui permettrait d'améliorer la défense contre l'incendie du massif boisé. Il faudra certes couper des arbres de l'ordre de 1 /1000ème du massif mais on est quand même dans une forêt de production et des coupes rases nécessaires sont effectuées régulièrement. N'est-il pas plus sage de sacrifier un hectare que d'en voir partir peut-être mille en fumée ?
- il faut également penser à la déconstruction pour cette ligne qui n'est pas éternelle, à l'implantation des chambres de tirage ou aux interventions ponctuelles imprévisibles qui pourraient se dérouler beaucoup plus facilement.

Concernant la partie du tracé qui depuis l'échangeur de Bénesse Maremne longe l'autoroute A63 vers l'Est jusqu'à Angresse, il semble souhaitable que la ligne, située sous des voies de circulation ou de désenclavement soient enfouies plus profondément afin de réduire au maximum le rayonnement magnétique. Certaines sont utilisées pour la promenade à pied.

Ces propositions ne devraient pas coûter plus cher et si c'est même quelques millions d'euros, autrement dit rien sur le budget prévisionnel et encore moins sur le coût final après travaux toujours largement supérieur pour des ouvrages de cette envergure.

Les difficultés administratives mises des fois en avant comme le problème des espaces boisés classés à conserver, l'emprunt de l'emprise de l'autoroute A63 ou autres ne tiennent pas car ce projet hors normes et s'il doit être vraiment réalisé, les normes existantes doivent être modifiées pour en faire un projet accepté par les populations qu'il impacte.

En conclusion je souhaite que mes observations qui rejoignent celles de la plupart des contributeurs soient prises en compte et que le tracé soit modifié dans le sens de la proposition de l'association stop THT40.

Bien cordialement

Registre numérique	@1181_1216	Elodie DAVIOT	Seignosse	Je tiens à exprimer mon opposition à ce projet compte tenu de l'ensemble des informations dont nous disposons. Il est question du présent et de l'avenir de notre population et de son environnement. Pourquoi ne tient on pas compte de l'avis des professionnels ? Aucun recul sur ce type d'installation et des restrictions qui sont scandaleuses (parce maker...), aucunes anticipation des risques et de l'entretien, sur des communes à vocation touristique, nous sommes tous très inquiets et désabusés par la gestion des acteurs et élus. Je refuse ce projet dans sa globalité, surtout sur un territoire comme le nôtre, encore préservé. Hérésie.
Registre numérique	@1182_1216	Emmanuelle CLAUDEVILLE	Capbreton	Je suis complètement opposée à ce projet qui induit des risques environnementaux , sanitaires , financiers Il est en complète contradiction avec toutes les alertes climatiques et environnementales . Si projet maintenu passage obligatoire en suivant le tracé de l'autoroute . Je veux absolument être informée de la suite du dossier
Mail	E1184_1216	Simon LB		Par ce mail je tiens à déclarer mon opposition quant au projet du tracé RTE qui va à l'encontre de la faune et de la flore, qui n'a fait l'objet d'aucun controle sur la santé, et qui n'a aucune utilité ni nécessité.
Registre numérique	@1185_1216	Fabien ALBOUY	Labenne	Bonjour, Habitant Labenne, je comprends et soutiens la mobilisation des habitants de Capbreton contre la proximité de cette ligne HT à proximité d'habitations. Nous lisons que le trajet initial pourrait être décalé. Si c'était le cas et si le nouveau trajet devait se rapprocher de Labenne, je m'y opposerai également fermement et une nouvelle consultation publique devrait évidemment être lancée. Cordialement
Registre numérique	@1186_PJ80_1216	Anonyme	Labenne	Contre la ligne haute tension La pièce jointe a été intégralement retranscrite par la commission d'enquête: NON à la ligne très haute tension à proximité de Labenne ! 1) NON à l'existence de cette ligne THT Au-delà des conséquences sanitaires et environnementales, c'est sur le plan financier que nous souhaitons attirer votre attention. Plus un projet est novateur et complexe, plus le dépassement budgétaire sera élevé. Avec une double conséquence pour ce projet : - Dépassement du cout prévisionnel du projet. Le cout de ce projet présenté en 2017 est de 1,7 milliards d'euros. On peut déjà estimer ce coût à presque son double aujourd'hui sans que les travaux aient débuté. Au final, on peut tabler sur l'explosion du cout de réalisation de ce projet. D'où la question : qui financera ce différentiel ? Les citoyens à travers leurs impôts ? - Date de mise en service du projet. La mise en service de la nouvelle interconnexion est prévue à l'horizon 2027. Alors, on vous le signe, la mise en service ne se fera pas au mieux avant 2030. En effet, beaucoup d'inconnues techniques compliqueront la réalisation de ce projet. Dans un futur proche, le développement des nouveaux modes de stockage d'énergie qui émergent à grande vitesse ces dernières années (Tesla Megapack ou autres...) permettront de stocker beaucoup plus facilement l'énergie. C'est donc prendre énormément de risque de réaliser un immense chantier comme celui-ci alors que dans un avenir proche, il existera des solutions technologiques moins onéreuses et beaucoup plus simples qui permettront de lisser les demandes d'électricité. Voici la réalité : ce projet est intenable économiquement et risque d'être dépassé au moment de sa mise en service. C'est souvent le problème avec ces mégas projets financés en partie par l'Union Européenne : beaucoup de promesses pour obtenir les aides qui se finissent souvent par un véritable fiasco (ex : la nouvelle route du littoral de la Réunion) 2) NON au tracé aux abords de Labenne Sur le tracé actuel proposé par RTE, nous restons neutres. En revanche, nous serons extrêmement attentifs à ce que le trajet final (s'il a lieu) ne passe pas à proximité de Labenne,

				comme certaines personnes le proposent. Si un nouveau tracé est décidé plus au sud, il faudra donc relancer une enquête publique puisque cette enquête pour laquelle nous sommes consultés aujourd'hui est basée sur le trajet actuel de RTE. Soyez en sûr si ce tracé passe dans le futur à proximité de Labenne, notre mobilisation sera de grande envergure.
Registre numérique	@1187_1216	Damien MARLY	Soorts-Hossegor	Quelles aberrations Sur le tracé. On demande de longer l'autoroute, de ne pas raser des arbres, de construire des Pistes cyclables au dessus de cette ligne (au profit de qui?),... et si cette proposition n'est pas acceptée, de demander une vraie concertation avec la population...
Registre numérique	@1188_1216	Anonyme	Labenne	Je pense qu'il est indispensable de fournir à la population des preuves de la réelle utilité ainsi que des risques (écologique, physique etc...) d'une ligne comme celle ci enfouit sous nos pieds...
Registre numérique	@1189_1216	Anonyme	Tosse	Je ne comprends pas le besoin de ce projet. C'est une aberration environnementale, économique, politique. Elle va détruire des écosystèmes, mettre la santé des populations en danger. J'y suis totalement opposée.
Registre numérique	@1190_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je m'oppose au tracé terrestre proposé par RTE pour le projet d'interconnexion électrique France et Espagne. Il y a trop d'impacts sur l'environnement et la population, sur le tourisme, sur nos enfants... il y a Trop d'incertitudes sur les effets a long terme d'une telle ligne sur la santé, le principe de precaution doit s'appliquer.
Registre numérique	@1191_1216	Come FATTORI	Bayonne	On nous demande de faire attention à notre environnement, de ne pas polluer les plages, de faire attention aux dunes qui sont maintenant de plus en plus préservées, je trouve ça très hypocrite d'aller détruire tout cela pour une tht qui apportera quoi de plus si ce n'est la destruction de tout ce qu'on nous demande de protéger ? De l'argent ? De l'électricité ? Je pense qu'on préfère nos dunes et notre environnement naturel
Registre numérique	@1192_1216	Anonyme	Capbreton	Non à la ligne THT proche de nos plages des dunes etc. Cela présente un risque pour notre environnement et pour les citoyens. Avis défavorable du CNPN qui préconise un ajustement de tracé le long de l'autoroute. Cela me semble plus raisonnable et surtout moins dommageable !
Registre papier	MAC001_PJ81_1216	Mairie de Macau	Macau	La commission d'enquête a retranscrit les conclusions de la délibération du Conseil municipal: Pour MACAU La réalisation du projet implique en outre une déclaration d'utilité publique des travaux d'implantation des lignes électriques souterraines et sous-marines. Cette procédure a pour objectif de permettre à l'État d'instituer des servitudes aux emplacements des futures lignes électrique terrestres afin que RTE puisse réaliser les travaux de création des lignes et en assurer la maintenance ; La commune est concernée par le tracé des lignes électriques sous-marines et souterraines. Concernant les lignes sous-marines, elles passeront sous la digue longitudinale du bras de Macau et pour ce qui est des lignes souterraines elles passeront sous la digue de protection contre les inondations qui relève également d'une utilité publique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : <ul style="list-style-type: none"> • Emet un avis favorable sous réserve que les études préalables aux travaux apportent une garantie pour le maintien de la solidité des ouvrages sous lesquels passeront les lignes électriques. En effet, la digue longitudinale du bras de Macau qui a toute son utilité et participe au bon fonctionnement de l'estuaire et la digue de protection qui est essentielle à la sécurité des personnes et des biens en cas d'inondations, ne peuvent en aucun cas être fragilisées. • Estime qu'une attention particulière doit être portée sur les profondeurs des tranchées souterraines d'environ 1,5m qui pourraient être insuffisantes au regard de l'activité agricole et de gestion mécanique des réseaux hydrauliques (curage des cours d'eau, nettoyage des fossés).

Registre numérique	@1193_1216	Elodie POUET	Toulouse	Ce projet d'interconnexion électrique en partie sous-marine entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne ne sera pas sans impact pour le milieu marin qui paye déjà le prix fort de nos activités humaines. L'océan, grâce à la vie marine et aux habitats naturels marins est le premier organe de régulation du climat et notre meilleur allié dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le projet se dit d'intérêt public. Mais le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement est présent et il n'est pas plus grand intérêt commun à tous que de préserver notre environnement. RTE dit qu'un tracé alternatif n'est pas à présenter car le projet a été défini comme sous-marin dès le départ. Cette justification est ubuesque à l'heure les sommets internationaux montrent clairement le rôle crucial que joue l'océan, c'est à dire la vie marine et ses habitats pour l'humanité. L'objectif d'aucune perte nette de biodiversité ne peut être respecté avec les mesures de réduction et de compensation évoquées dans le dossier. L'océan est un milieu ouvert et il n'est pas limité à la seule zone de ce projet. Cela n'est clairement pas pris en compte dans ce dossier à l'instar des projets industriels offshore qui fleurissent au large des côtes françaises. Estimer que les cétacés n'auront qu'à s'écarter le temps des travaux grâce au bruit que ces derniers occasionneront montre l'absence totale de considération et de préoccupation des porteurs du projet pour la biodiversité marine et il en va de même pour la partie terrestre. Pour toutes ces raisons et celles émises dans l'avis défavorable du CNPN pour ce dossier, je demande à la commission d'enquête de ne pas valider le projet de l'interconnexion électrique en partie sous-marine entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne
Registre numérique	@1194_1216	Benjamin SEMON	Saubion	Je m'oppose au tracé terrestre proposé par RTE pour le projet d'interconnexion électrique France et Espagne. C'est inconcevable de proposer des projets de la sorte, Il y a trop d'impacts sur l'environnement et la population. A l'heure où on nous parle d'écologie ?
Registre numérique	@1195_1216	Bérénice BOULET	Seignosse	Bonjour, Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne. Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protection de la nature. Entre autre: - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure. Merci,
Registre numérique	@1196_1216	Anonyme	Capbreton	J'ai bien compris que s'opposer à ce projet serait vain puisqu'il nous serait imposé de gré ou de force, quoi qu'il nous en coûte à nous habitants, et que certains projets rapportent trop pour que l'on pense à notre Planète et la santé publique... (Erin Brockovich à Capbreton...); que des histoires de gros sous (nous sommes peut être des campagnards pour RTE mais sommes loin d'être dupes) empêche de passer le gouf par l'eau, alors autant que le tracé terrestre soit de moindre impact pour NOUS, NOS ENFANTS, NOTRE NATURE (sachant qu'impacts il y aura de toutes manières....). L'alternative de tracé proposé : -respecterait davantage le principe de précaution pour la santé des riverains ; ainsi que l'essentiel principe ALARA (as low as reasonably achievable) imposé pourtant à TOUT médecin radiologue, médecine nucléaire à laquelle RTE aime à comparer l'exposition au dessus de cette ligne... Mais pourquoi donc RTE s'en affranchirait?? Ce projet n'ayant, évidemment, aucun ratio bénéfice / risque sanitaire à proposer... mais un ratio bénéfice / risque FINANCIER, sans aucun doute. En tant qu'ingénieure agronome spécialiste de la santé, j'ai épluché en détails les études fournies, et bien d'autres sur le sujet, Lancet et compagnie, et ai beaucoup contribué lors de la 1ère phase de ce que vous avez osé appeler « concertation », mais JAMAIS RTE n'a répondu à mes questions au sujet de ces études présélectionnées par leur

				<p>soin, études qui n'en ont que le nom...</p> <p>Ce n'est donc pas vrai, RIEN à ce jour ne PERMET de dire que le RISQUE SANITAIRE est NUL ou NÉGLIGEABLE, au contraire toutes les études affirment l'inverse (faune marine, comme santé humaine d'ailleurs) et pourtant jamais une ligne de cette puissance et taille n'a été installée au pieds des habitations... Quand allons nous nous interroger sur les impacts de ce projet alors? Consentez vous à faire de nous les cobayes des études à venir??</p> <ul style="list-style-type: none"> - ce tracé alternatif respecterait davantage, de façon évidente, la flore et la faune (ce plans) <p>... pour un coût qui, de fait, cette fois ci, ne DOIT plus être un frein.</p> <ul style="list-style-type: none"> - quant à la position de nos élus jusque là... , ou plutôt l'absence de positions, elle interroge beaucoup de monde... mais ceci est une autre histoire, qui se règle toujours. <p>Quel est donc svp le prix de notre santé? De notre environnement? De notre économie? Une piste cyclable toute neuve????? Quoi que vous décidiez de faire de votre conscience, et de votre âme ensuite, peu nous en importe, mais votre devoir est de défendre haut et fort les concitoyens qui vous ont fait confiance, qui vous ont élus.</p> <p>Alors s'il vous plait:</p> <ul style="list-style-type: none"> 1/ Élus, retrouvez la raison 3/ Madame la Préfète, retrouvez la raison 2/ RTE, retrouvez la raison <p>Quand une alternative aussi évidente s'offre à vous, ce débat ne doit même pas avoir lieu, ce n'est pas une question de principe, les conséquences sont trop importantes.</p>
Registre numérique	@1197_1216	Mélissa LEMOINE	Capbreton	Je suggère fortement d'opter pour le plan du collectif Stop THT. En effet le trajet adopté pour l'instant passe juste dans mon quartier, devant chez moi, sur ma plage, et cela m'inquiète.
Registre numérique	@1198_1216	Anonyme	Paris	<p>Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne.</p> <p>Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protection de la nature. Entre autre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. <p>De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure.</p> <p>Merci,</p>
Registre numérique	@1199_1216	Anonyme	Seignosse	<p>La préservation de l'environnement et la santé des gens étant prioritaires, Il n'est pas envisageable de maintenir ce tracé. Il faut imaginer les solutions techniques soit par le plein océan soit par l'autoroute.</p> <p>Quand je vois les contraintes et exigences par les normes qui sont imposés pour la construction immobilière ou l'aménagement des extérieurs, ce serait bien inadmissible que ce tracé soit maintenu.</p>
Registre numérique	@1200_1216	Anonyme	Versailles	<p>Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne.</p> <p>Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protection de la nature. Entre autre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. <p>De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure.</p> <p>Merci,</p>

Registre numérique	@1201_1216	Anonyme	Capbreton	Je suis contre ce projet qui ne respecte pas l'environnement..
Registre numérique	@1202_1216	Anonyme	Seignosse	<p>NON à cette ligne THT ! A l'origine c'est un projet maritime, non terrestre. Il doit rester maritime, quel qu'en soit le coût (c'est le problème de RTE), et de préférence ne pas se faire du tout, pour la sauvegarde de la faune, la flore et l'humain ! Le projet terrestre tel qu'il est présenté dans cette enquête publique, résulte de la connivence entre quelques associations d'intérêts personnels qui se présentent au nom de tous et RTE. Ces premières tellement concentrées sur leurs propres intérêts n'ont pas vu le piège tendu par RTE au travers des ateliers. Cette dernière, tellement ravie de trouver de zélés collaborateurs, qui lui servent de caution pour la transparence publique, qui lui servent de guide pour le tracé terrestre, peut se permettre de balayer d'un revers son devoir de démontrer la faisabilité du passage maritime du Gouf de Capbreton, son devoir de démontrer de manière fiable l'innocuité des effets sur la santé de cette ligne ou bien la vérité sur les risques, son devoir de prendre en compte l'impact socio économique d'un tel passage sur les communes traversées en décrétant qu'au-delà de 40m, il n'y a plus aucun risque certainement pour limiter les indemnités. Personnellement, en tant qu'habitante de Seignosse, je suis formellement contre ce projet terrestre, qui impactera ma santé, car je serai amenée à passer plusieurs fois par jour sur cette ligne, tant en tant que piéton, que cycliste, ... Devrais je être condamnée à ne plus sortir de chez moi, au nom de quelle folie ? Ou bien devrais je faire de grands détours ? Personnellement, en tant qu'habitant de Seignosse, je suis contre la dernière folie des pseudos opposants du projet qui sont en train de demander une modification de ce tracé terrestre qu'ils ont aidé à mettre en place. Afin de protéger leurs intérêts, ça ne les gêne pas de carrément couper en deux ma commune Seignosse. Stop aux privilèges, les pistes cyclables et les arbres de Seignosse ont autant de valeur que chez les autres communes ! Ainsi que ma santé de Seignossaise.</p> <p>Je suis contre ce projet, car il crée une enclave terrestre, qui va obliger les résidents, les personnes de passage (touristes ou bien ceux qui veulent simplement accéder aux plages par exemple) de franchir cette ligne 400.000V quel que soit le chemin emprunté (route, piste cyclable, trottoir) plusieurs fois, impactant leur santé.</p> <p>Je suis contre ce projet terrestre (peu importe la commune), car ici, il n'y a pas que des touristes de passage, il n'y a pas que des vieux dont on s'en fiche (ils iront mourir en hospice), il y a une population jeune, qui se rajeunit de plus en plus, avec des enfants, qui seront les premières victimes de cette ligne 400.000V.</p> <p>Je suis contre ce projet terrestre (peu importe la commune), car ici, il y a une population jeune qui s'installe depuis quelques années, dynamisant le secteur économique et créant de la vie dans les communes. Devant le danger de cette ligne, cette population partira, réduisant à néant ce dynamisme.</p> <p>Je suis contre ce projet, résultant d'une pseudo élite Européenne infestée de lobbys, qui ne connaît rien ni à la géographie, ni aux populations autochtones. Je demande l'annulation pure et simple de ce projet, montrant ainsi, que l'Europe n'est pas qu'un hémicycle, mais une population qui a aussi son droit à vivre.</p> <p>Je suis contre ce projet, car les budgets annoncés ne seront jamais tenus (d'ailleurs il n'y a pas de formule de révision de prix énoncée), dilapidant de l'argent qui aurait été plus que nécessaire pour la rénovation de notre système de santé public (il faudra bien accueillir les jeunes dont la santé sera impactée par cette ligne)</p> <p>Madame la préfète des Landes, vous qui avez validé le tracé terrestre, je suis sûre que votre lucidité et que votre responsabilité vont dans le bon sens, et que vous écouterez les craintes légitimes des populations des communes impactées par un tracé terrestre (injustice, santé, environnement) et que vous utiliserez toute votre influence pour dire STOP à ce projet, ainsi que pour veiller à la bonne accessibilité des plus nombreux aux informations (sortir du cercle d'initiés).</p>
Registre numérique	@1203_1216	Anonyme	Nanterre	Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne. Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protection de la nature. Entre autre:

				<p>- le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation;</p> <p>- le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols.</p> <p>De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure.</p> <p>Merci,</p>
Registre numérique	@1204_1216	Anonyme	Versailles	<p>Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne.</p> <p>Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseille le Centre National de la Protection de la nature.</p> <p>Entre autres :</p> <p>- le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation;</p> <p>- le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place;</p> <p>- le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols.</p> <p>De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure.</p> <p>Merci,</p>
Registre numérique	@1205_1216	Isuri JINASENA	Cormeilles-en-Parisis	<p>Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne.</p> <p>Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protection de la nature. Entre autre:</p> <p>- le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation;</p> <p>- le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place;</p> <p>- le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols.</p> <p>De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure.</p> <p>Merci,</p>
Registre numérique	@1206_1216	AM et Léon BOUGET	Capbreton	<p>Nous ne sommes pas favorable à ce projet de RTE, d'autant qu'il passe dans la ville de Capbreton, notamment pour raisons de :</p> <p>- santé des résidents et autres populations,</p> <p>- atteintes environnementales irrémédiables,</p> <p>- économiques, à plus ou moins long terme.</p>
Registre numérique	@1207_1216	Anonyme	Neuilly-sur-Seine	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne.</p> <p>Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protection de la nature. Entre autre:</p> <p>- le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation;</p> <p>- le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place;</p> <p>- le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols.</p> <p>De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure.</p> <p>Merci, Cordialement</p>
Registre numérique	@1208_1216	Anonyme	Capbreton	<p>Bonjour , ce projet n'est pas cohérent sur plein de point , notamment le risque sanitaire pour les porteurs de stimulateur cardiaque , MR Deschamps l'a évoqué lors de la réunion du 1 avril. Il faut qu'une étude épidémiologique indépendante soit faite, ou alors pas de ligne THT à moins de 100 m des habitations . Nous pouvons rajouter à cela, l'aspect</p>

				environnemental, déjà prévoir un démantèlement à la fin des 40 années de vie du projet me semble nécessaire voir même obligatoire pour les générations futures. Le trace de la ligne RTE pourrait longer l' autoroute Bordeaux Saint jean de lui cela éviterait aussi l'atterrissage comme vous en a fait par la CNPN. Merci de prendre note de tout ça et de modifier ou compléter votre projet en prenant en compte nos remarques Cordialement
Registre numérique	@1209_1216	Anonyme	Seignosse	Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne. Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l' autoroute comme le conseil le Centre National de la Protetion de la nature. Entre autre: - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures deja en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ses citoyens pris en otage de ce type de projet d'envergure. Merci.
Registre numérique	@1210_1216	Benjamin BONNEFOUS	Saint-Hilarion	Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l' autoroute comme le conseille le Centre National de la Protection de la nature. Entre autres : - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure. Merci,
Registre numérique	@1211_1216	Anonyme	Capbreton	je ne suis pas d'accord avec ce projet n'y a t'il pas d'autre solution....
Registre numérique	@1212_1216	Anonyme	Capbreton	Non à ce projet RTE dans les terres. Cela passe trop près des habitations et sous les pistes cyclables. Aucune étude de santé sur l'humain n'a été menée concernant la nocivité de ce champ électromagnétique sur le long terme, ni sur la faune et flore. Nous habitons un espace encore préservé avec des forêts, protégeons les, ainsi que la faune et flore associées. Revoir l'étude par le Gouf : Il y a bien des milliers de kilomètres de câbles qui traversent l'Océan Atlantique et les fonds marins sont loin d'être plats, alors il serait bon à RTE de revoir cette solution beaucoup moins dévastatrices écologiquement.
Registre numérique	@1213_1216	Chantal TRONSON	Capbreton	Projet qui ne prend en compte ni l'environnement ni la santé des riverains et qui n'est même pas réellement justifié économiquement. Scandaleux de présenter un tel tracé.
Registre numérique	@1214_1216	Alice MEYER	Angers	Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne. Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l' autoroute comme le conseille le Centre National de la Protection de la nature. Entre autres : - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols.

				De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure. Merci,
Registre numérique	@1215_1216	Aloïs TOURNELIER	Capbreton	Pas de ça chez nous, aucune transparence envers les citoyens et atteinte à l'intégrité des citoyens vivant dans les communautés visés par ce projet.
Registre numérique	@1216_1216	Dominique MOROUS	Capbreton	Je suis contre le projet Un tronçon de 2 liaisons souterraines d'environ 27 km entre Seignosse et Capbreton ; Les plages doivent rester un endroit où on se sent en sécurité
Registre numérique	@1217_1216	Anonyme	Capbreton	Je soutien l'ajustement du collectif tant que ça nuit à personne.
Registre numérique	@1218_1216	Béatrice CARRERE	Soorts-Hossegor	Je suis contre le projet
Registre numérique	@1219_1216	Élisabeth REMOND	Capbreton	Je suis fermement opposée à ce projet. Nous savons très bien qu'il y aura des effets plus néfastes sur la santé et sur l'environnement. Ce projet est une horreur à tout point vu !!
Registre numérique	@1220_1216	Béatrix LEFRANÇOIS	Saint-Jean-de-Marsacq	Je suis totalement opposée à ce projet de ligne THT, compte tenu du désastre écologique, de l'incertitude des risques sanitaires, de la destruction d'un site jusqu'à présent préservé, de l'impact d'un tel projet sur la faune et la flore. Je demande, si ce projet est maintenu, que le tracé suive celui de l'autoroute.
Registre numérique	@1221_1216	Anonyme	Capbreton	Je suis contre le tracé proposé qui passe trop près des habitations. Que faites-vous du principe de précaution ? De plus, on nous parle de nous restreindre en matière d'électricité... peu compatible avec le fait de fournir de l'énergie à l'Espagne.
Registre numérique	@1222_1216	Anonyme	Bordeaux	A propos du projet d'interconnexion électrique France Espagne par le golfe de Gascogne. ce projet de ligne à haute puissance n'a pas sa place dans la proximité d'habitations et de lieux naturels et touristiques. La destruction d'espaces naturels de valorisera la qualité de vie, l'immobilier et l'attraction touristique des communes impactées. Au vu de la nuisance sonore de se trouver simplement sous une ligne HT, personne ne devrait se voir imposer de vivre à proximité d'une de ces aberrations. Je vous demande de réévaluer la pertinence de ce projet au regard des coûts écologiques et des répercussions négatives qu'il entraîne. Qui paiera la différence entre les 1,7millions valides en 2017 et ce que le projet coûte maintenant ? Bien que lechange énergétique entre les deux pays soit intéressant pour notre autonomie en énergie, ce projet ne doit pas se faire AUX DEPENDS des populations locales et des espaces naturels préservés. La fin ne justifie pas les moyens. Ce n'est pas parce que ce projet a été validé en 2017 qu'il est encore pertinent aujourd'hui. Le monde a changé. Est-ce que l'écosystème autour du bassin n'a pas déjà suffisamment souffert cet été pour qu'on lui fasse subir encore des travaux importants, des constructions sur des zones naturelles préservées, l'abattage d'arbres et la fragilisation plus encore de cet Eco-système déjà précaire? Je vous demande d'abandonner ce projet. Et s'il devait se faire, de suivre l'avis de cpcn et d'étudier un tracé le long de l'autoroute. Et d'appliquer le principe de précaution EN TOUS CAS. merci pour votre discernement.
Registre numérique	@1223_1216	Anonyme	Bondues	Demande d'un tracé qui tiendrait compte les éventuelles risques. Longer l'autoroute, ne pas raser les arbres et de demander une vraie concertation avec la population.
Registre numérique	@1224_1216	Anonyme	Capbreton	Non au projet ? sauvons notre planète ?

Registre numérique	@1225_1216	Anonyme	Capbreton	je suis pour l'interconnexion entre la France et l'Espagne je suis contre le tracé tel qu'il est proposé par RTE parce qu'il est trop proche des habitations il passe environ 180 mètres de mon domicile et en pleine forêt, alors qu'il existe des chemin forestier un peu plus loin, au niveau de l'ancienne déchetterie entre Capbreton et Labenne
Registre numérique	@1226_1216	Caro	Capbreton	L'amélioration du réseau est peut-être justifiée mais la mise en danger d'autrui impliquée par le tracé décidé n'est pas légitime surtout quand un autre tracé est possible... Merci de prendre en compte la santé de vos concitoyens et contribuables. Et votants. Pour un avenir humain et une planète vivable .
Registre numérique	@1227_1216	Le Collectif Stop Tht40	Capbreton	<p>AVIS COMPLÉMENTAIRE DU COLLECTIF STOP THT40: – sur l'avis du Conseil National de la Protection de la nature entre parenthèses (CNPN): Le Collectif ne reviendra pas sur la définition des missions du Conseil National de Protection de la Nature, entité dont il convient de relever la totale indépendance par rapport à l'Administration instructrice, qui sont fixées dans le livre 4 du Code de l'Environnement. En synthèse, le CNPN est composé des meilleurs scientifiques et spécialistes de tous les domaines de la biodiversité : mammifères, poissons, invertébrés, reptiles, chauve-souris, flore, eau, zones humides, etc. Ce collège de scientifiques a pour mission d'évaluer des projets à réaliser au regard des ces enjeux et de donner un avis sur celui-ci: favorable, favorable avec réserve(s), ou défavorable. Cet avis, qui n'est effectivement que consultatif, est toujours attendu avec impatience par les autorités instructrices des services de l'État. Lorsque le CNPN exprime un avis favorable ou même un avis favorable avec réserves, un Préfet signera sans hésiter l'arrêté d'autorisation et l'arrêté de dérogation espèces protégées au motif qu'il y aurait très peu de chances que des recours présentés à l'encontre de ces arrêtés soient suivis d'effet par un Tribunal Administratif tant l'avis du CNPN fait autorité. À l'inverse, en cas d'avis défavorable du CNPN, sauf cas de figure tout à fait exceptionnel valant dérogation, aucun Préfet de Département ne signera un arrêté d'autorisation et un arrêté de dérogation espèces protégées, tant la probabilité sera grande qu'un recours opposé à ces arrêtés soit entendu par un Tribunal Administratif. Et pour cause. Le fonctionnement, réglementé par des textes très précis, est simple, et l'itération, limpide: - dans une 1ère étape, le porteur du projet doit tout d'abord faire la démonstration que son projet présente "UN INTERET PUBLIC MAJEUR" ET "QU'IL A ÉTUDIÉ TOUTES LES SOLUTIONS ALTERNATIVES POSSIBLES". ALORS SEULEMENT APRÈS AVOIR PROCÉDÉ À CES 2 DEMONSTRATIONS, QUI PLUS EST, VALIDÉES PAR LE CNPN, - survient la 2ème étape, à savoir l'examen des espèces protégées contactées, et les séquences ERC proposées par espèce. En page 4 de son avis, le CNPN admet la qualification "d'intérêt public majeur" du projet. Mais indique clairement page 5 que "toutes les solutions alternatives n'ont pas été examinées", en particulier une solution "cheminant le long de l'A63 de Bordeaux à Saint Jean de Luz". On pourrait d'ailleurs ajouter que la suite de l'étude a été proposée en pure perte, puisque l'étape 1 ne remplissait pas les conditions réglementaires. Comme l'indique le CNPN en page 12, le pétitionnaire n'a pas d'autre possibilité que de redéposer un dossier de demande d'avis au CNPN. Le Collectif a néanmoins examiné en détail les commentaires du CNPN. La conclusion est simple: comment est-il possible de déposer un dossier aussi inabouti devant une instance d'un tel niveau scientifique? Le constat est sans appel et il n'est nullement besoin de reprendre ici chacun des points relevés par les éminents scientifiques, tant ils sont nombreux.; il faudrait quasiment reprendre l'intégralité du propos: insuffisances des états initiaux, de la définition des aires d'études, mise en cause même de la méthode d'investigation et de travail retenue par le bureau d'études,...</p>

				<p>Le Collectif relève également un point qui aura peut-être échappé aux éminents scientifiques: RTE indique que les états initiaux et les inventaires terrestres sur le fuseau landais ont duré 15 jours en 2020 et 14 jours en 2021, pour la faune, entre le 20 janvier 2020 et le 14 septembre 2021. Le Collectif rappelle que le tracé alternatif terrestre n'a été acte par le Ministère que...mi septembre 2021. Ne doutant pas qu'il soit doté d'un très grand sens de l'anticipation, dans le meilleur des cas, les inventaires auront pu commencer après la communication du tracé alternatif affiché pour la 1ère fois lors de la réunion du Tube à Seignosse mi-juin 2021. Et donc dans le meilleur cas de figure, les inventaires n'auront pu couvrir chacune des 4 saisons... Ce qui a pourtant été assuré ostensiblement par RTE a plusieurs reprises...</p> <p>En fait, le CNPN met en exergue ce qui est palpable dans de nombreux avis d'éminentes Administrations, à savoir l'envie forte de RTE de conclure cette phase d'études rapidement pour engager la phase travaux au plus vite et envisager la mise en service de cette ligne au plus tôt.</p> <p>Le Collectif rappelle qu'il n'est pas opposé à la réalisation de cette interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, regrette que le tracé alternatif élaboré à l'été 2021 ne soit pas, à ce jour, allé au bout de la logique en prêtant intérêt aux propositions d'ajustements des habitants du territoire, et quelque soit le contexte, les réglementations régissant l'instruction de tels dossiers doivent être respectées.</p>
Registre numérique	@1228_1216	Florence LOUIS	Sabres	<p>Bonjour !</p> <p>Selon le collectif de citoyens Stop THT 40, le dossier de RTE soulève selon nous de nombreuses inquiétudes, comme la construction des chambres d'atterrages aux Casernes et aux Océanides : plus de 10 000m2 de surface de chantier en arrière-dune, avec le construction de puits, la présence de plate-forme de forage et de bateaux Câblier près des plages, entraînant une baisse de fréquentation considérable.</p> <p>Nous soulevons la question de l'impact sur les zones de surf, de baignade et de pêche.</p> <p>Nous souhaitons que soit favorisée la réduction de la consommation d'énergie, pas la multiplication des infrastructures.</p> <p>Espérant que cette enquête respectera le point de vue des citoyens</p>
Registre numérique	@1229_1216	Élisabeth REMOND	Capbreton	<p>Je suis fermement opposée à ce projet.</p> <p>Nous savons très bien qu'il y aura des effets plus que néfastes sur la santé et sur l'environnement.</p> <p>Ce projet est une horreur a tout point de vue pour notre région.</p>
Registre numérique	@1230_1216	Anonyme	Seignosse	<p>A l'heure d'épargner notre planète, et tout le vivant (végétal, animal, humain) que l'Homme a déjà bien saccagé, à l'heure où une crise sanitaire a joué la culpabilisation sur les citoyens, je trouve scandaleux voire douteux de la part de nos élus de collaborer à ce genre de projet sans même essayer de préserver au maximum l'environnement forestier, marin, urbain et l'humain d'une source de danger connue et reconnue par des scientifiques et médecins. Revoir le trajet de ce projet ne résoudra pas le problème mais l'amoindrirait. Il serait temps d'arrêter de fonctionner au gain financier au détriment de la santé et de la Vie tout simplement. Pour une région aussi dynamique, communicant sur le sport, la santé, la nature et misant soi-disant sur le développement durable, c'est juste un manquement dans vos fonctions. Ce sont ceux qui vous élisent que vous mettez en danger, c'est honteux.</p>
Registre numérique	@1231_1216	Sea Shepherd France SEA SHEPHERD FRANCE	Paris	<p>Première interconnexion électrique en partie sous-marine entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne : Sea Shepherd France rejoint l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable</p> <p>Nous partageons les motifs de l'avis défavorable du CNPN, émis en août dernier, que sont pour rappel :</p> <p>l'incompréhension vis à vis du tracé qui ne répond pas à l'absence de solutions alternatives satisfaisantes, les déficits en matière d'état initial, notamment en milieu marin, la sous-évaluation globale des enjeux, des impacts bruts et des impacts résiduels en milieu terrestre, l'omission surprenante des impacts en milieu marin, la quasi absence de mise en œuvre de la séquence ERC et l'insuffisance des mesures de réduction et de compensation qui ne permettent pas de répondre à l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité.</p> <p>Un tel projet industriel expérimental (première interconnexion en partie sous-marine entre les deux pays) ne peut</p>

				<p>s'exempter d'un devoir de précaution. Si le projet est considéré comme étant d'intérêt public majeur socio-économique (ce qui est contestable), nous rappelons que l'océan est le principal organe de régulation du climat et notre principal allié contre le réchauffement climatique. Un intérêt public vital qui prévaut largement sur des intérêts socio-économiques. De nombreuses espèces menacées et/ou protégées représentant des enjeux forts sont présentes sur différentes zones du tracé, parmi lesquelles : batraciens, reptiles (à l'instar du lézard ocellé), oiseaux (68 espèces d'oiseaux marins sont présentes dans la zone incluant 21% d'espèces rares), odonates, coléoptères (comme le grand capricorne), mammifères terrestres (exemple de la Noctule de Leisler, une espèce de chauve-souris ou encore le vison d'Europe), mammifères semi-aquatiques ou marins (dauphins communs, grands dauphins...), poissons (comprenant les poissons amphihalins (migrateurs) protégés comme l'esturgeon et l'anguille), crustacés...</p> <p>En réponse à l'avis défavorable du CNPN, RTE estime que la présence, pourtant connue, des requins et notamment du requin pèlerin « n'est pas assez documentée pour se risquer à conclure sur le niveau d'enjeu associé à l'espèce sur le territoire par rapport aux travaux et à sa sensibilité aux champs électromagnétiques ». Cela montre bien les limites de l'étude mise à notre disposition.</p> <p>Pour les mammifères marins (particulièrement sensibles à la pollution sonore), la mise en place d'un périmètre d'exclusion de ces derniers incluant l'augmentation progressive du niveau sonore des travaux constitue une perturbation intentionnelle d'espèces protégées. Il s'agit d'une menace supplémentaire pour les dauphins dont la population est déjà menacée par les captures dites accidentelles dans le golfe de Gascogne et pour laquelle aucune mesure efficace n'est mise en place par la France comme en témoigne notre opération Dolphin Bycatch.</p> <p>D'ailleurs, le projet Golfe de Gascogne de RTE ne prend pas en compte le cumul des impacts liés aux pressions anthropiques actuelles exercées sur le milieu marin, qui pour rappel n'est pas cloisonné, (pêche, trafic maritime, pollutions, développement des projets industriels offshore et côtiers...) ni ceux qui en découlent et menacent chaque jour davantage les espèces marines et leurs habitats (acidification, réchauffement climatique, développement des maladies à l'instar de la grippe aviaire...).</p> <p>Aucune alternative de moindre impact n'est proposée sous prétexte que le projet ait été défini comme une interconnexion de nature sous-marine au départ. La destruction ou la dégradation d'habitats naturels et semi-naturels sont la première cause d'extinction des espèces sauvages. Aucune compensation efficace en milieu marin n'est par ailleurs prévue. La remise en cause de la liaison sous-marine notamment est donc non seulement valable mais absolument nécessaire.</p> <p>Pour toutes ces raisons et en vue de rappeler l'obligation de respecter le principe de précaution qui interdit le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement ce qui est le cas ici, nous demandons que le commissaire enquêteur donne des conclusions et un avis défavorable pour l'interconnexion électrique, notamment, la partie sous-marine entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne.</p>
Registre numérique	@1232_1216	Sophie CORDIER	Capbreton	<p>Je refuse ce projet totalement.</p> <p>S'il doit persister, je refuse le tracé actuel proposé, je demande le tracé proposé par le collectif STOP THT</p>
Registre numérique	@1233_1216	Anonyme	Seignosse	<p>Le passage du câble 400Vcc sur le plan joint tel qu'il m'a été présenté à la mairie de Seignosse le 16 /12/2022 me convient car il passe principalement au milieu des bois .De plus l'interconnexion entre la France et L'Espagne ne peut être qu'un Plus pour nos deux Pays.</p> <p>je fais remarquer aussi qu'avant de nous soucier de la distribution , faisons en sorte que nos centrales fonctionnent et que nous ne soyons pas comme aujourd'hui a 50% de n os capacité de production . Courage à tous</p>
Registre numérique	@1234_1216	Le Tutour SEBASTIEN	Arles	<p>Bonjour</p> <p>Je suis contre ce projet en outre les différentes commissions sont contre celui-ci aussi. Il est honte qu'un pays comme la France demande à tous le monde de faire des efforts pour la planète et ce mme gouvernement détruit nos mers dans nos territoire</p>

Registre numérique	@1235_1216	Anonyme	Rodez	Je m'oppose à ce projet pour des raisons environnementales
Registre numérique	@1236_1216	Anonyme	Capbreton	Je suis opposé au passage de câble très haute tension en plein milieu des habitations. Les risques pour la population sont énormes . Stop!!!!
Registre numérique	@1237_1216	Loirs LAURENT	Seclin	Bonjour, je suis contre ce projet car il comporte plusieurs zones d'ombre. Quid de l'impact des champs électromagnétiques sur les requins ? Quelles alternatives sont proposées ? L'océan est déjà perturbé par d'autres activités humaines, alors étudions bien l'impact de ce genre de projets avant.
Registre numérique	@1238_1216	Mélanie LEGUAY	Paris	Ce projet est une menace pour l'écosystème marin déjà si fragile Il faut en urgence étudier des alternatives et ne pas mettre en place cette interconnexion La vie marine est précieuse, nous nous devons de la protéger !
Registre numérique	@1239_1216	Annelise ROUSTAING	Bordeaux	Trop d'impact sur les espèces et les habitats marins. Non à la mise en place du projet.
Registre numérique	@1240_1216	Dominique DELLANGNOL-CAMI	Ermont	Ce projet industriel est une nouvelle menace pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je suis opposée à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1241_1216	Rose MANSOT	Saint-Aubin-sur-Quillebeuf	Je dis non à ce projet !!!!
Registre numérique	@1242_1216	Louis CHALET	Montélimar	Bonjour, Comme le recommande Conseil National de la Protection de la Nature (CNPR), je m'oppose au projet d'interconnexion électrique de la France et de l'Espagne par le Golfe de Gascogne. En effet, ce projet est dangereux pour les espèces retrouvé dans ces zones et pour l'environnement plus global. Dans le cadre des changements climatiques protéger notre océan est essentiel car il régule le climat mondial. Je vous demande donc d'arrêter ce projet. Cordialement
Registre numérique	@1243_1216	Eric CÉRET	Grenoble	Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable à ce projet, car il représente une menace (encore !) pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. Je suis totalement opposé à ce que cet avis soit outrepassé. Notre besoin est de préserver l'avenir de l'environnement - ce qu'il en reste -, pas de plus de pollueur, plus d'industries qui écrasent tout sur leur passage pour gagner de l'argent en nous laissant les conséquences sur les bras.
Registre numérique	@1244_1216	Anonyme	Biarritz	Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne. Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protetion de la nature. Entre autre: - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures deja en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure. Merci,

Registre numérique	@1245_1216	Agnès BELINGHERI	Cormontreuil	C'est une abberation pour le monde marin et la nature en général. N'y a t-il pas assez de problèmes en ce moment dans l'actualité qui sont le résultat de ce genre de projet ? Je suis contre et le revendique
Registre numérique	@1246_1216	Océane CHARLOT	Maigné	Je suis contre le PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE - ESPAGNE PAR LE GOLFE DE GASCOGNE
Registre numérique	@1247_1216	Anonyme	Tourtoirac	C'est un menacé pour la nature, je m'y oppose.
Registre numérique	@1248_1216	Anonyme	Amiens	Aberration pour la faune marine et projet d'aucune utilité importante donc je souhaite m'opposer à ce projet
Registre numérique	@1249_1216	Taverne OLIVIER	Nancy	je m'oppose a la réalisation de ce projet n'ayant présenté aucune alternative moins impactante. ce projet est dangereux pour la vie marine.
Registre numérique	@1250_1216	Levana AYACHE	Paris	Projet qui menace la biodiversité marine mais aussi terrestre ainsi que leurs habitats. L'océan est notre meilleur allié contre le changement climatique, tout projet ayant des répercussions néfastes sur lui est à proscrire. Pour ces raisons, j'émet un avis défavorable à cette aberration.
Registre numérique	@1251_1216	Yvan Et Marie Laure RIES	Capbreton	Nous sommes habitants de Capbreton et rejetons totalement le dernier tracé terrestre proposé par RTE. La décision préfectorale doit être prise: - en tenant compte de l'instruction Batho concernant le principe de précaution - en suivant les avis et la validation donnée par le CNPN. Nous souhaitons que le tracé retenu soit celui proposé par le Collectif STOP TH40.
Registre numérique	@1252_1216	Pierre MARTIN	Bourges	Ce projet va degommer la vie marine, c esg inutile, sans scrupules et immoral
Registre numérique	@1253_1216	Elise FATIS	Rueil-Malmaison	Non a l'interconnexion entre l'Espagne et la France pour l'ensemble des motifs cités par le Cnpm
Registre numérique	@1254_1216	Anonyme	Coutras	Ce projet a reçu un avis défavorable du Conseil National de la Protection de la Nature et constitue une menace pour les espèces marines et terrestres ainsi que pour les habitants. Cette interconnexion risque de provoquer des dommages irréversibles et aura un impact négatif sur le milieu aquatique. Pour ces raisons je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1255_1216	Anonyme	Velaux	Après m'être informée sur ce projet, le manque d'étude préalable ainsi que les conséquences sur le milieu marin non prises en compte, je ne souscris pas à ce projet et souhaite son arrêt.
Registre numérique	@1256_1216	Anonyme	Paris	Un projet d'une telle envergure va encore une fois détruire les fonds marins et l'écosystème maritime. Pour rappel ce même écosystème est indispensable à la lutte contre le réchauffement climatique mais aussi à la vie humaine.
Registre numérique	@1257_1216	Nathalie LAUSSUCQ	Téthieu	Sauver une des plus belle plage des landes. Permettre à tous de pouvoir continuer à en profiter. Préserver l'environnement et l'économie locale
Registre numérique	@1258_1216	David LABROUSSE	Chirac	Ce projet industriel a reçu un avis défavorable du Conseil national de protection de la nature (CNPN), car pouvant porter atteinte à la biodiversité et à ses habitats. Il faudrait respecter nos océans, qui jouent un rôle si important dans la régulation du changement climatique. Je m'oppose donc à ce projet, et je souhaite que le commissaire d'enquête respecte l'avis du CNPN.
Registre numérique	@1259_1216	Marco FANIZZA	Paris	LE CNPN a donné un avis défavorable pour ce projet. En tant que citoyen inquiet sur l'impact d'un tel projet sur les écosystèmes marins, je manife mon désaccord.

Registre numérique	@1260_1216	Marion LARQUÉ	Clamart	Le conseil national de ma protection de la nature a émis un avis défavorable contre ce projet. Le rôle primordial de l'océan est reconnu et cet avis défavorable devrait suffire à mettre un terme à un projet considéré comme une menace pour la biodiversité marine. Je m'oppose donc à ce projet et demande donc au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1261_1216	Bogemans WENDY	Mettet	A quel miraculeux moment l'argent arrêtera il de passer au dessus de la nature ? Est il encore acceptable aujourd'hui de détruire la faune et la flore marine encore et encore ? Combien de temps reste t'il avant qu'un retour en arrière ne soie plus jamais possible.. Je suis totalement contre ce projet complètement aberrant et vous demande donc de donner un avi défavorable .
Registre numérique	@1262_1216	Olivia SIMUNIC	Ronchin	A l heure ou l écologie et la sauvegarde de la biodiversité est au cœur des n préoccupations planétaires il serait temps d arrêter de proposer ce genre de projet écocidaire! Ce n est pas parce que ça se passe sous l eau que ce n est pas grave! Nous dépendons des oceans et de leur santé, arrêtons de les massacrer sous couvert d utilisation soit disant verte! Écoutez les spécialistes indépendants de la vie marine! Ce projet est une aberration si ce n est un crime à venir pour notre planète!
Registre numérique	@1263_1216	Anonyme	Royan	Je suis contre ce projet qui serait destructeur pour l'océan et sa biodiversité. Je souhaite que le commissaire enquêteur rende un avis défavorable
Registre numérique	@1264_1216	Anonyme	Le Luc	Assez de pollution sous marine non à ce projet pour l'avenir de la faunes marines
Registre numérique	@1265_1216	Anonyme	Vérac	Je m'oppose à la réalisation de ce projet qui est néfaste pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan étant notre 1er allié contre le changement climatique, ce projet qui présente des risques de dommages graves et irréversibles me semble une aberration. C'est pourquoi je demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1266_1216	Anonyme	Saint-Georges-lès-Baillargeaux	Les études sur les dangers que ce projet peut avoir sur les espèces marines n'ont pas été faites. Il est nécessaire de s'assurer de tels impacts avant la réalisation et de voir si d'autres alternatives n'existent pas. Ne pas prendre en compte les conseils du CNR n'est tout bonnement pas acceptable en 2022. Stop à la destruction du vivant.
Registre numérique	@1267_1216	Anonyme	Saint-Paul-lès-Romans	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Le milieu marin a besoin de protection et non d'un enieme projet qui accélère le déclin de nos ressources marines Vous devez renoncer à cette folie !!! Bien à vous
Registre numérique	@1268_1216	Claude BOROWSKI	Orléans	Je m'oppose à ce projet en suivant l'avis du conseil national de la protection animale. Je fais confiance à Seasheperd France dans leurs alertes concernant la protection de la biodiversité. Cordialement.
Registre numérique	@1269_1216	Antonin HEYRAUD	Romans-sur-Isère	Pourquoi faire passer dans des endroits difficile d'accès donc difficilement contrôlables et compliqué a entretenir des installations comme celle ci? Pour les mettre loin des yeux, et donc loin du public? Le réseau électrique actuel n'est il pas utilisable?

				Même si je n'apporte pas réellement de solutions, je souhaite apporter ma voix et m'opposer à ce projet. Bien cordialement
Registre numérique	@1270_1216	Etienne POMMIER	Saint-Jean-de-Luz	Bonjour Je suis moniteur de plongée sous marine diplômé d'état par le CREPS de bordeaux en 2019. A ce titre je tiens à vous faire part de mon extrême inquiétude quant à ce projet de câble électrique sous marin. En effet celui ci risque de perturber irrémédiablement la faune halieutique locale ainsi que les sens d'orientation des mammifères marins présents sur la zone. C'est afin d'éviter le pire que j'emet un avis Très défavorable à l'encontre de ce projet et qu'en temps que professionnel du secteur je pense qu'il risque de détériorer irrémédiablement le milieu sous marin
Registre numérique	@1271_1216	Jean Brice - Saint-Séries	Saint-Séries	Par respect les environnements qui seront indéniablement affectés par ce projet, et dans un souci de préservation de nos rares espaces naturels, je m'oppose à ce projet. L'urgence est du côté de l'environnement. Pour une fois, puissent les intérêts économiques laisser la place à une logique de préservation. Merci d'entendre la voix calme des citoyens qui réfléchissent et prennent le temps d'expliquer comme ici leurs points de vue. L'intérêt commun EST dans une écologie réelle, raisonnable. Pour une fois, pensons à ce que l'on perdra définitivement en grignotant toujours plus les rares espaces préservés de l'activité humaine. Il n'y a pas de retour en arrière. C'est maintenant que la bonne décision peut être prise. Joyeux Noël ! Merci pour votre attention :)
Registre numérique	@1272_1216	Félix ANGELINI	Ermont	Compte-tenu de l'aspect expérimental et trop peu soucieux des conséquences sur le riche écosystème marin de cette zone, j'émetts un avis défavorable à ce projet. Dans un contexte de lutte face à la dégradation des écosystèmes marins, le minimum serait de mieux prendre en compte les conséquences de ce projet.
Registre numérique	@1273_1216	Anonyme	Saint-Jean-de-Monts	Compte tenu du désastre écologique je m'oppose à la réalisation de ce projet et je demande au commissaire d'enquêtes d'émettre un avis défavorable
Registre numérique	@1274_1216	Anonyme	Cannes	Ce projet est une menace écologique et en tant que citoyenne, je m'y oppose. Cordialement,
Registre numérique	@1275_1216	Melanie DUBUISSON	Chelles	Laissons les océans tranquille, arrêtons de mettre en danger les océans.
Registre numérique	@1276_1216	Anonyme	Prunay-Cassereau	Ce projet n'a pas fait l'approbation du CNPN et le manque de proposition d'alternatives moins invasives pour les espèces qui vivent dans ces écosystèmes est flagrant. Les impacts sur la biodiversité y sont clairement sous estimés voire non pris en compte. De plus la stratégie ERC n'est pas réellement appliquée et l'ommission de compensations effectives afin de limiter la perte nette en biodiversité en témoigne. C'est pour toutes ces raisons citées plus haut que je demande à vous Monsieur le Commissaire enquêteur d'émettre un avis défavorable pour ce projet.
Registre numérique	@1277_1216	Pascale SABATER	Saint-Lubin-de-la-Haye	Je suis CONTRE ce projet L'heure est à la protection de la biodiversité, donc NON au rajout de menaces supplémentaires pour les espèces marines ! Les océans paient déjà un bien lourd tribut.....
Registre numérique	@1278_1216	Anonyme	Angers	Je suis contre ce projet qui est une aberration étant donné la destruction d'habitat de la biodiversité que cela va engendrer. Il est plus que temps de penser à préserver nos milieux marins qui sont l'organe premier de régulation du climat. Je m'oppose à ce projet d'interconnexion électrique France-Espagne.

Registre numérique	@1279_1216	Anonyme	Metz	Tout d'abord merci de nous donner la possibilité de nous exprimer. J'espère que nos avis seront pris en compte. Le progrès c'est bien. Faire mieux jour après jour aussi. Mais pas au détriment de la vie et de l'amour qu'il faudrait porter à cette planète.
Registre numérique	@1280_1216	Anonyme	Maltot	Je suis totalement défavorable à la mise en place de ce projet d'interconnexion ! Encore une fois les fonds marins ne sont pas pris en considération. Un avis défavorable a déjà été émis par le conseil national de protection de la nature ! Il est temps de prendre en compte la biodiversité et ne plus lancer de projet allant à l'encontre de sa préservation
Registre numérique	@1281_1216	François BRAYMAND	Saint-Geoirs	Bonjour, je m'oppose à ce projet qui va nuire à la biodiversité, a l'océan.
Registre numérique	@1282_1216	Anonyme	Taule	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1283_1216	Manon BOISSIÉ	Montpellier	Ce projet, comme beaucoup d'autres projets écocides, s'ajoute à une déjà bien trop longue liste qui petit à petit fait pencher la balance du destin de l'humanité. L'équilibre de la vie marine, comme beaucoup d'écosystèmes aujourd'hui, ne tient qu'à un fil. Préservons le au maximum, pour la nature mais aussi pour l'homme, qui ne survivra pas longtemps sans la nature.
Registre numérique	@1284_1216	Ravier MARIELLE	Clermont-Ferrand	Ce projet a reçu l'avis défavorable de la CNPN, car il ne prends pas en compte l'impact des travaux sur l'environnement. Le milieu marin est fragile et est important pour notre avenir. Nous ne pouvons pas nous permettre de faire des projets industriels de cette nature sans quantifier leurs taux de destruction. Aucune alternative ayant un moins fort impact n'a été proposé, et il y a un réel risque de dégâts irréversibles sur les systèmes alentours. Pour que l'environnement soit pris en compte lors de la réflexion autour de ces projets, et parce qu'ici il n'est pas respecté, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Merci
Registre numérique	@1285_1216	Anonyme	Bois-Colombes	Je suis contre ce projet qui détruit le vivant et les écosystèmes. Merci de suivre les conclusions du rapport du CNPN
Registre numérique	@1286_1216	Marine VERDY	Besançon	Je m'oppose à ce projet: les enjeux liés à la faune marine sont immenses. Un océan vivant est nécessaire pour continuer à travailler à la préservation de la vie sur terre dans le cadre du climat. Il est insensé qu'un tel projet puisse voir le jour , je m'y oppose farouchement. Pour le vivant, pour notre qualité de vie, pour l'avenir de nos enfants, c'est non. Cordialement
Registre numérique	@1287_1216	Anonyme	Marly	Dans sa conclusion, le CNPN émet un avis défavorable à ce projet, c'est amplement suffisant pour ne pas suivre bêtement un projet juste pour le profit. Surtout que d'autres alternatives n'ont pas été proposées, pourquoi choisir la simplicité au détriment d'une espèce maritime. Le gouvernement dit qu'il faut être plus écologique, on nous dit de prendre des voitures électriques pour l'écologie mais à côté de ça , il est mis en place des projets qui détruisent nos océans. Si l'océan meurt, nous n'auront plus de ressources. Il serait temps de joindre les paroles aux actes et de soutenir nos océans. C'est pourquoi, ce projet ne doit pas se réaliser et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.

Registre numérique	@1288_1216	Adrien CHAUVEAU	Paris	Bonjour, je m'oppose à ce projet qui représente encore une menace pour les espèces marines, alors même que l'océan est fragilisé.
Registre numérique	@1289_1216	Anonyme	Renaison	Je m'oppose au projet industriel de l'interconnexion électrique en partie sous-marine entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne, celui étant une menace pour les espèces marines. Je demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1290_1216	Pecot CLARA	Paris	Après lectures des enquêtes d'associations écologistes, je partage ma voie défavorable au projet mentionné en objet et ce pour l'impact qu'il aurait sur les espèces vivantes peuplant l'océan et sur l'humain par voie de conséquence.
Registre numérique	@1291_1216	Willy BORDESSOULLES	Capbreton	Il est certain que la proximité de cette ligne imposera des contraintes de sécurité draconiennes aux collectivités comme aux entreprises pour tous travaux situés à proximité de cette ligne et pour tout croisement de cette dernière (raccordement d'eaux usées, alimentations électriques, fibre, eau potable, etc). distance minimale de sécurité, profondeur plus pertinente pour passer dessous ou/et autorisation obligatoire pour tout chevauchement, protection pendant les travaux, signalisation, etc... Qui dit contraintes, dit coûts supplémentaires, le dossier doit être très bien ficelé afin de ne pas faire supporter la moindre dépense supplémentaire aux collectivités comme aux entreprises ou au citoyen lambda. Concernant la pêche professionnelle, les professionnels ont-ils été consultés? Il semblerait qu'ils ont été oubliés! Quelles seront les contraintes concernant la pêche locale, quels seront les interdits à proximité de la ligne, même si elle doit être enfouie. - y aura t'il une zone de sécurité, d'interdiction et pour quel type de matériel. - Y aura t'il une surveillance pour mesurer l'impact sur la faune marine à proximité de la ligne, notamment sur les poissons de fond. - Cette surveillance sera t-elle faite par un organisme indépendant? Beaucoup de questions et d'incertitude.
Registre numérique	@1292_1216	Anonyme	Lyon	Cela ne doit pas être mis en place.
Registre numérique	@1293_1216	Sophie DUBAIL	Strasbourg	Je suis fermement contre le projet d'interconnexion électrique France - Espagne par le golf de Gascogne. Celui-ci nuit gravement à l'environnement. L'océan qui est déjà dangereusement menacé par la pollution en général, n'a pas besoin de cette folie destructrice. Je me range donc, du côté du conseil national de la protection de la nature, qui a émis un avis défavorable à ce projet. J'espère que vous saurez prendre vos responsabilités et que vous privilégerez la vie à la mort
Registre numérique	@1294_1216	Patricia MITTON	Bignan	Je ne suis pas favorable à ce projet, laissons la mer en paix.
Registre numérique	@1295_1216	Anonyme	Marseille	Je m'oppose au projet interconnexion dans le golfe de Gascogne ! Merci de prendre en compte ma voix
Registre numérique	@1296_1216	Anonyme	Marseille	Non. Je suis contre
Registre numérique	@1297_1216	Titouan RICHARD	Capbreton	Jeune Capbretonnais de 14 ans vivant à Capbreton dans le lotissement Bouhebe à quelques mètres seulement de cette ligne à très haute tension. Je suis totalement contre pour que de telle ondes et un tel câble viennent endommager notre magnifique espace naturel qui est la pinède des Landes et nos spots de surfs ou le câble passera qu'a quelques mètres de nos pieds et nuira à notre avenir, notre santé. Pour tous ces jeunes comme moi qui vivront dans les Landes, on connaît les séquelles de ce câble qui seront très graves aux longs termes. Tous les Landais, Girondins et Espagnols seraient touchés par un tel projet qui n'est que financier et qui ne sert complètement à rien qu'à se faire de l'argent sur le dos de

				nos parents. Alors stop à cette ligne à THT !!!!!!!
Registre numérique	@1298_1216	Anonyme	Laventie	Le conseil national de la protection de la nature a émis un avis défavorable, cela devrait suffire à tout stopper. Sans compter les risques encourus par la faune et la flore non évalués. Une fois tout détruit il n'y a pas de retour en arrière. Alors que les ingénieurs et autres têtes pensantes établissent un autre projet, meilleur et sans risques pour tous.
Registre numérique	@1299_1216	Philippe MULLER	Hambach	L'électricité venant d'Espagne est produite par la centrale thermique au charbon de Safi au Maroc, est-ce la bonne voie à suivre ?
Registre numérique	@1300_1216	Maud	Marseille	Je suis l'avis de la CNPN. Il ne faut pas mettre en place ce projet, surtout quand on voit que les études d'impact sont insuffisantes.
Registre numérique	@1301_1216	Anonyme	Léognan	Bonsoir, Je demande un avis défavorable concernant ce projet. En effet, à l'heure de la protection de la biodiversité, des efforts pour contre le réchauffement climatique je désapprouve ce projet inutile. Une fois de plus nos côtes et nos fonds marins vont être perturbés, menacés. Je demande des études plus poussées, des alternatives à réfléchir. Merci de faire preuve de bon sens, et d'entendre chaque propos. Cordialement
Registre numérique	@1302_1216	Valérie KLING	Moirans-en-Montagne	La bonne santé de nos océans est vitale pour toute la vie terrestre. Ce projet a reçu un avis défavorable de la part du Conseil National de la Protection de la Nature, et pour cause ! Les risques de dommages importants et irréversibles sont réellement présents, l'impact sur l'environnement pourrait être catastrophique. Il est grand temps de considérer les derniers espaces sauvages existants comme des sanctuaires à préserver absolument, il en va de notre propre survie, tout simplement. Je m'oppose donc, en toute logique, à cette installation industrielle et demande à Monsieur le Commissaire d'enquête d'en faire de même en émettant un avis défavorable.
Registre numérique	@1303_1216	Natacha CAMPOS	Nantes	Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis négatif contre ce projet qui est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan permet la régulation du climat et il est notre principal allié contre le changement climatique. Il faut arrêter de l'endommager. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion malgré le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1304_1216	Timothé ELIE	Rennes	Je souhaitais faire part de mon opposition quant au projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, par le Golfe de Gascogne. En effet, il me semble notamment que le Conseil National de la Protection de la Nature s'oppose au projet pour diverses raisons, dont la mise en danger d'espèces protégées et/ou menacées. Ce seul risque est inacceptable au vu de la dégradation progressive du milieu marin à l'échelle de la planète. Laissez la mer tranquille. Merci.
Registre numérique	@1305_1216	Sandra DUBOST	Gex	Y a t il encore besoin d'expliquer pourquoi ce genre de projet ne devrait pas voir le jour ? L'océan est un des poumons de la planète avec l'Amazonie et nous sommes en train de détruire les 2. L'océan, notamment avec la surpêche, avec la pollution constante. Et maintenant, on nous propose encore un autre truc polluant. Est-ce que ces gens réfléchissent un peu en terme d'avenir, de génération futures ou ils ne pensent qu'à l'argent ?
Registre numérique	@1306_1216	Claire MALNIS	Paris	Sauf erreur de ma part, le Conseil National de la Protection de la Nature a jugé que ce projet était une menace pour l'habitat des espèces marines et terrestre, ainsi que pour leur habitat. Suite à quoi, il a rendu un avis défavorable à ce projet. Compte tenu de l'urgence climatique, il semble parfaitement

				<p>préjudiciable pour la biodiversité, et par ricochet, pour l'espèce humaine, de démarrer ce type de projet. Devant les forêts primaires, déjà largement menacée, l'océan est notre premier allié en matière de régulation du climat. Le risque de dommages massifs et irréversibles est loin d'être anodin. Il est grand temps de faire passer la sauvegarde de notre planète avant les intérêts économiques de quelques uns. De nombreuses instances gouvernementales existent, leur but devrait être de préserver la seule planète à notre disposition pour vivre. J'espère sincèrement que vous entendrait mon appel à l'aide. Des projets comme celui-ci n'ont plus de sens dans le monde dans lequel nous vivons. Nous devons agir, et vite.</p> <p>C'est pourquoi aujourd'hui, je tiens à vous faire savoir que je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.</p> <p>Merci de penser à nos enfants, et même, à nous!</p>
Registre numérique	@1307_1216	Anonyme	Caen	Vu l'avis défavorable du conseil national de protection de la nature, veuillez chercher des alternatives et arrêter le projet en l'état actuel.
Registre numérique	@1308_1216	Anonyme	Antibes	Je suis contre ce projet qui menace l'océan, les espèces sous-marines et leurs ressources habitables et je demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable à un tel projet dangereux pour le monde vivant dont nous faisons partie.
Registre numérique	@1309_1216	Arthur BENSANA	Toulouse	Bonjour, Je suis très défavorable au projet et m'aligne avec les conclusions du conseil national de la protection de la nature. La nature a déjà été poussée dans ses derniers retranchements et a besoin du peu d'espace qui lui reste. L'océan produit plus de la moitié de notre oxygène. Nous devrions faire tous ce que nous pouvons pour ne pas déranger l'écosystème. Je demande au commissaire d'émettre un avis défavorable
Registre numérique	@1310_1216	Anonyme	Roche-Saint-Secret-Béconne	Bonjour Je souhaiterais que plus d'études soient faites sur l'impact réel de ce réseau sur la faune et flore marine, et sur les cycles et la biodiversité.
Registre numérique	@1311_1216	Catherine AUGAT	Sainte-Marie-aux-Mines	Pour préserver l'océan et ses habitants
Registre numérique	@1312_1216	Anonyme	Contes	Le CNPN a donné un avis défavorable à ce projet industriel, car c'est encore une menace pour la vie marine mais aussi terrestre. Je demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable également.
Registre numérique	@1313_1216	Sophie	Sainte-Anastasie-sur-Issole	Comment peut-on encore envisager ce genre de projet aujourd'hui? L'homme n'en a-t-il pas assez de tout détruire sur son passage? Ce projet est encore une monstrueuse menace pour les espèces Maritimes et terrestres. Ne peut-on pas trouver une autre alternative? Quand est-ce que l'homme cessera d'être si egoïste et de tout détruire sur son passage pour son petit confort?
Registre numérique	@1314_1216	Anonyme	Capbreton	Ce projet est en réalité porté par l'Europe et nous est donc imposé à nous, la France. En tant que citoyens français, notre avis collectif, par l'intermédiaire de référendum(s), aurait du s'imposer à nos gouvernants; il s'agit en partie de l'argent public, donc de notre argent. La dépendance énergétique de la France ne doit pas se décider à Bruxelles et le choix de nos sources énergétiques doit se prendre en France. Nous avons déjà plusieurs liaisons avec l'Espagne et ce projet supplémentaire n'est pas justifié pour la France. De plus, le budget prévisionnel de cette liaison augmente tous les jours pour atteindre des sommes pharaoniques, estimées à ce jour à environ 3 milliards d'euros, car refus de RTE de donner les chiffres réels. Il n'y a aucune étude sérieuse connue sur le retour d'investissement ! Une augmentation de la production de notre énergie nucléaire est seule capable d'assurer un minimum de dépendance électrique de notre pays, sans tomber sous une idéologie climatique qui ne vante que l'éolien et le photovoltaïque. Nous n'avons même pas honte à l'image de l'Allemagne de relancer des centrales à charbon ou au gaz ! D'autre part, les nuisances sur les individus, la

				faune et la forêt ont été largement sous-estimées et les rapports réalisés sur le sujet ont été faits par des sociétés non crédibles. Capbreton et les communes environnantes doivent-elles se sacrifier pour l'Europe ? La réponse est NON !!!!
Registre numérique	@1315_1216	Karine BOURGUET	Mézos	Bonjour Après lecture de votre projet, je constate qu'il sera encore une fois désastreux pour toutes les espèces marines et terrestres, ainsi que pour les humains vivant le long de cette côte. Il est temps de respecter notre planète et de renoncer à sa destruction. Cordialement
Registre numérique	@1316_1216	Anonyme	Marseille	Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable
Registre numérique	@1317_1216	Perrine GONZAGUE	Pau	Ce projet menace énormément d'espèces marines et terrestres, ainsi que leurs habitats. Si nous portons atteinte à l'océan de la sorte, le futur de notre planète continuera d'être mis à mal. L'océan reste le 1er régulateur des émissions de GES et il est indispensable de le protéger. Ce projet n'a aucun sens écologique et a également reçu un avis défavorable du CNPN.
Registre numérique	@1318_1216	Anonyme	Montcel	Je m'oppose à la concrétisation du projet.
Registre numérique	@1319_1216	Benoît BOUCHER	La Madeleine	Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable, car c'est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres (et leurs habitats), qui sont déjà en grande difficulté du fait des activités humaines. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement est important. Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1320_1216	Anonyme	Péronnas	Il est temps de cesser de faire des travaux menaçant la biodiversité à tort et à travers.
Registre numérique	@1321_1216	Anonyme	Nantes	D'autres solutions sont possible. Pourquoi encore détériorer les fonds marins, abîmer les écosystèmes.
Registre numérique	@1322_1216	Anonyme	Champigny-sur-Marne	C'est NON!!!!
Registre numérique	@1323_1216	Cyprien COCHET	Port-Vendres	Contre ce projet
Registre numérique	@1324_1216	Anonyme	Blot-l'Église	Bonjour, Ce projet semble présenter bien trop de risque. Sur une zone sensible de notre océan. Il ne fait pas prendre de tel initiative dans des espace que au contraire nous devrions protéger
Registre numérique	@1325_1216	Anonyme	Nantes	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. A l'heure où l'on devrait faire tout particulièrement attention à l'Environnement, ce projet est un non-sens. Il est un danger pour les espèces marines qui seront impactées par ce chantier. Par ailleurs, l'on sait que l'océan est un outil essentiel pour la régulation du climat ; pourquoi alors d'avantage l'abîmer alors que les rapports du GIEC nous intiment de minimiser notre impact ? Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour toutes ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1326_1216	Etienne HASLIN	Capbreton	Il n'a été nullement prouvé de l'intérêt économique de ce projet. De plus l'impact sanitaire et écologique n'ont jamais été mesuré. On prévoit de raser une forêt, passer dans une ville, sous une plage fréquentée sans aucune réflexion

				<p>amont. Passer dans une zone Natura 2000 me semble illégal mais on on en fait fi. Comment est ce possible!! J'espère que nos avis seront pris en compte pour faire engager une vraie réflexion sur l'intérêt de cette ligne. Si cela devait être prouvé alors une vraie concertation devra être déployée et l'argent ne devra pas être la seule considération!</p>
Registre numérique	@1327_1216	Stephanie BRAY	Angresse	<p>Nous sommes une famille de 6 , 8 si on compte mes parents qui habitent la maison d'à côté. Nous habitons à moins de 100 mètres de ce réseau , sachant que la proximité d'un réseau électrique a un impact dangereux sur notre santé et que la forêt est vaste, je ne comprends même pas que ce soit envisageable de l'installer aussi près de chez nous .</p>
Registre numérique	@1328_1216	Anonyme	Meunet-Planches	<p>Et si on arrêta de pourrir les océans ? La très haute tension électricité que à un effet néfaste sur les animaux (sur terre des élevages de vaches en sont l'exemple)</p>
Registre numérique	@1329_1216	Titouan RICHARD	Capbreton	<p>Jeune Capbretonnais de 14 ans vivant à Capbreton dans le lotissement Bouhebe à quelques mètres seulement de cette ligne à très haute tension. Je suis totalement contre pour que de telle ondes et un tel câble viennent endommager notre magnifique espace naturel qui est la pinède des Landes et nos spots de surfs ou le câble passera qu'a quelques mètres de nos pieds et nuira à notre avenir, notre santé. Pour tous ces jeunes comme moi qui vivront dans les Landes, on connaît les séquelles de ce câble qui seront très graves aux longs termes. Tous les Landais, Girondins et Espagnoles seraient touchés par un tel projet qui n'est que financier et qui ne sert complètement à rien qu'à se faire de l'argent sur le dos de nos parents. Alors stop à cette ligne à THT !!!!!!!</p>
Registre numérique	@1330_1216	Frederic LEROUX	Céaux	<p>Ce projet est un scandale et ne doit en aucun cas voir le jour. Ce n'est pas parce que c'est sous la mer que cela ne se voit pas ou n'est pas une catastrophe écologique. Projet a bloquer absolument.</p>
Registre numérique	@1331_1216	Cécile DELLENBACH	Saint-Quentin	<p>Je suis fermement contre le projet d'interconnexion électrique France - Espagne par le golf de Gascogne. Celui-ci nuit gravement à l'environnement. L'océan qui est déjà dangereusement menacé par la pollution en général, n'a pas besoin de cette folie destructrice. Je me range donc, du côté du conseil national de la protection de la nature, qui a émis un avis défavorable à ce projet. J'espère que vous saurez prendre vos responsabilités et que vous privilégerez la vie à la mort.</p>
Registre numérique	@1332_1216	Anonyme	Avignon	<p>Bonjour, Si le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable contre le projet cité en objet, je ne comprends même pas pourquoi le tout n'est pas ipso facto avorté. Ne laissons jamais les incitatifs économiques dicter notre futur surtout au détriment de la biodiversité. Principe de précaution devrait faire loi. Cordialement.</p>
Registre numérique	@1333_1216	Anonyme	Labruguière	<p>Je m'oppose a ce projet, qui menace la faune et la flore sous-marine du golfe de Gascogne, et dont les auteurs négligent les effets néfastes. Le projet et ses alternatives n'ont pas été étudiées avec suffisamment de souci pour l'environnement.</p>
Registre numérique	@1334_1216	Tristan MARTINEZ	Chantepie	<p>Je suis persuadé que cette installation va causer la perte de centaines d'espèces d'animaux sous marins. Je suis contre l'installation !</p>
Registre numérique	@1335_1216	Véronique FRUCTUS	Nazelles-Négron	<p>Les risques sur les fonds marins, sur l'environnement et l'avis défavorable émis par le Conseil National de Protection de la Nature me portent à vous encourager a émettre un Avis défavorable à ce projet</p>
Registre numérique	@1336_1216	Amandine FAIVRE	Anglet	<p>Non !!!!!</p>

Registre numérique	@1337_1216	Anonyme	Seignosse	Les stratégies énergétiques méritent d'être débattues lors d'une campagne nationale et sanctionnées d'un référendum. Il en va de même de ce genre de projet qui est imposé aux populations. Concernant les aspects locaux du projet, Il faut rappeler qu'une véritable démocratie ne se réduit pas à un simple échange d'informations, comme c'est le cas avec ce projet, mais à une prise de décision effective des citoyens. Pourquoi le tracé n'est-il pas soumis à un référendum local? A défaut, n'y a-t-il pas de processus plus participatifs que celui mis en place? La parole des citoyens a-t-elle si peu d'importance à vos yeux ou bien celle-ci vous fait peur? Comment voulez-vous emporter l'adhésion des populations concernées de cette manière?
Registre numérique	@1338_1216	Nassira MEBANI	Metz	AVIS DEFAVORABLE A CE PROJET;
Registre numérique	@1339_1216	Timon MATHIEU	Labouheyre	Le conseil national de protection de la nature ayant émis un avis défavorable, le mien l'est aussi. Je demande que cela ne se fasse pas. Cordialement
Registre numérique	@1340_1216	Morgane MAGNE	Champs-sur-Marne	L'état des océans est actuellement déjà très appauvri. Ce nouveau projet ne ferait que le dégrader encore plus. Il fait envisager des solutions alternatives plus durables. On connaît désormais tous l'urgence climatique. Le temps n'est plus à la production mais à la protection du peu qu'il nous reste.
Registre numérique	@1341_1216	Laurent DUMAS	Boulogne-sur-Gesse	Avis défavorable du CNPN, pour protéger l'océan une seule solution abandon du projet
Registre numérique	@1342_1216	Jessica SAMMARTANO	Palavas-les-Flots	Je souhaite donner mon avis et donc dire que je suis contre ce projet qui va détruire la faune et la flore marine.
Registre numérique	@1343_1216	Pauline VITRAC	Paris	Comme relevé par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), ce projet de liaison électrique entre la France et l'Espagne est fortement préjudiciable pour la biodiversité. Ce projet doit être fortement remanié pour qu'il puisse répondre aux enjeux actuels et futurs de sauvegarde du milieu marin.
Registre numérique	@1344_1216	Anonyme	Nice	Je suis persuadée que cette solution n'est pas éco responsable et aura un impact non évaluable actuellement sur le long terme. Dans un souci de respect de l'environnement, j'espère que les gouvernements concernés chercheront une autre solution moins ou pas polluante pour les espèces marines. Merci d'avance
Registre numérique	@1345_1216	Laurent GIANOTTI	Marseille	Je m'oppose au projet d'interconnexion entre la France et l'Espagne car ce projet a reçu un avis défavorable de la part des autorités compétentes en écologie. De plus, l'océan est un puits de carbone et les dommages occasionnés seront certainement irréversibles et préjudiciables à la faune et à la flore marine. Pour rappel, nous sommes en train de vivre une extension massive de la biodiversité causée par l'homme et préserver l'océan est le meilleur moyen d'agir en faveur de cette crise sans précédent. Il serait bon d'agir de bon sens dès à présent avant que les conséquences ne soient trop graves.
Registre numérique	@1346_1216	Anonyme	Toulouse	Vivant à mi chemin entre Bordeaux et l'Espagne, et ayant grandi au bord de la mer Méditerranée, je ne cautionne pas un tel projet. Depuis que je suis en Occitanie je me réjouis de pouvoir voir l'Océan et les plages bien plus préservées que la Côte d'Azur, que j'ai vue dégrader au fil des années. De plus, avec la situation actuelle il n'est pas admissible ni raisonnable d'entamer un tel projet. Au lieu, d'encore modifier, il faut préserver en conscience notre environnement et donc "hands off"!
Registre numérique	@1347_1216	Anonyme	Oudon	Non au projet cf. Infos transmises par sea shepherd origins
Registre numérique	@1348_1216	Valérie DEGUINE	Chambourcy	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de

				régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1349_1216	Antony PORTE	Blot-l'Église	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis
Registre numérique	@1350_1216	Annick TRILLO	Bellegarde	Ce projet a reçu un avis défavorable par le CNPN. C' est faire peser une menace sur la faunes , la flore marines et terrestres ainsi que sur les habitats qui se trouveront détruits du golf de Gascogne. Cela sera irréversible cet aspect ne doit pas être ignoré. De fait, je m oppose à ce projet.
Registre numérique	@1351_1216	Anonyme	Strasbourg	Ce projet présente des risques environnementaux ainsi que pour les espèces marines présentes à cet endroit, de ce fait il ne doit pas être réalisé.
Registre numérique	@1352_1216	Anonyme	Rennes	Bonjour, En tant que citoyenne française je me permets de donner mon avis et mon désaccord vis à vis du projet d'interconnexion France-Espagne. Les océans sont les grands régulateurs de notre climat et il ne fait aucun doute que leur préservation est nécessaire au maintien de notre société. Un tel projet sous entend une modification des fonds marins dont on connaît le fonctionnement. Les fonds marins jouent un rôle clé dans l'alimentation des autres espèces marines. Je vous prie, madame, monsieur, de prendre en considération ces faits, Bien cordialement.
Registre numérique	@1353_1216	Anonyme	Rodez	La protection de la nature devrait être une priorité dans tous les projets. En 2022, la destruction de sites /terre comme océan/ ne devrait plus être proposer et encore plus quand les projets ne sont qu'aux seuls bénéfiques de l'activité des seuls nuisibles de cette planète, à savoir l'humain. Je m'oppose à ce projet.
Registre numérique	@1354_1216	Emmanuel LABESCAT	Capbreton	Je suis naturellement opposé à ce projet qui pour moi n'a pas lieu d'être. Je ne m'attarderai pas sur le fond puisque cela n'est pas de mon ressort mais rappellerai quand même que l'Europe a pris la décision de financer un tel projet alors que le contexte financier était bien différent de ce qu'il est de nos jours, et que la consommation d'électricité pour les pays concernés a cessé d'augmenter depuis des années. Nous avons bien à faire à ce que de plus en plus appellent un Grand Projet Inutile dont la raison d'être est d'enrichir RTE (et donc EDF) puisque l'entreprise touchera des revenus pour chaque volume d'électricité transporté qu'elle pourra en bon élève donner à sa maison mère. [...] La manière dont cette affaire a été menée me dérange comme les autres 1000 et quelques personnes qui se sont manifestées sur ce registre. Une phase de consultation a été menée sans même que les populations directement concernées par ce projet n'en soient réellement informées. Où étaient les courriers d'informations aux riverains alors même que plus de 500 maisons allaient accueillir à quelques mètres de leur sofa un projet d'une telle ampleur ? La phase informative et consultative n'a été en aucun cas responsable et citoyenne – profitant même en quelque sorte de la pandémie - rien que pour cela ce projet est couvert de honte et a commencé sa longue marche avec une jambe de bois, puante. D'un point de vue sanitaire, aucune étude n'existe prouvant la non-dangerosité du courant continu. Il a été mentionné par RTE l'existence d'une étude certes, mais qui n'a aucune valeur car menée par un cabinet depuis épinglé par les autorités Européennes. On sait que le courant alternatif a un effet terrible sur le vivant, dans le doute s'il vous plait,

				<p>appliquons le « Principe de Précaution ». Les textes de loi ne sont pas là par hasard (cf instruction Batho). Je ne parlerai même pas ici de la puissance transportée par cette ligne et des dégâts potentiels à venir...</p> <p>Pour ce qui est du fuseau de moindre impact et donc du tracé retenu. Je note qu'un bon « tracé de moindre impact » doit avant tout utiliser les voiries existantes. Le Conseil National de la Protection de la Nature a rendu un avis défavorable et a demandé de longer l'autoroute, renvoyant ainsi RTE à ce qui aurait du être fait depuis le début.</p> <p>Messieurs de RTE, retournez svp à l'autoroute qui elle est éloignée de l'humain et laissons notre forêt et nos plages en paix. Ne gâchons plus s'il vous plaît.</p> <p>On a appris hier qu'un projet Maroc – UK allait voir le jour – qu'il passerait peut être par le Gouf d'ailleurs... J'espère juste que nos côtes ne deviendront pas l'autoroute des échanges électriques et que ce projet de RTE ne servira pas de « premier » tracé à de futures interconnexions électriques Nord Sud.</p> <p>Je pense qu'il est opportun de prendre la meilleure décision pour l'humain et notre région, dès à présent.</p>
Registre numérique	@1355_1216	Anonyme	Capbreton	absolument opposé a la pose suivant le parcour initialement prévu
Registre numérique	@1356_1216	Anonyme	Mons-en-Bar?ul	Il semble, en effet, que notre milieu marin soit déjà assez pollué par trop d'abus humains. Il est impératif de préserver notre planète Terre dans sa Totalité inclus ses océans. A ce sujet, un nettoyage quotidien de ses rivages & profondeurs serait un investissement beaucoup mieux serviable pour que tous ces services puissent encore fonctionner sur une planète encore vivable pour tous. C'est pourquoi, je m'oppose à ce projet.
Registre numérique	@1357_1216	Anonyme	Cugnaux	<p>L'océan est notre premier régulateur du climat. Le PREMIER. Tant qu'on ne l'a pas encore détruit il nous fourni plus de la moitié de notre oxygène.</p> <p>Comment peut-on continuer à accepter ce genre de projet qui met en péril la santé de l'océan ?</p> <p>C'est encore plus sidérant sachant qu'il n'y a quasiment eu aucune étude d'impact sur la faune maritime.</p> <p>A quoi pensez-vous ?</p> <p>L'argent ne nous donne pas notre oxygène, l'océan et l'équilibre fragile qui y prospèrait il y a longtemps, si !</p> <p>On se doit de donner des moyens à la recherche pour trouver des solutions viables pour tout le monde.</p> <p>Ce genre de projet n'a aucun avenir si nous souhaitons en avoir un pour l'humanité et pour nos enfants.</p>
Registre numérique	@1358_1216	Olivier BOURGET	Bréauté	Bonjour je suis contre je projet d interconnexion avec l Espagne.
Registre numérique	@1359_1216	Anonyme	Namur	<p>Je dis non à l'interconnexion électrique.</p> <p>Trouvez un autre moyen sans encore devoir détruire nos océans.</p> <p>Merci</p>
Registre numérique	@1360_1216	Anonyme	Suresnes	<p>Je ne comprends pas comment un tel projet peut encore voir le jour alors même que les experts scientifiques expliquent justement qu'il ne faut pas le faire.</p> <p>ABERRANT !</p>
Registre numérique	@1361_1216	Anonyme	Montreuil	Pour la conservation et la protection des océans je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande l'émission d'un avis défavorable
Registre numérique	@1362_1216	Hélène MAUGENDRE	Rennes	<p>Pour la préservation des espèces sous-marines je prends en compte l'avis des experts de l'association sea-shepherd dont la préservation des océans est leur priorité .</p> <p>Je suis contre ce projet d'interconnexion électrique avec l'Espagne.</p>
Mail	E1363_1216	Kate de MONTJOYE		<p>Bonjour,</p> <p>En tant que résidente de Hossegor, je tiens à m'exprimer sur ce projet.</p> <p>J'apporte mon soutien à 100% au tracé légèrement modifié qu'a proposé le collectif THT 40 qui permettrait d'éloigner les câbles des plages très fréquentées, des campings et lieux résidentiels, sans apparemment augmenter les couts.</p>

				En espérant être entendue cordialement
Registre numérique	@1364_1216	Anonyme	Castelmaurou	Je suis contre ce projet qui va à l'encontre de l'avis des experts en matière de faune et flore sous marine. Il est grand temps d'écouter l'avis des experts et de commencer enfin à protéger notre planète.
Registre numérique	@1365_1216	Mélanie FONTA	Paris	Impact défavorable sur faune et flore marines
Registre numérique	@1366_1216	Nathalie FALIU	Taurinya	Je suis contre ce projet. Il faut protéger nos mers et océans et tout la biodiversité qui y vit. La mer Méditerranée est la mer la plus polluée au monde, n'en rajoutons surtout pas. Que faire, développer l'énergie renouvelable. Notre pays étant encore le plus mal noté dans les objectifs d'énergie renouvelable. Stop aux énergies fossiles dont le gaz en fait parti. Plus de sobriété
Registre numérique	@1367_1216	Yann GAUTIER	Planay	Bonjour, je suis contre ce projet qui est une aberration écologique pour le milieu marin.
Registre numérique	@1368_1216	Anonyme	Lans-en-Vercors	Je suis contre ce projet qui ne prend pas en compte les impacts environnementaux, dont la perte de biodiversité, et pour lequel il existe des alternatives.
Registre numérique	@1369_1216	Clément MEUNIER	Paris	Bonjour, ce projet industriel a reçu un avis défavorable du Conseil national de protection de la nature. La protection de l'océan est une priorité. Je m'oppose à ce projet.
Registre numérique	@1370_1216	Françoise DULIEU	Colmar	Les dommages causés seraient irréversibles pour toute la faune océanique. Le saccage des fonds marins est une aberration écologique et s'inscrit en totale contradiction avec les engagements de ce gouvernement. C'est non!
Registre numérique	@1371_1216	Anonyme	Aix-en-Provence	Je dis non !!!
Registre numérique	@1372_1216	Megan	Namur	Je dis non à l'interconnexion électrique. Trouvez un autre moyen sans encore devoir détruire nos océans. Merci
Registre numérique	@1373_1216	Anonyme	Paris	Bonsoir Je vis écrit pour protester contre le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne via le golfe de Gascogne Ce projet ne protège pas la biodiversité A l'heure où les océans, poumon de la planète, est en grave danger, à l'heure où la pêche intensive détruit la vie marine, un projet de ce genre qui va forer les fonds marins au détriment de la vie animale et de l'équilibre vital du golfe représente un trop grand danger Nous ne pouvons plus continuer à détruire sciemment l'univers marin et la biodiversité Bien cordialement
Registre numérique	@1374_1216	Anonyme	Angers	Le CNPN ayant déjà émis un avis défavorable, je ne comprend pas comment on peut soutenir est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. GARDONS en tête que l'océan est "the first" organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Il n'y a aucune proposition de repli (de plan B) ; les analyses d'impacts sont erronées face au risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement. C'est pourquoi je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable comme l'a fait la CNPN.

Registre numérique	@1375_PJ82_1216	Jdn GNSA	Capbreton	Réponse à enquête publique Golfe de Gascogne - GNSA - Groupe National de Surveillance des Arbres
Registre numérique	@1376_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour, Je n'ai pas les compétences pour remettre en cause l'utilité réelle d'une telle ligne cependant, mon esprit humain et citoyen m'oblige tout de même à me poser des questions. A qui profitera le crime ? Si un tel projet est inévitable, RTE doit alors appliquer le principe de précaution et mettre en place un tracé de moindres impacts loin de toute zone habitable, pratiquant une déforestation limitée à son strict minimum et ceci pour l'ensemble des tracés terrestres. Des propositions ont été menées par des citoyens Landais à travers le collectif StopTHT40 pour améliorer le tracé initial dans la zone Seignosse/Capbreton. Leurs propositions doivent être prise en compte à mon sens. Mais en aucun cas, le problème doit être déporté sur des communes voisines. Merci d'essayer de réfléchir un peu plus à long terme Cdt
Registre numérique	@1377_1216	Anonyme	Montlouis-sur-Loire	Suivant l'avis du CPNP je suis contre ce projet. A l'heure actuelle nous devons viser sobriété et protection de la biodiversité, ce projet va à l'encontre de ces principes
Registre numérique	@1378_1216	Marion FLORAS	Sathonay-Camp	Bonjour, Je proteste contre ce projet d'interconnexion qui est une aberration écologique et qui ne devrait même plus être envisagé aujourd'hui !
Registre numérique	@1379_1216	Anonyme	Flassan	Je dis non à ce projet.
Registre numérique	@1380_1216	Anonyme	Le Chesnay-Rocquencourt	Mesdames et Messieurs les Commissaires Enquêteurs, Je tiens à manifester ma plus grande inquiétude à l'égard de ce projet. Après étude, il me semble que les risques sur la Nature et le Vivant sont insuffisamment pris en considération. La menace sur les fonds marins et les espèces marines est réelle et sérieuse. A l'heure où le dérèglement climatique s'emballe, nous nous devons de préserver tous les écosystèmes qui permettent de réguler, précisément, le climat. Nous devons basculer vers une régénération des écosystèmes et nous abstenir de tout risque dont les conséquences pourraient être irréversibles. Aussi, je vous demande d'émettre un avis défavorable et vous en suis, d'avance, reconnaissante. Je vous remercie de votre attention
Registre numérique	@1381_1216	Anonyme	Sathonay-Camp	Catastrophe géographique écologique Stop à ce projet complètement fou dangereux et totalement contraire aux préconisations du moment pour préserver la planète terre !!!!
Registre numérique	@1382_1216	Anonyme	Concarneau	Merci de respecter notre opposition à un projet coûteux financièrement et surtout environnementalement ! Non à ces chantiers pharaoniques. Revenons au local, à l'humain, à notre unité avec le vivant.
Registre numérique	@1383_1216	Fabrice CARRE	Saint-Vincent-de-Tyrosse	Nous sommes contre la ligne THT40 : Pour la préservation de nos plages Pour la préservation de nos forêts Pour préserver la santé des landais et des visiteurs des Landes Pour le bien être de nos enfants et de nos anciens Pour le bien être des animaux qui peuplent le territoire et nos forêts Pour utiliser nos pistes cyclables sans danger Juste pour une question de bon sens, pour l'écologie, la faune et la flore, le bien vivre ensemble, nos communes et nos régions, pour nous rassembler plus que pour nous diviser.

Registre numérique	@1384_1216	Chrystèle TRIVINO	Chavanoz	Non à ce projet, pour ne pas perturber les animaux marins, pour ne pas toucher aux fonds marins.
Registre numérique	@1385_1216	Marie Noëlle CORDOLIANI	Sainte-Segrée	En soutien avec le Conseil de Protection de la Nature défavorable au projet, je m'y oppose
Registre numérique	@1386_1216	Anonyme	Ambleville	Ce projet ne permet pas de s'assurer de l'absence d'impact sur la biodiversité, ce qui est absolument vital à l'heure de l'extinction massive d'espèces. Je suis défavorable à ce projet.
Registre numérique	@1387_1216	Anonyme	Tournon-sur-Rhône	Encore une fois au prétexte de fournir de l'énergie pour un bassin de vie, le fond marin va être sacrifié et saccagé alors que les conditions de subsistance et regeneration arrivent à bout de souffle. Quand arriverons nous a comprendre que les transformations ont des répercussions negatives pour l'océan et donc pour l'homme ; lorsqu'il n'y aura plus rien à sauver?
Registre numérique	@1388_1216	Anonyme	Douelle	Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Les projets de ce type en milieu océanique vont à l'encontre de la préservation des habitats marins et de leur biodiversité. Cela va dégrader sur le long terme et continuellement l'état biologique de ce milieu. Et par voie de conséquence, cela contribue à dégrader la capacité de l'océan à réguler le climat. Un projet comme celui-là, et avant toute utilité présumée ou invoquée, est donc en premier lieu néfaste pour la survie de l'espèce humaine sur la planète et de l'écosystème marin actuel, et en second lieu, néfaste pour une grande partie des autres êtres vivants qui seront contraints de s'adapter ou de disparaître.
Registre numérique	@1389_1216	Marie-Sophie FAMILIAR FRANCO	La Garenne-Colombes	Je suis contre ce projet d'interconnexion électrique en partie dans les terres dt en partie sous-marine, entre la France et l'Espagne. Je dis non.
Registre numérique	@1390_1216	Anonyme	Sadirac	Quand allez vous réaliser que l'homme ne pourra survivre sur la planète que lorsqu'il arrêtera de détruire le monde qui l'entoure. Les décisions dramatiques pour l'environnement s'enchaînent alors qu'on connaît l'état d'urgence pour les espèces marines et l'océan en général. Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et leurs habitats. Il doit y avoir des alternatives avec des impacts limités on ne peut plus se permettre de valider des projets qui mettent en péril l'équilibre des écosystèmes marins, ils sont l'essence de la vie marine et terrestre. Comment ne pas en tenir compte ?? C'est désespérant..... Arrêtons de considérer l'océan comme un garde manger, une poubelle, une autoroute...ça suffit. Je m'oppose à ce projet en demandant au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1391_1216	Sophie HOUPEMANS	Cappelle-en-Pévèle	Ce projet n'apporte à l'heure actuelle pas assez de garanties pour la santé et la sécurité des habitants à proximité des lignes enterrées nécessaires au contournement du Gouf de Capbreton. Nous n'avons aucune donnée sur l'impact qu'il aura sur la faune et la flore océanique tout le long de la côte de Bordeaux à l'Espagne. Des structures pourraient être construites touchant directement l'océan et qui pourraient avoir un impact sur les zones de baignades et de surf et aucune étude n'a été produite. Les sites magnifiques que nous avons la chance d'avoir risquent d'être défigurés, la biodiversité atteinte de manière irrémédiable. Cela paraît impensable alors que chacun d'entre nous fait des efforts pour respecter la santé de notre planète.
Registre numérique	@1392_1216	Mathilde SAN MIGUEL	Strasbourg	Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable sur ce projet car il est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine. De plus, il ne faut pas ignorer les dégâts irréversibles que cela entraînera sur l'environnement. Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable pour les raisons nommées ci-dessus.

Registre numérique	@1393_1216	Jeanne SORRIN	Suresnes	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>En tant que citoyenne, jeune européenne (27 ans), je m'oppose au projet d'interconnexion électrique sous le golfe de Gascogne. Le tracé n'est pas adapté au besoin, la pose des câbles endommage les fonds et les terrains sur lesquels ils seront posés. L'océan est un formidable régulateur de climat et les épisodes de dérèglement subis ces dernières années me font dire que nous devons respecter ce régulateur.</p> <p>J'ai peur pour la qualité de ma propre vie à l'avenir, celle de mes enfants et de leurs enfants après eux. Pourquoi ne pas proposer une alternative moins coûteuse pour l'océan et l'environnement, donc moins coûteuse pour nous les Hommes qui les co-occupons ?</p> <p>Je ne suis pas particulièrement militante, je ne suis pas particulièrement engagée politiquement. J'ai, comme de plus en plus de jeunes, une sensibilité, une RATIONALITÉ, qui se manifeste en attention particulière à notre évolution dans l'environnement.</p> <p>Au-delà du militantisme donc, je vous appelle, si vous me lisez à exercer une rationalité qui voit au-delà des 5, 10, 15 ans à venir. Une rationalité qui met réellement, sans faire l'autruche, tous les pour et les contre à ce projet dans la balance, avec une pondération honnête et lucide.</p> <p>Merci de m'avoir lue.</p>
Registre numérique	@1394_1216	Anonyme	La Force	Je suis totalement opposé
Registre numérique	@1395_1216	Pierre DELAREUX	Marseille	<p>Je demande aux commissaires enquêteurs de suivre l'avis du CNPN savoir un avis défavorable pour ce projet.</p> <p>En effet les enjeux et risques sont trop importants et sous évalués.</p> <p>De plus les mesures de compensation sont nettement insuffisantes pour répondre à l'objectif d'absence de pertes nettes pour la biodiversité.</p>
Registre numérique	@1396_1216	Anonyme	Lausanne	<p>Ce projet n'étant validé ni par la CNPN, ni par Sea Shepherd France-qui a dû mobiliser des ressources par en tout cas 3 fois en 2022 pour secourir des individus marins dans des situations de détresse inédite en territoire français-il me semble évident qu'il est imprudent, au bas mot.</p> <p>Je vous prie d'évaluer ce projet-expérimental sous un nouvel angle de vue, si possible en mettant la santé marine dont nous dépendons tous au niveau central. En l'état, je suis défavorable à ce projet.</p>
Registre numérique	@1397_1216	Anonyme	Agen	Je m'oppose à ce projet. Cela entraînerait trop de répercussions négatives et irréversible sur l'environnement.
Registre numérique	@1398_1216	Laszlo VERNIN-HEINE	Angers	<p>Ce projet ne prends ni en compte l'enjeu global de décroissance énergétique auquel nous devons faire face ni la préservation du vivant en l'occurrence, la protection de la biodiversité sous marine.</p> <p>D'autant que des alternatives avec des infrastructures existantes serait possible.</p>
Registre numérique	@1399_1216	Anonyme	Les Herbiers	<p>Bonjour,</p> <p>À mon humble avis, et même si il ne compte pas beaucoup, je dirais que je trouve ce projet très dangereux par rapport à notre situation écologique actuelle : danger pour une grande zone sous-marine, sa faune et sa flore, et son développement, projet d'installations électriques alors que nous avons déjà les équipements nécessaires à notre consommation et qu'il serait judicieux de parvenir rapidement à une sobriété écologique, entre autre...</p> <p>Merci</p>
Registre numérique	@1400_1216	Laetitia BERTIN	Frahier-et-Chatebier	Je m'oppose fermement à ce projet qui sera désastreux pour le monde marin et une véritable catastrophe écologique
Registre numérique	@1401_1216	Cécile MAROLA	Lyon	<p>Je m'oppose à ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable</p> <p>Ce projet ne considère pas l'impact néfaste sur la biodiversité marine et terrestre. Nous devons cesser les constructions qui pèsent trop lourd sur l'environnement et faire que nous les êtres vivants habitons une planète pérenne. Nous</p>

				devons préserver les océans et leurs habitants qui sont indispensables à la régulation de la température et donc du climat.
Registre numérique	@1402_1216	Isabelle CARMAUX	Ham-sur-Meuse	Vu l'avis défavorable rendu par le conseil national de la protection de la nature en date du 22 août 2022, je demande au commissaire enquêteur de rendre un avis défavorable sur le projet. Ce dernier étant une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestre et pour leur habitat.
Registre numérique	@1403_1216	Florian OUTREQUIN	Montrevel	Madame, Monsieur, Face au consensus scientifique concernant le changement climatique et les conséquences de ce dernier sur nos vies, il me semble aujourd'hui inimaginable de continuer à se tirer une balle dans le pied et de pourrir nos conditions de vies, ainsi que celles de nos enfants. Vous le savez forcément, l'océan joue un rôle majeure et indispensable de régulation vis à vis du climat. Or, la réalisation de ce projet entraînerait des dégâts considérables et irréversible, impactant toute une riche biodiversité par destruction directe de nombreuses espèces, et indirecte via l'effondrement de leurs habitats. Il est également essentiel de rappeler que pour, entre autres, ces raisons, le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable à ce projet écocidaire. A cet effet, je m'oppose fermement à sa réalisation, et espère de tout cœur que le(s) commissaire(s) d'enquête tranchera(/ont) d'un avis défavorable. Je vous remercie de votre considération.
Registre numérique	@1404_PJ83_1216	Marie DARZACQ	Capbreton	Un projet d'interconnexion entre le Maroc et UK est actuellement envisagé, appelé Projet Xlinks. La finalisation de la conception du navire qui posera les câbles sous-marins reliant le Maroc au Royaume-Uni a été actée Le tracé de cette interconnexion longe l'Espagne et la France comme mentionnée sur la carte ci-jointe Ce tracé est identique au tracé validé par l'Europe en 2017 pour le projet Golfe de Gascogne. RTE prétend que les câbles de cette ligne ne peuvent pas passer par le Gouf, et qu'aucun câblage ne permet d'installer ces câbles au large en contournant le gouf Deux options : 1/ RTE ment et dans ce cas ment à l'Europe, à l'état et à vous même 2/ Le projet XLINKS est irréalisable ???? Dans ce cas nous allons bientôt nous revoir pour une nouvelle enquête publiqueet un nouveau contournement terrestre du gouf !!!! Je vous avoue que je penche pour l'option 1 Je vous rappelle pour votre gouverne que RTE vient de refuser malgré la demande de la population que la ligne AVELIN/GAVRELLE soit une ligne souterraine prétextant que ce serait dévastateur pour l'environnement !!! Surprenant n'est ce pas !!! Les raisons des refus de RTE sont uniquement d'ordre financier. Comme tout entreprise privée, INELFE souhaite investir à minima pour dégager rapidement des bénéfices et nous allons en faire les frais. Golfe de Gascogne : forage du gouf ou contournement du gouf TROP CHERS donc on prétend que ce n'est pas possible !!! AVELIN/GAVRELLE ligne souterraine trop chère donc on prétend que ce n'est pas possible !!!! Tous les projets de RTE sont menés sous cet angle avec la complicité de l'état, et des commissaires enquêteurs au détriment de l'intérêt général !!!!! J'ose espérer Mesdames et Monsieur les commissaires enquêteurs que vous garderez un esprit critique face aux affirmations mensongères de RTE et que devant un dossier aussi vide, dans lequel RTE confond vitesse et précipitation, vous saurez actée par un avis défavorable l'absence d'étude d'impact digne de ce nom. La faune, la flore et l'environnement de façon générale sont les grands absents de ce dossier, c'est pourtant sur ces points que vous devez statuer !!! Statuer sur le néant se fera si vos avis reposent uniquement sur les éléments de

				langage de RTE mais dans ce cas SUPPRIMONS TOUTES LES ENQUETES PUBLIQUES et FAISONS CESSER CETTE MASCARADE et cette hypocrisie qui consiste à écouter la population sans ENTENDRE LES CITOYENS !!!! J'espère me tromper mais les faits sont têtus
Registre numérique	@1405_1216	Pierre MESNAGE	Capbreton	Bonjour, Habitant à l'année à Capbreton proche des plages et pratiquant des activités nautiques, j'aimerais connaître les impacts d'une telle installation sur les riverains. J'imagine que si un tel projet a été validé par les élus, des résultats d'études et des preuves de non dangerosité ont dû leur être fournis... est-il possible d'en avoir connaissance ? J'aimerais également savoir qui portera la responsabilité dans le cas de problèmes liés à cette installation ? Bien cordialement,
Registre numérique	@1406_1216	Anonyme	Talence	Avis négatif, il me semble préférable et plus opportun de passer sous l'autoroute pour des raisons de respect de l'environnement !
Registre numérique	@1407_1216	Anonyme	Condat-sur-Vienne	Le projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat c'est pourquoi, alors qu'aucune alternative de moindre impact ne me semble être proposée et que les risques de dommage grave et irréversible sur l'environnement ne doivent pas être ignorés, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1408_1216	Yves MALTESE	Marseille	Je suis contre
Registre numérique	@1409_1216	Anonyme	Grenoble	Ce projet est une menace supplémentaire pour la vie marine, ce projet participe pleinement à la crise climatique actuelle que nous subissons et va à l'encontre d'un futur qui entre dans les conseils du rapport du GIEC. De plus, limite l'accès aux personnes plus sensibles et handicapés dû à la ligne haute tension c'est une aberration. S'il vous plaît n'effectuez pas ce projet qui irait à l'encontre non seulement des droits humains et des populations locales qui sont contraires, mais aussi à l'encontre d'un futur où l'environnement s'épanouirait.
Registre numérique	@1410_1216	Tara CHAFFRON	Capbreton	Non pas en encore avec la loi
Registre numérique	@1411_1216	Redon PEYO	Messanges	Interdire
Registre numérique	@1412_1216	Anthony LECOMTE	Clichy	Non à la destruction du fond des océans !
Registre numérique	@1413_1216	Anonyme	Capbreton	Je suis contre ce projet dont on ne connaît pas les conséquences réelles qu'il va engendrer en particulier sur le milieu aquatique et sur la santé des habitants dans la zone du passage terrestre.
Registre numérique	@1414_1216	Anonyme	Morteau	Sans
Registre numérique	@1415_1216	Frank BELLAISCH	Paris	Ce projet est une nouvelle menace contre les écosystèmes marins déjà bien perturbés par toutes les activités humaines. Tenons compte des avis du CNPN pour une fois
Registre numérique	@1416_1216	Anonyme	Capbreton	Il est impensable que le tracé RTE passe sous des zones habitables de Capbreton ou de la plage. il y a 2 sujets importants à prendre en considération:) La santé: on parle d'un tracé le plus long et plus puissant qui existe. On a donc aucun recul sur l'impact que ce champ électromagnétique peut dégager. Quelle est sa protection pour les habitants? Les 400'00 volts qui vont circuler sous terre correspondent à la puissance d'un réacteur nucléaire... Les recherches démontrent que les personnes avec un pacemaker vont être impactées ainsi que ceux avec des appareils auditifs et pompe à insuline.... Le tracé à Perpignan (

				<p>qui est bien plus court) a révélé des champs électriques et électromagnétiques importants. Nous devons protéger nos habitants et nos enfants.</p> <p>2) L'environnement/ le ministère de l'environnement et de la transition énergétique a refusé ce projet. Trop d'arbres d'une zone boisée classée va être touchée</p> <p>On n'a aucun recul sur les effets de telles lignes enterrées. Nous ne voulons pas devenir une zone expérimentale.</p>
Registre numérique	@1417_1216	Meliha AKYOL	Vandœuvre-lès-Nancy	Je suis contre ce projet qui va détruire des écosystèmes et des espèces ! Il y en a marre des gens qui s'incrument dans l'environnement des animaux sans se soucier de ce que cela peut causer, du moment que ça apaise le confort des humains..... donc c'est NON !!!!!!!
Registre numérique	@1418_1216	Marie COURALET	Capbreton	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose au tracé actuel proposé par la RTE et demande une modification de ce tracé tel qu'il est proposé par le collectif Stop THT 40 pour les raisons suivantes :</p> <p>Le tracé proposé par le collectif est beaucoup plus éloigné de zones d'habitations, de campings et de plages très fréquentés en été.</p> <p>De plus l'impact d'un tel câble peut être se révéler dangereux à court, moyen et long terme sur la santé des hommes et femmes adultes et enfants. En tous les cas aucune étude ne démontre le contraire. Outre cet aspect sanitaire le tracé proposé par la RTE entraînerait également une dévaluation de la valeur des habitations à proximité, donc autant s'éloigner à distance raisonnable des zones d'habitation comme le propose le tracé du collectif Stop THT 40.</p> <p>Dernier point qui me semble important, cette proposition de nouveau tracé ne bouleverse pas le projet de la RTE et il serait inimaginable que la dégradation possible de la santé d'une partie importante de la population soit ignoré et balayé par un excès de précipitation et un manque de bon sens.</p> <p>Bien à vous.</p>
Registre numérique	@1419_1216	Honeige DEBRUYNE	Cavillon	Je suis contre et refuse que ce projet se concrétise pour sauver le monde marin qui est déjà en péril. De l'énergie Oui mais pas à n'importe quel prix... L'addition est trop chère à mon goût...
Registre numérique	@1420_1216	Anonyme	Mouans-Sartoux	<p>Ce projet d'interconnexion en partie sous marine pour lequel le CNPN a émis un avis défavorable est une menace pour la faune marine, terrestres et pour leurs habitats.</p> <p>L'océan est joue un rôle fondamental de régulation du climat et est notre principal allié pour limiter le changement climatique qui aura déjà des conséquences catastrophiques à court, moyen et long terme sur l'habitabilité de la planète pour l'espèce humaine.</p> <p>Aucune alternative de moindre impact n'est proposée et le risque de dommages irréversibles sur l'environnement qu'elle représente, largement sous estimé, ne peut pas être ignoré.</p> <p>Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête de donner un avis défavorable au projet.</p>
Registre numérique	@1421_1216	Leroy PAULINE	Apt	Contre les risques pour les espèces marines et leur Habitat
Mail	E1422_1216	GERARD CARINE		Bonjour, Je réside à Capbreton. Je ne suis pas d'accord avec le caractère d'intérêt général du projet du tracé RTE et demande à ce que le projet soit rejeté pour cette raison. Carine Gerard 8 place des Platanes 40130 Capbreton
Registre numérique	@1423_1216	Anonyme	Bordeaux	<p>Je pense qu'il est temps d'arrêter de prendre notre planète, et tous ses occupants pour des animaux de laboratoire.</p> <p>Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable. Une fois de plus les espèces marines, terrestres et leurs habitats vont faire les frais de nos expérimentations. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique donc ce serait bien d'en prendre soin....</p> <p>Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.</p>

Registre numérique	@1424_1216	Mélanie ROI	Pralognan-la-Vanoise	Le Conseil national de protection de la nature a emis un avis défavorable concernant ce projet. De plus le projet d'interconnexion va deteriorer les habitats marins de la faune et flore marine, participant ainsi à la fragilisation de ces espèces toutes essentielles au bon fonctionnement écosystémique marin mais aussi terrestre. L'océan premier régulateur dans le réchauffement climatique et aussi le garde manger de l'humanité. Un projet comme celui présenté pour raliar la France à l'Espagne, va diminuer la diversité biologique marine comptant plusieurs espèces protégées et en danger d'extinction.
Registre numérique	@1425_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Madame, Monsieur, En l'état, le projet représente un danger réel et sérieux pour les populations et l'environnement. A défaut d'une annulation simple, un aménagement du projet en accord avec les associations et structures compétentes est primordial. Merci aux représentants et aux élus de tenir compte du bien-être présent et futur de ses habitants et de ceux qui participent à la vie économique, sociale et environnementale de la région. Cordialement
Registre numérique	@1426_1216	Valérie MATHIEU	Encausse-les-Thermes	Ayant été rejeté par le CNPC pourquoi continuer. Stop. Merci
Registre numérique	@1427_1216	Anonyme	Strasbourg	Compte tenu de l'avis du comité national de protection de la nature et de la situation environnementale actuelle, ce projet ne semble pas raisonnable et je m'oppose à sa réalisation. Je demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1428_1216	Anonyme	Seugy	Ce projet, expérimental, manque de recul quant à son impact environnemental. Les avis de spécialistes (CNPN entre autre) pointe la future destruction de biodiversité vis à vis d'un gain nul pour les êtres humains. Je m'oppose donc à se projet mené sans réflexion et sans analyse réel des besoins et possibilité de création d'un nouveau lien électrique entre l'Espagne et la France.
Registre numérique	@1429_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je refuse le tracé présenté, vous avez prévu de traverser des zones dédiées aux loisirs avec des enfants. Pourquoi ne pas longer l'autoroute ? Pourquoi risquer la santé des personnes qui vont sur la plage ? Pourquoi détruire des zones avec une biodiversité, des arbres, etc ? Il faut une vraie concertation avec les personnes concernées par ces travaux et mesurer l'impact réel à court terme et à long terme sur la santé et le paysage.
Registre numérique	@1430_1216	Cedric LOMBAERDE	Treillières	Le peojet d'interconnexion est totalement aberrant face aux enjeux écologiques actuels. Il faut annuler ce projet
Registre numérique	@1431_1216	Anonyme	Dax	Ce projet industriel a reçu un avis défavorable du Conseil National de la Protection de la Nature car il induit une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. Avec le changement climatique il est temps de prendre conscience qu'il faut préserver les oceans et ses especes. Il est vital de stopper ce projet dépasse et dangereux pour l'environnement. Aucune alternative n'est présente dans le dossier afin d'éviter une altération invetable de l'environnement. Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1432_1216	Anonyme	Sainte-Marie-de-Ré	Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable à ce projet Ce projet est une menace pour les espèces marines du golfe de Gascogne et le milieu marin dans son ensemble. Le risque de dommages graves et irréversibles pour l'environnement doit être pris en considération. Pour cette raison, je m'oppose à ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Registre numérique	@1433_1216	Juliette FAUCHOT	Graye-sur-Mer	le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable. Je m'oppose donc à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1434_1216	Adrien LANDRY	Beaumont	Bonjour, je viens à ce jour de découvrir le projet d'interconnexion électrique sous marine dans le Golf de Gascogne. Dans une époque où la protection du climat et de la nature est primordiale, c'est une honte de contribuer à un tel projet, dévastateur pour la biodiversité, d'autant plus que même le Conseil National pour la Protection de la Nature a émis un avis défavorable. Cordialement
Registre numérique	@1435_1216	Anonyme	Tours	Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable pour ce projet qui menace les espèces marines et terrestres. Pour cette raison, je m'oppose à la réalisation de ce projet.
Registre numérique	@1436_1216	Anonyme	Guéthary	NON
Registre numérique	@1437_1216	Anonyme	Marseille	Le Conseil de Protection de la Nature a émis un avis défavorable pour ce projet. Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'alternatives qui sont explorées ? Ce projet est un danger pour la biodiversité sous-marine et je m'y oppose.
Registre numérique	@1438_1216	Lara ULLIAC	Vaux	Ce projet soulève de grandes questions en matière d'écologie et de respect de la biodiversité. Un projet d'une telle ampleur ne prend en aucun cas en considération la multitude d'espèces, en danger et protégées qui vont être impactées. Les espaces naturels sont pris d'assaut et la pression actuelle sur les écosystèmes marins n'est en aucun cas durable, dans une situation actuelle où chaque effort pour sauvegarder la biodiversité doit être pris. Je demande une révision du projet et des propositions ou alternatives à ce passage sous marin dans le golfe de Gascogne.
Registre numérique	@1439_1216	Anonyme	Saint-Michel-sur-Orge	Oui, on le sait, cette publication est indigeste et fera probablement un flop. Mais... Cela ne vous prendra que 5 minutes pour dire NON au projet de l'interconnexion électrique en partie sous-marine entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne. Vous avez jusqu'à CE Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1440_1216	Toussaint EMMANUELLE	Voulon	Tout est dans l'objet Laissez les océans à leurs habitants S'il vous plaît arrêtez de tout détruire au nom du profit et d'un confort que l'on gâche Merci
Registre numérique	@1441_1216	Anonyme	Gréoux-les-Bains	Je m'oppose au tracé actuel proposé par la RTE et demande une modification de ce tracé tel qu'il est proposé par le collectif Stop THT 40
Registre numérique	@1442_1216	Anonyme	Annay-la-Côte	Ce projet semble être une menace pour l'écosystème marin, un non sens écologique. Le Conseil National de Protection de la Nature a émis un avis défavorable. D'autres alternatives peuvent et doivent être trouvées. Il devient urgent d'arrêter de sacrifier la nature, la vie, l'équilibre de la Terre, notre propre lieu de vie. Pour ces raisons j'e m'oppose à ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1443_1216	Anonyme	Beaumont-sur-Oise	Je suis formellement opposée à ce projet qui va abîmer les fonds marins et mettre en péril la vie aquatique qui est si précieuse pour l'équilibre de la vie sur terre.

Registre numérique	@1444_1216	Anonyme	Thaon	La protection de la nature et la biodiversité doit être une priorité. Nos besoins en électricité doivent passer après. Nous ne faisons que détruire notre planète et ses habitants. Mettons notre énergie plutôt à réduire nos besoins, à réparer, à respecter notre terre. Il est temps de changer notre modèle.
Registre numérique	@1445_1216	Garance BAZIN	Paris	Ce projet met en danger les espèces marines de ces côtes déjà fragilisées
Registre numérique	@1446_1216	Anonyme	Agen	Madame, Monsieur, Ce projet industriel est une menace de plus pour les espèces marines, terrestres ainsi que pour leurs habitats. Quelle alternative, avec éventuellement moins d'impact sur l'océan, a été proposée? Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. En vous remerciant,
Registre numérique	@1447_1216	Claire HESPEL	Saint-Michel-sur-Orge	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1448_1216	Anonyme	La Rochelle	Je souhaite m'opposer vivement à ce projet qui vient à l'encontre de la faune et flore marine. Aucune solution alternative n'a été envisagée.. Si nous souhaitons construire un monde durable, il est essentiel dès maintenant de se poser les bonnes questions. Et mesurer les conséquences de nos actes.
Registre numérique	@1449_1216	Anonyme	Agnetz	Non à ce projet !
Registre numérique	@1450_1216	Amandine BOIREAU	Soorts-Hossegor	A l'heure où nous devons tous trouver des moyens pour limiter le réchauffement climatique, ce projet est une nouvelle menace supplémentaire. L'avis défavorable émis par le Conseil National de la Protection de la Nature est une preuve supplémentaire de l'absurdité d'un tel projet. L'océan, qui est le premier organe de régulation de notre climat ne doit pas être le terrain de jeux de tel expérimentation. Nos sols et nos plages non plus. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet. Je demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1451_1216	Anonyme	Givors	Je suis contre car cela va abîmer les fonds marins qui sont pourtant essentiel à notre survit. C'est pas parcequ'on ne les voit pas et entend pas qu'ils n'existent pas. Ayons du respect pour la nature. Cela me parait aberrant qu'aujourd'hui il existe des projets comme celui ci alors que nous avons tellement besoin de l'océan avec la crise climatique...
Registre numérique	@1452_1216	Clement TARDIEU	Soorts-Hossegor	Bonjour, habitant d'Hossegor et surfer depuis l'âge de 5 ans, plusieurs points du projet me questionnent Je ne comprends pas pour quelles raisons techniques il faut repasser à terre alors qu'on est capable de câbler tous les océans ? Ensuite pour des contraintes d'érosion sur la plage, toute infrastructure pour sortir et entrer dans l'eau sera nécessairement malmenée par les conditions océaniques locales (marée/houle) et sera d'autant moins durable, d'autant plus compliquée à entretenir, sans parler de l'impact sur les mouvements de sable qui affecteront obligatoirement le trait de côte ... Enfin le manque de considération pour les populations locales du tracé initial est en total décalage avec les considérations environnementales et sociales de notre temps... Pour toutes ces raisons. Je ne comprends pas ce projet... le challenge techno bien mené peut en faire une fierté... pour le moment, il pousse à tout faire pour s'y opposer...

Registre numérique	@1453_1216	Sandra CUELLO	Puyvert	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leur habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1454_1216	Françoise BOURGUIGNON	Membrey	La vie animale qu'elle soit maritime ou terrestre est en mauvaise état. Il faut la préserver à tout prix. Arrêtons de tout détruire. Mais que vaut la parole d'une citoyenne face aux lobbys et à l'argent...
Registre numérique	@1455_1216	Anonyme	Soignies	Nous avons besoin des océans, protégeons-les au lieu de les détruire toujours un peu plus !! Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable !
Registre numérique	@1456_1216	Thierry COURALET	Capbreton	Bonjour, Je m'oppose au tracé actuel proposé par la RTE et demande une modification de ce tracé tel qu'il est proposé par le collectif Stop THT 40 pour les raisons suivantes : Le tracé proposé par le collectif est beaucoup plus éloigné de zones d'habitations, de campings et de plages très fréquentées en été. De plus l'impact d'un tel câble peut, peut être se révéler dangereux à court, moyen et long terme sur la santé des hommes et des femmes adultes et enfants habitant vraiment à proximité. En tous les cas aucune étude ne démontre le contraire. Outre cet aspect sanitaire le tracé proposé par la RTE entraînerait également une dévaluation de la valeur des habitations à proximité, donc pour ces deux raisons supplémentaires autant s'éloigner à distance raisonnable des zones d'habitation comme le propose le tracé du collectif Stop THT 40. Dernier point qui me semble important, cette proposition de nouveau tracé ne bouleverse pas le projet de la RTE et il serait inimaginable que la dégradation possible de la santé d'une partie importante de la population soit ignorée et balayée par un excès de précipitation et un manque de bon sens. Bien à vous.
Registre numérique	@1457_1216	Bertrand PRIOUZEAU	Passy	Comme l'a indiqué le Conseil National de Protection de la Nature dans son avis défavorable, ce projet est néfaste à plusieurs égards pour la vie marine. Il ne prend pas en compte la pression déjà énorme exercée sur celle-ci avec les activités déjà présentes dans la zone du golfe de Gascogne. Il faut arrêter d'anthropiser encore et toujours les milieux sauvages, la biodiversité est en train de s'effondrer (via l'action de l'homme, pas toute seule). Pour ces raisons, je m'oppose à ce projet, qui devrait proposer des alternatives.
Registre numérique	@1458_1216	Anonyme	Saint-Nazaire	Je m'oppose à ce projet qui serait absolument pour l'univers marin qui rappelons le, est l'un des principaux poumons de notre planète...
Registre numérique	@1459_1216	Nathalie MONNIER	Saint-Pierre-dels-Forçats	Ce projet est une menace pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique.

				Le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1460_1216	Anonyme	Clermont-Ferrand	Je m'oppose à la réalisation de ce projet dans un souci de protection des espèces marines et terrestres. Nous ne pouvons pas attaquer une nouvelle fois l'océan alors qu'il est un acteur primordial contre le changement climatique. Les impacts environnementaux sont trop importants pour pouvoir envisager cette interconnexion en partie marine.
Registre numérique	@1461_1216	Laura PETIBON	Chilly-Mazarin	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1462_1216	Marion CONRADY	Évreux	Bonjour, je suis opposée à ce nouveau projet. Tout d'abord, ce projet ignore complètement l'avis défavorable du Conseil National de Protection de la Nature. Les projets détruisant la nature, continuent de se monter, et malgré l'urgence climatique les états et les dirigeants politiques, ainsi que les industriels persistent à ignorer les experts. Ce projet serait dévastateur pour l'océan et la biodiversité locale. De plus, je trouve outrageant qu'aucune autre option alternative ayant un impact moindre sur la destruction de la nature n'ait été proposée. Au vue des dommages graves et irréversibles qu'engendrerait ce projet, aussi bien sur terre que sous mer, je m'oppose fermement à ce projet. Je m'attriste de voir que de tels projets, malgré les avis défavorables d'experts, voient encore le jour et soient toujours le premier choix des décideurs. Je demande donc au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Merci de votre attention.
Registre numérique	@1463_1216	Anonyme	Coulonges-sur-Sarthe	Je suis contre un projet qui n'a pas obtenu la validation des instances de protection de la nature et des fonds marins
Registre numérique	@1464_1216	Christine PEIRARDI	Thoiry	Contre le projet entre l'Espagne et la France
Registre numérique	@1465_1216	Anonyme	Toulon	Ce projet industriel pour lequel le CNPN a rendu un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et le principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposé à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1466_1216	Anonyme	Tercis-les-Bains	Modification du tracé le long de l'autoroute
Mail	E1467_PJ84_PJ85_PJ86_1216	JESSICA RADENNE		Madame, Monsieur, En cette période de concertation d'enquête publique, nous les résidents de Manon à Cubnezais, vous présentons une pétition quant à votre projet de centrale d'interconnexion. Bien à vous. Mme Chaumette
Registre numérique	@1468_1216	Anonyme	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	Non
Registre numérique	@1469_1216	Florine BIAU	Seignosse	Pour la santé de tous

Registre numérique	@1470_1216	Anonyme	Elven	Merci de bien vouloir émettre un avis défavorable à ce projet et penser un minimum à la vie sous marine. Elle compte, chaque maillon de la chaîne compte et nous sommes tous interdépendants. Les tuer, c'est aussi accélérer notre perte...
Registre numérique	@1471_1216	Moïra RENARD	Meaux	C'est une très mauvaise idée .
Registre numérique	@1472_1216	Marion LESAGE	Seignosse	Comment un tel projet a-t-il pu arriver jusque là ? Mise en danger des habitants de la région & mise en danger de la faune et flore terrestres et sous-marines. NON ! NON ! NON ! À l'heure où la Terre & la Nature explosent et implorent explicitement à cause des activités démentielles humaines, ce projet est complètement absurde, allant à l'encontre de la préservation et de la protection des espèces concernées par ce tracé, y compris les humains ! Je crie STOP THT !
Registre numérique	@1473_1216	Anonyme	Agen	Le projet a trop de point négatif sur l'environnement de la région et la sécurité et la santé des habitants et des touristes . Il n'a aucun intérêt , l'Espagne a assez d'électricité dans son pays . Ce n'est pas un pays défavorisé ni en guerre ni dans le besoin .
Registre numérique	@1474_1216	Anonyme	Capbreton	Je suis persuadé qu'il existe d'autres solutions que de faire passer cette ligne haute tension par la terre !!!! je m'oppose à son passage sur les communes de Cap Breton, Benesse, Angresse et Seignosse pour préserver l'espace naturel de ces endroits , protéger la bio-diversité ainsi que le peuplement animal ainsi que pour la santé des personnes locales côtoyant la ligne de près même si enterrée.
Registre numérique	@1475_1216	Anonyme	Livarot-Pays-d'Auge	J'ai décidé de suivre l'avis du CNP et je m'oppose à ce projet qui va détruire des espèces marines alors qu'il faut les protéger. D'autres projets avec moins d'impacts sur la faune et la flore doivent être étudiés.
Registre numérique	@1476_1216	Anonyme	Guer	Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil national de la protection de la nature. Le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin possible des habitations. Il doit également limiter la destruction des forêts.
Registre numérique	@1477_1216	Alice COURLEUX	Saint-Denis	Le Conseil National de Protection de la Nature a émis un avis défavorable : suivez-le ! Pour une fois pensez à la nature dont nous avons tant besoin !
Registre numérique	@1478_1216	Claire CHABOT	Chomérac	Je suis contre ce projet d'interconnexion électrique en partie sous marine entre la France et l'Espagne.
Registre numérique	@1479_1216	Anonyme	Mordelles	Quand vous rendrez-vous compte que la faune et la flore sont fragiles et qu'en tant qu'espèce dite "évoluée", il est de notre devoir de les protéger ? Attendez-vous encore une énième catastrophe écologique pour enfin réagir ? Il est encore temps d'annuler ce projet, alors je vous en prie, faites le nécessaire tout de suite !!
Registre numérique	@1480_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Habitants de Soorts, parents de jeunes enfants, nous nous opposons au tracé scandaleux proposé par la RTE et demandons l'annulation du projet ou, si par malheur, ce projet nous serait imposé, une révision du tracé le long de l'autoroute. Ne laissez pas faire un projet d'une telle absurdité sans consulter les principales victimes s'il vous plaît.
Registre numérique	@1481_1216	Anne LEBAS	Loire-Authion	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.

Registre numérique	@1482_1216	Anonyme	Saint-Pée-sur-Nivelle	Je suis contre ! C'est un non sens
Registre numérique	@1483_1216	Anonyme	Rochefort	D'après ce que j'ai pu lire il existerait d'autres possibles
Registre numérique	@1484_1216	Raphaël LEGRAS	Capbreton	Je ne souhaite pas que mes enfants puissent risquer quoi que ce soit avec projet. Quelle nécessité à celui-ci ? Financier? Les promenades en forêts au sud de Capbreton et sur la plage du CCAS ne seront plus naturelles. Où se trouve l'étude d'un bureau indépendant concernant les risques en surface et à proximité de ce tracé ? Bref, je suis totalement opposé à celui-ci. Cordialement
Registre numérique	@1485_1216	Anonyme	Le Touquet-Paris-Plage	Je suis opposée à ce projet !!!!! Laissons la nature et la vie sous-marine tranquille !!!!! Il en dépend de la survie de l'humain !!! ?
Registre numérique	@1486_1216	Anonyme	Saint-Paul-lès-Dax	Ce projet industriel est une menace supplémentaire pour les espèces marines terrestre et pour leur habitat. l'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Merci de proposer une alternative à ce projet car il est d'une extrême dangerosité. Merci
Registre numérique	@1487_1216	Anonyme	Seignosse	Je m'oppose à ce projet pour des raisons sanitaires et environnementales. Comment pouvons nous laisser faire de tels projets sans interroger les habitants ? Avons nous des études épidémiologiques prouvant que ces 400000 volts qui passeront sous nos pieds et ceux de nos enfants ne sont pas nocifs pour la santé? Que ferons nous de l'équivalent de 2 centrales nucléaires lors du démantèlement ? Qu'allons nous laisser à nos enfants? Merci à nos élus de prendre en compte nos avis et de ne pas faire de nous des rats de laboratoires.
Registre numérique	@1488_1216	Anonyme	Seignosse	Contre le projet
Registre numérique	@1489_1216	Anonyme	Bénesse-Mareme	Faire passer un câble électrique d'une puissance de 400 000 volts sous une piste cyclable, des résidences et des plages est tout simplement dangereux.
Registre numérique	@1490_1216	Anonyme	Andiran	Ce projet d'interconnexion va détruire la vie de l'océan . L'océan est une partie très importante de la terre, la principale. Faire ce projet détruire beaucoup d'espèces . La biodiversité marine est en danger .
Registre numérique	@1491_1216	Birkitt PHOENIX	Soorts-Hossegor	Je préfère le tracé proposé par le groupe tht40 si il doit être fait!!! Sinon je préfère que tout soit arrêté!!!
Registre numérique	@1492_1216	Stephane VALESSELLA	Paris	D'après les études faites, ce projet va être extrêmement dommageable pour la faune sauvage locale. Prendre en compte l'impact écologique devrait être une priorité de nos jours. Pour cette raison je m'oppose farouchement à ce projet.
Registre numérique	@1493_1216	Chloé	Brest	Cela détruirait la biodiversité sur le site. Il serait bien d'employer cet argent à la protéger ou à trouver des solutions alternatives.
Registre numérique	@1494_1216	Anonyme	Seignosse	Habitant de seignosse, père et grand-père, je m'oppose au projet de la RTE et demande une annulation du projet ou une redirection du tracé le long de l'autoroute. Tragédie environnementale, dangers pour l'humain et les générations futures : ce projet relève de l'absurdité de l'époque dans laquelle nous vivons. Élus, s'il vous plaît soutenez vos habitants !

Registre numérique	@1495_PJ87_1216	Anonyme	Vernon	D'après l'article sur le raccordement des îles de la Madeleine sur hydroquebec.com. Leur conclusion se veut rassurante mais n'exclut pas d'impacts négatifs sur la faune et la flore des fonds marins. Revue littéraire en pièces jointes
Registre numérique	@1496_1216	Anonyme	Loubeyrat	Il devient indispensable d'arrêter de progresser dans la bêtise. Protéger la planète, penser écologie et respect du vivant c'est arrêter d'aller encore plus loin en espérant que les conséquences ne seront pas trop graves! Respectons la vie et restons à notre place!
Registre numérique	@1497_1216	Aurélie CARRILLO	Paunat	Pour rappel : le conseil national de la protection de la nature à émis un avis défavorable pour de bonnes raisons. Je m'oppose fermement à ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis DEFAVORABLE.
Registre numérique	@1498_1216	Anonyme	Clermont-Ferrand	ce projet est une honte ,détruire les fonds sou marins pour de l'électricité , alors qu'il existe des alternatives eco en 2022
Registre numérique	@1499_1216	Anonyme	Boulogne-sur-Mer	Pour la protection des océans, afin de lutter contre la hausse du réchauffement climatique, je m'oppose à l'interconnexion France Espagne. qui engendrerait une menace pour les écosystèmes marins.
Registre numérique	@1500_1216	Anonyme	Seignosse	400 000 V sous nos pieds -sous nos plages - Dans nos quartiers - Sous nos pistes cyclables
Registre numérique	@1501_1216	Anonyme	Gravelines	Bonjour, Je suis opposée à ce projet qui représente un danger pour la vie marine qui subirait une fois encore la destruction de son habitat. Cordialement
Mail	E1502_1216	LISA		Bonsoir, Suite à l'avis défavorable et alarmant émis par le Conseil National de la Protection de la nature, je vous fais part de mon opposition à la réalisation de ce projet. Il est bien trop dangereux pour la faune marine et dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique, il n'est pas envisageable d'affaiblir davantage l'océan et ses ressources. J'espère sincèrement que le Commissaire d'enquête émettra lui aussi un avis défavorable. Cordialement
Registre numérique	@1503_1216	Anonyme	Puydarrieux	A l'attention des commissaires enquêteurs, Je ne suis pas une « activiste » ou une écologiste pure et dure mais je souhaite néanmoins exprimer mon opposition à ce projet qui va l'encontre de toute préservation et protection de nos océans, de leurs habitants, écosystèmes et de notre planète. Même le conseil national de préservation de la nature à donné un avis défavorable avec des arguments forts et études approfondies ! Quelle idée de polluer/endommager/détruire encore un peu plus nos océans ! Ça suffit tous ces projets néfastes à notre avenir mais sûrement générateurs d'énormes profits bénéficiant à une poignée d'entreprises ou personnes, tout en détruisant le bien de tous c'est à dire notre planète qui va déjà assez mal avec toutes destructions/pollutions. Salutations. PS : je refuse toutes utilisations de mes données personnelles et/ou opinions.
Registre numérique	@1504_1216	Anonyme	Tresses	Les champs électromagnétiques ne vont ils pas perturber la faune sous-marine ? Les travaux ne vont ils pas modifier le trait de cote et modifier les structures des dunes ? les plages ne seront elles pas dangereuses pour la santé ? Ne peut on pas passer ailleurs, sur des zones déjà largement re modélisées et n empiétant pas sur les espaces encore vierges de toute activité humaine? Est-il à ce point indispensable de traverser des espaces naturels au risque certain d'endommager l'environnement ?
Registre numérique	@1505_1216	Anonyme	Teloché	Pas assez d'alternatives étudiées. Dangers pour les fonds marins.

Registre numérique	@1506_1216	Anonyme	Angresse	Bonsoir, je viens de regarder le projet dans son ensemble et je suis outrée par cette décision de faire passer cette ligne le long de nos communes. Je m'inquiète pour la biodiversité, la nature, ma santé et celle de mon enfant! Bref, encore une question de profits qui passent avant le vivant.... Je suis consternée et je tiens à exprimer mon opinion. Je suis contre ce projet.
Registre numérique	@1507_1216	Anonyme	Flourens	Ce projet constitue un grave manquement à notre devoir de préserver ce que nous avons de plus cher et de si fragile: l'eau et les milieux marins. Les enjeux économiques sont calculés, mais les impacts sur la biodiversité et la nature sont largement sous évalués. Il est dangereux de valider ce projet, ne perdons pas de vue LA VIE. Avant le profit.
Registre numérique	@1508_1216	Laurence ETCHEVERRY	Ruelle-sur-Touvre	Bonjour, Ce projet va encore détruire un peu plus notre Nature qui n'y est pour rien si la race humaine a besoin d'assouvir ses loisirs.... L'Europe a suffisamment de sources d'énergies pour une consommation au juste nécessaire.... Commençons par abolir les consommations d'énergies de luxe, de soit disant joli. Aberration du véhicule électrique, qui repousse la pollution loin des européens, demande plus d'électricité, qui provoque d'autres pollutions comme ce projet par exemple qui ne va se réaliser juste à l'énergie d'huile de coude....
Registre numérique	@1509_1216	Anonyme	Clermont-Ferrand	désastre honteux de l'océan
Registre numérique	@1510_1216	Anonyme	Lugny	Ce projet industriel pour lequel le conseil national de la protection de la nature a émis un avis défavorable est une le acd supplémentaire pour les espèces marines, terrestres, et pour leur habitat. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le réchauffement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1511_1216	Gregory NAHOUM	Saint-Brice-sous-Forêt	Votre contribution Je m'oppose au tracé actuel proposé par la RTE et demande une modification de ce tracé tel qu'il est proposé par le collectif Stop THT 40
Registre numérique	@1512_1216	Anonyme	Seignosse	Je m'oppose totalement au projet en tant qu'habitant de Seignosse, projet duquel nous ne tirerons aucun avantage, mais au contraire que des inconvénients dont certains de longue durée voir irréversibles, allant de l'aspect pratique et financier qui nous impactera durant les années de travaux (occupations de parkings, déviations, plages fermées..) en tant que région touristique, l'impact de ces travaux sur cette zone (destruction/modifications des dunes, enrochements, signalisation « zone dangereuse câbles électriques » ..), l'ignorance des conséquences à long terme du passage d'une ligne si haute tension sous nos pieds (sur terre comme dans l'eau), ainsi que les conséquences environnementales irréversibles comme en témoigne par exemple l'opposition au projet du conseil national de protection de la nature.. Ahurissant que de tels projets soient proposés aujourd'hui..
Registre numérique	@1513_1216	Aurélie	Soustons	Ce qu'il y a de bien c'est qu'un coup l'Europe est souverain, un coup c'est le pays. Il faut arrêter de nous prendre pour des imbéciles. cette ligne n'est absolument pas utile pour la solidarité énergétique entre les pays. Et à l'heure où on nous parle écologie, sobriété énergétique en quoi cette ligne va respecter cela? A l'heure où notre pays n'est même plus capable de subvenir à ses besoins énergétiques, comment peut-on prétendre à vouloir être solidaire et fournir 10% de notre capacité à l'Espagne. Peut être qu'il aurait été plus intelligent de demander à chaque pays de rester autonome pour son énergie, avant de vouloir la distribuer à droite et à gauche. Ce projet est une véritable aberration, une catastrophe écologique et de santé publique, car entre: - les travaux vont nécessiter de détruire la faune et la flore terrestre et aquatique, modifier les paysages et les sols (donc

				<p>certainement la perméabilité des sols); on va enfouir des tonnes de câbles et béton dans les sols et bien évidemment cela n'aura pas d'impact écologique</p> <p>-le risque de santé publique reconnu des lignes HT. RTE nous dit aucun risque alors qu'on sait qu'en plus des personnes ayant des dispositifs médicaux pour le coeur, beaucoup de personnes sont sensibles aux ondes électromagnétiques et subissent vertiges, maux de tête ...</p> <p>J'aimerais savoir quand est-ce que l'on respecte la population, et son avis?</p> <p>Ce projet est déclaré d'intérêt commun mais l'intérêt "commun" de qui? de l'Europe? de la population française? de la population espagnole? A qui profite réellement le projet ?</p> <p>Car clairement il ne profite pas à la population, ne profite pas à l'écologie. Il ne profite à personne sauf probablement aux grands patrons et leurs actionnaires non?</p> <p>C'est marrant comme l'Europe est devenue souveraine sur les pays au point qu'elle décide presque de qui a le droit de respirer et qui doit être en apnée. Peut être que les anglais ont été moins bêtes qu'on le pense de sortir de cette mascarade qui décident qu'on doit détruire des paysages, des vies, des commerces pour un soit disant intérêt commun. Aussi, il FAUT que ce projet soit purement et simplement annulé et enterré. Pas juste une modification de tracé, mais que ce projet ne voit jamais le jour.</p> <p>La population de la Gironde, des Landes et de la région d'Espagne concernée puisse vivre tranquillement sans une épée de Damoclès au-dessus de sa tête en permanence. La population a le DROIT fondamental d'être en sécurité, de jouir de l'espace public sans craindre pour sa santé.</p> <p>Article 2 de la Constitution: Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.</p> <p>Article 3 de la Constitution: La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. (où est le référendum pour demander à la population si elle est d'accord pour ce projet?)</p> <p>Article 5 de la Constitution: le président de la république "est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire". (ici on repassera pour l'indépendance nationale puisque c'est l'Union Européenne qui a décide que...)</p> <p>Donc aux pouvoirs publics merci de respecter la population et son refus catégorique de participer à une pseudo solidarité énergétique entre les pays.</p> <p>Merci de respecter que ce projet est juste inutile, stupide et dangereux à plusieurs point de vue.</p> <p>Stop à cette mascarade</p>
Registre numérique	@1514_1216	Anonyme	Vienne	<p>Nos océans sont essentiels pour la Vie. D'innombrables pressions pèsent sur eux et représentent de réelles menaces. Ce projet en fait partie. Le Conseil National de la Protection de la Nature ainsi que de multiples ONG luttant sur le terrain pour la préservation des océans ont exprimé leur opposition à cette infrastructure. Aussi, je tiens à manifester mon refus de voir naître un tel projet, destructeur pour l'environnement et l'équilibre du milieu. Un tel ouvrage n'a pas lieu d'être et n'est absolument pas nécessaire, contrairement au bon état de nos océans.</p>
Registre numérique	@1515_1216	Anonyme	Lille	<p>Je suis contre ce projet car il est nuisible pour l'environnement, les fonds marins et les espèces sous marine ! Contre le réchauffement climatique il est essentiel de protéger nos océans qui sont les poumons de la terre ! Il faut trouver une alternative durable</p>
Registre numérique	@1516_1216	Jean-Luc MATHAY	Thoissey	<p>Je suis fermement opposé à cette interconnexion sous marine.</p> <p>D'une part le CNPN a émis un avis défavorable en raison des impacts sur la faune et la flore.</p> <p>D'autre part aucune alternative n'est proposée alors qu'il en existe au moins une, l'interconnexion par voie terrestre, moins impactante, mais plus chère à réaliser, ce qui explique certainement qu'elle n'ait pas été proposée !</p>
Registre numérique	@1517_1216	Anonyme	Tours	<p>Selon les études scientifiques émises à la suite de la publication de ce projet, j'émet un avis défavorable à sa réalisation, notamment à propos de l'absence de mise en place de protection de la biodiversité marine. Ce projet aura de graves répercussions extrêmement néfastes sur la biodiversité marine à toutes les échelles de vie. Et donc à plus long terme, si</p>

				on réfléchi de manière ethnocentrée, sur nous, humains. Je dis NON à ce projet.
Registre numérique	@1518_1216	Anonyme	Brest	Bonjour, Ce projet est une atteinte de plus à la biodiversité du golfe de Gascogne. Il a reçu un avis défavorable des experts compétents. Je demande l'abandon définitif de ce projet.
Registre numérique	@1519_1216	Anonyme	Capbreton	Projet aberrant et inutile en zone Natura 2000. Dangereux pour les personnes possédant un pacemaker. Destruction de la faune et la flore.
Registre numérique	@1520_1216	Manon	Esnandes	Je m'y oppose
Registre numérique	@1521_1216	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Je suis contre le passage de la ligne THT soit construite pour une importation de l'énergie vers l'Espagne qui refuse le nucléaire et contre la spéculation financière sur l'énergie On nous parle de restriction énergétique dans les prochains mois ayant pour cause l'arrêt de la moitié des centrales nucléaires et de solidarité européenne bien que la France est déjà dans la réglementation Ayant assisté aux réunions publiques Au Bourdaine de Seignosse qui était un monologue des représentants de RTE et des experts qui répondaient par téléphone aux questions et certaines questions vites évacuées sans réponse claire Dans un des premiers rapports vous avez consulté 5 entreprises pour le passage du gouff de Capbreton par la mer, 3 ont répondu de la faisabilité avec une études complémentaire. Je ne comprend pas que l'on arrive à faire passer vos lignes alors que des câbles téléphonique et télégraphique ont été posés au siècle dernier avec les moyens technologiques moins performant que nous avons à ce jour. Stop THT 40, propose un tracé qui nous impactera beaucoup beaucoup moins que votre tracé dit " de moindre impact". Les ingénieurs de RTE devraient le regarder de plus prêt et remuer leurs méninges Mais aucun passage de ligne serait la meilleur des manières pour préserver notre santé et éviter de nous prendre pour des rats de laboratoire Cordialement
Registre numérique	@1522_1216	Colette HUFFSCHMITT	Nantes	Je m'oppose à ce projet qui est un danger pour les espèces marine, comme clairement affirmé par le CNPN et ceux selon différents critères. Ce projet est une aberration, tout droit sorti d'un autre temps, comme si nous n'étions pas entrain de vivre une crise climatique et un déclin de biodiversité sans précédent à cause de notre appropriation de la nature. JE M'OPPOSE À CE PROJET
Registre numérique	@1523_1216	Anonyme	Villemaréchal	Je suis opposé à ce projet qui va une fois encore impacter négativement la faune marine et perturber ce premier régulateur climatique qu'est l'océan en période de réchauffement climatique! NON au projet d'interconnexion électrique France Espagne par l'océan Atlantique ! Cordialement
Registre numérique	@1524_1216	Aaron. SOUZA	Coutances	Je propose de tout simplement de connecter le réseau électrique français a l'Espagne par voie terrestre afin d'enfin arrêter de polluer nos eaux avec c'est inutilités.
Registre numérique	@1525_1216	Anonyme	Treffiat	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et

				demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Merci par avance de travailler, d'oeuvrer pour notre bien à tous : la Terre est à préserver de notre gloutonnerie.
Registre numérique	@1526_1216	Thomas LEHOU	Biarritz	Je m'oppose à ce projet car il est dangereux pour l'environnement et les habitants de la région.
Registre numérique	@1527_1216	Jerry J. PELIKAN	Paris	L'ONG Earthforce Fight Squad Europe partage dans sa totalité les motifs d'un avis défavorable émis par le CNPN en août dernier. Un tel projet industriel expérimental ne peut s'exempter d'un devoir de précaution !!! Des nombreuses espèces menacées ou protégées représentant des forts enjeux sont présentes sur différentes zones du tracé. Mammifères et oiseaux marins, requins, mammifères terrestres etc.
Registre numérique	@1528_1216	Manon CAPDEPUY	Bénésse-Maremne	Ce projet est dangereux pour nos écosystèmes et pour notre santé. Cette ligne a très haute tension n'a pas sa place là où nous vivons. Je m'oppose à ce désastre écologique, qui dénaturerait totalement notre côté et notre terre landaise, et mettrais en danger notre santé ainsi que celle de toutes espèces vivant à proximité.
Registre numérique	@1529_1216	Aurélie	Genas	STOP à ce stupide projet qui va détruire des magnifiques paysages, mettre en danger la population, détruire des commerces et faire fuir les touristes qui permettent de créer de l'économie dans les régions concernées!! Quand vous faites vos projets vous mettez un point d'honneur à vouloir détruire la nature, vous faites un concours de celui qui détruira le plus possible, celui qui rendra malade une majorité de la population. Non parce que RTE, nous sommes d'accord que vous êtes hypocrites ou alors vous faites l'autruche pour dire qu'il y aura un impact minime sur la santé publique et sur l'environnement? Ma grand-mère disait toujours que les têtes pensantes "d'en haut" étaient loin d'être les plus intelligentes et visiblement ça se confirme assez pour imaginer que ce type de projet n'a "quasi" pas de répercussion. Donc STOP et ABANDON pur et simple de cette absurdité!
Registre numérique	@1530_1216	Anonyme	Belgodère	Ce projet de connexion électrique entre la France et l'Espagne n'est qu'un projet industriel qui a reçu un avis défavorable du Conseil National de la Protection de la Nature. Les études d'impact environnemental n'ont pas été assez poussées pour pouvoir affirmer aujourd'hui que cette liaison n'aura aucun impact négatif sur la vie sous marine et l'écosystème. L'océan ne doit pas être considéré comme un espace économique et industriel mais comme un habitat, un espace vivant qui mérite que nous, humains, en prenions soin comme une mère le ferait pour son enfant. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1531_1216	Anonyme	Reims	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1532_1216	Anonyme	Blois	Absolument contre ce projet, qui ne prend pas en compte la sauvegarde des espèces et fonds sous-marins.
Registre numérique	@1533_1216	Anonyme	Douai	Bonjour, Le cnpn et Sea Shepard sont clairs, ce tracé n'est pas une bonne idée. Il faut revoir ce tracé afin de respecter l'environnement. Ce n'est plus possible de passer à côté de ce genre d'évidence, on le sait maintenant ! C'est comme les fumeurs de cigarettes, on pouvait leur trouver des excuses dans les années 80, c'est maintenant terminé, on le sait que fumer n'est pas bon santé. Il en va de même pour vous, on le sait que l'on ne peut plus faire de travaux sans penser aux conséquences que cela peut avoir sur la nature. Merci.

Registre numérique	@1534_1216	Anonyme	Seignosse	Merci de renoncer à ce projet de super câble électrique ou, à minima, d'en revoir le tracé.
Registre numérique	@1535_1216	Anonyme	Seignosse	Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne tel qu'il est prévu vers Seignosse. Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protection de la nature. Entre autre: - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ses citoyens autour de ce projet d'envergure qui doit être écologique pour les habitants concernés directement par le tracé du projet
Registre numérique	@1536_1216	Anonyme	Paris	Bonjour par cette voix je vous fait part de mon refus de voir ce projet aboutir, veuillez laisser la mer tranquille. Nous avons assez pollué notre terre et assez mis en danger les animaux et notre santé. Veuillez svp prendre un avis défavorable a ce projet. Merci
Registre numérique	@1537_1216	Anonyme	Capbreton	L'océan et notre allié, il est trop important de le préserver et ce n'est pas en réalisant se projet que nous le ferons bien au cor raire. Je m'oppose donc à la réalisation de ce projet destructeur, que ce soit pour la nature ou pour nous.
Registre numérique	@1538_1216	Elise Odette LAVEN	Capbreton	Ce projet s'annonce comme un désastre pour l'environnement, nos forêts, nos plages... Sans parler des déchets après 40 ans vu qu'aucun démantèlement n'est prévu. Aucune étude n'atteste de l'innocuité sanitaire, le principe de précaution devrait être appliqué ! Est ce que les grands cerveaux derrière ce grand projet - inutile - accepteraient l'installation d'une telle ligne près des maisons, des écoles de leurs enfants ? J'habite dans les Landes et je ne le souhaite pas pour mes enfants. À l'heure de la sobriété énergétique, des scandales sanitaires, du désastre écologique, je m'interroge sur le bien-fondé d'un tel projet et je suis très inquiète de son impact sur l'environnement, notre santé et notre cadre de vie. Et les éléments du dossier ne m'ont pas rassurée, bien au contraire !
Registre numérique	@1539_1216	William VACHER	Douarnenez	Le manque de connaissances de l'impact sur la biodiversité marine , les risques sur cette zone dus aux épisodes de tempêtes pouvant amener le déplacement ou la détérioration de ce câble.La fragilisation de la plage des caserne , du trait de cote déjà fragilisé par l'érosion .Le manque d'informations concernant le passage du câble sur la rivière Dordogne, le fleuve "La Garonne" durant ces travaux, pouvant amener une mauvaise interférence sur les poissons migrateurs et la vie piscicole, la fragilité de l'écosystème de ces cours d'eau pour les raisons divers et variées comme le réchauffement climatique, la diminution des cheptels de poissons migrateurs . Pour toutes ces raisons , je donne un avis défavorable pour ce projet .
Registre numérique	@1540_1216	Emilie	Frossay	Je suis contre car je pense qu'on cause déjà assez de dégâts dans nos Océans il seraient peut temps d'arrêter de regarder notre petit nombril et qu'on laisse enfin la nature tranquille. Et qu'au vu du projet il va à l'encontre de tout l'écosystème, sauf des nouvelles technologies...
Registre numérique	@1541_1216	Matthieu LEFLON	Montpellier	Les études environnementales ont montrées un impact significatif sur la stabilité du milieu marin si ce projet est poursuivi. Il convient de trouver une solution plus écologique.
Registre numérique	@1542_1216	Anonyme	Grenoble	En raison du déficit flagrant d'information quand aux impacts notamment sous marins, et vis a vis d'une logique globale de réduction de la consommation électrique, j'estime que ce projet est néfaste.
Registre numérique	@1543_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Nous nous opposons à ce tracé pour lequel nos élus ne nous ont ni consultés ni informés correctement. Nous ne souhaitons pas vivre avec autant de champs magnétiques proches de nos habitations, pour la santé de nos

				enfants et nos aînés, pour notre santé. Nous ne souhaitons pas que notre belle région soit impactée, que la faune souffre des travaux et des conséquences de ces lignes à haute tension.
Registre numérique	@1544_1216	Anonyme	Brive-la-Gaillarde	Bonjour, Aujourd'hui, grand nombre de personnes ont conscience des impacts sur l'environnement par mes activités anthropiques. S'il y a bien la problématique de la productivité et d'une course à l'énergie, il serait peut-être temps de réfléchir à nos projets sur du long terme. Faire passer des câbles électriques dans les fonds marins, ça se fait déjà, mais est-ce une "bonne" chose ? Quel va être l'impact sur ma biodiversité marine, ainsi que sur les citoyens résidents aux abords de l'océan ? Je suis opposée à ce projet, qui comporte trop de risques. Il est peut-être temps d'apprendre à dire non aux Hommes, à nous obliger à aller dans le sens de la décroissance dans certains domaines. Par conséquent, je vous demande d'émettre un avis défavorable s'agissant de ce projet. Je vous remercie.
Registre numérique	@1545_1216	Christine RINGUET	Saint-Romain-d'Urfé	Il semblerait qu'une interconnexion électrique entre la France et l'Espagne doivent prendre plus en cause la sauvegarde de l'océan
Registre numérique	@1546_1216	Anonyme	Argenton	L'océan est vivant ainsi que toutes les espèces qui y vivent.. je demande à ce que l'on examine d'autres alternatives qui ne détruira, ni endommagera l'océan dont nous avons besoin pour vivre sur notre planète bleue !! Quand, nous autres humains, allons réfléchir avant de détruire encore, encore et encore !!
Registre numérique	@1547_1216	Anonyme	Capbreton	En tant qu'habitante de Capbreton je suis totalement contre ce projet! Si il devait avoir lieu le moindre mal serait le tracé proposé par le collectif stopTHT40.
Registre numérique	@1548_1216	Anonyme	Saint-Pierre	Non a cette interconnexion qui ne facilitera pas nos vies en aucunes point. Merci pour votre nouveau projet de *****
Registre numérique	@1549_1216	Marion	Saint-Pantaléon-de-Larche	Ce projet est une menace pour le monde marin. J'entends bien les avantages que ce projet peut avoir. Mais sans le monde marin, sans sa pérennité nous ne sommes plus rien. Je pense qu'il est temps de mesurer l'Impact de nos décisions sur notre planète.
Registre numérique	@1550_1216	Jérémy OUDIN	Villaz	L'océan à déjà assez souffert comme ça, arrêtons de ravager les fond marins dans le seul but de profit. Prenons nous au sérieux, notre espèce n'a que très peu de temps devant elle pour arrêter cette course folle, alors arrêtons ce massacre, ou aucun humain n'y survivra....
Registre numérique	@1551_1216	Anonyme	Bidarray	Bonsoir, j'apprends avec tristesse qu'un énième projet écocide est en marche dans le Golfe de Gascogne principalement. Le conseil National de Protection de la Nature a émis un avis défavorable à ce projet, et je me range entièrement de ce côté. L'océan est l'organe dont nous dépendons le plus dans la régulation du climat et pour notre survie, par extension. Son équilibre est fragile mais primordial. Ce projet est catastrophique pour les fonds marins et la vie marine, une fois de plus gravement altérés. Cessons de détruire ce qui nous fait survivre, et avant tout, cessez de mener ces projets écocides qui sont tout aussi néfastes pour l'humain. Merci de prendre en compte nos avis défavorables à cette interconnexion électrique France-Espagne, et de mettre un terme à son avancement.
Registre numérique	@1552_1216	Mélissa BELLET	Montivilliers	J'ai un avis défavorable concernant ce projet. En effet nous pouvons constater que les espèces marines sont déjà perturbées par les travaux en mer (par exemple les projets éoliens, qui avec les nuisances font que les animaux marins sont déboussolés, perdus et qui finissent par s'échouer). Un projet de telle envergure ne fera que nuire encore plus a notre faune et flore marine. Nous luttons déjà contre la disparition de nombreuses espèces et contre le réchauffement climatique, donc ce projet est contraire aux engagements écologiques de ces derniers temps. Merci d'avance .
Registre numérique	@1553_1216	Corinne DAUPHIN	Bondy	L'avis est négatif. Il faut protéger notre patrimoine naturel

Registre numérique	@1554_1216	Anonyme	Capbreton	Je souhaite le tracé proposé par le collectif StopTHT40. Ce tracé est plus respectueux de notre environnement naturel et des zones d'habitation
Registre numérique	@1555_1216	Anonyme	Seignosse	En tant qu'habitante de la commune de Seignosse et avec une enfant de 4 ans, je suis très défavorable à ce projet et aux conséquences désastreuses qu'il entraîne pour la ville et surement sur notre santé, la notre et celle de nos enfants. Nous ne pouvons pas le permettre
Registre numérique	@1556_1216	Anonyme	Saint-Maur-des-Fossés	ca va encore etre une catastrophe environnementale ce truc ! on en veut pas de ce projet fou
Registre numérique	@1557_1216	Anonyme	Saint-Genis-Pouilly	Je croyais que l'heure était à la sobriété, le raisonnable, la sagesse... Comment peut-on ne pas comprendre les enjeux d'aujourd'hui et de demain en matière d'environnement, de protection de la nature et surtout sur le rôle crucial des océans? Projet dénonce pour atteinte à l'environnement et on continue quand même ! Envie une histoire de fuite en avant technologique qui n'apporte rien et surtout ne se préoccupe de rien.
Registre numérique	@1558_1216	Anonyme	Marseille	Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable pour ce projet. En effet, c'est une menace grave supplémentaire pour la biodiversité, marine mais également terrestre, alors que la biodiversité a chuté de 90% ces dernières années et que ce tient actuellement la COP 15 pour la biodiversité à Montréal. De plus, la préservation de l'océan est un enjeu majeur dans notre lutte contre le réchauffement climatiques. Aucune alternatives n'a été recherchée pour ce projet. J'émetts donc un avis défavorable à ce sujet.
Registre numérique	@1559_1216	Fabien PINARD	Talence	Je partage l'avis du CNPN, le commissaire d'enquête devrait fixer un avis défavorable à ce projet
Registre numérique	@1560_1216	Anonyme	Douarnenez	Je souhaite exprimer ma plus entière opposition à ce projet, émis contre l'avis défavorable du Conseil National de Protection de la Nature, contre l'avis des associations de protection de la nature et du littoral, qui comporte des risques qui me semblent sous évalués, à l'heure où l'océan doit être protégé en particulier son sol, son littoral et ses espèces animales et végétales. Assez d'échouages de cétacés, de pollution des eaux, de destruction du plancher océanique sans aucune prise en considération des effets à longs termes. Revoyez votre projet en travaillant de concert avec les institutions garantes de l'observation scientifique et de l'expertise environnementale pour que le bien commun passe avant les profits économiques.
Registre numérique	@1561_1216	Marina IOVINO	Oletta	Bonjour, ce projet industriel est une menace pour l'océan et tout ce qui y vit alors que nous devons à tout prix le protéger pour lutter contre le changement climatique que nous subissons. C'est pourquoi je m'oppose à ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Cordialement.
Registre numérique	@1562_1216	Anonyme	Corbeil-Essonnes	Bonjour, Ce projet n'est pas en adéquation avec la loi climat et résilience. Ce projet va nuire à l'environnement et à la vie sous marine
Registre numérique	@1563_1216	Aurélie	Genas	Personne ne veut de ce projet qui n'a aucune utilité et qui va juste détruire les paysages, mettre en danger la population, des commerces, le tourisme (car on sait que ce sont des endroits touristiques qui sont principalement impactés). Une question à RTE vous êtes stupides ou alors vous faites simplement l'autruche pour dire qu'il y a peu d'impacts environnementaux et sur la santé publique. Les mutuelles mettent en garde contre les risques de santé liés aux ligne HT c'est reconnu même sans parler de population ayant un dispositif type pacemaker. Pouvez-vous nous parler de: - l'électrohypersensibilité (enquête du CRIIREM: centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques) - la mise en garde de l'ANSES sur un lien entre des leucémies chez des enfants habitant près d'une ligne HT et l'émission de champ magnétique de ces dernière (confirmé par le centre international de recherche contre le cancer de l'OMS).

				- des études ont démontré qu'il y a une corrélation entre maladies neurodégénératives (entre autre Alzheimer) et ondes électromagnétiques... Mais oui effectivement vos études que vous ne montrez disent qu'il n'y a aucun danger et pourtant beaucoup d'autres études démontrent le contraire. Aussi merci d'éviter de nous rendre malade ou rendre malade nos enfants. Annulez ce projet.
Registre numérique	@1564_1216	Anonyme	Villedieu-les-Poêles-Rouffigny	Je suis contre ce projet de inter-connexion maritime, en effet les travaux que nécessitent ce projet vont indéniablement modifier l'écosystème sous-marin. Les milieux marins sont déjà suffisamment soumis à la présence humaine, n'en rajoutons pas. Protégeons l'océan et ses habitants.
Registre numérique	@1565_1216	Anonyme	Morlaas	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats d'origine. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1566_1216	Anonyme	Toulouse	Évolution et croissance ne veut pas dire un seul chemin. Arrêtez de nous balader et par la loi de la conscience et du libre arbitre vous nous devez l'énergie sans fil! Le peuple de France appelle à la protection de l'ensemble du vivant et de son environnement. La véritable écologie n'est certainement pas celle qui vous mettez sur le devant de la scène !
Registre numérique	@1567_1216	Anonyme	Viry-Châtillon	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1568_1216	Anonyme	Strasbourg	Projet à empêcher, hérésie écologique. Le vivant doit être protégé à tout prix.
Registre numérique	@1569_1216	Helgrid NIERMANN	Seignosse	Ce projet au coût croissant dont le financement n'est même pas assuré à ce jour, impactera fortement notre environnement à court terme et présente un risque potentiel incalculable à l'état actuel. Sous prétexte de faciliter l'échange d'énergies renouvelables, il risque de servir avant tout la spéculation sur le marché de l'énergie.
Registre numérique	@1570_1216	Élodie DUBOIS	Gujan-Mestras	Ce projet a reçu l'avis défavorable d'ONG ou autres organisations scientifique à ma connaissance. Pourquoi s'entêter à mettre en danger nos océans et leurs habitants, poumons de notre planète ? merci de respecter mer nature et ses habitants, merci de suspendre ce projet qui menace certaines espèces marines, merci d'arrêter de toujours vouloir plus et ce au détriment de notre planète. nos enfants, vos enfants vous remercieront (ou pas...)
Registre numérique	@1571_1216	Anonyme	Raucourt-et-Flaba	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.

Registre numérique	@1572_1216	Sylvain MATHEVET	Neuville-aux-Bois	Je m'exprime en arborant un immense NON au PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE - ESPAGNE PAR LE GOLFE DE GASCOGNE, déjà beaucoup trop de dégâts sur l'environnement marin avec les forages éoliens en France, alors ces installations sous marine doivent tout simplement cesser rapidement
Registre numérique	@1573_1216	Stéphane BONO	Dampierre-en-Yvelines	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1574_1216	Anonyme	Le Grau-du-Roi	Je suis totalement CONTRE ce projet d interconnexion electrique entre france et espagne car les degats environnementaux sont trop importants et meme le cnpn a emis un avis defavorable . Je vous demande d arreter ce projet.
Registre numérique	@1575_1216	Anonyme	Capbreton	Bonjour, je suis contre ce projet, mais comme apparemment il est essentiel, j'aimerais que le projet de tracé élaboré par le collectif StopTHT40 plus respectueux pour l'environnement et les habitants soit retenu
Registre numérique	@1576_1216	Claire KERYMEL	Paris	Ce projet est une aberration quant on sait la fragilité de la biodiversité sous-marine. Si une organisation ayant les compétences pour évaluer ce type de projet à donné un avis défavorable c'est que la pertinence de celui-ci n'est pas en adéquation avec les objectifs qui ont été plus d'une fois rappelés. De plus, l'Etat est responsable de la protection de l'environnement et non seulement les associations. Ce projet ne doit pas voir le jour, il est nécessaire d'étudier et de s'efforcer de trouver une solution préservant la biodiversité.
Registre numérique	@1577_1216	Anonyme	Coutevroult	Les conséquences de ce projet semblent manifestement avoir été insuffisamment prises en compte. Par ailleurs, avant même de penser à réaliser le projet, il conviendrait d'examiner les alternatives, ce qui ne semble pas le cas non plus. Dès lors, je suis très fortement opposée à ce projet.
Registre numérique	@1578_1216	Julie AGERON	Choranche	Les risques que fait peser ce projet sur la vie marine autour de la zone d'implantation de ce projet sont beaucoup trop importants à la lecture des avis des spécialistes. Le principe de précaution doit absolument être appliqué afin d'assurer la survie de toutes les espèces menacées
Registre numérique	@1579_1216	Quentin GRESY	Seignosse	Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne. Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protection de la nature. Entre autre: - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure. Merci,
Registre numérique	@1580_1216	Anonyme	Besançon	Le CNPN n'est pas favorable à ce projet. Prenons la voie de la sagesse au lieu de celle du profit pour une fois. Agissons pour notre terre dans sa globalité et pas seulement pour une espèce. Je m'oppose à ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1581_1216	Anonyme	Capbreton	Je ne suis pas pour un projet qui va délibérément dégrader notre belle nature et par la même occasion nos vies, notre santé qui n'a pas de prix. Il est de notre devoir de s'opposer à de telles inepties. Encore une question d'argent ? Nous avons notre mot à dire. Nous vivons là et nous allons en subir les conséquences. Si j'ai choisi d'habiter ici c'est pour le cadre de vie idyllique et non pour un projet grotesque. Je vous demande de revoir minutieusement le projet. Certes dans

				ma revendication je n'apporte pas de solution vous me direz. C'est vrai mais normalement ce sont vous les experts qui avez fait toutes les études préalables pour éviter une catastrophe. Pourtant vous voulez continuer. Honte à vous !!!!
Registre numérique	@1582_1216	Anonyme	Tosse	Bonjour, Nous vous faisons savoir par la présente notre extrême mécontentement face à ce projet, que nous vous demandons de stopper. Cette demande pour protéger nos plages, nos générations futures et tellement plus.
Registre numérique	@1583_1216	Anonyme	Clairvaux-les-Lacs	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. je m'oppose donc à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1584_1216	Gwenaëlle BOULET	Bordeaux	Non. Il faut arrêter de détruire les fonds marins.
Registre numérique	@1585_1216	Mickaël PIERRE	Saint-Pierre-en-Faucigny	Contre le projet. Nous devons protéger les océans
Registre numérique	@1586_1216	Thomas LEVEQUE	Angresse	Bonjour, Habitant à Angresse avec ma famille et étant surfeur, je m'inquiète d'un projet d'une telle ampleur traversant des plages sauvages que nous fréquentons régulièrement. De l'impact que cela aura sur la faune marine et la flore, la dune déjà très fragilisée et notre santé. Cela condamnera-t-il l'accès à ces plages ? cela est inimaginable pour nous. De plus cette ligne traversera la commune d'Angresse à proximité d'habitations et le long de chemins et pistes cyclables que nous fréquentons régulièrement, et rien ne nous assure que cela n'aura pas un impact sur notre santé à long terme. Sans compter des travaux lourds sur des axes déjà chargés voir surchargés en haute saison. Ce projet semble avoir une vision à court terme, quand est-il du démantèlement des infrastructures et de leur entretien dans quelques dizaines d'années. Notre environnement est-il voué à être ceinturé par ce projet et cette ligne électrique, rien ne prouve que cela n'aura pas d'impact sur notre santé à long terme ni sur la qualité de vie du coin. Ce projet est totalement disproportionné en comparaison de son impact local. Pourquoi ne pas suivre des axes déjà existants comme le long de l'autoroute ? En tous cas ce projet n'est pas envisageable en l'état.
Registre numérique	@1587_1216	Anonyme	Mandelieu-la-Napoule	Je m'oppose à ce projet d'interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne, où le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable, ce projet menacerait la vie marine, les espèces terrestres et leurs habitats, l'océan est notre oxygène, le premier régulateur du climat on se doit de le protéger et le préserver. On se doit de trouver une alternative avec moins d'impact pour notre Environnement, notre vie marine et terrestre. Pour cela, je demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable à ce projet.
Registre numérique	@1588_1216	Elsa GRANIER	Bayonne	SVP Laissez aux enfants et à tous les êtres humains des endroits encore libres de toute pollution : visuelle, sonore, chimique, électrique ... non à cette ligne THT
Registre numérique	@1589_1216	Anonyme	Angresse	Bonsoir, Quel impact réel sur la santé de vos concitoyens ? À date rien ne prouve qu'il n'y aura pas de danger sur nos santés... comment pouvez-vous accepter pour des questions financières un tel risque pour nous, les générations futures, l'image de notre région...
Registre numérique	@1590_1216	Anonyme	Paris	Menace pour les espaces maritimes et terrestres

Registre numérique	@1591_1216	Montaine HAUDEBOURG	Labenne	Je suis contre ce projet de ligne à haute tension. Il n'y a aucun recul sur les conséquences que cela aurait sur notre santé. De plus, l'impact sur l'environnement serait désastreux.
Registre numérique	@1592_1216	Severine PENGLAOU	Verneuil-sur-Seine	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Je souhaite qu'on le laisse tranquille ainsi que les millions d'animaux qui y vivent. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Merci de prendre en compte cet avis car c'est important pour nous et les générations futures
Registre numérique	@1593_1216	Anonyme	Toulouse	Je m'oppose fermement au projet d'interconnexion électrique France - Espagne car il est temps que les gouvernements se voient stoppés dans leur agenda de destruction des divers écosystèmes de notre planète. Absolument toutes les espèces sont en danger à cause de l'Homme et bien que je sois persuadée que la Terre nous survivra si l'Homme venait à s'éteindre, je donnerais tout pour que les humains soient plus respectueux des autres organismes et êtres vivants qui cohabitent avec nous.
Registre numérique	@1594_1216	Mathilde DESCAMPS	Brouillet	Ce projet est une aberration, puisque c'est une menace supplémentaire pour les espèces marines, mais aussi terrestres. Ce projet risque d'engendrer des dommages grave mais surtout irréversible sur l'environnement. Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Merci à vous
Registre numérique	@1595_1216	Anonyme	Seignosse	Non au massacre de la plage des casernes et d'un chantier dévastateur
Registre numérique	@1596_1216	Albane BLANCHARD	Soustons	Trop d'impacts néfastes pour nous et notre environnement. Il faut une alternative plus respectueuse de notre santé et de notre planète.
Registre numérique	@1597_1216	Fabrice BURLOT	Capbreton	Je suis complètement défavorable à ce projet pour plusieurs raisons. 1/ je pense qu'il est très dangereux de faire passer cette ligne haute tension à proximité de lieux d'habitation. On ne connaît absolument pas les conséquences des champs magnétiques produits par ce type de ligne sur les personnes vivant en permanence à proximité. Aucun scientifique aujourd'hui n'est capable d'assurer qu'il n'y aura aucun effet sur la santé des populations exposées. On nous alerte cependant sur des risques possibles concernant les personnes porteuses d'un pace-maker !!! Au nom du principe de précaution, je demande donc l'annulation de ce projet. D'autant plus que de nombreuses affaires sont actuellement en cours sur les effets des champs magnétiques produits par les éoliennes sur la santé des animaux (morts et maladies) et la santé des humains dans plusieurs régions françaises. Certes aucun lien de causalité n'a été établi à ce jour, mais le nombre de cas relevé est suffisamment important pour semer le doute. Il me paraît donc irresponsable de la part de l'Etat de valider un tel projet et de mettre en danger la santé des populations. 2/ La destruction d'une partie du massif forestier sachant que le conseil national de la protection de la nature a émis un avis défavorable 3/ le cout de plus en plus important du projet qui est passé de 1,5 milliards à plus de 4 milliards alors que l'Etat cherche à faire des économies
Registre numérique	@1598_1216	Matthieu GUIGNARD	Soorts-Hossegor	Nous sommes contre ce projet !!
Registre numérique	@1599_1216	Sarah ANTONELLI	Saint-Germier	Je suis contre le projet , il est beaucoup trop destructeur. Destructeur pour le vivant, humain et non-humain. C'est totalement irréal face aux enjeux de la préservation de la « nature » dont nous faisons partie.

Registre numérique	@1600_1216	Susie WINKLER	Valence	Je suis défavorable au projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne pour des raisons environnementales qui ne peuvent être ignorées dans le contexte actuel dans lequel nous vivons
Registre numérique	@1601_1216	Anonyme	Le Grau-du-Roi	Impact environnemental injustifié. En tant que citoyen, je suis défavorable à ce projet, même s'il se base sur une optimisation affichée de la production et l'utilisation de l'électricité. Il faut sérieusement envisager d'autres solutions qu'industrielles, celles-ci nous ayant amené sur des voies de garage, malgré les progrès apportés. Il serait donc judicieux d'exploiter nos capacités de changement plutôt que des solutions techniques systématiques.
Registre numérique	@1602_1216	Anonyme	Antony	Je suis contre ce projet pour lequel le CNPN a émis un avis défavorable. En effet, il s'agit d'une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres mais aussi leurs habitats. L'océan est primordiale dans la préservation du climat et nous avons besoin de lui dans la lutte contre le réchauffement climatique ! Il n'y a pas d'alternative de moindre impact proposé et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré ! Pour cela, je m'oppose à ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Je vous remercie par avance de la bonne prise en compte de ma contribution.
Registre numérique	@1603_1216	Bande De Surfeuses ASSOCIATION	Soorts-Hossegor	Nous sommes Bande de Surfeuses, association de surf féminin, basée à Hossegor et nous comptons près de 500 adhérentes. Nous nous opposons à ce projet et à ce tracé plus que scandaleux qui met en péril nos éco-systèmes et la santé des habitants des villages concernés. Au nom de l'association, nous espérons une annulation du projet ou une redirection du tracé le long de l'autoroute. Non aux 400000 volts, sous nos pieds, le long de nos pistes cyclables, dans notre océan et sur nos plages !
Registre numérique	@1604_1216	Anonyme	Guidel	Par la présente, je m'oppose au projet d'interconnexion électrique dans le golfe de Gascogne et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. En effet, les câbles seront "posés" sur le plateau continental et risque fortement de perturber la vie marine et terrestre. A l'heure où les enjeux climatiques devraient être une priorité, ce projet est une hérésie ! Sachant que l'océan est le premier organe régulateur du climat ! De plus, le Conseil National de la Protection de la Nature ainsi que l'association sea shepherd ont émis un avis défavorable ! Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet !
Registre numérique	@1605_1216	Dominique ATTANE	Marseille	Je demande à l'enquêteur public d'émettre un avis défavorable à ce projet dans le but de protéger l'océan au vu des conséquences qu'un projet de ce type peut avoir.
Registre numérique	@1606_1216	Anonyme	Barr	Ce projet industriel est malheureusement une menace pour les espèces marines, terrestres et la biodiversité. L'océan est primordial pour la vie sur terre, pour absorber notre carbone... C'est un régulateur du climat. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet.
Registre numérique	@1607_1216	Anonyme	Toulouse	Je m'oppose au projet d'interconnexion électrique entre l'Espagne et la France par le golfe de Gascogne.
Registre numérique	@1608_1216	Anonyme	Angresse	Je suis contre ce projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Ce projet passe normalement sous l'océan et aucune preuve tangible ne montre l'absence de danger de cette ligne à haute tension... NON. C'est NON
Registre numérique	@1609_1216	Cheyenne BRAUN	Savy-Berlette	Je suis contre le projet d'interconnexion électrique sous marine. En effet ce projet serait une catastrophe pour la vie sous-marine/terrestre et détruirait leurs habitats. Ce serait également une catastrophe environnementale. Par ailleurs ce projet n'est pas soutenu par le conseil national de la protection de la nature qui a également donné un

				avis défavorable concernant ce projet. J'aimerais que votre avis ne soutienne pas non plus ce projet désastreux.
Registre numérique	@1610_1216	Anonyme	Pau	Le CNPN est défavorable et pas entendu Aucune alternative proposée
Registre numérique	@1611_1216	Anonyme	Gémenos	Bonjour, Ce projet industriel est une menace de plus pour la vie marine, terrestre, et pour la biodiversité. Le conseil national de la protection de la nature a même émis un avis défavorable pour ce projet. Il est important de conserver l'océan et la vie marine, qui est le poumon de la planète et un allié majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique. Un tel projet ne peut être considéré au vu de l'urgence climatique et du manque de recul sur son impact. Les dommages qui seraient causés par ce projet seront irréversibles et catastrophiques sur la biodiversité. Il est temps d'agir pour le climat! Que restera-t'il lorsque la planète sera devenue invivable pour tous à cause de ce type de projet?! Pour ces raisons, je m'oppose fermement à la réalisation de ce projet. Je vous demande, svp, d'émettre un avis défavorable également. Que
Registre numérique	@1612_1216	Anonyme	Halsou	Je m'oppose fermement au projet d'interconnexion électrique France-Espagne dans le golfe de Gascogne pour la préservation du milieu marin.
Registre numérique	@1613_1216	Anonyme	Tosse	Aberration pour la santé de tous Je suis totalement contre !!
Registre numérique	@1614_1216	Christelle CEYRAT	Soyaux	Bonjour, Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour toutes les espèces marines et terrestres, ainsi que pour leurs habitats. L'océan étant le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique, il est inconcevable de réaliser des projets aussi nocifs. Aucune alternative ayant un impact inférieur n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être minimisé et ignoré. Pour toutes ces raisons, je m'oppose fermement à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Merci d'avance.
Registre numérique	@1615_1216	Mélody DENTURCK	Capbreton	Habitante du quartier bouhèbe et maman d'une petite fille de 10 mois, je m'oppose au projet de la Ligne haute tension RTE. Actuellement, le tracé de la ligne, passe littéralement à moins de 500 mètres des habitations et les conséquences sur la santé restent encore trop floues à ce jour (risques de leucémies chez les enfants, dérèglements des pacemakers etc). Je soutiens donc le collectif Stop THt 40 et leur proposition d'un tracé alternatif, permettant d'éloigner la ligne de nos dunes, pistes cyclables et quartiers. Le tracé actuel est tout simplement inimaginable.
Registre numérique	@1616_1216	Véronique CORCHIA MOROCQUE	Le Barcarès	1 respiration sur 2, nous la devons aux océans. Déjà exploités au-delà du raisonnable et à bout de souffle, la vie marine risque d'en pâtir davantage avec pour conséquence des dommages irréversibles dont nous allons aussi en subir les conséquences. Par conséquent, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1617_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je propose que le tracé de la ligne soit revu pour éviter les pistes cyclables et les atterrages. La proposition de la CNPN de déplacer le tracé pour faire passer celui-ci le long de l'autoroute semble être une bonne option.
Registre numérique	@1618_1216	Anne Marie JOUANNE	Nantes	Je suis au regret de devoir vous dire que vous allez encore créer une chimère qui vous retombera sur le nez. A l'heure où on sait de façon certaine que notre biodiversité est en péril vous allez aggraver le phénomène en nuisant à la faune avec le bruit et les perturbations des fonds marins pendant les travaux et ensuite ce que j'ai lu me laisse penser que les perturbations continueront sous d'autres formes. Evidemment je n'ai pas les mots scientifiques précis et vous pourrez me dire que je n'ai rien compris mais je constate depuis de longues années que nombre de travaux de grande ampleur se sont avérés inutiles voire nuisibles.

Registre numérique	@1619_1216	Anonyme	Ferrières-en-Brie	Ce projet a été jugé par l'autorité compétente du CNPN. L'océan et particulièrement le golfe de Gascogne sont lieu de biodiversité marine importante. L'insuffisance de ce projet a matière de connaissance et d'utilité ne légitime pas sa conclusion. En foi de quoi, à titre de citoyen j'émet un avis défavorable.
Registre numérique	@1620_1216	Virginie LANGLOIS	Capbreton	Je suis complètement défavorable à ce projet pour plusieurs raisons. 1/ je pense qu'il est très dangereux de faire passer cette ligne haute tension à proximité de lieux d'habitation. On ne connaît absolument pas les conséquences des champs magnétiques produits par ce type de ligne sur les personnes vivant en permanence à proximité. Aucun scientifique aujourd'hui n'est capable d'assurer qu'il n'y aura aucun effet sur la santé des populations exposées. On nous alerte cependant sur des risques possibles concernant les personnes porteuses d'un pace-maker !!! Au nom du principe de précaution, je demande donc l'annulation de ce projet. D'autant plus que de nombreuses affaires sont actuellement en cours sur les effets des champs magnétiques produits par les éoliennes sur la santé des animaux (morts et maladies) et la santé des humains dans plusieurs régions françaises. Certes aucun lien de causalité n'a été établi à ce jour, mais le nombre de cas relevé est suffisamment important pour semer le doute. Il me paraît donc irresponsable de la part de l'Etat de valider un tel projet et de mettre en danger la santé des populations. 2/ La destruction d'une partie du massif forestier sachant que le conseil national de la protection de la nature a émis un avis défavorable 3/ le cout de plus en plus important du projet qui est passé de 1,5 milliards à plus de 4 milliards alors que l'Etat cherche à faire des économies
Registre numérique	@1621_1216	Baptiste BAZOGE	Oudon	Bonsoir, Je pense qu'il faudrait réaliser une étude de moindre impact afin de préserver les espèces marines et terrestre. Il faut évaluer les enjeux environnementaux également.
Registre numérique	@1622_1216	Sébastien DUTOYA	Herrère	Bonjour, ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines de la zone du gouf de Capbreton et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. De plus la partie terrestre est également inquiétante Pour toutes les personnes qui vivent dans la zone. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1623_1216	Stéphanie BOUVILLE	Saint-Pierre-de-Rivière	Ce projet est rejeté par le conseil national de la protection de la nature et je reste persuadé que nous avons besoin de plus d'interconnexions électriques. Je ne suis pas convaincu que nous ayons besoin de plus d'interconnexions gazières, dont les conséquences, en particulier sur l'environnement et surtout l'impact soit marin, et en particulier sur l'écosystème, sont plus importantes et désastreuses.
Registre numérique	@1624_1216	Anonyme	Sept-Saulx	Je suis complètement contre cette interconnexion en partie sous marine entre la France et l'Espagne et je soutiens l'avis du CNPN
Registre numérique	@1625_1216	Melody LHEUREUX	Moliets-et-Maa	Je ne veux pas ça pour nos enfants, pour notre région, pour nous. Stop au sabotage de notre santé et de notre nature au profit de l'argent.
Registre numérique	@1626_1216	Lucie SEPULCHRE	Biencourt-sur-Orge	Les impacts des travaux seraient énormes sur l'équilibre fragile des milieux, notamment dunaire. De plus, l'intensité du courant dans le sol si proche des populations interroge sur des questions de santé publique.
Registre numérique	@1627_1216	Anonyme	Dijon	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et leurs habitats. Combien faut-il encore de temps pour que nous nous rendions compte que nous détruisons notre planète si précieuse...?

				L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1628_1216	Kim BAILE	Capbreton	Beaucoup d'inquiétude et d'incompréhension quand va t'ont arrêter de prendre la sante de la population pour . Quel recul, quelles expertises objectives. Aucune garanti fiable que cela n'ait aucun impact sur la population et que dire de ces projets ecocidaires avec l'avenir qui nous attend . Nous ne voulons plus de ce que vous nous imposez .
Registre numérique	@1629_1216	Anonyme	Seignosse	Quand va t on s'inquiéter des conséquences à long terme sur la santé des riverains et habitants !!?? Et quid de notre environnement à ces endroits ? Et les coûts pour garantir la sécurité et l'entretien des installations. Vous iriez à la plage sachant que ces câbles vous entourent ? C'est une hérésie écologique: on nous bassine avec l'écologie, nos politiques nous invitent à faire des efforts en tout genre pour réduire notre impact et on va creuser, enterrer, déboiser des dizaines ou centaines d'hectares, impacter l'océan et nos plages ??! Les gens qui habitent ces lieux ne sont pas respectés. On se moque des gens qui ont une maison, une famille et qui seront exposés par des irresponsables qui agissent en haut lieux ou décident dans des bureaux. La performance du réseau? On s'en moque. Les vraies (bonnes) décisions n'ont pas été prises pour assurer des modes de consommation énergétiques réellement responsables et non pas orientés par les lobbyistes des industriels. Ce monde va mal et ce projet n'est qu'une goutte de poison supplémentaire qu'on lache sur la santé publique et sur la nature. Notre région va être belle dans 30 ans...
Registre numérique	@1630_1216	Julien PLATET	Capbreton	Je m'oppose au tracé de la ligne à haute tension proposé par la RTE. Habitant Capbreton, il me semble impensable qu'un tel projet puisse voir le jour sans prendre en considération les risques potentiels pour ses habitants et touristes (pacemakers, cancers, perturbations du système nerveux etc...). Je soutiens donc le collectif stop tht 40 dans son combat et approuve sa proposition de tracé alternatif. Nous ne pouvons pas accepter un tel cataclysme.
Registre numérique	@1631_1216	Anonyme	Saint-Vincent-de-Tyrosse	Bonjour, je suis très dubitative concernant ce projet d'interconnexion électrique du golfe de Gascogne. Je m'interroge et me pose beaucoup de questions, comment pouvons-nous aujourd'hui littéralement mettre en danger la forêt, les animaux, insectes, oiseaux... la dune, notre océan et les gens pour ce projet. Personnellement je m'y oppose et je demande à ce que ce projet soit abandonné.
Registre numérique	@1632_1216	Anonyme	Seignosse	Projet invraisemblable et irrespectueux de la nature terrestre et de la vie océanique. J'habite à Seignosse Océan et je trouve ce projet scandaleux. Je dis NON à la ligne THT.
Registre numérique	@1633_1216	Anonyme	Cormontreuil	Je n'habite pas cette région mais séjournant souvent à Hosségor, je suis choquée par la proximité du tracé THT avec les immeubles d'habitation notamment Les Corciers alors qu'il existe un projet alternatif proposé par Stop THT 40 .
Registre numérique	@1634_1216	Carolyne EYHERABIDE	Canéjan	Nous sommes toutes et tous aujourd'hui conscients de l'impact extrêmement négatif que nous avons sur l'environnement. Nous sommes toutes et tous conscients, même si parfois dans le déni, que nos enfants en subiront des conséquences désastreuses. Les pouvoirs publics se doivent de changer de cap. Il faut protéger les océans et leur écosystème. Il est criminel aujourd'hui de développer ce genre de projet. Trouvons le courage de nous réinventer. S'il vous plaît, stop à ce projet.
Registre numérique	@1635_1216	Anonyme	Seignosse	Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne. Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseil le Centre National de la Protection de la nature. Entre autre:

				<ul style="list-style-type: none"> - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas sérieux en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. <p>De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ces citoyens de ce type de projet d'envergure.</p>
Registre numérique	@1636_1216	Farah CLOTILDE	The Hague	Je m'oppose à ce projet étant donné l'avis défavorable du conseil de protection de la nature.
Registre numérique	@1637_1216	Marine DESOUTTER	Anzin-Saint-Aubin	<p>Quand allons nous arrêter de saccager sans impunité notre planète ?</p> <p>Nous ne verrons pas ce réseau bien caché sous l'océan mais pour autant cela viendra perturber la vie Marine et sa biodiversité. Il est temps d'ouvrir les yeux et de ne plus regarder uniquement le profit humain. Ayez le courage et l'ambition de vouloir un monde meilleur.</p>
Registre numérique	@1638_1216	Anonyme	Paris	Il s'agit d'un projet d'envergure industrielle auquel le Conseil National de la Protection de la Nature est défavorable. C'est une menace de plus pour les animaux marins, terrestres et pour leurs habitats. Nous avons besoin de l'océan qui est le premier organe de régulation du climat. Il est aujourd'hui notre principal allié contre le changement climatique. Je n'ai vu aucune proposition de moindre impact pour cette interconnexion en partie sous-marine. Or il existe un risque terrible de dommages graves et définitifs sur l'environnement. Ces risques ne peuvent être ignorés. C'est pour toutes ces raisons que je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1639_1216	Sib COLLECTIF	Seignosse	<p>Nous sommes le collectif Sauvons Les Bourdaines basé à Seignosse Océan. Nous regroupons près de 430 followers.</p> <p>Nous nous opposons à ce projet et à ce tracé plus que scandaleux qui met en péril nos éco-systèmes et la santé des habitants des villages concernés.</p> <p>Au nom du collectif, nous demandons une annulation du projet;</p> <p>Non aux 400 000 volts sous nos pieds, le long de nos pistes cyclables, dans notre océan et sur nos plages !</p>
Registre numérique	@1640_1216	Anonyme	Blond	Ce projet est considéré comme un risque pour la faune, la flore et les écosystèmes concernés, sans parler des populations humaines environnantes. Malgré le savoir actuel sur l'état de dégradation de notre planète et la vitesse avec laquelle cela accélère, je ne comprends pas pourquoi ce genre de projet continue de fleurir partout dans le monde. Il serait temps de commencer à réfléchir autrement et essayer de protéger et conserver le peu d'espace naturel qui nous reste!!! Je suis donc contre ce projet
Registre numérique	@1641_1216	Anonyme	Nanteuil-le-Haudouin	<p>Bonjour</p> <p>Je souhaiterais vous faire part de mon opposition au projet golfe de Gascogne. Ce projet s'il aboutit, représenterait la description des écosystèmes, la destruction de la vie marine. Pensons à l'environnement et l'océan. Les conséquences pour ceux ci seront désastreuses.</p> <p>J'en appelle à votre intelligence et sens du raisonnement.</p> <p>Cordialement</p>
Registre numérique	@1642_1216	Anonyme	Rouen	Ce projet industriel pour lequel le conseil national de la protection de la nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et leurs habitats. L'océan et le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit être ignoré. Pour ces raisons, entre autres, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1643_1216	Anonyme	Blagnac	Encore un projet pharaonique, qui va laisser des séquelles dans la biodiversité. Arrêtons les constructions de l'homme.
Registre numérique	@1644_1216	Anonyme	Brax	Je suis contre ce projet d'interconnexion électrique car ce dernier est une aberration écologique et source de risques sanitaires pour les populations vivant à proximité...

				Il est temps de réagir et de penser à l'avenir de nos enfants et à la terre que nous leurs laisserons... Trouvons des solutions qui satisfiront l'ensemble des protagonistes et qui préserveront notre planète bleue!
Registre numérique	@1645_1216	Léo BURLLOT	Capbreton	je suis contre le projet car ça a de grandes chances d'être dangereux pour la santé des gens (les champs magnétiques) et j'habite à côté
Registre numérique	@1646_1216	Isabelle DUHART	Bordeaux	Peut on qualifier d'énergie verte, une électricité qui perturbera l'océan, les fonds marins. la biodiversité de l'océan ? L'océan permet de lutter contre le réchauffement climatique. Faut il continuer à dégrader la nature ou commencer à changer nos modes de vie afin de consommer moins d'électricité ?
Registre numérique	@1647_1216	Anonyme	Aix-en-Provence	Menace pour l'environnement
Registre numérique	@1648_1216	Anonyme	Lyon	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour les habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable
Registre numérique	@1649_1216	Aline LAUNAY	Biarritz	Parce que le monde des océans est aussi un des mondes à préserver . Il est important de sauvegarder et protéger cet écosystème fragile , il en va de la survie des espèces mais aussi de la nôtre . C est la raison pour laquelle je m oppose à ce projet d interconnexions électrique
Registre numérique	@1650_1216	Anais VEREECKE	Lille	Je suis contre le PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE - ESPAGNE PAR LE GOLFE DE GASCOGNE. Il est une menace de plus pour la biodiversité marine. Il faut arrêter de détruire ce qu'il nous reste de la Terre.
Registre numérique	@1651_1216	Anonyme	Combovin	Je suis défavorable à ce projet, le cnpn ayant émis un vis défavorable. Le principe de précaution doit s'appliquer et le dossier devrait comporter des éléments plus solides étant donné son ampleur.
Registre numérique	@1652_1216	Anonyme	Nantes	Bonjour, je desapprouve ce projet dangereux pour l'environnement ; les travaux de grande envergure de ce genre ne devraient plus être possible sans considération écologique sérieuse. Je demande un avis défavorable.
Registre numérique	@1653_1216	Anonyme	Labenne	Je ne souhaite pas voir ce projet aboutir par rapport a l'impact environnemental que cela va provoquer. Je ne souhaite pas laisser mes enfants vivre au dessus de câbles à haute tension.
Registre numérique	@1654_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Devant l'ampleur sans précédent de ce projet nous vous demandons à vous les responsables de nous prouver qu'il n'y aura aucun effets indésirables et dangereux pour la santé de tous, pour l'environnement et pour notre océan. Aucun recul ne permet de nous assurer qu'il n'y a aucun risques sanitaires. Nous demandons donc de respecter l'instruction Batho à savoir pas de ligne THT à moins de 100 mètres de toute habitation. Comment pouvez vous ne pas tenir compte de cet accord et qui sera responsable des effets secondaires ? Aucun câble ne doit passer près de nos habitations, par nos pistes cyclables et nos plages. A noté que le département de la Gironde a refusé le tracé sous ses pistes cyclables. Lors de la réunion du 01 avril 2021 M. Deschamps de la RTE a évoqué (sans aucune gêne) un risque avéré pour les porteurs de stimulateurs cardiaques !!!! Ce qui parait fou et meurtrier! Le CNPN émet un avis défavorable sur le projet indiquant que le tracé terrestre et maritime de RTE impliquant la construction de 3 attelages sur le littoral sera dévastateur sur l'environnement et le trait de côté. Sans compter tous les chênes et les pins qui seront abattus. Projet évalué à 1,7 milliard de en 2017 puis à 2,7 milliards aujourd'hui. Qui va financer le surplus pharamineux de cette folie??? L'Europe et l'Espagne refusent. Comment pouvez vous assurer qu'aucun impact n'aura lieu sur la santé des gens?? Qui a pu signer pour un projet aussi inutile et dangereux pour la santé ? Nous ne voulons pas de cette ligne. Nous vous demandons de nous informer de l'utilité de ce projet. Nous vous demandons de nous confirmer via des

				<p>sources certaines de nous prouver qu'il n'y aura aucun impact sur la santé des enfants, des gens de manière générale et des personnes avec stimulateur cardiaque. Que les maires de chaque commune des Landes s'engagent en toutes connaissances qu'il n'y a aucun d'ange sur la santé des gens et aucun impacts nocifs pour notre océans. Engagez vous et signez! Nous saurons ainsi vers qui nous retourner. Nos côtés vont être abîmées et défigurées et leur fréquentation diminuée. Ce projet est inutile : prouvez nous en quoi cela sera d'utilité publique et en quoi la France sera en mesure d'en tirer des bénéfices ?</p> <p>Des alertes sont lancées par des professionnels avant même que le projet ne commence et vous ne faites qu'ignorer ces avertissements : pourquoi?</p> <p>Nous comptons sur votre professionnalisme pour des réponses claires et des preuves sourcées notamment sur le plan des risques sanitaires.</p> <p>Bien à vous</p>
Registre numérique	@1655_1216	Jules MERCIER	Anancy	<p>Je souhaite apporter mon soutien à toutes les associations luttant contre ce projet. Je suis officiellement défavorable à cette idée de connecter la France à l'Espagne par le biais des océans.</p> <p>Merci de prendre mon avis en compte.</p>
Registre numérique	@1656_1216	Caroline	Paris	<p>Tout est dans l'objet, on en veut pas !</p>
Registre numérique	@1657_1216	Anonyme	Neuilly-sur-Seine	<p>Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable contre ce projet. C'est une menace supplémentaire pour les espèces qu'elles soient marines, terrestres, ainsi que pour leurs habitats. L'océan est notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.</p>
Registre numérique	@1658_1216	Anonyme	Saubion	<p>Je ne souhaite pas la mise en œuvre de ce projet.</p> <p>La réalisation met en péril la santé et l'écosystème des Landes jusqu'à l'espace, sur la terre et dans l'océan.</p>
Registre numérique	@1659_1216	Picard RENE	Paris	<p>C'est encore un outrage à la nature</p>
Registre numérique	@1660_1216	Anne-Carole VRAY	Brignoles	<p>Bonjour,</p> <p>Par la présente je souhaite vous faire part de mon opposition la plus complète contre le projet d'interconnexion entre l'Espagne et la France via le golfe de Gascogne.</p> <p>En effet, le Conseil National de la Protection de la Nature ayant émis un avis défavorable à celui-ci, poursuivre à l'encontre de leurs recommandations serait une ineptie.</p> <p>Ce projet est une nouvelle menace des espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. Les dommages seront irréversibles. De plus aucune alternative n'est donnée à ce projet. L'océan joue un rôle capital dans la régulation du climat et le réchauffement climatique.</p> <p>Pour cela je suis fermement contre ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre à son tour un avis défavorable.</p> <p>Vous remerciant pour votre prise en compte.</p> <p>Bien à vous.</p>
Registre numérique	@1661_1216	Jessica DAUTRUCHE	Rédange	<p>Bonjour...depuis plusieurs années j'entends "Si l'Océan meurt , nous mourrons!" .Y a même Jame Cameron,(vous savez Avatar le film?)qui l'a dit encore cette semaine...Alors avant qu'il ne soit trop tard,pour les générations futures ne réalisez pas ce projet. Merci</p>
Registre numérique	@1662_1216	Anonyme	Colomiers	<p>Le Conseil National de Protection de la Nature a émis un avis défavorable vis à vis de la réalisation de ce projet. En effet, il serait synonyme de destruction certaine d'espèces maritimes, de leur habitats.</p>

				<p>Pour rappel, les océans sont notre principal puits de carbone, refuge d'une biodiversité marine inouïe, déjà menacée et en déclin.</p> <p>Le risque majeur que ce projet entraîne ne peut être ignoré. Par ailleurs aucune alternative ayant un impact moindre n'est proposé.</p> <p>Par conséquent, je m'oppose fermement à la réalisation de ce projet, et demande à la commission d'enquête d'émettre un avis défavorable.</p>
Registre numérique	@1663_1216	Elie	Bayonne	<p>Je m'oppose au projet de la ligne Haute Tension entre la France et l'Espagne.</p> <p>Le projet doit considérer un tracé alternatif le long de l'autoroute comme le conseille le Centre National de la Protection de la nature.</p> <p>Entre autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet doit limiter les risques sanitaires en enfouissant les lignes le plus loin de toute habitation; - le projet doit limiter la destruction des forêts et des infrastructures déjà en place; - le projet doit prévoir un démantèlement et la dépose des installations lorsqu'elles seront devenues obsolètes, il n'est pas raisonnable en 2022 de ne pas recycler les tonnes de matériaux et de les laisser dans nos sols. <p>De plus il est crucial que nos communes et le département protègent ses citoyens de ce type de projet d'envergure.</p>
Registre numérique	@1664_1216	Warren JACQUIN	Soorts-Hossegor	<p>Projet allant contre tout bon sens, un avenir incertain, un territoire landais naturel riche et aucune envie de voir ce genre de projet naître ici. Nous n'acceptons plus cette vision du territoire, d'autant plus que nous sommes une localité qui vit du tourisme principalement, ce projet va à l'encontre de cette économie. Que de gâchis</p>
Registre numérique	@1665_1216	Anonyme	Marseille	<p>Vue que le conseil national de la protection de la nature donne un avis défavorable à ce projet, il devient donc une menace supplémentaire pour les espèces terrestres et Marines et leurs habitats. Étant donné qu'aucune solution de substitution de moindre impact n'est pas proposée, pour ces raisons je demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable à ce projet.</p>
Registre numérique	@1666_1216	Anonyme	Nantes	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>En accord avec l'avis du CNPN Conseil National de la Protection de la Nature, ce projet industriel est sans aucun doute une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestre et leurs habitats. Aucune alternative de moindre impact n'a été proposée alors que l'océan est un acteur majeur de la régulation du climat, et par conséquent du changement climatique. Il est primordial de se rendre compte avant qu'il ne soit trop tard des risques irréversibles sur l'environnement que peuvent engendrer ce genre de projet. Ne l'ignorons pas ! Et c'est dans ce sens que je demande au Commissaire d'enquête d'émettre aussi un avis défavorable.</p> <p>En espérant être entendu..</p> <p>Bonnes fêtes de fin d'année.</p>
Registre numérique	@1667_1216	Armelle REINACH	Niort	<p>Le CNPN a émis un avis défavorable concernant ce projet industriel. L'océan est le premier puits de carbone de notre planète, le plus important pour notre survie face au changement climatique. Sauf que ce n'est pas son statut de "gros volume de flotte" qui le lui permet. C'est la vie marine qui rend cela possible. Protéger la faune et la flore marines est donc essentiel à notre survie. Si le CNPN estime que ce projet représente une menace pour la vie marine au sens large, cela signifie que ce projet est une menace pour NOUS TOUTES ET TOUS ! Je vous supplie d'entendre raison et de suivre l'avis du CNPN pour émettre également un avis défavorable !</p>
Registre numérique	@1668_1216	Stefanie HERBST	Seignosse	<p>Sans aucun recul sur les risques sanitaires d'une telle puissance de ligne, nous exigeons qu'une étude épidémiologique indépendante soit présentée. Le cas échéant nous demandons de respecter l'instruction Batho : pas de ligne THT à moins de 100m de toute habitation.</p>
Registre numérique	@1669_1216	Anonyme	Bordeaux	<p>Parmi les différentes instances réfutant ce projet, le Conseil National de la Protection de la Nature s'est positionné contre ce projet pour de nombreuses raisons.</p> <p>Aucune étude ou réflexion à propos du monde marin n'a été prise en compte dans ce projet, pourtant les premiers qui</p>

				<p>en souffre seront bien tout cet éco système déjà fragile et menacé, qui affectera inéluctablement la planète dans son entièreté.</p> <p>Aucune alternative n'est proposée à ce projet, qui est pourtant d'un non sens total en terme de bio diversité, d'émission de pollutions en tout genre (carbone et acoustique)</p> <p>Merci infiniment de réfléchir encore une fois à ce projet, et de proposer une alternative qui a du sens pour TOUS les partis.</p>
Registre numérique	@1670_1216	Celine GRADI	Capbreton	Je suis fermement opposée au projet d'interconnexion électrique France Espagne par le golfe de Gascogne
Registre numérique	@1671_1216	Anonyme	Bordeaux	Les océans et leurs habitants jouent un rôle indispensable dans l'équilibre de notre planète. Un projet industriel tel que celui-ci risque de créer des dommages irréversibles sur l'environnement marin. Je m'oppose à ce projet.
Registre numérique	@1672_1216	Charline BAUDET	Trégueux	<p>Bonjour</p> <p>Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et tant d'autres. Ma région la Bretagne a déjà subi les dégâts de la politique écologique basique qui pense que détruire une zone Natura 2000 pour produire de l'électricité est une solution d'avenir. Pour ces raisons et en espérant qu'il soit encore temps, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.</p>
Registre numérique	@1673_1216	Anonyme	Seignosse	<p>Aucunes personnes ne vivant sur les lieux du projet n'est d'accord avec la proposition faite par rte</p> <p>Aucunes études de rte ne prend en considération la dangerosité sur la santé des citoyens présent à proximité du tracé</p> <p>Des solutions sont possibles pour arriver à bout de ce projet tout en respectant la vie des habitants locaux, qui pour la plupart vivent ici depuis bien plus d'année que ce projet n'existe</p> <p>Le collectif stop tht 40 est le mieux placé pour vous expliquez ce qui serait le mieux à faire !</p>
Registre numérique	@1674_1216	Leticia DE LA TORRE LOZANO	Seignosse	Je ne veux pas voir la destruction de nos forêt, postes cyclables et plages. ÇA SUFFIT!!!
Registre numérique	@1675_1216	Maïté GALLESICO	Injoux-Génissiat	Je souhaite faire entendre ma voix contre ce projet qui ne tient pas compte des risques environnementaux et pour la biodiversité et la bonne santé de nos océans, la faune et la flore des eaux.
Registre numérique	@1676_1216	Anonyme	Val-d'Aigoual	Je suis totalement contre ce projet. Il est temps de laisser en paix l'océan. Autant pour toutes les espèces y vivant que pour ne pas aggraver le dérèglement climatique. Non au projet de de l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne.
Registre numérique	@1677_1216	Mégane DAMBACH	Offendorf	<p>Je vote non au projet.</p> <p>Dautres alternative possible pour ne pas mettre en péril notre environnement Marine qui est notre poumons et permet à notre terre de survivre comme l'ont démontrer de nombreux reportages</p>
Registre numérique	@1678_1216	Anonyme	Bourg-la-Reine	Je viens de découvrir le projet envisagé. Ce projet est pour moi une aberration avec les progrès que nous essayons de faire contre le réchauffement climatique. C'est un projet qui menace beaucoup d'espèces marines et terrestres ainsi que leurs habitats alors que l'océan a un rôle clé contre le changement climatique. J'angoisse a l'idée que ce projet ait des conséquences irréversibles pour les espèces et pour notre planète. Je m'oppose donc à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête un avis défavorable.
Registre numérique	@1679_1216	Ugo MARECHAL	Capbreton	<p>Je suis contre le projet Rte et soutient le collectif stoptht40.</p> <p>Les subventions obtenu par rte pour ce projet étaient pour la prouesse technique du franchement du gouf et non pour un contournement terrestre. Le surcoût du contournement terrestre fait passer d'un projet à 1,7 milliards d'euros à 2,7 milliards d'euros. L'Europe et l'Espagne refusent de payer. Ceci montre encore toutes le incohérences de ce projet.</p> <p>Je suis CONTRE CONTRE CONTRE le projet RTE.</p>
Registre numérique	@1680_1216	Anonyme	Nice	<p>Je vous fait part de mon mécontentement et indignation face à ce projet d'interconnexion électrique.</p> <p>D'après les enquêtes, évaluations et en faisant appel à notre bon sens, il est évident que l'aboutissement de ce projet</p>

				mènerait à une catastrophe environnementale pour la faune et la flore. Je m'oppose à ce projet et je demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable !
Registre numérique	@1681_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Devant l'ampleur sans précédent de ce projet nous vous demandons à vous les responsables de nous prouver qu'il n'y aura aucun effets indésirables et dangereux pour la santé de tous, pour l'environnement et pour notre océan. Aucun recul ne permet de nous assurer qu'il n'y a aucun risques sanitaires. Nous demandons donc de respecter l'instruction Batho à savoir pas de ligne THT à moins de 100 mètres de toute habitation. Comment pouvez vous ne pas tenir compte de cet accord et qui sera responsable des effets secondaires ? Aucun câble ne doit passer près de nos habitations, par nos pistes cyclables et nos plages. A noté que le département de la Gironde a refusé le tracé sous ses pistes cyclables. Lors de la réunion du 01 avril 2021 M. Deschamps de la RTE a évoqué (sans aucune gêne) un risque avéré pour les porteurs de stimulateurs cardiaques !!!! Ce qui paraît fou et meurtrier! Le CNPN émet un avis défavorable sur le projet indiquant que le tracé terrestre et maritime de RTE impliquant la construction de 3 attelages sur le littoral sera dévastateur sur l'environnement et le trait de côté. Sans compter tous les chênes et les pins qui seront abattus. Projet évalué à 1,7 milliard de en 2017 puis à 2,7 milliards aujourd'hui. Qui va financer le surplus pharamineux de cette folie??? L'Europe et l'Espagne refusent. Comment pouvez vous assurer qu'aucun impact n'aura lieu sur la santé des gens?? Qui a pu signer pour un projet aussi inutile et dangereux pour la santé ? Nous ne voulons pas de cette ligne. Que chaque maire de chaque commune s'engage à nous prouver de sources sûres et détaillées qu'il n'y aura aucun dangers pour nous, nos côtes et notre océan. Bien à vous
Registre numérique	@1682_1216	Carmen DOMENECH	Moliets-et-Maa	Non aux graves conséquences sur la santé de nos enfants, sur notre environnement. STOP à ce projet nuisible et destructeur.
Registre numérique	@1683_1216	Aymeric PRADET	Bègles	Je m'oppose à ce projet car le principe de précaution n'est pas respecté. Le diagnostic sur l'impact sur le milieu et des espèces rares et protégées est cruellement insuffisant ! L'océan contribue plus que la forêt dans la régularisation du climat (absorption du Co2 et libération d'O2), on protège nos forêts, protégeons aussi notre océan commun! C'est un non citoyen et fort et catégorique !!!
Registre numérique	@1684_1216	Teddy BLONDEAU	Capbreton	Écologiquement , humainement , ce projet pose beaucoup de problèmes. Des vices cachés et un manque de transparence qui nous oblige a nous opposer fermement . Une bombe à retardement sous nos pieds , près de nos écoles , plages , habitations , forêts et patrimoine naturel . Très peu pour nous , si vous y tenez tant faites passer le tracé par chez vous , nous verrons si cela est réellement sans impact ni danger .
Registre numérique	@1685_1216	Victoire THEISMANN	La Rochelle	Ce projet est un drame pour le milieu marin déjà tellement saccagé sous différents aspects. La mer est notre survie. Arrêtons de la saccager ! Les espèces marines et les fonds marins sont vitaux a m équilibre de la planète. D' autres solutions que celle ci existent. Stop à ce projet inacceptable !
Registre numérique	@1686_1216	Valérie TRILLAT	Bron	Ce projet pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace terrible pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est un organe essentiel de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine qui présente un risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable
Registre numérique	@1687_1216	Valerie THEVENOT	Soorts-Hossegor	Par la présente je manifeste mon opposition à ce projet qui pourrait mettre en danger la santé des citoyens et en péril nos écosystèmes.
Registre numérique	@1688_1216	Anonyme	Annecy	Ce projet est une aberration écologique et environnementale. De nombreuses espèces protégées sont menacées par ce projet. L'océan est notre espoir majeur de lutte contre le réchauffement climatique.

Registre numérique	@1689_1216	Anonyme	Villeurbanne	L'océan est un des moyens de lutter contre le réchauffement de la planète, alors pourquoi l'affaiblir ? Ce projet, contesté par le conseil constitutionnel va endommager les sols marins, les espèces marines et la biodiversité... Agissez, et contribuez à cesser cette mascarade. Pourquoi, en 2022 (presque 2023) il faut encore lutter pour que des actions "banales" dans l'intérêt de tous (il me semble que rien n'est mieux sûr terre que la vie ? Je vous pose la question ?)?
Registre numérique	@1690_1216	Florence LAMBOU	Boucau	L'océan est un des poumons de notre planète, un tel projet serait néfaste pr les habitants de l'océan et ceux autour. Sans parler des dégâts de l'habitat même que constitue l'océan. Pour cela je m'oppose à ce projet et donne un avis défavorable. Merci
Registre numérique	@1691_1216	Camille LASSALLE	Azur	Ce projet ne doit pas voir le jour car il s'agit d'un projet inutile sans intérêt public, non justifié économiquement et qui présente des risques d'atteintes à l'environnement.
Registre numérique	@1692_1216	Mylène MONTHEIL	Seignosse	Ce projet est destructeur et dévastateur pour notre si belle région. L'impact du tracé actuel sera catastrophique pour la flore, la faune et les habitants. D'autres tracés sont possibles. Nous ne laisserons pas faire !!
Registre numérique	@1693_1216	Anonyme	Avon	Une nouvelle menace pour la vie marine qui est déjà en grande souffrance ... C'EST NON !
Registre numérique	@1694_1216	Anonyme	Seignosse	Je suis contre ce projet. Après la tentative de création d'une enclave terrestre protégée par une barrière de 400.000 volts, quelle ânerie vont nous sortir les élites européennes via RTE : l'introduction de dinosaures dans cette enclave pour en faire un Jurassic Park ? Un peu de sérieux de leur part ne ferait pas de mal. Stop à cette ligne mal appréhendée dès le départ : - Les Landais n'ont pas creusé le Gouf en 1 jour pour embêter RTE ; - les Landais habitent dans les Landes (40), comme a pu le découvrir RTE ; - les Landais ont de l'éducation, ils savent lire et comprendre ce qui est écrit, et surtout ce qui est sciemment pas écrit, comme a pu le constater RTE ; - il n'y a pas que des canards, des moutons, des pins et du maïs dans les Landes ; il y a toute une faune et une flore variées et des Landais, comme a pu le découvrir RTE . Stop à cette ligne à finalité suspecte dès le départ : - un refus de la CRE dès le début, - un tour de magie avec une acceptation par la CRE, 1 an plus tard, et avec une subvention européenne, - un calcul de rentabilité assez incompréhensible, - une estimation des dépenses de construction déjà pratiquement doublée, - une trop rapide conclusion de non franchissabilité du Gouf de Capbreton, un contournement terrestre vite mis en œuvre, - une manipulation des associations qui sont contre le tracé terrestre, - une faible diffusion de l'information au public impacté, - une non considération des avis défavorables tel que le CNPN entre autre, - aucune prise en compte de l'impact économique et social local avec le tracé terrestre, (y compris avec le tracé maritime à la base), - une étude environnementale dans l'instant présent, - une problématique du CEM rapidement balayée, - aucune projection de l'impact du passage terrestre sur l'humain (santé, social, économique), l'environnement (faune, flore), sur la durée d'exploitation de cette ligne, - aucune prospective de démantèlement.

				La justice, Monsieur le Commissaire Enquêteur, c'est comme la Sainte Vierge : si elle n'apparaît pas de temps en temps, le doute s'installe. (Audiard). Il est juste que cette ligne ne se fasse pas.
Registre numérique	@1695_1216	Nicolas GARRET	Capbreton	Les impacts d'un projet de cet envergure sont incalculables. Autant lors de sa construction que de son exploitation. l'Agence de sécurité sanitaire (Anses) a émis une nouvelle mise en garde sur les champs magnétiques générés par les lignes à haute tension. Selon l'agence sanitaire, ils représentent un risque "possible" de leucémie chez les enfants vivant à proximité. Même RTE annonce des risques sur les personnes ayant des pacemakers... Et n'oublions pas l'impact sur les écosystèmes terrestres et marins. Comment ne peut-on pas exiger plus de garanties sur de telles installations ? Dans l'état je m'oppose à ce projet et je souhaiterais que nos élus fassent plus pour protéger leurs concitoyens.
Registre numérique	@1696_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je pense que les risques concernant le champ électromagnétique a largement été sous évalué et pour cela je m'oppose à ce projet..
Registre numérique	@1697_1216	Anonyme	Ners	Le projet d'interconnexion de ligne électrique entre France et Espagne via le golfe de Gascogne, pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émit un avis défavorable, met en danger l'océan qui est le plus grand puits de carbone mondial et une réserve de biodiversité incroyable. Aucune solution de moindre impact n'est proposée. Pour ces raisons, je m'oppose au projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1698_1216	Michal BERNARD	Seignosse	C'est très nocif !
Registre numérique	@1699_1216	Anne-Lise BERMUDEZ	Clichy	Soppez ce projet et laissez nos océans cette terre en aucune façon nous appartient Mon fils est inquiet de l'état de cette planète qui est malmenée par des tas d'adultes
Registre numérique	@1700_1216	Anonyme	Arbonne	Le conseil national de la protection de la nature a émis un avis défavorable concernant ce projet qui menace les espèces marines, terrestres et leur habitat. Il est urgent de protéger les océans qui constituent peut être un dernier espoir dans la lutte pour le réchauffement climatique. Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demandé au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1701_1216	Cyprien GUILMAN	Saint-Léonard-de-Noblat	Ce projet a un très haut risque de porter atteinte de manière irréversible à l'environnement qu'il va traverser ainsi qu'à la biodiversité qui s'y trouve.
Registre numérique	@1702_1216	Anonyme	Artix	Je souhaite que ce projet soit clairement abandonné. Suivons l'avis défavorable des experts. Et protégeons l'espace marins et ses habitants.
Registre numérique	@1703_1216	Anonyme	Saubion	Non à ce tracé de ligne haute tension. Ce serait un désastre pour notre santé et pour l'avenir de nos enfants. L'équivalent de 2 centrales nucléaires, comment ne pas se sentir en danger.
Registre numérique	@1704_1216	Lucie LECHAT	Paris	L'océan est une ressource riche et importante. Il s'agit des poumons de la terre. Ce projet est inadmissible et contribue à détériorer les fonds marins. Pour cette je demande que le commissaire émette un avis défavorable à cette proposition.
Registre numérique	@1705_1216	Anonyme	Angoulême	Non à ce projet destructeur de l'environnement
Registre numérique	@1706_1216	Audrey	Saubion	Complètement contre cette décision de projet , mais où allons nous aller ? Catastrophe écologique pour notre région Catastrophe environnementale également sans compter les effets secondaires que va engendrer toute cette source d'énergie sur le corps humain de nous et nos enfants .
Registre numérique	@1707_1216	Nolwenn BÉGUIN	Lorient	Le Conseil National de la Protection de la Nature à déjà émis un avis défavorable!!!! Ce sont des professionnels qui savent les risques pour la faune et la flore sous marine. Nous savons à quel point le dérèglement climatique est en

				marche, nous ne pouvons pas risquer de l'aggraver encore plus, alors que l'océan est le premier régulateur!!! Je demande un refus au commissaire de l'enquête, je m'oppose à ce projet!!!
Registre numérique	@1708_1216	Anonyme	Marcq-en-Bar?ul	Non au projet
Registre numérique	@1709_1216	Anonyme	Mesnil-Roc'h	Bonjour En tant qu'halieut, je suis contre ce projet. Merci de suivre l'avis du CNPN, et je pense que l'avis des comités de pêches est également contre.
Registre numérique	@1710_1216	Amélie BARICHARD	Sainte-Hélène	Je m'oppose à ce projet industriel pour lequel le conseil national de la protection de la nature a déjà émis un avis défavorable. Il représente un risque de dommages graves et irréversibles sur les fonds marins, les organismes marins et terrestres et l'environnement! La biodiversité et l'environnement doivent être prioritairement protégés! Je demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable!
Registre numérique	@1711_1216	Manon BORIE	Montpellier	Ce projet est un danger pour l'écosystème et met en danger la biodiversité déjà très menacée. Il va à l'encontre des différents communautés qui l'ont évalués. Merci d'annuler ce projet qui participe à la destruction de l'écosystème et de la biodiversité.
Registre numérique	@1712_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis contre l'implantation de lignes à haute tension à proximité des habitations. Ces lignes sont dangereuses pour notre santé et surtout celles de nos enfants.
Mail	E1713_PJ88_PJ89_1216	SIBYLLINE OCEANS		Mesdames, Messieurs les commissaires enquêteurs, Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la participation de l'ONG franco-espagnole Sibylline océans à l'enquête publique "PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE - ESPAGNE PAR LE GOLFE DE GASCOGNE". Vous en souhaitant bonne réception et avec nos sincères salutations.
Registre numérique	@1714_1216	Vincent ROZIER	Ouireham	Pour le respect de la planète et de la faune aquatique je m'oppose a ce projet.
Registre numérique	@1715_1216	Solène BOUAUD	Clisson	Le projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour la vie marine, terrestre et les habitats de toutes les espèces. Pour rappel, l'océan est le premier lieu de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommages graves et irréversibles sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1716_1216	Nathalie ROCCHÈS	Giou-de-Mamou	Ce projet met gravement en danger la faune et la flore le long de ce trajet sous-terrain et sur les fonds marins. Il est reconnu scientifiquement que les océans sont d'une importance capitale pour la lutte contre le réchauffement climatique. Sans compter la faune qui en sera forcément affectée. Je m'oppose à ce projet et demande aux commissaires enquêteurs de tenir compte de nos avis CONTRE. Cordialement, N. Rochès
Registre numérique	@1717_PJ90_1216	Anonyme	Douarnenez	Je m'oppose à la réalisation de ce projet, pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable (cf pièce jointe) et je demande donc au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Comme le rappelle le Conseil National de la Protection de la Nature, ce projet omet complètement les impacts sur le milieu marin !! C'est une menace de plus pour les espèces marines déjà éprouvées par l'impact de l'homme... Aucune alternative de moindre impact n'est proposée et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement ne doit pas être ignoré.
Registre numérique	@1718_1216	Delphine GALLIEZ	Seignosse	- Un principe de précaution s'impose par rapport au tracé proposé par RTE en zone terrestre pour contourner le gouf de Capbreton. En effet, aucune étude épidémiologique n'a été diligentée sur la nocivité des champs électromagnétiques des lignes THT. Début juin 2022 une ligne à très haute tension a d'ailleurs été reconnue par la justice responsable de préjudices sur une exploitation laitière...

				<p>-Quid des enfants, habitants, piétons, cyclistes qui circuleront au dessus de cette ligne THT enfouie de la plage des Casernes à Labenne, qui traversera des zones naturelles très fréquentées, des pistes cyclables, longera des habitations, alors que le risque sur la santé n'est aucunement écarté</p> <p>- Ce tracé est choquant pour plusieurs raisons :</p> <p>son aspect financier, alors que RTE a obtenu de l'Europe des subventions pharaoniques pour le caractère innovant du "passage sous le gouf" ! En aucun cas le contournement terrestre du gouf n'était prévu dans le projet subventionné. Aujourd'hui, l'Europe et l'Espagne refusent de financer le surcoût de ce chantier (2,7 millions au lieu de 1,7 millions). Qui va payer ?</p> <p>Son aspect environnemental : le CNPN émet un avis défavorable à ce projet qu'il estime dévastateur pour l'environnement et le trait de côte ! Aucun démantèlement n'est par ailleurs prévu après les 40 ans de durée de vie de ce projet</p> <p>L'ampleur des travaux : + de 10 000 m2 de surface de chantier en arrière-dune, des embouteillages et des centaines d'arbres abattus</p> <p>Son aspect sanitaire (voir premières observations) : aucun recul sur les risques sanitaires. Ces lignes THT devraient être éloignées des habitations, des plages fréquentées et des pistes cyclables dans les Landes, alors même que le département de la Gironde a refusé le tracé dans ces zones !</p> <p>D'autres options sont possibles si ce projet de THT devait se faire comme celui évident et de moindre impact sur la nature et les hommes : le long de l'autoroute existante</p>
Registre numérique	@1719_1216	Anonyme	Ascain	Je m'oppose à ce projet de ligne Très Haute Tension !! La préservation de l'environnement nous concerne tous !
Registre numérique	@1720_PJ91_1216	Sibylline OCEANS	Mimizan	Cf. pièce jointe
Registre numérique	@1721_1216	Anne-Cécile PIQUOT	Saint-Émilion	Je suis contre le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne via le Golfe de Gascogne. Le Conseil National de la protection de la Nature a émis un avis défavorable, c'est une menace pour les espèces marines et terrestres et leurs habitats. C'est un projet qui causera des dommages irréversibles à l'environnement et aucune alternative moins impactante n'a été proposée. Je m'oppose à ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1722_1216	Anonyme	Seignosse	Nous ne sommes pas des cobayes et les effets "secondaires" sont déjà prouvés. En effet, les personnes ayant des pacemakers ne pourraient pas se trouver près de la ligne. Or cela montre bien que ces lignes ne sont pas "étanches" d'un point de vu des ondes.
Registre numérique	@1723_1216	Anonyme	Monteignet-sur-l'Andelot	Je souhaite vous faire part de mon opposition à ce projet étant donné l'avis défavorable du CNPN. Je pense que l'on sous-estime les impacts de ce réseau électrique souterrain sur l'écosystème marin du Golfe de Gascogne. Regardons les conséquences néfastes des conduites électriques sur l'état de santé des bovins vivant à proximité par exemple. Merci aux commissaires d'enquête de prendre en considération ma requête et de donner un avis défavorable à ce projet.
Registre numérique	@1724_1216	Anonyme	Libourne	Un tel transfert d'électricité va forcément générer un champ magnétique important...
Registre numérique	@1725_1216	Anonyme	Le Bourget-du-Lac	Je m'oppose totalement au projet d'interconnexion électrique France-Espagne car les dégâts occasionnés sur les fonds marins seront irréversibles. Ces écosystèmes fragiles se sont formés durant des milliers d'années et un tel projet aurait un impact majeur. Par ailleurs, il est indispensable d'appliquer le principe de prévention face aux effets sur la vie marine d'une exposition à

				un tel champ électromagnétique (encore à l'étude par les chercheurs de l'Ifremer). Je vous demande donc d'émettre un avis défavorable à ce projet.
Registre numérique	@1726_1216	Lea LARIDAN	Alès	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. La mer, les océans et l'eau dans sa globalité sont en voie de disparition et ce sont eux principalement qui nous aident à réguler le climat et nous aident dans ce désastre climatique. Il faut trouver une autre solution, une alternative plus efficace et surtout moins dangereuse pour les espèces marines et terrestres concernées. Les dommages seront irréversibles sur l'environnement. Il est temps de prendre enfin en compte notre planète, notre environnement et non l'argent et le profit. Notre planète n'est pas un billet. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1727_1216	Corinne BATTEUX	Pessac	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1728_1216	Anonyme	Seignosse	Bonjour, La problématique énergétique est bien sûr cruciale et l'organisation à l'échelle européenne certainement une aide. Cependant la destruction d'écosystèmes côtiers et marins que ce projet va engendrer sert-il réellement notre cause ? N'y a-t-il pas d'autres moyens dans lesquels investir pour notre avenir énergétique qu'une nouvelle fois impacter notre environnement sans lequel l'humanité peut perdurer ?
Registre numérique	@1729_1216	Anonyme	Paris	Le projet industriel d'interconnexion entre la France et l'Espagne est dangereux pour la faune marine et terrestre et pour l'Océan. Le Conseil National de la Protection de la Nature a d'ailleurs émis un avis défavorable à son encontre. Je tiens à rappeler que l'Océan nous permet de réguler le climat et est un allié important. Ce projet va à l'encontre du bon sens et risque d'endommager de façon irréversible les écosystèmes qui sont déjà fragilisés. Pour toutes ces raisons, je m'oppose à cette réalisation et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Merci,
Registre numérique	@1730_1216	Jean-Daniel AUZOU	Paris	Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable pour ce projet car il représente une menace très forte pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. Les risques de dommages graves et irréversibles sur la biodiversité et sur l'environnement est beaucoup plus important que les gains espérés. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable
Registre numérique	@1731_1216	Laure TARDIEU	Soorts-Hossegor	Habitant le fond du lac je ne souhaite pas d'une ligne à haute tension là où je me balade quotidiennement avec mes enfants. Notre environnement est privilégié et doit le rester.
Registre numérique	@1732_1216	Katell LANGLAIS	Gosne	Ce projet ne présente que des inconvénients pour la faune marine et l'ensemble des protagonistes. Refus absolu.
Registre numérique	@1733_1216	Hélène MATHIEX - FORTUNET	Seignosse	Cette ligne à haute tension va impacter la faune et la flore, terrestre et sous-marine
Registre numérique	@1734_1216	Aurelia ROUSSEAU	Brette-les-Pins	Vous contribuez de dire oui à des projets qui consistent à détruire la flore naturelle, les espaces sous-marins, contre les avis défavorables donnés par des experts.

				Pensez au futur et à ce que vous laisserez derrière vous ! Je suis défavorable à la création de ce projet une nouvelle fois délirant
Registre numérique	@1735_1216	Anonyme	Reyrieux	Encore un projet immonde dans une société malade qui pense que le progrès technologique prime sur la préservation de la biodiversité. Le monde bascule et on court les yeux fermés !...
Registre numérique	@1736_1216	Karine BUGAREL	Seignosse	Je trouve que la gestion de ce projet est une complète aberration. Cela fait des dizaines d'années que sous prétexte de toujours vouloir nous faire mieux consommer et moins cher on détruit nos terres, nos arbres et nos océans. Ce projet est un autre exemple que les personnes qui mènent ce type de projets le font sans se soucier de l'impact et des conséquences sur notre écosystème et sur sa population. Comment osez vous imposer un projet que la très très grande majorité de la population concernée refuse de subir ? Comment, au prétexte de nous faire payer moins cher notre énergie et être plus solidaires, vous vous permettez de polluer une planète et des terres qui ne vous appartiennent pas. C'est une honte de nos jours de pouvoir encore accepter que de tels projets se réalisent. En temps qu'habitante de Seignosse et mère d'une fille de 7 ans, je suis fermement opposée à ce projet que vous souhaitez passer en force. Un peu de considération s'il vous plaît pour cette planète et ses habitants (humains, animaux et autres).
Registre numérique	@1737_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Bonjour je suis contre le projet car nous n'avons aucune idée des conséquences un moyen ou long terme sur l'environnement et la vie locale et la santé . si ce projet est vraiment indispensable d'un point de vue économique et social , il ne devrait pas passer à proximité de communes et lieux de vie. Cordialement
Registre numérique	@1738_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Suite à l'avis défavorable du CNPN je m'oppose à l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne et demande au commissaire d'écouter nos requêtes afin de protéger nos fonds marins, nos forêts, nos plages et surtout nos générations futures.
Registre numérique	@1739_1216	Henry HERMOSO	Paris	Bonjour, Aux vues du projet d'interconnexion électrique proposé, il semble que l'ensemble des actions néfastes sur la faune marine n'ont pas été prises en considération et qu'aucune alternative n'a été proposée. Ce projet constitue un danger pour les espèces marines des environs et devrait être reconsidéré Cdt
Registre numérique	@1740_1216	Anonyme	Capbreton	Bonjour Nous sommes totalement contre ce projet!
Registre numérique	@1741_1216	Céline VAN SANT	Le Cagnet	Je m'oppose à ce projet d'interconnexion électrique France Espagne qui représente un danger pour l'environnement et par conséquent l'humanité
Registre numérique	@1742_1216	Julien CAMAGNA	Le Cagnet	Je suis contre le projet d'interconnexion électrique France dans le golf de Gascogne qui est un danger pour les écosystèmes qui sont là depuis des milliers d'années
Registre numérique	@1743_1216	Jean-Paul MATHIEUX	Seignosse	Le choix du tracé autour de l'arrivée/départ de la ligne en France n'est pas assez respectueux de l'environnement autour de Capbreton. Il existe des tracés alternatifs certes plus longs mais beaucoup moins perturbateurs. Il est regrettable que le choix semble dicté par des considérations strictement économiques.
Registre numérique	@1744_1216	Marie-Luce PAYOT	Chambéry	Bonjour, En tant que citoyenne française soucieuse de l'environnement au sens large, et de la faune/flore en particulier, je demande qu'un avis défavorable soit donné au projet de connexion électrique sous-marin entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne. Au vu du nombre très important d'espèces protégées dans cette zone, et en vertu du principe fondamental de précaution, je m'insurge contre un tel projet. D'autant plus qu'aucune alternative n'a encore été étudiée sérieusement.

				On connaît aujourd'hui les effets néfastes des ondes électriques, a fortiori à un débit élevé comme dans ce cas, sur la faune et la flore, mais aussi sur l'homme. Merci par conséquent de prendre mon inquiétude en considération, Cordialement
Registre numérique	@1745_1216	Florence ALBERT	Labenne	Je m'oppose au passage de cette ligne dans le sous sol des La des, de son passage autour de Capbreton. Passez dans le goût, ou vous voulez mais ne venez pas nous pourrir la santé
Registre numérique	@1746_1216	Anonyme	Besançon	Le CNPN a rendu un avis défavorable pour ce projet industriel. Il faut que le commissaire d'enquête le fasse également. Ce projet est une menace pour les habitats et les espèces aussi bien marines que terrestres. Aucune mesure pour réduire l'impact n'a été proposée et les risques de dégâts irréversibles sur l'environnement ne semblent pas pris en compte dans ce projet. Je m'oppose à ce projet et invite le commissaire d'enquête à faire de même.
Registre numérique	@1747_1216	Anonyme	Saint-Joachim	Mon avis défavorable est motivé par plusieurs raisons. D'assez nombreuses menaces pèsent sur l'océan et les espèces marines, premiers organes de régulation du climat. Le projet comporte des risques de dommages graves et irréversibles sur l'environnement. Des alternatives doivent être proposées.
Registre numérique	@1748_1216	Aurore PAGES	Mérignac	Bonjour Je m'oppose à ce projet. le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable à ce projet. Cela va être un désastre pour la vie marine et l'environnement Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré.
Registre numérique	@1749_1216	Camille SELVAIS	Wezembeek-Oppem	Le Conseil national de protection de la nature a émis un avis défavorable vis à vis de ce projet. Ce projet est un danger pour les espèces marines et leurs habitats. Merci de considérer l'avis de ces experts. Je m'oppose à ce projet et demande au Commissaire D'enquete d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1750_1216	Anonyme	Saint-Maur-des-Fossés	C'est une menace supplémentaire à la bio diversité et aux écosystèmes marins et terrestre. C'est pourquoi je suis opposée à ce projet.
Registre numérique	@1751_1216	Anonyme	Pessac	Je suis contre ce projet car l'analyse d'impacts sur les écosystèmes et la faune n'est pas assez documentée.
Registre numérique	@1752_1216	Anonyme	Sauvagnon	L'écologie est au plus mal les catastrophes climatiques s'enchaînent partout dans le monde, il ne faut pas minimiser l'impact de ce projet sur l'environnement marin et terrestre. Je m'oppose à la réalisation de ce projet car il y aura un impact négatif sur ce qu'on a de plus cher: l'environnement, l'équilibre naturel des choses! Cet équilibre en permanence menacé, nous menace nous mêmes êtres humains! Comment ignorer cela?! Je demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Cordialement
Registre numérique	@1753_1216	Anonyme	Capbreton	Je suis contre le choix de l'UE de cette interconnexion entre la France et L'Espagne qui n'est plus nécessaire et dont le coût est énorme d'un point de vue environnemental et financier
Registre numérique	@1754_1216	Anonyme	Capbreton	Je suis contre le projet car non adapté pour la population, auras certainement des risques sur la santé à long terme bien trop proche de nos habitations et inadapté pour la faune aquatique.
Registre numérique	@1755_1216	Anonyme	Saubion	arrêtons de détruire et de laisser notre empreinte dans des lieux encore un peu protégés
Registre numérique	@1756_1216	Anonyme	Capbreton	Contre ce projet qui est un test et qui peut avoir de forte répercussion sur notre santé, le tracé prévu et trop proche des habitations et de nos océans.

Registre numérique	@1757_1216	Anonyme	Paris	Bonjour, J'aimerais que l'on questionne le besoin : je comprends qu'il y ait beaucoup d'intérêts (financiers, énergétiques) mais au dépend de quels impacts dans l'océan ? N'en appelions-nous pas à réfléchir à l'avenir de nos transferts d'énergie inter pays ? Ne s'agirait il pas de préserver À TOUT PRIX la biodiversité, tant terrestre qu'aquatique ? Nous avons besoin d'elle, bien plus que cette ligne haute tension. S'il vous plaît, n'allez pas jusqu'à la réalisation de ce projet.
Registre numérique	@1758_1216	Audrey RICHAUD	Buoux	Avec le dérèglement climatique et les enjeux vitaux qui se précisent pour les années à venir, quand on connaît le rôle de l'océan dans cette régulation climatique et quand on prend connaissance de la fragilité des écosystèmes déjà fortement impactés par l'activité humaine, je me demande comment un tel projet pharaonique a pu émerger dans la tête des uns et des autres....Laissez l'océan tranquille et il nous le rendra bien. Le monde ne veut plus de ça. STOP!!!!
Registre numérique	@1759_1216	Virginie MULLER	Bonsecours	Pas d'accord du tout avec ce projet !!!
Registre numérique	@1760_1216	Céline NOBLET	Soorts-Hossegor	Le projet me paraît fou et surtout irrespectueux pour l'environnement et l'humain en général. Je ne suis rassurée ni pour moi et ma famille ni pour mes amis, collègues... Des sommes considérables vont être dépensées et qui va payer ? nous forcément. Je refuse de participer à un projet que je considère aberrant. Aberrant car malgré un avis défavorable de la CNPM, la RTE poursuit son projet sans respecter notamment l'instruction Batho qui préconise qu'aucune ligne à haute tension ne soit construite à moins de 100 minimum des habitations. De plus, la RTE ne semble avoir aucun recul sur les risques sanitaires d'une telle ligne - un de ses représentants a même évoqué un risque avéré pour les porteurs de stimulateur cardiaque. Ce n'est vraiment pas très rassurant. J'ai appris également que le département de la Gironde a refusé le trajet sous les pointes cyclables, pourquoi devrions-nous l'accepter ?? Au regard de ce qui se passe dans le monde que ce soit d'un point de vue écologique, sanitaire ou économique, ne pourrions-nous pas avoir un peu de bon sens - car oui il s'agit de bon sens - et protéger notre terre et nos enfants. D'autres solutions ou préconisations, moins dévastatrices pour notre belle forêt et pour les habitants ont été proposées. Je souhaiterais que la RTE prenne en compte ces préconisations, les respecte et les applique : > un tracé le long de l'autoroute comme demandé par la CNPM ou (si vraiment c'est trop demander) ajuster le tracé pour être au plus loin des habitations, pistes cyclables et plages très fréquentées l'été. NON au tracé proposé par la RTE, d'autres solutions existent, soyons raisonnables et pensons à nos enfants !!
Registre numérique	@1761_1216	Anonyme	Paris	Ce projet est un désastre écologique mais aussi pour la biodiversité (faune & flore) située dans cette zone, c'est la raison pour laquelle la CNPN a rendu un avis défavorable et la raison pour laquelle je vous demande de rendre le même avis.
Registre numérique	@1762_1216	Nicolas JELIC	Boège	Très simplement, vu l'avis défavorable du CNPN, je pense qu'il faut se ranger derrière cet avis et épargner la biodiversité d'un projet ecocide supplémentaire.
Registre numérique	@1763_1216	Anonyme	Capbreton	Dormons tranquilles Braves gens Ne craignons rien, les spécialistes de l'énergie, les élus et administrateurs de notre cher territoire veillent au grain, ils savent ce qui est bon pour nous !! DISTILBENE, HORMONES DE CROISSANCE, CHLORDECONE, SANG CONTAMINE, ISOMERIDE, MEDIATOR, DEPAKINE, AMIANTE..... sans compter tous les autres dossiers moins médiatisés mais ayant fait eux aussi l'objet de condamnations.....la liste des apprentis sorciers empoisonneurs est déjà suffisamment fournie et le nombre de cobayes sacrifiés sur l'autel du profit insupportable. OUI qu'elle soit de longue ou de courte durée, l'exposition de la population à un câble transportant 400 000 volts présente des risques certains sur la santé, n'en déplaise à ceux qui par intérêt prétendent le contraire. Aucun scientifique sérieux et indépendant (deux qualités indissociables) ne le démentira notamment au vu du nombre croissant d'observations désastreuses qui sont réalisées sur le vivant à proximité de ces installations de plus en plus intrusives.

				<p>Les pseudo spécialistes et scientifiques à la solde de RTE ainsi que l'ensemble des acteurs politiques et économiques tentant de nous démontrer le contraire et nous vendre le bien fondé de ce projet ne sont que des justiciables en puissance. Les habitants des zones concernées par ce tracé ne sont pas des cobayes, le principe de précaution sanitaire doit s'appliquer étant donné l'absence d'étude scientifique sérieuse et digne de ce nom permettant d'affirmer que l'impact d'une telle réalisation est nul .</p> <p>NON au désastre environnemental de ce projet ne servant que les intérêts politiques et économiques de certains individus au mépris des règles élémentaires du principe de précaution.</p>
Registre numérique	@1764_1216	Anonyme	Marseille	<p>Ce projet n'est pas assez documenté tant sur l'impact marin que terrestre.</p> <p>Il est étonnant qu'un tel projet puisse se concrétiser tant qu'aucune étude réelle ne sera engagée, avec le recul suffisant que cela nécessite.</p> <p>Malheureusement nous ne pouvons que deviner les effets immédiats que le champ électromagnétique d'un tel câblage aura de manière soudaine puis à long terme sur les espèces marines (requins, dauphins).</p> <p>À quelle distance ce champs s'exerce t'il? Quel est l'objectif de ce projet? Lucratif? Économique en temps de pénurie d'énergie? Cette cote est à préserver coûte que coûte car on ne peut plus se permettre de « juger sur pièce » lorsqu'aucune autre alternative n'est proposée.</p> <p>Je m'opposerai donc à tout projet de ce type et à celui-ci particulièrement et demande un avis défavorable au commissaire d'enquête.</p>
Registre numérique	@1765_1216	Anonyme	Montpellier	<p>Ce projet représente une menace avérée pour le vivant. D'ailleurs le CNPN s'y oppose. Aujourd'hui nous arrivons au point de rupture. Nous ne pouvons plus nous permettre de détruire ce qui nous fait vivre. Je m'oppose à ce projet.</p>
Registre numérique	@1766_1216	Anonyme	Capbreton	<p>Je m'oppose à ce projet pour plusieurs raisons:</p> <p>Aspects financiers: RTE a obtenu le financement de l'UE pour le caractère innovant du passage sous le gouf en courant continu, en aucun cas le détournement terrestre n'était prévu. Le projet validé coûte 1,7 milliards d'€, actuellement le coût est 2,7 milliards d'€, qui financera ce surcoût avec le refus de l'Espagne et l'UE.</p> <p>Aspect environnemental: à la fin de 40ans d'exploitation aucun démantèlement n'est prévu. Le CNPN émet un avis défavorable.</p> <p>Aspect travaux: les travaux nécessitent l'abattage de centaines d'arbres.</p> <p>Aspect sanitaire: l'instruction Batho précise pas de ligne THT à moins de 100m de toute habitation.</p> <p>Je souhaite que RTE suive l'avis du CNPN et étudie un tracé le long de l'autoroute. Dans l'impossibilité de réaliser ce tracé, aucune ligne sous les plages, les pistes cyclables, les habitations et les campings à moins de 100m.</p>
Registre numérique	@1767_1216	Sarah CHATEL	Albi	<p>Je m'oppose à ce projet qui risque fortement de porter atteinte à toutes les espèces présentes sur le tracé, ainsi qu'à leurs habitats.</p> <p>D'autres solutions peuvent être envisagées.</p>
Registre numérique	@1768_1216	Anonyme	Seignosse	<p>L'étude et la connaissance de l'impact d'un tel projet sur le milieu marin est inexistant ou presque, encore une fois les pots cassés seront à déplorer trop tard et la population, faune locales en pâtiront ..</p>
Registre numérique	@1769_1216	Justine GUILAIN	Lieu-Saint-Amand	<p>-menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et leur habitat</p> <p>-1er régulateur du climat = l'océan. Or le projet ne donne pas d'alternative avec un impact moins conséquent</p> <p>-ce projet aura des</p> <p>Conséquences graves et irréversibles sur l'environnement</p> <p>Je suis donc contre la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.</p>
Registre numérique	@1770_1216	Lucca GRANT	Courchevel	<p>Comme le Conseil National de Protection de la Nature l'a déjà évoqué, ce projet aura des répercussions néfastes sur l'habitat des espèces vivant dans cette zone. Et l'océan est un allié de taille contre le réchauffement climatique. Les risques liés à ce projet ne doivent pas être ignorés. C'est pour cela que je m'oppose fermement à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.</p>

Registre numérique	@1771_1216	Anonyme	Rennes	Projet encore une fois CATASTROPHIQUE pour l'environnement, la vie sous-marine, écosystème régulateur pour toute vie quelle qu'elle soit ! Vous ne pouvez plus penser des projets à destruction massive. Si il n'y a plus de faune et de flore il n'y aura plus de vies humaines. Arrêtez de croire que le monde s'arrête à vous, et repensez vos projets qui sont tous les plus destructeurs les uns des autres pour les prochaines générations. La VIE c'est RESPECTER, CO-HABITER, ÉVOLUER avec toutes sortes de vies...
Registre numérique	@1772_1216	Anonyme	Ondres	Le projet ne respecte pas l'environnement et les personnes vivant dans la zone concernée. Il est souhaitable de revoir le tracé et d'éviter le passage sous les plages, les pistes cyclables ainsi qu'à proximité des habitations.
Registre numérique	@1773_1216	Anne-Catherine MESNAGE	La Turballe	Ce projet est une menace pour certaines populations marines et terrestres ainsi que leurs habitats. Les risques de dommages irréversibles sont importants et pas suffisamment pris en compte. C'est la raison pour laquelle je m'oppose à ce projet et d'autant plus que l'océan est véritablement notre force contre le changement climatique et nous nous devons d'en prendre soin et non pas le sacrifier pour des intérêts économiques.
Registre numérique	@1774_1216	Anonyme	Paris	Le conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable envers ce projet. Ce projet est une réelle menace pour les espèces marines et terrestres. Merci de penser à l'avenir de tous, et non pas juste au confort de l'électricité.
Registre numérique	@1775_1216	Anonyme	Luc-sur-Mer	Comment est-il encore possible qu'un tel projet industriel voit le jour? Contre l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature, contre l'avis des associations qui visent la préservation des espèces marines, terrestres et leurs habitats? Au moment où l'on prend conscience de l'impact des activités humaines sur l'environnement? Nous le constatons, chez nous, à chaque jour, avec l'installation du parc éolien en mer de Courseulles sur mer... A l'heure où la sobriété est de mise? Faut-il rappeler le précepte de pauvreté choisi? Le risque sur l'environnement qu'un tel projet représente ne doit pas être ignoré. Prenez-vous les enfants de la nation pour des ***** lorsqu'on leur demande de ramasser les déchets sur les plages? Lorsqu'on affuble les Ecoles de la République de labels écologiques?Lorsqu'on leur demande créer des projets à visée écologique?..... Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1776_1216	Anonyme	Capbreton	Je suis strictement opposé au passage de la ligne à très haute tension sous nos pieds. Nous n'avons pas connaissance des effets à court et long terme sur les organismes des êtres humains, ainsi que de la faune et de la flore. Il existe donc selon moi un risque potentiel important d'impact sur la santé des personnes et des écosystèmes. La protection du territoire et de ses habitants semble une raison suffisante pour adopter ici le principe de précaution.
Registre numérique	@1777_1216	Anonyme	Rivière-Saas-et-Gourby	Pour rappel, le 22/08/2022 le CNPN dans sa conclusion émet un avis défavorable à ce projet de liaison électrique pour de nombreuses raisons rappelés ici dans les grandes lignes: - Une incompréhension vis à vis du tracé qui ne répond pas à l'absence de solutions alternatives satisfaisantes - Des déficits en matière d'état initial, notamment en milieu marin - Une sous-évaluation globale des enjeux, des impacts bruts et des impacts résiduels en milieu terrestre - Une omission surprenant des impacts en milieu marin et une quasi absence de mise en oeuvre de la séquence ERC - Des mesures de réduction et de compensation très insuffisantes qui ne permettent pas de répondre à l'objectif de perte nette de biodiversité Un tel projet industriel expérimental ne peut s'exempter d'un devoir de précaution. Si le projet est considéré comme étant d'intérêt public majeur socio-économique (ce qui est contestable en l'état), nous rappelons que l'océan est le

				<p>principal organe de régulation et notre principal allié contre le réchauffement climatique. Un intérêt public vital qui prévaut largement sur des intérêts socio-économiques. D'autre part de nombreuses espèces menacées et/ou protégées représentent des enjeux forts sont présentes sur différentes zones du tracé.</p> <p>RTE ne prend pas en compte le cumul des impacts liés aux pressions anthropiques actuelles exercées sur le milieu marin qui pour rappel n'est pas cloisonné.</p> <p>RTE ne prend pas non plus en compte le risque lié aux personnes équipées d'un pacemaker et autres implants biologiques ferromagnétique.</p> <p>Pour ces raisons et en vue de rappeler l'obligation de respecter le principe de précaution qui interdit le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement et les personnes ce qui est le cas ici, c'est pourquoi je m'oppose à la réalisation du projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne y compris au niveau de la zone de contournement du canyon de Capbreton et demande au Commissaire enquêteur d'émettre un avis défavorable au projet.</p>
Registre numérique	@1778_1216	Julie AMBLARD	Capbreton	<p>Habitante de Capbreton, je m'oppose à ce projet qui me paraît générer beaucoup trop de conséquences sur l'environnement et l'humain et d'incohérences techniques et financières, et demande aux commissaires enquêteurs de prendre la mesure de celles-ci.</p> <p>Je vous demande de prendre en considération les avis des organismes et associations environnementales compétentes, en rappelant que le Conseil National de Protection de la Nature émet un avis défavorable sur le projet et juge le tracé incompréhensif, avis défavorable que rejoint Sea Shepherd, et les associations locales.</p> <p>Je vous demande de prendre la mesure des travaux qui vont impacter, de manière considérable, l'environnement et la vie des milliers d'habitants et touristes du Sud des Landes. A l'heure où la dune et le trait de côte n'ont jamais été aussi menacés, on projette de traverser en Direct-Pipe en poussant des tubes en acier de 1,20m de diamètre, on projette de construire en arrière-dune des zones de chantier de plusieurs milliers de m2 pour bâtir des chambres d'atterrissage et de creuser des puits de 20m de profondeur.</p> <p>Et puis, après les quelques dizaines d'années de durée de vie du projet, qu'en est-il du démantèlement, totalement absent du dossier ? Des travaux colossaux pour si peu de temps, et pour en plus laisser dans nos sols des milliers de tonnes de béton et de déchets ?</p> <p>Je vous demande d'écouter les inquiétudes des habitants qui exigent que le principe de précaution soit respecté au vu des risques sanitaires, en rappelant qu'aucune étude épidémiologique permet de s'assurer du contraire. Aussi, le sujet du risque pour les porteurs de stimulateurs cardiaques doit être étudié bien plus sérieusement avant de proposer une telle ligne près des habitations, pistes cyclables, plages fréquentées. RTE portera-t-il la responsabilité en cas de problème ? Les mairies se verront-elles vraiment obligées d'installer un panneau danger sur les lieux publics, et, inévitablement de les condamner ? Quel impact sur l'image de nos communes ?</p> <p>Enfin, je vous demande de saisir les incohérences financières et techniques du projet, rappelant que le projet a été validé en 2017 pour un coût de 1,7 milliards d'euros, et qu'il est aujourd'hui estimé à 2,7 milliards, est-il encore viable, qui va payer le surplus ? Quant aux subventions européennes, est-il normal que RTE les aie obtenues pour "le caractère innovant" du franchissement du Gouf et la technique de courant continu alors que le Gouf n'est pas franchi ? A ce sujet, qu'en est-il de la ligne Maroc /Angleterre de Britannique Xlinks qui prévoit également un passage au large de nos côtes ? Ce Gouf est-il vraiment infranchissable, au point que RTE n'ai jamais voulu nous donner les études le prouvant ?</p> <p>Si malgré toutes ces anomalies, ce projet devait quand même se faire, je soutiens l'avis du CNPN et de Sea Shepherd et demande à ce que RTE étudie un tracé le long de l'autoroute Bordeaux/Bilbao.</p> <p>Dans le pire scénario, si la ligne devait quand même passer dans nos communes via ce contournement terrestre, malgré les efforts incroyables menés par les associations et les habitants pour faire entendre raison sur ces incohérences</p>

				pendant l'enquête publique, je demande à ce que RTE considère le travail du collectif StopTHT40 et ajuste son tracé dans le respect du principe de précaution.
Registre numérique	@1779_1216	Marion CHIRAUX	Laon	À l'heure où la planète est en souffrance du fait du réchauffement climatique et que la disparition des espèces animales et végétales ne cesse de croître, il faudrait encore aujourd'hui lutter contre ce type d'initiative qui va à contre-sens d'une réelle considération écologique et d'une pensée lucide quant à l'extinction des espèces autres que l'être humain. De plus, aucune autre alternative n'a été proposée. Aucune précaution quant à l'impact sonore de cette installation. Comment est-ce aujourd'hui possible de se défaire à ce point des enjeux propres à la conservation de la biodiversité au profit d'un confort inconsidérés et peu pertinent. C'est pourquoi je souhaiterais que les commissaires d'enquêtes aillent dans le sens d'un avis défavorable à ce projet d'interconnexion électrique sous-marine France- Espagne. Cordialement
Registre numérique	@1780_1216	Anonyme	Le Passage	Le Conseil national de protection de la nature a émis un avis défavorable vis à vis de ce projet. Ce projet représente un danger supplémentaire pour la faune et la flore et pour les écosystèmes marins. Nous devons préserver la nature et la biodiversité et stopper ces projets de destruction de notre bien commun. Je m'oppose à ce projet et demande au Commissaire Enquêteur d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1781_1216	Anonyme	Deûlémont	Le milieu aquatique souffre déjà suffisamment. Il est le premier régulateur du climat. Les voyants du changement climatique sont au rouge. Ce projet contribuera encore plus à menacer l'existence des espèces marines et leur habitat. Donc je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1782_1216	Fleur BONNEMAISON	Capbreton	Habitante de Capbreton, originaire de la région et amoureuse de notre patrimoine naturel je suis formellement opposée au projet de ligne THT. En premier lieu et principalement, en raison de l'immense impact environnemental qu'il représente pour la ligne de côte, la dune, la forêt, les sols et l'océan. Deuxièmement pour les risques sanitaires qu'il représente. Et enfin, pour la mise en péril de l'attrait touristique de notre région. Je demande à ce que la proposition du CNPN d'un tracé le long de l'autoroute soit retenue. Il s'agit bien de la seule solution envisageable. Le tracé actuel de contournement du Gouf est impensable et tout simplement scandaleux en 2022 alors que la préservation de l'environnement devrait être la préoccupation principale de tout gouvernement, et plus que ça, de chaque être humain. Par ailleurs, envisager faire passer cette ligne sous des plages fréquentées, des pistes cyclables et des habitations sans avoir aucun recul sur les risques sanitaires encourus est une aberration et participe à la mise en danger des habitants et touristes du secteur. Si ce projet est imposé il faudra nécessairement en redéfinir son tracé.
Registre numérique	@1783_1216	Anonyme	Limoges	Non au projet
Registre numérique	@1784_1216	Anonyme	Labenne	Je suis contre ce projet. Les désastres environnementaux sont sous estimés voire ignorés. Des forages marins, des quantités de matériaux déversés dans l'océan, des abattages d'arbres,... C'est une honte ! Autre point : notre santé. Aucune garantie d'une innocuité pour nous. Nous vivons ici, nous surfons sur ces plages. Si cette ligne est installée, les personnes ayant un dispositif cardiaque seront déconseillés de venir. Nous disons non à cette ligne.
Registre numérique	@1785_1216	Anonyme	Mazamet	Je vous en prie. Tenez compte de l'écosystème sous-marin. Vous allez tout détruire. Il existe d'autres voies que vous pouvez emprunter.
Registre numérique	@1786_1216	Michel RODRIGUEZ	Capbreton	Je suis opposé à ce projet qui ne prend aucunement en compte la biodiversité et ne représente qu'un nouvel enjeu commercial et financier sans tenir compte de notre environnement naturel et les conséquences futures pour le bien-être de tous

Registre numérique	@1787_1216	Brion LARA	Capbreton	Au nom de l'intérêt général, au vu du rôle des élus de protéger les citoyens, leur santé mais aussi de protéger l'environnement, ce projet doit être abandonner. Aucune étude à ce jour n'existe sur des tests de ligne à 400 000 volts sur l'être humain et les animaux. L'impact ne peut être anticipé. Personne ne peut prévoir l'impact de ce voltage sur les citoyens, les élevages, l'environnement. Qui sera responsable ? Il faut penser local, développer les énergies renouvelables, et non créer des réseaux coûtant des milliards au nom du profit.
Registre numérique	@1788_1216	Anonyme	Bayonne	Bonjour, je ne suis pas d'accord en tant qu'originaire et habitante de la côte basque à ce projet assassin.
Registre numérique	@1789_1216	Julien BOURRIAUX	Saint-Mélor-des-Ondes	Le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable à ce projet. Les océans sont une source essentielle à la régulation du climat. Peut-on encore se poser la question du bienfait d'une telle opération ?? Rien n'est proposé alternativement à cette opération. Je m'oppose fermement à ce projet industriel.
Registre numérique	@1790_1216	Valentine ROUX	Lyon	Il semble absolument peu opportun d'engager ce projet qui met en risque l'océan et les espèces qu'il héberge. Le principe de précaution et de préservation de l'océan doit être appliqué. Protégeons l'océan au lieu de le détruire. Si l'état ne protège pas l'océan, qui va le faire? S'il vous plaît, pour nos enfants, ne bousillez pas plus l'Océan qu'il ne l'est déjà.
Registre numérique	@1791_1216	Anonyme	Vannes	Je m'oppose à ce projet! Il est urgent de cesser tous projets industriels dans les océans. Écoutez les scientifiques s'il vous plaît !
Registre numérique	@1792_1216	Marine GUILLAMON	Soorts-Hossegor	Contre le projet de ligne haute tension et deforestation à proximité des plages et des habitations de Capbreton Seignosse Hossegor
Registre numérique	@1793_1216	Anonyme	Stadtbredimus	Non a la liaison sous-marine !
Registre numérique	@1794_1216	Eva BONNET	L'Absie	Je m'oppose au projet d'interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne qui serait un désastre pour l'écosystème marin alors qu'il est plus que jamais important de le préserver étant donné que l'océan constitue le principal puits de carbone, il est notre principal allié contre le réchauffement climatique. De nombreuses espèces protégées et ou déjà menacées d'extinction sont présentes dans différentes zones visées par ce projet, ce serait une importante menace supplémentaire pour celles-ci, il est donc une fois de plus inconcevable de mener à bien ce projet. De plus, les importantes émissions sonores qui pourraient être dégagées par ce projet, ferait encourir un risque supplémentaire pour les cétacés, qui, je le rappelle se sont déjà égarés ou ont du migrer loin de leur habitat habituel, causant leur perte. Tel qu'il a été le cas pour l'orque qui s'est retrouvée dans la Seine en Juin et qui est morte parce qu'en plus elle a été tuée, le Béluga en août qui est mort également dans la Seine, ainsi que le Rorqual commun qui était dans la Baie de Douarnenez et qui a fini par se rééchouer une nouvelle fois malgré les tentatives pour le faire sortir. Pour toutes ces raisons et il y en a encore, ce projet ne doit jamais être mis en place pour la survie de notre environnement.
Registre numérique	@1795_1216	Olivier DUPONT	Réalville	Habités de la plage du Santocha à Capbreton, nous sommes opposés au passage de la ligne THT à proximité de celle-ci. Un autre tracé doit être étudié.
Registre numérique	@1796_1216	Anonyme	Capbreton	Le tracé proposé par RTE est irresponsable pour la santé, l'environnement! Vous méprisez et piétinez un endroit préservé et nos lieux de vie! Je suis contre votre tracé et demande à minima le respect de la recommandation Batho et les ajustements du collectif.
Registre numérique	@1797_1216	Sabine AVRIL	Bordeaux	L'océan est le poumon de notre planète et de notre survie Ce projet est très clairement un danger pour notre avenir et pour la préservation de espèces marines. Tout est lié, l'impact de ce projet n'en sera que négatif à moyen long terme pour nous... Respectons notre environnement pour notre propre survie et celle de nos enfants...

Registre numérique	@1798_1216	Anonyme	Marseille	Je ne veux pas de ce câble dans le golfe de Gascogne. Trop de dégâts sur la faune marine. Pensons à nos enfants. Essayons de leur laisser une terre vivable et viable.
Registre numérique	@1799_1216	Anonyme	Tarnos	Je souhaite ici faire part de mon opposition à la ligne THT qui représente un danger majeur pour notre forêt, la dune et notre ligne de côte. Par ailleurs il est ahurissant de proposer un tracé passant à proximité d'habitations, de plage fréquentées et pistes cyclables sans tenir compte des risques sanitaires encourus par les populations. Je souhaite que le projet d'un tracé suivant l'autoroute, comme le propose le CNPN soit retenu. C'est l'unique solution acceptable. Si ce projet scandaleux aussi bien sur le plan environnemental que sanitaire est imposé, ce qui serait tout simplement inadmissible en 2022, il faudrait au minimum redéfinir le tracé pour qu'il passe loin des habitations, épargne la forêt et la dune.
Registre numérique	@1800_1216	Anonyme	Tosse	Je suis totalement CONTRE ce projet d'interconnexion électrique ! C'est une aberration de plus dans notre manière de fonctionner. Laissez les sols, les plages, les forêts, la nature et les êtres vivants tranquilles. L'amélioration pour certains peut être source de destruction pour d'autres. Il faut arrêter ce projet tant qu'il en est encore temps !
Registre numérique	@1801_1216	Anonyme	Capbreton	Bonjour, Je souhaite en tant que citoyenne obtenir des informations claires et précises sur : - les impacts du projet sur la santé humaine - les alternatives - vos motivations. Bien à vous,
Registre numérique	@1802_1216	Valérie BEUGNIER	Bruxelles	Ce projet constitue un risque grave pour la faune marine. Les océans jouent un rôle majeur dans la régulation du climat. Nous avons besoin d'océans sains, c'est pourquoi je vous demande d'émettre un avis défavorable à ce projet.
Registre numérique	@1803_1216	M-G CLAUDOT	Thônes	Encore un projet industriel qui ne prend pas en compte les dégâts causés sur les écosystèmes.
Registre numérique	@1804_1216	Eva BONNET	Scillé	Je m'oppose au projet d'interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne qui serait un désastre pour l'écosystème marin alors qu'il est plus que jamais important de le préserver étant donné que l'océan constitue le principal puit de carbone, il est notre principal allié contre le réchauffement climatique. De nombreuses espèces protégées et ou déjà menacées d'extinction sont présentes dans différentes zones visées par ce projet, ce serait une importante menace supplémentaire pour celles-ci, il est donc une fois de plus inconcevable de mener à bien ce projet. De plus, les importantes émissions sonores qui pourraient être dégagées par ce projet, ferait encourir un risque supplémentaire pour les cétacés, qui, je le rappelle se sont déjà égarés ou ont du migrer loin de leur habitat habituel, causant leur perte. Tel qu'il a été le cas pour l'orque qui s'est retrouvée dans la Seine en Juin et qui est morte parce qu'en plus elle a été tuée, le Béluga en août qui est mort également dans la Seine, ainsi que le Rorqual commun qui était dans la Baie de Douarnenez et qui a fini par se réchouer une nouvelle fois malgré les tentatives pour le faire sortir. Pour toutes ces raisons et il y en a encore, ce projet ne doit jamais être mis en place pour la survie de notre environnement.
Registre numérique	@1805_1216	Anonyme	Maisons-Alfort	Je ne soutiens pas l'interconnexion en partie sous marine dont il est question ici. D'une part car un conseil qualifié s'est positionné comme défavorable sur le sujet, d'autre part car il est grand temps de protéger les mers et océans dignement : ils sont la source de toute vie sur Terre et souffre déjà bien trop, arrêtons d'empiéter dessus.
Registre numérique	@1806_1216	Anonyme	Paris	Je m'oppose à la réalisation de ce projet industriel menaçant pour l'environnement et la biodiversité marine et terrestre et pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable.
Registre numérique	@1807_1216	Kenni SABBAH	Nice	Les enjeux écologiques sont trop importants pour être négligés. Notre océan se meurt, et on veut y rajouter un tracé complètement improbable sous marin. Abandonnez ce projet, et éventuellement faire un tracé terrestre

Registre numérique	@1808_1216	Eva BONNET	L'Absie	Je m'oppose au projet d'interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne qui serait un désastre pour l'écosystème marin alors qu'il est plus que jamais important de le préserver étant donné que l'océan constitue le principal puits de carbone, il est notre principal allié contre le réchauffement climatique. De nombreuses espèces protégées et ou déjà menacées d'extinction sont présentes dans différentes zones visées par ce projet, ce serait une importante menace supplémentaire pour celles-ci, il est donc une fois de plus inconcevable de mener à bien ce projet. De plus, les importantes émissions sonores qui pourraient être dégagées par ce projet, ferait encourir un risque supplémentaire pour les cétacés, qui, je le rappelle se sont déjà égarés ou ont du migrer loin de leur habitat habituel, causant leur perte. Tel qu'il a été le cas pour l'orque qui s'est retrouvée dans la Seine en Juin et qui est morte parce qu'en plus elle a été tuée, le Béluga en août qui est mort également dans la Seine, ainsi que le Rorqual commun qui était dans la Baie de Douarnenez et qui a fini par se rééchouer une nouvelle fois malgré les tentatives pour le faire sortir. Pour toutes ces raisons et il y en a encore, ce projet ne doit jamais être mis en place pour la survie de notre environnement.
Registre numérique	@1809_1216	Marine COTTENS	Lieusaint	Bonjour, Je vous soumet mon avis défavorable concernant le projet de liaison électrique sous marine entre la France et l'Espagne. En effet, il me semble que d'autres solutions notamment moins polluante pour l'écosystème marin, devraient être trouvées. Merci. Cordialement
Registre numérique	@1810_1216	Anonyme	Strasbourg	Trop de risques de menacer l'environnement, l'écosystème, les espèces. Ne tiens pas compte des recommandations et observations faites par les institutions et organismes concernés et légitimes.
Registre numérique	@1811_1216	Le Collectif Stop Tht40	Capbreton	DERNIER AVIS DU Collectif STOP THT40 Le principe d'une enquête publique est de permettre à la population et aux élus de donner un avis sur un projet généralement d'envergure. Depuis le 16 octobre 2022, date d'ouverture de ladite enquête, le Collectif STOP THT40 examine, sans doute autant que les membres de la commission d'enquête publique, les avis exprimés sur le registre numérique et sur les registres papiers dans les Mairies. Plus de mille avis ont été exprimés sur le seul contournement terrestre du Sud des Landes. Par des habitants du territoire... La quasi-totalité d'entre eux et des élus des communes concernées, ont exprimé leur total désaccord avec le tracé proposé par RTE. Car qui pourrait être d'emblée directement d'accord avec RTE? A moins d'y avoir un intérêt. Non? Alors bien sûr, nous aurons noté les points de vue anachroniques voire anecdotiques des chevaliers blancs Jean Luc de Capbreton, de Pierre, et peut-être d'un ou deux autres "favorables au tracé de RTE". Tiens donc, on se demande bien pourquoi ! Mais à part ces deux ou trois avis pour éviter la fanny, la quasi-totalité du peuple du sud des Landes qui s'est exprimé à ce sujet a émis un avis soit défavorable, soit invitant à suivre les préconisations de tracé du Collectif d'habitants impliqués. Alors Madame, Messieurs les Membres de la Commission d'Enquête Publique, Madame la Préfète, si le principe d'une enquête publique a encore un sens, c'est à dire de recueillir ET DE CONSIDERER les avis des habitants et élus sollicités, nous ne doutons pas que vous exercerez avec grandeur et honneur vos responsabilités et que votre stylo ne tremblera pas sous la pression au moment de rendre votre avis final. A défaut, il s'agirait d'un véritable déni de démocratie. Le Collectif STOP THT40
Registre numérique	@1812_1216	Amandine MEURGUE	Cesson	J'émet un avis défavorable au projet de l'interconnexion électrique en partie sous-marine entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne. En effet, le Conseil National de la Protection de la Nature a aussi émis un avis défavorable à ce projet qui menace les habitats des organismes marins et terrestres. Toucher encore à l'océan revient à augmenter le risque climatique. Je ne vois pas de proposition qui diminuerait l'impact de ce projet sur la nature. Les dommages environnementaux qu'il va causer sont graves et irréversibles. Ainsi, je

				m'oppose à la réalisation de ce projet et je demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable à ce projet.
Registre numérique	@1813_1216	Samuel FORT	Tarnos	Habitant des Landes depuis de nombreuses années, pratiquant de sports de pleine nature, jeune père de famille, je ne peux concevoir le passage d'une ligne à très haute tension dans nos océans, nos forêts et si proche d'habitations. Il n'y a aucun recul sur les risques sanitaires encourus par les populations. Par ailleurs, il s'agit tout bonnement d'une aberration écologique sur laquelle nous ne pouvons fermer les yeux de nos jours. Je suis pour que le projet du CNPN d'un tracé longeant l'autoroute soit retenu. Le tracé actuel est inenvisageable et ne peut être imposé aux habitants des communes concernées sans modifications afin de s'éloigner des habitations, de préserver la dune et la forêt, ce qui revient à suivre l'autoroute.
Registre numérique	@1814_1216	Julie DEBREU	Seignosse	Contre le projet
Registre numérique	@1815_1216	Anonyme	Mées	Ce projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le premier organe de régulation du climat et notre principal allié contre le changement climatique. Aucune alternative de moindre impact n'est proposée à cette interconnexion en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1816_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Le principe de précaution doit primer sur un projet avec nul autre équivalent et où personne ne peut écarter de sérieux risques pour la santé des êtres humains vivant dans un large secteur de cette « hérésie ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude sanitaire sérieuse a-t-elle été menée afin d'écarter le moindre risque sanitaire pour les personnes vivant sur le territoire et plus généralement l'impact destructeur sur l'environnement et les autres êtres vivants ? <p>—> la réponse est négative et pourtant de nombreux scientifiques ont alerté sur les dangers hautement probables liés au CEM invitant grandement et gravement au principe de précaution et à l'éloignement maximal de ce projet précis (Par ailleurs l'état indique lui-même que les modélisations de l'évaluation du CEM sont très probablement sous évaluées !).</p> <p>Ensuite des recommandations existent: l'Instruction Batho = pas de ligne THT à moins de 100m de toute habitation / risque avéré pour les porteurs de simulateurs cardiaques / avis défavorable du CNPN, qui demande un tracé le long de l'autoroute / le département de la Gironde qui refuse un tracé sous les pistes cyclables / l'ampleur des travaux catastrophiques pour l'environnement et la vie quotidienne des habitants du territoire etc...</p> <p>—> Une étude épidémiologique totalement indépendante doit être présentée (totalement indépendante du porteur de projet RTE ainsi que de ses éventuels « conflits d'intérêts »).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coût de ce projet et son financement, qu'en est-il ? Le projet avait obtenu des subventions très importantes de l'Europe pour son « caractère innovant » lié au problème du franchissement du Gouf et la technique du courant continu. <p>—> Est-il légal que cet argent serve finalement à un contournement terrestre ?</p> <p>—> Le budget est très largement dépassé et ni l'Europe, ni l'Espagne ne veulent financer ce surcoût d'1 milliard, qui le financera alors ?</p> <p>Le principe de précaution doit primer de manière fondamentale sur un projet aussi incertain quand à la sécurité sanitaire d'êtres humains et jamais réalisé encore ailleurs (ce qui implique donc une absence de recul sur la gravité des risques encourus).</p> <p>—> le principe de projet « d'utilité publique » doit être remis en question et abandonné au profit du principe de précaution qui doit primer dans un tel cas.</p> <p>Si un quelconque risque sanitaire hautement probable et non évalué apparaît pour des citoyens, comment cela peut-il être « d'utilité publique » ? L'utilité publique ne concerne alors pas toute la population de manière égale puisqu'une</p>

				partie est consciemment mise en danger (par l'état lui-même qui plus est !); nous ne sommes donc pas tous égaux devant la loi... ? Comment est-il possible en décembre 2022 qu'un tel projet soit toujours d'actualité ?! Comment peut-on encore envisager aujourd'hui de faire prendre de tels risques sanitaires à des êtres humains, citoyens, et plus généralement de continuer à porter atteinte aux êtres vivants et à l'environnement de la sorte ?
Registre numérique	@1817_1216	Anonyme	Capbreton	Nous sommes contre le tracé proposé par RTE qui est irresponsable pour la santé des habitants et l'environnement. Vous piétinez avec mépris nos lieux de vie. Nous demandons à minima le respect de la recommandation Batho et les ajustements proposés par le collectif d'habitants.
Registre numérique	@1818_1216	Anonyme	Saint-Jean-de-Marsacq	Je m'oppose catégoriquement au projet de câble sous marin qui défigurerait nos plages, nos forêts, notre environnement, et qui serait potentiellement une source nuisible et dangereuse pour notre santé à tous, ainsi que pour l'ensemble de la faune marine et terrestre de notre belle région. Le monde est fou, tâchons de faire preuve d'un peu de bon sens et d'intelligence.
Registre numérique	@1819_1216	Fabien PONSOT	Paris	Ce projet a reçu un avis défavorable d'un organisme compétent, le CNPN qui a pointé des manquements de ce projet en termes de protection de l'écosystème marin et des risques d'atteinte graves à l'océan pourtant principal régulateur du climat. Je suis opposé à ce projet qui n'explore pas suffisamment d'alternatives moins impactantes et souhaite que la commission d'enquête émette également un avis défavorable
Registre numérique	@1820_1216	Anonyme	Messanges	Non au projet.
Registre numérique	@1821_1216	Stéphanie VANHOUTTE	Pessac	En accord avec l'avis émis par l'association Sea Shepherd, je souhaite que ce projet d'interconnexion sous-marine soit différé et que son impact sur la vie sous-marine soit pris en compte, évalué et que le projet soit revu en conséquence. La préservation des milieux naturels doit être un enjeu prioritaire dans la construction de grands projets de ce type, a fortiori la préservation des milieux marins, dont l'équilibre est vital pour la préservation globale de la planète. Il est nécessaire de prendre le temps de recueillir davantage d'éléments précis sur l'impact de ce projet avant sa mise en œuvre effective, par principe de précaution.
Registre numérique	@1822_1216	Thierry TOURNIER	Florensac	Alors que le Conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable ce projet est une menace supplémentaire pour les espèces marines, terrestres et pour leurs habitats. L'océan est le principal régulateur contre les changements climatiques. Quelles sont les alternatives proposées contre les risques irréversibles sur l'environnement qu'elle représente ? Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1823_1216	Anonyme	Chambly	Je m'oppose à ce projet qui n'as pas de valeur ajoutée intéressante, et provoquerait des destructions environnementales importantes.
Registre numérique	@1824_1216	Anonyme	Paris	Une catastrophe environnementale encore. On parle depuis quelques années déjà de l'impact dévastateur que peuvent avoir les enclumes (rien que ça) sur la faune et la flore marine, et des dizaines d'années que cela peut prendre en moyenne pour une reconstruction partielle des milieux marins. Et des industriels se sentent légitimes de retourner terre et mer sur 400 KM tout en sachant l'impact désastreux que cela pourrait avoir pendant des décennies. On a qu'une seule Terre, et elle est massivement détruite par une poignée de riches prétentieux. Je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable sur ce projet.
Registre numérique	@1825_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	Je suis contre le contournement par la voie terrestre de ce projet. Si malgré tout, ce projet, dont on a à ce jour aucun recul sur le long terme (pour une exposition 24h/24 pour les personnes fragiles notamment les enfants, bébés, et personnes porteuses d'appareil cardiaque), voit le jour, j'aimerais que le tracé proposé par le collectif stoptht 40 soit accepté.

				Il faut en effet éviter tout contact avec les populations du secteur, et refuser une ligne THT à moins de 100m de toute habitation.
Registre numérique	@1826_1216	Anonyme	Capbreton	<p>Malgré les enquêtes pour le moins surprenantes (menées par un cabinet qui d'ailleurs n'a plus la reconnaissance des autorités européennes) tendant à démontrer que les risques générés par cette décision n'avaient aucun impact sur la population ,la nature,tant sur terre qu'en mer,plusieurs détails m'interrogent...</p> <p>Il est pourtant avéré que les conséquences sanitaires sont bien reconnues, les retombées sur notre milieu naturel inconnues ou minimisées.</p> <p>J'ai l'amour de ma terre de mon patrimoine de mes semblables,et il semblerait que ceux ci n'aient aucun poids dans la décision prise</p> <p>Comment expliquer et valider le fait que le tracé proposé prenne le pas sur un milieu naturel classé et donc protégé?</p> <p>Comment expliquer et valider le fait que le tracé proposé serpente au milieu de lieux de vie de nos communes?</p> <p>Comment expliquer et valider le fait que le tracé proposé représente le moindre danger pour entre autre tout porteur de pompe à insuline....?</p> <p>Comment expliquer et valider le fait que le tracé proposé n'ai pas été proposé bien plus tôt aux populations des zones touchées?</p> <p>Comment expliquer et valider le fait que le projet proposé puisse dénaturer notre lieu de vie sans que personne ne s'élève contre une telle ineptie?</p> <p>Comment expliquer et valider le fait que le projet porté par RTE soit mollement remis en cause par certaines maires,et parler de molle remise en cause est bien au dessus de ce qui ressemblerait à un accord de principe validé de longue date</p> <p>Comment expliquer et valider le fait que ce projet ne restera pas au niveau de projet et qu'à tout jamais notre région sera une zone dangereuse ?</p> <p>Nous vivons en grande partie grâce au tourisme dont le secteur sera à coup sûr impacté.Je ne veux pas parler de profits,de bénéfices mais d'activité économique qui permet à nombre de landais de vivre.Nous sommes là bien loin des profits générés par RTE, le particulier n'aurait donc aucun poids face à une telle décision?</p> <p>D'autres solutions sont possibles,c'est une certitude.</p> <p>De nombreuses questions demeurent vous en conviendrez ,aucune réponse probante n'est cependant donnée</p> <p>Un autre tracé n'impactant pas autant nos territoires semble possible le long de l'autoroute,pourquoi ne pas reprendre ce dossier et valider une solution qui même si elle ne représente pas un idéal absolu serait moins négatif pour le quotidien de nombreux landais</p> <p>I have a dream...</p>
Registre numérique	@1827_1216	Anonyme	Bordeaux	<p>Je dis stop à ces humains qui détruisent la planète! Laissons les océans, les poissons, les coraux en paix !</p> <p>Toujours plus toujours plus! On épuise les ressources de la terre pour toujours et encore de l'argent! C'est honteux!</p>
Registre numérique	@1828_1216	Anonyme	Toulouse	<p>Ce projet est une aberration écologique et n'a pas lieu d'être. J'espère que vous en prendrez compte et que vous essayerez de trouver des solutions plus adéquates.</p>
Registre numérique	@1829_1216	Anonyme	Libercourt	<p>Ce nouveau projet est une menace supplémentaire pour toutes formes de vie alentours. L'océan est le poumon de la planète en absorbant un maximum de co2 et donc notre principal allié contre le réchauffement climatique. Aucune autre alternative de moindre impact est proposé. Pour ces raisons, je m'oppose à ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable. Merci</p>
Registre numérique	@1830_1216	Anonyme	Soorts-Hossegor	<p>Je suis totalement opposée à ce projet et au tracé du contournement terrestre qui met trop en péril l'environnement et qui est trop imprécis au vu des risques sanitaires.</p> <p>La dune est déjà trop menacée au point que les municipalités envisagent de supprimer les concessions, alors comment faire entendre aux habitants qu'on va faire passer 4 câbles au travers et aménager un chantier monumental en arrière...</p> <p>Les forêts, à protéger plus que jamais, combien d'arbres, de chênes et de pins, vont être abattus le long de la RD28 et à</p>

				Bouhebe ? La faune, la flore, quels sont les véritables conséquences des champs magnétiques d'une telle puissance ? Ces réponses auraient dues nous être apportées par RTE bien avant l'enquête publique. Et puis pour l'humain évidemment, nous n'avons pas de recul, pas de données, nous exigeons une étude épidémiologique indépendante, des précisions sur les propos de Mr Deschamps de chez RTE quant au "dérèglement des pacemakers" ...! Respectons au minimum l'instruction Batho, pas de ligne THT à moins de 100m des habitations et campings, et il devrait en être de même pour les plages et les pistes cyclables que nous fréquentons tous. Le Gouf est infranchissable, peut-être, mais ce n'est pas aux habitants d'en payer les conséquences.
Registre numérique	@1831_1216	Anonyme	Bais	Bonjour, Je suis contre le projet d'interconnexion électrique France-Espagne : Car nous n'avons pas tous les droits sur cette planète, laissons la nature et ses milliers d'espèces vivantes en paix ! Respectons-les et soucions-nous de l'impact écologique désastreux de la main de l'homme. Cordialement
Registre numérique	@1832_1216	Anonyme	Seignosse	Je suis contre se projet qui va affecter la ville de Seignosse et ses habitants. Je ne souhaite pas voir une ligne à haute tension si près de mon habitation. Merci
Registre numérique	@1833_1216	Anonyme	Capbreton	Pourquoi sans cesse dégrader la nature, les paysages au profit des humains ? Pourquoi rendre des lieux de rencontres et de paix invivables ? Pourquoi dégrader notre merveilleux territoire ? Pourquoi prendre des risques sans écouter les organisation environnementales ? Pourquoi mettre en péril la santé d'habitants vivant en harmonie avec la nature ? Pourquoi nous imposer des choix décidés par une poignée d'hommes au pouvoir ? Pourquoi ne pas apprendre des erreurs passées ? Quand aurons-nous pitié de la planète et agirons pour elle et les générations à venir ?
Registre numérique	@1834_1216	Lola LE DEUNF	Munster	Les fonds marins sont une source de biodiversité uniques qu'il faut chérir et ne pas détruire. Aménager de la sorte un câble qui créerait un dysfonctionnement de notre magnifique terre est un désastre.
Registre numérique	@1835_1216	Anonyme	Capbreton	Habitant à Capbreton et directement sur le tracé prévu par RTE, je suis inquiet pour ma santé au sujet du champ magnétique, hors-norme, qui s'en dégagera. Je ne suis pas contre ce projet d'interconnexion électrique, mais du fait du peu de recul dont nous disposons sur ce projet hors norme, je souhaite que le tracé soit modifié afin d'appliquer le principe de précaution envers la population.
Registre numérique	@1836_1216	Anonyme	Montbonnot-Saint-Martin	Ce projet de connection entre la france est l'Espagne, bien que pertinent au vu des importations et exportations d'énergies, me semble une menace pour les espèces marin. L'étude d'impact sur le milieu marin ainsi que la biodiversité me semble sous évalué. D'autres solutions pourraient être envisagées. Pour ces raisons, je ne soutiens pas le projet en l'état actuel
Registre numérique	@1837_1216	Julie LABROUCHE	Avignon	Le projet industriel pour lequel le Conseil National de la Protection de la Nature a donné un avis défavorable, est une réelle menace pour les espèces marines, terrestres mais aussi pour leurs habitats. L'océan est nécessaire, il représente le premier élément de régulation du climat et c'est un allié essentiel contre le changement climatique. Comment est-il possible qu'aucune alternative ayant un impact moins important n'est proposée à cette interconnexion ? Elle est pourtant en partie sous-marine et le risque de dommage grave et irréversible sur l'environnement qu'elle représente ne peut et ne doit pas être ignoré. Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1838_1216	Anonyme	Biarritz	Le conseil National de la Protection de la Nature a émis un avis défavorable pour ce projet qui de toutes évidences est une menace directe supplémentaire pour les espèces marines et leurs habitats. Résidente sur la côte Basque, je me sens

				particulièrement concernée par l'impact d'un tel projet d'interconnexion sous-marine sur l'océan et la vie sous-marine. Les risques liés à un tel projet ne doivent pas être ignorés ou négligés. Pour ces raisons je m'oppose à la réalisation de ce projet et demande au Commissaire d'enquête d'émettre un avis défavorable.
Registre numérique	@1839_1216	Anonyme	Paris	Madame, Monsieur Je souhaite apporter ma contribution à l'annulation de ce projet. En effet, je me range aux avis défavorables émis par les experts et souhaite que l'on protège l'environnement marin VITAL à l'espèce humaine.
Registre numérique	@1840_1216	Anonyme	Capbreton	Je m'oppose au projet d'interconnexions. Malgré des avis défavorables d'organismes compétents, je ne comprends pas qu'en 2022, de tels projets persistent.
Registre numérique	@1841_1216	Alizée LABERNÈDE	Capbreton	Professionnelle de la Santé et résidente du quartier Bouhèbe, ce projet m'inquiète fortement ! On parle tout de même d'un champ magnétique de 400 000 volts juste à côté de ma maison... Un autre tracé, prenant en compte le principe de précaution, est possible : Le collectif Stop THT 40 nous le prouve !
Registre numérique	@1842_1216	Anonyme	Anglet	Projet dangereux pour les espèces marines et terrestres, avec risques de dommages graves et irréversibles
Registre numérique	@1843_1216	Anonyme	Capbreton	Refus du projet pour cause de nuisance pour la nature et pour nous qui vivons à capbreton
Registre numérique	@1844_1216	Aude	Bulles	Destruction du milieu marin
Registre numérique	@1845_1216	Arnaud	Paris	Ce projet est extrêmement destructeur pour la biodiversité !
Registre numérique	@1846_1216	Gisèle RODRIGUES	Capbreton	Je viens de découvrir le projet de travaux de construction de lignes électriques souterraines et sous-marines, avec l'implantation d'ouvrages sur les communes de Seignosse et de Capbreton, communes pour moi chargées des souvenirs les plus heureux de mon enfance. J'ai découvert l'existence de ce projet pharaonique, en dernière minute, grâce la jeune vendeuse de Carrefour City. Mon coeur, alors, n'a fait qu'un tour, comme celui d'une grand-mère, interpellée par sa petite fille. Je me suis à la place de cette jeune fille, comprenant le danger de travaux dont on ne peut mesurer les conséquences à longs termes sur l'équilibre géologique et écologique. Je comprends d'autant mieux ses inquiétudes, que je souffre à nouveau, depuis que je me suis installée à Capbreton, des perturbations créées par les ondes électromagnétiques : troubles du sommeil, névralgies faciales, sensations douloureuses et stressantes sur le crane. Je n'en avais pas souffert depuis que j'avais quitté une maison que j'avais équipée de panneaux voltaïques et l'époque où j'avais une voiture hybride. Alors, je peux imaginer ce qu'une charge électrique souterraine peut encore ajouter de nuisances sur la santé de l'Homme. Entre la 5G avec ses satellites sur nos têtes, le tout-électrique automobile, le tout wifi dans nos maisons et maintenant des cables de hautes tensions sous nos pieds.... OU ALLONS NOUS. ALORS STOP PROJET HT40. Pensons à nos enfants. Cessons de jouer aux apprentis sorciers avec les éléments avec lesquels nous devons rester en harmonie. Je me souviens c'était en 1969... le sujet de philo au bac, cette année là, était : Progrès technique , progrès moral? La question est encore d'actualité... Le monde semble aller droit au mur... Ma contribution n'est pas d'ordre technique, mais de l'ordre de la réflexion d'une femme qui, avec l'âge et l'expérience a gagné en sagesse et qui a conservé un coeur de mère appelée à conserver la vie.
Registre numérique	@1847_1216	Cindy LHUILIER	Écuisses	Bonjour, J'émet un avis défavorable pour ce projet ! L'océan est déjà bien trop atteint par notre Impact : surpêche, pollution de l'eau avec des micros plastiques ainsi que la pollution sonore lié au trafic maritime très intense, destruction de

				l'environnement avec la construction par exemple de parcs éoliens... Nombreux sont les problème que rencontre déjà nos beaux océans et nos belles mers, pourquoi devons nous encore en rajouter ? Je suis donc contre, j'espère que ce projet n'aboutira pas. Notre planète, notre faune et notre flore océanique est beaucoup plus importante que ces projets !
Registre papier	AMB005_PJ92_1215	Maire	Ambès	Contribution déposée dans le registre papier, concernant la situation de la famille MOULON-LAREDE
Registre papier	SEI022_ND	André et Christiane PETIT	Seignosse	Nous nous opposons à ce tracé sur Seignosse, vu ses risques d'impact sur la santé.
Registre papier	LAB001_PJ93_1130	Le maire	Labenne	La commission d'enquête a retranscrit in extenso le contenu de la contribution: Dans le cadre de l'enquête publique ouverte en mairie de Labenne, je tenais à vous apporter un avis favorable au tracé proposé. Les études préalables, étayées et conduite dans la concertation, ont fini par retenir le tracé qui satisfera l'intérêt commun.
Registre papier	URR_001_1213	Jean-Serge SAINT-AVIT	Urrugne	(illisible) ce matin, une partie du dossier avec Monsieur le commissaire enquêteur. Une visite très intéressante avec quelques doutes toutefois, (illisible) à l'ampleur du chantier. Attention à ne pas faire passer le principe de précaution en principe de réparation.
Registre papier	HOS018_1212	Juan BORREGOAN	Hossegor	Habite à Hossegor et Seignosse à quelques dizaines de mètres du tracé (impasse des Engoulevants - Résidence des Dunes Blanches). Extrêmement inquiet par le passage de cette ligne, notamment à propos des impacts sur la santé. Très favorable au tracé (nord) de STOP THT40 qui évite les habitations, les pistes cyclables et la route.
Registre papier	HOS019_1213	Célian LE VASSEU ADALGA	Hossegor	Très favorable au projet qui est une véritable avancée. Souhaite que les modifications mineures du tracé puissent être prises en compte.
Registre papier	CAP088_ND	Anne-Marie LEROUX	Capbreton	Nouvelle habitante retraitée sur Capbreton. Non à cette ligne haute tension
Registre papier	CAP089_1119	M. et Mme HUARD	Capbreton	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence Habitent Clos de Campan, Allée du Lac de Campan, Capbreton Souhaitent des informations sur le tracé exact. Ne sont pas contre le projet global, mais estiment qu'un projet caché pourrait voir le jour à la faveur de la mise en œuvre de la ligne : l'aménagement d'une voie entre le camping de la Civelles et la rue Lucie Aubrac. Demande que le tracé soit direct entre le rond-point (rue Lucie Aubrac) et la plage de Fierbois, afin d'éloigner la ligne des habitations et d'éviter la piste cyclable qui longe le camping.
Registre papier	CAP090_1119	M. et Mme FONTAN	Capbreton	Observation notée par la commission d'enquête lors d'une permanence Habitent 12 allée des Passereaux, Capbreton Demande de renseignements sur le tracé précis, qui passe à 200m environ au sein de l'emplacement réservé. Inquiétude incendie : la partie sur l'emplacement réservé peut-elle être considérée comme un coupe-feu ? Si la réponse est négative, peut on profiter de ce projet pour faire un coupe-feu sur l'emplacement réservé ?

PIECES JOINTES AUX CONTRIBUTIONS DU PUBLIC

N° PJ	N° CONTRIBUTION	CONTENU
1	@0012	Tracé STOP THT40
2	@0012	Photo aérienne distance
3	@0015	Tracé STOP THT40
4	@0031	Tracé STOP THT40
5	@0046	Tracé STOP THT40
6	E0067	Pétition contournement zone Pédebert
7	PEM002	Contribution extrait cadastre
8	@0082	Tracé STOP THT40
9	E0123	Contribution individuelle
10	E0134	Contribution individuelle
11	@0137	Photo arbre marqué
12	@0137	Photo arbre marqué
13	@0137	Photo arbre marqué
14	@0137	Photo arbre marqué
15	@0145	Pétition Résidence les Corsiers - Arbousiers
16	@0161	Tracé STOP THT40
17	@0195	Rapport ANSES avril 2019
18	BEN009	Extrait article presse action en justice
19	BEN009	Extrait article presse action en justice
20	BEN009	Extrait article presse action en justice
21	BEN009	Extrait article presse action en justice
22	@0256	Contribution « Les Amis de la Terre »
23	@0257	Contribution du CADE
24	@0262	Rapport ANSES avril 2019
25	E0277	Tracé STOP THT40
26	@0283	Contribution individuelle
27	CAP092	Contribution individuelle
28	@0303	Tracé STOP THT40
29	@0304	Tracé STOP THT40
30	CAP027	Contribution individuelle
31	@0323	Contribution du CADE
32	@0334	Tracé STOP THT40
33	ANG005	Contribution et schéma explicatif
34	@0376	Tracé STOP THT40
35	@0382	Tracé Camping Fierbois
36	@0383	Tracé emplacement réservé
37	@0389	Avis du collectif STOP THT40
38	@0390	Rapport parlementaire
39	@0423	Tracé STOP THT40
40	@0460	Tracé STOP THT40
41	CAP034	Contribution association « EGALITERRE »
42	CAP038	Contribution du collectif STOP THT 40
43	@0548	Capture écran action en justice
44	@0576	Tracé STOP THT40
45	E0582	Publicité (sans rapport avec l'enquête)
46	E0600	Contribution de l'association « EGALITERRE »
47	AGS008	Contribution association « Bénesse Environnement »

48	AGS008	Annexe contribution « Bénesse Environnement »
49	ANG009	Contribution individuelle
50	@0635	Tracé STOP THT40
51	@0650	Contribution de l'association « Bénesse Environnement »
52	@0650	Photo zone de pollution
53	@0650	Tracé sud Capbreton
54	VBB002	Délibération du Conseil municipal de Vieux-Boucau-les-Bains
55	E0700	Contribution individuelle
56	@0721	Tracé STOP THT40
57	@0723	Tracé sud Capbreton
58	@0757	Contribution individuelle
59	@0757	Avis du CADE (octobre 2017)
60	@0791	Tracé STOP THT40
61	@0836	Photo banderole sur la plage
62	@0846	Tracé STOP THT40
63	@0856	Contribution d'Europe Ecologie Les Verts
64	E0881	Contribution individuelle
65	@0903	Contribution du Syndicat mixte Eaux Marensin Marenne Adour (EMMA)
66	E0940	Délibération du Conseil municipal de Bénesse-Marenne
67	E0940	Complément à la délibération du Conseil municipal de Bénesse-Marenne
68	E0948	Contribution de l'association « SEPANSO des Landes »
69	@0971	Carte topographique du Gouf de Capbreton
70	E0972	Contribution individuelle
71	@0974	Contribution individuelle
72	@0982	Saisie de l'Agence exécutive européenne pour les infrastructures climatiques et l'environnement
73	@0988	Contribution individuelle
74	@0989	Contribution individuelle
75	@1053	Tracé STOP THT40
76	@1085	Carte 1/25000 ^e du tracé dans les Landes
77	SEI048	Lettre EuroSIMA
78	@1174	Contribution association « Les Amis de la Terre »
79	E1175	Logo association « Robin des Bois »
80	@1186	Contribution habitants Labenne
81	MAC001	Délibération du Conseil municipal de Macau
82	@1375	Contribution « Groupe National de Surveillance des Arbres »
83	@1404	Tracé du projet anglo-marocain XLinks
84	E1467	Pétition des habitants du quartier Manon (Cubnezais)
85	E1467	Pétition des habitants du quartier Manon (Cubnezais)
86	E1467	Parcelle concernant la pétition des habitants de Manon
87	@1495	Etude des impacts sur la faune aquatique (Hydro Québec)
88	E1713	Contribution « Sibylline Oceans »
89	E1713	Photo « Sibylline Oceans »
90	@1717	Avis CNPN
91	@1720	Contribution « Sibylline Oceans »
92	AMB005	Courrier mairie d'Ambès
93	LAB001	Contribution
94	BEN011	Délibération conseil municipal de Bénesse-Marenne
95	BEN011	Complément à la délibération du CM de Bénesse-Marenne

96	CAP048	Lettre
97	CAP054	Note du collectif STOP THT40
98	CAP054	Avis complémentaire du collectif STOP THT40
99	CAP055	Lettre
100	CAP059	Délibération du Conseil municipal de Capbreton
101	CAP061	Lettre
102	CAP062	Contribution individuelle
103	CAP063	Lettre
104	CAP064	Lettre
105	CAP065	Lettre
106	CAP066	Lettre
107	CAP067	Lettre
108	CAP068	Lettre
109	CAP069	Contribution
110	CAP070	Contribution
111	CAP071	Contribution
112	CAP072	Contribution
113	CAP073	Contribution
114	CAP074	Contribution
115	CAP075	Contribution
116	CAP076	Contribution
117	CAP077	Contribution
118	CAP078	Contribution
119	CAP079	Contribution
120	CAP080	Contribution
121	CAP081	Contribution
122	CAP082	Contribution
123	CAP083	Contribution
124	CAP002	Lettre demande contact
125	CAP001	Lettre